

Electronic Thesis and Dissertation Repository

12-4-2014 12:00 AM

Sade au bûcher. Lire, dire et penser la transgression à la lumière des supplices

Dominic Marion, *The University of Western Ontario*

Supervisor: Daniel Vaillancourt, *The University of Western Ontario*

A thesis submitted in partial fulfillment of the requirements for the Doctor of Philosophy degree in French

© Dominic Marion 2014

Follow this and additional works at: <https://ir.lib.uwo.ca/etd>



Part of the [French and Francophone Literature Commons](#)

Recommended Citation

Marion, Dominic, "Sade au bûcher. Lire, dire et penser la transgression à la lumière des supplices" (2014). *Electronic Thesis and Dissertation Repository*. 2543.
<https://ir.lib.uwo.ca/etd/2543>

This Dissertation/Thesis is brought to you for free and open access by Scholarship@Western. It has been accepted for inclusion in Electronic Thesis and Dissertation Repository by an authorized administrator of Scholarship@Western. For more information, please contact wlsadmin@uwo.ca.

SADE AU BÛCHER.
LIRE, DIRE ET PENSER LA TRANSGRESSION
À LA LUMIÈRE DES SUPPLICES

(Monograph)

by
Dominic Marion

Graduate Program in French Studies

A thesis submitted in partial fulfillment
of the requirements for the degree of
Doctor of Philosophy

The School of Graduate and Postdoctoral Studies
The University of Western Ontario
London, Ontario, Canada

© Dominic Marion, 2014

Résumé

La problématique de cette thèse s'ancre dans un constat : après avoir scandalisé le public pendant deux siècles, la figure de Sade paraît aujourd'hui bien intégrée à la circulation des marchandises. Notre premier chapitre cherche à aborder ce renversement en fonction du contraste qui sépare la réception initiale de Sade à la fin du XVIII^e siècle de sa canonisation dans la prestigieuse collection « Bibliothèque de la Pléiade » à la fin du XX^e siècle. Cette thèse se structure selon deux parcours diachroniques présentés l'un à la suite de l'autre. S'échelonnant sur les chapitres deux à cinq, le premier parcours analyse les modulations de la figure de Sade à travers sa réception dans les pratiques littéraires de la fin du XVIII^e siècle au début du XXI^e siècle. Ce faisant, des champs théoriques sont sollicités qui entendent réfléchir sur les implications historiographiques, esthétiques, sociologiques et psychanalytiques de ce renversement progressif qui marque l'évolution de la figure de Sade. Le deuxième parcours se concentre dans notre chapitre final : développé en fonction d'une dynamique plus résolument comparatiste, Sade est là pensé selon une perspective économique, sensible à la présence et aux usages de l'argent dans l'œuvre sadienne. Est ainsi déclinée une histoire de la circulation monétaire susceptible d'éclairer les rapports entre l'économie libidinale de la fiction et le développement du partage sociopolitique de la jouissance de la fin du XVII^e siècle à l'avènement contemporain du néolibéralisme. Adossés l'un à l'autre, ces deux parcours diachroniques finissent par restituer une image synchronique de l'œuvre de Sade comme opérateur de lisibilité de l'économie pulsionnelle telle qu'elle est déterminée par les contraintes sociopolitiques du monde occidental.

Mots-clefs

Georges Bataille; capital; censure; corps; déchet; économie; économie libidinale; économie politique; érotisme; fascisme; figure; Sigmund Freud; folie; Michel Foucault; hétérologie; hétéronomie; histoire; historiographie; interdit; jouissance; littérature; Karl Marx; merde; meurtre; mythe; mythologie; part maudite; philosophie; phylogénèse; police; politique; pouvoir; psychanalyse; réception; sociologie; sacré; D.A.F. de Sade; supplice; théorie critique; transgression; valeur d'échange; valeur d'usage; viol; violence.

Abstract

The nodal problem of this thesis is rooted in an observation: after scandalizing the public for two centuries, the figure of Sade now seems well integrated into Western popular culture. Our first chapter seeks to address this reversal according to the contrast between Sade's initial reception at the end of the eighteenth century and his canonization in the prestigious "Bibliothèque de la Pléiade" collection at the end of the twentieth century. This thesis is structured by two diachronic journeys presented one after the other. Spread over chapters two to five, the first journey analyzes the modulations of Sade's figure through its reception in the literary practices from the late eighteenth century to the early twenty-first century. In doing so, theoretical fields are solicited that intend to reflect on historiographical, sociological, psychoanalytical and aesthetic implications of this progressive reversal that marks the evolution of Sade's figure. The second journey is concentrated in our final chapter: within a more resolutely comparative dynamic, Sade is there being put to question from an economic perspective that investigates the presence and use of money in his work. Thus is declined an history of monetary circulation capable of shedding light on the relationship between the libidinal economy of fiction and the development of sociopolitical power from the late seventeenth century to the contemporary advent of neoliberalism. The theoretical communication between these two diachronic journeys aims to restore a synchronic picture of Sade's work as an operator of visibility of the instinctual economy determined by the sociopolitical constraints of Western civilization.

Keywords

Georges Bataille; capital; censorship; body; criticism; economy; libidinal economy; political economy; eroticism; excrement; fascism; figure; Sigmund Freud; Michel Foucault; heterology; heteronomy; history; historiography; literature; madness; Karl Marx; murder; myth; mythology; philosophy; phylogeny; police; politics; power; pleasure; psychoanalysis; rape; reception; sociology; sacred; D.A.F. de Sade; taboo; torture; transgression; exchange value; use value; violence; waste.

à Leila
pour que les nuits blanches se prolongent vers les soleils du midi

et à la mémoire de Frédéric-Olivier Prud'homme
pour qui le désir n'aura jamais pu se conjuguer qu'ailleurs

Remerciements

Rien n'aurait été possible sans la présence de ma fiancée Leila Lajevardi, dont l'insondable patience n'a d'égal que l'inconditionnel support qu'elle m'a offert durant les cinq dernières années; je lui dois tout ce que nous pourrions être.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers mon père Pierre, ma mère Andrée et ma sœur Anne, qui ont toujours et sans aucune exception respecté mes choix; que l'achèvement de cette thèse saille comme une preuve de mon obligation.

Je voudrais remercier Terry Cochran de m'avoir indiqué le chemin du département de français de Western, c'est-à-dire de m'avoir poussé à écrire à Daniel Vaillancourt, avec qui la complicité intellectuelle s'est instantanément traduite en amitié. Je dois à Daniel l'ouverture du rapport entre les champs sémiotiques de la littérature et de l'histoire des discours, la virtuosité de sa lecture, des séjours à Paris, des lettres de référence miraculeuses; mais surtout, un enseignement et une amitié qui a orchestré mes énergies et mes idées à partir d'une précieuse compréhension de l'expérience humaine. Il restera pour toujours un ami que je n'aurai pas vu assez souvent.

Je remercie dans la foulée David Burty; en trio avec Daniel, les rencontres du GICS (Groupe d'Intervention sur la Circulation du Savoir) nous auront permis d'arrimer l'appel d'air dans la richesse de la discussion, tout en relançant la pensée loin de l'asphyxie de la suffisance : que la police vienne nous chercher si nous laissons cela fuir;

Chris Roulston, dont l'encourageante et assidue lecture m'a constamment soutenu; et Marilyn Randall, qui m'a ouvert des portes que je me serais sans doute cassé des vertèbres à contourner.

Que tous les professeurs, collègues et amis du département soient remerciés d'une présence humaine qui a su faire oublier le trac administratif qui m'aurait avalé si leur chaleur n'avait été là.

Je tiens à marquer ma reconnaissance envers Robert Richard, dont la rencontre en milieu de parcours est venue adouber l'intuition que j'entreprenais alors de formuler.

D'autres complices amis, penseurs, écrivains, musiciens et artistes m'ont nourri dans la contrepartie créatrice où je vis sur le plan de l'expérience l'énergie ici sublimée dans l'écriture discursive : sincères pensées vers Manuel Bourget, Nicolas Berzi, Charles Côté, Marc-Antoine Dagenais, Nic Delisle, Devin Ashton-Beaucage, Olivier Gosselin, Philippe Battikha, Livia Sassoli, Jean-François Boisvenue, Sarah Marceau-Tremblay, Mathieu Bergeron, Maxime Catellier, Simon Castonguay, Jan Siemaszkiewicz, Pascal Langlais, Alexandre Sannen, Lenny P. Robert, Jakob Rehlinger, Alex Gagnon, Julie Paquette, Bianca Laliberté et Daniel Blemur.

Il me faudrait aussi remercier tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont accompagné dans ce périple; faute de pouvoir noircir une page de leurs noms, qu'ils sachent que ma gratitude demeure entre leurs mains.

Table des matières

Résumé et mots-clefs	ii
Abstract and keywords	iii
Dédicace	iv
Remerciements	v
Table des matières	vi
Introduction. Sade au bûcher. Lire, dire et penser la transgression à la lumière des supplices	1
1. Sade au bûcher	2
2. Corpus, actions discursives et champs méthodologiques	3
2.1 Lire Sade	
2.2 Dire Sade contre l'interdit de lecture : pour une historiographie du discours transgressif	4
2.3 Penser Sade	5
3. La transgression à la lumière des supplices	6
Chapitre premier. Éditer et lire Sade contre la tentation du bûcher. 1785-1990	8
1. Le cuir doré de la reliure telle qu'elle se referme sur l'écriture-déchet	9
1.1. L'or amovible de la collection banale	
1.2. L'empan de l'histoire critique	10
1.3. La surface du discours et l'énigme de son étendue	11
2. Appétits	13
2.1. Indigestion et ordre conjuratoire	
2.2 L'ingestion du déchet de l'histoire	16
3. Le désordre des attractions	20
3.1. Plaidoyers	
3.2. La tentation du bûcher	23
3.3. Civilisation et répulsion	29
3.4. Alchimie	33
3.5. Archéologie de la lecture	36
4. Cuisine culturelle et <i>double bind</i>	40

Chapitre deuxième. Sade entre censure, interdit de lecture et mythologie. 1768-1814	45
1. Rhétoriques de la censure	
1.1. Police de la littérature	
1.2. Anatomie biographique et dissection	50
1.3. Degré zéro du sadisme et brûlure du référent	58
2. Écriture et interdit de lecture : <i>Juliette</i> contre <i>Justine</i> , 1787-1801	62
2.1. Les symptômes de l'hystérie	
2.2. La gaze de la censure : Sade <i>Aufklärer</i> , des <i>Infortunes de la vertu</i> à <i>Justine</i>	67
2.3. Lever les voiles : <i>Justine</i> , <i>Juliette</i> et le désordre du discours	76
2.4. Hétérotopie et régulation discursive	82
3. Sade sans le signifiant : histoire et latence de la figure	84
3.1. Sacre émissaire et travail mythologique	
3.2. De Gilles de Rais à Sade et au-delà : le murmure du sadisme, entre rupture et continuité	92
Chapitre troisième. Sade sous le manteau. 1801-1890	102
1. L'image du sadisme au XIX ^e siècle, entre mythe et figuration	103
1.1. Rupture de la représentation et murmure de l'étalon-horreur	
1.2. D'une suavité oblitérée	109
2. Viol, sang, mort et substitutions figuratives	116
2.1. Valeur de la passion morbide	
2.2. <i>Les Cenci</i> et le pouvoir évocateur du mythe	122
3. Sous la bénédiction du nom maudit	129
3.1. La haine de la bourgeoisie	
3.2. Décadence et seuil de figurabilité	137
4. De l'autorité médicale	148
Chapitre quatrième. Naissance de la figure de Sade : du sadisme, de la clinique à la guerre. 1890-1939	150
1. Savoir de la lettre médicale. Stratégies de classification et pouvoir de nomination	152
2. Piédestaux	165
2.1. L'effet Apollinaire	
2.2. Du surréalisme comme ouverture du texte	169

3. Sade en Bataille	179
3.1. D'anus solaire et d'excrétion volcanique	
3.2. De la clinique à la sublimation	184
3.3. Le cadavre christique du surréalisme	198
3.4. La souveraineté du désordre : l'hétérologie contre Breton	201
3.5. <i>Le Bleu du ciel</i> et le sang des révolutions	213
3.6. L'impératif libidinal du Commandeur	224
3.7. La mort de Don Juan : économies de la cruauté	233
4. Violence et non-savoir : de l'échec clinique et du malaise dans la culture	246

Chapitre cinquième. Cortège au savoir : de l'institutionnalisation de la subversion. 1939-2014 **247**

1. Sade aux fascismes	249
1.1. Génocide et responsabilité intellectuelle	
1.2. Des systèmes de contrainte	261
1.3. <i>Histoire d'O</i> et l'intériorisation de la police libidinale	266
2. Au nom du scandale	274
2.1. Hurler en faveur de Sade pour faire disparaître le locuteur de la voix critique	
2.2. Sade au rituel : Jean Benoît et le corps mystique du surréalisme	277
3. Du cortège au marché	284
3.1. De la conjuration du référent au seuil de référenciation	
3.2. De l'intégration de la déviance dans le corps de savoir	289
4. Dire Sade aujourd'hui	293
4.1. L'art de ne pas lire : <i>Le Retour de Sade</i> et l'inversion des valeurs littéraires	
4.2. Sasha Grey, <i>La Juliette Society Inc.</i> : pornographie et économie	298
5. Penser Sade selon l'archéologie des symptômes	304

Chapitre sixième. Sade économique : lire la violence du capital dans les dispositifs pulsionnels sadiens **314**

1. Penser Sade dans l'enfer du référent	315
2. Des modes de circulation de la lettre	318
2.1. Capital et dépense	
2.2. Fiction et économie pulsionnelle	322

2.3. Valeurs d'usage de la fiction	325
2.4. Du politique	338
2.5. De l'économie politique	342
3. Économie et sémiotique	346
3.1. Transsubstantiation et matérialité du signe	
3.2. L'or et le corps du référent	352
3.3. Jouissance de l'équivalent général	360
3.4. Du libéralisme	365
4. Produire et dépenser (d)'après Sade	375
4.1. Le sadisme entre dépense et thésaurisation	
4.2. Crépuscule de la ritualité supplicielle	384
4.3. Viol et contrat social	390
4.4. Police sadienne des corps : contrainte extérieure et ordre social	395
4.5. De la prostitution comme intériorisation de la contrainte policière	403
4.6. Division du travail orgiaque et instrumentalisation de l'autre	418
Conclusion. Détruire la littérature	427
1. Valeur marchande du cadavre	
2. Trois régimes de lecture	429
2.1 Le déchet au bûcher	
2.2 Valeur d'émancipation	430
2.3 Valeur de résistance et conscience critique	431
3. Se dépenser à lire Sade : détruire la littérature	432
Bibliographie	434
Annexes	
I	459
II	460
III	461
IV	462
Curriculum vitæ	463

Introduction

Sade au bûcher

Lire, dire et penser la transgression à la lumière des supplices

Le fondement d'une pensée est la pensée d'un autre, la pensée est la brique cimentée dans un mur. C'est un simulacre de pensée si, dans le retour qu'il fait sur lui-même, l'être qui pense voit une brique libre et non le prix que lui coûte cette apparence de liberté : il ne voit pas les terrains vagues et les amoncellements de débris auxquels une vanité ombrageuse l'abandonne avec sa brique. / Le travail du maçon, qui assemble, est le plus nécessaire. Ainsi les briques voisines, dans un livre, ne doivent pas être moins visibles que la brique nouvelle, qu'est le livre. Ce qui est proposé au lecteur, en effet, ne peut être un élément, mais l'ensemble où il s'insère : c'est tout l'assemblage et l'édifice humains, qui ne peuvent être seulement amoncellement de débris mais *conscience de soi*. / En un sens l'assemblage illimité est l'impossible. Il faut du courage et de l'entêtement pour ne pas perdre le souffle. Tout engage à lâcher la proie qu'est le mouvement ouvert et impersonnel de la pensée pour l'ombre de l'opinion isolée. Bien entendu l'opinion isolée est aussi le plus court moyen de révéler ce que l'assemblage est profondément, l'impossible. Mais elle n'a ce sens profond qu'à la condition de n'en être pas consciente. / Cette impuissance définit un sommet de la possibilité ou du moins la conscience de l'impossibilité ouvre la conscience à tout ce qu'il lui est possible de réfléchir. En ce lieu de rassemblement, où la violence sévit, à la limite de ce qui échappe à la cohésion, celui qui réfléchit dans la cohésion aperçoit qu'il n'est plus désormais de place pour *lui*¹.

¹ Georges Bataille, *Théorie de la religion* [1948], *Œuvres complètes VII*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1976, p. 285.

1. Sade au bûcher

Envoyer Sade au bûcher ne signifiera jamais qu'il n'en restera rien.

L'apparition de Sade dans la culture du XVIII^e siècle détermina la visibilité d'un mystère qui ne s'est jamais dissipé depuis. Ce mystère dépasse largement les limites de la vie vécue par l'écrivain; il fascine suivant la valeur de révélation que son écriture porte en regard de la structure libidinale du pouvoir à une époque charnière, concernée par le déclin de la féodalité d'Ancien Régime et l'ouverture de la démocratie libérale. L'autorité aura longtemps cherché à brûler Sade comme ce qui énonçait la présence inavouée de la corruption dans le corps des structures institutionnelles; la condamnation de Sade se décline de ce fait comme un révélateur de l'intime rapport que le pouvoir entretient envers l'objet de la dénonciation.

Sade brûla pour la première fois *en effigie*, c'est-à-dire en tant que *signe* : c'était le 12 septembre 1772, suite à l'affaire de Marseille, alors qu'il venait d'être condamné par contumace à Aix pour « crime d'empoisonnement et sodomie »². Ce premier autodafé instaura une série de condamnations, qui visa d'abord le comportement de l'homme, pour ensuite frapper le texte qu'il a produit. Le pouvoir politique aura eu ses raisons pour envoyer Sade au bûcher; mais l'imaginaire du scandale se sera toujours nourri du feu purificateur. Partagée entre dégoût et fascination, la presse brûlait Sade sur la place publique; mais elle conjurait l'horreur en léguant aux générations futures les fondements historiques de cette fiction où la volonté de jouissance se confond avec l'absolue domination du corps de l'autre.

À partir de la fin du XIX^e siècle, de nombreux esprits auront cherché à *sauver* Sade du bûcher; si bien qu'aujourd'hui, ce sont ceux qui osent réactiver l'hypothèse de la criminalité de D.A.F. de Sade que l'on lynche publiquement. Le projet de cette thèse invente son propre procès, qui s'appuie d'abord sur la volonté de tracer une ligne de démarcation entre la violence de la fiction et celle qui a par ailleurs été physiquement perpétrée par leur auteur. J'ai voulu cerner la position de cette violence dans le discours afin de montrer que la pensée critique peut, de fait, envoyer une *part* de Sade au bûcher, même si cette volonté risque de devenir vaine là où elle combat le feu par le feu.

² La sentence définitive a été prononcée le 3 septembre 1772; ses termes sont rapportés par Maurice Heine, « L'affaire des bonbons cantharidés du marquis de Sade (27 juin-12 septembre 1772) » [1933], *Le marquis de Sade*, éd. Gilbert Lely, Paris, Gallimard, 1950, pp. 147-148.

L'impasse est de taille, car cette part maudite qu'il faudrait brûler concerne irrémédiablement les conditions de possibilité de l'institution politique. Pressé par la nécessité de respirer loin de la fumée et des flammes, j'aurai tenté de sauver du bûcher la possibilité d'articuler la valeur critique de la figure de Sade en tant que mise en lumière de tout le mal que l'homme est capable de rendre.

2. Corpus, actions discursives et champs méthodologiques

Sade deviendra donc pour nous un opérateur de lisibilité des tensions à l'œuvre entre la fiction et l'institution politique du corps social. Ce qui de Sade nous permettra d'ancrer notre problématique ne se limite pas à une image abstraite de sa figure : cette dernière sera éclairée à partir d'un corpus spécifique, partagée entre les textes écrits par Sade et ceux qui témoignent de la réception de sa figure dans le corps des discours littéraires, critiques, philosophiques, mais aussi cliniques et psychanalytiques. Je voudrais d'emblée présenter les objets qui seront lus, les actions discursives mises en scène, ainsi que les champs méthodologiques à partir desquels je déclinerai ma lecture de Sade.

2.1 Lire Sade

Avant de s'engager dans l'analyse du texte de Sade, il aura bien évidemment fallu le lire, mais surtout déterminer stratégiquement quelles portions du corpus sadien allaient devoir retenir notre attention. La constitution de notre problématique se profilant suivant l'horizon des textes de Sade les plus commentés par la tradition critique des XIX^e et XX^e siècles, les romans publiés par Gallimard dans la collection « Bibliothèque de la Pléiade » se sont imposés à notre recherche. En ne mentionnant que les textes étudiés de manière extensive, notre corpus tiré de la Pléiade est d'une part constitué de textes qui sont parus longtemps après la mort de Sade, soit *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage* (1785) et *Les Infortunes de la vertu* (1787), et d'autre part des grands textes qu'il tint à publier clandestinement, c'est-à-dire *Justine ou les Malheurs de la vertu* (1791), *La Philosophie dans le boudoir* (1795) et enfin *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu* (1799) suivi de *Histoire de Juliette ou les prospérités du vice* (1801). Absents des trois volumes de la Pléiade préparés par les soins de Michel Delon, certains textes que Sade s'est engagé à signer au grand jour viendront appuyer le contraste entre sévices clandestins et action publique : ce sont

principalement la pièce de théâtre *Oxtiern ou les dangers du libertinage* (1791), ainsi que des nouvelles tirées du recueil *Les Crimes de l'amour* (1800), qui contient aussi l'*Idée sur les romans*.

La complexité de cette opération qui consiste à lire Sade ancre de ce fait notre recherche dans une première action discursive directrice : celle-ci s'enclenche dans nos deux chapitres d'ouverture. Le caractère introductif de notre premier chapitre gravite thématiquement autour de la canonisation de Sade en Pléiade; c'est là toute la question de l'*édition* qui entre en jeu. Le chapitre suivant poursuit la réflexion en analysant les paramètres de la *censure*, telle qu'elle détermine aussi bien les formes de l'écriture que la mise en circulation du texte sadien, son accessibilité et sa lecture.

2.2 Dire Sade contre l'interdit de lecture : pour une historiographie du discours transgressif

Cependant, notre deuxième chapitre engage en même temps notre seconde action discursive fondatrice : *dire Sade*. En traçant une *historiographie du discours transgressif*, nous suivrons chronologiquement les effets causés par la saillie traumatique de Sade dans la culture française. Nous serons attentifs au fait que c'est en *parlant* de Sade que les contemporains ont entrepris de négocier la tension générée par son apparition dans le discours des Lumières. Cette thèse s'inscrit par là dans une vision de l'*histoire* instaurée par Michel Foucault, mise de l'avant par Paul Veyne et pratiquée par Arlette Farge; cette vision se déploiera en tant que sensibilité à l'investissement du désir du scripteur de l'histoire dans la reconstitution discursive du matériau historique.

S'appuyant donc sur une compréhension historique des effets de la censure sur la constitution initiale du scandale, notre troisième chapitre enclenchera la réflexion à partir d'un corpus secondaire capable d'illustrer la réception de Sade dans le corps des pratiques littéraires. Construit comme une série généalogique susceptible de nous dévoiler progressivement la modulation des traits de la figure de Sade à travers l'histoire de la culture occidentale du début du XIX^e siècle à notre époque contemporaine, ce corpus orientera notre propos jusqu'à la fin de notre cinquième chapitre sans nécessairement se borner aux limites de la création littéraire. Que l'on nous permette ici d'éviter d'énoncer toute l'ampleur de cette section de notre corpus, pour n'en tirer que l'énumération des principaux ancrages autour desquelles s'ordonnera ce pan de notre réflexion : Stendhal,

Joris-Karl Huysmans, Richard von Krafft-Ebing, Guillaume Apollinaire et les surréalistes, Georges Bataille, Pauline Réage, Jean Benoît, Bernard Noël et enfin Sasha Grey.

Une constante attention portée à la modulation des valeurs de l'*interdit de lecture* dans la circulation du savoir viendra soutenir notre parcours afin d'articuler la portée sociopolitique de cette réception de la figure de Sade. Dès le premier chapitre, la *psychanalyse* se sera intégrée à notre démarche en tant qu'axe méthodologique pouvant offrir au lecteur une emprise sur l'ambiguïté de l'*attraction* vers un objet qui suscite avant tout une *répulsion*. Influencée par la pratique de la psychanalyse mise en scène par la pensée de Bataille, notre fouille archéologique concernant l'évolution de la figure de Sade et des avatars du sadisme s'avère prioritairement préoccupée par une perspective *phylogénétique*; notre posture se tient plus près de la phylogénèse que de l'ontogénèse en ce qu'elle s'arrime davantage aux structures qui voyagent à travers l'évolution de l'espèce humaine qu'à celles qui déterminent les processus d'évolution de l'individu.

Suivant la mise en rapport de cet intérêt *anthropologique* avec la réalisation historique des fascismes au XX^e siècle, la réception de la psychanalyse par la *sociologie* commencera à nous intéresser plus activement à partir de notre cinquième chapitre, là où une hypothèse fondatrice de Norbert Elias permet d'établir un parallèle entre le surmoi freudien et la formation de l'*autocontrainte*.

2.3 Penser Sade

Mais ce faisant, j'aurai déjà entrepris de *penser Sade*. Le parcours des cinq premiers chapitres aurait probablement suffi à remplir les exigences du discours universitaire; or, je n'ai su trouver la force de l'entreprendre qu'en écoutant l'impérieuse nécessité que la lecture de Sade a fait germer en moi : les fondations de mon projet reposent sur un sol vacillant, que l'institution du savoir se garde généralement d'interroger. Si *penser* implique un regard qui ne peut souffrir de voir par procuration, ce n'est qu'après avoir traversé les manifestations historiques de la force d'attraction de Sade que je me serai autorisé à revenir développer le sens de ma propre attirance. Engager le jeu de la figure dans mon activité d'écriture correspond en ce sens à la troisième grande action discursive dont procède ma recherche. J'avais en prévision de cela construit un corpus manifestant l'évidence d'un rapport indélébile tissé entre la circulation de l'énergie pulsionnelle et

l'organisation sociopolitique du corps social. Les mots d'Alexandre Kojève commentant *La Phénoménologie de l'esprit* se sont illuminés dans mon esprit comme une étoile guide lorsque j'ai réalisé que Sade parlait *d'une action qui ne peut satisfaire le désir que par la négation de l'objet désiré*³. La force conceptuelle d'une *philosophie critique* est venue appuyer ma démarche là où mon intuition germinale impliquait de lire sur la scène du politique ce que la fiction de Sade dit du trajet pulsionnel avide de la destruction de l'objet du désir. Tel qu'il assimile les forces de propagation à la contrainte de destruction, la pulsion de vie à la pulsion de mort, le registre de la semence à celui du déchet, ce trajet de la pulsion porte sur la scène du collectif la valeur fondatrice de l'énergie négatrice figurée par Sade sous les traits de la jouissance sexuelle.

Si la figure qui émerge dans le jeu de la lecture saute aux yeux avec une force de conviction, il appartient alors au lecteur d'en justifier la position dans l'ordre des discours. Afin de soutenir la formulation de cette intuition, les champs théoriques venant nourrir ma réflexion ont dû se multiplier : l'accumulation des points de vue de l'histoire, de la sociologie et de la psychanalyse m'a mené à penser la figure de Sade selon des perspectives propres à *l'économie*. Confronté au sens pluriel des implications économiques de l'écriture de Sade – la position déterminante de l'argent en regard de la réalisation de la jouissance n'en est qu'un aspect – j'ai été incité à reprendre en un long chapitre final la chronologie parcourue dans les cinq premiers, et ce afin de la réinvestir à partir du lexique et des concepts propres à *l'économie politique* moderne, au sens acquis par cette expression depuis Adam Smith, et que Karl Marx a transformé à sa suite.

On me mettra à charge le fait de m'être moins attardé à dire *ce dont il en retourne* chez Sade qu'à *faire* quelque chose avec les figures que son texte présente au lecteur : je n'ai pas la prétention d'avoir restitué sa pensée, mais seulement d'être parvenu à déjouer l'abîme où s'enlise la tentation qui cherche à faire sienne la pensée d'un autre.

³ « À l'encontre de la connaissance qui maintient l'homme dans une quiétude passive, le Désir le rend inquiet et le pousse à l'action. Étant née du Désir, l'action tend à le satisfaire, et elle ne peut le faire que par la "négation", la destruction ou tout au moins la transformation de l'objet désiré : pour satisfaire la faim, par exemple, il faut détruire ou, en tout cas, transformer la nourriture. Ainsi, toute action est "négatrice" » (Alexandre Kojève, *Introduction à la lecture de Hegel* [1933-1939], éd. Raymond Queneau, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1947, pp. 11-12).

3. La transgression à la lumière des supplices

La transgression sadienne est le geste fondateur de la loi blasphématoire qui arrime la jouissance du sujet; voilà le point de départ de ma confrontation à la pensée de Sade. La profanation charnelle fonde la primauté de cette loi négatrice comme ascendant de l'impératif catégorique de jouissance sur l'universalité formelle de la loi morale. Violentant la volonté philosophique qui vise l'entente possible entre l'homme et son prochain, les figures de Sade nient l'unité abstraite de l'accord entre le signifiant et l'idée, le langage et le corps, les mots et les choses; la représentation transgresse là le contrat langagier des Lumières, que l'on peut concevoir comme mise au silence du corps par l'autorité du signe. À partir de là, le lecteur peut s'engager à penser la prégnance matérialiste de cette souveraineté de la loi de jouissance postulée chez Sade.

Le renversement de la Raison des Lumières par le texte sadien renvoie à la violence historique des supplices comme à la décharge obscène dont procède l'incarnation de la loi. L'intuition motrice de ma recherche s'accroche à un pari discursif, qui positionne le texte de Sade comme sédimentation d'une force pulsionnelle inhérente à la violence déployée par la contrainte politique du pouvoir. Lorsque la représentation sadienne bafoue l'interdit en jouissant de la transcendance à souiller, se dénude aux yeux du lecteur la tension d'une violence qui sévit dans l'histoire.

La lumière des supplices rayonne selon cette fuite de la consistance qui borde l'abîme séparant les mots des choses. L'intuition d'une ouverture du discours sur l'abîme du réel a guidé mon regard à travers les écueils du parcours; elle a en outre fomenté en moi la motivation qui m'aura permis de mener mon ambition à terme.

Chapitre premier

Éditer et lire Sade contre la tentation du bûcher

1785-1990

Dans une œuvre d'art, la critique [*die Kritik*] cherche la teneur de vérité [*Wahrheitsgehalt*], le commentaire [*der Kommentar*] le contenu concret [*Sachgehalt*]. Ce qui détermine le rapport entre les deux est cette loi fondamentale de toute œuvre littéraire : plus la teneur de vérité d'une œuvre est significative, plus son lien au contenu concret est discret et intime. Par conséquent, si les œuvres qui se révèlent durables sont celles justement dont la vérité est plus profondément immergée dans le contenu concret, au cours de cette durée les éléments réels frappent d'autant plus l'observateur qu'il dépérissent dans le monde. Teneur de vérité et contenu concret, initialement unis, apparaissent donc, à mesure que l'œuvre dure, comme toujours plus divergents, car, si le second reste toujours aussi caché, la première perce. Plus le temps passe, plus l'exégèse de ce qui dans l'œuvre frappe et déconcerte, c'est-à-dire son contenu concret, devient pour tout critique ultérieur une condition préalable. On peut le comparer au paléographe [*dem Paläographen*] devant un parchemin dont le texte pâli est recouvert par les traits d'un écrit plus visible qui se rapporte à lui. De même que le paléographe ne peut que commencer par lire ce dernier écrit, le critique [*der Kritiker*] ne peut que commencer par le commentaire. Et d'emblée il y puise un critère inappréciable pour son jugement : alors seulement il peut poser la question critique fondamentale : l'apparence de la teneur de vérité tient-elle au contenu concret, ou la vie du contenu concret tient-elle à la teneur de vérité? Car, en se dissociant dans l'œuvre, ils décident de son immortalité. En ce sens l'histoire des œuvres prépare leur critique et ainsi la distance historique [*historische Distanz*] en augmente la puissance [*Gewalt*]. Si, en guise de métaphore, on compare l'œuvre qui grandit à un bûcher enflammé, le commentateur [*der Kommentator*] se tient devant elle comme le chimiste [*wie der Chemiker*], le critique comme l'alchimiste [*gleich dem Alchemisten*]. Alors que pour celui-là bois et cendres restent les seuls objets de son analyse, pour celui-ci seule la flamme est une énigme, celle du vivant. Ainsi le critique s'interroge sur la vérité, dont la flamme vivante continue de brûler au-dessus des lourdes bûches du passé et de la cendre légère du vécu¹.

¹ Walter Benjamin, « *Les Affinités électives de Goethe* » [1922], *Œuvres I*, trad. Maurice de Gandillac, Rainer Rochlitz et Pierre Rusch, Paris, Gallimard, 2000, pp. 274-275. Les termes allemands sont vérifiés dans *Goethes Wahlverwandtschaften* [1922], Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, 1955, pp. 5-6; leur présence entend appuyer la littéralité de la traduction française.

1. Le cuir doré de la reliure telle qu'elle se referme sur l'écriture-déchet

1.1. L'or amovible de la collection banale

Je déménage souvent. Je suis donc fréquemment forcé d'emballer, de déballer, de regarder mes livres. Ces gestes ne correspondent pas pour moi à celui qui renoue avec des objets trop longtemps privés de lumière : je ne parle d'aucun « désordre de caisses éventrées, dans une atmosphère saturée de poudre de bois, sur un sol jonché de papiers déchirés, au milieu de piles de volumes exhumées depuis peu à la lumière du jour depuis deux années d'obscurité »². La cinétique par où ma bibliothèque se déforme et se reforme canalise les flux de mon hygiène de lecture. Comme l'esprit névrotique du collectionneur se réfléchit dans l'organisation des objets qui l'entourent³, je pense en interrogeant les cadavres de pensée auxquels s'accrochent mes yeux. Je n'écris jamais seul, mais je ne peux écrire qu'à partir des trous laissés ouverts par l'inachèvement de la parole de l'autre.

La logique par où mes livres se côtoient toujours différemment renvoie à la place que j'essaie de leur donner dans mon esprit. Je *joue* au collectionneur, mais chaque livre déménagé suffit à éveiller mon attention, en ce que je l'envisage le plus souvent pour l'adosser à un autre, ou pour l'intégrer à une pile. La classification ne m'ennuie pas; elle relance ma réflexion. Soupeser les Pléiades de Sade me confronte à de multiples possibilités d'accouplement. Il est frappant de voir combien d'auteurs ayant marqué la tradition critique du XX^e siècle se sont nourris de Sade. Ces Pléiades sont nomades. Elles peuvent se glisser entre Theodor W. Adorno et Georges Bataille, Maurice Blanchot et Michel Foucault, Jacques Lacan et Gilles Deleuze, Roland Barthes et Pierre Klossowski. Non pas que toutes les positions puissent se valoir : l'intervalle Sade fonctionne comme un abîme interdisciplinaire où le littéraire arrive à terme chargé du poids de l'histoire, de la philosophie, de la psychanalyse, de l'anthropologie, de la sociologie. S'avancant dans le monde entre les reflets de ses constructions, se prenant pour objet à travers les fictions qui le lient à ses créations, l'homme jette son regard à travers un espace habité par les signes

² Walter Benjamin, « Je déballe ma bibliothèque. Une pratique de la collection » [1931], dans *Je déballe ma bibliothèque. Une pratique de la collection*, trad. Philippe Ivernel, Paris, Payot & Rivages, coll. « Rivages poche / Petite bibliothèque », 2000, p. 41. Sur la collection, Benjamin a aussi écrit des notes rassemblées sous le titre « Le collectionneur », *Paris, capitale du XIX^e siècle. Le Livre des Passages*, [1939], trad. Jean Lacoste, Paris, Éditions du Cerf, 1993, pp. 220-229.

³ Cf. Jean Baudrillard, « Le système marginal : la collection », *Le Système des objets*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1968, pp. 120-150.

qu'il y dessine lui-même. Il interroge en s'interrogeant et coule le béton friable de ses jugements.

Le rehaussement de la crédibilité scientifique de la collection de la Pléiade rapporte à la figure d'un auteur une certaine notoriété institutionnelle du seul fait de sa publication dans cette collection : cette dernière marque aujourd'hui à la fois une consécration populaire et spécialisée. Or, je me demande sans cesse : comment Sade a-t-il pu aboutir en Pléiade? Car le fait est là : je lis Sade en Pléiade, dans les trois volumes (1990, 1995 et 1998) de la savante édition critique dirigée par Michel Delon⁴, deux siècles après la première publication de *Justine*⁵. Entre l'érudition avec laquelle Delon a pu éditer publiquement ce roman et le circuit clandestin qui longtemps rendait seul possible sa circulation, s'est progressivement opéré un travail d'intellectualisation de la violence sadienne. Mais encore a-t-il fallu qu'une pratique d'ingestion de l'écriture de Sade se développe : la lecture de *Justine* et de *Juliette* est longtemps apparue comme une activité aussi déviante que celle des libertins sadiens, lorsqu'ils se plaisent à avaler les déjections de leurs victimes.

1.2. L'empan de l'histoire critique

Je veux ici donner un bref aperçu du chemin parcouru entre la répulsion et l'assimilation culturelle. La figure de Sade s'est développée à l'intérieur d'un périmètre de lecture où la volonté de propreté culturelle circonscrit la saleté dans un procès de conjuration. Mais la persistance des miasmes sadiens a fini par ouvrir la préoccupation critique à d'autres perspectives que celle de la répulsion instinctive devant l'épanchement de l'ordure. Relayant la censure du XIX^e siècle, l'apologie des surréalistes a permis de faire résonner une portée collective par-delà le premier degré de lecture qui enferme

⁴ Sade, *Œuvres*, 3 vol., éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade » :
 I (1990) : *Dialogue entre un prêtre et un moribond* [1782] - *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage* [1785] - *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* [1795]; précédé d'une « Introduction » de Michel Delon et de « Sade philosophe » de Jean Deprun.
 II (1995) : *Les Infortunes de la vertu* [1787] - *Justine ou les Malheurs de la vertu* [1791] - *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu* [1799].
 III (1998) : *La Philosophie dans le boudoir* [1795] - *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice* [1801].

Pour le bicentenaire de la mort de Sade, un quatrième volume est venu repléiader *Les Cent Vingt Journées de Sodome*, *Justine* et *La Philosophie dans le boudoir* (cf. *Justine et autres romans*, éd. Michel Delon et Jean Deprun, préface de Michel Delon, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2014).

⁵ La première édition de *Justine ou les malheurs de la vertu* paraît en 1791 en deux volumes avec la mention « en Hollande, chez les libraires associés ».

l'explosion sadienne dans l'anomalie individuelle d'une perversion solitaire, exceptionnelle, isolée. Dès lors, il devenait possible de lire le texte de Sade comme le puissant témoignage d'une *solidarité* : *Sade mon prochain*, disait Klossowski en 1947⁶. Le sérieux des analyses canoniques de Klossowski, Blanchot et Bataille a dès lors inscrit la critique des préoccupations sadiennes au cœur de la pensée française du XX^e siècle : c'est bel et bien dans l'urgence critique qui animait le monde intellectuel français à la fin des années 1940 qu'Éric Marty voit l'émergence du « sérieux » relatif à la réception de Sade⁷. Après quelques décennies de débats marqués par l'inclusion de l'expérience de Sade aux projets de Bataille, Blanchot, Foucault, Lacan, Deleuze et Barthes, on assiste selon Marty à « l'effacement de Sade »⁸, c'est-à-dire au recul de l'intérêt de la critique à saisir le texte sadien comme ouverture intime de l'investissement intellectuel. Au seuil des années quatre-vingt, les nombreux écrits qui continuent de lui être consacrés ne constituent plus « un dialogue avec Sade » ; ce sont plutôt « des discours sur Sade »⁹. C'est néanmoins dans cette décennie que Jean-Jacques Pauvert entamait en collaboration avec Annie Le Brun la dernière collection des *Œuvres complètes*¹⁰ ; en guise de « préface », Le Brun donnait l'imposant livre *Soudain un bloc d'abîme, Sade*¹¹. Peu avant la complétion de cette édition en quinze volumes, la violence sadienne échouait dans la douceur du papier bible de la Pléiade.

1.3. La surface du discours et l'énigme de son étendue

De l'égotisme à la reliure dorée, tel est donc l'empan critique par où la figure de Sade s'est historiquement modelée. Par-delà la Pléiade, une certaine marchandisation tend aujourd'hui à banaliser le signifiant « Sade » à même la circulation des marchandises à tendance érotique. En témoigne ce récent livre d'images de Franck Secka, où le lecteur dévoile des sexes en tirant des languettes selon le principe du *pop-up*¹². La vulgarisation de

⁶ Cf. Pierre Klossowski, *Sade mon prochain*, Paris, Seuil, coll. « Pierres vives », 1947.

⁷ Cf. Éric Marty, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux?*, Paris, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 2011, p. 22.

⁸ *Ibid.*, p. 410.

⁹ Cf. *ibid.*, p. 411.

¹⁰ Cf. Sade, *Œuvres complètes*, éd. Jean-Jacques Pauvert et Annie Le Brun, Paris, Pauvert, 1986-1991, 15 vol.

¹¹ Cf. Annie Le Brun, *Soudain un bloc d'abîme, Sade*, Paris, Pauvert, 1986.

¹² Cf. Frank Secka, *Sade Up*, Arles, Éditions du Rouergue, 2011. Faut-il rappeler que les livres utilisant cette technique sont généralement destinés aux enfants? L'aspect ludique du projet de Secka a le mérite d'avouer qu'aujourd'hui, la subversion libertine circule parfois dans le discours public en fonction d'un véritable

la figure de Sade sur le marché culturel fait dorénavant partie du cadre de la réception : les éditions de poche de *La Philosophie dans le boudoir* et de *Justine*, qui côtoient de pauvres fictions classées avec elles dans la section « Littérature érotique » de certaines librairies, ne sont plus les seuls produits « sadiens » accessibles à un prix modique. L'influence de la figure de Sade sur les pratiques artistiques du XX^e siècle a fortement contribué à la pluralisation de ses modes de circulation, qui ont fini par infiltrer les discours habitant un espace public qui lui avait longtemps été unilatéralement hostile. Aussi vaste que difficilement intelligible dans son ensemble, la visibilité grandissante de cette influence semble évidemment contrecarrer le refoulement de la figure de Sade vers une vague image de déchet. Si Sade a nourri certains flux de production artistique, sa digestion par de nouvelles formes a de son côté redéfini le regard des organes de réception. Le littéraire porte à juste titre une insigne responsabilité dans ce processus, mais l'on ne saurait oublier l'impact de la réception cinématographique, du théâtre, ainsi que celle des arts visuels¹³. Il n'est pas jusqu'à la bande dessinée qui n'ait été investie par l'image de Sade¹⁴.

Dans la mesure où plusieurs avatars de la figure de Sade sont disséminés dans le corps de sa réception, il faut reconnaître la nécessité de s'attarder à l'ordre historique du commentaire. Suivant la métaphore de Walter Benjamin citée en exergue au présent chapitre, ce n'est qu'après avoir saisi la surimpression du commentaire sur le texte original que le critique peut évaluer la profondeur de son *Wahrheitsgehalt*, de son « contenu de vérité », de sa « teneur de vérité »¹⁵. Si, comme Foucault le soulignait dans la préface à la *Naissance de la clinique*, le commentaire est bien une manière de *dire* l'objet, de prendre la parole à sa place afin d'en faire un témoin herméneutique et de « redire ce qui n'a jamais été énoncé »¹⁶, il importe pour nous d'appréhender attentivement sous quelles pressions

procès d'infantilisation du lecteur.

¹³ Dans son essai « Sade après Sade », contenu dans le premier volume de son ouvrage *Les Vies de Sade*, Paris, Éditions Textuel, 2007, pp. 103-134, Michel Delon donne un recensement assez exhaustif, thématiquement et chronologiquement organisé, des principales œuvres tributaires de Sade qui appartiennent à ces divers médiums.

¹⁴ Voir par exemple Jean Dufaux et Griffo, *L'Aigle, mademoiselle*, Grenoble, Éditions Glénat, 1991.

¹⁵ Le terme *Wahrheitsgehalt* est plus souvent littéralement traduit par « contenu de vérité », notamment par les traducteurs d'Adorno, qui usera aussi de ce concept (voir par exemple sa *Théorie esthétique* posthume [1970], trad. Marc Jimenez, Paris, Klincksieck, coll. « Esthétique », 1974, pp. 12-13). Je me tiendrai cependant plus près de l'expression « teneur de vérité », d'abord par souci de proximité envers la traduction utilisée, mais surtout pour dégager un sens qui ne soit pas contraint dans une opposition entre forme et contenu.

¹⁶ Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1963, p. 14.

variables il a été possible d'écouter Sade parler pendant deux siècles. Quant à « la flamme vivante »¹⁷ de l'énigme sadienne, je ne pourrai pour l'instant envisager de la penser que dans la mesure où elle traverse l'histoire à la recherche de combustible.

2. Appétits

2.1. Indigestion et ordre conjuratoire

Au XIX^e siècle, le premier degré de lecture de la fiction sadienne s'impose, et l'image de son caractère indigeste domine le monde littéraire. En présentant « les principales œuvres du Marquis de Sade » comme « les écrits de ce phénoménal et célèbre ordurier »¹⁸, l'anonymat d'une bibliographie commentée parue dans les années 1830 condense bien la contrainte discursive de l'époque. Les témoignages qui n'assimilent pas le texte de Sade au déchet demeurent aussi exceptionnels qu'évasifs : le dossier du procès où se confondent l'homme et l'œuvre n'a jamais été rouvert depuis l'internement de Sade à Charenton au début du siècle. De fait, la critique n'ose parler ouvertement de Sade qu'en empruntant le monologue de condamnation d'un juge qui a déjà rendu son verdict. Ainsi de Jules Janin :

Voilà un nom que tout le monde sait et que personne ne prononce, la main tremble en l'écrivant, et quand on le prononce, les oreilles vous tintent d'un son lugubre. Entrons si vous l'osez dans cette mare de sang et de vices. Il faut un grand courage pour aborder cette biographie, qui pourtant tiendra sa place parmi les plus souillées et les plus fangeuses. Prenons donc notre courage à deux mains, vous et moi. Nous accomplirons ensemble cette œuvre de justice : nous allons poser une lampe salutaire au bord de ce précipice infect, afin qu'à l'avenir nul imprudent n'y tombe¹⁹.

L'indigestion de Janin – ce littéraire altruiste qui offre de se gâter l'estomac pour le bien public – est de connivence avec la répulsion de l'autorité responsable de la dernière arrestation de D.A.F. de Sade. La figure où se cristallise cette première impression de réception transparait dans un austère dessin attribué à Paul Cousturier²⁰, où Napoléon Bonaparte est représenté, conformément à l'image populaire, jetant un exemplaire de

¹⁷ Walter Benjamin, « *Les Affinités électives de Goethe* », *Œuvres I*, *op. cit.*, p. 275.

¹⁸ « Bibliographie des Œuvres du marquis de Sade », précédant Jules Janin, « Le Marquis de Sade », suivi de « La Vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade » par le Bibliophile Jacob, Paris, chez les marchands de nouveautés, 1834, p. v. Cette édition ne peut qu'être antidatée : les deux principaux textes auxquels se joint ladite bibliographie commentée sont d'abord parus dans la *Revue de Paris*. Signé « Paul L. Jacob, bibliophile », le texte de Paul Lacroix ne paraît qu'en 1837 (tome trente-huitième, pp. 135-144), et il se présente comme une réponse au texte de Janin (tome douzième, déc. 1834, pp. 32-70).

¹⁹ Jules Janin, « Le Marquis de Sade », *Revue de Paris*, *op. cit.*, p. 32.

²⁰ Ce dessin figure en couverture du journal *L'Omnibus*, n° 621, 1889; voir annexe I.

Justine au feu. Il faut certainement lire en surimpression sur cette image la formule que le comte de Las Cases place dans la bouche de l'empereur, lorsqu'il rapporte que ce dernier aurait considéré *Justine* comme le « livre le plus abominable qu'ait enfanté l'imagination la plus dépravée »²¹. La doxa de l'époque rayonne : tout doit être mis en œuvre pour que la biographie et les écrits de Sade soient retirés de la libre circulation. Motivée par une répulsion qui s'apparente à l'énergie que l'homme civilisé mobilise afin de soustraire ses excréments à sa propre vue, l'attitude gouvernante du XIX^e siècle à l'égard de Sade participe du « fantasme intrépide [...] d'éliminer si parfaitement le déchet qu'il n'en restât rien »²². Mais si faire servir Sade de combustible au feu de la censure élimine la possibilité de la lecture publique de son texte, la cendre du livre oblitère sa figure pour la restituer à l'imaginaire populaire sous le masque du sadisme. Il faudra toutefois attendre l'ouverture d'une pratique de lecture publique afin que les conditions critiques permettent de nuancer les implications du concept clinique de sadisme au sein de la représentation sadienne. Malgré les barrages, les livres de Sade circulent tout de même, mais principalement sous le manteau. L'ampleur de la répulsion par où Janin assimile le texte au biographique atteste que la construction de cette figure du déchet ne se laisse pas réduire à la volonté normative qui modèle son évacuation : le feu intéresse toujours moins que le livre qu'il brûle. On cache des exemplaires qui s'échangent à fort prix : la merde vaut déjà son pesant d'or.

Cette problématique de la circulation souterraine du nom se réfracte dans le blanc avec lequel la signature de Sade marque la postérité. Donatien-Alphonse-François de Sade n'a non seulement jamais signé ses textes les plus empreints de violence²³, mais il a aussi toujours nié avoir écrit ceux parus de son vivant. Devant l'évidence d'une liberté qui lui serait retirée s'il avouait publiquement avoir écrit *Justine*, la dénégation s'imposait. Dans *l'Idée sur les romans*, texte qu'en 1800 il donne en guise de préface à son recueil de nouvelles *Les Crimes de l'amour*, quant à lui ouvertement signé « D. A. F. Sade », l'auteur parle en son propre nom :

²¹ Comte de Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, vol. II, éd. Gérard Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1956, p. 360.

²² Dominique Laporte, *Histoire de la merde*, Paris, Christian Bourgois, 1978, p. 25.

²³ *Justine ou les Malheurs de la vertu* (1791), *La Philosophie dans le boudoir* (1795), *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu* (1799) et *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice* (1801) sont tous parus anonymement. *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage* (1785) et *Les Infortunes de la vertu* (1787, première version de *Justine*) n'ont tous deux été publiés pour la première fois qu'au XX^e siècle, respectivement en 1904 et en 1930.

Qu'on ne m'attribue donc plus, d'après ces systèmes, le roman de *J...* : jamais je n'ai fait de tels ouvrages, et je n'en ferai sûrement jamais; il n'y a que des imbéciles ou des méchants qui, malgré l'authenticité de mes dénégations, puissent encore me soupçonner ou m'accuser encore d'en être l'auteur²⁴.

Décalé par rapport aux possibles publics de son époque, le texte sadien sort des imprimeries tel un déchet inavouable : d'un siècle à l'autre, une plume est passée de la contrainte de l'anonymat comme condition de sa circulation à l'encensement de son nom, que la critique du XX^e siècle a travaillé à réhabiliter à la bourse du savoir. Comment une écriture contrainte à des éditions clandestines assimilées à l'ordure par les autorités françaises contemporaines est-elle devenue disponible à la légitime délectation du lecteur jouissant du confort manuel d'un papier bible relié « en pleine peau, dorée à l'or fin 23 carats »²⁵? Comment comprendre le fait que la violence sadienne fasse maintenant légitimement partie du canon de la littérature française? Comment saisir la levée de l'interdit et du tabou qui ont pesé sur le nom de Sade et sur sa *signature* pendant tout le XIX^e siècle? Doit-on vraiment voir là les effets d'une *lecture* généralisée, ou seulement ceux d'une nouvelle manière de ne pas lire Sade?

Le signifiant « Sade » constitue de fait un opérateur de lisibilité privilégié afin d'aborder les processus qui participent à la refonte des critères d'intégration d'une œuvre aux lettres françaises. Le relief variable de la figure de Sade se module suivant une dynamique dont je voudrais retracer les impulsions dans le savoir moderne : il en va du principe de redéfinition d'un corpus canonique. L'évolution de la perception relative à la subversion sadienne donne le pouls d'une constante métamorphose des « procédures d'exclusion » dont Foucault parlait en 1970²⁶ : l'inclusion de l'œuvre de Sade au canon de la littérature française témoigne de la redéfinition du principe organisateur de la légitimité du discours littéraire. Sans aller jusqu'à coïncider avec le *plagiat par anticipation*

²⁴ Sade, *Idée sur les romans*, dans *Les Crimes de l'amour* [1800], *Œuvres complètes*, tome dixième, Paris, Pauvert, 1988, p. 80.

²⁵ Ainsi que le stipule l'achevé d'imprimer figurant en clôture d'une Pléiade de la nouvelle génération.

²⁶ Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1971, p. 11. Dans sa conférence inaugurale au Collège de France, Foucault traite de trois grands systèmes d'exclusion – « la parole interdite, le partage de la folie et la volonté de vérité » (p. 21) – en fonction d'une hypothèse qui estime « que dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité » (pp. 10-11). Il est permis d'envisager qu'historiquement, Sade ait été affecté par ces trois systèmes d'exclusion; mais je me réfère surtout au premier, à savoir l'interdit.

théorisé par Pierre Bayard²⁷, la réhabilitation du nom de Sade permet de penser comment l'histoire littéraire revisite périodiquement ses positions antérieures en faisant germer de nouvelles pratiques discursives capables d'appréhender des configurations d'écriture initialement indigestes. Avec Barthes, je vois comment « le règne des formules, le renversement des origines, la désinvolture qui fait venir le texte antérieur du texte ultérieur »²⁸ n'est fantasme de lecture que dans la mesure où la force du fantasme possède une efficience historique bien propre.

L'époque est pour nous révolue où il fallait fixer Sade dans *un* rôle discursif : fou, libertin, pervers, révolutionnaire, écrivain, poète, philosophe, moraliste; dans la mesure où la critique a justifié chacune de ces dénominations, la figure de Sade est bel et bien *devenue* le résultat des interactions entre différentes appellations. Il importe maintenant d'aborder le signifiant « Sade » comme un opérateur discursif où se sont aiguisées les saillances de ce principe dynamique qui module le corps de l'interdit, qui détermine ce qui peut être dit et qui génère les paramètres d'acceptabilité de la représentation. À travers la réception du texte de Sade, le cadre d'une légitimité s'est manifestement redéfini.

2.2 L'ingestion du déchet de l'histoire

« L'enfer sur papier bible » : le slogan publicitaire qui accompagne en 1990 la parution du premier des trois volumes des *Œuvres* de Sade en Pléiade contraint la légitimité de la fiction sadienne dans le pouvoir de séduction d'une formule oxymorique. Dans un petit texte réagissant à cette entreprise de publication, Philippe Sollers s'indigne devant cette phrase publicitaire de l'éditeur Gallimard :

Sans banalisation ni provocation, Sade a sa place dans la Bibliothèque de la Pléiade²⁹.

La critique est bien entendu fatiguée de tirer sur l'ambulance qui mène Sollers d'une plate-forme médiatique à l'autre. Or, il faut reconnaître à son indignation le mérite de

²⁷ Pierre Bayard fait germer *Le Plagiat par anticipation* (Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 2009) dans une réflexion sur l'activité de la lecture : il s'agit de voir comment un texte chronologiquement ultérieur peut venir reconfigurer les possibles de lecture d'un texte antérieur. Dans le cas qui nous occupe, cela revient à dire que Sade ne peut plus être lu de la même manière après ses réfractations dans les corpus littéraires et critiques du XX^e siècle.

²⁸ Roland Barthes, *Le Plaisir du texte*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1973, p. 50.

²⁹ Cité par Philippe Sollers, « Sade, aujourd'hui » [1994], *Liberté du XVIII^{ème}*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1996, p. 61.

relever le côté suspect de cette consécration qui fait basculer la force subversive de Sade dans le giron de l'exemplarité littéraire. Et ce, même si une décennie plus tard, dans un compte-rendu des *Vies de Sade* de Delon, Sollers revendique la paternité du projet mené à bien par Delon³⁰; à peine quelques lignes plus loin, il réussit même à conserver sa contenance en reniant le geste d'édition de la Pléiade selon une récupération de la question posée par Simone de Beauvoir plus d'un demi-siècle plus tôt³¹ :

La rime est là : Sade, Pléiade. Faut-il brûler cette Pléiade ? Je m'étonne que personne ne l'ait encore proposé³².

Au bout du compte, peu importe que l'auteur de « Sade dans le texte »³³ se retourne grossièrement contre l'objet de sa fascination en nageant maladroitement dans l'ambiguïté de ses remarques envers Delon : la valeur de ce « Sade, aujourd'hui » demeure tout à fait locale.

Cette valeur s'illustre comme refus unilatéral d'accorder quelque pertinence que ce soit à l'édition de Sade en Pléiade. Il est vrai que ce refus exprime un point de vue si peu nuancé que le lecteur finit par redouter le canular; mais du moment que l'indignation de Sollers est investie comme signe d'un soulèvement contre l'aplanissement de la force subversive de la représentation dans l'économie imagologique néolibérale, une réflexion sur les implications discursives de la pléiadisation de Sade s'impose. Il y a lieu d'envisager la flétrissure de la subversion littéraire : peut-être que quelque chose nous contraint à lire Sade hors du *risque* que Sollers semble regretter.

Après avoir cité un passage des *Cent Vingt Journées de Sodome* – où la passion d'un libertin consiste à arracher les testicules d'un individu pour les lui faire manger³⁴ – Sollers

³⁰ « Michel Delon, le subtil et précis éditeur de Sade dans la Pléiade, fait semblant de croire, dans son histoire de la réception des œuvres du Divin Marquis, que je mets de temps en temps des perruques du XVIII^e siècle pour mes apparitions médiatiques. Ce dont il ne semble pas avoir eu connaissance, en revanche, c'est que la décision de publier ce monstre sur papier bible a été prise par Antoine Gallimard et moi, fin 1982, dans un avion pour New York » (« De la main de Sade », *Le Nouvel observateur*, n° 2240, 11 oct. 2007). La première phrase de Sollers vise la remarque de Delon le concernant : « Sollers essaie la perruque du marquis, comme celles de Vivant Denon ou bien de Casanova, dans la démultiplication médiatique de ses images » (Michel Delon, « Sade après Sade », *Les Vies de Sade*, *op. cit.*, p. 124).

³¹ Cf. Simone de Beauvoir, *Faut-il brûler Sade?* [1951], Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1955.

³² Philippe Sollers « De la main de Sade », *Le Nouvel observateur*, *op. cit.*

³³ Philippe Sollers, « Sade dans le texte », *Tel Quel*, n° 28 (*La Pensée de Sade*), hiver 1967, pp. 38-50; repris dans *Logiques*, Seuil, coll. « Tel Quel », 1968, pp. 78-96.

³⁴ Il s'agit de la cent-onzième passion meurtrière, faisant partie de la quatrième et plus violente série de passions, qui s'échelonne sur les vingt-huit journées de février, dernier mois de l'entreprise : « Il lui arrache les couilles et les lui fait manger sans le lui dire, puis remplace ces testicules par des boules de mercure, de vif-argent et de soufre, qui lui causent des douleurs si violentes qu'il en meurt. Pendant ces douleurs, il

s'interroge :

Comment se retenir de hurler contre de telles horreurs? Le fait qu'elles puissent être légitimées, récemment, par un éditeur sérieux, dans une collection prestigieuse, est un événement qui en dit long sur la crise de notre société. N'existe-t-il donc plus aucune autorité dans ce malheureux pays³⁵?

Préserver intacte l'autorité de Sollers telle qu'elle s'est développée au sein de la mouvance expérimentale des années soixante relève de l'impossible : ne s'agit-il pas là d'une position suicidaire venant de la part d'un auteur qui peu avant la parution de la Pléiade travaillait encore à répandre l'accessibilité de la lecture de Sade? Sollers n'a pas vraiment beau jeu pour déplorer la dissolution de l'urgence fébrile : le rire est irréprouvable lorsqu'on le regarde en 1987, se plaire à lire ce qu'il y a de plus douillet de Sade en peignoir devant une caméra, qui plus est dans un lit où l'écoute une belle femme en déshabillé³⁶. Après avoir ainsi participé à la grande vague de légitimation de la figure de Sade, Sollers pleure la faiblesse de l'autorité qui tolère la liberté de presse. Mais peut-être ne faut-il saisir là que la fatigue d'une excitation qui ne sait jouir qu'en se butant au garde-fou de la censure... Sans doute malgré lui, ce petit « Sade, aujourd'hui » fait vivre un désir d'homogénéisation des pratiques artistiques. Janin n'est somme toute pas très loin : la violence de Sade empeste ici l'ordure, et Sollers semble vouloir expulser son énigme hors de l'espace public. Sa place se confondrait bel et bien avec les lieux reclus que son écriture sollicite : prison, cachot, caveau se traduisent symboliquement dans l'enfer des bibliothèques, compris comme égout du savoir. Même si on oublie le mauvais goût d'une ironie qui teinte les propos de Sollers d'une provocation réactionnaire, même si on laisse passer le fait qu'il s'amuse peut-être à se laisser jouer par son désir de visibilité médiatique, demeure une conviction hystérique aveugle à la nuance :

De deux choses l'une : ou bien ce livre existe, et il est permis, par exemple, d'en lire des passages entiers à la télévision (aux journaux de vingt heures), à la radio (pendant la journée); d'en reproduire des pages dans les journaux (à la une) et les magazines (avec les illustrations fidèles); ou bien il n'existe pas³⁷.

Encore une fois, ce n'est pas le caractère tranché de l'aberrante dichotomie

l'encule, et les lui augmente en le brûlant partout avec des mèches de soufre, en l'égratignant et en brûlant sur les blessures » (Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage* [1785], *Œuvres I*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1990, p. 367).

³⁵ Philippe Sollers, « Sade, aujourd'hui », *Liberté du XVIII^{ème}*, *op. cit.*, p. 59.

³⁶ Voir le film-performance de Michel Jakar, *Sollers/Sade/Mozart*, Belgique/France, couleur, 56 min, 1987, Radio Télévision Belge Francophone.

³⁷ Philippe Sollers, « Sade, aujourd'hui », *Liberté du XVIII^{ème}*, *op. cit.*, p. 63.

proposée par Sollers qui intéresse. Sa position pose implicitement un enjeu que je voudrais reprendre à mon compte en le formulant ainsi : qu'a-t-on fait de l'insigne *illégitimité* du texte de Sade? On ne le lit certes pas souvent au téléjournal – quoique vraiment, cela serait parfois plus doux que les nouvelles internationales – mais on ne se limite pas pour autant à le lire en privé. À force de parler publiquement de l'insoutenable violence du texte sadien comme d'un objet de savoir, une distance s'est établie entre le lecteur et la possible réalité charnelle des supplices décrits par Sade. Cette distance est aussi, à proprement parler, celle de l'histoire. La légitimité de la production littéraire d'un auteur qui revendiquerait aujourd'hui la paternité de certains supplices sadiens se présenterait forcément selon une problématique différente :

Pendant la nuit, le duc et Curval, escortés de Desgranges et de Duclos, descendent Augustine au caveau. Elle avait le cul très conservé, on la fouette, puis chacun l'encule sans décharger; ensuite le duc lui fait cinquante-huit blessures sur les fesses, dans chacune desquelles il coule de l'huile bouillante. Il lui enfonce un fer chaud dans le con et dans le cul, et la foute sur les blessures avec un condom de peau de chien de mer qui redéchirait les brûlures. Cela fait, on lui découvre les os et on les lui scie en différents endroits. Puis l'on découvre ses nerfs en quatre endroits formant la croix, on attache à un tourniquet chaque bout de ces nerfs, et on tourne, ce qui lui allonge ces parties délicates et la fait souffrir des douleurs inouïes. On lui donne du relâche pour la mieux faire souffrir, puis on reprend l'opération, et, à cette fois, on lui égratigne les nerfs avec un canif, à mesure qu'on les allonge. Cela fait, on lui fait un trou au gosier, par lequel on ramène et fait passer sa langue ; on lui brûle à petit feu le téton qui lui reste, puis on lui enfonce dans le con une main armée d'un scalpel avec lequel on brise la cloison qui sépare l'anus du vagin ; on quitte le scalpel, on renfonce la main, on va chercher dans ses entrailles et la force à chier par le con ; ensuite, par la même ouverture, on va lui fendre le sac de l'estomac. Puis l'on revient au visage : on lui coupe les oreilles, on lui brûle l'intérieur du nez, on lui éteint les yeux en laissant distiller de la cire d'Espagne brûlante dedans, on lui cerne le crâne, on la pend par les cheveux en lui attachant des pierres aux pieds, pour qu'elle tombe et que le crâne s'arrache. Quand elle tomba de cette chute, elle respirait encore, et le duc la foutit en con dans cet état ; il déchargea et n'en sortit que plus furieux. On l'ouvrit, on lui brûla les entrailles dans le ventre même, et on passa une main armée d'un scalpel qui fut lui piquer le cœur en dedans, à différentes places. Ce fut là qu'elle rendit l'âme³⁸.

Serait-il même possible d'envisager l'écriture et la publication d'un tel texte par un contemporain, même sous un pseudonyme? Bien que cette vaine question n'attende pas de réponse, il lui revient le mérite d'explicitier à quel point l'*œuvre* de Sade n'advient en tant que conception légitime qu'à même une certaine dislocation. Car de son vivant, Sade n'a pas fait *œuvre* : son écriture a répondu à des situations ponctuelles qui ont surtout

³⁸ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., pp. 371-372.

alterné entre la claustration et la nécessité économique. Rassembler quelques textes fortement commentés pour rassembler ses *Œuvres* en trois volumes, c'est là une opération alchimique qui s'appuie sur un mouvement herméneutique où le corpus dit plus que ce qu'il énonce, où le commentateur reconduit l'interprétation selon cet « excès du signifié sur le signifiant » dont parle Foucault dans la préface de la *Naissance de la clinique*³⁹. C'est en tant qu'objet de cette transmutation que la violence concrète du supplice d'Augustine est en quelque sorte neutralisée par un champ de savoir qui réussit à tirer une plus-value littéraire d'un déchet culturel. Si la pléiadisation vient solennellement clore un plaidoyer qui correspondait à l'apprivoisement de l'œuvre de Sade, elle ne maîtrise pas pour autant les processus de régulation du discours littéraire dont elle sert à prendre le pouls. La formation des règles du jeu qui départage le dicible de l'interdit lui échappe : ses prises de position font elles aussi figures de symptôme, maigres fragments d'ordre qui ne peuvent parvenir à endiguer la violence qu'ils relancent. Sade n'est pas qu'une victime que l'on aurait réhabilitée : *c'est surtout le signifiant d'une catastrophe publique qui risque la banalisation.*

3. Le désordre des attractions

3.1. Plaidoyers

Il ne s'agit donc pas pour nous de récupérer Sade, surtout pas en réchauffant trop rapidement la figure de la victime injustement emprisonnée pendant près de trente années. À bien des égards, *Sade demeure irrécupérable*. Dans un texte de *L'Érotisme* où il manipule une certaine victimisation de Sade en avançant que son langage « est celui d'une victime »⁴⁰, Bataille note cependant aussi avec justesse :

Si nous admirons Sade, nous édulcorons sa pensée⁴¹.

Lire Sade exige de retracer ce que son écriture porte d'inavouable. Il importe de ne pas se laisser obnubiler par ce qu'elle peut suggérer de réalisme pornographique ou de contenu *snuff*, pour plutôt investir le champ de tensions référentielles où ses figures tracent le *Wunsch* énigmatique de l'histoire. Mon hypothèse cherche à donner consistance à un inconscient de l'histoire en se modelant sur l'économie onirique freudienne⁴². Afin de

³⁹ Cf. Michel Foucault, *Naissance de la clinique, op. cit.*, p. 14.

⁴⁰ Georges Bataille, *L'Érotisme* [1957], *Œuvres complètes X*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1987, p. 188.

⁴¹ *Ibid.*, p. 178.

⁴² Traditionnellement, le *Wunsch* freudien est traduit par *désir* (cf. Sigmund Freud, *L'Interprétation des rêves*

mener à la conscience un *Wunsch* – un souhait, un désir – que le sujet ne peut s'avouer ouvertement, le rêve en déforme la matière pour n'autoriser l'inscription du désir inavouable que sous la caution d'une résistance :

Nous pouvons donc admettre que chez l'individu les auteurs de la mise en forme du rêve sont deux puissances psychiques (courants, systèmes), dont l'une constitue le souhait amené à l'expression par le rêve, tandis que l'autre exerce une censure sur ce souhait de rêve et, par la contrainte de cette censure, aboutit à une déformation de la manifestation de ce souhait⁴³.

Par-delà la contrainte de la censure, ce qui nous intéresse ici se rapporte surtout à l'échéance de la *déformation* que le système de l'écriture onirique fait subir aux tendances ou courants pulsionnels :

Déplacement de rêve et *condensation* de rêve sont les deux maîtres ouvriers à l'activité desquels nous pouvons attribuer principalement la mise en forme du rêve⁴⁴.

Encodée dans les opérations de déformation dont se nourrit l'élaboration de la fiction, une image de la domination politique se *déplace* vers le registre du sexuel, alors que le fantasme sadien exhibe la jouissance libertine comme une *condensation* du désir individué et du partage collectif de la jouissance. Dans une perspective tributaire des techniques d'interprétation du rêve, Daniel Castillo Durante lit ainsi Sade en fonction d'une « logique d'anamorphose, donc de déformation », qui détermine pour lui les « rapports entre le stéréotype et le texte sadien »⁴⁵. La fiction de Sade se nourrit de dispositifs pulsionnels dont l'origine lui échappe, mais qu'elle recadre par son geste anamorphique. Agie par une gestuelle de référenciation où se concentre une fantastique force de condensation, la fiction éprouve la violence du corps sociopolitique palpant sous le glacis de l'histoire institutionnalisée.

Aborder la popularité culturelle de Sade soulève une comparaison juridique.

[1899], trad. Ignace Meyerson, rév. Denise Berger, Paris, Presses universitaires de France, 1926/1967); mais la dernière campagne de traduction des *Œuvres complètes* le rend plus littéralement par *souhait*. Par souci d'uniformisation de notre recours à la terminologie freudienne, cette deuxième traduction sera utilisée : sauf avis contraire, les plus récentes traductions seront d'ailleurs le choix par défaut pour toutes les citations de Freud. Dans le cas présent, un inconvénient de taille se présente toutefois : le terme *souhait* risque malencontreusement d'introduire une notion de volonté ou d'intentionnalité dans les opérations de l'inconscient, alors qu'à la source du *Wunsch*, il faut effectivement entendre l'impulsion d'un *désir* que le sujet ne peut maîtriser. Je chercherai à faire résonner cette oscillation entre *souhait* et *désir* en favorisant l'utilisation du terme allemand.

⁴³ Sigmund Freud, *L'Interprétation du rêve* [1899], *Œuvres complètes IV. 1899-1900*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 2004, p. 179.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 352; je souligne.

⁴⁵ Daniel Castillo Durante, *Sade ou l'ombre des Lumières*, New York, Peter Lang, coll. « Eighteenth-Century French Intellectual History », 1997, pp. 47-49.

L'œuvre de Sade doit plaider à la fois coupable et non-coupable aux accusations que l'histoire lui a fait porter. D'une part, l'aveu d'une culpabilité manifeste s'impose devant les représentations criminelles que sa fiction présente : la représentation sadienne se déploie comme un gigantesque théâtre de viol. Mais d'autre part, l'énonciation du texte ne se limite pas au point de vue des libertins sadiens, dont la jouissance s'organise sous les auspices de la corruption. Brouillé par des effets d'ironie, de parodie et de satire, le signifiant de la violence s'incarne dans le réalisme grotesque mis en scène, mais ne produit sa charge critique qu'à travers le prisme d'une réfraction. Que l'écriture s'acharne au marquage du corps victimaire ne suffit pas à faire porter à la narration le point de vue du bourreau. Discerner *à partir de quel lieu* les narrateurs sadiens parlent soulève le relief préalable d'un geste dénonciateur de la part de la figure assise au box des accusés. L'index du tribunal rencontre un doigt qui pointait déjà en direction de la légitimité factice des instigateurs du procès.

Or, l'agressivité sadienne n'en devient pas pour autant rachetable :

Dressé contre le pouvoir, le libertinage reste une passion de pouvoir. Est-ce là la navrante limite de Sade ou bien la contradiction qu'il nous donne le mieux à voir? Est-ce sa tache aveugle ou bien la fonction d'extrême défi et de cruauté de la fiction⁴⁶?

Se positionnant de manière nuancée dans l'espace de ce dilemme, Marcel Hénaff arrime l'intuition critique en concevant Sade comme « l'extension inavouable, le prolongement scandaleux »⁴⁷ de la Raison universelle de la pensée classique, dont l'impératif opératoire tient en entier dans le mot d'ordre de René Descartes : « nous rendre comme maîtres et possesseurs de la Nature »⁴⁸. Mais en discernant la violence dominatrice du discours instrumental de cette Raison « comme le *terme* de son projet et de sa logique »⁴⁹, c'est-à-dire comme le fondement même de son mode opératoire, Hénaff soutient « que c'est la même Raison qui cautionne le développement de l'économie mercantile et la naissance du capitalisme industriel »⁵⁰. La violence n'est pas qu'un phénomène qui parcourt les marges de la Raison; à la fin du XVIII^e siècle, elle s'exerce aussi comme le produit des

⁴⁶ Marcel Hénaff, *Sade. L'Invention du corps libertin*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Croisées », 1978, pp. 15-16.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 318.

⁴⁸ René Descartes, *Discours de la méthode* [1637], éd. Geneviève Rodis-Lewis, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 84.

⁴⁹ Marcel Hénaff, *Sade. L'Invention du corps libertin*, *op. cit.*, p. 318.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 319.

machines savantes qui viennent légitimer la soif de domination de « l'État-Nation, [...] instrument rêvé de la nouvelle bourgeoisie pour mettre ses intérêts particuliers sur le compte de l'universel et envoyer au massacre des guerres napoléoniennes les populations des campagnes sous la caution transcendante de cet emblème »⁵¹.

Dénudée par anamorphose dans la violence de la fiction qui détourne et déforme le messianisme de la Raison instrumentale, la violence du pouvoir continue de bouillir dans les veines de la civilisation. Sade, symptôme : la rime n'est pas là. Mais le feu qui fonde l'efficace répressive de l'autodafé, lui, est bien vivant.

3.2. La tentation du bûcher

En comparant « l'œuvre qui grandit à un bûcher enflammé »⁵², Benjamin fait reposer le devenir historique de l'art sur le risque de sa destruction. Aux prises avec l'exposition générale de sa problématique, Benjamin ne parle pas seulement des *Affinités électives* de Goethe, mais de « l'étude de la réalité objective et de sa destination, de même que [du] pressentiment de sa vraie teneur », qui pour lui « doit précéder toute expérience »⁵³ : la métaphore n'est donc pas contingente. Confronté à la comparaison de Benjamin, je ne peux chasser de mon esprit l'image du feu où Napoléon jette *Justine*.

Consumant un livre, ce feu consume par procuration la figure d'un homme et d'un écrivain; il connaît ainsi un précédent dans le feu qui, suite au scandale de Marseille, exécute Sade et son valet en effigie à Aix-en-Provence le 12 septembre 1772. Les deux hommes s'étant enfuis avant le dénouement juridique de l'affaire, la condamnation par contumace s'impose. Sade et son valet Latour échappent ainsi à la sentence prononcée contre eux pour « crime d'empoisonnement et sodomie » : cette sentence exigeait que les condamnés fassent « amende honorable au devant la principale porte de l'église cathédrale major », avant d'être

menés et conduits à la place St. Louis au bout du cours pour sur un echafaut quy y sera a ces fins dressé avoir led. Sr de Sade la tête tranchée, et sur une potence quy y sera pareillem[en]t dressée etre ledit Latour pendu et etranglé jusques a ce que mort naturelle s'ensuive, ensuite le corps dud. Sr de Sade et celuy dud. Latour seront brûlés et leurs cendres jettées au vent⁵⁴.

⁵¹ *Id.*

⁵² Walter Benjamin, « *Les Affinités électives* de Goethe », *Œuvres I, op. cit.*, p. 275.

⁵³ Cf. *ibid.*, p. 279.

⁵⁴ Termes de la sentence définitive prononcée le 3 septembre 1772 et rapportée par Maurice Heine,

Je prolonge à rebours cette série métonymique de l'image de la flamme vers la pratique de l'exécution capitale par « la peine du feu, prononcée envers les criminels sexuels ou religieux »⁵⁵. Telle qu'elle englobe le crime religieux et le crime sexuel, cette définition de l'historien Pascal Bastien ouvre une perspective figurative où le feu qui brûle l'effigie du délinquant libidinal est aussi un avatar du bûcher qui unit Jeanne D'Arc à Gilles de Rais. Là où les juges de l'Ancien Régime, « forts du principe d'arbitraire qu'ils détenaient, étaient libres de choisir la peine appropriée au crime qu'ils condamnaient »⁵⁶, s'inscrivait en fait une tradition non écrite qui associait certains délits à certains supplices : aux régicides, on réservait par exemple l'écartèlement, « châtiment le plus rigoureux de tout l'arsenal pénal »⁵⁷. Bastien précise le contexte pénal du bûcher, qui

occupait le deuxième rang des peines capitales. Plus souvent employé au XVIII^e siècle comme complément d'une autre peine, afin de réduire en cendres une dépouille déjà pendue ou rompue, le bûcher reste *a priori* le châtiment des crimes sexuels, des sacrilèges, des blasphémateurs, des empoisonneurs et des parricides⁵⁸.

Malgré sa raréfaction, il y a lieu de soutenir que le bûcher se maintient alors dans l'imaginaire populaire en tant que châtiment de la perversion sexuelle, et plus particulièrement de la sodomie : Bastien relate qu'« un dernier cas survint encore à Paris en 1750 contre deux sodomites »⁵⁹.

C'est-à-dire que le feu du bûcher brûle un comportement sexuel que le corps social cherche à éliminer. À travers la réduction du corps en cendres, c'est en fait son autarcie libidinale qui est combattue. C'est tout un langage de pouvoir qui s'élabore lorsque, le temps d'un spectacle sur la place publique, la mise en scène du supplice incarne l'enfer sur terre afin de combattre le feu par le feu : en diabolisant le corps, le bûcher rend l'enfer

« L'affaire des bonbons cantharidés du marquis de Sade (27 juin-12 septembre 1772) » [1933], *Le marquis de Sade*, éd. Gilbert Lely, Paris, Gallimard, 1950, pp. 148. François Ost précise que la double déclinaison de la sentence de mort s'explique par le fait que l'empoisonnement était alors puni par la décollation, et la sodomie par le bûcher (*Sade et la loi*, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 102).

⁵⁵ Pascal Bastien, *L'Exécution publique à Paris au XVIII^e siècle. Une histoire des rituels judiciaires*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2006, p. 106.

⁵⁶ Pascal Bastien, *Une Histoire de la peine de mort. Bourreaux et supplices. Paris-Londres, 1500-1800*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2011, p. 83.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 85.

Bastien écrit ailleurs que « l'écartèlement était exclusivement réservé au crime de lèse-majesté au premier chef, c'est-à-dire à une attaque directe contre la vie du roi. Seuls François Ravaillac (1610) et Robert-François Damiens (1757) la souffrirent au cours des XVII^e et XVIII^e siècles » (*L'Exécution publique à Paris au XVIII^e siècle. Une histoire des rituels judiciaires*, *op. cit.*, p. 103).

⁵⁸ Pascal Bastien, *Une Histoire de la peine de mort. Bourreaux et supplices. Paris-Londres, 1500-1800*, *op. cit.*, pp. 85-86.

⁵⁹ Pascal Bastien, *L'Exécution publique à Paris au XVIII^e siècle. Une histoire des rituels judiciaires*, *op. cit.*, p. 106.

scripturaire. Pourchassés dans l'hérésie de la liberté mystique comme dans les pratiques sexuelles détournées de la fonction procréatrice des liens du mariage, ces trajets pulsionnels hétérogènes sont consumés afin de combattre l'effet de leur insubordination sur la cohésion sociale. La menace d'une liberté pulsionnelle capable de déterminer la logique de son propre parcours sans référence au cadre institutionnel, voilà le déchet qui brûle sur le bûcher. C'est suivant la sympathie devant la réalisation d'une telle liberté que la foule amassée à l'occasion des supplices d'Ancien Régime revendique souvent violemment la libération d'un condamné au détriment du spectacle de la répression monarchique : la Révolution française a pu avoir lieu parce que l'appel de la liberté et le risque de l'enfer devenaient préférables aux contraintes dictatoriales de l'aristocratie. Bien entendu, l'effervescence populaire n'a jamais su saisir l'ancrage, déjà profond à la fin du XVIII^e siècle, de la réappropriation bourgeoise des flux économiques. Successivement condamné sous l'Ancien Régime, la Révolution et l'Empire, le corps incarcéré de Sade témoigne pourtant, par-delà le roulement des régimes politiques, de l'inquiétude persistante générée par la déliaison pulsionnelle : le geste de Napoléon signe le profond rapport culturel, pour ainsi dire biblique, entre la fonction purificatrice du feu et la volonté de normalisation du corps social.

Donnée civilisatrice omniprésente dans les discours fondateurs, la flamme du feu est « un des plus grands opérateurs d'images »⁶⁰, de ceux qui traversent les âges et les territoires, qui propagent la vie comme la mort, la création comme la destruction. À travers ses représentations dans le savoir, le feu brûle en se nourrissant des investissements pulsionnels qui se condensent dans les mises en scène où il fuse. Le mouvement ondoyant du feu le prédispose de fait à la représentation de l'énergie sexuelle. Dans une note concernant le rapport hypothétique entre la jouissance infantile masculine de la miction sur le feu et son renoncement comme condition de la domestication de la flamme, Freud écrivait en 1929 :

Sur la conception phallique originelle de la flamme qui jaillit et s'étire dans les airs, il ne peut y avoir, d'après les légendes existantes, aucun doute⁶¹.

⁶⁰ Gaston Bachelard, *La Flamme d'une chandelle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1961, p. 1.

⁶¹ Traduction modifiée du texte original allemand : « An der ursprünglichen phallischen Auffassung der züngelnden, sich in die Höhe reckenden Flamme kann nach vorhandenen Sagen Kein Zweifel sein » (Sigmund Freud, *Das Unbehagen in der Kultur* [1929], Wien, Internationaler Psychoanalytischer Verlag, 1930, p. 47). Le texte de la dernière campagne de traduction des *Œuvres complètes* de Freud prêche une littéralité

L'hypothèse de Freud intéresse par la piste qu'elle suggère concernant la lutte pour la domination de la nature : sorte de combat entre le phallus de l'homme et celui de la flamme, la maîtrise du feu et de son utilisation en tant qu'instrument de contrainte culturelle se développent ici à partir d'un enjeu explicitement sexuel.

Quand, poursuivant sa « contribution à une psychanalyse de la connaissance objective »⁶², Gaston Bachelard élabore moins d'une décennie plus tard « une psychanalyse des convictions subjectives relatives à la connaissance des phénomènes du feu »⁶³, il considère dans la même foulée que « si la conquête du feu est primitivement une “conquête” sexuelle, on ne devra pas s'étonner que le feu soit resté si longtemps et si fortement sexualisé »⁶⁴. Cependant, Bachelard cherche à purger la méthode scientifique des avatars de ce qu'il nomme « l'esprit préscientifique »⁶⁵. Il faut entendre sous cette expression un mode de pensée scientifique qui serait antérieur au XIX^e siècle, que Bachelard cerne suivant la défaillance de ses opérations d'abstraction : l'objectivité y serait toujours fonction d'une subjectivité mal reconnue. Bachelard soutient que cet « esprit préscientifique » perdure malgré tout au moment où il écrit, se manifestant comme contamination de la connaissance objective par des conceptions primitives ou des expériences subjectives, qu'il s'agirait pour lors de démasquer : Bachelard dénonce les tares subjectives qui s'infiltreraient dans la tension de la pensée vers la rigueur. Ainsi, solliciter comme je le fais le contenu sexuel des représentations du feu et l'inscrire dans un champ conceptuel apparenté au vieux « mythe de la digestion »⁶⁶, en plus de constituer cette posture comme base même d'un cadre méthodologique, cela reviendrait d'emblée à exiler

qui paraît ici excessive : « Sur la conception phallique originelle de la flamme qui, *comme une langue*, s'étire dans les airs, il ne peut y avoir, d'après les légendes existantes, aucun doute » (*Le Malaise dans la culture* [1929], *Œuvres complètes XVIII. 1926-1930*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 277; je souligne). Bien que formé sur la racine du substantif *Zunge* (organe de la langue), le participe présent *züngelnden*, couramment utilisé pour parler du feu, n'appelle pas nécessairement l'image littérale d'une langue s'étirant hors d'une bouche. La première traduction française souffre quant à elle d'une trop importante liberté lexicale et syntaxique : « Quant à l'interprétation phallique originelle de la flamme s'élevant en s'étirant dans les airs, il ne peut subsister aucun doute, trop de légendes en font foi » (*Malaise dans la civilisation* [1929], trad. Ch. et J. Odier, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Bibliothèque de psychanalyse », 1971, p. 38).

⁶² Cf. Gaston Bachelard, *La Formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective* [1938], Paris, Vrin, 1969.

⁶³ Gaston Bachelard, *La Psychanalyse du feu* [1938], Paris, Gallimard, coll. « Psychologie », 1949, p. 15.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 91.

⁶⁵ Gaston Bachelard, *La Formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, *op. cit.*, p. 21.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 169.

ma démarche hors des préoccupations légitimes de l'objectivité scientifique.

Mais si l'objectivité scientifique est possible, sa réalisation n'est sans doute pas précisément attendue dans le monde des lettres. En tant que production humaine, la littérature semble résister à la méthode scientifique : l'homme peut-il vraiment aborder l'homme objectivement? Dans divers domaines où l'étude de l'activité humaine est en jeu, l'impartialité de l'observateur a récemment été fortement remise en question. Revisitant le souci historiographique dans un texte intitulé « La passion du passé », le spécialiste de la Révolution française Jean-Clément Martin refuse par exemple « toute position de surplomb de l'historien vis-à-vis de ses objets d'étude »⁶⁷. Il soutient aussi que « l'impartialité de l'historien demande à être réexaminée »⁶⁸, en ce que « le sérieux le plus absolu d'une démonstration rigoureuse n'est jamais détaché des humeurs et des pulsions »⁶⁹. Le fantasme de l'objectivité scientifique se manifeste certes de manière productive dans l'établissement des textes (édition, génétique, travail sur les sources, etc.), mais l'exégèse – qu'elle soit littéraire, philosophique, politique, anthropologique, sociologique ou psychanalytique – concerne trop celui qui l'énonce pour pouvoir prétendre à l'objectivité de son regard. L'horizon commun de ces champs de recherche borde ici le regroupement des sciences dites humaines, en ce qu'il articule ce « va-et-vient entre le réel et le virtuel », à partir duquel Jacques Pierre reconnaît le fondement d'une « sémiotique humaine »⁷⁰.

J'aimerais ainsi considérer autrement ce pan du savoir qu'à la fin des années 1930 Bachelard dévalue. On ne disputera pas le fait qu'à d'autres occasions Bachelard ait par ailleurs pu connaître un certain savoir du littéraire; mais en détachant l'aspiration à la « connaissance objective » de sa motivation pulsionnelle, ce fantasme scientifique méconnaît la profondeur du rapport entre « l'esprit préscientifique » et l'ordre institutionnel. Là où Bachelard circonscrit le foisonnement de l'erreur, j'observe les attractions pulsionnelles à l'œuvre dans l'économie du savoir : je m'attarde au fond sur l'activité discursive qui échappe à l'idéal scientifique de Bachelard. S'il est possible de soutenir sans ironie apparente que « l'abstraction scientifique est la guérison de

⁶⁷ Jean-Clément Martin, *La Machine à fantasmes. Relire l'histoire de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2012, p. 17.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 11.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 6.

⁷⁰ Jacques Pierre, « Le langage et le don », *Revue du MAUSS*, n° 36 (*Marcel Mauss vivant*), 2010, p. 149.

l'inconscient »⁷¹, je n'entends porter mon attention qu'à ce qui dans l'inconscient peut faire figure de maladie.

Il m'importe néanmoins de reprendre deux complexes qui viennent pour Bachelard cristalliser des rapports d'investissements de l'imaginaire du feu : le complexe de Prométhée et le complexe d'Empédocle. Bachelard définit le premier en proposant d'y ranger « toutes les tendances qui nous poussent à *savoir* autant que nos pères, plus que nos pères, autant que nos maîtres, plus que nos maîtres »⁷². Prométhée a volé de l'Olympe le savoir divin et le feu sacré dans un même rapt, qui oriente l'attraction vers le feu et vers le savoir en une même tangente désirante. L'image est explicite : elle présente quelque chose de l'ordre d'une *passion du savoir*, qui inscrit l'investissement intellectuel dans le contexte de la force d'attraction de l'activité pulsionnelle.

Le complexe d'Empédocle figure quant à lui la fascination de l'homme qui « entend *l'appel du bûcher*. Pour lui, la destruction est plus qu'un changement, c'est un renouvellement »⁷³. Selon une légende contestée, Empédocle, banni de la ville d'Agrigente, aurait gravi le volcan de l'Etna pour se jeter dans sa fournaise. Hölderlin résonne ici en sous-texte. Dans ses trois versions inachevées de *La Mort d'Empédocle*⁷⁴, un thème central se maintient : répudié, Empédocle ne peut voir l'avenir de la relation de son peuple à la loi divine que dans la crémation de son corps et de la part maudite qu'il incarne. Empédocle se perçoit comme un déchet qui doit brûler afin de redonner la santé au corps social qui l'a expulsé. Dans la mesure où la pulsion de mort collective y est figurée par un sujet qui se sacrifie au nom de sa communauté, ce complexe propose une articulation de l'intrication freudienne d'Éros et de Thanatos.

Sade ne fait certes pas plus figure de Prométhée que d'Empédocle. Mais la constitution de sa réception condense en quelque sorte les tensions de ces deux complexes. La volonté de savoir qui anime les plus grands représentants de son lectorat ne manque pas d'être fascinée par le bûcher où sa figure n'en finit pas de brûler. L'attraction qui nourrit la parade des lecteurs en orbite autour de son texte apparaît comme la tentation désordonnée vers un bûcher où le déchet du savoir brûle, et qu'un certain savoir du

⁷¹ Gaston Bachelard, *La Psychanalyse du feu*, *op. cit.*, p. 130.

⁷² *Ibid.*, p. 30.

⁷³ *Ibid.*, p. 40.

⁷⁴ Cf. Friedrich Hölderlin, *Empédocle* [1798-1800], trad. Robert Rovini, *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », pp. 465-590.

déchet reformule sans cesse comme une callosité sur la sédimentation du temps.

3.3. Civilisation et répulsion

Derrière l'évolution historique de la position du lecteur de Sade, se dessine ainsi les contours d'une certaine force d'attraction. On ne s'intéresse jamais ingénument aux suppôts de la Géhenne. Car c'est bien de la menace du *feu* qu'il s'agit, d'un feu qui cette fois-ci brûle *dans* le livre. Ce n'est pas par hasard que la dernière passion du récit des historiennes des *Cent Vingt Journées de Sodome* se nomme « l'enfer » : condensation de tous les supplices auparavant présentés en série, en cette dernière passion « tout est en train et tous les tourments agissent, et agissent à la fois »⁷⁵. Un scélérat dans un grand salon, une série de quinze jeunes filles, quinze portions d'excrément successivement goûtées mais non avalées, quinze marques au fer rouge, d'innombrables coups de fouet, trente pucelages; enfin un peu de torture préliminaire avant le grand spectacle qui aura lieu dans le souterrain adjacent : quinze supplices simultanés où le feu prédomine (douze de ces quinze supplices l'impliquent, littéralement ou sous la forme de brûlures variées), où quinze bourreaux, « sous le masque et l'emblème du démon »⁷⁶, s'activent pendant que le scélérat

examine un quart d'heure chaque supplice, en blasphémant comme un damné et en accablant la patiente d'invectives. Quand à la fin il n'en peut plus, et que son foutre, captivé si longtemps, est prêt à s'échapper, il se jette dans un fauteuil d'où il peut observer tous les supplices. Deux des démons l'approchent, montrent leur cul et le branlent, et il perd son foutre en jetant des hurlements qui couvrent totalement ceux des quinze patientes. Cela fait, il sort ; on donne le coup de grâce à celles qui ne sont pas mortes, on enterre leur corps, et tout est dit pour la quinzaine⁷⁷.

Devant un tel brasier pulsionnel, on peut délimiter le registre des réactions possibles par deux extrêmes. D'un côté, un dégoût répulsif peut se traduire par un rejet plus ou moins maîtrisé de la part du lecteur. À l'opposé, se dessine une forme d'attraction où la représentation de l'horreur stimule un intérêt manifeste. Il est certes ici question de la possible excitation charnelle provoquée par l'écriture de Sade, mais je parle de son échéance dans la mesure où elle intervient lorsque les deux mains du lecteur tiennent le livre : il en va d'une stimulation qui puisse rendre compte de la grande revendication

⁷⁵ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., p. 378.

⁷⁶ *Id.*

⁷⁷ *Ibid.*, p. 379.

sadienne maintes fois réitérée par Annie Le Brun, à savoir « qu'il n'y a pas d'idée sans corps et de corps sans idée »⁷⁸. Devant la mise en scène par l'écriture de Sade du « double détour et retour de l'idée au corps et du corps à l'idée »⁷⁹, la lecture engage de fait l'organisme du lecteur dans l'expérience du savoir.

Évidemment, celui qui tente de rendre compte du mouvement de la répulsion doit *s'être laissé happer par cette force d'attraction* confrontant le lecteur à la représentation de l'assujettissement d'autrui comme condition de l'excitation sexuelle. C'est-à-dire que de cette attraction vient forcément l'effort qui s'est risqué à constituer le brasier pulsionnel en objet de savoir. Ce n'est pas seulement le texte de Sade qui doit être lu, mais aussi et surtout le théâtre libidinal qu'il met en scène. Comme l'explique Dany-Robert Dufour, Sade semble être le lieu de la rencontre des « trois *libidos* » ou « concupiscences » que Saint Augustin distinguait d'après la *Première épître de Jean* (2, 16) : « celle qui découle de la passion des sens et de la chair (la *libido sentiendi*) », « celle qui procède de la passion de posséder toujours plus et de dominer (la *libido dominandi*) et celle enfin qui touche à la passion de voir et de savoir (la *libido sciendi*) »⁸⁰. Si les deux premières se manifestent explicitement dans le texte de Sade, en ce que la sexualité sadienne procède on ne peut plus clairement d'une domination de la chair de l'autre, la passion du savoir semble plutôt se trouver du côté du lecteur, qui justement réussit à lire la concaténation des deux premières libidos. La réunion des trois libidos est mise en évidence dans l'image de Sade comme premier lecteur de Sade : l'auteur étant toujours son propre premier lecteur, Sade aura avant tout lui-même dû tester ces modes de jouissance, et rassembler en son corps et son esprit les attraits de la chair, de la domination et de la visibilité du savoir. Pour tout autre lecteur, il y a quelque chose en Sade qui le pose comme équivalent d'un événement traumatique appelant une lecture active : l'écriture sadienne énonce les paramètres d'une catastrophe historique dont les effets se perpétuent selon Dufour sous l'égide du libéralisme économique et politique, soit de ce qu'on nomme aujourd'hui le néolibéralisme. Que l'organisation sociopolitique de notre monde contemporain soit le résultat d'une extension d'un certain sadisme, voilà le cadre possible d'un drame qu'il paraît impossible de prendre à la légère.

⁷⁸ Annie Le Brun, « Un libertin unique » [1997], *De l'éperdu*, Paris, Stock, 2000, p. 303.

⁷⁹ Annie Le Brun, *Les Châteaux de la subversion*, Paris, Pauvert/Garnier, 1982, p. 78.

⁸⁰ Dany-Robert Dufour, *La Cité perverse. Libéralisme et pornographie*, Paris, Denoël, 2009, p. 13.

À propos d'un tableau polémique de François Flameng (*Massacre de Machecoul, 10 mars 1793*, sur lequel je reviendrai au prochain chapitre), Jean-Clément Martin soutient que « ce qui a eu lieu et qui est engrangé dans les circuits mémoriels ne peut pas être nié ou occulté sans que les retombées soient pires que la reconnaissance brutale de l'évidence »⁸¹. Plaçant le savoir du lecteur en état de passion, l'attraction vers Sade me semble pouvoir procéder de ce désir de déterrer les cadavres afin de reconquérir leur legs. Entre le refoulement et le difficile travail de « constitution d'une mémoire collective »⁸², je choisis de dénuder le caractère problématique du patrimoine. Contre la répulsion civilisatrice devenue instinctive devant le sang de l'histoire, l'attraction vers la « merde publique »⁸³ s'impose dans le sens d'une certaine responsabilité historiographique et politique. *Lire Sade* engage l'esprit vers l'affrontement de l'insoutenable. Séjourner auprès de sa figure révolte certes le goût et l'odorat, mais à travers l'horreur de la merde, finit par se laisser discerner une brèche d'intelligibilité, ouverte sur des champs d'intensité, où la représentation du corps social articule des impulsions irréductibles à la logique du refoulement institutionnel.

Dans l'aspiration culturelle à la propreté, qui trouve une justification après coup dans des considérations hygiéniques, mais qui s'est déjà manifestée avant qu'on en ait eu l'idée, on ne peut méconnaître un facteur social. L'incitation à la propreté découle de la pressante nécessité de mettre à l'écart les excréments devenus désagréables à la perception sensorielle. Nous savons qu'il en est autrement dans la chambre des enfants. Les excréments ne suscitent chez l'enfant aucune répugnance, ils lui apparaissent comme ayant une valeur en tant que partie de son corps qui s'est détachée. L'éducation insiste ici avec une particulière énergie sur l'accélération du parcours de développement à venir, qui doit rendre les excréments sans valeur, dégoûtants, répugnants et abominables⁸⁴.

Face au poids historique de l'investissement d'un vaste nombre d'importants chercheurs, les jalons d'une théorie de l'attraction se dessinent qui ont pour principe un certain magnétisme de l'inconscient. Suivant la grande hypothèse freudienne qui fait de la conscience civilisée le résultat du « renoncement aux pulsions »⁸⁵, un constat s'impose qui est à la fois sociologique, psychanalytique et politique : l'attraction vers Sade met en

⁸¹ Jean-Clément Martin, *La Machine à fantômes. Relire l'histoire de la Révolution française*, op. cit., p. 14.

⁸² *Ibid.*, p. 16.

⁸³ L'expression est de Pierre Guyotat : « J'avoue préférer la merde publique à la merde privée, je ne fais qu'opposer au totalitarisme de l'État un totalitarisme de la merde » (cité par Dominique Laporte, *Histoire de la merde*, op. cit., p. 81).

⁸⁴ Sigmund Freud, *Le Malaise dans la culture*, *Œuvres complètes XVIII. 1926-1930*, op. cit., p. 286.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 87.

jeu l'ordre du *procès de civilisation*, que je définis après Norbert Elias en fonction de la formation des autocontraintes, c'est-à-dire de l'intériorisation par une collectivité des contraintes sociales initialement imposées de manière extérieure⁸⁶. Dans la mesure où elle s'exerce à contre-courant du renoncement pulsionnel, cette attirance questionne le sens de l'aspiration à l'ordre social, et ce bien que l'instrumentalisation publicitaire de la figure de Sade risque aujourd'hui de masquer le potentiel subversif de son texte. Tout comme l'adulte apprend à dissocier l'odeur de la merde de l'argent qu'il participe à faire circuler dans le monde, le lecteur contemporain ne discerne pas toujours de quelle manière le texte contenu sous l'or de la reliure peut continuer de se donner comme le prolongement putréfié du corps social. C'est pourtant à partir du caractère infantile de sa propre attraction que le lecteur doit se risquer à lire Sade. Il en est de l'attraction vers Sade comme de la valeur qu'un enfant accorde à ce qui provient de son propre corps. Précieux, Sade l'est pour tout lecteur qui sait le lire comme une partie détachée du corps sociopolitique.

Dans une notice pourtant assez prudente, André Breton parlait avec une grande lucidité de la propension de l'œuvre de Sade à « situer la peinture des iniquités sociales et des perversions humaines dans la lumière des fantasmagories et des terreurs de l'enfance »⁸⁷ : l'attraction sadienne confronte de fait le lecteur à une logique pulsionnelle infantile, où la jouissance s'organise en fonction du caractère excrémental de tout ce qui fait figure de valeur. Il n'y a rien de récupérable en Sade, si ce n'est la lecture d'une logique d'attraction pouvant confronter le lecteur à ce qui révolte son regard. Lire Sade rend sensible aux rouages du processus de civilisation : faisant front contre la rhétorique de déni où s'enferme la bonne conscience sociale croyant maîtriser le crime sous le joug de ses lois, le texte sadien s'illumine ici dans un procès de lecture qui cherche à appréhender du point de vue de la culture la valeur fondatrice de la violence.

⁸⁶ *Über den Prozess der Zivilisation*, initialement publié à Bâle en 1939, passe alors largement inaperçu, étant donné le contexte politique et les origines juives de l'auteur. Le livre sort de l'oubli lors de sa réédition allemande en 1969; il est bientôt traduit en français en deux volumes séparés. Dans le cadre de cette thèse, c'est à cette traduction que je me référerai, et plus particulièrement aux chapitres « De quelques fonctions naturelles », *La Civilisation des mœurs*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1973, pp. 185-245, et « De la contrainte sociale à l'autocontrainte », *La Dynamique de l'Occident*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1975, pp. 187-208.

⁸⁷ André Breton, *Anthologie de l'humour noir* [1940-1966], *Œuvres complètes II*, éd. Marguerite Bonnet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1992, p. 891.

3.4. Alchimie

Tu m'as donné ta boue et j'en ai fait de l'or⁸⁸.

Mais qui Sade attire-t-il donc? *qu'est-ce qui* chez Sade attire le lecteur, quelle est cette force qui a conditionné l'investissement d'une certaine part de l'élite littéraire du siècle dernier dans la construction de sa figure? À l'intersection de la littérature et de la pornographie, de la clinique et du *freak show* des fêtes foraines, la figure de Sade possède une indéniable force d'attraction culturelle. Sa colonisation des espaces intellectuels laisse cependant intacte une certaine constante : la violence sadienne suscite rarement l'indifférence. Au contraire, la fascination qui peut affecter le lecteur participe justement d'une volonté d'interroger sa répulsion. La virtuosité avec laquelle le texte de Sade se nourrit des fonctions organiques primaires arrive à traiter de tensions discursives incontournables du point de vue des sciences anthropologiques : l'importance de la gestuelle sadienne tient à un tour de force *alchimique* qui englobe les figures de l'auteur et de lecteurs. Je reviens à Benjamin :

Si, en guise de métaphore, on compare l'œuvre qui grandit à un bûcher enflammé, le commentateur se tient devant elle comme le chimiste, le critique comme l'alchimiste. Alors que pour celui-là bois et cendres restent les seuls objets de son analyse, pour celui-ci seule la flamme est une énigme, celle du vivant. Ainsi le critique s'interroge sur la vérité, dont la flamme vivante continue de brûler au-dessus des lourdes bûches du passé et de la cendre légère du vécu⁸⁹.

Après l'évanouissement définitif de la crédibilité scientifique de l'alchimie au profit de la chimie au tournant du XIX^e siècle, le vulgarisateur scientifique Louis Figuier résume :

l'objet de l'alchimie, c'est, comme personne ne l'ignore, la transmutation des métaux; changer les métaux vils en métaux nobles, faire de l'or ou de l'argent par des moyens artificiels, tel fut le but de cette singulière science, qui ne compte pas moins de quinze siècles de durée⁹⁰.

Ce n'est pas tant la rareté que la portée symbolique de ce qui n'est pas corrompible qui fonde le fantasme orfèvre du discours alchimiste. L'art de transmuier les métaux *vils* – comme le plomb – en métaux *nobles* – l'or et l'argent, ces éléments qui résistent à la

⁸⁸ Charles Baudelaire, « Projets d'un épilogue pour l'édition [des *Fleurs du Mal*] de 1861 » [1860], *Œuvres complètes*, t. I, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1975, p. 192.

⁸⁹ Walter Benjamin, « *Les Affinités électives* de Goethe », *Œuvres I, op. cit.*, p. 275.

⁹⁰ Louis Figuier, *L'Alchimie et les alchimistes. Essai historique et critique sur la philosophie hermétique* [1854], 3^e éd., Paris, Hachette, 1860, p. 3.

corrosion et à l'oxydation – se donne ainsi comme une ambition aujourd'hui abandonnée par la communauté scientifique; mais elle conserve un pouvoir d'évocation sur le plan de la pratique et de la critique littéraires. Si le développement d'une tradition de réception de l'écriture sadienne s'est occupé à recouvrir d'or le texte-déchets, on ne peut néanmoins pas parler de transmutation alchimique irrémédiable. Le déchet demeure déchet sous son couvert d'or. Loin s'en faut que la digestion canonique *achève* le texte : refont sans cesse surface des éléments indigestibles qui interfèrent avec l'appétit.

L'inconscient est toujours le cheveu sur la soupe, le défaut craintivement caché de la perfection, le démenti pénible à toutes les prétentions idéalistes, le reliquat terrestre qui adhère à notre nature humaine et trouble douloureusement la clarté de cristal à laquelle nous aspirons. Selon la conception alchimique, la rouille, comme le vert-de-gris, est la maladie du métal. Mais cette lèpre est en même temps la *vera prima materia*, la base de la préparation de l'or philosophique⁹¹.

En reconnaissant à Jung le mérite de s'être intéressé à la portée symbolique du discours alchimique, et en se montrant lui-même plus sensible à l'aspect symbolique du discours alchimique qu'à sa prétention opératoire, Umberto Eco soutient que « le texte [alchimique] se présente à la fois comme dévoilement d'un secret et occultation de ce même secret »⁹². Le propre du secret du Grand Œuvre – création de la Pierre Philosophale apte à transformer les métaux vils en or – est d'être transmis tout en étant voilé, mis en retrait dans le geste même de la transmission. Le projet alchimique n'est pas résultat, mais devenir :

Le véritable et unique résultat du Grand Œuvre, c'est une vie passée à la poursuite du Grand Œuvre⁹³.

Considérant « le discours alchimique » comme « le discours que l'alchimie tient sur la continuité discursive de la tradition alchimique »⁹⁴, Eco se montre – contrairement à la volonté critique de son projet, qui vise à dénoncer les effets herméneutiques de la déconstruction – somme toute assez près de la différence derridienne. Le dérobement perpétuel du secret originnaire de l'alchimie confronte la pratique alchimique à un signe qui n'est présent à lui-même que « par ce rapport même à ce qui n'est pas lui »⁹⁵ : la

⁹¹ Carl Gustav Jung, *Psychologie et alchimie* [1944], trad. Henry Pernet et Roland Cahen, Paris, Buchet-Chastel, 1970, p. 208.

⁹² Umberto Eco, « Le discours alchimique et le secret différé », *Les Limites de l'interprétation* [1990], trad. Myriem Bouzaher, Paris, Grasset/Le Livre de Poche, coll. « Biblio essais », 1992, p. 95.

⁹³ *Ibid.*, p. 104.

⁹⁴ Cf. *ibid.*, p. 91.

⁹⁵ « La différence, c'est ce qui fait que le mouvement de la signification n'est possible que si chaque élément

révélation du secret alchimique n'est promise que dans la mesure où elle est sans cesse différée.

Ce n'est pas parce que la pléiadisation opère l'assomption de Sade dans le canon des lettres françaises qu'elle ne reconduit pas le secret de sa reconnaissance par-delà elle-même : elle stimule l'interprétation plutôt qu'elle ne l'arrête. Son opération alchimique consiste à faire reluire la valeur de sa reliure sur la tranche d'une littérature-déchet où le vice est à l'honneur. Mais si la pléiade est imprégnée d'une posture de réception particulière, son accomplissement principal consiste somme toute à établir un texte afin de le rendre disponible à la lecture. Comme une vie ne saurait arriver à épuiser Sade, l'alchimie par où la critique tient son énigme vivante se présente à la fois comme aboutissement et reconduction d'une opération herméneutique où le seul enjeu constant demeure le désir du texte tel que réfléchi par celui du lecteur. Jeu d'attraction, jeu du regard que le critique met en scène sur sa page, la pratique alchimique ainsi définie se distingue de l'investissement d'un commentateur pour qui le *modus operandi* du propos scientifique conserverait une certaine foi en la consistance mimétique du rapport d'adéquation entre les mots et les choses. Il n'est pas question de minimiser l'importance du travail du commentateur : il fournit de fait des matériaux indispensables à la démarche critique. Mais il ne s'agit pas pour autant d'idéaliser la tendance visionnaire, voire mystique du critique décrit par Benjamin. C'est toutefois bien sur cette voie que ma réflexion s'engage : la vie de l'histoire littéraire ne se maintient que par l'investissement d'affects, dont la sédimentation progressive nourrit la vie de l'œuvre. Le « bûcher enflammé » de l'œuvre ne propulse la « flamme vivante » de son énigme que si la richesse du complexe d'affects canalisé atteint une profondeur que le commentaire ne peut appréhender à lui seul. La réception de l'œuvre y surimprime quelque chose qui, sans nécessairement se retrouver dans le texte, en motive cependant la circulation historique. Seule la tangente critique peut articuler le partage entre les affects portés par l'œuvre et ceux projetés par le regard de la réception. Non pas qu'une rigoureuse distinction soit

dit "présent", apparaissant sur la scène de la présence, se rapporte à autre chose que lui-même, gardant en lui la marque de l'élément passé et se laissant déjà creuser par la marque de son rapport à l'élément futur, la trace ne se rapportant pas moins à ce qu'on appelle le futur qu'à ce qu'on appelle le passé, et constituant ce qu'on appelle le présent par ce rapport même à ce qui n'est pas lui : absolument pas lui, c'est-à-dire pas même un passé ou un futur comme présents modifiés », Jacques Derrida, « La différence » [1968], *Marges de la philosophie*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1972, p. 13.

possible, ni même souhaitable : le critique se nourrit trop de ses objets pour que le désir qu'il y discerne soit tout à fait distinct du sien. Seulement, il importe qu'une posture transversale puisse ouvrir le savoir à la complexité des réseaux d'investissements par où les conditions de dicibilité d'une œuvre se modulent suivant les conditions de sa réception.

3.5. Archéologie de la lecture

Ce qui circule à la surface du discours rend rarement compte de la vie du langage. La lecture de certains textes exige un rythme alternatif qui dissémine l'attention du lecteur entre le balayage de la page par le regard et l'interrogation de ses propres paupières. La lecture est toujours un retour au texte qui implique de franchir une distance à travers la surimpression des discours. Or, c'est justement le recul que cette distance permet qui vient éclairer le texte d'une lumière nouvelle. Par-delà les lectures canoniques qui investissent un corpus donné, le périple du lecteur consiste toujours à revenir interroger le lieu à partir d'où le texte lu parle. Un tel cheminement dans l'épaisseur du savoir ne saurait se limiter au souci littéraire : nombre de découvertes, surgissant dans un champ donné, refondent les possibles d'un autre. L'objet textuel s'approfondit à mesure que se développent les pratiques discursives qui le saisissent, et qui engendrent ainsi l'œuvre dans le devenir de l'histoire. Si l'excursion critique se complexifie de la rencontre des espaces disciplinaires, ce n'est souvent qu'à ce prix qu'elle saisit la profondeur de son objet.

La position de Benjamin peut continuer de nous guider :

Dans une œuvre d'art, la critique cherche la teneur de vérité, le commentaire le contenu concret. Ce qui détermine le rapport entre les deux est cette loi fondamentale de toute œuvre littéraire : plus la teneur de vérité d'une œuvre est significative, plus son lien au contenu concret est discret et intime⁹⁶.

Benjamin définit plus avant le « contenu concret » comme l'organisation des « éléments réels » contenus dans un texte et la « teneur de vérité » comme la « signification des éléments réels »⁹⁷. D'emblée, le lien entre le « contenu concret » du texte de Sade et sa « teneur de vérité » se donne à même une logique de la dislocation : nul caractère d'évidence ne permet de configurer le rapport entre la violence sadienne et sa position dans le discours. Si avec le recul les premières intuitions critiques révèlent leurs lacunes, c'est dans la mesure où leur position dans l'histoire participe justement à une essentielle

⁹⁶ Walter Benjamin, « *Les Affinités électives de Goethe* », *Œuvres I, op. cit.*, pp. 274-275.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 276.

fondation du lacunaire; c'est-à-dire que ce lacunaire désigne les espaces où doivent venir s'ajouter d'autres briques, qui de ce fait lui sont redevables de leur portée. L'exploration toujours renouvelée de ce relief discursif participe à la maturation des possibles de l'œuvre.

Benjamin poursuit :

Par conséquent, si les œuvres qui se révèlent durables sont celles justement dont la vérité est plus profondément immergée dans le contenu concret, au cours de cette durée les éléments réels frappent d'autant plus l'observateur qu'il dépérissent dans le monde. Teneur de vérité et contenu concret, initialement unis, apparaissent donc, à mesure que l'œuvre dure, comme toujours plus divergents, car, si le second reste toujours aussi caché, la première perce⁹⁸.

Devant cette scission manifeste entre l'organisation des « éléments réels » d'une œuvre et leur « signification », la tâche du lecteur consiste justement à refondre le lien entre le « contenu concret » et la « teneur de vérité », de sorte que « finalement la connaissance achevée du contenu concret des choses existantes coïncide avec celle de leur teneur de vérité »⁹⁹. Je ne veux pas ici insister sur les réserves que j'ai à ce propos quant au caractère *achevé* du produit de l'interprétation, en ceci qu'il n'y a à mon sens jamais de caution irréductible de la justesse d'une interprétation, jamais d'assomption théorique définitive qui viendrait réduire à néant la possibilité d'ajustements ultérieurs. Seulement, les catégories de Benjamin permettent d'articuler l'écart qui, toujours colmaté de manière temporaire, persiste, encore aujourd'hui, entre la surface de représentation de la violence sadienne et la profondeur des lectures qui la saisissent. Si aucune interprétation ne réussit à parachever le texte sadien, le renouvellement herméneutique arrive pourtant à vaincre la résistance de certains éléments concrets et à les configurer vers l'intuition d'une *teneur de vérité*.

Les acquis de la révolution structuraliste ayant profondément déterminé le renouveau des rites d'ingestion du texte, les excès de la violence sexuelle s'intègrent aujourd'hui plus facilement qu'auparavant à l'imagination du lecteur : la surenchère du fantasme sadien s'appréhende fréquemment comme une jouissance poétique, où la représentation de l'horreur est exclusivement considérée sous l'angle de la sublimation. Il n'en a évidemment pas toujours été ainsi. Pour illustrer l'évolution des frictions entre *contenu concret* et *teneur de vérité*, je voudrais solliciter le point de vue d'un descendant de

⁹⁸ *Ibid.*, p. 275.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 279.

D.A.F. de Sade, le comte Xavier de Sade, qui signe en 1976 un petit texte où une certaine confusion entre biographie et ordre de la fiction lui permet d'affirmer que son ancêtre « n'a guère inventé; il lui a suffi de peindre ce qu'il voyait »¹⁰⁰. Il enchaîne en parlant du regard des aristocrates sur le comportement de leur contemporain :

Ses imprudences ont rendu public ce qu'on s'efforçait de cacher. Il représentait donc un danger. Car toute la Cour pouvait être compromise, ses membres les plus éminents ayant tous quelque scandale à se reprocher. C'est ainsi qu'on lui a fait endosser les fautes des Grands, qu'il a été « le lampiste ». Le risque était trop grand si on le laissait en liberté. On a préféré l'enfermer, définitivement. Et pour cela, tous les moyens furent bons¹⁰¹.

Ce n'est pas tant l'hypothèse du bouc émissaire qui intéresse ici que celle par où Xavier de Sade dépeint un contexte sociopolitique où le *contenu concret* du texte de Sade apparaît davantage comme une étude sociologique des mœurs dépravées de l'aristocratie de l'Ancien Régime que comme un désordre fantasmatique. Une notable évolution a entraîné les conditions de dicibilité du texte de Sade bien loin de leurs conditions de réception initiales. Le temps ayant fait dériver le libertinage sadien loin de sa proximité référentielle face aux pratiques libertines des aristocrates du XVIII^e siècle, il devient possible de faire saillir une lecture de ce geste de référenciation inaugural : la *teneur de vérité* de la représentation sadienne apparaît alors, grosse des enjeux sociocritiques qui s'y forment, alimentée par une sédimentation historique qui influence les possibles de l'œuvre.

C'est bien d'un tel travail d'articulation entre surface d'énonciation et force de sédimentation archéologique dont parle Benjamin lorsqu'il dit que « l'histoire des œuvres prépare leur critique et ainsi la distance historique en augmente la puissance »¹⁰². Si le commentaire vise le *contenu concret* de l'écriture, il importe au critique de saisir ce qui dans l'organisation du langage se rapporte au vivant. La *teneur de vérité* du texte sadien, longtemps profondément enfouie sous la surface de représentation de la violence, émerge dans les aléas d'une fouille archéologique qui n'a véritablement été entamée qu'au tournant du XX^e siècle.

La recherche s'est raffinée jusqu'à un gigantesque renversement de la figure de Sade : en regard du « consensus » caractérisant selon lui la « lecture dominante de

¹⁰⁰ Xavier de Sade, « Préface », dans Jean A. Chérasse et Geneviève Guicheney, *Sade, j'écris ton nom liberté*, précédé de *Comment sortir du Cercle de Famille*, Paris, Éditions Pygmalion, 1976, p. 10.

¹⁰¹ *Ibid.*, pp. 10-11

¹⁰² Walter Benjamin, « *Les Affinités électives de Goethe* », *Œuvres I, op. cit.*, p. 275.

Sade »¹⁰³, lecture qui en enfermerait l'œuvre et la vie sous l'étiquette de l'immoralisme et de l'apologie du mal, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer invoque par exemple « l'un des plus formidable *contresens* de l'histoire de la littérature et de la philosophie »¹⁰⁴. Désenclavé de ce « *ghetto littéraire* jalousement gardé par quelques cerbères »¹⁰⁵, Sade devient un moraliste dialectique qui dépeint le vice pour le faire détester. Une telle thèse n'est pas nouvelle¹⁰⁶, mais personne autant que Jeangène Vilmer ne s'est acharné à résoudre la complexité de la négativité sadienne et le potentiel de *nuance* qu'elle contient derrière la suprématie herméneutique du lecteur de Sade. Il s'agit toutefois d'un lecteur bien précis, prêt à lire Sade en fonction d'un processus qui s'appuie sur une vulgaire compréhension de la philosophie de Hegel. Voudrait-on proposer une caricature de la dialectique hégélienne, on pourrait difficilement mieux s'y prendre :

Soit l'ordre établi, dit Sade, voyez comme je le renverse dialectiquement pour établir l'ordre libertin. À vous maintenant : cet ordre libertin que je vous donne étant un « nouvel ordre établi », renversez-le selon la même méthode et vous obtiendrez la solution, le renversement du renversement, la synthèse¹⁰⁷.

À trop vouloir définir un protocole de lecture, Jeangène Vilmer manque clairement l'appel de la nuance.

Sade ne prescrit pas; il diagnostique. Il ne s'agit pas ici de *choisir un camp*; mais plutôt de constater que la profondeur archéologique du texte de Sade ne peut pas plus se réduire à l'apologie du mal qu'à une moralité progressiste. La *teneur de vérité* et les fouilles dont elle fait l'objet sont rarement objets de consensus. Croisement entre les traces de l'histoire et le désir du lecteur, la quête de la figure mène parfois les traits du fantasme en un espace de débat où les regards se croisent comme les épées de ce temps reculé où la loi tolérait encore le duel comme mode de règlement des différends. L'abolition du duel intellectuel participerait d'une violence plus subtile que celle du duel armé : là où l'émulation se tait, le monopole de la parole peut décider de brûler ce que bon lui semble.

¹⁰³ Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Sade moraliste. Le dévoilement de la pensée sadienne à la lumière de la réforme pénale au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 2005, p. 19.

¹⁰⁴ *Ibid.* p. 22.

¹⁰⁵ *Ibid.* p. 23.

¹⁰⁶ C'est un texte de Charles Henry – scientifique et bibliothécaire, auteur notamment d'une *Théorie générale de la dynamométrie* – qui semble avoir pour la première fois ouvertement soulevé la possibilité du moralisme de Sade : *La Vérité sur le marquis de Sade*, plaquette anonyme parue chez Dentu en 1887, a récemment été rééditée avec une préface de Christian Lacombe (Paris, Éditions La Bibliothèque, coll. « Les billets », 2010).

¹⁰⁷ Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Sade moraliste. Le dévoilement de la pensée sadienne à la lumière de la réforme pénale au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 488.

La montée du droit à la vérité personnelle – à cet excès de respect démocratique qui échoue aujourd’hui dans l’institution de l’égalitarisme radical – ne permet pas pour autant de valider toute lecture de Sade. Le constat de la distance historique favorable à l’érection de la *teneur de vérité* du texte s’applique à un argumentaire capable de justifier la position de ses hypothèses dans la circulation des discours. Devant l’échéance de cette distance nécessaire à la conception de la possibilité d’une *œuvre* sadienne, la pléiadisation favorise malgré elle le détournement de la figure de Sade vers les opportunités du prêt-à-penser : investie dans un espace discursif qui approvisionne la légitimité de la représentation d’horreurs innommables, la valorisation de la violence de la fiction risque de banaliser le geste de transgression dont l’écriture de Sade procède. Si érudite soit-elle, il n’est pas certain que cette édition favorise vraiment la lecture de Sade : elle permet peut-être davantage de se fier au point de vue de l’élite intellectuelle venue cautionner la valeur de l’œuvre. Enfermant ainsi le texte dans sa reliure, la Bibliothèque de la Pléiade conditionne un rapport possible à l’œuvre en séquestrant le cadavre de Sade dans le prestige culturel, au lieu de l’ouvrir et de confronter le lectorat à son horreur. À partir de la caution institutionnelle, germent de fait de monumentales aberrations herméneutiques, qui souvent tendent vers la stratégie commerciale. S’il faut décroisonner le texte du sentiment d’autonomie que la distance historique lui offre, c’est qu’il importe de résister à la banalisation qui découle de la volonté d’appropriation de certaines interprétations : comme le souligne Bernard Noël, « il faut n’avoir peur ni des sauts de côté, ni des jeux de mots, ni des affres de la pensée pour remonter, comme par une suite d’effractions, de l’enfermé, désormais texte, au cadavre dénommé Sade »¹⁰⁸.

4. Cuisine culturelle et *double bind*

De quelque manière qu’on en parle, *lire Sade*, c’est toujours continuer à cuisiner son cadavre; c’est toujours en faire revenir à petit ou grand feu le déchet, en vue de sa manducation. En réfléchissant sur la pratique littéraire de Bataille, j’ai déjà écrit quelques lignes qui ne me semblent aujourd’hui pas moins concerner le procès de réfection de la figure de Sade :

¹⁰⁸ Bernard Noël, « La réalité déplacée », dans Jean-Luc Peurot, *Tombeau du Marquis de Sade*, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 11.

La littérature ne sert à rien, sinon qu'à réinscrire dans le savoir l'insigne inutilité du déchet de la pensée. Le cerveau devenu estomac en impose ; on refuse trop souvent de voir que la nourriture du texte se donne avant tout comme le lieu d'une défécation. Si en l'ingestion de la lettre demeure une éventualité qui puisse encore faire saliver, c'est que le savoir ressemble parfois à une grande cuisine où chacun s'improvise alchimiste¹⁰⁹.

Pour un temps, s'il était possible d'extirper la pensée hors des opérations alchimiques qui la préoccupent, le simulacre recouvrant l'activité qui consiste à lire Sade se montrerait en tant que tel, c'est-à-dire qu'il perdrait la contenance du savoir pour laisser baïller l'orifice de l'égoût qui refoule. Là où l'ingestion institutionnalisée de la lettre sadienne prend forme, le lecteur soucieux de dire quelque chose de cette lettre est jeté dans une structure de « *double bind* »¹¹⁰. Je formulerais ainsi l'impératif de cette double contrainte : sois propre et ordonné, soigne la beauté de ta langue alors même que tu ingères le déchet qui se présente à toi. C'est en ce sens que chez Sade, l'ingestion de la merde peut participer d'un procès d'imposition de la contrainte. Ayant posé sur le sol une assiette contenant un morceau d'excrément et une fourchette, le duc de Blangis vu par Pier Paolo Pasolini ordonne violemment à une jeune fille du sérail :

Mangia la merda¹¹¹!

Dans une autre scène, on voit l'ensemble du sérail tenu en laisse : la contrainte à la coprophagie participe ici d'une manifeste opération de dressage. À travers sa condensation de l'univers sadien et du monde fasciste, Pasolini interroge l'impératif civilisateur en le rapprochant d'un mode de production de l'ordre que l'on croit généralement réservé aux animaux. Loin d'être gratuit, le contenu dystopique de son film trace dans une lumière crue, hors de tout appareil culinaire, ce qui, selon Dominique Laporte, doit être avalé par le sujet de l'État moderne : lire Sade devient ici l'occasion de restituer à leur étrangeté hétérogène la formation des systèmes de contraintes qui maintiennent le « sujet immobile dans une position d'oie gavée où il se voit, dans tous les sens du mot, *comblé* par l'État qui lui chie dans la bouche »¹¹². De l'écriture de Sade à sa

¹⁰⁹ Dominic Marion, « Figuration et irréprésentable : à propos d'une économie du non-savoir », *Cahiers Bataille. Numéro premier*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2011, p. 168.

¹¹⁰ J'utilise l'expression à partir du sens que leur ont conféré Gregory Bateson, Don D. Jackson, Jay Haley et John Weakland dans leur célèbre article « Toward a Theory of Schizophrenia », *Behavioral Science*, vol. 1, issue 4 (oct. 1956), pp. 251-264.

¹¹¹ « Mange la merde! » (*Salò o le 120 giornate di Sodoma*, réal. Pier Paolo Pasolini, librement adapté de Sade et Dante, Italie, couleur, 116 min, 1975, DVD, Criterion).

¹¹² Dominique Laporte, *Histoire de la merde*, *op. cit.*, pp. 82-83.

mise en rapport avec les espaces totalitaires, la triade beauté-propreté-ordre, qui pour Freud « manifeste une position particulière parmi les exigences de la culture »¹¹³, rencontre un discours qui précisément en remet en cause les pressions, affichant ouvertement ce qui doit être refoulé pour que le processus de civilisation s'opère. Si « l'État est Égout »¹¹⁴, c'est qu'en tant que mandataire des investissements publics d'une population, l'incroyable mainmise que la machine étatique détient sur la circulation des déchets lui confère une puissance de purification symbolique encore trop insoupçonnée. Pierre Legendre ironise fort, mais voit juste lorsqu'il soutient que « l'État purifie tout, même les écuries »¹¹⁵.

En travaillant à se cuisiner une culture homogène, l'autorité bourgeoise cultive sa répulsion face aux éléments hétérogènes qui résistent à la centralisation par où l'ordre économique néolibéral tend à limiter les possibles. Si l'économie de nos cultures de l'accroissement se maintient à travers le financement des images porteuses d'une importante plus-value, ce processus s'avère grandement favorisé par la convergence des habitudes de consommation. Sans pour autant se réduire à la conception mimétique du désir chez René Girard¹¹⁶, l'inflation de la valeur d'une figure culturelle me semble concomitante d'une lourde charge d'homogénéisation des désirs. Mais comment le grand *double bind* de la culture parvient-il à lustrer son manège? Refoulé dans les interstices du marché culturel, l'élément hétérogène vient réinvestir la circulation économique à partir du lieu précis de son expulsion en tant que déchet :

Si le propre de ce qui est expulsé, c'est de faire retour, il faut suivre le trajet de ce qui, éliminé, suscite le retour à la même place de quelque chose qui en naît tout en s'en séparant : ce qui est éliminé de la production, déchet, ne manque pas, après s'être converti, de rentrer dans la circulation où il apparaît, au terme de la transmutation, incorruptible¹¹⁷.

C'est-à-dire que le déchet ne circule librement dans l'économie de la production qu'après la conversion de sa figure en capital actif :

Car pour que le fric se substitue au déchet, l'élimination de celui-ci ne suffit pas, mais suppose pour faire retour dans sa forme sublimée d'aller d'abord alimenter les lieux

¹¹³ Sigmund Freud, *Le Malaise dans la culture*, *Œuvres complètes XVIII. 1926-1930*, op. cit., p. 281.

¹¹⁴ Dominique Laporte, *Histoire de la merde*, op. cit., p. 67.

¹¹⁵ Pierre Legendre, *Jour du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1976, p. 133.

¹¹⁶ Le désir mimétique girardien s'articule par ailleurs à la notion de *double bind* dès *La Violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972, pp. 206-208.

¹¹⁷ Dominique Laporte, *Histoire de la merde*, op. cit., p. 28.

de merde où l'on produit¹¹⁸.

D'abord recherchés en tant que combustibles, les manuscrits de Sade sont devenus des objets de collection fort prisés. Le cheminement du fameux rouleau manuscrit des *Cent Vingt Journées de Sodome*, que Sade croyait perdu dans les décombres de la Bastille, témoigne de ce rapport dynamique entre refoulement et retour du refoulé¹¹⁹. Le rouleau ne refait surface qu'au début du vingtième siècle; il est édité pour la première fois en 1904. Publiée de 1931 à 1935 chez Stendhal et Compagnie, la scrupuleuse transcription donnée par Maurice Heine sert encore aujourd'hui de texte de référence, le rouleau manuscrit ayant jusqu'à tout récemment été rigoureusement inaccessible : il était sous l'emprise de la famille Nordmann, héritière du collectionneur suisse Gérard Nordmann, qui l'avait acquis en 1982 pour 300 000 francs¹²⁰.

Après qu'en juillet 2012 la Bibliothèque nationale de France se soit montrée prête à forcer la main de la Commission des trésors nationaux afin de faciliter le rapatriement du manuscrit, *Le Monde* rapportait que sa valeur oscillait « entre 4 et 5 millions d'euros »¹²¹; c'est plutôt sept millions d'euros que Gérard Lhéritier – président de la société Aristophil et fondateur du Musée des lettres et manuscrits – a dû déboursier lors de l'entente conclue

¹¹⁸ *Ibid.* p. 35.

¹¹⁹ Gilbert Lely retrace l'itinéraire du manuscrit : alors que Sade croyait avoir perdu à jamais son manuscrit lors de son transfert brutal de la Bastille vers Charenton dans la nuit du 3 au 4 juillet 1789, « cependant le frêle rouleau est trouvé par Arnoux de Saint-Maximin dans la chambre même où le marquis avait été détenu. Il devient la possession de la famille Villeneuve-Trans, qui en assumera la sauvegarde pendant trois générations », avant qu'au tournant du XX^e siècle le manuscrit soit « vendu à un amateur d'outre-Rhin », un bibliophile allemand qui agissait sous l'influence du psychiatre allemand Iwan Bloch (*Vie du marquis de Sade. Nouvelle édition revue et très augmentée*, Paris, Pauvert/Garnier, coll. « Époques », 1982, p. 419). En janvier 1929, Maurice Heine se rend à Berlin pour le compte de Charles de Noailles, afin de racheter le rouleau manuscrit et de le ramener en France, où il demeurera jusqu'à la mort de cette importante figure du mécénat français au XX^e siècle.

¹²⁰ Après la mort du vicomte de Noailles en 1981, le manuscrit fut prêté par la famille à l'éditeur Jean Grouet : mais ce dernier s'est permis de le vendre au collectionneur suisse Gérard Nordmann. Une impasse judiciaire pesait depuis sur le retour du manuscrit en territoire français : pour la Cour de cassation française, le manuscrit a été volé; tandis que selon le jugement du tribunal fédéral suisse, l'objet a été acquis par Nordmann en toute légalité. Libre de circulation en Suisse, le manuscrit aurait cependant pu être saisi advenant son entrée en territoire français. Petit-fils de Charles de Noailles, Carlo Perrone aura longtemps cherché à rapatrier le manuscrit, afin dit-il de l'offrir à la Bibliothèque nationale de France : le collectionneur suisse voulait toutefois conserver ce qu'il considérait comme la plus belle pièce de sa collection. Même après la mort de Nordmann et de sa veuve, les enfants refusaient de négocier avec Perrone (cf. Vincent Noche, « Caché, disparu, volé, racheté, le manuscrit mythique de Sade revient en France », *Libération*, 3 avril 2014; en ligne : http://www.liberation.fr/societe/2014/04/03/cache-disparu-vole-rachete-le-manuscrit-mythique-de-sade-revient-en-france_992764, consulté le 3 avril 2014).

¹²¹ Nathaniel Herzberg, « Caché, volé, racheté : l'histoire folle d'un manuscrit de Sade », *Le Monde*, 1^{er} octobre 2012; en ligne : http://www.lemonde.fr/livres/article/2012/10/01/cache-vole-rachete-l-histoire-folle-du-manuscrit-de-sade_1767353_3260.html, consulté le 3 oct. 2012.

en avril 2014¹²². Maintenant à Paris, le rouleau est assuré pour douze millions d'euros. Soulagé de voir le *manuscrit mythique* revenir en France, le président de la BNF Bruno Racine ne désespère tout de même pas d'éventuellement pouvoir l'intégrer à ses collections, c'est-à-dire de le faire enfin officiellement entrer dans le *patrimoine national*. Le privé semble partager la part symbolique de cette visée : interviewé suite à l'achat, Lhéritier a déclaré vouloir déposer une demande au Ministère de la Culture afin que le manuscrit soit classé *trésor national*. Même si ce « vrai trésor national »¹²³ n'est pas encore sous la protection de la bureaucratie étatique, une évidence s'impose : son existence travaille désormais le souci bibliothécaire de l'État français¹²⁴, souci qu'en reprenant l'expression de Jacques Derrida il faut bien circonscrire comme pulsion de conservation, ou *pulsion d'archive*¹²⁵.

Dans le cadre de ses recherches sur le caractère anal, où la célèbre équivalence entre argent et merde est articulée, Freud écrivait que « dans la doctrine de l'ancienne Babylone, l'or est l'excrément de l'enfer »¹²⁶. Personne ne veut croire que l'histoire est jouée d'avance, mais il arrive encore que la merde se transmue bel et bien en or : que les enchères aient dû battre leur plein pendant que Sade dormait bien au chaud dans sa Pléiade témoigne de la puissance digestive des organes de régulation du discours critique.

¹²² Après trois années d'âpres négociations, Lhéritier lève le différend juridique : il rachète le manuscrit en partageant le paiement entre les deux clans d'héritiers. Si le nouvel acquéreur a dévoilé le montant total de la transaction, Perrone s'est quant à lui dit tenu par un accord de confidentialité concernant la somme reçue par son parti. Malgré le grand respect qu'impose encore l'édition de Heine, maintenant que le manuscrit a été rapatrié en France, la tentation d'une nouvelle transcription se fait sentir : Michel Delon me le confirmait de vive voix lors d'une conversation que nous avons eue à Winnipeg le 21 octobre 2014, dans le cadre du colloque *Sade dans tous ses états : deux cents ans de controverses (1814-2014)*.

¹²³ « Le plus sulfureux des manuscrits de Sade, de retour à Paris », *Le Monde*, 3 avril 2014; en ligne : http://www.lemonde.fr/livres/article/2014/04/03/le-plus-sulfureux-des-manuscrits-de-sade-de-retour-a-paris_4394810_3260.html, consulté le 3 avril 2014.

¹²⁴ Voir cet autre article de Vincent Noche, rapportant à même son titre la volonté de l'héritier Carlo Perrone, qui partage le désir de Bruno Racine : « Je continuerai à me battre pour que ce manuscrit entre à la BN », *Libération*, 3 avril 2014; en ligne : http://www.liberation.fr/societe/2014/04/03/je-continuerai-a-me-battre-pour-que-ce-manuscrit-entre-a-la-bn_992768, consulté le 3 avril 2014.

¹²⁵ Cf. Jacques Derrida, *Mal d'archive. Une impression freudienne*, Paris, Galilée, coll. « Incises », 1995-2008, p. 38. Ce que Derrida nomme *mal d'archive* cible cette contradiction interne de l'archive, qui détermine la volonté de conservation à partir du travail destructeur de la pulsion de mort.

¹²⁶ Sigmund Freud, *Caractère et érotisme anal* [1908], *Œuvres complètes VIII. 1906-1908*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 193.

Chapitre deuxième

Sade entre censure, interdit de lecture et mythologie

1768-1814

1. Rhétoriques de la censure

Hasarder les peintures les plus dégoûtantes, les situations les plus extraordinaires, les maximes les plus décourageantes, les coups de pinceau les plus cyniques, vouloir démontrer en un mot la félicité du vice, la supériorité sur la vertu, voilà la morale, vraiment nouvelle, de ce roman, qu'on peut placer dans la classe de ces productions ordurières, tant recherchées des jeunes gens, qui échauffent l'imagination et livrent de si furieux combats à l'innocence...!!

1.1. Police de la littérature

Sade dort aujourd'hui en Pléiade; mais ce sommeil de la monstruosité ne peut faire oublier à quel point nulle figure de la littérature n'a jamais été aussi traquée que la sienne. Enfermé pendant vingt-sept années non consécutives, interdit de publication de son vivant, Sade ne se porte pas mieux par-delà sa mort. Généralement traîné dans la boue par la critique lorsque celle-ci osait prononcer son nom, Sade attire la répression de la justice jusqu'en 1956, alors qu'un procès pour « outrage aux bonnes mœurs par la voix du livre »² est intenté contre l'éditeur Jean-Jacques Pauvert, qui avait ouvertement entrepris la première publication intégrale de son œuvre. Pauvert gagne le procès en appel; mais reste dans l'histoire la marque de cet hargneux désir de censure, auquel Sade, avant même de publier la moindre ligne, n'a lui-même certainement pas pu ignorer avoir affaire.

Qu'ils aient été écrits à des fins alimentaires ou en fonction d'une nécessité intrinsèque, les romans clandestins de Sade sont lancés dans le monde avec l'appréhension des opérations de police que le réseau de distribution doit déjouer. Une production aussi osée que *Justine* imposait d'emblée l'absence de signature auctoriale, de

¹ *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, 27 sept. 1792, reproduit dans « *Justine ou les Malheurs de la vertu*. Documents », dans Sade, *Œuvres II*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1995, p. 1209.

² Jean-Jacques Pauvert et Pierre Beuchot, *Sade en procès*, Paris, Mille et une nuits/Arte, 1999, p. 8.

même que la falsification du sceau éditorial³. *La Nouvelle Justine* se devait évidemment de conserver l'anonymat stratégique commandé par cette répétition de l'outrage à la loi des bonnes mœurs. Maintes fois réitérées, les vigoureuses dénégations de Sade creusent cependant les contours d'une attraction perverse : celle de l'écrivain clandestin vers la signature de ses crimes d'imagination. Clairement manifesté par ses ambitions théâtrales et par la publication avouée des *Crimes de l'amour* en 1800, le désir de reconnaissance publique ne se sera jamais réalisé du vivant de l'auteur que pour précipiter son internement. Dans *Le Procès de Gilles de Rais*, Georges Bataille soutient qu'« il demeure essentiellement, dans le crime, une possibilité théâtrale, exigeant que le criminel soit démasqué, dont le criminel ne jouit qu'enfin démasqué »⁴. Rais, qui selon Bataille n'achevait son œuvre criminelle que dans le récit détaillé de ses meurtres et dans l'éclat de son supplice, partageait avec Sade une passion pour le théâtre. Dans son analyse de la figure de *L'Auteur du crime pervers*, la psychanalyste Marie-Laure Susini attribue cette « passion commune »⁵ au désir de publicité du criminel, qui ne devient véritablement *pervers* qu'en attirant le regard du public sur son œuvre. Sade n'a bien sûr pas tout fait pour conserver sa liberté : reprendre pendant le Directoire les deux tomes de *Justine* pour les développer et les amplifier vers les dix volumes de *La Nouvelle Justine* et de *l'Histoire de Juliette*, voilà une récidive qui aggravait considérablement la provocation initiale. Comme les aveux de Sade ne se sont jamais donnés pour objet d'une mise en scène publique, le rapprochement proposé par Susini s'avère toutefois hautement indéterminé... La question demeure débattue : pour n'avoir pas été ouvertement jugé de son vivant, Sade subit un procès, qui continue de s'avérer *inachevé*, comme le deuil peut rester impossible, ou l'analyse interminable.

Rapportée à la fin du XIX^e siècle par l'historien Henri Welschinger, une anecdote à saveur théâtrale vient soutenir la possibilité d'une fascination de Sade envers la publicité de ses crimes de fiction. Welschinger parle alors de l'état des opérations de censure en 1801, année de l'arrestation ultime de Sade :

Brousse-Desfaucherets, Lemontey et Esménard étaient alors les principaux censeurs chargés de dénoncer et d'arrêter les livres suspects. S'ils se laissèrent aller trop

³ Je rappelle que la mention « en Hollande, chez les libraires associés » paraît en 1791 sur la première édition de *Justine ou les malheurs de la vertu*.

⁴ Georges Bataille, *Le Procès de Gilles de Rais* [1959], *Œuvres complètes X*, Paris, Gallimard, 1987, p. 279.

⁵ Marie-Laure Susini, *L'Auteur du crime pervers*, Paris, Fayard, 2004, p. 193.

souvent à des rancunes et à de mesquines considérations de parti dont il faut les blâmer, il est un acte d'énergie pour lequel ils méritent des applaudissements : c'est celui qu'ils montrèrent contre les infâmes écrits du marquis de Sade. Ce maniaque érotique eut l'audace d'offrir ses romans *Justine* et *Juliette*, richement reliés, au Premier Consul. Bonaparte, pris de dégoût, les jeta au feu. La Censure saisit l'édition de ces immondes compositions et fit arrêter l'auteur⁶.

Envoyer au gouvernement des écrits aussi violents qu'inutilisables du point de vue du pouvoir établi : voilà bien une offrande illisible, une énigme cynique qu'on ne peut s'empêcher d'inscrire dans une série généalogique d'envois postaux criminels, qui se filerait jusqu'aux membres humains que Luka Rocco Magnotta, surnommé « le dépeceur de Montréal », a en mai 2012 postés à divers représentants du gouvernement canadien. Doit-on donner crédit à ce comportement provocateur qu'aurait eu Sade, interné pour cela en tant que « fou dangereux »⁷? Il serait bien frivole de le croire. Selon ce que rapporte Las Cases dans *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon n'aurait découvert l'existence de Sade qu'une fois devenu empereur⁸. Cette information est appuyée par l'historien de l'époque napoléonienne Jean Tulard. Si Gilbert Lely mentionne des documents administratifs de 1811 et 1812 présentant des « décisions signées *Napoléon* à l'effet de maintenir M. de Sade en captivité »⁹, tout indique que le futur empereur ne peut être tenu responsable de l'arrestation de Sade dans les bureaux de l'éditeur Nicolas Massé : selon Tulard, cette arrestation « se fit selon la procédure normale, sans en référer au Premier consul [...] En 1801, Sade fut arrêté sur l'ordre du préfet de police Dubois »¹⁰.

⁶ Henri Welschinger, *La Censure sous le Premier empire, avec documents inédits*, Paris, Charavay, 1882, p. 137.

⁷ *Id.*

⁸ Je donne *in extenso* le passage dont j'ai déjà cité un extrait au chapitre précédent, passage que Las Cases restitue en date du 17 novembre 1816 : « Plus tard, l'Empereur, parlant des mœurs de Paris et de l'ensemble de son immense population, énumérait toutes les abominations inévitables, disait-il, d'une grande capitale, où la perversité naturelle et la somme de tous les vices se trouvaient aiguillonnées à chaque instant par le besoin, la passion, l'esprit et toutes les facilités du mélange et de la confusion; et il répétait souvent que toutes les capitales étaient autant de Babylones. Il a cité quelques détails du plus sale et du plus hideux libertinage : il a dit qu'*étant Empereur* il s'était fait représenter et avait parcouru le livre le plus abominable qu'ait enfanté l'imagination la plus dépravée : c'était un roman qui, au temps de la Convention même, avait révolté, disait-il, la morale publique, au point de faire enfermer son auteur, qui l'était demeuré toujours depuis, et qu'il a dit croire vivre encore. Son nom m'est échappé. C'est la première fois que j'entendais citer cette production » (Comte de Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, vol. II, éd. Gérard Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1956, pp. 359-360; je souligne). Napoléon se trompe sans doute sur le motif de l'emprisonnement de Sade au temps de la Convention; mais cette confusion va de pair avec le fait qu'il n'avait pas eu connaissance de l'arrestation de 1801. L'imprécision corrobore aussi sa découverte tardive du texte de Sade, qui à donner crédit au détail de la phrase n'a eu lieu qu'une fois Napoléon *devenu Empereur*, soit après 1804.

⁹ Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade. Nouvelle édition revue et très augmentée*, Paris, Pauvert/Garnier, coll. « Époques », 1982, p. 592.

¹⁰ Jean Tulard, « Sade et la Censure sous le Premier Empire », *Le Marquis de Sade* (actes du colloque d'Aix-

Relevant du ministère de la police, alors sous la direction de Fouché, le travail de la Censure fonctionne certes selon un arbitraire judiciaire, mais cet arbitraire se révèle d'emblée proprement administratif. Tulard indique que deux motifs vinrent cependant justifier le maintien de l'internement sans jugement : « le prétexte de la folie et les demandes réitérées de la famille même du célèbre écrivain »¹¹, demandes qui rappellent le système des lettres de cachet, pourtant aboli par la Révolution. Il faut aussi dire que la police de l'Empire hérite des archives de la lieutenance de police d'Ancien Régime : les délits passés de Sade pesaient contre lui.

Il n'est pourtant pas impossible que Sade ait envoyé ses romans obscènes au gouvernement, et que Napoléon l'ait ignoré. Au surplus, il demeure pertinent de lire cette anecdote en tant que construction fictive, c'est-à-dire selon son émergence dans l'imaginaire populaire. Cette anecdote attribue à Sade une audace qui n'aura peut-être pas été la sienne, mais elle recadre son influence sur le XIX^e siècle selon les effets de la légitimité politique sur la réception des pratiques littéraires. Comprendre l'injustice et l'arbitraire qui semblent avoir frappé la liberté de fiction que revendiquait Sade implique de rendre sensible l'état des lieux qui, au lendemain de la Révolution, est marquée par le retour sournois d'une censure régulatrice de l'ordre des discours publics. Favorable à la censure, Welschinger note que « Napoléon [...] avait horreur de la Censure officielle », que toutefois « il voulait bien se servir de la Censure », mais qu'« il lui semblait inutile, dangereux même d'avouer, de proclamer l'existence de cette institution, un des plus mauvais souvenirs de l'ancien régime »¹². Welschinger refuse bien sûr de voir là l'évidence d'une stratégie visant à masquer la continuité entre la monarchie et l'empire. Tulard soutient toutefois qu'en

faisant placer sur les livres un visa officiel ou un permis d'imprimer, il [Napoléon] n'entendait nullement se priver du contrôle de la librairie. Le souci d'éviter les apparences de l'arbitraire entraîna un régime encore plus vigoureux. Dans la période qui précéda l'établissement d'une Direction générale de la librairie, en 1810, la France connut la censure la plus sévère de son histoire, puisque cette censure relevait uniquement de la police et n'était limitée par aucun règlement¹³.

Cette affirmation gagnerait à se laisser nuancer en regard de certaines pratiques non moins arbitraires en vigueur sous l'Ancien Régime, censures qui visaient à valider les

en-Provence, 19-20 février 1966), Paris, Armand Colin, 1968, p. 212.

¹¹ *Ibid.*, p. 215.

¹² Cf. Henri Welschinger, *La Censure sous le Premier empire, avec documents inédits*, *op. cit.*, pp. 21-22.

¹³ Jean Tulard, « Sade et la Censure sous le Premier Empire », *Le Marquis de Sade*, *op. cit.*, p. 210.

écrits pouvant circuler librement et à baliser les réseaux de distribution du livre¹⁴. L'arbitraire de la censure policière s'avère évidemment loin d'être sans précédent; mais la remarque de Tulard donne pourtant le pouls d'une contrainte qui, une fois la Révolution terminée, revient alors faire pression contre la liberté de presse.

Avant d'examiner la posture et les implications discursives de cette censure policière qui condamne le texte de Sade aux enfers des bibliothèques, il faut pourtant avouer la lassitude exaspérée que peut ressentir le chercheur du XXI^e siècle : celui-ci ne rencontre généralement plus Sade à travers la censure qui historiquement l'a frappé, mais bien au contraire à partir du courageux regard de l'âge d'or de la réception sadienne, qui comme par un effet de retour du balancier se devait d'innocenter Sade des torts que l'histoire lui avait attribués. Cette tendance, par ailleurs encore fort sensible au sein des études sadiennes, revient à le présenter comme l'injuste victime politique de trois régimes successifs. Popularisée par toute une tradition s'étendant de la lecture surréaliste à la biographie de Pauvert (qui tend généralement à minimiser l'hypothèse de la criminalité de Sade¹⁵), cette tendance à la victimisation menace aujourd'hui de s'imposer avec l'évidence d'une légitimité indiscutable. Elle s'avérait certes nécessaire à la réhabilitation d'une *écriture*; mais il s'en faut de beaucoup que le renouveau de la figure doive nécessairement engager sur le même chemin le jugement sur l'homme. À évaluer le panorama qui relie la biographie à l'éclosion performative de l'écriture, il y a lieu de jeter sur Sade un regard qui s'efforce de ne pas s'arrêter à la configuration victimale de sa figure. Que son texte ait été l'objet d'incessantes opérations de censure qui visaient à en limiter la circulation, mais qui de fait avaient surtout pour effet d'attirer l'attention des curieux et des spécialistes de la littérature, voilà tout ce que d'emblée il m'apparaît possible d'avancer. Qu'en tant qu'homme, il ait juridiquement *mérité* tout cela, c'est ce dont il s'avère encore aujourd'hui difficile de juger sans appel. Des informations manquent, précisément là où le mystère plane toujours sur le délit le plus grave qu'on a pu attribuer à Sade : dans les années

¹⁴ Cf. Daniel Roche, « La Censure » et « La police du livre », *Histoire de l'édition française. Tome II. Le Livre triomphant. 1660-1830*, dir. Henri-Jean Martin et Roger Chartier, Paris, Promodis, 1984, pp. 76-91.

¹⁵ Cf. Jean-Jacques Pauvert, *Sade vivant*, 3 vol., Paris, Robert Laffont, 1986-1990; éd. rev. augm., Paris, Attila/Le Tripode, 2013. Parue pendant la rédaction de cette thèse, la réédition en un volume de cette biographie ne diffère pas assez pour qu'elle se soit imposée comme nouvelle édition de référence : les passages sollicités dans cette thèse s'avèrent en effet inchangés. Cette édition « revue et augmentée » ne modifie ni les positions de Pauvert ni le fond de sa démarche. On regrettera par ailleurs la suppression des références et des index contenus à la fin du troisième volume de la première édition.

précédant l'emprisonnement de Sade à Vincennes en 1778, il semble bel et bien y avoir eu des morts à La Coste... Il faut voir le visage songeur de Pauvert et sentir la lourdeur de son cœur lorsqu'en septembre 2013, interviewé à l'occasion de la réédition intégrale de *Sade vivant* aux éditions Le Tripode, il rapporte à la caméra que *Mademoiselle de Rousset dit qu'elle a vu des cadavres à La Coste* :

Moi, je pense qu'il y a eu des... des morts. [...] Elle n'a pas été témoin, mais elle dit qu'on a trouvé des cadavres. [...] Moi je pense qu'à La Coste, parce qu'il va être vingt ans à La Coste hein... [moue, puis silence : cinq secondes en suspension; coupure de la prise]¹⁶

Le champ de possibilité qui s'ouvre à cette réplique n'est pas celui dont Pauvert aimait le mieux parler. La possibilité que Sade ait effectivement pu être un meurtrier ne se posait pas pour lui : il sera sans doute mort sans avoir jamais voulu y croire.

1.2. Anatomie biographique et dissection

L'histoire de chair du dossier biographique ne sera jamais close. Le doute pèse toujours sur ces cadavres du jardin de La Coste, et le mystère continue de planer autour du cabinet et de la chambre secrète du château. La conception littéraire de la figure de Sade au XX^e siècle n'a bien sûr jamais tout à fait balayé le développement du mythe propre au XIX^e; mais les faits attestés suffisent cependant à justifier selon le droit moderne la criminalité de Sade : attacher et fouetter une femme non consentante tout en la menaçant de mort avec un couteau – c'est l'affaire d'Arcueil, qui date de 1768 – voilà de nos jours un cas bien assez substantiel pour aller en cour. Une résistance, bien légitime en regard du fait biographique, s'est toujours maintenue face à la vie que cet homme a menée.

Seulement, cette résistance implique bien souvent un mouvement de régression, brouillant l'intellection du partage entre le *corps biographique*, le *nom* de Sade, la violence de son *texte* et la *formation discursive* du sadisme, ces quatre éléments qu'il me faut maintenant travailler à distinguer à partir de leur condensation initiale dans le développement d'un mythe noir. La démarche se dessine à contre-courant de ce que fait par exemple Michel Onfray, notamment dans la publication sur disques compacts d'un cours explicitement

¹⁶ « Qui était DAF de Sade ? »; en ligne : <http://www.libfly.com/qui-etait-daf-de-sade-billet-2745-472.html>, publié le 1^{er} oct. 2013, consulté le 2 oct. 2013.

intitulé *Sade. Déconstruction d'un mythe*¹⁷. Derrière le coup de vent d'une volonté polémique qui sait enfoncer des portes ouvertes avec le plus grand sérieux du monde, il revient d'abord à Onfray un certain mérite, soit de cibler qu'à ce point précis où le surréalisme a cru affranchir Sade du mythe, un labeur mythographe continuait de suivre son cours. Mais de là à dire que Bataille, Barthes, Lacan, Sollers et nombre d'autres grands penseurs du XX^e siècle n'auraient fait que reprendre le mythe d'un Sade visionnaire créé en 1909 par Apollinaire... Que ce mythe ait perduré dans tous les efforts d'interprétation, jusqu'à ce qu'Onfray vienne rétablir les faits et dénoncer l'usurpatrice érection d'une figure d'un Sade progressiste, libérateur et briseur de tabous, voilà ce dont le lecteur pourra juger à la mesure de la caricature qui lui est proposée. Onfray cherche à rétablir une « vérité » plus ancienne, bien antérieure au point de vue moral proposé sous le couvert de l'anonymat par Charles Henry en 1887¹⁸. Dans un article qui résume sa position, il lui importe d'insister; le marquis de Sade était un homme aussi dépravé que ce que ses livres contiennent :

Voilà en effet un homme qui a vécu comme un délinquant sexuel pendant toute son existence et qui a pratiqué ce qu'il théorisait¹⁹.

Le point est bien sûr appuyé de manière plus concrète qu'il y a deux cents ans, mais encore faut-il noter qu'Onfray réinvestit ainsi une version du mythe qui dominait l'opinion publique du XIX^e siècle.

Certes, on ne peut exclure d'emblée et sans appel la possibilité que Sade ait été criminel; qu'il ait même disséqué des corps humains à La Coste. Contre le sentiment des biographes, et en premier lieu contre Pauvert, Susini soutient avant Onfray une hypothèse semblable. Tous deux partagent un certain sensationnalisme, une affinité pour la vérité prétendument énoncée en grande primeur. Chez Onfray, il en va d'une rhétorique polémique servant le plus souvent à balancer un ego au devant de la scène des savoirs. Dans un trait qui assimile le fantasme sadien et à une interprétation des données biographiques, la psychanalyste s'exprime plus crûment :

¹⁷ Cf. Michel Onfray, *Sade. Déconstruction d'un mythe*, Vincennes, Frémeaux et associés, 2011, 2 CD.

¹⁸ Cf. *La Vérité sur le marquis de Sade*, Paris, Dentu, 1887.

¹⁹ Michel Onfray « Sur un prétendu divin marquis... », *Le canari du nazi. Essais sur la monstruosité*, Paris, Autrement, coll. « Universités populaires & Cie », 2013, p. 121. Profitant du bicentenaire de sa mort pour fustiger Sade comme le « dernier penseur féodal », Onfray n'ajoute rien de substantiel à sa position en lui dédiant le deuxième volume de sa « contre-histoire de la littérature » : *La passion de la méchanceté. Sur un prétendu divin marquis*, Paris, Autrement, coll. « Universités populaires & Cie », 2014.

Sade, disséqueur de femmes, et nécrophile? Précisément. Pour vous servir. À La Coste, entre 1775 et 1778. À partir de cette vérité, la cohérence de toute sa biographie s'ordonne. Comme s'ordonnent sur la scène des écrits sadiens les places et les rôles des personnages²⁰.

Un profond mystère entoure encore aujourd'hui les activités libertines qui se déroulaient alors au château de La Coste, en particulier celles qui auraient eu lieu dans « une certaine chambre qui serait bonne à détruire »²¹. C'est l'époque de l'affaire des petites filles maltraitées et de l'affaire Trillet : le père, venu réclamer sa fille au château de La Coste, tire deux coups de pistolet, mais il n'atteint pas Sade. Arrêté à Paris le 13 février 1777, Sade est écroué à Vincennes. Mme de Montreuil, sa belle-mère, correspond avec Gaufridy, afin que celui-ci s'occupe de faire disparaître toute trace incriminante. Elle ne persécute pas son gendre gratuitement : elle cherche surtout à protéger le nom de la famille. Elle est la femme du Président de Montreuil, conseiller au Parlement de Paris : si sa grande influence politique lui permet de séquestrer le libertin mari de sa fille, elle cherche aussi à faire casser l'arrêt de 1772, qui condamnait Sade à mort. La lettre du 3 juin 1777 inquiète particulièrement, autant par les précautions qu'elle somme le notaire de prendre, que par l'utilisation du terme *objet*, que l'hypothèse de Susini vient remplacer par *corps humain*. Pour se donner une idée de l'ampleur de l'alarme, il faut lire *in extenso* ces lettres, dont je donne ici les extraits les plus mystifiants :

D'après vos anciens avis, je croyais qu'il ne s'agissait que d'un objet; deux, c'est pis encore. Savez-vous précisément quels étaient ces objets, d'où venant, et comment? [...] Je vous entendrai, sur l'objet, par le terme *papier*. [...] Sur le reste : est-ce écriture? Ou machines de mécanique desquelles on s'est occupé plus d'une fois, à ce que je sais? Ou lambeaux de papier²²?

La même, un mois plus tard :

Malgré toute l'attention possible, il y a quelques objets que je n'ai pas bien compris. Deux objets, sur les papiers intéressants. Je me rappelle bien *un*, envolé par la fenêtre, et qui fut recueilli par les voisins, lequel a fourni plus d'éclaircissements qu'on en voulait, et des renseignements sur le petit dont vous avez trouvé un petit lambeau détaché, sur lequel on avait écrit, il y a environ un an. Est-ce bien cela? N'y en a-t-il qu'un de démembré et perdu, et d'où venait-il²³?

²⁰ Marie-Laure Susini, *L'Auteur du crime pervers*, op. cit., p. 178. Susini donne une version condensée de sa position sur la criminalité de Sade dans un article tiré de son livre : « Sade, ou le réel du fantasme », *L'instance du réel*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Érès, coll. « Scripta », 2006, pp. 93-101.

²¹ Lettre de Mme de Montreuil à Gaufridy, 29 avril 1777, cité par Jean-Jacques Pauvert, *Sade vivant. Tome II. Tout ce qu'on peut concevoir dans ce genre-là... 1777-1793*, Paris, Robert Laffont, 1989, p. 34.

²² Lettre de Mme de Montreuil à Gaufridy, 3 juin 1777, *ibid.*, pp. 35-36; c'est Mme de Montreuil qui souligne.

²³ Lettre de Mme de Montreuil à Gaufridy, 5 juill. 1777, *ibid.*, p. 36; c'est Mme de Montreuil qui souligne.

Le 29 avril 1777, Sade écrit de Vincennes une lettre à Gaufridy, où il va jusqu'à rédiger une abracadabrante devinette :

Hélène [Mlle de Rousset] a-t-elle, comme on le croit, mis les de l'ancre en couverture de pommes? Pour composer le mot qui manque, prenez toutes les dernières du fruit que donnent les quatre arbres plantés en tête de l'allée principale du petit bois du parc et la première de l'état de Bontemps²⁴.

Selon l'hypothèse de Gilbert Lely telle que rapportée par Pauvert, la solution (le mot en blanc) serait MINOIS. Bontemps étant le maçon de La Coste, un « m » s'imposerait.

Pauvert cite Lely (sans toutefois donner la référence précise) :

Les dernières lettres du mot proviendraient du fruit le CHINOIS, qui désignait certaines petites oranges cultivées en Provence, et dont le marquis était friand [...] L'ancre serait probablement le cabinet ou la chambre secrète²⁵.

Malgré ces efforts d'élucidation, la lettre écrite par Sade demeure obscure.

Entre-temps, la Présidente obtient un nouveau procès en Provence, et réussit à casser le verdict de 1772. L'honneur du nom de Sade est en quelque sorte juridiquement lavée. Mais on n'allait pas pour autant libérer le marquis. Le 16 juillet 1778, il s'échappe sur le chemin du retour, et il retourne... à La Coste. Il faut rapporter l'exclamation de l'inspecteur Marais, mise en mots par Mlle de Rousset, mais que nous ne connaissons que par une lettre de Mme de Montreuil à Gaufridy, datée du 15 septembre 1778. Le 26 août 1778, à quatre heures du matin, Marais fait irruption au château, afin de reprendre le fugitif :

Parle, parle, petit homme, toi qui vas être renfermé pour le reste de tes jours, pour avoir fait dans une chambre noire qui est ici dessus... telle... et telle... chose, et où il y avait des corps m...²⁶!

Un peu plus haut dans la même lettre, Mme de Montreuil déplore la solidarité de Mme de Sade avec les convictions de son mari, quant à lui convaincu que la mère est la source des persécutions qui l'accablent :

Je suis presque fâchée des débris que vous avez anéantis des petites feuilles et les deux volumes qui étaient transportés dans le haut. En les voyant, peut-être, elle ne pourrait nier les dangers dont on l'a préservée et la justice et la sagesse des précautions qu'on prend. Si elles ne sont pas anéanties sans retour, il faut les conserver avec précaution et discrétion²⁷.

Mme de Montreuil demanderait-elle vraiment à Gaufridy de *conserver des bouts de chair*

²⁴ Lettre de Sade à Gaufridy, 29 avril 1777, *ibid.*, p. 34.

²⁵ *Id.*

²⁶ Lettre de Mme de Montreuil à Gaufridy, 15 septembre 1778, dans Paul Bourdin, *Correspondance inédite du marquis de Sade, de ses proches et de ses familiers* [1929], Genève, Slatkine, 1971, pp. 126-127.

²⁷ *Ibid.*, p. 126.

humaine? La Présidente s'inquiète de ce que Marais pourrait véritablement savoir. Elle somme Gaufridy de lui rapporter si l'inspecteur « a parlé de ces choses-là, et par qui il peut les avoir sues »; qu'il puisse être réellement au courant des faits lui « paraît fort extraordinaire »²⁸. Elle se plaint surtout de ce que Marais a énoncé tout haut ce qu'il aurait dû penser tout bas. Grande ambiguïté de la tournure, qui par le truchement de la langue évite de juger la gravité des faits :

S'il l'a dit, ce qui est probable puisqu'on le répète, qu'on me cite pour témoins le chanoine Vidal, le curé, le consul, les brigadiers ; il fallait qu'il fût ivre ; car, *sans entrer dans la discussion du faux ou du vrai*, on n'est pas excusable de tenir de pareils propos en pareille circonstance²⁹.

Bien loin de dissiper les doutes, la longue lettre-confession que Sade écrit à sa femme le 20 février 1781 relance l'aura du mystère en trouvant des excuses, parfois alambiquées et contradictoires, pour chaque point incriminant de son passé. Il soutient notamment que les

os de morts trouvés dans un jardin [...] ont été apportés par celle des filles qui se nomme Du Plan; elle est pleine de vie, on peut l'interroger; on en a fait la plaisanterie bonne ou mauvaise (je vous la livre) d'en décorer un cabinet; ils ont été authentiquement employés à cela et déposés dans ce jardin quand la plaisanterie ou plutôt la platitude, a cessé³⁰.

Maurice Lever soutient que « l'allusion de Marais aux “corps morts” ne fait que reprendre les rumeurs répandues à la suite de la mise en scène macabre de la Du Plan »³¹ : c'est au fond cette même rumeur que Susini prend pour le fin mot de l'histoire. Sous ses apparences de rigueur, la part mythographe mise en branle par l'analyse de Susini formule assez librement le trait issu de cette fameuse algarade entre Sade et Mirabeau, qui eut lieu lorsqu'en 1780 les hommes séjournèrent tous deux à Vincennes : « Empoisonneur et disséqueur de femme ! »³². Or, comprendre le sens de ces accusations implique de rappeler leur coïncidence avec les ouï-dire de l'époque. On peut entreprendre d'éclairer cette coïncidence à partir de la description contextualisée de l'incident. À la demande de M. de Rougemont, le gouverneur de Vincennes, Mirabeau la rédige lui-même le 28 juin – c'est-à-dire le jour même de l'altercation. Quelques jours plus

²⁸ *Id.*

²⁹ *Ibid.*, p. 127; je souligne.

³⁰ Lettre de Sade à Renée-Pélagie, 20 fév. 1777, *Correspondance du Marquis de Sade*, éd. Alice M. Laborde, vol. XVI, Genève, Slatkine, 2007, p. 51.

³¹ Maurice Lever, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, Paris, Fayard, 1991, p. 715, n. 40.

³² Marie-Laure Susini, *L'Auteur du crime pervers*, *op. cit.*, p. 178.

tôt, Sade aurait frappé son geôlier. On vient lui annoncer la sanction arrêtée par le lieutenant général de police Lenoir : son droit de promenade lui est momentanément retiré. Sade entre en furie : il vocifère, insulte, cherche à provoquer les prisonniers à la rébellion. Revenant de son propre droit de promenade, Mirabeau passe devant la cellule de son cousin éloigné³³. Je rapporte son compte-rendu, tant pour l'intérêt documentaire que pour donner la mesure du tempérament de Sade :

Les porte-clefs rentrant pour apporter les soupers, j'ai frappé pour demander de l'eau fraîche. Un prisonnier qui avait répété plusieurs fois qu'il était le marquis de Sade et qui faisait un bruit effroyable, est venu à une fenêtre qui donne sur l'entrée du jardin où je me promène, et dans les termes les plus sales et les plus odieux, a dit en m'apostrophant que j'étais le f[outu] b[ougre] pour lequel il était privé de la promenade, que giton du commandant je pouvais prétendre à sa faveur, et que je devais aller baiser le c. de mon protecteur pour cette dernière grâce. Après mille et mille saletés de cette espèce, où il n'a épargné personne, pas même ce qu'il y a de plus respectable dans le royaume, il m'a dit enfin : « *Mais f[outu] b[ougre], réponds donc, dis-moi ton nom et si tu l'oses, afin que je te coupe les oreilles aussitôt que je serai dehors.* » Ici, la patience m'a échappé : « *Mon nom, ai-je dit d'un ton cloué, est celui d'un homme d'honneur, qui n'a jamais disséqué ni empoisonné de femmes, qui vous l'écrira volontiers sur les épaules avec sa lame, si vous n'êtes pas roué avant qu'il le puisse, et à qui vous ne pouviez inspirer qu'une crainte, c'est que vous le mettiez en deuil à la Grève.* » Je me suis tu, et il n'a pas ajouté un mot. / J'oubliais de dire qu'après sa première apostrophe, j'avais, en parlant à mon porte-clefs, prononcé ce peu de mots : « *Mais est-ce que cet enragé-là m'en veut aussi à moi?* ». Après cette phrase, j'ai écouté une demi-heure des injures sans parler³⁴.

Lely note qu'en ce qui concerne le choix des termes « disséqué » et « empoisonné », il est fort possible qu'il en aille d'une double « allusion aux affaires d'Arcueil et de Marseille, telles que des récits apocryphes avaient pu les porter à la connaissance de Mirabeau »³⁵.

Dix ans avant d'accuser Sade de « Vivodisqueur » à « Longue Barbe blanche »³⁶ dans *L'Anti-Justine*, Restif de La Bretonne prenait déjà le parti de la déformation dans *Les Nuits de Paris*, en transposant à Paris la scène de Marseille. Des cris parviennent d'une maison du faubourg Saint-Honoré. On frappe à la porte; les coups redoublent de force. Le « ** de-S** » finit par venir ouvrir lui-même; le narrateur nyctalope et un acolyte forcent l'entrée. Des victimes sont enfermées dans une chambre :

— Il faut ouvrir, ou je fais enfoncer les portes-. De-S** ouvrit, en riant : Et nous trouvames des Jeunes-garçons, Jeunes-filles, pêle mêle; les uns en sang; les autres dans

³³ Pauvert note en effet que « Sade et Mirabeau étaient cousins éloignés par les femmes, d'où l'allusion à la mise en deuil place de Grève », qui apparaît sous la plume du deuxième (cf. *Sade vivant. Tome II. Tout ce qu'on peut concevoir dans ce genre-là... 1777-1793, op. cit.*, p. 314).

³⁴ Cité par Jean-Jacques Pauvert, *ibid.*, pp. 313-314.

³⁵ Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade, op. cit.*, p. 308.

³⁶ Restif de La Bretonne, *L'Anti-Justine, ou Les délices de l'amour*, au Palais-Royal, chez feue la veuve Girouard, 1798, p. 4.

un état terrible, par les drogues mises dans leur vin³⁷.

Un curieux aveu se formule au terme de cet épisode, à ce point précis où l'indignation du narrateur s'exprime par un désir de dévoration lui-même sadique :

Je fremis du danger que j'avais couru [...] Ce trait est horrible, et j'aurais dévoré le Monstre, si j'avais été seul avec lui³⁸.

Un peu plus avant dans son récit, Restif ne manque pas de solliciter la scène d'Arcueil dans un épisode qu'il nomme « Suite de la Femme disséquée », où l'on retrouve le monstre en pleine opération, le scalpel à la main, sur le corps de Rose Keller :

Le C-de-S** [...] a trouvé hier, ou avant hier, dans la Place-Victoire, une Pauvre-femme, qui demandait *honteusement* l'aumône : Il la remarqua : Elle était maigre, presque-mourante³⁹.

Le disséqueur offre du travail à la femme, puis la conduit dans une « petite maison-de-campagne » :

Lorsqu'elle se fut reposée, on la fit entrer dans une grande pièce, où était une table d'anatomie : on la saisit : Le Comte et sa Compagnie disaient : — Que fait cette Malheureuse sur la terre? Elle n'y est bonne à rien : Il faut qu'elle nous serve à pénétrer tous les mystères de la structure humaine! On la liait, en parlant ainsi. Elle criait horriblement. Tout le monde sortit, afin d'éloigner chacun ses Domestiques, par des ordres donnés, pendant le temps que les cris de la Dissequée pourraient être entendus⁴⁰.

Michel Delon commente cette scène :

Cette page s'inscrit dans la série de toutes celles que Rétif dans les *Nuits*, comme Mercier dans le *Tableau de Paris*, consacre aux étudiants en médecine, aux vols de cadavres et aux dissections humaines. La salle d'anatomie est un des fantasmes d'époque, qui cristallise sur le nom de Sade⁴¹.

Le sens de la rumeur criminelle se doit donc d'être contextualisé selon la place qu'occupait alors la vivisection dans l'imaginaire collectif, qui ne se nourrissait pas seulement du mythe de Sade, mais aussi des préoccupations et expériences médicales de l'époque. On ne peut ici s'empêcher de penser à la recommandation du plus fameux passage du testament de Sade, qui, sous l'éclairage de notre contextualisation, fait résonner la hantise de la vivisection et la peur d'être enterré vivant, d'autant plus que l'autopsie était systématiquement pratiquée sur les pensionnaires qui décédaient à

³⁷ Restif de La Bretonne, *Les Nuits de Paris, ou le Spectateur-nocturne*, à Londres, 1788, tome sixième, onzième partie, p. 2463.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*, p. 2569.

⁴⁰ *Ibid.*, pp. 2569-2570.

⁴¹ Michel Delon, « Introduction », dans Sade, *Œuvres I*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1990, p. XXVI.

Charenton⁴² :

Cinquièmement, enfin : Je défends absolument que mon corps soit ouvert, sous quelque prétexte que ce puisse être ; je demande avec la plus vive instance qu'il soit gardé quarante-huit heures dans la chambre où je décéderai, placé dans une bierre de bois qui ne sera clouée qu'au bout des quarante-huit heures prescrites ci-dessus, à l'expiration desquelles la dite bierre sera clouée⁴³.

Que Sade ait lui-même été influencé par la superstition médicale de son siècle ne prouve certes en rien qu'il ne l'ait pas pratiqué sur le corps de son prochain. Le rapport à l'imaginaire de la dissection à la fin du XVIII^e siècle vient cependant nuancer le portrait : la lecture de Susini apparaît comme un naïf appui sur une autorité dont il y a maintenant lieu de sourire, en ce qu'elle remet la clef de l'histoire dans l'« illustre bouche »⁴⁴ de Mirabeau, sans voir de contradiction dans son argumentaire, alors même qu'elle accorde à Mirabeau la connaissance d'un secret qui paraît pourtant, tel un ragot amplificateur, au cœur même des voies royales du mythe! Mais en 2013, Pauvert lui-même reconnaît laconiquement, avec cette parole que j'ai citée un peu plus tôt, qu'il croit en effet qu'à La Coste, il a y eu « ... des morts »⁴⁵.

La valeur documentaire du symptôme de la fiction échappe toutefois au repli herméneutique de la vie de l'auteur sur le sens de son œuvre. Prouverait-on hors de tout doute que les ossements retrouvés dans le jardin de son château sont ceux de corps dépecés dont Sade aurait joui, l'imagination de ses romans serait bien sûr éclairée sous un jour nouveau; mais la logique libidinale du rapport entre fantasme criminel et écriture travaillerait encore la scène de la représentation. Sade eut-il réellement été un Barbe-Bleue que cela ne révoquerait pas la valeur de symptôme portée par sa fiction : *son écriture s'éclaire comme offrande du sens libidinal de la pratique criminelle du pouvoir*. Un Sade coupable de meurtre libidinal au premier degré n'irait peut-être même pas sans solidifier une hypothèse qui traverse ma réflexion, et qui s'imposera résolument quand viendra le temps de *penser Sade* : cette hypothèse consiste à replacer dans la bouche du pouvoir dominant le

⁴² Le Dr Ramon, jeune interne à Charenton à partir de 1814, rédigea longtemps après les faits des *Notes sur Monsieur de Sade* : « C'était chose connue à la maison de Charenton que tous ceux qui y mouraient étaient soumis à l'autopsie » (L.-J. Ramon, *Notes sur Monsieur de Sade* [1867], dans Sade, *Cahiers personnels. 1803-1804*, éd. Gilbert Lely, Paris, Corrêa, 1953, p. 111). Claude-Armand de Sade obtint cependant que le corps de son père soit « inhumé sans examen ni dissection » (*ibid.*, p. 112).

⁴³ « Testament de Donatien-Alphonse-François Sade, *homme de lettres* » [1806], dans Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade, op. cit.*, p. 666.

⁴⁴ Marie-Laure Susini, *L'Auteur du crime pervers, op. cit.*, p. 180.

⁴⁵ « Qui était DAF de Sade ? », *op. cit.*

désir criminel énoncé par les libertins sadiens.

1.3. Degré zéro du sadisme et brûlure du référent

Mais bien avant de penser Sade, ou même de le dire, il aura fallu *l'utiliser* en tant qu'objet discursif, en tant que signifiant déjà gros d'un horizon référentiel. Dans un article paru en 1968, Claude Duchet nomme *degré zéro du sadisme* « cette utilisation de Sade comme objet romanesque »⁴⁶, qui, chez des romanciers comme Frédéric Soulié et Pétrus Borel à la fin des années 1830, sollicite le nom maudit et son aura d'horreur afin d'entretenir un « fantastique insolite » et une « frénésie cocasse [...] aux antipodes du sadisme »⁴⁷. Des images de Sade apparaissent qui font sensation en tant que construction mythologique recouvrant comme un dôme hyperbolique la vie et l'écriture d'un homme. *Justine*, le sadisme et le nom de Sade sont des références brûlantes, dont l'écrivain utilisateur se saisit dans l'élan de provocation que son geste génère. Prenant à témoin les élans burlesques, frénétiques, « pour tout dire, presque farcesques »⁴⁸ par où surviennent alors apparitions et allusions, Duchet oppose à ces traits opportunistes le sérieux avec lequel Stendhal, à la même époque, aborde le cas de Sade pour chercher « à confronter à son univers propre la vision qu'il en a »⁴⁹. Même après qu'au XX^e siècle un discours critique commence à assumer le texte de Sade en tant qu'objet de lecture, une opposition se maintiendra entre superficialité de la référence et mutisme référentiel des textes cherchant à prendre en charge la gravité sociale et politique du sadisme. À titre d'exemples, on retrouve encore à la fin des années 1920 l'image d'un vague sadisme dans les romans de Julien Moreau, écrivain nantais méconnu récemment réédité, chez qui la transgression sexuelle apparaît comme une alternative plaisante au mensonge de la vie bourgeoise⁵⁰; tandis qu'à la même époque, *Histoire de l'œil* de Bataille entreprend sans se référer explicitement au nom de Sade une profonde visitation de l'univers transgressif propre à l'écriture sadienne, notamment à travers la ritualisation sexuelle de la mise à

⁴⁶ Claude Duchet, « L'image de Sade à l'époque romantique », *Le Marquis de Sade* (actes du colloque d'Aix-en-Provence, 19-20 février 1966), Paris, Armand Colin, 1968, p. 236.

⁴⁷ *Id.*

⁴⁸ *Ibid.*, p. 235.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 236.

⁵⁰ Cf. Julien Moreau, *L'avènement de la chair. Scènes de vie de bamboche à Nantes en 1928* [1928], Saumur, BG Productions, 2010; ainsi que *Minuit... Place Graslin! Roman de mœurs situé à Nantes en 1929* [1929], préface de Patrice Allain, Saumur, BG Productions, 2012.

mort d'un prêtre⁵¹.

Cette polarisation de la référence à Sade explique sans doute pourquoi Moreau a pu publier ses romans sous son propre nom, alors que Bataille dut jouer de précaution en publiant son texte sous le pseudonyme de Lord Auch. Mais en 1928, Bataille n'aurait certes pas encouru la prison... Si le XVIII^e siècle français enferme encore tant d'écrivains, c'est qu'à l'issue de l'« âge classique », que Michel Foucault définit dans *Les Mots et les choses* comme « le règne du discours représentatif »⁵², la production fictionnelle peut pourtant continuer d'être lue comme pendant du monde événementiel. Malgré l'ouverture autoréférentielle de la représentation, qui sait dorénavant désigner sa propre activité discursive, l'écrivain ne peut empêcher le lectorat de lire sa fiction comme la réalisation d'un monde possible : la violence du texte sadien s'éclaire comme un crime que l'autonomie de la représentation ne peut racheter. Par-delà l'affranchissement sémiotique du mot en regard de la chose, l'acte de lecture d'un tel texte-limite entretient l'incarnation du signifiant de la violence comme possibilité concrète du viol.

Il faut évidemment reconnaître que Sade a d'abord été enfermé pour des raisons étrangères à sa pratique littéraire, soit pour des délits sexuels perpétrés sur le corps d'individus réels : bien qu'un intérêt pour l'écriture et la représentation théâtrale soit attesté bien avant sa réclusion⁵³, ce n'est qu'entre les murs de sa cellule octogonale de

⁵¹ Cf. Lord Auch [Georges Bataille], *Histoire de l'œil* [éd. de 1928], *Romans et récits*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2004, pp. 92-99.

⁵² Michel Foucault, *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1966, p. 222.

⁵³ Susini avance d'intrigantes informations par rapport à la théâtralité de la vie de Sade, notamment en ce qui concernent le décor intérieur de La Coste. Elle parle d'une scène construite dans la salle de réception, et des murs du salon couverts d'une toile où était peinte la pierre des murailles d'une prison (cf. *L'Auteur du crime pervers*, *op. cit.*, p. 182). Mais Susini interprète plus qu'elle ne rapporte des faits, car l'image du théâtre lui importe d'une manière tendancieuse, c'est-à-dire dans la mesure où c'est le seul élément qui rattache résolument Sade à sa problématique de l'auteur du crime pervers, qui doit être démasqué afin de pouvoir jouir du spectacle de sa culpabilité. Comme Sade n'a jamais voulu jouer ce jeu, Susini est amenée à opérer des contorsions argumentatives parfois abusives. Difficile donc de prendre à la lettre ces précisions relatives au décor théâtral de La Coste, d'autant plus que la psychanalyste ne cite pas ses sources. Elle s'appuie sans doute sur une lettre à Gaufridy, qui date de novembre ou de décembre 1774, où Sade déclare mystérieusement : « nous sommes décidés, par mille raisons, à voir très peu de monde cet hiver. [...] à l'entrée de la nuit, le château se trouve irrémisiblement fermé, feux éteints » (*Correspondance du Marquis de Sade*, éd. Alice M. Laborde, vol. VII, Genève, Slatkine, 1996, p. 177). Aucun des trois principaux biographes ne parle de toiles peinturées recouvrant les murs de la salle de réception de La Coste. Gilbert Lely ne mentionne que « de grandes dépenses » faites « pour clore les murs du château » (*Vie du marquis de Sade*, *op. cit.*, p. 224). Maurice Lever, qui consacre deux pages à la théâtralisation du huit clos de La Coste au cours de l'hiver 1774-1775, tend effectivement à retracer la portée carcérale de ce projet architectural (*Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, *op. cit.*, pp. 263-264). Pauvert ne se réfère aux murs du château de La Coste qu'à travers un document juridique relatif à la perquisition du 6 janvier 1774, où lesdits murs furent

Vincennes que sa *compulsion* de scripteur semble se configurer. La puissante violence négatrice qui a fait sa fortune symbolique ne semble toutefois résolument s'embrayer sur la narrativité romanesque qu'après son transfert à la Bastille. C'est là qu'il produit notamment l'inusité rouleau manuscrit des *Cent Vingt Journées de Sodome* (1785), de même que celui du conte philosophique *Les Infortunes de la vertu* (1787), ce dernier texte jetant les fondements de son premier roman publié, *Justine ou les Malheurs de la vertu* (1791). La violence sexuelle de ce texte plus tard amplifiée dans *La Nouvelle Justine* (1799) et dans *l'Histoire de Juliette* (1801) suscite la répression des autorités policières comme si elle impliquait la brûlure d'un feu, de ce brasier qui, pour n'avoir pu réduire Sade en cendres après sa condamnation par contumace en 1772, s'est propagé dans l'imaginaire populaire. Devant cette appréhension généralisée, qui semble avoir rapidement franchi l'espace indéterminé séparant la présomption de culpabilité du mythe, la réception de Sade se modèle à l'image de la descente de police qui mène à son arrestation chez l'éditeur Massé le 6 mars 1801.

Si le parcours de Sade dans les prisons de la Révolution semble être le résultat de ses prises de position publiques dans la section de Piques, son internement final – à Sainte-Pélagie, ensuite brièvement à Bicêtre, puis enfin à Charenton à partir de 1803 – vient plutôt punir l'homme pour les livres qu'il a osé produire et mettre en circulation. La déviance du texte résonne dans l'espace public comme le bouleversement de l'imaginaire de la rupture par lequel l'autorité politique conjure alors l'horreur de la Terreur. Si la réception contemporaine avait pu saisir les pactes criminels sadiens comme ce que Bertrand Binoche nomme « démystification » de « la vérité de la société d'Ancien régime »⁵⁴, Sade aurait sans doute réussi à présenter sa subversion en tant que discours de consolidation des acquis de la Révolution. Or, la dénonciation sadienne ne s'est jamais limitée au corps politique monarchique; elle pointe vers l'invariable propension du pouvoir à recouvrir le désordre de son vice par un ordre apparent, dont la disposition stratégique cherche à museler l'opinion publique. La plus grande violence symbolique du texte de Sade atteste en fait la sourde continuité de l'Ancien Régime à la République. Les

escaladés à l'échelle (Cf. *Sade vivant. Tome I. Une innocence sauvage... 1740-1777*, Paris, Robert Laffont, 1986, p. 332). Dans des remarques régulièrement disséminées dans son *Sade vivant*, Pauvert demeure le biographe le plus résolument sensible à l'importance du théâtre dans la vie de Sade.

⁵⁴ Cf. Bertrand Binoche, *Sade ou l'institutionnalisation de l'écart*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Mercure du Nord/Verbatim », 2007, p. 20.

traits thématiques qui relient *Justine* à *Juliette* ne se limitent pas à incarner une structure de pouvoir qui serait devenue désuète : si des éléments de la fresque se démarquent certes en tant que dénonciation des abus du pouvoir sous l'Ancien Régime, d'autres se configurent comme une féroce contestation des assises de la morale bourgeoise. Au regard de ses contemporains, là se retrouvait sans doute la plus grande subversion portée par l'écriture de Sade : rejeter en bloc la volonté d'intérioriser la contrainte morale des mœurs bourgeoises revenait au fond à violenter le pilier socioéconomique que la Révolution venait tout juste de rénover à grands coups de guillotine.

Dans le regard de ses contemporains républicains, et en premier de Robespierre⁵⁵ – de qui Charles de Villers dit qu'il allait parfois lire quelques pages de *Justine* en plein exercice de ses fonctions⁵⁶, alors que Restif de La Bretonne soutient que « Danton le lisait pour s'exciter »⁵⁷ – l'athéisme opiniâtre du citoyen Sade figure une menace en un sens plus subtile que ses origines aristocratiques, mais elle s'avère tout aussi pernicieuse, d'autant plus qu'elle pouvait s'élaborer en public : le risque de la subversion morale justifiait amplement la suspicion de la machine politique. Mais sous la Terreur, l'auteur de *Justine* n'est pas encore indubitablement démasqué. Ce n'est que sous le Consulat que l'anomalie Sade semble résolument se solder autour de la question nodale de l'écriture : la criminalité sexuelle et la subversion morale de l'homme semblent alors surtout préoccuper les autorités policières dans la mesure de leur *mise en représentation*.

On alléguera que l'homme se tient plus tranquille, mais le poids de son passé ne peut manquer de le rattraper dans le regard que ses contemporains portent sur lui. À l'aube de la Révolution, au temps où *Les Infortunes de la vertu* se développe en une version

⁵⁵ Sur l'accouplement conceptuel de la vertu et de la Terreur dans la pensée politique de Maximilien Robespierre, ainsi que sur la « violence divine » de la Révolution française, voir Slavoj Žižek, *Robespierre : entre vertu et terreur* [2007], trad. Christophe Jaquet, Paris, Stock, coll. « L'autre pensée », 2008.

⁵⁶ « On dit que lorsque ce tyran, lorsque Couthon, Saint-Just, Collot, ses ministres, étaient fatigués de meurtres et de condamnations, lorsque quelques remords se faisaient sentir à ces cœurs de bronze, et qu'à la vue des nombreux arrêts qu'il leur fallait encore signer, la plume échappait à leur doigts, ils allaient lire quelques pages de *Justine*, et revenaient signer. Je ne garantis pas l'anecdote ; mais on la conte, on la croit en France » (« Lettre de Charles de Villers sur le roman intitulé *Justine ou les Malheurs de la vertu* », *Le Spectateur du Nord*, t. IV, 1797, reproduit dans « *Justine ou les Malheurs de la vertu. Documents* », dans Sade, *Œuvres II, op. cit.*, p. 1214). Aristocrate émigré en Allemagne à l'occasion de la Révolution, Charles de Villers était un écrivain français, surtout reconnu pour avoir diffusé la pensée kantienne en France. À propos de cette anecdote et de son caractère fantasmatique, Delon remarque en une belle formule que « la rumeur est déjà un symptôme qui dit la vérité d'une situation historique » (« Introduction », dans Sade, *Œuvres I, op. cit.*, p. XXIV).

⁵⁷ Restif de La Bretonne, *Monsieur Nicolas* [1796-1797], t. I, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1989, p. 1044.

plus explicite dans *Justine*, la technique d'amplification de l'écriture sadienne s'avère déjà aux prises avec un esprit de censure qui, tel un voile recouvrant l'énonciation initiale, sera progressivement levé, narguant de moins en moins prudemment les contraintes de circulation imposées par les organisation policières qui se succèdent de la Révolution au Consulat.

2. Écriture et interdit de lecture : *Juliette contre Justine*, 1787-1801

L'idée de vertu n'a jamais été, d'époque en époque, qu'une invention du vice⁵⁸.

2.1. Les symptômes de l'hystérie

La censure demeure ainsi le spectre contre lequel les écrits sadiens ont dû non seulement négocier leur circulation, mais aussi leur énonciation même. Il faut pourtant bien reconnaître le caractère exceptionnel du désir de liberté de presse qui se fait sentir dans le sens de la crise politique menant à l'ouverture des états généraux en mai 1789 : s'émancipent bientôt des réseaux de diffusion inédits, certes encore limités par un certain esprit de censure, mais auquel tient violemment tête la parution anonyme de *Justine*.

Le premier compte-rendu connu, paru le 15 décembre 1791 dans la *Feuille de correspondance du libraire*, n'exclut pas « l'hypothèse d'une lecture moralisante »⁵⁹ : il considère toutefois le livre « au moins très dangereux » et prévient contre le « poison qu'il contient »⁶⁰. Un interdit de lecture stigmatise rapidement le texte en tant que discours subversif : en 1794, un article du périodique manuscrit *Correspondance littéraire*, alors dirigé par Jacques-Henri Meister, rapporte ironiquement « que le Comité de salut public de la République française s'est cru lui-même obligé d'en faire arrêter la circulation, quoiqu'on n'y trouve pas une ligne où l'on attaque ni les nouveaux principes de sa politique ni la personne de ses Dictateurs »⁶¹. Meister ne sait comment trancher entre deux rumeurs ; l'une attribuant le roman à Laclos, l'autre à Sade : c'est qu'on se met sérieusement à

⁵⁸ Comité invisible, *L'Insurrection qui vient*, Paris, La Fabrique, 2007, p. 63.

⁵⁹ Michel Delon, « *Justine ou les Malheurs de la vertu*. Notice », dans Sade, *Œuvres II*, op. cit., p. 1189.

⁶⁰ *Feuille de correspondance du Libraire*, 1791, n° XV, reproduit dans « *Justine ou les Malheurs de la vertu*. Documents », dans Sade, *Œuvres II*, op. cit., p. 1208.

⁶¹ *Correspondance littéraire*, Meister, 1794, reproduit dans *ibid.*, p. 1210.

chercher « le *coupable* auteur du roman »⁶². Trois ans plus tard, Villers écarte Laclos, et désigne Sade sous le couvert d'une allusion, davantage soucieux de discrétion pour la famille de Sade que pour l'individu⁶³.

Justine partage de fait avec *Les Liaisons dangereuses* un certain croisement thématique, où se noue un rapport entre jouissance, pouvoir, cruauté et libertinage. Selon *Le Tribunal d'Apollon* – sorte de « dictionnaire satirique des écrivains contemporains »⁶⁴, qui à la fin du Directoire s'occupe d'exécuter sur papier les auteurs vivants⁶⁵ – seul Sade pouvait rivaliser un tant soit peu avec Laclos sur le plan de la dépravation des mœurs. La notice qui concerne ce dernier n'est pas douce :

Auteur de l'immoral chef-d'œuvre, *Les Liaisons dangereuses*. [...] Il est prouvé qu'il a fait plus de mal aux mœurs depuis quelques années que n'en ont fait dans un siècle entier toutes les productions de ce genre. L'infâme roman de *Justine* est le seul qui lui dispute à peine la criminelle supériorité dans le nombre de ses victimes⁶⁶.

Le ton hystérique n'explose cependant que dans la notice accordée à Sade. Lui attribuant d'emblée la paternité de « l'atroce roman de *Justine ou le Malheurs de la vertu* », *Le Tribunal d'Apollon* le fait aussi passer pour mort :

On assure que de *Sades* est mort ; mais ses sectateurs ne le sont pas. On dit qu'à Paris il s'est organisé une société de débauchés de sa trempe, qui mettent en pratique les affreux préceptes énoncés dans son livre. Observateurs actifs et utiles de la police, voilà le cas de veiller ! Vous croyez que l'ouvrage ne se vend pas. Vous êtes dans l'erreur. Anéantissez les productions de de *Sades*, et qu'un arrêt flétrisse sa mémoire : il a mérité la roue. [...] Le gouvernement ne peut prendre trop de précautions pour anéantir totalement cette infâme *Justine*, dont l'auteur devait rester enseveli dans les cachots⁶⁷.

La rumeur devient si prononcée que Sade est forcé de renier publiquement la paternité du roman : il fait insérer des communiqués dans les journaux, notamment dans le *Journal de Paris* (1798) et dans *L'Ami des lois* (1799), où sont parus des articles dénonciateurs⁶⁸.

⁶² *Ibid.*, p. 1211; je souligne.

⁶³ Cf. « Lettre de Charles de Villers sur le roman intitulé *Justine ou les Malheurs de la vertu* », *Le Spectateur du Nord*, t. IV, 1797, *op. cit.*, p. 1216; et Michel Delon, « Introduction », dans Sade, *Œuvres I*, *op. cit.*, p. XXIII.

⁶⁴ Michel Delon, « Meister lecteur de Sade », *Du Baroque aux lumières. Pages à la mémoire de Jeanne Carriat*, Mézières-sur-Issoire, Rougerie, 1986, p. 182.

⁶⁵ Michel Delon parle en effet du *Tribunal d'Apollon* comme d'un « pamphlet qui, sous la forme d'un dictionnaire, exécute les auteurs vivants » (« Introduction », dans Sade, *Œuvres I*, *op. cit.*, pp. XXIX-XXX); ce qui ne veut pourtant pas dire que tous les auteurs présentés y soit durement traités.

⁶⁶ *Le Tribunal d'Apollon, ou Jugement en dernier ressort de tous les Auteurs vivans; libelle injurieux, partial et diffamatoire : par une Société de Pygmées littéraires*, tome second, Paris, chez Marchand, an VIII [1799], p. 12.

⁶⁷ *Ibid.*, pp. 193-197.

⁶⁸ François Laugaa-Traut donne côte-à-côte les deux courts articles dénonciateurs parus dans ces deux journaux, ainsi que les réponses résolues que Sade fait paraître dans les mêmes journaux (*Lectures de Sade*, Paris, Armand Colin, 1973, pp. 50-53). Pour un inventaire détaillé des accusations et des réponses de Sade

Gilbert Lely transcrit une courte note de protestation, que Sade fait parvenir à différents journaux pour répondre en hâte à une information accusatrice, aussi parue dans *L'Ami des lois*, et qui partage quelques formules avec le *Tribunal d'Apollon*, récemment paru :

Je vous prie de bien vouloir consigner dans votre journal et la preuve de mon existence et la *dénégation* la plus formelle du livre infâme de *Justine*⁶⁹.

À propos de *Justine*, Sade ne sortira jamais d'un discours de *dénégation*, en cela bien étranger à la spectacularité caractéristique de *l'auteur du crime pervers*, où Susini cherche à faire cadrer la figure de Sade⁷⁰. Il me semble plus pertinent d'interroger la rhétorique de l'aveu sadien à l'aide de la *Verneinung* freudienne, où l'énonciation d'un contenu sous la forme de sa négation engage l'analyste sur la piste que l'analysant lui indique tout en refusant de la suivre : celle de l'affirmation d'un désir inconscient⁷¹. Cette dénégation de paternité resurgira notamment, comme je l'ai noté au chapitre précédent, au point précis où Sade espère la reconnaissance officielle du monde littéraire, soit dans *l'Idée sur les romans*, qui sert de préface à ses *Crimes de l'amour*. Devant ce recueil de nouvelles, ouvertement publié en 1800, la critique ne peut manquer de remarquer à quel point l'exploitation thématique du *crime sexuel* rappelle les procédés que l'on retrouve dans *Justine*⁷²... Certes moins violentes et moins explicites, ces nouvelles se juchent néanmoins sur un artifice de renversement similaire à celui qui encadre la narration de *Justine*. Je prends à témoin la justification morale chapeautant les tribulations de Justine. Empruntée au commentaire final du narrateur, l'épigraphe du roman annonce ironiquement le sort fatal qui sera réservé à la triste héroïne :

Ô mon ami! la prospérité du crime est comme la foudre, dont les feux trompeurs n'embellissent un instant l'atmosphère, que pour précipiter dans les abîmes de la mort, le malheureux qu'ils ont

telles qu'elles ont été publiées dans les journaux lors de ces deux années, voir le dossier que Pauvert a organisé et commenté : « Lettres à des journaux », *Œuvres complètes*, tome dixième, Paris, Pauvert, 1988, pp. 19-41. Sade s'apprête alors à faire paraître les *Crimes de l'amour*, où le critique Villetterque reconnaîtra, en phase avec l'opinion générale, l'auteur de *Justine*. Pauvert donne l'article de Villetterque dans sa « Notice bibliographique » des *Crimes de l'amour* (*ibid.*, pp. 51-53); Sade y répondra par un énergique libelle publié par Massé (par ailleurs aussi éditeur des *Crimes de l'amour*) et intitulé « L'Auteur des *Crimes de l'amour* à Villetterque, folliculaire » (*ibid.*, pp. 563-573). La saga s'achève peu avant l'arrestation de Sade chez ce même éditeur, lorsque Villetterque répond à Sade dans le *Journal des Arts* du 5 janvier 1801 (*ibid.*, p. 54), mais seulement pour le dénigrer : la *culpabilité* de Sade est déjà de notoriété publique.

⁶⁹ Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade*, *op. cit.*, pp. 534-535; je souligne.

⁷⁰ Cf. Marie-Laure Susini, *L'Auteur du crime pervers*, *op. cit.*, pp. 167-192.

⁷¹ « Nous nous octroyons la liberté, lors de l'interprétation, de faire abstraction de la négation, et d'extraire le pur contenu de l'idée incidente » (Sigmund Freud, *La Négation* [1925], *Œuvres complètes XVII. 1923-1925*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 167).

⁷² Cf. « Documents », dans D. A. F. de Sade, *Les Crimes de l'amour, nouvelles héroïques et tragiques; précédés d'une Idée sur les romans* [1800], éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1987, pp. 399-410.

*ébloui*⁷³.

Ici s'énonce la feinte didactique sadienne, à laquelle pourra difficilement mordre le lecteur éclairé, tant l'ironie qui la porte au devant de la scène de l'énonciation s'appuie sur une dépense d'horreur infiniment démesurée par rapport à l'édification proposée. Mais à la fantaisie de cette moralité revient une fonction énonciative : tout se passe comme si la rhétorique de dénégation sur lequel le livre s'ouvre et se ferme présidait à la possibilité même de la formulation de l'horreur qui, selon le compte-rendu de Villers, a assuré « une trop grande célébrité » à *Justine*⁷⁴.

C'est que derrière les ruses du discours, cette primauté économique et politique de la violence du pouvoir demeure quelque chose de profondément inavouable. La volonté de savoir sadienne fouille le cœur noir de l'homme, mais il y a lieu de se demander si l'ordre de la justification morale n'a pas pu servir à baliser la mise en forme du récit, à réguler la présence des paramètres nécessaires à la performance efficace de l'écriture. Malgré qu'il soit foncièrement violenté par le constat que la narration révèle au grand jour, ce cadre moral sert la cohérence thématique du récit en rendant visible la limite dont la transgression foment l'énergie libidinale libertine. Si Sade s'attire les foudres des Lumières par-delà l'Ancien Régime, c'est que la représentation de la violence sexuelle qui s'acharne sur le corps de la vertueuse Justine ne peut être cautionnée par une culture dont l'appareil politique se déplace d'une monarchie vers un gouvernement républicain. La jouissance négatrice des libertins sadiens porte la culpabilité d'une nation républicaine perpétuant l'exécution tyrannique; sa violence s'apparente aussi au renversement révolutionnaire, tel qu'il venait sceller le socle du nouveau pouvoir dans une contradiction irréductible entre volonté égalitariste et violente décimation de l'aristocratie. De Louis XV à Napoléon, l'emprisonnement du *corps* de Sade et les opérations de saisie de ses ouvrages fonctionneraient selon une logique du bouc émissaire. L'interdiction de lecture sublime dans la figure d'un auteur sulfureux ce qui révèle trop crûment l'ampleur de la crise sociopolitique que la France traverse alors, tiraillée entre la promesse du progrès de l'humanité et la violence de la Terreur, forte d'un scandale qui s'élève à la hauteur du renouveau de la légitimité du supplice dans la sériation de la mort, et qui force à

⁷³ Sade, *Justine ou les Malheurs de la vertu* [1791], *Œuvres II*, *op. cit.*, p. 123.

⁷⁴ Cf. « Lettre de Charles de Villers sur le roman intitulé *Justine ou les Malheurs de la vertu* », *Le Spectateur du Nord*, t. IV, 1797, *op. cit.*, p. 1213.

reconnaître que la démocratie française se fonde dans la répétition effrénée d'une violence faisant tomber des têtes tranchées dans le panier de la justice. Daniel Arasse souligne l'insigne risque de cette *banalité* de la mort au lieu même de la finalité politique de l'instauration de la guillotine :

Socialement égalitaire à l'origine, la machine est devenue l'outil d'une égalité politique qui se marque, en temps de révolution, par l'uniformisation sérialisée de l'exécution capitale⁷⁵.

Je voudrais ici faire travailler de biais la lecture de Pierre Klossowski, qui en 1947 identifie la violence subie par Justine à la violence révolutionnaire. Maintes fois contestée (notamment par Annie Le Brun dans *Soudain un bloc d'abîme, Sade*⁷⁶), délaissée par l'auteur lui-même dans la préface à la réédition de son livre vingt ans après sa parution initiale⁷⁷, la position de Klossowski demeure un flagrant symptôme illustrant, à même un investissement du savoir psychanalytique, les tensions qui président à la mythification de Sade. Même si elle s'avère plus près du surréalisme que de la sensibilité des contemporains de *Justine*, l'hypothèse de *Sade mon prochain* révèle un désir analogue : celui de *faire porter à Sade un état d'exception, qui ne saurait avoir d'équivalent dans quelconque ordre culturel*.

Plus cet individu est réussi, plus il concentre les énergies diffuses de son époque, et plus il est dangereux pour l'époque ; mais plus il concentre en lui ces énergies diffuses pour les faire peser sur son propre destin, plus il en libère l'époque. Sade fit de la criminalité virtuelle de ses contemporains son destin personnel, il voulut l'expier à lui seul à proportion de la culpabilité collective que sa conscience avait investie⁷⁸.

C'est en fonction d'un regard oblique sur cette audacieuse proposition qu'il faut chercher à comprendre l'interdit de lecture qui marque l'œuvre : alors même qu'elle place Sade sur un piédestal hérité de l'apologie sadienne surréaliste, cette interprétation rejoint en son contenu la pression du scandale qui propulse le nom de Sade dans l'espace public, et ce, bien avant que l'homme n'ait publié une seule ligne. S'il revient au XX^e siècle d'attester *publiquement* Sade en tant qu'auteur *littéraire*, un certain interdit se maintient néanmoins par-delà le renversement : la réception hagiographique n'abolit pas la sévérité du jugement d'infamie où le XIX^e siècle enferme Sade; l'adulation vient plutôt s'y superposer, et la nouvelle reconnaissance des possibles inhérents au moralisme sadien

⁷⁵ Daniel Arasse, *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Histoire », 1987, p. 138.

⁷⁶ Annie Le Brun, *Soudain un bloc d'abîme, Sade*, Paris, Pauvert, 1986, pp. 121 et 125.

⁷⁷ Cf. Pierre Klossowski, « Avertissement », *Sade mon prochain* précédé de *Le Philosophe scélérat*, Paris, Seuil, coll. « Pierres vives », 1967, pp. 11-14.

⁷⁸ Pierre Klossowski, *Sade mon prochain*, Paris, Seuil, coll. « Pierres vives », 1947, p. 17.

continue longtemps de côtoyer le tabou, peut-être même au-delà de la pléiatisation.

Afin d'introduire le développement discursif des aléas mythologiques de la figure de Sade au XIX^e siècle, je voudrais maintenant m'attarder à expliciter l'effet de la censure sur la performance énonciative de l'écriture des versions successives de *Justine*, afin d'aborder le sens de cette *levée de censure*, de cette illumination des ténèbres criminelles qui éclatent au grand jour dans *La Nouvelle Justine* et dans *l'Histoire de Juliette*.

2.2. La gaze de la censure : Sade *Aufklärer*, des *Infortunes de la vertu* à *Justine*

L'argument de *Justine ou les malheurs de la vertu* tient à peu de choses : jetées à la porte d'un couvent après la ruine de leurs parents, deux sœurs – Justine et Juliette – prennent des chemins différents : la vertu et la religion de Justine la mèneront de malheur en malheur, alors que l'hypocrisie et la méchanceté de Juliette lui apporteront bonheur et prospérité. L'essentiel de la narration se constitue du récit de Justine à sa sœur Juliette, rappelant en cela la structure narrative du célèbre roman de l'abbé Prévost, où le chevalier Des Grieux raconte son histoire et celle de Manon Lescaut au narrateur⁷⁹. Justine raconte son histoire à Juliette, mais sans cependant encore savoir à qui elle s'adresse. L'incipit installe d'entrée de jeu la position morale du narrateur :

Le chef-d'œuvre de la philosophie serait de développer les moyens dont la Providence se sert pour parvenir aux fins qu'elle se propose sur l'homme, et de tracer, d'après cela, quelques plans de conduite qui pussent faire connaître à ce malheureux individu bipède, la manière dont il faut qu'il marche dans la carrière épineuse de la vie, afin de prévenir les caprices bizarres de cette fatalité à laquelle on donne vingt noms différents, sans être encore parvenu, ni à la connaître, ni à la définir. / Si, plein de respect pour nos conventions sociales, et ne s'écartant jamais des digues qu'elles nous imposent, il arrive malgré cela que nous n'ayons rencontré que des ronces, quand les méchants ne cueillaient que des roses, des gens privés d'un fonds de vertus assez constaté pour se mettre au-dessus de ces remarques, ne calculeront-ils pas alors qu'il vaut mieux s'abandonner au torrent que d'y résister ? Ne diront-ils pas que la vertu, quelque belle qu'elle soit, devient pourtant le plus mauvais parti qu'on puisse prendre, quand elle se trouve trop faible pour lutter contre le vice, et que dans un siècle entièrement corrompu, le plus sûr est de faire comme les autres⁸⁰.

Le texte de Sade s'attardera principalement à mettre en évidence cet esclavagisme de la

⁷⁹ Cf. Antoine-François Prévost, *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut* [1731/1753], éd. Jean Sgard, Paris, Flammarion, 1995/2006. Sade formule par ailleurs un éloge sans équivoque du roman dans *l'Idée sur les romans*, assurant « que cet ouvrage a des droits au titre de notre meilleur roman » (dans *Les Crimes de l'amour* [1800], *Œuvres complètes*, tome dixième, *op. cit.*, p. 72).

⁸⁰ Sade, *Justine ou les Malheurs de la vertu*, *op. cit.*, p. 131.

vertu devant le vice : chaque mouvement de bonté altruiste du cœur de Justine rencontre l'égoïsme d'un bourreau qui ne se sent concerné que par sa propre jouissance, qui profite de la jeune fille et jouit de son corps comme bon lui semble. Les deux phrases qui suivent détournent le sens des paroles de l'ange Jesrad dans le conte philosophique *Zadig* de Voltaire :

Un peu plus instruits, si l'on veut, et abusant des lumières qu'ils ont acquises, ne diront-ils pas avec l'ange Jesrad de *Zadig*, qu'il n'y a aucun mal dont il ne naisse un bien, et qu'ils peuvent, d'après cela, se livrer au mal, puisqu'il n'est dans le fait qu'une des façons de produire le bien ? N'ajouteront-ils pas qu'il est indifférent au plan général, que tel ou tel soit bon ou méchant de préférence, que si le malheur persécute la vertu et que la prospérité accompagne le crime, les choses étant égales aux vues de la nature, il vaut infiniment mieux prendre parti parmi les méchants qui prospèrent, que parmi les vertueux qui échouent⁸¹.

En isolant du texte de Voltaire le syntagme « il n'y a point de mal dont il ne naisse un bien »⁸², Sade retire à l'ange la leçon morale qui dicte son propos. À moins de rechercher dans le texte de Voltaire une ironie que la critique n'aurait pas encore détectée, remis dans son contexte, le syntagme ne sert en rien l'argument que Sade développe dans ces deux phrases; il se rapporte bien davantage à la parure qui sert de vêtement romanesque à *Justine* :

Il est donc important de prévenir ces sophismes dangereux d'une fausse philosophie ; essentiel de faire voir que les exemples de vertu malheureuse, présentés à une âme corrompue, dans laquelle il reste pourtant quelques bons principes, peuvent ramener cette âme au bien tout aussi sûrement que si on lui eût montré dans cette route de la

⁸¹ *Ibid.*, pp. 131-132.

⁸² « Mais quoi ! dit Zadig, il est donc nécessaire qu'il y ait des crimes et des malheurs ? et les malheurs tombent sur les gens de bien ? — Les méchants, répondit Jesrad, sont toujours malheureux : ils servent à éprouver un petit nombre de justes répandus sur la terre, et il n'y a point de mal dont il ne naisse un bien. — Mais, dit Zadig, s'il n'y avait que du bien, et point de mal ? — Alors, reprit Jesrad, cette terre serait une autre terre, l'enchaînement des événements serait un autre ordre de sagesse ; et cet ordre, qui serait parfait, ne peut être que dans la demeure éternelle de l'Être suprême, de qui le mal ne peut approcher » (Voltaire, *Zadig ou la destinée. Histoire orientale* [1747-1748], *Micromégas. Zadig. Candide*, éd. René Pommeau, Paris, Flammarion, 1994/2006, pp. 133-134). Si Sade lit chez Voltaire sa propre propension à l'ironie, il faut tout de même reconnaître que *Zadig* s'ordonne selon un acharnement similaire de l'infortune sur le protagoniste : « Cependant Zadig demandait toujours des nouvelles, et versait des larmes. « “Quoi ! seigneur, s'écria le pêcheur, vous seriez donc aussi malheureux, vous qui faites du bien ? — Plus malheureux que toi cent fois, répondait Zadig. — Mais comment se peut-il faire, disait le bonhomme, que celui qui donne soit plus à plaindre que celui qui reçoit ? — C'est que ton plus grand malheur, reprit Zadig, était le besoin, et que je suis infortuné par le cœur. — Orcan vous aurait-il pris votre femme ? dit le pêcheur.” Ce mot rappela dans l'esprit de Zadig toutes ses aventures ; il répétait la liste de ses infortunes, à commencer depuis la chienne de la reine jusqu'à son arrivée chez le brigand Arbogad. “Ah ! dit-il au pêcheur, Orcan mérite d'être puni. Mais d'ordinaire ce sont ces gens-là qui sont les favoris de la destinée. Quoi qu'il en soit, va chez le seigneur Cador, et attends-moi.” Ils se séparèrent : le pêcheur marcha en remerciant son destin, et Zadig courut en accusant toujours le sien » (*ibid.*, pp. 116-117).

vertu les palmes les plus brillantes, et les plus flatteuses récompenses⁸³.

Le narrateur fait ici allusion au dénouement moral du roman. Après avoir pris connaissance des horribles aventures de sa sœur, Juliette lui dévoile son identité, et se laisse illuminer par la compassion. Peu après, Justine meurt foudroyée. La conversion de Juliette s'achève alors : cédant à la puissance persuasive de la foudre comprise comme volonté divine, elle se réfugie dans un couvent pour se repentir de sa vie criminelle.

La narration vient clore l'ouverture du roman en s'excusant des chemins détournés, des traits libidinaux explicitement marqués et des situations fortes qui seront présentés au lecteur « par amour de la vérité » :

Il est cruel sans doute d'avoir à peindre une foule de malheurs accablant la femme douce et sensible, qui respecte le mieux la vertu, et d'une autre part l'affluence des prospérités sur ceux qui écrasent ou mortifient cette même femme. Mais s'il naît cependant un bien du tableau de ces fatalités, aura-t-on des remords de les avoir offertes ? Pourra-t-on être fâché d'avoir établi un fait, d'où il résultera pour le sage qui lit avec fruit, la leçon si utile de la soumission aux ordres de la Providence, et l'avertissement fatal que c'est souvent pour nous ramener à nos devoirs, que le Ciel frappe à côté de nous l'être qui nous paraît le mieux avoir rempli les siens. / Tels sont les sentiments qui vont diriger nos travaux, et c'est en considération de ces motifs que nous demandons au lecteur de l'indulgence pour les systèmes *erronés* qui sont placés dans la bouche de plusieurs de nos personnages, et pour les situations quelquefois un peu fortes, que, par amour pour la vérité, nous avons dû mettre sous ses yeux⁸⁴.

À lire ce texte au premier degré, on sera certes tenté de reconnaître à cette plume encore anonyme une volonté d'édification morale : si la possibilité de cette lecture est soulevée par le premier compte rendu recensé, elle est ensuite évacuée par l'indignation qui animera bientôt la presse chaque fois qu'il sera question de Sade. Il est vrai que ces quelques lignes à tendance moralisante ne font peut-être pas le poids aux côtés des longues aventures de Justine. Le caractère systématique de l'infortune qui l'accable connote un certain cynisme caricatural. Trompée, volée, violée, séquestrée, poursuivie en justice, et enfin littéralement foudroyée, Justine subit tous les maux possibles, sans que jamais sa foi dans la bonté d'un dessein divin ne défaille. Peut-être, à l'instar de Job, Justine est-elle l'objet d'un pari pervers entre *l'Éternel* et *Satan*; mais contrairement au personnage biblique, jamais sa foi ne se révolte.

Le succès du roman est porté par le scandale : la publicité de *Justine* se fait sous le signe de la dénonciation. En solidifiant les fondements d'une interdiction qui nourrit

⁸³ Sade, *Justine ou les Malheurs de la vertu*, op. cit., p. 132.

⁸⁴ *Id.*; je souligne.

l'ambivalence d'une fascination souterraine, les détracteurs viennent appuyer la stratégie commerciale des éditeurs. La confusion entre la dépravation supposée de l'homme et celle que présente le texte qu'on lui attribue achève de consolider le cadre où vient se stigmatiser la figure de Sade pendant plus d'un siècle. L'ambiguïté de l'opinion populaire dictera le cadre de la réception pendant longtemps : le fantasme collectif repousse les limites de la monstruosité au point où la répression s'acharne sur l'œuvre interdite comme sur un signe secrètement désiré. Mais surtout, l'indignation fonctionne comme une *force productrice de mythe*. En 1799, le jugement du *Tribunal d'Apollon* sollicite l'image du *feu purificateur* : « on ne sait lequel mérite le plus d'être brûlé ou de l'ouvrage ou de l'auteur, tous deux méritent d'être anéantis »⁸⁵.

Avant même la publication du roman, cette réaction de la critique se laissait prévoir. Dans sa fameuse lettre du 12 juin 1791 à l'avocat Reinaud, Sade en énonce lui-même l'imminence :

On imprime actuellement un roman de moi, mais trop immoral pour être envoyé à un homme aussi sage, aussi pieux, aussi décent que vous. J'avais besoin d'argent, mon éditeur me le demandait bien *poivré* et je le lui ai fait capable d'empester le diable. On l'appelle *Justine ou les malheurs de la vertu*. Brûlez-le et ne le lisez point si par hasard il vous tombe sous la main. Je le renie, mais vous aurez bientôt *Le roman philosophique* que je ne manquerai certainement pas de vous envoyer⁸⁶.

C'est donc dire qu'à même l'ambition de la publication, il est possible qu'une certaine interdiction ait travaillé l'écriture de Sade, devançant en cela l'échéance de la censure publique. Selon cette hypothèse, cette censure se lit dans les textes que Sade tient à publier sous son nom. On sait que le cadre moral existe au moins depuis 1787 : en tant que brouillon de *Justine, Les Infortunes de la vertu* met de l'avant la même justification morale : le caractère moins explicite de cette première version – plus *gazé*, selon l'expression qu'utilisait Sade⁸⁷ – la configure à même une cohérence plus subtile, qui ne va pas sans rappeler les procédés de dissimulation sollicités par Denis Diderot dans *La Religieuse*⁸⁸.

⁸⁵ *Le Tribunal d'Apollon, ou Jugement en dernier ressort de tous les Auteurs vivans; libelle injurieux, partial et diffamatoire : par une Société de Pygmées littéraires*, tome second, *op. cit.*, p. 193.

⁸⁶ Lettre de Sade à M. Reinaud, 12 juin 1791, *Correspondance du Marquis de Sade*, éd. Alice M. Laborde, vol. XXII, Genève, Slatkine, 1996, p. 50.

⁸⁷ Une occurrence exemplaire apparaît lorsque Sade prend des notes à la fin de sa mise au net des *Cent Vingt Journées de Sodome* : « Adoucissez beaucoup la première partie : tout s'y développe trop ; elle ne saurait être trop faible et trop gazée » (*Œuvres I, op. cit.*, p. 383).

⁸⁸ Imprimé pour la première fois douze ans après la mort de Diderot, ce roman-mémoires a son origine dans une mystification, qui avait pour objet de faire revenir le marquis de Croismare à Paris, en lui faisant parvenir de fausses lettres, prétendument signées par la religieuse Marguerite Delamarre, qui en 1758 avait

Soutenue par la pudeur de la narration de Justine racontant son histoire à sa sœur sous le pseudonyme de Sophie (les deux femmes ne se reconnaissent qu'à la fin du récit), la morale s'incarne dans la structure du texte d'une manière somme toute assez cohérente. Le lecteur n'est pas éclairé en détail sur l'ampleur des crimes de Juliette; au pire, Sade la présente comme « une de ces prêtresses de Vénus, dont la fortune est l'ouvrage d'une figure enchanteresse, de beaucoup d'inconduite et de fourberie, et dont les titres quelque pompeux qu'ils soient ne se trouvent que dans les archives de Cythère »⁸⁹. En tant que figure condensant richesse, pouvoir social et prostitution, Juliette apparaît certes là comme le germe d'une critique de la corruption; mais lors de cette rédaction initiale, Sade donne une place considérable au ton indigné des Lumières devant l'iniquité sociale, analogue en cela aux interventions narratives qui conjurent le mal mis en scène par les récits des *Crimes de l'amour*. Les justifications morales sont récurrentes, parfois directement prises en charge par la voix du narrateur; leur ironie est bien moins manifeste que dans les versions ultérieures. De fait, l'ordre moral teinte jusqu'au ton de la narration qui cadre le récit de Sophie, voilée du prénom du savoir comme d'une parole légitime en regard du fantasme épistémologique des Lumières. Du point de vue de la stratégie narrative, présenter Juliette comme une « créature perverse qui allait devenir victime de la crapule et de la débauche publique »⁹⁰ correspond à une forme de compromis entre le spectre du vice que Sade cherche à saisir et le champ social où il espère lancer l'énonciation de son récit⁹¹. En cela, *Les Infortunes de la vertu* n'obéit pas au même impératif narratif que *Justine*. La contrition ultime de Juliette ne paraît pas aussi invraisemblable et forcée que dans la version de 1791, où vient se disloquer ce semblant d'unité de ton, qui au fond tient au poids de la censure : *Les Infortunes de la vertu* s'organise selon une violence qui a moins à voir avec la crapulerie dont Justine est victime qu'à une autorité muette que la narration accueille comme la condition de son énonciation publique. Régulatrice de l'expérience commune

inténu sans succès un procès pour se libérer de ses vœux. Ces lettres constituent le matériau à la base du roman qui paraît entre 1780 et 1782 dans la *Correspondance littéraire*, périodique manuscrit s'adressant à un lectorat fort restreint. Le texte publié en 1796 par l'éditeur Buisson se base sur des manuscrits qui indiquent que Diderot a continué à travailler sur son texte après la publication dans la *Correspondance littéraire* (cf. *La Religieuse* [1780-1782], éd. Florence Lotterie, Paris, Flammarion, 2009).

⁸⁹ Sade, *Les Infortunes de la vertu* [1787], *Œuvres II*, *op. cit.*, p. 4.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 6.

⁹¹ Bientôt refondu dans *Justine*, le manuscrit des *Infortunes de la vertu* ne sera édité qu'en 1930 par Maurice Heine (Paris, Fourcade). Ce décalage entre l'adresse et la publication effective n'empêche pas qu'en 1787, Sade pouvait envisager une publication publique de son récit, publication en vue de laquelle sa narration a manifestement cherché à s'adapter.

du langage, cette pression concerne le développement des contraintes présidant à la structuration du champ social.

Il faut à ce sujet donner pour un temps la parole à Pierre Bourdieu :

toute expression est un ajustement entre *intérêt expressif* et une *censure* constituée par la structure du champ dans lequel s'offre cette expression, et cet ajustement est le produit d'un travail d'euphémisation pouvant aller jusqu'au silence, limite du discours censuré. Ce travail d'euphémisation conduit à produire quelque chose qui est une formation de compromis, une combinaison de ce qui était à dire, qui prétendait à être dit, et de ce qui pouvait être dit étant donné la structure constitutive d'une certain champ⁹².

La tension du propos de Bourdieu est analogue à celle que la psychanalyse investit au cœur du rapport entre le *Wunsch* qui cherche à s'exprimer dans l'activité onirique et la censure qui en déforme l'expression afin de rendre l'énonciation possible : la confrontation entre le surgissement du désir bestial et la volonté d'en justifier la représentation par le double-tour d'un argument moral s'apparente à la logique de la censure que le rêve met en scène, telle que Freud l'expose dans la *Traumdeutung* :

L'écrivain doit redouter la censure, c'est pourquoi il modère et déforme l'expression de son opinion. Selon la force et la susceptibilité de cette censure, il se voit obligé ou bien de s'en tenir à certaines formes d'attaque ou bien de parler par allusions et non par désignations directes, ou bien il doit cacher sa communication choquante derrière un déguisement d'apparence anodine, il peut parler, par ex., d'incidents entre deux mandarins de l'Empire du Milieu, alors qu'il a en vue les fonctionnaires de sa patrie. Plus la censure s'exerce avec rigueur, plus le déguisement sera poussé loin, plus souvent les moyens qui mèneront malgré tout le lecteur sur la piste de la véritable signification seront spirituels. La concordance qu'on peut suivre jusque dans le détail entre les phénomènes de la censure et ceux de la déformation de rêve nous autorise à présupposer des conditions analogues pour les deux⁹³.

Comme c'est le cas avec la déformation que le rêve impose au *Wunsch* afin de le mener à la conscience du sujet, l'écriture déforme la violence initiale du désir afin de l'énoncer d'une manière détournée. Les remarques de Freud se laissent lire à un niveau très littéral si on pense aux dispositifs d'énonciation de certains romans subversifs de l'Ancien Régime, comme par exemple *Les Bijoux indiscrets* de Diderot : Louis XV y est dépeint sous les traits du sultan Mangogul, et l'action ne se situe au Congo que pour mieux figurer des enjeux propres à la France⁹⁴. Mais à la lumière du traitement de la censure par l'écriture

⁹² Pierre Bourdieu, « La censure », *Questions de sociologie*, Paris, Minituit, coll. « Reprise », 1984/2002, p. 138.

⁹³ Sigmund Freud, *L'Interprétation du rêve* [1899], *Œuvres complètes IV. 1899-1900*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 2004, pp. 178-179.

⁹⁴ Denis Diderot, *Les Bijoux indiscrets* [1748], éd. Jacques Rustin, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1981. C'est dans la foulée de la publication de ce livre que Diderot passe trois mois de l'année 1749 au

de Sade, le texte de Freud reçoit une profondeur supplémentaire : la gaze de la justification morale opère chez Sade comme la censure venant recouvrir la brutale nudité du *Wunsch* de l'histoire. En 1791, la figure de ce *Wunsch* avoisine la mort sous la forme d'une purgation éminente – la guillotine – et les assaillants qui s'abattent sur le corps de Justine préfigurent cette violence en recouvrant son énonciation par la dénégation propre au système du langage commun : la censure lie le *Wunsch* de l'histoire dans l'interdit.

Neuf ans plus tard, une métaphore provocatrice permet à Sade d'identifier symboliquement la nature de l'interdit que l'écrivain doit transgresser afin de donner corps au projet romanesque compris comme « connaissance [...] du cœur de l'homme »⁹⁵. C'est curieusement dans *l'Idée sur les romans*, c'est-à-dire dans un texte publié sous son propre nom, que Sade énonce l'étroit rapport entre écriture et transgression de l'interdit fondamental qu'est l'inceste : il exige alors du romancier que « s'il ne devient pas l'amant de sa mère dès que celle-ci l'a mis au monde, qu'il n'écrive jamais »⁹⁶. La psychanalyse trouve bien évidemment là un morceau de choix. Il importe cependant d'articuler cet aveu à la littérale suture de la mère qui intervient à la fin de *La Philosophie dans le boudoir*. Pour punir Mme de Mistival, qui cherche à enserrer sa fille Eugénie dans des mœurs conservatrices incompatibles avec son nouvel apprentissage libertin, Dolmancé propose de lui inoculer une maladie vénérienne à partir du membre de son valet Lapierre, « rongé d'une des plus terribles véroles qu'on ait encore vue dans le monde »⁹⁷. Mme de Saint-Ange aggrave ensuite le châtement en décidant Eugénie à coudre « le con et le cul » de sa mère » à l'aide d'un « gros fil rouge ciré »⁹⁸. C'est sur un commentaire concernant cette scène d'infibulation que Jacques Lacan vient clore son article « Kant avec Sade » :

V ...ée et cousue, la mère reste interdite. Notre verdict est confirmé sur la soumission de Sade à la Loi⁹⁹.

Pour n'avoir pas à entrer dans le détail de l'argumentation lacanienne, il suffit ici d'entendre la Loi comme prohibition de l'inceste. Ce qui du point de vue libertin s'avère

donjon de Vincennes.

⁹⁵ Sade, *Idée sur les romans*, dans *Les Crimes de l'amour*, op. cit., pp. 74-75.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 74.

⁹⁷ Sade, *La Philosophie dans le boudoir* [1795], *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 174.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 175.

⁹⁹ Jacques Lacan, « Kant avec Sade » [1963], *Écrits*, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1966, p. 790. Là où Lacan écrit « V ...ée », il faut bien sûr lire « Violée »; mais le psychanalyste a beau jeu de ne pas écrire le mot en toutes lettres, pour aussi laisser sous-entendre « Vérolée ».

promulgué comme une punition sublime constitue alors pour la psychanalyse le point d'aveu par où s'atteste la soumission de Sade par rapport à l'impératif de la loi morale. Pour Lacan, *La Philosophie dans le boudoir* vient compléter *La Critique de la raison pratique* : le texte de Sade « donne la vérité de la *Critique* »¹⁰⁰ dans la mesure où il démasque l'impuissance de la raison kantienne à exclure de son système moral l'impératif libidinal des passions. Que Kant établisse l'objet de la loi morale dans le Bien et que Sade l'isole dans le Mal, voilà qui n'affecte pas leur commun rapport à la transgression comprise comme prégnance sensible de la limite, c'est-à-dire de l'interdit¹⁰¹.

On retrouve dans *Justine* la marque discursive de cet interdit, de cette gaze langagière à laquelle se réfère la lecture morale qui accorde à la littéralité du texte le privilège d'incarner l'ultime intention de la narration. La réhabilitation de Sade s'enclenche en effet à partir d'une adhésion au point de vue moral qui enserme le récit des *Infortunes de la vertu* et de *Justine* : capable de distinguer l'homme de son œuvre, un regard plus posé refait surface dans *La Vérité sur le marquis de Sade*, une plaquette anonymement publiée en 1887 par Charles Henry; ce dernier y défend la thèse selon laquelle Sade aurait peint le vice pour le faire détester¹⁰². Henry s'accorde en cela à la position défendue par Sade dans *l'Idée sur les romans* :

Je ne veux pas faire aimer le vice ; je n'ai pas, comme Crébillon et comme Dorat, le dangereux projet de faire aimer aux femmes les personnages qui les trompent ; je veux, au contraire, qu'elles les détestent ; c'est le seul moyen qui puissent les empêcher d'en être dupes¹⁰³.

En se référant à Henry dans le cadre du procès intenté à Pauvert, André Breton évoquera l'intérêt moral de l'expérience sadienne, et cherchera ainsi à justifier sa fertilité du point de vue du savoir¹⁰⁴. En filiation avec le surréalisme, il revient cependant à Le Brun d'articuler la défense la plus cohérente d'un moralisme sadien, qui s'inscrit chez elle dans le cadre d'une éthique de la résistance, comme figure d'une vérité pulsionnelle concernant le rapport entre la pensée et le corps. Le Brun se montre par là bien plus attentive à l'économie libidinale sadienne que le *Sade moraliste* de Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, essai

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 766.

¹⁰¹ Pour une analyse du rapport entre la débauche et Kant, voir Robert Richard, « Kant libertin », *L'Autobiographie du monde*, Montréal, Éditions Balzac, coll. « L'Impossible », 1992, pp. 29-38.

¹⁰² Cf. Charles Henry, *La Vérité sur le marquis de Sade*, *op. cit.*

¹⁰³ Sade, *Idée sur les romans*, dans *Les Crimes de l'amour*, *op. cit.*, p. 80.

¹⁰⁴ Retenu hors de Paris le jour du procès, Breton fournit cependant une lettre; mais celle-ci s'égarait, et le témoignage de Breton ne put être lu. Il ne fut rendu public que dans *L'Affaire Sade. Compte-rendu exact du procès intenté par le Ministère Public, aux Éditions Jean-Jacques Pauvert*, Paris, Pauvert, 1957, pp. 63-66.

situant somme toute son argument de fond sur le même plan que celui de Henry¹⁰⁵. Le titre s'avère provocateur, à tout le moins en regard d'un large pan de la critique du XX^e siècle, qui n'a jamais pu se résoudre à banaliser aussi drastiquement l'œuvre de Sade sous des allures de normativité morale. L'ampleur critique du discours sadien paraît tout autre; elle se mire bien davantage dans l'image d'une loi-sans-loi, dans l'ironie d'une loi qui ne s'écrit que sous la violence de la loi de l'Autre.

À considérer le corpus sadien dans son ensemble, il m'apparaît impossible d'ignorer jusqu'où celui-ci ira repousser les limites de l'interdit. Reprenant le champ analytique dégagé par Robert Richard à propos de la fonction de la fiction sadienne, il faut constater l'ampleur du drame en jeu dans la répétition de cette violence, telle qu'elle s'articule dans la *performance de la transgression de l'interdit*¹⁰⁶ : la logique qui mène Sade vers le ton de *La Nouvelle Justine* est déjà inscrite dans *Justine*, et lire cette première version publiée exige résolument de dégager le désir de l'écriture de la voix de la censure. La plus grande dérision inhérente à cette mascarade de la réception normative se fait sentir lorsqu'on constate que ce point de vue sert en fait la légitimité d'une certaine censure; celle d'un tabou bien sublimé, qui agit en fonction d'un principe de désamorçage. Faire de Sade un moraliste normatif revient à aplanir le relief de la subversion que son texte met en scène; c'est refuser de laisser parler la violence de son écriture en la sublimant derrière le voile qui recouvre ses aspérités; enfin, c'est récupérer l'œuvre comme acquisition d'un savoir factice, conceptuellement détaché du souci organique de la démarche sadienne. Cette lecture morale vient *justifier* l'instrumentalisation de la violence sadienne, alors que d'un point de vue éthique, cette violence reste foncièrement *injustifiable* : la performance de l'interdit tient l'affiche d'un rôle qui ne saurait en aucun cas siéger au tribunal du droit moderne; sa loi est celle de la jouissance, et cette loi ne concerne en rien le domaine de la légalité¹⁰⁷.

Envisager le texte sous la perspective de sa stratégie narrative engage à reconnaître

¹⁰⁵ Cf. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Sade moraliste. Le dévoilement de la pensée sadienne à la lumière de la réforme pénale au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 2005.

¹⁰⁶ En raison de son incontournable impact sur la lecture de l'ironie chez Sade, il me faudra revenir sur l'importance cruciale de la position de Richard, qui parle de la loi barbare de l'Autre comme « *d'une loi qui ne peut être représentée que sous la forme de sa propre transgression* » (*L'Émotion européenne. Dante, Sade, Aquin*, Montréal, Éditions Varia, coll. « Philosophie », 2004, p. 34).

¹⁰⁷ Sur cette distinction de la loi et de la légalité, voir Robert Richard, « Sade ou l'enfer du référent », *L'Autobiographie du monde*, Montréal, Éditions Balzac, coll. « L'Impossible », 1992, pp. 131-133.

qu'à lire avec confiance la voix de la censure, la lecture manque à se prononcer sur un élément crucial, soit l'*ironie* par où s'affirme le détournement du contenu moral avancé. Comme les lecteurs contemporains n'ont pu manquer de le souligner, l'ambition avouée par la narration n'annule pas la violente résistance du récit devant toute forme d'autorité morale. Comment ignorer l'intensité ironique qui marque la conversion de Juliette? Qu'est-ce qui annonce ce soudain revirement de sensibilité dans sa personnalité, sinon un geste narratif qui permet d'énoncer la possibilité d'un immoralisme intégral sans avoir à le revendiquer ouvertement? Si la censure travaille la résolution de Juliette, l'ironie de la mise en scène où cette censure se dépose relance la subversion; celle-ci se maintient ainsi, sinon intacte, à tout le moins sensible et palpable sous le voile du discours socialement acceptable. Au niveau de la stratégie de récupération normative, il faut reconnaître que Sade n'est ni original, ni précurseur, ni exceptionnel : le cadrage moral de *Justine* semble quelque peu plaqué, à l'instar de la finale des *Liaisons dangereuses*, où il s'en faut de beaucoup que la punition de Mme de Merteuil viennent racheter de manière crédible l'immoralité mise en scène tout au long du roman¹⁰⁸. Le savoir du roman libertin est un constat concernant l'*autorité économique du vice* : retourner ses conquêtes pour les prendre du côté d'une moralité du prochain est une bêtise, qui doit rivaliser avec l'évidence de la fascination libidinale de l'écriture, telle qu'elle est reconduite au-delà d'elle-même dans *La Nouvelle Justine* et *l'Histoire de Juliette*.

2.3. Lever les voiles : Justine, Juliette et le désordre du discours

C'est à la fois l'ironie de la mise en scène de *Justine* et l'incapacité du lectorat à la saisir qui ont longtemps étouffé toute possibilité de crédit et de crédibilité à la morale sadienne. C'est plutôt le choc de l'immoralité qui s'est rapidement figé dans l'image d'un discours de dénonciation intimement lié aux conditions d'émergence du mythe. Sade devient vite la bête noire de la littérature. « Le seul nom de cet infâme écrivain exhale une odeur cadavéreuse qui tue la vertu et inspire l'horreur »¹⁰⁹, disait déjà *Le Tribunal d'Apollon*, vilipendant les productions de Sade, mais les intégrant tout de même à l'inventaire des

¹⁰⁸ Cf. Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses* [1782], Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1972.

¹⁰⁹ *Le Tribunal d'Apollon, ou Jugement en dernier ressort de tous les Auteurs vivans; libelle injurieux, partial et diffamatoire : par une Société de Pygmées littéraires*, tome second, *op. cit.*, p. 193. Ce syntagme se retrouve aussi dans l'article déjà mentionné de *l'Ami des lois*. On retrouvera les deux occurrences au cœur de la même série de mentions dans Françoise Laugaa-Traut, *Lectures de Sade, op. cit.*, pp. 51 et 53.

auteurs vivants. Reconnaîtrait-on déjà secrètement la valeur littéraire de Sade? Capitalisant sur le succès de scandale, un éditeur avide de profit relance la polémique avec *La Nouvelle Justine* : c'est selon toute vraisemblance Colnet du Ravel, celui-là même qui se charge de signer une « dénonciation publicitaire »¹¹⁰ visant à annoncer la parution prochaine. Abandonnant la devanture du subterfuge moral, l'écriture se met à parler le langage de la révélation, narguant la logique d'exclusion qui traque son discours. L'anonymat devenait d'autant plus nécessaire que la censure interne allait laisser place à l'immédiateté de la violence.

En 1799, la refonte de l'incipit de *La Nouvelle Justine* est considérable. Mais surtout, le masque de la justification morale tombe complètement lorsque saute l'argument pourtant encore entretenu l'année suivante dans *l'Idée sur les romans* :

C'est, nous ne le déguisons plus, pour appuyer ces systèmes, que nous allons donner au public l'histoire de la vertueuse Justine. Il est essentiel que les sots cessent d'encenser cette ridicule idole de la vertu, qui ne les a jusqu'ici payés que d'ingratitude, et que les gens d'esprit, communément livrés par principe aux écarts délicieux du vice et de la débauche, se rassurent en voyant les exemples frappants de bonheur et de prospérité qui les accompagnent presque inévitablement dans la route débordée qu'ils choisissent. Il est affreux sans doute d'avoir à peindre, d'une part, les malheurs effrayants dont le ciel accable la femme douce et sensible qui respecte le mieux la vertu, d'une autre, l'affluence des prospérités sur ceux qui tourmentent ou qui mortifient cette même femme : mais l'homme de lettres, assez philosophe pour dire le VRAI, surmonte ces désagréments ; et, cruel par nécessité, il arrache impitoyablement d'une main les superstitieuses parures dont la sottise embellit la vertu, et montre effrontément de l'autre, à l'homme ignorant que l'on trompait, le vice au milieu des charmes et des jouissances qui l'entourent et le suivent sans cesse¹¹¹.

Si on cherche à lire sur le même plan discursif le contraste des deux versions, on doit reconnaître le manifeste renversement qui s'empare de la légitimité revendiquée par le discours sadien : que reste-t-il du fil moral que l'on pouvait encore lire dans *Justine*? Une épigraphe adaptée de Pétrone :

On n'est point criminel pour faire la peinture / Des bizarres penchants qu'inspire la nature¹¹².

¹¹⁰ Michel Delon, « *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu*. Notice », dans Sade, *Œuvres II*, op. cit., p. 1261. Delon appuie cette considération éditoriale sur le substantiel article de Pascal Ract-Madoux, notamment venu clarifier la confusion bibliographique qui régnait autour de l'édition de *La Nouvelle Justine*, que l'on a longtemps cru être de 1797 (comme l'indique sa page de titre), alors que les quatre volumes qui contiennent l'œuvre semblent plutôt avoir été imprimés à l'été 1799, et complétés par les six de *l'Histoire de Juliette* en février-mars 1801 (cf. Pascal Ract-Madoux, « L'édition originale de *La Nouvelle Justine* et *Juliette* », *Bulletin du bibliophile*, 1992, n° 1, pp. 139-158).

¹¹¹ Sade, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu* [1799], *Œuvres II*, op. cit., p. 396; je souligne.

¹¹² *Ibid.*, p. 391. Delon donne en note quelques adaptations françaises des vers de Pétrone ici en jeu. Sade

Sous la pression du processus d'amplification qui marque la relance des trois versions où se module le personnage de Justine, le travail interne de l'interdit s'effrite. Des *Infortunes de la vertu* à *La Nouvelle Justine*, on assiste en fait à un affaissement progressif des impératifs de censure, ce qu'en termes freudiens on pourrait comprendre comme une levée progressive du surmoi.

D'abord, Sade dépossède Justine de sa parole. Est ainsi levée la contradiction de la version antérieure, où un certain paradoxe narratif accordait à Justine la maîtrise du récit de ses malheurs. Le narrateur se réserve le privilège de détailler d'un point de vue extérieur les mésaventures de sa naïve héroïne. Delon note avec justesse qu'« aucune nécessité narrative ne bride plus les descriptions de violence et d'orgie »¹¹³. La posture du regard narratif offre maints points d'appui à une ironie qui se voile de moins en moins. Se sachant à l'avance démasqué par l'opinion publique, le *Wunsch* se libère de l'emprise de la censure. *La Nouvelle Justine* se donne ainsi comme un prélude à l'incarnation du désir bestial que le dispositif complémentaire de *l'Histoire de Juliette* réalise au plus haut point : après le récit du narrateur, Juliette, loin de sombrer dans la compassion, prend plutôt la parole afin de montrer que tout ce que sa sœur a vécu en horreur, elle-même l'a vécu dans la jouissance. Sa narration renverse l'équation de *Justine* : la criminalité de Juliette prospère résolument aux dépens de l'impuissance de la vertu.

La transformation du personnage de Juliette converge avec ce déplacement de la narration. Si un désir déjà bestial se fraie un chemin passif à travers le récit de Justine, c'est bel et bien un déchaînement pulsionnel que *La Nouvelle Justine* matérialise. Alors que la mortification et la culpabilité *rattrapent* Juliette à la fin de la première version, la grande fresque reprend à sa clôture la scène finale de *Justine*, mais pour l'achever d'une toute autre manière. Justine est encore foudroyée, mais cette fois Juliette la jette elle-même dehors pour la livrer à l'orage. Justine meurt ainsi à travers le détournement de ce topos littéraire¹¹⁴, qui dans la littérature classique, comme par exemple dans le célèbre cas de

semble avoir détourné ce distique, qu'on retrouve en tête des *Lettres galantes et philosophiques de deux nonnes, publiées par un apôtre du libertinage*, correspondance entre une sœur ursuline et une sœur carmélite, parue en 1777 et republiée vingt ans plus tard : « On n'est pas criminel pour faire une peinture, / Des tendres sentiments qu'inspire la Nature » (cf. p. 391, n. 2).

¹¹³ Michel Delon, « *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu*. Notice », dans Sade, *Œuvres II, op. cit.*, p. 1265.

¹¹⁴ Pour un aperçu historique du sens lié à l'apparition de la foudre dans le texte littéraire classique, voir la note de Michel Delon, qui commente l'apparition initiale du motif dans *Les Infortunes de la vertu, op. cit.*, p. 119, n. 3.

Don Juan, sert souvent à donner un caractère surnaturel, voire ordalique, à la punition du *coupable*. Constatant joyeusement l'œuvre de la foudre, Juliette et ses amis libertins se rendent près du cadavre; pendant que les hommes profitent une dernière fois du corps de la pauvre Justine, Juliette se branle devant la scène : sa culpabilité se perd dans la débâcle d'une masturbation effrénée devant le cadavre foutu de sa sœur¹¹⁵.

Il me faut revenir ici à la position de Klossowski, telle qu'elle circonscrit la violence sadienne dans l'horizon référentiel de la Terreur comprise comme décompte aberrant et infini; celui des morts exécutés en série, spectacle dont Sade est témoin à la maison de santé de Picpus, à l'occasion de sa « détention nationale » sous Robespierre, lorsque la guillotine est installée dans le jardin de l'établissement¹¹⁶. L'hypothèse klossowskienne doit beaucoup aux théories de Joseph de Maistre et à sa lecture théologique de la criminalité révolutionnaire, perçue à la fois comme réactualisation du péché originel et vecteur de son expiation¹¹⁷. Klossowski identifie en Sade le point de purgation de la conscience républicaine, là où la Révolution conjure sa violence par le sacrifice de son bouc émissaire :

D'où aussi le besoin de surenchérir dans ses écrits ; ce n'est pas seulement qu'il eut enfin le droit de tout dire, c'est en quelque sorte pour avoir la conscience nette d'avoir infligé un démenti aux vérités proclamées par la Révolution qu'il donna alors la version la plus virulente de sa *Justine* ; il fallait que l'impulsion secrète de la masse révolutionnaire fût quelque part mise à nue ; or, elle ne l'était point dans ses manifestations politiques, puisque même quand on assommait, noyait, pendait, pilait, incendiait, violait, ce n'était jamais qu'au nom du peuple souverain¹¹⁸.

¹¹⁵ Cf. Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice* [1801], *Œuvres III*, *op. cit.*, pp. 1258-1259.

¹¹⁶ Dans une lettre datée du 19 novembre 1794 (29 brumaire, an III), Sade décrit ainsi la maison de santé de Picpus à son avocat Gaufridy : « Un paradis terrestre; belle maison, superbe jardin, société choisie, d'aimables femmes; lorsque tout à coup, la place des exécutions s'est mise positivement sous nos fenêtres et le cimetière des guillotins dans le beau milieu de notre jardin, nous en avons mon cher ami enterré 1.800, en 35 jours, dont un tiers de notre malheureuse maison » (*Correspondance du Marquis de Sade*, éd. Alice M. Laborde, vol. XXIII, Genève, Slatkine, 1996, p. 232). Au même, le 21 janvier 1795 (2 pluviôse, an III) : « Avec tout cela, je ne me porte pas bien, ma détention nationale, la guillotine sous les yeux, m'a fait cent fois plus de mal que ne m'en avaient jamais fait toutes les bastilles imaginables » (*Correspondance du Marquis de Sade*, éd. Alice M. Laborde, vol. XXIV, Genève, Slatkine, 1996, p. 25). Le temps passé par Sade à Picpus en 1794 donne par ailleurs le cadre diégétique du film *Sade* (2000) de Benoît Jacquot, avec Daniel Auteuil dans le rôle-titre. Assez sobre, ce film se présente comme un effort respectable : sans pour autant pouvoir les éliminer tout à fait, il cherche à minimiser les effets de déformation par rapport aux faits biographiques, en cela bien plus fidèle à l'histoire que la fantasmagorie burlesque du film *Quills* de Philip Kaufman (adaptation de la pièce de Doug Wright, *Quills*, New York, Dramatists Play Service, 1996). Aussi sorti en 2000, le film de Kaufman s'attarde plutôt à réimaginer la dernière période la vie de Sade.

¹¹⁷ Sur la fonction expiatoire du sacrifice, voir notamment Joseph de Maistre, *Éclaircissement sur les sacrifices* [1810], éd. François L'Yvonnet, Paris, L'Herne, coll. « Carnets », 2009.

¹¹⁸ Pierre Klossowski, *Sade mon prochain*, *op. cit.*, p. 18. Il n'est peut-être pas superflu de préciser que l'ancrage chronologique de l'interprétation de Klossowski se fie à la couverture antidatée de *La Nouvelle Justine* (1797),

Pour Klossowski, Sade expie par l'écriture le déchaînement révolutionnaire intestinal, ainsi que la violence dirigée contre l'étranger (la France étant engagée sous le Directoire dans les campagnes d'Italie et d'Égypte). *La Nouvelle Justine* fait éclater le germe du mal que l'État républicain entretient tout en prétendant exister pour le bien public. Sade *donne corps* à cette menace perpétuelle, il la condense et la consume en la mettant au secret derrière quatre reliures de luxe destinées à un public averti, bientôt complétées par les six de *l'Histoire de Juliette*. Il est le porte-parole de la voix trouble de cette Liberté, qui structure l'espace étatique selon une rhétorique de déni. La fiction sadienne articule la conquête révolutionnaire de la souveraineté comme un cœur d'écume meurtrière, pompant le désir patriotique pour le restituer comme un effort insensé visant à contenir le débordement de l'ennemi de la patrie et à envahir les autres nations afin de s'appropriier leurs richesses. C'est en ce sens que, selon la coïncidence de son intuition et de la violence étatique, la voix de Sade se désignerait en tant que bouc émissaire, et que l'incarcération du corps de l'écrivain appellerait la notion de sacrifice. Il faut souligner le double sens de la convergence : d'une part, la volonté de Sade assume le poids d'une culpabilité qu'elle dissout dans la fiction; et d'autre part, l'autorité policière charge Sade de l'imposture où son pouvoir se maintient. Le discours sadien anticipe le marquage de sa parole au fer d'une culpabilité publique. En 1791, le libertin Bressac disait déjà à Justine :

Quand l'athéisme voudra des martyrs, qu'il les désigne, et mon sang est tout prêt¹¹⁹.

Par-delà la violence révolutionnaire, assumant la charge libidinale du penchant de l'homme vers la domination de son prochain, le cœur noir de l'écriture sadienne emplît les yeux du lecteur d'une fascination révoltée.

Du Directoire au Consulat, des exemplaires semblent toujours en circulation plus ou moins libre; un certain appel à la répression se fait conséquemment sentir. Les dénonciations confondent allègrement *Justine* avec *La Nouvelle Justine*; mais dans bien des cas, encore chez Klossowski, Sade apparaît comme le symptôme de l'époque révolutionnaire. Dans sa lettre de 1797, Villers disait déjà, à propos de *Justine* :

C'est un des fruits les plus odieux de la crise révolutionnaire; c'est un des arguments

et non à la date réelle de parution (été 1799). Néanmoins, l'hypothèse de Klossowski regarde les événements historiques d'assez haut, pour se nourrir d'une image générale de l'instabilité politique pendant le Directoire.

¹¹⁹Sade, *Justine ou les Malheurs de la vertu*, *op. cit.*, p. 186.

les plus forts contre la liberté illimitée de la presse¹²⁰.

Le nœud de contradiction de la liberté de presse se confond avec celui de la loi, point névralgique où la liberté sans licence vient s'avouer comme ouverture de la violence. Les fonctions excrémentielles de l'organisme social s'autonomisent hors de l'emprise institutionnelle. Indigné des effets de la liberté économique sur le foisonnement de la prostitution et de l'affairisme pornographique, Louis-Sébastien Mercier décrit en 1798 l'environnement du « Palais-Égalité, ci-devant Palais-Royal »¹²¹, où « les tableaux sortis des cabinets curieux, les gravures libertines, les romans érotiques, servent d'enseignes à une foule de prostituées logées aux mansardes »¹²² :

On ne lisoit pas à Sodôme et à Gomorrhe les livres que l'on imprime et que l'on vend publiquement au Palais-Égalité. *Justine*, ou les *malheurs de la vertu* est étalé sur des planches. Mettez une plume dans la griffe de Satan ou du mauvais génie ennemi de l'homme, il ne pourra faire pis. [...] Et les vendeurs et les acheteurs s'autorisent de ces mots qui nous ont tant trompés : Liberté, liberté illimitée de la presse¹²³.

Devant la multiplication des dénonciations « contre un auteur qui détournerait la liberté de la presse au profit de la pire pornographie »¹²⁴, le retour d'une censure s'autorise du scandale. Pour Delon, la rumeur qui entoure *Justine* « sert de prétexte à la répression »¹²⁵ : Sade est désigné comme bouc émissaire par la stratégie policière qui s'érige alors. Le retour du contrôle politique sur les journaux et les livres accompagne l'autorité montante d'un pouvoir militaire, renouvelée en tant que tactique d'occupation policière de l'espace public. Surprise chez son éditeur (pour ainsi dire sur les lieux du crime), en présence de pièces à conviction (des volumes de *La Nouvelle Justine* annotés de sa main¹²⁶), la bête noire émissaire retourne au cachot, puis chez les « fous », parachevant au fond de son asile les conditions de la mythification de son nom criminel.

S'il revient au discours social de marquer le corps élu du stigmate de l'ordurier, l'hypothèse de Klossowski suggère que la surenchère de l'obscénité sadienne avait intégré à l'avance la logique de l'émissariat qui fait varier sa souillure sous tous les modes possibles du superlatif. Sade réfracte la violence répressive du milieu dans la réaction de

¹²⁰ « Lettre de Charles de Villers sur le roman intitulé *Justine ou les Malheurs de la vertu* », *Le Spectateur du Nord*, t. IV, 1797, *op. cit.*, p. 1214.

¹²¹ Louis-Sébastien Mercier, *Le Nouveau Paris*, vol. troisième, Paris, Fuchs, 1798, p. 93.

¹²² *Ibid.*, p. 104.

¹²³ *Ibid.*, p. 114.

¹²⁴ Michel Delon, « *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu*. Notice », dans Sade, *Œuvres II*, *op. cit.*, p. 1262.

¹²⁵ Michel Delon, « Introduction », dans Sade, *Œuvres I*, *op. cit.*, p. XXXI.

¹²⁶ Cf. Pascal Ract-Madoux, « L'édition originale de *La Nouvelle Justine* et *Juliette* », *op. cit.*, p. 148.

son discours critique. Mais il aurait sans doute voulu parler et être entendu autrement qu'en tant que bête noire... C'est à lire Le Brun qu'on comprend mieux pourquoi la préoccupation de l'écriture sadienne, étroitement liée au mouvement du désir dans l'organisme, ne pouvait se reposer sur une idée qui s'épargnerait le détour du corps, de la sensualité de la lettre, du trait de l'ouvrage compris comme surgissement de l'altérité barbare qui travaille le corps social de l'intérieur¹²⁷. De là la prolifération de ces calques détournés de la Raison des Lumières vers le concept sadien de *nature* : l'horizon de référenciation de l'écriture s'ouvre sur le fantasme du sujet libertin, dépositaire illégitime d'un langage s'attachant à figurer les modes de jouissance du pouvoir, et dont le discours transcrit un rêve qui ne peut opérer de rupture claire entre l'Ancien Régime et la Révolution.

Sous l'Empire, c'est plutôt la position de *bête de cirque* qui enserme le corps grotesque de Sade, position qu'il va volontairement revêtir à travers sa direction de l'activité théâtrale de l'asile de Charenton.

2.4. Hétérotopie et régulation discursive

Le pouvoir ne tolère l'existence publique de la déviance que sous le cachet d'une malédiction : l'autorité en fige l'image dans un procès de conjuration. De l'Ancien Régime à l'Empire, le pouvoir maintient son autorité à même l'ordre de la représentation, privant les corps étrangers d'une libre circulation dans le savoir. On ne semble alors pouvoir lire le texte de Sade autrement qu'en tant que témoignage d'un érotomane irrécupérable. Les organes de réception des discours manquent à y lire un témoignage lucide. Malgré les puissantes charges de déterritorialisation de l'écriture sadienne, le territoire maintient sa position, écrivant l'histoire de la déviance à même la définition des marges du corps social. Au sens de l'hétérotopie que Foucault développe en 1967 dans sa conférence « Des espaces autres »¹²⁸, les emplacements hétérotopiques de la prison et de

¹²⁷ Je redonne dans son contexte le court passage que j'ai cité à ce sujet au chapitre précédent : « chez Sade les têtes s'échauffent toujours avant les corps. Non par suite d'une quelconque hiérarchie mais au contraire par suite d'un double détour et retour de l'idée au corps et du corps à l'idée, engendrant cette ivresse de la réversibilité qui anéantit toute réalité et rend vaine toute représentation. Car ce que découvre et recouvre la jouissance de tête, c'est l'imaginaire du corps » (Annie Le Brun, *Les Châteaux de la subversion*, Paris, Pauvert/Garnier, 1982, p. 78).

¹²⁸ Michel Foucault « Des espaces autres » [1967], *Dits et écrits IV. 1980-1988*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1994, pp. 752-762.

l'asile marquent les frontières de ce partage. Incarcérant les corps réfractaires à l'emprise de la raison étatique, le pouvoir neutralise les énergies qui lui résistent, mais il tâche de les maintenir en vie afin de leur faire porter le poids d'une menace qui puisse justifier ses systèmes de répression.

En s'appuyant sur une situation historique (Sade interné à Charenton, mais ayant la liberté d'organiser avec le concours des autres malades des représentations théâtrales devant public), la pièce de Peter Weiss et le film *Marat/Sade* de Peter Brook¹²⁹ exploitent la structure de ce dispositif. Selon les informations que donne Tulard au sujet de la constitution historique de ce public, « la haute société parisienne » et les « conseillers d'État »¹³⁰ assistent aux représentations de Charenton. Les uns sont attirés par l'extravagance d'un théâtre implanté chez les fous, les autres par le danger d'une révolte qui ne se déclarera jamais selon l'effusion orgiaque où Weiss la fait culminer, et que Brook a violemment mis en scène – « Car que serait cette Révolution / sans une universelle copulation »¹³¹. L'action prend place en 1808 : le sujet bourgeois de l'empire naissant n'a pas besoin de s'intéresser à la lecture du texte de Sade pour assister volontiers à une mise en scène qui traite du confinement de sa violence. Contrairement au texte de Weiss, où le destinataire de la représentation n'est pas précisément défini, le tour de force qu'opère le jeu de caméra dirigé par Brook consiste à thématiser le destinataire de la représentation qu'il met justement en scène : ce serait l'équivalent cinématographique du narrataire en littérature¹³². Dans le film, le public fait lui-même partie de la représentation, mais précisément dans la mesure où il en est séparé par une *grille de fer forgé*. Destinée à protéger les spectateurs du risque qu'implique toujours la folie, cette grille est parfois filmée en tant qu'objet à part entière, parfois en incluant les têtes des spectateurs regardant vers la « scène ». D'un point de vue hétérotopique, l'intérêt ne réside pas dans le débat entre les personnages de Marat et de Sade, mais plutôt dans ce regard que le public jette sur les acteurs aliénés, où la folie – ou plutôt ce qu'on conjure

¹²⁹ Réalisé par Peter Brook en 1967, le film *Marat/Sade* est une adaptation de la pièce de Peter Weiss, *Die Verfolgung und Ermordung Jean Paul Marats dargestellt durch die Schauspielgruppe des Hospizes zu Charenton unter Anleitung des Herrn de Sade*, Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main, 1964.

¹³⁰ Jean Tulard, « Sade et la Censure sous le Premier Empire », *Le Marquis de Sade*, *op. cit.*, p. 216.

¹³¹ Peter Weiss, *La persécution et l'assassinat de Jean-Paul Marat représentés par le groupe théâtral de l'hospice de Charenton sous la direction de Monsieur de Sade* [1964], trad. Jean Baudrillard, Paris, Seuil, 1965, p. 130.

¹³² Sur la position du narrataire au sein du discours littéraire, voir Gérard Genette, *Discours du récit*, *Figures III*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1972, pp. 265-267.

derrière le masque de la folie – ne circule dans le corps social qu'à travers une barrière, qui marginalise le corps et l'esprit déviant, les cernant du même geste dans un ordre de représentation destiné à asseoir la normativité du pouvoir.

3. Sade sans le signifiant : histoire et latence de la figure

De Sade avait composé lui-même son épitaphe ; et il s'y représentait comme une victime de ses contemporains, destinée à être vengée par la postérité. Nous ne citerons pas ce monument d'impudence ; et nous nous bornerons à dire que, si un pareil homme doit vivre dans la postérité, ce ne sera sans doute que pour y être remarqué comme un de ces êtres à part, et dont la nature se montre heureusement avare. Aucun personnage des temps modernes ne peut lui être comparé, à moins qu'on ne le présente à côté du maréchal de Retz, qui poussa bien plus loin ses cruelles expériences, peut-être parce qu'il eut plus de moyens de satisfaire ses goûts monstrueux, mais qui n'en consacra pas les principes dans des livres infâmes¹³³.

3.1. Sacre émissaire et travail mythologique

Dessinée par Klossowski en 1947, la figure d'un Sade bouc émissaire se donne comme une manifeste déclinaison de la Rédemption propre à la théologie du christianisme – comme Jésus est mort sur la croix afin de racheter les péchés des hommes, Sade aurait figuré la criminalité révolutionnaire afin de décharger la collectivité de sa culpabilité. C'est là le talon d'Achille de cette hypothèse, qui intéresse ici cependant hors du registre de sa résolution de l'athéisme sadien dans l'autorité du catholicisme. J'ai dit plus tôt vouloir considérer l'hypothèse de l'émissariat de biais, car, avec Lacan et contre Klossowski¹³⁴, je ne crois pas que Sade soit mon prochain. C'est une autre solidarité qui capte l'attention; celle, aussi profonde qu'involontaire, entre la dimension sacrificielle sollicitée par Klossowski et le langage du mythe de Sade.

Qu'est-il donc possible d'entendre lorsqu'on parle du mythe de Sade? À partir de l'élaboration des relations entre Sade et le surréalisme, Svein Eirik Fauskevåg parle d'un « *mythe-Sade* littéraire, c'est-à-dire d'une certaine attitude adoptée vis-à-vis de la personne de Sade et de son œuvre », expression qu'il s'empresse de recouvrir aussitôt et pour le

¹³³ Article de Michaud jeune sur « SADE, Donatien-Alphonse-François, marquis, ou plutôt comte de », *Biographie universelle ancienne et moderne*, tome trente-neuvième, Paris, Louis-Gabriel Michaud, 1825, p. 480.

¹³⁴ Cf. Jacques Lacan, « Kant avec Sade », *op. cit.*, pp. 789-790.

reste de son étude par celle de « *phénomène-Sade* », qui s'applique « autant au phénomène historique, Sade et son œuvre, qu'à l'élaboration mythique que le phénomène a acquise dans la vie de la conscience »¹³⁵. Si une telle définition n'informe que très allusivement sur la constitution du mythe, elle n'en illustre pas moins le caractère tenace d'une tendance, qui continue encore aujourd'hui à déterminer la réception de Sade selon l'image d'un excédent ne pouvant être contenu par le discours, en cela apparenté à ce que Foucault nomme « excès du signifié sur le signifiant »¹³⁶.

Très tôt, le nom de Sade est devenu un signifiant de choix pour qui cherchait à stigmatiser un individu. C'est ce que fait Paul Barras, influent personnage politique sous le Directoire, lorsqu'il compare moralement Napoléon à Sade. Dans ses *Mémoires*, rédigées dans les années 1820 mais restées inédites jusqu'à la fin du siècle, Barras propose une comparaison dont l'intérêt consiste à retracer une jouissance sadienne dans l'organe du pouvoir guerrier :

Lorsque dans l'histoire de ce monde on aperçoit ces hommes qui, sous le nom de conquérants, se disent les chefs et les souverains de la vraie gloire, se repaître de sang et de carnage sur des champs de bataille; lorsqu'on verra dans la suite des temps un homme de ce caractère, destiné à les surpasser tous, raconter froidement, dans des bulletins officiels, comment viennent de périr sous ses yeux, par ses ordres, des milliers de ses semblables, dont l'addition présente une récapitulation de plusieurs millions; lorsqu'on lira dans ces affreuses pages, où il croit dresser des trophées, que c'était un beau spectacle (notamment à Eylau) que le sang et la cervelle de tant d'hommes massacrés répandus sur la neige, et que l'apparition du soleil rendait plus admirable, n'est-on pas autorisé à penser que cette rage du conquérant n'est autre chose, aux yeux du philosophe et du physiologiste, qu'une expression déguisée du système atroce, mais caché, de M. de Sade, et son application plus audacieuse sur une plus grande échelle¹³⁷.

Contrairement au sens de l'insulte ici dirigée contre l'Empereur, telle qu'elle participe d'une indignation « contre les de Sade de la guerre et de la politique »¹³⁸, Georges Duruy, qui à la fin du XIX^e siècle édite les *Mémoires de Barras*, juge la comparaison « sévère pour de Sade »¹³⁹. C'est que Barras et Duruy sont séparés par une distance historique qui compte pour beaucoup au cadran de la mythologie. Sans jamais ruiner l'assimilation

¹³⁵ Cf. Svein Eirik Fauskevåg, *Sade dans le surréalisme* [1977], trad. Chantal de Batz, Oslo/Toulouse, Solum Forlag/Éditions Privat, 1982, p. 7.

¹³⁶ Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1963, p. 14.

¹³⁷ Paul Barras, *Mémoires de Barras*, [1819-1829], t. I, éd. Georges Duruy, Paris, Hachette, 1895, p. 58.

¹³⁸ *Id.*

¹³⁹ Georges Duruy, « Introduction générale aux *Mémoires de Barras* », *Mémoires de Barras*, t. I, *op. cit.*, p. LI.

populaire de Sade à ce que Klossowski nomme en 1967 « monstruosité intégrale »¹⁴⁰, une image se développe progressivement au long du XIX^e siècle qui le dessine comme le martyr sacré d'une liberté inédite¹⁴¹. Foncièrement antagonistes, les figures du monstre et du martyr se rejoignent pourtant au point précis où leur rapport à l'imagination collective apparaît plus déterminant que leur fidélité face aux données historiques. Je me limite pour l'instant au constat de la violence des réactions – jamais indifférentes – par où l'image de Sade s'est rapidement gravée au cœur de l'imaginaire social, et je m'en remets à Alexandra Beilharz afin de préciser le contexte d'émergence du processus de mythification de Sade :

La particularité du mythe sadien réside dans le fait que ce mythe s'appuie sur une figure historique et, qui plus est, que cette figure historique est temporellement peu éloignée de l'époque même dans laquelle cette mythification avait eu lieu. Si l'on parle du mythe sadien cela veut dire que le personnage de Sade, sa vie et ses œuvres ont acquis la valeur d'une légende¹⁴².

Postulé par René Girard en tant qu'élément déterminant de l'élaboration des mythes et des légendes, le caractère fondateur de la violence subie par la victime émissaire peut aider à saisir le lien à établir entre la fonction révélatrice de la vie et de l'œuvre de Sade et leur rapide indexation au palmarès de l'impiété satanique. Selon l'hypothèse de *La Violence et le sacré*, le mythe serait la réminiscence d'un sacrifice originaire, violence fondatrice à l'origine de l'ordre culturel d'une civilisation. C'est par exemple le meurtre de la célèbre hypothèse de Freud dans le dernier des quatre essais de *Totem et tabou*¹⁴³, où le père fait figure de victime émissaire permettant de conjurer la violence intestine de la famille hors de la communauté¹⁴⁴. *La crise sacrificielle* correspond au resurgissement de la violence impure – violence non sacrificielle, que l'on dira profane – qui se confond avec l'objet du désir des hommes. La perte de la fonction fondatrice du sacrifice est aussi

¹⁴⁰ Pierre Klossowski, *Sade mon prochain* précédé de *Le Philosophe scélérat*, op. cit., pp. 37-39.

¹⁴¹ De là l'appellation « divin marquis », qui s'est répandue vers la fin du siècle en référence au « divin Arétin », auteur érotique et satirique du XVI^e siècle italien. C'est sous la plume de l'écrivain anticlérical Léo Taxil que j'ai retrouvé la plus ancienne mention de cette pratique : « Mais arrivons à l'homme qui a laissé son nom à cet ensemble d'horreurs voluptueuses que nous venons d'étudier. Les dames des nobles faubourgs lisent ses livres en cachette et l'appellent "le divin marquis" » (Léo Taxil, *La Prostitution contemporaine. Étude d'une question sociale*, Paris, Librairie populaire, 1884, p. 160).

¹⁴² Alexandra Beilharz, « Le mythe sadien dans la littérature Décadente », *Mythes de la décadence*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. « Littératures », 2001, p. 258.

¹⁴³ Cf. Sigmund Freud, « Le retour infantile du totémisme », *Totem et Tabou. Quelques concordances dans la vie d'âme des sauvages et des névrosés* [1912-1913], *Œuvres complètes XI. 1911-1913*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1998, pp. 311-382.

¹⁴⁴ Cf. René Girard, *La Violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972, pp. 134-135.

perte de la différence entre violence impure et violence purificatrice. Quand cette différence est perdue, il n'y a plus de purification possible et la violence impure, contagieuse, c'est-à-dire réciproque, se répand dans la communauté. / La différence sacrificielle, la différence entre le pur et l'impur ne peut pas s'effacer sans entraîner avec elle toutes les autres différences. Il n'y a là qu'un seul et même processus d'envahissement par la réciprocity violente. La *crise sacrificielle* doit se définir comme une *crise des différences*, c'est-à-dire de l'ordre culturel dans son ensemble¹⁴⁵.

Au point historique de la dernière arrestation de Sade, une telle *réciprocity violente* s'est récemment profilée dans l'édifice de la Terreur. Appuyée sur la sublimation d'un principe universel et d'une abstraction de la loi dans le corps d'une machine de mort, l'exécution de Louis XVI constituera bien sûr la scène d'un sacrifice fondateur, prêt à refondre sur de nouvelles bases la culture politique de la violence républicaine. Dans *La Gloire et l'effroi*, un ouvrage où les représentations de sept célèbres cadavres sous la Révolution sont interrogées afin d'y déceler les marques imaginaires d'une « pulsion morbide indissociable de la passion politique républicaine »¹⁴⁶, Antoine de Baecque parle du sang du roi comme du

liquide sacré du sacrifice fondateur, liquide propre à régénérer les Français et à les faire entrer d'emblée dans la légende républicaine, figure la plus fertile de la culture politique mais pas la moins ambiguë ni la moins embarrassante¹⁴⁷.

Quelques années plus tôt, Arasse orientait son propos dans le même sens lorsqu'il notait à quel point

la mort du roi, acte fondateur de la République, était investie par le sacré. La Terreur constituera, dans une large mesure, la répétition rituelle de ce sacrifice initial et la guillotine, « étendard de tant de carnages » (Cabanis), a pu ainsi prendre toute l'allure de l'autel où se célébrait la nouvelle religion¹⁴⁸.

La répétition dont il s'agit appelle l'épouvante de la série des guillotines; elle s'avère l'acte d'une traque infinie, que l'idée même de souveraineté du peuple empêche d'abandonner. C'est cette menace sans cesse imminente de la violence de chacun contre chacun qui cerne le tumulte meurtrier de la Révolution française en tant que *crise sacrificielle*.

À la lumière de la théorie girardienne de la victime émissaire, la fonction fondatrice de la violence dirigée contre le corps de Sade par l'enfermement se laisse donc saisir à même le rétablissement d'une hiérarchie sacrificielle, qui se dessine comme un geste de conquête de la légitimité par le pouvoir napoléonien, lui-même usurpé sur le corps

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 76.

¹⁴⁶ Antoine de Baecque, *La Gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997, p. 10.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 133.

¹⁴⁸ Daniel Arasse, *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, *op. cit.*, p. 120.

défaillant de la Révolution. Les dénonciations de Villers, Mercier et du *Tribunal d'Apollon* fonctionnent comme l'appel à un brillant geste de conjuration, où les excès de l'aristocratie et la boucherie révolutionnaire sont tous deux consumés dans une même mise au secret. La surprenante rapidité de l'érection du mythe répond quant à elle de la rencontre entre la violence profane de Sade et le sacre de l'autorité politique de l'Empire¹⁴⁹. Le désir mimétique unifiant le désir du sujet selon le désir du rival¹⁵⁰ correspond bien au sens de la réception indignée de Sade, qui s'accorde davantage à la conjuration de la violence opérée par le mythe qu'à une remise en question de l'ordre culturel et moral bourgeois. C'est le regard du spectateur sur le spectacle grotesque de Charenton; c'est une image qui repose sur un jugement déjà formulé, que le dispositif d'énonciation vient réitérer avec la force de l'évidence. Ce désir mimétique, qui croise la loi lacanienne de l'Autre sans la reconnaître, ne peut de fait s'avérer qu'un effet de réception : chez Sade, la jouissance procède justement d'une souveraineté négatrice qui refuse de se concevoir selon le désir de l'autre. Le libertin sadien figure pour le sujet de la lecture l'expérience d'une altérité radicale, qui travaille la pulsion à partir de ce réel vers lequel le texte de Sade pointe, et que ses contemporains se racontent à la mesure de la réclusion ostracisant l'écrivain.

La postérité immédiate de Sade, dont on vient de reconnaître la portée dans l'ordre imaginaire de la légende, apparaîtrait donc comme le fruit d'un sacrifice émissaire, geste fondateur destiné à maintenir la violence au secret. Le mythe apparaissant comme parole d'autorité permettant de donner un sens à l'histoire, l'*amplification* des faits qui préside à la mythification de Sade se donne ainsi comme vecteur d'un processus civilisateur, qui parvient à confiner dans l'asile la complicité qui s'est établie entre la fiction et les excès de l'impulsion révolutionnaire. L'hypothèse de l'émissariat cadre l'image du sadisme dans le sens d'une réception sociologique, et en elle l'œuvre de Sade s'illumine d'une certaine teneur de vérité; mais elle ne contient pas nécessairement le fin mot de l'histoire. Il ne suffit bien sûr pas d'enfermer un érotomane pour faire tenir l'ordre socioculturel et

¹⁴⁹ Sur l'ambition politique de la cérémonie proclamant Napoléon Bonaparte empereur des Français sous le titre de Napoléon I^{er}, on consultera notamment José Cabanis, *Le Sacre de Napoléon. 2 décembre 1804*, Paris, Gallimard, coll. « Trente journées qui ont fait la France », 1970. Sur la politique de l'image entourant la commémoration du sacre de Napoléon par le peintre Jacques-Louis David, on se rapportera plutôt à un ouvrage publié sous la direction de Sylvain Laveissière pour le bicentenaire de la cérémonie, *Le Sacre de Napoléon peint par David*, Paris/Milan, Musée du Louvre/5 Continents, 2004.

¹⁵⁰ Cf. René Girard, *La Violence et le sacré*, op. cit., pp. 204-205.

maintenir la violence hors des limites du corps social : sous Napoléon, la guerre et l'élargissement des frontières de la France viennent remplir ce rôle d'une manière bien plus profonde. Néanmoins, les deux axes stratégiques demeurent solidaires d'un même procès d'épuration des mœurs : la gloire du sang répandu à l'extérieur du pays et la mise au secret de cette *odeur cadavéreuse*, de ces relents de merde qui s'exhalent du *seul nom de cet infâme écrivain* ne sont pas étrangers à ce que Delon sollicitait les travaux d'Alain Corbin nomme « la montée de l'intolérance olfactive » :

Les odeurs de merde et de mort de l'orgie sadienne appartiennent sans doute à un monde archaïque, populaire, à un monde féodal ou peut-être fœtal, qui révolte une bourgeoisie propre, hygiénique et discrètement parfumée¹⁵¹.

Sans se référer à Sade, l'analyse de Corbin énonce effectivement sa problématique sur un terrain qui concerne le rapport entre pouvoir et contrainte hygiénique :

L'horreur a son pouvoir; le déchet nauséabond menace l'ordre social; la rassurante victoire de l'hygiène et de la suavité en souligne la stabilité¹⁵².

Pour le lecteur à la recherche de la valeur contextuelle du signifiant « Sade » au tournant du XIX^e siècle, la virulence de la conjuration fonctionne comme un opérateur de lisibilité de la violence idéologique sur laquelle le pouvoir financier de la bourgeoisie s'appuie de plus en plus à mesure que l'Empire se gonfle d'une arrogance tactique qui finira par éclater à Waterloo.

Moins de cent ans après l'éclosion du scandale de *Justine*, Alcide Bonneau exprimait l'ampleur du superlatif à l'œuvre dans la constitution imaginaire du mythe de Sade :

Que de contes bleus ont été mis en circulation à propos de ce fameux roman ! Le marquis de Sade l'a imprimé tout seul, dans le fond d'une cave, s'écrie l'un. Saint-Just, Robespierre et Couthon, ces monstres, dit un autre, en lisaient toujours quelque chapitre pour s'endurcir à la férocité, quand ils sentaient le remords se glisser dans leurs cœurs de bronze ! Napoléon, ajoute un troisième (c'est le comte Dandolo, bibliophile Italien), Napoléon faisait passer en conseil de guerre, juger, condamner et fusiller séance tenante quiconque, dans son armée, était convaincu d'avoir *Justine* en sa possession. Enfin, un littérateur un peu oublié de la fin du dernier siècle, Charles Villers, s'étant donné la tâche de parcourir cet écrit exécration, comme il l'appelle, afin d'en avoir le cœur net, déclare qu'un malheureux soldat qu'on vient de passer à dix tours de baguettes, n'est pas plus soulagé de voir la fin de l'opération, qu'il ne fut lui-même d'arriver à la dernière page : Charles Villers avait été militaire et savait ce dont il parlait¹⁵³.

¹⁵¹ Michel Delon, « Introduction », dans Sade, *Œuvres I, op. cit.*, p. XXXVI.

¹⁵² Alain Corbin, *Le Miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social. 18^e-19^e siècles*, Paris, Aubier, coll. « Historique », 1982, p. II.

¹⁵³ Alcide Bonneau, « La première édition de *Justine ou les malheurs de la vertu* », *La curiosité littéraire et bibliographique*, 1^{re} série, 1880, pp. 105-106.

Outre le goût de l'anecdote qu'il renferme, cet aperçu que donne Bonneau des « contes bleus » qui circulent à propos de *Justine* constitue une éloquente illustration de la définition du mythe par Roland Barthes en tant que « système sémiotique second »¹⁵⁴. Reprenant la terminologie saussurienne qui voit le signifiant dans l'image acoustique et le signifié dans le concept, Barthes pose le signe comme l'association d'une forme manifeste (le signifiant) et d'un contenu latent (le signifié), dont l'articulation engendre la signification. Il s'appuie sur l'interprétation freudienne pour montrer que le propre de la scène du signe – comme celle du rêve – se révèle comme « liaison fonctionnelle des deux termes »¹⁵⁵; c'est-à-dire que le signe s'ouvre au devenir de la communication, de l'interprétation, de la critique. Le mythe, lui, se forme comme un signe dont le signifiant est lui-même constitué comme l'image figée d'un signifiant et d'un signifié, qui devient le *langage-objet* « dont le mythe se saisit pour construire son propre système »¹⁵⁶. *Métalangage*, « le mythe vise à une ultra-signification, à l'amplification d'un système premier »¹⁵⁷ : il peut s'incorporer une multitude de signifiants, qui finissent tous par s'articuler au même signifié. Il ne le fait pas dans la même mesure où dans le rêve une pluralité de signifiants se ramène à un signifié commun, qui donne la clef, ou le sens du récit onirique; le mythe s'impose avec la force de l'évidence légitime, comme la *présence manifeste* d'un signifié déterminé à travers le signifiant. Le rêve et le mythe sollicitent tous deux un processus de *déformation*; mais ce qui d'un côté travaille le signe selon l'articulation, *toujours à produire*, du donné manifeste et du contenu latent, est de l'autre *fonction* d'une interprétation déjà constituée. Ce que le rêve performe afin de manifester un contenu à travers le filtre de la censure, le mythe le fait en quelque sorte en sens inverse, imposant sa censure sous l'imposition impérative d'un signifiant déjà constituée en tant qu'interprétation figée. Comme chez Girard, le mythe ne se déploie pas sur la scène d'un inconscient :

Le rapport qui unit le concept du mythe au sens est essentiellement un rapport de déformation. [...] Si paradoxal que cela puisse paraître, *le mythe ne cache rien : sa fonction est de déformer, non de faire disparaître*. Il n'y a aucune latence du concept par rapport à la forme : il n'est nullement besoin d'un inconscient pour expliquer le mythe¹⁵⁸.

Dans le cas de Sade, le système sémiotique secondaire du mythe semble en effet se

¹⁵⁴ Roland Barthes, « Le mythe, aujourd'hui », *Mythologies*, Paris, Seuil, coll. « Pierres vives », 1957, p. 221.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 220.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 222.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 241.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 229; je souligne.

constituer comme « un vol de langage »¹⁵⁹, venant figer la signification de l'*objet-Sade* – l'image condensée de la vie et de l'œuvre – en tant que signifiant d'un signe dérivé, s'articulant quant à lui comme discours mythifiant autant détaché de la logique discursive des écrits que de la configuration historique de la biographie, signifiant que la parole mythologique vient s'appropriier.

Ce que le monde fournit au mythe, c'est un réel historique, défini, si loin qu'il faille remonter, par la façon dont les hommes l'ont produit ou utilisé ; et ce que le mythe restitue, c'est une image *naturelle* de ce réel. [...] La fonction du mythe, c'est d'évacuer le réel : il est, à la lettre, un écoulement incessant, une hémorragie, ou, si l'on préfère, une évaporation, bref une absence sensible¹⁶⁰.

Si le contenu de latent de l'écriture sadienne demeure disponible à la lecture, cette disponibilité a longtemps été – et est encore parfois – recouverte d'un voile mythologique.

Même si toute histoire n'est pas mythe, le mythe, lui, se rapporte bel et bien à l'histoire comprise comme *muthos*, c'est-à-dire comme agencement de faits dans l'ordre de la représentation¹⁶¹. Une particularité revient cependant à l'agencement propre au mythe : son système signifiant tend à instituer le caractère d'évidence de ce qui s'avère en fait une construction culturelle contingente. Comme le spécifie Barthes au début du texte qui clôt *Mythologies*, « le mythe est un parole »¹⁶² : il faut ajouter à quel point cette parole est tenace, partagée quoique anonyme, positionnée dans le tissu discursif comme un masque déformant, davantage expression d'une *lecture rigide* de l'objet que d'une ouverture herméneutique. Ce qu'il s'agit ici de définir en tant que *mythe* réside au point d'une distance imperceptible entre le nom de Sade et le dérivé « sadisme », lieu mythologique où les deux termes se confondent dans l'image d'une jouissance frénétique révélée comme ascendant libidinal et criminel du sujet libertin sur autrui ; là où, dans la monstration ostentatoire de l'*objet-Sade* telle qu'elle ravit la visibilité figurative du texte, est conjurée la possibilité concrète d'une violence où le pouvoir soumet son prochain à sa contrainte.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 239.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 251.

¹⁶¹ J'appuie ce rapprochement sur le sens particulier que le chapitre six de *La Poétique* d'Aristote donne au terme *muthos*, qui a été traduit par « fable », « intrigue » ou « mythe », mais que Dupont-Roc et Lallot traduisent par « histoire ». Le *muthos* se rapporte au « système des faits » présenté par la tragédie, tel qu'il est investi par la « représentation [*mimêsis*] de l'action » (1450a3-5). En tant qu'« agencement des faits en action » (1450a15), Aristote l'identifie comme l'élément le plus important de la tragédie (cf. Aristote, *La Poétique*, éd. et trad. Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1980, p. 55).

¹⁶² Roland Barthes, « Le mythe, aujourd'hui », *Mythologies*, *op. cit.*, p. 215.

3.2. De Gilles de Rais à Sade et au-delà : le murmure du sadisme, entre rupture et continuité

La remarque de Foucault selon laquelle l'apparition du sadisme à la fin du XVIII^e siècle ne serait pas une coïncidence s'avère fort séduisante; mais le sens de ce postulat épistémologique et historiographique n'est pas garanti. Dans l'*Histoire de la folie*, Foucault érige une lecture du sadisme étroitement déterminée par sa lecture des dispositifs d'enfermement. Surplombée par les spectres de la prison et de l'asile, l'image du sadisme qu'il propose alors s'avère fortement marquée par la victimisation de Sade, à tout le moins dans le sens où Foucault soutient que le sadisme n'a pu émerger que sous la pression de l'internement :

Le sadisme n'est pas un nom enfin donné à une pratique aussi vieille que l'Éros; c'est un fait culturel massif qui est apparu précisément à la fin du XVIII^e siècle, et qui constitue une des plus grandes conversions de l'imagination occidentale : la déraison devenue délire du cœur, folie du désir, dialogue insensé de l'amour et de la mort dans la présomption sans limite de l'appétit. L'apparition du sadisme se situe au moment où la déraison, enfermée depuis plus d'un siècle et réduite au silence, réapparaît, non plus comme figure du monde, non plus comme image, mais comme discours et désir. Et ce n'est pas un hasard si le sadisme, comme phénomène individuel portant le nom d'un homme, est né de l'internement, et dans l'internement, si toute l'œuvre de Sade est commandée par les images de la Forteresse, de la Cellule, du Souterrain, du Couvent, de l'Île inaccessible qui forment ainsi le lieu naturel de la déraison¹⁶³.

Je ne peux ici que me rapporter à la rigueur du méthodique livre d'Éric Marty, qui consacre un chapitre entier au positionnement de Sade dans l'œuvre de Foucault. Marty remarque avec justesse que *deux Sade* semblent en fait réunis dans l'*Histoire de la folie*. Un « premier Sade » se dessine d'abord, « qui se plie assez bien à l'espèce de structuralisme empirique et concret de Foucault, dont l'objet est de montrer le caractère mythologique – au sens de Barthes – de la folie »¹⁶⁴. Son enquête s'intéressant à la construction et à la circulation des *faits de discours* dans l'histoire, c'est donc avec une conséquence certaine que Foucault confond alors Sade, sadisme, œuvre et personnages sadiens : le regard porté sur la construction discursive de la folie s'attache à cette confusion initiale du matériau historique. À propos de ce premier Sade, la précision exégétique de Marty consigne qu'à ce point,

Sade ne se constitue donc pas en *figure*. Il semble n'être qu'une redite : redite du

¹⁶³ Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique* [1961], Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1972, p. 381.

¹⁶⁴ Éric Marty, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux?*, Paris, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 2011, p. 136.

processus du renfermement lui-même que l'architecture sadique reproduit. Le nom de Sade est pris dans un sorte d'anonymat, et c'est pourquoi, en effet, Foucault, de manière cohérente, l'assimile à ce qui défait la singularité du nom propre, le nom commun : le « sadisme »¹⁶⁵.

Cependant, Marty voit dans l'*Histoire de la folie* la marque d'un « second Sade », plus discret, mais qui, non sans paradoxe, « apparaît monumental et mythique, comme une figure majeure qui recueille le secret primitif et immémorial de la déraison, et lui donne, pour l'avenir, un sens prophétique »¹⁶⁶. Sade s'érige alors en tant que premier terme d'une série nominale incantatoire, qui s'étend ensuite de Hölderlin à Artaud. À propos de *Justine* et de *Juliette*, Foucault soutient à la fin de son livre que « le calme, le patient langage de Sade recueille, lui aussi, les mots derniers de la déraison, et lui aussi, leur donne, pour l'avenir, un sens plus lointain »¹⁶⁷. Avec une étrange mais non moins fascinante ambiguïté, ici Sade ne sert plus tant à révéler la physionomie mythologique de la folie qu'à nourrir son articulation discursive hors de l'emprise institutionnelle de l'internement. Ce Sade appuie en un sens le renversement de l'image du mythe, propre à la veine apologétique du XX^e siècle, mais il s'offre aussi à Foucault en tant qu'opérateur de lisibilité du désir.

C'est ce point précis qui sera développé dans deux conférences entièrement consacrées à l'écriture de Sade, prononcées en mars 1970 à l'Université de Buffalo, mais publiées pour la première fois en 2013 seulement. Ces allocutions s'attardent à la relation que l'écriture de Sade instaure entre vérité et désir. Dans la première séance, d'après un remarquable passage où Juliette prescrit à son interlocutrice un véritable protocole d'écriture du fantasme¹⁶⁸, Foucault échafaude toute une théorie attentive « au niveau

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 141.

¹⁶⁶ *Id.*

¹⁶⁷ Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, *op. cit.*, p. 551.

¹⁶⁸ « Soyez quinze jours entiers sans vous occuper de luxures, distrayez-vous, amusez-vous d'autre chose ; mais jusqu'au quinzième ne laissez pas même d'accès aux idées libertines. Cette époque venue, couchez-vous seule, dans le calme, dans le silence et dans l'obscurité la plus profonde ; rappelez-vous là tout ce que vous avez banni depuis cet intervalle, et livrez-vous mollement et avec nonchalance à cette pollution légère par laquelle personne ne sait s'irriter ou irriter les autres comme vous. Donnez ensuite à votre imagination la liberté de vous présenter par gradation différentes sortes d'égarements ; parcourez-les tous en détail ; passez-les successivement en revue ; persuadez-vous bien que toute la terre est à vous... que vous avez le droit de changer, mutiler, détruire, bouleverser tous les êtres que bon vous semblera ; vous n'avez rien à craindre là ; choisissez ce qui vous fait plaisir, mais plus d'exception, ne supprimez rien ; nul égard pour qui que ce soit ; qu'aucun lien ne vous captive ; qu'aucun frein ne vous retienne ; laissez à votre imagination tous les frais de l'épreuve, et surtout ne précipitez pas vos mouvements ; que votre main soit aux ordres de votre tête et non de votre tempérament. Sans vous en apercevoir, des tableaux variés que vous aurez fait passer devant vous, un viendra vous fixer plus énergiquement que les autres, et avec une telle force que vous ne

même de l'écriture de Sade » aux « rapports entre le désir, le fantasme, la rêverie, la fantasmagorie érotique »¹⁶⁹. Foucault suit l'évidence et attribue à Sade le même type de pratique d'écriture que Juliette énonce : ce passage fonctionnerait comme une mise en abyme du procédé d'écriture de l'auteur. Aussi éloignée de Lacan que de Girard, la conception du désir qui en découle ne va pas sans s'accorder à celle de la production désirante chez Gilles Deleuze et Félix Guattari¹⁷⁰ :

L'écriture, c'est donc tout simplement le désir ayant accédé enfin à une vérité que plus rien ne limite. L'écriture, c'est le désir devenu vérité, c'est la vérité qui a pris la forme du désir, du désir répétitif, du désir illimité, du désir sans loi, du désir sans restriction, du désir sans extérieur, et c'est la suppression de l'extériorité par rapport au désir. C'est cela sans doute que l'écriture accomplit effectivement dans l'œuvre de Sade, et c'est pourquoi Sade écrit¹⁷¹.

Dans la seconde séance, Foucault quitte la référence à l'instance de l'auteur écrivant pour s'atteler à une fine analyse de la parole des personnages sadiens, de ces dissertations qui viennent transposer dans le discours le sens des orgies qu'elles entrecourent. Après avoir discerné quatre négations où s'ancre invariablement le discours du libertin sadien – inexistence de Dieu, de l'âme, de la loi, et enfin de la nature – Foucault isole cinq fonctions qui exposent avec finesse le régime de contradiction constitutif de la logique libertine sadienne. À travers l'interdépendance de ces cinq fonctions du discours de Sade, un chiasme s'élabore qui vient « restaurer la fonction désirante de la vérité » selon « la vérité du désir »¹⁷². Foucault insiste bien sur le fait que « le discours de Sade n'a pas du tout pour rôle de dire la vérité sur le désir »¹⁷³; ce qui s'y joue correspond à une toute autre entreprise, qui se distingue résolument de la position analytique ou explicative de

pourrez plus l'écarter ni le remplacer ; l'idée acquise par le moyen que je vous indique vous dominera, vous captivera, le délire s'emparera de vos sens ; et vous croyant déjà à l'œuvre, vous déchargerez comme une Messaline. Dès que cela sera fait, rallumez vos bougies, et transcrivez sur vos tablettes l'espèce d'égarément qui vient de vous enflammer, sans oublier aucune des circonstances qui peuvent en avoir aggravé les détails ; endormez-vous sur cela, relisez vos notes le lendemain matin, et en recommençant votre opération, ajoutez tout ce que votre imagination un peu blasée sur une idée qui vous a déjà coûté du foutre, pourra vous suggérer de capable d'en augmenter l'irritation. Formez maintenant un corps de cette idée, et en la mettant au net, ajoutez-y de nouveau tous les épisodes que vous conseillera votre tête ; commettez ensuite, et vous éprouverez que tel est l'écart qui vous convient le mieux, et que vous exécuterez avec le plus de délices. Mon secret, je le sens, est un peu scélérat, mais il est sûr ; et je ne vous le conseillerais pas si je n'en avais éprouvé le succès » (Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, *op. cit.*, pp. 752-753).

¹⁶⁹ Cf. Michel Foucault, « Conférences sur Sade » [1970], *La Grande étrangère. À propos de littérature*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Audiographie », 2013, p. 173.

¹⁷⁰ Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Capitalisme et schizophrénie. L'Anti-Œdipe*, Paris, Minit, coll. « Critique », 1972/1973.

¹⁷¹ Michel Foucault, « Conférences sur Sade », *op. cit.*, p. 172.

¹⁷² *Ibid.*, p. 216.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 214.

l'analyste ou du philosophe. Alors que la fascination positive du mythe pousse Foucault à esquisser sa propre figure de Sade, sa présentation se termine en articulant la remise en cause de l'autorité raisonnable de la vérité sur l'organicité du désir :

Sade, c'est celui qui a effectivement libéré le désir de la subordination à la vérité dans lequel il avait toujours été pris dans notre civilisation. Sade, c'est véritablement celui qui, au grand édifice platonicien qui ordonnait le désir à la souveraineté de la vérité, a substitué un jeu où désir et vérité sont confrontés l'un à l'autre, affrontés l'un à l'autre, pris l'un à l'autre à l'intérieur de la même spirale¹⁷⁴.

Comme je l'ai noté plus haut, en 1966, l'œuvre de Sade incarne pour Foucault la clôture de « l'âge classique » : selon cette conception, le texte sadien disloque le cadre de référence de l'épistémologie des Lumières par la mise en scène de « l'obscur violence répétée du désir qui vient battre les limites de la représentation »¹⁷⁵. Derrière la précision de cette identification qui vient faire porter à Sade le poids d'une révolution épistémologique, la césure semble bien large; car, en un sens, cette assertion cible toute la clarté formelle du classicisme telle qu'elle s'invagine dans le souci d'infini du romantisme. Quand viendra le temps d'analyser le sens du brusque revirement qui marque le regard de Foucault sur Sade au milieu des années soixante-dix, il me faudra revenir sur la position épistémologique du discours de Sade dans le cadre du déclin de l'âge classique; pour l'instant, il importe de remarquer que le découpage historique de *Les Mots et les choses* accentue déjà la prégnance d'un Sade mythique, dont le caractère monumental sera explicitement mis de l'avant en 1970 en tant que figure du désir déchaîné.

Cet aspect *immémorial* de la figure de Sade, souligné par Marty comme caractéristique du second Sade de *l'Histoire de la folie*, intéresse davantage la réflexion attentive à la constitution du mythe; en quoi il importe d'en réserver le contenu hors du contexte d'émergence du premier Sade, quant à lui assigné sur le sadisme compris comme symptôme de la dislocation d'un système mythologique historiquement antérieur, soit celui qui préside à la légitimité discursive de l'internement de la folie. Lorsqu'il parle du sadisme comme d'un fait culturel massif précisément apparu à la fin du XVIII^e siècle, Foucault s'attarde à une surface de discours qui, à strictement parler, nous empêcherait d'envisager Gilles de Rais comme un *sadique* : il faudrait conclure que ses meurtres libidineux, s'attachant à des enfants usurpés le temps de leur trancher la gorge, de

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 218.

¹⁷⁵ Cf. Michel Foucault, *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, *op. cit.*, p. 223.

répandre leurs entrailles en y semant sa liqueur de vie, et par surcroît d'en rire avec ses complices, que toute cette cruauté ne serait pas de l'ordre du sadisme. Approché en tant que fait culturel massif émergeant au XVIII^e siècle comme la prise de parole d'une déraison ayant enfin trouvé une forme d'expression à sa mesure, le sadisme de l'*Histoire de la folie* demeure irréductiblement un univers d'internement, comme si la folie trop longtemps muselée pouvait maintenant chercher « à se définir pour elle-même »¹⁷⁶. Mais afin d'énoncer la teneur de vérité du rapport entre dispositif de pouvoir et désir, il était bien sûr fort opportun pour Foucault de s'appuyer sur l'insigne claustration du corps indésirable de Sade s'adonnant à l'écriture.

Même à se limiter à la problématique de l'*Histoire de la folie*, l'on est cependant forcé de reconnaître que la figure mythique de Rais touchait déjà une portion de l'imaginaire pris en charge par le sadisme à la fin des Lumières. Précédant de peu le long passage cité plus haut, Foucault parle d'un trait de déraison fantastique qui relie « sur le même paysage imaginaire » Noirceuil – libertin endurci, comparse de longue date de Juliette, prenant notamment part à la scène nécrophile qui clôt les orgies de l'*Histoire de Juliette* – et « la grande légende du Maréchal de Rais »¹⁷⁷. À recentrer le propos sur l'économie de ce désir répétitif, qui cherche sans cesse à repousser la limite qu'il doit transgresser afin de se décharger en jouissance, le sadisme ne fait pas que battre les limites de la représentation au moyen de l'obscur violence répétée de son désir; il résonne aussi sous la voûte immémoriale du mythe, comme si le signifié du sang violemment immolé pour la jouissance pouvait voyager d'un nom propre à l'autre. Consignant l'autorité du sang dans un travail mythographique, des traits figuratifs communs aux deux cas aident à penser ce qui de Sade peut se rapporter à Rais.

Bien évidemment, le « sadisme » du maréchal infernal ne peut coïncider avec celui de Sade, en raison notamment de sa soumission schizophrène à l'autorité sacrée du culte catholique. L'angoisse de Rais devant l'excommunication, sa spectaculaire confession, le remords, les larmes et la piété qui après sa condamnation lui ont obtenu le retrait rapide de son corps hors des flammes du bûcher, ainsi que des funérailles et une sépulture chrétiennes¹⁷⁸, tout cela demeure profondément étranger au sadisme des libertins sadiens,

¹⁷⁶ Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, op. cit., p. 401.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 381.

¹⁷⁸ Cf. Eugène Bossard, *Gilles de Rais, Maréchal de France, dit Barbe-Bleue (1404-1440)*, 2^e éd., Paris, Champion,

dans la mesure où ces derniers opèrent en fonction d'un athéisme résolu. Sans parler de l'instabilité sémiotique qu'entretient la comparaison de la figure de Rais par rapport à la confusion problématique du sadisme de l'homme et de l'écriture chez Sade, des conditions historiques impensables du point de vue du monde médiéval définissent la déclaration athéiste sadienne.

Dans quelle mesure est-il donc possible de soutenir que l'émergence discursive du sadisme à la fin du XVIII^e siècle investit un contenu déjà cristallisé dans la figure médiévale de Rais? Ancrer le regard de l'analyse au niveau de la circulation pulsionnelle permet de discerner une filiation libidinale entre les meurtres du maréchal et ceux perpétrés par les libertins sadiens les plus violents. Mais il faut suivre plus avant cette piste dans le processus de déformation populaire, qui fait qu'au moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle, comme le rapportait l'Abbé Eugène Bossard, les légendes et récits populaires « de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne » se réfèrent à l'histoire de Rais sous le couvert de la substitution de son nom à celui de Barbe-Bleue¹⁷⁹. On sait que pendant la Révolution, l'église des Carmes de Nantes, où se trouvait le tombeau de Rais, a été, comme plusieurs autres, l'objet d'un « macabre saccage »¹⁸⁰. C'est par ailleurs non loin de là qu'ont eu lieu les massacres de Machecoul, que Jean-Clément Martin résume brièvement :

Dans ce bourg de Loire-Atlantique (Loire-Inférieure en 1793) les insurgés, « blancs », opposés à la Révolution tuent plus de cent cinquante républicains, des « bleus », dans les mois de mars et d'avril 1793. Ceux-ci ont été, pour une part, exécutés sauvagement, pour une autre, jetés en prison d'abord, puis petit à petit, jugés, attachés « en chapelet » et fusillés en groupes¹⁸¹.

Dans son analyse du tableau *Massacre de Machecoul, 10 mars 1793*, que François Flameng peint en 1884, Martin souligne que « Machecoul n'est pas un lieu neutre dans la psyché collective »¹⁸². Avant d'être le théâtre de ce massacre, c'est en effet un des sites où Rais semble avoir le plus souvent sévi¹⁸³. Martin commente :

C'est en effet dans les douves du château, là où Flameng place son sujet, que les ossements brûlés d'enfants violents et assassinés auraient été dispersés, après que Gilles de Rais et ses serviteurs eurent vidé le château de Champtocé des traces de

1886, pp. 340-341; Georges Bataille, *Le Procès de Gilles de Rais*, *op. cit.*, pp. 337-343.

¹⁷⁹ Cf. Eugène Bossard, *Gilles de Rais, Maréchal de France, dit Barbe-Bleue (1404-1440)*, *op. cit.*, p. 399.

¹⁸⁰ Cf. Georges Bataille, *Le Procès de Gilles de Rais*, *op. cit.*, p. 425.

¹⁸¹ Jean-Clément Martin, « Histoire et polémique, le massacre de Machecoul », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 291, 1993, p. 33.

¹⁸² Jean-Clément Martin, *La Machine à fantômes. Relire l'histoire de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2012, p. 19.

¹⁸³ Cf. Eugène Bossard, *Gilles de Rais, Maréchal de France, dit Barbe-Bleue (1404-1440)*, *op. cit.*, p. 182.

leurs méfaits¹⁸⁴.

Par le choix et la disposition des cadavres représentés, le tableau fait endosser aux contre-révolutionnaires viols, tortures et assassinats, et il le fait en cadrant le carnage sur des lieux empreints d'une horreur ancestrale, qui projette l'enjeu mythique de la figure de Rais sur la violence contre-révolutionnaire. Sous l'éclairage de la crise sacrificielle girardienne, que plus tôt j'ai cherché à actualiser dans le cadre de la Révolution française, resurgissent les contours ambigus de l'assouvissement meurtrier. Pour ne pas réussir à s'imposer comme figure univoque du renouveau républicain, le geste émissaire de la mort du roi se répercute comme perpétuation d'une violence inexpiable, incessamment réactualisée dans l'autorité de la guillotine. Klossowski s'appuie sur la virulence révolutionnaire de *La Philosophie dans le boudoir* lorsqu'il écrit que

Pour Sade, la mise à mort du roi plonge la nation dans l'inexpiable : les régicides sont des parricides. Et c'est sans doute parce qu'il y voyait une force coercitive que Sade voulait substituer à la fraternité de l'homme naturel, cette solidarité du parricide propre à cimenter une communauté qui ne pouvait être fraternelle parce qu'elle était caïnique¹⁸⁵.

Dans la mesure où le combat pour purger le corps social de la classe aristocratique s'inscrit dans cette logique contradictoire d'une solidarité fratricide, je voudrais suggérer que l'émergence du sadisme de Sade, tel qu'il porte la marque indélébile de sa noblesse, aurait participé à remplir l'espace symbolique laissé vacant par l'évanouissement du mythe de Rais, évanouissement conséquent à la profanation de son tombeau par la lame de fond athéiste de la Révolution. Contre Rais et contre Sade, c'est un même monde qui est conjuré : c'est celui de la loi féodale et de la violence souveraine du Seigneur, celui dont la Révolution cherche à ruiner l'influence, autant au sein de l'économie agricole que dans la conscience des hommes.

Il peut être fort tentant de chercher à formuler la cohérence historique de l'émergence du sadisme dans la déchirure causée par l'évasion de la déraison, longtemps internée comme folie, en marge de la raison discursive. Un semblable fantasme historiographe travaille de fait la conception de la Révolution comme rupture drastique venant libérer la souveraineté du Peuple des chaînes manipulées par le pouvoir monarchique. Pour Jules Michelet, c'est l'effondrement de la structure sociale qui cause

¹⁸⁴ Jean-Clément Martin, *La Machine à fantômes. Relire l'histoire de la Révolution française*, op. cit., p. 20.

¹⁸⁵ Pierre Klossowski, *Sade mon prochain*, op. cit., p. 29.

l'apparition des monstres :

Les sociétés finissent par ces choses monstrueuses, le Moyen Âge par un Gilles de Rais, le célèbre tueur d'enfants ; l'Ancien Régime par de Sade, l'apôtre des assassins¹⁸⁶.

Or, le fantasme de clarté historique ne monopolise pas pour autant le cadre de production de l'histoire. L'histoire qui veut faire de la Révolution le lieu de la dislocation moderne par excellence travaille de pair avec le pouvoir naturalisant du mythe. On doit bien sûr à Michelet une des plus emphatiques expressions de cette mythologie : muée par le souffle de l'Esprit français, son *Histoire de la Révolution française* s'incarne de héros en héros. Mais c'est peut-être le marxisme d'Albert Soboul qui est venu donner à l'imaginaire de la rupture révolutionnaire une réelle force scientifique¹⁸⁷. François Furet rappelle cependant que Tocqueville remettait déjà en question cet idéal de rupture peu après que Michelet n'achève son *Histoire de la Révolution française*. S'appuyant sur *L'Ancien Régime et la Révolution*¹⁸⁸, Furet pense la Révolution française en critiquant ce fantasme de rupture et de renouveau que le mythe supporte, pour plutôt étayer les événements révolutionnaires sur une continuité des mouvements sociaux de l'Ancien Régime à travers la Révolution, sous l'égide particulière du libéralisme démocratique¹⁸⁹.

Le désir de rupture se charge donc d'une certaine force mythologique, qui l'éloigne d'une conception permettant de penser les continuités, manifestes ou souterraines, qui

¹⁸⁶ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française* [1847-1853], t. II, éd. Gérard Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1952, pp. 847-848.

¹⁸⁷ Pour un exposé condensé de la position de Soboul, voir *La Révolution française* [1965], Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2005.

¹⁸⁸ Cf. Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution* [1856], éd. Françoise Mélonio, Paris, Garnier-Flammarion, 1988.

¹⁸⁹ Cf. François Furet, « La Révolution française est terminée », *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1978/1983. La position de Furet, dont le ton et la volonté polémique agacent parfois, gagne à mes yeux à être nuancée à l'aide des recherches d'Arno Mayer, *The Persistence of the old Regime. Europe to the Great War*, New York, Pantheon Books, 1981 et *The Furies. Violence and Terror in the French and Russian Revolutions*, Princeton, Princeton University Press, 2000. Mayer me semble venir appuyer une conception foucauldienne du corps sociopolitique, cherchant à saisir la logique d'un « pouvoir qui s'exerce plutôt qu'il ne se possède » (Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, coll. « Bibliothèque des histoires », Paris, Gallimard, 1975, p. 31). La violence de la terreur ne se limite pas à l'usurpation du pouvoir par le despotisme; elle travaille le corps social révolutionnaire de part en part, de la bénédiction de l'être suprême lâchant le couperet de la guillotine aux forces populaires des sanglants massacres de Septembre. Furet fait justement valoir que l'impulsion révolutionnaire germe déjà sous le renouveau de ce qu'il nomme « sociabilité politique », c'est-à-dire « un mode organisé de relations entre les citoyens (ou les sujets) et le pouvoir, aussi bien qu'entre les citoyens (ou les sujets) eux-mêmes à propos du pouvoir » (« La Révolution française est terminée », *Penser la Révolution française*, *op. cit.*, p. 58). Voir aussi le livre classique de Daniel Mornet, qui retrace les contours des influences sociopolitiques alternatives au pouvoir monarchique (cf. *Les Origines intellectuelles de la Révolution française 1715-1787*, Paris, Armand Colin, 1933).

s'étendent de l'Ancien Régime à l'Empire. Si *exceptionnel* soit-il (pour emprunter un mot indécent récurrent dans *Soudain un bloc d'abîme*, Sade de Le Brun¹⁹⁰), je ne lis pas Sade comme une origine, mais comme un *nœud*, où viennent s'enserrer les régimes de pratiques symboliques et littéraires du classicisme et du romantisme. Je me permets de revenir à Susini afin d'extraire de son contexte un passage de son livre, en ce qu'il permet d'illustrer la dynamique dont la création du dérivé « sadisme » m'apparaît grosse :

Sade invente, disons-le ainsi, une perversion. Ou plutôt il invente un enseignement sur la jouissance. Il lui donne son nom, il invente donc, au sens propre, un certain type de jouissance qui avant lui existait certainement, mais n'était pas reconnu. Sade, de son nom propre, nomme un réel¹⁹¹.

Bien qu'elle mette de l'avant un certain flou entre ce qui tient à la réception de Sade et l'inventivité qui lui est accordée, à cette citation revient le mérite d'articuler entre rupture et continuité ce qui du sadisme s'énonce dans les pratiques discursives. Pour le lecteur qui cherche à retracer le fil de production de la réception au XIX^e siècle, l'indignation qui colle à Sade laisse pressentir que l'horizon de référenciation qu'elle évoque, bien que mal ciselée, couvre de son intuition un immense territoire, où se mêlent les antécédents d'une violence ancestrale, pouvoir sachant s'accaparer le droit de jouir de la contrainte du corps de l'autre. C'est la souveraineté féodale du Seigneur, mais aussi l'esclavage qui lui est complémentaire; c'est la fonction sociopolitique du bourreau, et cela devient le type libidinal du sadique, dont l'effet figuratif peut rétroactivement s'affirmer au cœur de l'histoire.

Paradoxalement, c'est précisément ici que la conjuration mythologique rejoint le sens de la fiction sadienne : tous deux parlent au fond d'une même maladie sociale, d'un chancre qui ronge un monde qui n'en finit pas de traîner les avatars du régime féodal dans le mouvement de l'industrialisation généralisée. Je diagnostique ce chancre comme celui d'une jouissance du pouvoir, qui s'articule bien souvent sur un corps social dont la finalité de la vie ne semble saillir que dans la consommation nourrissant des sujets en quête de jouissance par procuration. À partir de ce lieu et de l'indignation conséquente, le XIX^e siècle entreprend de *dire* Sade dans les entrelacs des représentations s'immisçant entre les violences que l'homme au pouvoir propage contre ses semblables, sans toutefois

¹⁹⁰ Annie Le Brun, *Soudain un bloc d'abîme*, Sade, *op. cit.*

¹⁹¹ Marie-Laure Susini, *L'Auteur du crime pervers*, *op. cit.*, p. 174.

pouvoir le *lire* à haute voix. C'est à filer le sens de cette présence occulte dans les pratiques littéraires que l'analyse doit maintenant s'attarder. Ce n'est qu'ainsi, se disant en appréhendant l'extrémité de l'horreur sadienne, que les symptômes finissent par former l'image du cancer, qui émerge au fil des opérations de dissection critique sur le corps de la fiction.

Chapitre troisième

Sade sous le manteau

1801-1890

Oh ! qu'il est dans le vrai, ce marquis, ce Satan,
 Qui mariant le sang, la fange et le blasphème,
 D'un Olympe de boue effroyable Titan,
 Dans la férocité mit le plaisir suprême !

Et qui ne porte en soi la curiosité
 De ce cloaque obscur de sordide mirage,
 De ces râles hideux où la lubricité
 Se tord, ivre d'horreur, dans un spasme de rage ?

Et qui n'a jamais vu passer devant ses yeux
 Ces spectres de Sodome, effrénés, hors nature,
 Ces montagnes de chair, dans un rut furieux,
 Où toute volupté jaillit d'une torture ?

Marquis, ton livre est fort, et nul dans l'avenir
 Ne plongera jamais aussi bas sous l'infâme ;
 Nul ne pourra jamais après toi réunir,
 En un pareil bouquet, tous les poisons de l'âme.

[...]

Auprès de toi, Marquis, comme ils sont épiciers,
 Les Piron, les Zola, dans leurs fades ébauches !
 Qu'ils rampent platement sur leurs bas-fonds grossiers,
 Dans l'étroit horizon de leurs maigres débauches !

Au moins, toi tu fis grand dans ton obscénité !
 Viol et parricide, inceste et brigandage,
 Ruissellent de ta plume, et notre humanité
 Sent rugir en ses flancs ta muse anthropophage¹.

¹ Émile Chev , extraits du po me « Le fauve », *Vivilit s*, Paris, Alphonse Lemerre, 1882, pp. 65-67.

1. L'image du sadisme au XIX^e siècle, entre mythe et figuration

1.1. Rupture de la représentation et murmure de l'étalon-horreur

Après ce survol des conditions de dicibilité présidant à l'émergence de la violence sadienne dans la circulation des discours, le lecteur ne peut plus espérer lire noir sur blanc le développement de la postérité de Sade dans les pratiques littéraires du XIX^e siècle : cerner l'ouverture de cette présence implique la confrontation avec le sens d'une absence. C'est peut-être avec une remarque contenue dans *Les Mots et les choses* que Michel Foucault image le plus intimement le sens inaugural de la production réceptive de l'œuvre de Sade, lorsqu'il écrit qu'elle « joue dans notre culture le rôle d'un incessant murmure primordial »². Foucault parle alors de ce point-limite où, à travers Sade, la littérature occidentale aurait appris à « nommer les choses par leur nom », c'est-à-dire à faire émerger le langage « dans sa brutalité de chose », suivant la découverte de l'investissement désirant dont se soutient tout pouvoir de nomination³. Sans plus savoir se satisfaire du « triomphe ironique de la représentation sur la ressemblance »⁴, « l'immédiate violence de *Juliette* »⁵ entreprend de saccager la médiation des illusions référentielles. En branchant le signifiant sur les intensités orgiaques, le langage de Sade aurait donné forme à « cette violence du nom enfin prononcé pour lui-même »⁶, à travers lequel le désir vient « battre les limites de la représentation »⁷. Ce point exact où Sade « règne à la limite du discours et de la pensée classiques »⁸ coïncide avec la « naissance de la culture moderne »⁹ dont parle Foucault : il correspond aussi à une ouverture qui sera bientôt investie par le *romantisme noir*, que Mario Praz s'est notamment attardé à définir¹⁰. Un fil généalogique qui traverse ce champ d'énonciation littéraire dirigera ici le propos selon les répercussions du phénomène discursif « Sade » dans les pratiques culturelles de la Révolution à la Décadence. On rencontrera notamment les problématiques du donjuanisme et du

² Michel Foucault, *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1966, p. 134.

³ Cf. *id.*

⁴ *Ibid.*, p. 223.

⁵ *Ibid.*, p. 134.

⁶ *Id.*

⁷ *Ibid.*, p. 223.

⁸ *Ibid.*, p. 224.

⁹ *Ibid.*, p. 222.

¹⁰ Cf. Mario Praz, *La Chair, la mort et le diable dans la littérature du 19^e siècle. Le romantisme noir* [1930], trad. Constance Thompson Pasquali, Paris, Denoël, 1977.

satanisme, car ces deux topiques connexes ont parfois servi aux écrivains du XIX^e siècle en tant que porte d'entrée sur l'univers du sadisme.

Dans la mesure où le sadisme s'énonce toujours comme violence faite sur le *corps* de l'autre, l'enjeu qui prend forme concerne *le partage du sensible*. Lorsque Foucault fait porter à Sade le point de rupture d'une révolution épistémologique énonçant le déclin de l'autorité discursive de la représentation sur la ressemblance et la pression grandissante du désir contre la frontière du dicible, il me semble qu'il ouvrait déjà le sens du passage que Jacques Rancière analyse entre *système représentatif des arts* et *régime esthétique des arts*. Pour Rancière, le système représentatif des arts est tendu par la détermination d'un régime de visibilité particulier, où la « notion de représentation ou de *mimesis* » organise de manière autoritaire les « manières de faire, de voir et de juger »¹¹. Le régime esthétique des arts aurait quant à lui émergé autour des idéaux du romantisme allemand, pour ensuite se propager dans toute la modernité; il s'organise comme ancrage des pratiques artistiques au cœur d'une prise en charge autarcique, qui identifie l'appartenance des choses de l'art à un « régime spécifique du sensible »¹². L'ordre esthétique émergeant s'avère ainsi perméable aux puissances hétérogènes qui traversent la « pensée devenue étrangère à elle-même »¹³ : est concernée une expression soucieuse du rapport entre le désir de la pensée créatrice et la charge de sensation qui relie le corps à son habitat sensible.

Le régime esthétique des arts est celui qui proprement identifie l'art au singulier et délie cet art de toute règle spécifique, de toute hiérarchie des sujets, des genres et des arts. Mais il le fait en faisant voler en éclats la barrière mimétique qui distinguait les manières de faire de l'art des autres manières de faire et séparait ses règles de l'ordre des occupations sociales. Il affirme l'absolue singularité de l'art et détruit en même temps tout critère pragmatique de cette singularité. Il fonde en même temps l'autonomie de l'art et l'identité de ses formes avec celles par lesquelles la vie se forme elle-même¹⁴.

Davantage que l'identité esthétique postulée par Rancière entre formes artistiques et formes sensibles, ce qui intéresse concerne ici la revendication de l'écriture qui terrorise l'espace traditionnellement occupé par la littérature dans l'ordre des pratiques culturelles. Cette revendication rejoint l'intuition foucauldienne au sujet de la pression grandissante du désir sur l'étendue de la représentation. Cette superposition des découpages historiques de

¹¹ Jacques Rancière, *Le Partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000, p. 30.

¹² *Ibid.*, p. 31.

¹³ *Id.*

¹⁴ *Ibid.*, pp. 32-33.

Foucault et de Rancière fait apparaître quelque chose qui rappelle le programme que l'écriture de Sade assigne à la représentation : non pas tendre l'expression vers l'abstraction conceptuelle de la pensée, mais l'ancrer dans les formes du sensible, quitte à emprunter les voies de l'excès afin de figurer ce qu'il en retourne de l'expérience du corps qui pense. Le scandale que traîne le nom de Sade tout au long du XIX^e siècle doit maintenant s'entendre comme l'effet du détournement des forces de la représentation loin des préoccupations de la légitimité culturelle abstraite; ce scandale résulte d'une affirmation de la pression irréductible de l'énergie libidinale sur le corps des pratiques sociales, politiques et culturelles.

Bien évidemment, la critique littéraire du XIX^e siècle n'a su prendre publiquement la mesure de la profondeur critique et éthique de l'incarnation par Sade de cette ouverture du champ d'action de la pratique littéraire. Étouffé sous les reliures clandestines et résonnant à demi-mot jusqu'à la Décadence, un impératif catégorique sadien s'impose cependant en tant qu'ouverture de cet abîme auparavant recouvert par l'autorité symbolique de la représentation : *dire les choses telles qu'elles sont*, c'est-à-dire palpitantes de leurs aller-retour entre l'inclination sensible et le travail conceptuel. Il en va de l'exigence qu'il y a à présenter ce qui du réel motive le langage, et dans le cas de la veine critique sadienne qui nous préoccupe, à explicitement désigner par le *viol*, le *meurtre* et le *sang* la motivation pulsionnelle de l'individu en position de pouvoir.

Le sens de la cruauté sadienne ne put d'abord être entendue que sous l'éclat du scandale, qui couvrait le murmure de l'œuvre de Sade, dite sur la place publique sous la forme de sa conjuration, c'est-à-dire à travers des mots qui n'étaient pas les siens, et lue en silence dans les refuges de la volonté de savoir. Au moment où Foucault écrit, il est vrai que le murmure se double depuis au moins cinquante ans d'insistantes revendications, à commencer par celles des surréalistes. Seulement, entre la mort de Sade et l'assomption psychiatrique du sadisme à la fin du XIX^e siècle, le murmure s'avère le principal vecteur de diffusion du savoir sadien. Suivant l'influence de la déformation mythologique, la distance séparant le sens du murmure de celui de la conjuration tonitruante doit maintenant devenir l'objet de notre attention.

Dans un riche article contenant malheureusement son lot d'imprécisions bibliographiques, Jean-Marc Levent distingue au XIX^e siècle « trois régimes de lectures »,

qui constituent, chacun à leur façon, un contrepoids d'archive travaillant souterrainement contre l'oubli que le discours criminalisant des opérations policières cherche à imposer :

un régime médico-psychiatrique dont l'essor tout au long du siècle accompagne la montée des savoirs et des pouvoirs psychiatriques ; un régime faussement moralisateur, réversible en régime sadien et renchérisant sur la manière du marquis de s'offusquer du crime et du vice pour mieux en servir l'éclat ; enfin un régime esthétique-satanique de l'écrivain maudit¹⁵.

Au fil du parcours chronologique qui mènera généalogiquement la recherche jusqu'à l'émergence explicite d'une figure de Sade au tournant du XX^e siècle, je reviendrai en tant et lieu sur les points de croisement entre mon propos et chacun de ces régimes. Il m'importe pour l'instant de saisir dans la critique sadienne émergente la détermination d'une liaison anthropologique entre interdit de lecture et attraction vers l'objet interdit : Levent remarque avec justesse que la « condamnation officielle » proclamée en haut lieu institutionnel comme esquisse initiale de la figure de Sade « va produire une curiosité équivalente à la répression exercée, auprès de nombreux écrivains et de certains médecins dont l'analyse et le jugement thérapeutique vont maintenir une salvatrice visibilité de l'œuvre sadienne »¹⁶. Si je m'intéresse à la manière dont Sade a préoccupé quelques écrivains et penseurs marquants, ce sera surtout pour interroger le sens variable de cette influence, qui, de la genèse des figures du *sadisme* à celles de Sade, opère en fonction d'une certaine indétermination conceptuelle, ou à tout le moins d'une hétérogénéité des usages discursifs, qui ne se réfèrent bien souvent ni à Sade ni à son texte, qui plus est selon des lignes de discours se profilant aux limites du mythe.

Il faut bien donner la mesure de l'efficacité des processus de conjuration mythologiques : ils se sont manifestés de manière si convaincante qu'en 1880 Alcide Bonneau déplorait amèrement la rareté matérielle des éditions de Sade. Savourant la chance d'avoir un exemplaire de *Justine* entre les mains et de pouvoir ainsi lire Sade, son ambition se limite à en donner un long compte-rendu : là se dessine pour lui un geste altruiste, qui, faute de mieux, offre au désir du lecteur l'opportunité d'une lecture par procuration. Avant de procéder, Bonneau laisse planer l'éventualité de la disparition de ce « chef-d'œuvre en son genre » :

Rencontrer une fois en sa vie ce livre introuvable, dont personne n'ose parler tout haut, qu'aucun amateur, si acharné qu'il soit, ne se résigne même à posséder dans sa

¹⁵Jean-Marc Levent, « Sade, l'homme naturel du XIX^e siècle », *Lignes*, n° 14 (*Penser Sade*), mai 2004, p. 168.

¹⁶Cf. *id.*

bibliothèque, à moins qu'elle ne recèle quelque tablette bien cachée, quelque tiroir à double fond, c'est un hasard presque miraculeux¹⁷.

Mais l'effet des processus de déformation mythologique n'est pas indélébile : en réimprimant les textes et en réveillant les archives, Iwan Bloch, Guillaume Apollinaire, Maurice Heine et Jean-Jacques Pauvert reviendront bientôt éditer la lettre qui contient ce qui du mythe ne disait pas tout du symptôme.

Entre la mort de Sade et sa résurrection au cœur du régime scientifique de la lettre médicale à la fin du XIX^e siècle, la police discursive a en effet si bien fait son travail, si habilement gommé les traces dans l'espace public, que la critique du XX^e siècle s'est souvent complu, sans doute par effet de contraste, à répéter à quel point le XIX^e siècle avait *oublié* Sade. Il en va bien sûr là d'un malentendu historiographique, certes sensible du point de vue de la réception au début du siècle dernier, en ce que la critique devait alors se démener contre le gommage mythologique, mais pourtant encore bien souvent colporté en tant qu'idée reçue dès qu'il s'agit de dresser un portrait de la postérité sadienne avant l'arrivée prétendument salvatrice d'Apollinaire. À ce poète revient un mérite certain, mais il importe de souligner qu'il ne parlait pas sans appuis. En revenant visiter les pratiques littéraires et critiques préoccupées par le mythe de Sade et le sadisme au XIX^e siècle, le présent chapitre s'incorpore à mon parcours de recherche afin de clarifier le partage discursif présidant à l'ouverture de la réception de Sade dans le savoir, et éventuellement d'esquisser les conditions du surgissement de sa figure.

Je reviens donc entailler le XIX^e siècle en 1801, à partir de la scène finale de *l'Histoire de Juliette*. Après avoir passé une journée à écouter le récit des pauvres aventures de sa sœur, Juliette raconte extensivement son histoire à la compagnie. Le temps de la diégèse en arrivant enfin à coïncider avec le temps de la narration, il ne reste plus à Juliette et à ses acolytes qu'à décider de la manière dont ils désirent disposer de la vie de Justine. Les forces de la nature sadienne se déchaînent alors et, suprême injure, Justine est livrée à l'orage qui se forme, pour être violée à mort par la *foudre*. Dans cette ultime version, le sort de Justine ne se clôt pas avec la mort de son corps. Je cite ici le détail de cette ultime scène, que j'ai brièvement résumée au chapitre précédent :

On met Justine à la porte, non seulement sans lui donner un sol, mais en lui ravissant même le peu qui lui restait. La malheureuse, confuse, humiliée de tant d'ingratitude

¹⁷ Alcide Bonneau, « La première édition de *Justine ou les malheurs de la vertu* », *La curiosité littéraire et bibliographique*, 1^{re} série, 1880, p. 106.

et de tant d'horreurs, trop contente d'échapper peut-être à de plus grandes infamies, gagne, en remerciant Dieu, le grand chemin qui borde l'avenue du château ; elle y est à peine arrivée qu'un éclat de foudre la renverse, en la traversant de part en part : « Elle est morte ! » s'écrient, au comble de leur joie, les scélérats qui la suivaient : « accourez ! accourez ! madame, venez contempler l'ouvrage du Ciel, venez voir comme il récompense la vertu : est-ce donc la peine de la chérir, quand ceux qui la servent le mieux deviennent aussi cruellement les victimes du sort. » / Nos quatre libertins entourent le cadavre ; et quoiqu'il fût entièrement défiguré, les scélérats forment encore d'affreux désirs sur les restes sanglants de cette infortunée ; ils lui enlèvent ses vêtements ; l'infâme Juliette les excite ; la foudre entrée par la bouche, était sortie par le vagin ; d'affreuses plaisanteries sont faites sur les deux routes parcourues par le feu du ciel. « Qu'on a raison de faire l'éloge de Dieu, dit Noirceuil ; voyez comme il est décent ; il a respecté le cul : il est encore beau ce sublime derrière, qui fit couler autant de foudre ; est-ce qu'il ne te tente pas, Chabert ! » et le méchant abbé répond, en s'introduisant, jusqu'aux couilles, dans cette masse inanimée. L'exemple est bientôt suivi ; tous les quatre, l'un après l'autre, insultent aux cendres de cette chère fille ; l'exécrable Juliette se branle, en les voyant faire ; ils se retirent, la laissent, et lui refusent jusqu'aux derniers devoirs. / Triste et malheureuse créature ; il était écrit dans le Ciel, que le repos même de la mort ne te garantirait pas des atrocités du crime, et de la perversité des hommes¹⁸.

Ce texte, qui depuis seize ans seulement dort couché dans la reliure dorée de la Pléiade, s'impose encore aujourd'hui en tant qu'étalon de transgression : sommet d'horreur au sein de l'univers des lettres, le roman sadien demeure un indépassable, un système de représentation de la violence auquel tout ce qui se fait de plus subversif en ce monde finit par être mesuré. Voilà donc l'étalon-horreur à partir duquel mon propos se déroule. C'est aussi celui des contemporains de Sade (qui ne connaîtront pas les *Cent Vingt Journées de Sodome*, texte écrit en 1785, mais publié en 1904 seulement) : *La Nouvelle Justine, ou les Malheurs de la vertu, suivie de l'Histoire de Juliette, sa sœur*, ce monumental diptyque, qui, dans l'édition de la Pléiade, totalise plus de 1800 pages. Face à l'innommable violence de ce cortège de viols, de meurtres, de corps saignés et dés-organisés, et surtout devant l'énigme de la monstruosité libidinale qui se pose chez Sade comme condition de la jouissance libertine, mon ambition paraîtra très modeste. Je n'entends pas ici entrer de plein fouet dans la densité de l'orgie sadienne, pour plutôt chercher à évaluer l'effet de sa violence sur les pratiques discursives qui, après la mort de Sade le 2 décembre 1814, négocient le poids symbolique de son difficile héritage.

¹⁸Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice* [1801], *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 1259.

1.2. D'une suavité oblitérée

La délimitation de la déviance discutée dans le précédent chapitre se révèle ainsi comme le discours de vérité que le pouvoir fait valoir dans sa maîtrise de la circulation des corps discursifs. Comme Foucault le note dans le célèbre texte de sa conférence inaugurale au Collège de France en 1970, « le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer »¹⁹. C'est à travers cette lutte pour la légitimité du discours que s'ouvre le désir du recours littéraire à Sade : dans le contexte de l'écllosion en France des littératures dites *frénétiques* (c'est-à-dire autour des années 1820 et 1830), Anthony Glinoeur parle de Sade comme d'une « référence interdite »²⁰, omniprésente en tant qu'influence secrète et objet circulant clandestinement, mais dont l'énonciation publique demeure toutefois internée dans un discours de condamnation. L'efficace discursive des opérations policières tient alors à leur intégration au cœur des processus de validation institutionnelle présidant au partage de la parole littéraire légitime.

La postérité de Sade s'ouvre donc sur le poids du tabou qui marque son *nom*, dorénavant synonyme d'un tenace interdit de publication. Dans les années suivant la mort de l'homme, la présence de ce nom propre sur la scène littéraire ne semble survivre qu'occultée sous le signifiant « sadisme », qui s'intègre quant à lui à la nomenclature institutionnelle de la langue en 1834, dans la huitième édition du *Dictionnaire Universel* de Boiste²¹. Ajoutée par Charles Nodier lors de sa réédition du dictionnaire, la définition va comme suit :

Sadisme, *s. m.* aberration épouvantable de la débauche; système monstrueux et anti-social qui révolte la nature (*De Sade, nom propre.*) (*peu usité*)²².

¹⁹ Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1971, p. 12.

²⁰ Anthony Glinoeur, *La Littérature frénétique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Les littéraires », 2009, p. 50.

²¹ Pour un portrait des apparitions de Sade dans les dictionnaires, biographies et histoires de la première moitié du XIX^e siècle, voir Françoise Laugaa-Traut, *Lectures de Sade*, Paris, Armand Colin, 1973, pp. 105-120. L'étude de Laugaa-Traut demeure encore tout à fait pertinente pour le chercheur désireux de consulter un rapide inventaire des mentions et lectures de Sade, sans toutefois avoir à négocier avec une analyse critique. Encore à ce jour, le survol que ce livre donne de la réception critique au XIX^e siècle (pp. 102-178) s'avère sans doute le plus complet. Il faut cependant noter que le livre d'Éric Marty actualise et développe plus avant tout ce qui de l'étude de Laugaa-Traut concerne la critique sadienne au XX^e siècle (cf. *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux?*, Paris, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 2011).

²² *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies*, 8^e éd., dir. Pierre Claude Victor Boiste et Charles Nodier, Paris, chez Leconte et Pougin, 1834. La définition sera identiquement reconduite dans les rééditions ultérieures du dictionnaire (cf. par exemple *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les*

Suivant une ironie lexicale propre à illustrer l'arbitraire du signe saussurien, les quatre entrées précédant directement celle consacrée au *sadisme* se déclinent selon le latin *sapidus* – terme à propos duquel les rubriques étymologiques de Littré informent qu'il évoque ce « qui a du goût »²³, « qui a de la saveur »²⁴ et « qui avait donné *sade* à l'ancienne langue »²⁵. S'apparentant donc à ce dont on peut dire qu'il est *sapide*, ces quatre entrées sont ainsi occupées :

- Sade, *adj.* 2 g. suave. [J. de Méhun.] (*vi.*)
 Sadinel, *le, adj.* propre, agréable. (*vi.*)
 Sadinet, *adj.* diminutif de sade. [Régnier.] v. (*vi.*)
 Sadinette, *s. f.* fille gentille, bien propre et blanche. (*vi.*)²⁶

L'histoire de la réception discursive de Sade eut sans doute été fort différente si un autre sadisme l'avait précédée, défini celui-là comme harmonieuse douceur d'un objet, d'une personne ou d'un stimulus, définition qui officierait aujourd'hui au lieu occupé par la *suavité*, par cette même *suavité olfactive* qu'Alain Corbin signale comme enjeu central à l'assainissement de l'espace public qui a lieu en France à la même époque²⁷. Mais l'émergence du signifiant « sadisme » condense bien plutôt en une image floue les écarts libertins d'un homme et ses crimes romanesques : parlant d'abord d'une « aberration épouvantable de la *débauche* », dont le référent type oscille entre les oui-dire qui circulent au sujet de l'homme et ceux qui relatent l'horreur des romans, le sadisme se précise sans transition en tant que « *système* monstrueux et anti-social qui révolte la nature ». Je souligne le terme *système*, car c'est en fonction de celui-ci que le deuxième syntagme de la définition se réfère bien évidemment au caractère systématique des dissertations rythmant les romans clandestins de Sade. L'entrée de dictionnaire n'assume qu'un partage flou, supporté sans surprise par l'utilisation populaire du mot²⁸.

étymologies, 13^e éd., dir. Pierre Claude Victor Boiste, Charles Nodier et Louis Barré, Paris, Firmin Didot frères/Pierre-Joseph Rey, 1851).

²³ *Dictionnaire de la langue française*, dir. Émile Littré, tome quatrième (Q - Z), Paris, Hachette, 1874, article « sade ».

²⁴ *Ibid.*, article « sapide ».

²⁵ *Id.*

²⁶ *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies*, 8^e éd., *op. cit.*, p. 642.

²⁷ Cf. Alain Corbin, *Le Miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social. 18^e-19^e siècles*, Paris, Aubier, coll. « Historique », 1982.

²⁸ Dans la section de ses *Souvenirs* dédiée aux prisons de Paris, Nodier nuance cependant son regard en racontant sa rencontre avec Sade. L'impression paraît plus que l'exactitude de la situation : comme le souligne Gilbert Lely, le lieu et la date de la rencontre ne correspondent pas à la chronologie donnée par les archives (cf. *Vie du marquis de Sade. Nouvelle édition revue et très augmentée*, Paris, Pauvert/Garnier, coll. « Époques », 1982, pp. 593-594). Son aveu quant à l'état réduit de ses connaissances sur le texte de

La formation discursive du sadisme semble participer d'une récupération : celle d'un contenu itinérant, qui avait auparavant sévi dans l'histoire, mais hors du radar de l'activité discursive. Cette lacune des discours rationnels, juridiques et cliniques appelait la résolution d'un affect dans l'univers de la représentation. Le système mythologique dont Sade se donne comme le signifiant prédéterminé s'ordonne en ce sens selon des modalités analogues à celles du travail de fiction élaboré par les mythes et légendes s'attachant aux divers croisements figuratifs entre Gilles de Rais et Barbe bleue, là où le personnage historique a peu à voir avec la fiction, notamment dans le cas de la figure du conte telle qu'immortalisée par Charles Perreault. Figurant la fatalité de la domination forçant l'intériorisation de la contrainte, la fictionnalisation permet à l'imaginaire collectif de tracer les limites du corps social, de sublimer un affect dans la représentation, tout en récapitulant la contrainte sociale imposée par la loi commune²⁹. Cependant, la fiction mythologique associe le corps biographique de Sade à des rituels de perversion dont on pourrait difficilement soutenir qu'il fût ni le premier ni le seul à commettre; la figure du sadisme assumerait selon cette hypothèse la charge d'un profond contenu traumatique, depuis longtemps tressé dans l'échiquier des rapports sociaux d'Ancien Régime. Il faut ici revenir au premier Sade de l'*Histoire de la folie*, tel que Foucault le subsume dans l'image du *sadisme*³⁰ : à la fin du XVIII^e siècle, l'émergence de l'écriture de Sade fonctionne pour une part comme la révélation des abus de l'Ancien Régime. Au-delà du scandale immédiat, qui pour les contemporains se lisait comme symptôme de la crise révolutionnaire, il faut relire la *particule*, qui dans la première moitié du XIX^e siècle précède encore plus souvent qu'autrement le nom propre : *De Sade*. La particule se maintient comme la marque d'un héritage aristocratique : faisant porter à Sade le poids d'une accusation qui concerne toute une classe d'individus privilégiés, elle désigne le type

Sade intéresse : « Je n'ai point d'idée nette de ce qu'il a écrit. J'ai aperçu ces livres-là; je les ai retournés plutôt que feuilletés, pour voir de droite à gauche si le crime filtrait partout » (Charles Nodier, *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire*, tome second, Paris, Alphonse Levasseur, 1831, pp. 58-59). C'est donc sans avoir lu Sade que Nodier enchaîne en affichant une répartie bien lucide, eu égard à l'arbitraire judiciaire qui a enfermé Sade sans jugement : « J'ai conservé de ces monstrueuses turpitudes une impression vague d'étonnement et d'horreur; mais il y a une grande question de droit politique à placer à côté de ce grand intérêt de la société, si cruellement outragé dans un ouvrage dont le titre même est devenu obscène. Ce de Sade est le prototype des victimes *extrà* judiciaires de la haute justice du consulat et de l'empire » (*ibid.*, p. 59).

²⁹ Bruno Bettelheim montre que cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les enfants dans *The Uses of Enchantment. The Meaning and importance of fairy tales*, New York, Vintage, 1976 (*Psychanalyse des contes de fées*, trad. Théo Carlier, Paris, Robert Laffont, coll. « Pocket », 1999).

³⁰ Cf. Éric Marty, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux?*, *op. cit.*, p. 136-141.

libidinal du libertin sadien selon la figuration de l'abus des enfants du peuple par la noblesse. À l'abri dans un boudoir que la rumeur révolutionnaire ne pénètre que sous forme de pamphlet, les dialogues contenus dans *La Philosophie dans le boudoir* témoignent d'une manière particulièrement flagrante de cette persistance de l'autorité libidinale aristocratique par-delà le tumulte révolutionnaire.

Telle une pièce à conviction attestant la criminalité aristocratique, le texte de Sade vient ainsi clôturer l'âge classique au cœur du remous de la Révolution, ouvrant, ainsi que le propose Foucault dans *Les Mots et les choses*, un espace discursif propre à la culture occidentale moderne, à partir d'où la littérature se chargera de *remettre au jour le langage en son être vif*, c'est-à-dire de le rendre sensible à ce qui du mouvement de la représentation ne peut se réduire au jeu de la signification³¹. C'est en fonction de ce scandale, à savoir l'ostensible infiltration de la forme artistique par la violence indéterminée de l'inclination sensible, que Sade traverse le XIX^e siècle en tant qu'objet tabou. Et c'est bien en ce sens que l'œuvre de Sade s'inscrit dans le régime esthétique des arts dont parle Rancière : il faut discerner dans la fulgurance de l'intuition sadienne un nœud que plusieurs générations d'artistes chercheront à dénouer, jusqu'à ce que l'art conquiert légitimement le droit de se prononcer sur le partage du sensible, droit par exemple encore précaire dans l'univers des politiques totalitaires du XX^e siècle.

Difficile donc de prendre l'exacte mesure de la manière dont le XIX^e siècle a lu Sade; il faut cependant dire qu'à elle seule, la *configuration publique du scandale* a sans doute suffi à nourrir la réflexion de nombreux écrivains. Derrière les paramètres flous de sa reconnaissance, la lecture de Sade demeure un haut fait d'armes de la littérature clandestine, domaine où elle sera somme toute confinée jusqu'à l'issue du procès Pauvert en 1957. Avec le recul – et surtout après la première moitié du XX^e siècle, où l'éthique de la littérature se faisait un devoir de réhabiliter l'influence de Sade sur l'héritage littéraire moderne – la liste des écrivains majeurs fortement marqués par la lecture clandestine de Sade s'est considérablement allongée. Il faut à ce sujet citer le commentaire que Jean Paulhan donne à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, non pour l'intérêt de l'essai où il apparaît, mais parce qu'il propose une liste quantitativement considérable, en plus de ne pas se limiter à la littérature française :

³¹ Cf. Michel Foucault, *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, op. cit., pp. 59-60.

Si *Justine* a mérité d'être le livre de chevet – à certaine époque de leur vie tout au moins – de Lamartine, de Baudelaire et de Swinburne, de Barbey d'Aurevilly et de Lautréamont, de Nietzsche, de Dostoïevsky et de Kafka (ou, sur un plan légèrement différent, d'Ewerz, de Sacher-Masoch et de Mirbeau), c'est que ce livre, étrange bien qu'apparemment simple, que les écrivains du XIX^e siècle ont passé leur temps – sans guère le nommer – à démarquer, à appliquer, à réfuter, ce livre qui posait une question si grave que ce n'était pas trop de l'œuvre d'un siècle entier pour lui répondre (pour ne pas tout à fait y répondre), ce livre a lui aussi son secret³².

Que ce secret constitue pour Paulhan l'identification de Sade à Justine, cela ne nous intéressera qu'un peu plus tard, en tant que symptôme du grand renversement qui commencera à s'opérer dans la création et la critique à partir des contours hagiographiques dessinés par Apollinaire. Avant cela, la violence sexuelle ne s'inscrit encore qu'à demi-mot dans le corps des pratiques littéraires. Si l'approche du sadisme par les écrivains héritiers dont parle Paulhan dilue l'intransigeance à partir d'où Sade écrivait, les circonvolutions et détours discursifs ainsi engendrés travaillent à inscrire le contenu de la revendication sadienne dans l'espace culturel européen. Les plus précieux adjuvants à cette tâche sont paradoxalement ceux qui déforment le plus librement les faits à travers le traitement publicitaire : forte de la discrétion des gestes de référencement, la critique littéraire de la première moitié du XIX^e siècle fomenté des associations souvent abusives, qui viennent nourrir la formation du mythe Sade. La bonne conscience de la critique littéraire bourgeoise, notamment incarnée par Jules Janin, en vient de fait à soupçonner de sadisme toute violence apparemment investie d'une impulsion passionnelle. Mais, plus souvent qu'autrement, le rapport entre Sade et ce sadisme ne s'articule ni clairement et, surtout, ni ouvertement.

Un imposant *masque* recouvre de fait ce qui pourrait s'énoncer comme figure de Sade, mais qui s'amalgame plutôt à la formation discursive du sadisme : le corps de l'homme se fond dans la scène de représentation du mythe. Une certaine confusion s'installe d'emblée entre l'orgie textuelle et l'orgie biographique, motivant par là la formation du néologisme *sadisme*. Le cas de Sade préside bel et bien au développement d'une intuition figurative, mais celle-ci s'élabore en grande partie au détriment de la

³²Jean Paulhan, *Le Marquis de Sade et sa complice* [1951], préface de Bernard Noël, Bruxelles, Éditions Complexe, coll. « Le regard littéraire », 1987, p. 28. Paulhan ne s'attarde malheureusement pas à préciser les critères qui permettent à un auteur d'intégrer son énumération. Malgré l'image du *chevet*, Gustave Flaubert n'y apparaît pas, malgré cette lettre du 30 mai 1857, où ce dernier somme Théophile Gauthier de tenir sa parole et de se présenter à Croisset avec deux autres amis : « Arrive. Je t'attends. Je m'arrangerai pour procurer à mes hôtes un *De Sade* complet ! Il y en aura *des* volumes sur les tables de nuit ! » (*Correspondance*, t. II, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1980, p. 727).

reconnaissance de l'écriture sadienne. C'est en ce sens qu'il faut parler d'une latence de la figure de Sade au XIX^e siècle : il en va d'une dissémination des éléments, des indices et des traces – tous foisonnants, faut-il encore une fois rappeler – dont la réunion et la confrontation viendront plus tard extraire la pensée de Sade de l'image floue du sadisme.

Malgré le non-dit qui la saisit, la postérité immédiate de Sade s'avère en ce sens beaucoup plus importante que ce qu'on laisse aujourd'hui encore trop souvent entendre. Seulement, il faut remarquer que Sade hante d'abord le XIX^e siècle à travers une étonnante absence référentielle à son *texte* : on évoque tout au plus *Justine*, si possible sans énoncer explicitement la référence. Sainte-Beuve fait ouvertement preuve d'une clairvoyance certaine, lorsqu'en 1843 il se permet d'*identifier* le romancier maudit, sans pour autant le dénoncer aux autorités morales. Il s'abstient toutefois de nommer les auteurs chez qui il relève l'inspiration sadienne. Ce n'est pas de l'influence du *sadisme* que le critique endette l'art romanesque; mais bien de celle d'un *nom propre*, qui semble davantage se référer au texte de Sade qu'à l'image floue du mythe :

Il y a un fonds de *De Sade* masqué, mais non point méconnaissable, dans les inspirations de deux ou trois de nos romanciers les plus accrédités : cela gagne et chatouille bien des simples. Pour les femmes, même honnêtes, c'est un ragoût ; elles vont, elles courent dès le réveil, sans le savoir, à l'attrait illicite et voilé. [...] j'oserai affirmer, sans crainte d'être démenti, que Byron et De Sade (je demande pardon du rapprochement) ont peut-être été les deux plus grands inspirateurs de nos modernes, l'un affiché et visible, l'autre clandestin, – pas trop clandestin. En lisant certains de nos romanciers en vogue, si vous voulez le fond du coffre, l'escalier secret de l'alcôve, ne perdez jamais cette dernière clé³³.

Certains écrivains *liraient* donc Sade? Dans une lettre à Juste Olivier, directeur de la *Revue Suisse*, Sainte-Beuve démasque ses références. Pendant que son article est sous presse, il demande au rédacteur de « mettre un peu les points sur les i » dans une éventuelle chronique parisienne, qu'Olivier tenait : Sainte-Beuve précise alors qu'il songeait « à Balzac, même à Frédéric Soulié (*Mémoires du Diable*), et surtout aux *Mystères de Paris* (chapitre de Cecily) »³⁴ d'Eugène Sue. Le rédacteur suisse se chargera rapidement et sans timidité du poids de la publicité, écrivant les trois noms, mais précisant qu'au fond, il s'agit moins d'identifier « tel écrivain, tel ouvrage en particulier, que le *genre en masse* », c'est-à-dire celui de « ces feuilletons que nous apportent régulièrement les grands

³³ Charles-Augustin Sainte-Beuve, « Quelques vérités sur la situation en littérature », *Revue des deux mondes*, tome troisième, 1^{er} juillet 1843, pp. 13-14.

³⁴ Cité par Claude Duchet, « L'image de Sade à l'époque romantique », *Le Marquis de Sade* (actes du colloque d'Aix-en-Provence, 19-20 février 1966), Paris, Armand Colin, 1968, p. 225.

journaux quotidiens, qui se trouvent ici même dans tous les cercles, dans tous les cabinets de lecture et qu'il est impossible de ne pas subir plus ou moins »³⁵. Olivier ira jusqu'à se charger d'une définition; non exactement du *sadisme*, mais « du *De Sade* », soit « de la méchanceté, de la cruauté, de la perversité dans la volupté »³⁶. Le lecteur n'obtient pourtant pas l'identification du ou des textes les plus sadiens de Balzac. On pourrait miser sur la scène finale de *La Fille aux yeux d'or*, court roman paru en 1835, qui présente notamment le dénouement sanglant et meurtrier d'une intrigue de séduction fatale, où la cruauté et le désir de mort répondent tragiquement au désir homosexuel³⁷. Un peu plus tôt dans le récit, s'était glissée une discrète allusion à *Justine* :

On nous parle de l'immoralité des *Liaisons dangereuses*, et de je ne sais quel autre livre qui a un nom de femme de chambre ; mais il existe un livre horrible, sale, épouvantable, corrupteur, toujours ouvert, qu'on ne ferme jamais, le grand livre du monde, sans compter un autre livre mille fois plus dangereux, qui se compose de tout ce qui se dit à l'oreille, entre hommes, ou sous l'éventail entre femmes, le soir, au bal³⁸.

Sans pouvoir jouer jusqu'au bout au jeu de l'identification des romanciers « sadiens », je voudrais reprendre cette clé que Sainte-Beuve tend au lecteur, non précisément pour ouvrir « le fond du coffre, l'escalier secret de l'alcôve », mais pour y attacher un certain fil rouge, qui, traversant le XIX^e siècle français, permettra d'examiner d'une part comment la réception de Sade s'y esquisse à même une structure apparentée au mythe, et de voir d'autre part de quelle manière cette réception consolide progressivement les conditions nécessaires à la formation d'une figure, où pourra s'opérer un partage discursif entre la notion de sadisme, le nom propre de Sade, la vie vécue par l'homme, et enfin le texte de l'écrivain.

³⁵ Juste Olivier, « Chronique de la revue suisse. Juillet », *Revue suisse*, tome sixième, Lausanne, Bureau de la revue suisse, 1843, p. 501; je souligne.

³⁶ *Id.* Selon Duchet, c'est Sainte-Beuve qui aurait fourni cette définition à Olivier, « trop certain sans doute des ignorances de son correspondant » (Claude Duchet, « L'image de Sade à l'époque romantique », *Le Marquis de Sade, op. cit.*, p. 225).

³⁷ Dans un article s'attardant à établir un rapport entre Balzac et Sade, Maurice Regard ne prétend pas pouvoir fournir une analyse relevant une influence sadienne sur Balzac; il précise que l'objet de son « propos n'est pas de montrer que Balzac fut le disciple du Marquis, mais plus modestement qu'un fonds commun de pensée se retrouve sous la plume de l'un de l'autre » (Maurice Regard, « Balzac et Sade », *L'Année balzacienne 1971*, p. 3). Sur le thème du boudoir chez Balzac, on consultera aussi Michel Delon, « Le boudoir balzacien », *L'Année balzacienne 1998*, nouvelle série, n° 19, pp. 227-245, et plus particulièrement la toute fin de l'article, où Delon élabore un succinct parallèle avec le boudoir sadien.

³⁸ Honoré de Balzac, *La Fille aux yeux d'or* [1835], Paris, Mille et une nuits, 2002, p. 96.

2. Viol, sang, mort et substitutions figuratives

2.1. Valeur de la passion morbide

Serait-ce là, en effet, comprendre mon devoir si, en présence d'un pareil abus de l'esprit, la critique se contentait de déplorer tout bas ce qu'elle doit blâmer tout haut³⁹?

*

Personne ne ment autant que celui qui s'indigne⁴⁰.

L'image du sadisme au XIX^e siècle évolue dans un jeu de double contrainte⁴¹ : dénoncée par les gardiens des belles-lettres et expulsée hors de la légitimité artistique, son influence sur les pratiques littéraires s'avère pourtant déterminante. Il en va d'abord bien sûr de ce *degré zéro du sadisme*, de cette utilisation opportuniste de l'aura de scandale reliée à la violence sadique, dont on retrouve déjà une manifestation en 1798, lorsque Restif de La Bretonne fait paraître *L'Anti-Justine*, roman pornographique qui prétend proposer un libertinage purgé de la cruauté caractéristique du sadisme⁴². Quoique momentanément

³⁹ Jules Janin, à propos de *Madame Putiphar* de Petrus Borel, « Feuilleton du *Journal des débats. Madame Putiphar* », *Journal des débats politiques et littéraires*, 3 juin 1839, p. 3.

⁴⁰ « Niemand lügt so viel als der Entrüstete » (Friedrich Nietzsche, *Jenseits von Gut und Böse. Vorspiel einer Philosophie der Zukunft* [1886], *Das Hauptwerk*, bd. 3, München, Nymphenburger, 1990, § 26, p. 566).

⁴¹ Je parle de nouveau du « double bind » au sens conféré à l'expression par Gregory Bateson, Don D. Jackson, Jay Haley et John Weakland dans « Toward a Theory of Schizophrenia », *Behavioral Science*, vol. 1, issue 4 (oct. 1956), pp. 251-264.

⁴² L'ambition avouée dans le paratexte du roman consiste à proposer un livre qui puisse surpasser en volupté les productions de « *Dfils* », et ce tout en leur cédant le privilège de la cruauté, en particulier de celle qui prend les femmes pour objet. Le « je » de la narration, qui dans la préface se présente comme le prisonnier Jean-Pierre Linguet, cherche à contrer la furieuse excitation que, de son propre aveu, *Justine* peut engendrer chez le lecteur : « Blâsé sur les Femmes depuis longtemps, la *Justine* de *Dfils* me tomba sous la main. Elle me mit en feu ; je voulus jouir, et ce fut avec fureur : je mordis les seins de ma Monture, je lui tordis la chair des bras... [...] Mon but est de faire un Livre plus savoureux que les siens, et que les Epouses pourront faire lire à leurs Maris, pour en être mieux servies » (*L'Anti-Justine, ou Les délices de l'amour*, au Palais-Royal, chez feue la veuve Girouard, 1798, pp. 2-3). Les références à Sade sont tout de même nombreuses dans l'œuvre de Restif, dont la collaboration avec le ministère de la Police est avérée l'année même où il fait paraître *L'Anti-Justine*. Ces références servent toujours à imaginer ce qu'il y a de plus mauvais en l'homme. Dans *Monsieur Nicolas*, Restif donne de précieuses informations sur le manuscrit d'une *Théorie du libertinage*, qui circulait vraisemblablement dans les milieux littéraires en se présentant comme suite à *La Philosophie dans le boudoir* (cf. *Monsieur Nicolas* [1796-1797], t. II, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1989, pp. 451-452 et 1032-1044). À se fier au compte-rendu de Restif, ce texte semble par ailleurs correspondre aux descriptions connues des *Conversations du château de Charmelle*, premier état des *Journées de Florbelle*, manuscrit lui aussi perdu. Sur le rapport entre Sade et Restif, voir P. L. Jacob, bibliophile [Paul Lacroix], « L'ANTI-JUSTINE, ou les délices de l'amour », *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne*, Paris, Auguste Fontaine, 1875, pp. 413-425; Maurice Blanchot, « Restif de la Bretonne » [1949], *Sade et Restif de la Bretonne*, Paris, Éditions Complexe, coll. « Le regard littéraire », 1986, pp. 103-156; Pierre

tombé dans un oubli dont il ne sortira qu'environ soixante ans plus tard, le roman intronise une pratique qui consiste à attirer l'attention par l'utilisation du *nom* du scandale. Restif ne s'arrête toutefois pas là : son indignation le pousse à rivaliser avec Sade sur le terrain même des excès qu'il prétend dénoncer. Le chapitre XV de *L'Anti-Justine* (« *Du Fouteur à la Justine* ») présente en effet en pleine action le Père Foutàmort, « dont le plaisir était d'autant plus grand à tuer une Femme, qu'elle était plus belle et plus étroite »⁴³. La scène présente le moine en pleine action, pourfendant une femme de son énorme membre. Le bourreau achève sa victime avec une tentative de sodomie, qu'il ne réussit qu'en faisant « un trou des deux »⁴⁴. Foutàmort poursuit ensuite le décharnement du corps dont il vient de jouir avec un bistouri, prenant soin de mettre quelques morceaux de côté à des fins de manducation ultérieure : « Voila un bon regal pour nos Moines et pour moi »⁴⁵. Le cannibale quitte enfin la scène du crime, « emportant son saladier de chair humaine »⁴⁶.

Dans un registre moins explicite, un tel ordre d'instrumentalisation du morbide s'est développé au cœur de l'explosion des littératures qu'en 1839 Sainte-Beuve nomme *industrielles*⁴⁷. Glinoyer parle de ce clivage que le XIX^e siècle observe entre « littérature élitare » et « littérature industrielle »⁴⁸ : la première se distingue par son sérieux, son souci de l'expression artistique et de l'ouverture de la voie à une réception critique, alors que la deuxième se caractérise par le dépouillement des marques auctoriales et la standardisation

Testud, « Rétif et Sade », *Revue des sciences humaines*, n° 212, 1988, pp. 107-123; Michel Delon, « Introduction », dans Sade, *Œuvres I, op. cit.*, pp. XXV-XXIX; et enfin la « Présentation » que Jean-Jacques Pauvert a signé pour l'édition publiée à l'occasion du bicentenaire de *L'Anti-Justine ou Les délices de l'amour*, Paris, La Musardine, coll. « Lectures amoureuses », 1998, pp. 5-13.

⁴³ Restif de La Bretonne, *L'Anti-Justine ou Les délices de l'amour*, au Palais-Royal, chez feue la veuve Girouard, 1798, p. 55.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 56.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 57.

⁴⁶ *Id.* Chez Sade, l'anthropophagie apparaît d'abord en 1795, au cœur du royaume de Butua, l'une des deux utopies rapportées par Sainville au milieu d'*Aline et Valcour ou le Roman philosophique* (*Œuvres I*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1990, pp. 525-724). Le cadre anthropologique semble alors apparenté aux réflexions de Bougainville et de Diderot sur le colonialisme, la vie et les coutumes des « sauvages » (cf. Louis Antoine de Bougainville, *Voyage autour du monde par la frégate du roi « La Boudeuse » et la flûte « L'Étoile »; en 1766, 1767, 1768 & 1769*, Paris, Saillant & Nyon, 1771; et Denis Diderot, *Supplément au voyage de Bougainville, Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart Posthumes ou inédites*, Paris, Chevet, 1796, pp. 187-270). On retrouve aussi le cannibalisme dans *Histoire de Juliette*, où il est cependant clairement assimilé à la pratique libertine. Sur la question de l'anthropophagie chez Sade, voir Daniela Gallingani, « Le banquet de Sade ou Extrêmes culinaires », *Tema*, n° 12 (« Estremi »), 2012; en ligne : <http://www.griseldaonline.it/temi/estremi/de-sade-extreme-banquet-gallingani.html>.

⁴⁷ Cf. Charles-Augustin Sainte-Beuve, « De la littérature industrielle », *Revue des deux mondes*, tome dix-neuvième, sept. 1839, pp. 675-691.

⁴⁸ Cf. Anthony Glinoyer, *La Littérature frénétique, op. cit.*, p. 24.

des dispositifs éditoriaux, accentuant ainsi les effets de sérialisation des objets romanesques⁴⁹. Sainte-Beuve déplore le caractère envahissant de ces dernières productions, écrites pour répondre à la demande grandissante, alors fonction de la nouvelle distribution économique et de l'ouverture des marchés de la lettre, suivant notamment le développement des cabinets de lecture :

La littérature industrielle est arrivée à supprimer la critique et à occuper la place à peu près sans contradiction et comme si elle existait seule⁵⁰.

Glinoeur rapporte que des mouvements de protestation s'élèvent alors chez des écrivains qui « dénoncent la mise en marché de la littérature », et qui revendiquent plutôt « la conviction que la littérature, la vraie, doit être défendue »⁵¹. Loin s'en faut cependant que l'on puisse attendre de ce clivage quelque clarification que ce soit concernant le partage de l'influence sadienne : cette dernière laisse sa marque autant dans des corpus élitaires que dans ceux directement soumis à « la marchandisation de la littérature »⁵². De nombreuses productions n'hésitent pas à reproduire le nom du scandale afin de profiter des retombées économiques, conscientes que le piquant de la transgression vaut son pesant d'or sur le marché de la représentation littéraire; mais des investissements plus profonds, irréductibles à la valeur marchande de la lettre sadienne, marquent aussi la fibre d'une littérature soucieuse d'activité critique et esthétique.

À ce point, j'entends donc parler d'images de viol, de sang et de mort afin de retracer le cadre polymorphe d'une fascination entretenue par la littérature de la première moitié du XIX^e siècle pour l'univers du morbide. Malgré le succès commercial de la cruauté, inhérent à l'efficacité publicitaire de la représentation du crime, la présence de Sade sur la scène littéraire demeure inavouable. Cette présence s'avère cependant secret de polichinelle; Levent va jusqu'à parler de la censure qui la traque comme d'une « consécration en creux »⁵³. La rhétorique du masque qui se donne comme condition de l'influence littéraire initiale de Sade correspond ainsi souvent à ce régime de lecture que Levent qualifie de « faussement moralisateur »⁵⁴ : il utilise l'expression pour parler de la propension de certains écrivains à s'indigner du vice sadien, mais d'une indignation dont

⁴⁹ *Ibid.*, p. 25.

⁵⁰ Charles-Augustin Sainte-Beuve, « De la littérature industrielle », *op. cit.*, p. 678.

⁵¹ Anthony Glinoeur, *La Littérature frénétique*, *op. cit.*, p. 15.

⁵² *Id.*

⁵³ Jean-Marc Levent, « Sade, l'homme naturel du XIX^e siècle », *Lignes*, *op. cit.*, p. 175.

⁵⁴ Cf. *ibid.*, pp. 173-185.

le principal effet demeure d'accorder une visibilité au crime. C'est le ton de l'article de Janin, dont la production littéraire ne semble effectivement pas exempte d'influence sadienne. Une scène de *L'Âne mort et la femme guillotinée* – son premier roman, paru en 1829 – présente notamment un jeu de contrainte où l'ascendant du pouvoir s'arroge la jouissance du corps de l'autre : condamnée à mort pour avoir tué un débauché dont elle a été la victime, Henriette s'ouvre à son geôlier, celui-ci lui ayant fait miroiter le sursis que le code pénal français accorde à une femme enceinte⁵⁵. Levent rapporte par ailleurs que le critique belge Ysabeau nota la filiation : en 1834, année de l'intronisation du *sadisme* à l'exhaustivité du dictionnaire, ce critique « reprocha à Janin son impudeur et son immoralité et l'accusa d'être un disciple... du marquis de Sade »⁵⁶. On comprend maintenant mieux la fascination ambivalente qui travaille l'article de Janin : Georges Bataille la prenait encore tout à fait au sérieux⁵⁷, mais elle a vraisemblablement pu suffire à soulever la suspicion d'un critique contemporain. Car c'est bien en cette même année 1834 que Janin parle de l'ubiquité du spectre de Sade :

Car, ne vous y trompez pas, le marquis de Sade est partout ; il est dans toutes les bibliothèques, sur un certain rayon mystérieux et caché qu'on découvre toujours ; c'est un de ces livres qui se placent d'ordinaire derrière un saint Jean Chrysostome, ou le *Traité de morale* de Nicole, ou les *Pensées* de Pascal. Demandez à tous les commissaires priseurs, s'ils font beaucoup d'inventaires après décès où ne se trouve pas le marquis de Sade⁵⁸.

Dans la mesure où la critique ne peut parler de Sade qu'à travers la déformation d'une moralité dont l'authenticité du geste se doit d'être remise en question, il y a lieu de penser que la majorité des lecteurs se taisent. C'est-à-dire que Sade semble davantage *lu* que *dit* ; sa réception critique semble limitée à deux modes opératoires, qui chacun reconnaissent l'ampleur de la souillure : l'un instrumentalise comme nous l'avons vu le nom et les signes du scandale, l'autre emprunte la voie d'une conjuration ostentatoire visant à faire accéder le contenu interdit à une certaine visibilité.

La célèbre préface de Théophile Gautier à son roman *Mademoiselle de Maupin* (1835) énonce explicitement cette flagrante contradiction économique où l'image du vice évolue alors. Fort d'un capital symbolique jugé factice quoique pourtant bien positionné

⁵⁵ Jules Janin, *L'Âne mort et la femme guillotinée*, Bruxelles, Dumont, 1829, pp. 207-213.

⁵⁶ Jean-Marc Levent, « Sade, l'homme naturel du XIX^e siècle », *Lignes*, *op. cit.*, p. 183.

⁵⁷ Georges Bataille, « Sade et l'homme normal », *L'Érotisme* [1957], *Œuvres complètes X*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1987, pp. 176-177.

⁵⁸ Jules Janin, « Le Marquis de Sade », *Revue de Paris*, tome douzième, déc. 1834, p. 48.

sur l'échiquier social, le vice profite de la visibilité que lui accorde la répression dont il fait l'objet au niveau de la réception critique des pratiques littéraires; c'est ainsi que se supporte sa valeur effective au sein du marché culturel. Il en va là de l'*hypocrisie* de l'époque, que Gauthier cerne avec une ironie grinçante :

Une des choses les plus burlesques de la glorieuse époque où nous avons le bonheur de vivre est incontestablement la réhabilitation de la vertu entreprise par tous les journaux⁵⁹.

Mettant en scène le récit d'une femme qui, se travestissant, réussit à entendre le discours que l'homme adresse à l'homme à propos de la femme, le roman poursuit quant à lui la voie tracée par le personnage de Juliette : certes moins percutant que chez Sade, il en va d'un effort visant à désenclaver l'identité sexuelle féminine de la normativité matrimoniale où la morale bourgeoise cherche à la contenir. Là semble s'ouvrir un troisième mode opératoire de la réception de Sade : beaucoup plus discret que les deux premiers, celui-ci s'intéresse moins au scandale qu'au contenu critique de l'univers sadien, contenu qui se donne ici comme vecteur d'une remise en question de la constitution effective du lien social. C'est sans doute au cœur de cette voie que s'est le plus durablement inscrite la lecture de l'œuvre de Sade : survivra à travers elle une volonté de résistance notamment présente chez Charles Baudelaire et Joris-Karl Huysmans, pour resurgir au siècle suivant avec une résolution renouvelée dans l'exaltation révolutionnaire surréaliste.

Mais sur cette scène de la première moitié du XIX^e siècle, là où le sadisme est sollicité à la mesure du flou qui caractérise encore son image, la littérature à saveur criminelle domine le portrait de l'actualité sadienne, s'accaparant la part du lion en se nourrissant volontiers de l'ambivalence fébrile du public captivé par la représentation de la violence. Teintant l'industrie de l'écriture d'un contenu morbide, les diverses déclinaisons de la littérature que Glinoeur unifie sous l'appellation du *frénétisme* perpétuent sous un certain rapport l'horreur sadique. Glinoeur définit ce mouvement comme le côté sombre du romantisme, qui cherche à se détacher d'un lyrisme naïf et pathétique⁶⁰. L'emblème d'un tel engouement du lectorat pour le crime demeure sans doute le roman-feuilleton *Les Mystères de Paris* de Sue, publié de 1842 à 1843 dans *Le Journal des débats*. Frédéric Soulié avait déjà exploité la veine dans le même journal entre juin 1837 et mars

⁵⁹ Théophile Gauthier, « Préface », *Mademoiselle de Maupin* [1835], éd. Geneviève van den Bogaert, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 25.

⁶⁰ Cf. Anthony Glinoeur, *La Littérature frénétique*, *op. cit.*, pp. 24-25.

1838 avec *Les Mémoires du diable*, où la lecture de *Justine* est présentée dans le récit comme horizon d'une scène d'écriture. Le livre de Sade y devient en effet le lieu même où la déperdition s'exprime : le narrateur observe une jeune fille qui rédige de son propre sang l'histoire de ses malheurs, intercalant les lignes imprimées d'une écriture manuscrite rouge⁶¹. De la chute de l'Empire à la Révolution de 1848, l'époque semble de fait traversée par une vogue sadienne influençant divers conglomerats discursifs, par où l'esthétisation du sang et de la mort imprègne autant la littérature fascinée par le frénétisme selon un intérêt critique ou anthropologique, que celle qui semble motivée par le gain. Si le crime à sensation se vend à fort prix, s'il possède une indéniable force d'attraction et une valeur qui stimulent l'effervescence du marché des journaux et des cabinets de lectures, un important tabou marque toutefois la reconnaissance du lien de filiation qui s'établit là avec Sade, dont le nom reste synonyme d'un irrévocable interdit d'édition.

Bien que la formation discursive du sadisme se développe d'abord dans le sens de la formulation ostentatoire du nom de Sade, c'est grâce à un courant d'utilisation autrement plus souterrain que l'univers sadien marque durablement les pratiques discursives. Il demeure néanmoins difficile de tracer une ligne franche qui séparerait le degré zéro du sadisme des investissements plus profonds. La densité de l'intuition sadienne affecte plusieurs champs de savoir, et on retrouve son influence diluée dans ce large champ d'énonciation qui au XIX^e siècle aperçoit l'intensité de la vie à travers une fascination pour les figures de la mort⁶². Afin d'évaluer en un cas précis le travail discursif qui a pu présider à l'approche interdite d'un matériau pourtant incontournable, il importe maintenant d'insister sur l'un des textes qui cherchent à interroger la problématique du sadisme en ouvrant l'interdit du discours sur un espace où se consolide un discours sur l'interdit. S'il est trop timoré pour se mesurer ouvertement à Sade⁶³, Stendhal apparaît comme un insigne représentant de cette veine davantage sensible à l'épreuve pulsionnelle

⁶¹ Frédéric Soulié, *Les Mémoires du diable* [1837-1838], t. I, Paris, Michel Lévy frères, 1858, pp. 88-90.

⁶² Sans se limiter à la France, l'ouvrage classique de Mario Praz sur le romantisme noir demeure peut-être encore celui qui donne le meilleur aperçu de l'ampleur des influences de Sade sur l'ordre des pratiques littéraires du XIX^e siècle : voir en particulier le chapitre « À l'enseigne du Divin Marquis », *La Chair, la mort et le diable dans la littérature du 19^e siècle. Le romantisme noir*, op. cit., pp. 97-162.

⁶³ Cf. Alain Goldschläger, « Stendhal, mauvais disciple de Sade », *L'Année Stendhalienne*, n° 4, Paris, Honoré Champion, 2005, pp. 193-204. Cet article s'attarde principalement à déterminer l'influence sadienne sur *Lamiel*, roman inachevé de Stendhal.

du sadisme qu'à sa valeur de scandale. Stendhal surpasse nettement Sade au niveau de la subtilité discursive du voile de bienséance qui recouvre son écriture, mais malgré la feinte d'une ingénue moralité déplorant le drame que nous verrons sa mise en scène dessiner, son écriture laisse filtrer un puissant travail de réflexion sur les implications historiques et discursives du comportement sadique. Intéressé à s'ouvrir sur l'épaisseur archéologique et figurative de l'histoire discursive, soucieux d'actualiser le potentiel critique inhérent à l'impératif catégorique sadien, un texte de Stendhal mérite une attention particulière.

2.2. *Les Cenci* et le pouvoir évocateur du mythe

Une influence sadienne moins tapageuse s'élabore ainsi dans la nouvelle *Les Cenci*, initialement publiée sans signature le 1^{er} mars 1837 dans la *Revue des Deux Mondes*. À travers une stratégie narrative qui cherche à ouvrir la figure de Don Juan sur le vague signifié de la criminalité associée au Seigneur féodal, l'effusion de sang rencontre là la force d'évocation du mythe. Adaptant le récit historique de la violence perpétrée par François Cenci, Stendhal met en scène une réception de l'histoire par la fiction.

Le contenu diégétique des *Cenci* se concentre autour d'un riche citoyen de Rome à la fin du XVI^e siècle, qui semble se délecter de l'ignoble comportement qu'il entretient à l'égard de ses enfants. François Cenci envoie ses fils à l'étranger, se plaît à leur refuser l'argent qui leur assurerait la subsistance la plus frugale, fait bâtir une église « dans la cour de son vaste palais près du Tibre », mais dans le seul but « d'avoir sous les yeux les tombeaux de tous ses enfants »⁶⁴, et avec le désir de les y déposer lui-même. Il accable plus particulièrement sa fille Béatrix, avec qui il cherche à s'unir charnellement, qui plus est dans le lit conjugal et sous les yeux de sa femme Lucrèce. Confrontées au caractère intolérable de leur situation, la mère et la fille font assassiner le père. Leur crime finit par s'ébruiter, et, malgré la compassion du public, elles sont conduites à l'échafaud.

Le lien qui autorise le rapprochement entre Sade et Stendhal s'annonce de prime abord plutôt ténu. Dans un entretien qui viendra d'emblée souligner les limites conceptuelles de jeux de perméabilités orchestrés par Stendhal entre sadisme et donjuanisme, Annie Le Brun articule sur un point très précis la différence irréductible qui

⁶⁴ Stendhal, *Les Cenci*. 1599 [1837], *Chroniques italiennes*, éd. Béatrice Didier, Paris, Garnier-Flammarion, 1977, p. 249.

empêche de confondre la figure de Sade avec celle de Don Juan. Nœud crucial de la lecture de Sade par Le Brun, la *solitude* de l'écriture sadienne s'impose comme une position fantasmatique profondément étrangère à la motivation pulsionnelle donjuanesque :

En fait, Sade part de là où Don Juan s'arrête, de là où Don Juan ne se soucie même pas d'aller voir. Car aussi seul soit-il, Don Juan joue toujours pour se reconnaître dans le miroir de l'autre, qui fait fonction de cadre paradoxal lui garantissant une sorte de maîtrise, jusque dans le mythe. À l'inverse de Sade qui, depuis le début, sait que cette partie se joue absolument seul. Et d'autant plus seul que, contrairement à Don Juan, il n'a aucune illusion anthropocentriste : « [...] La nature se passerait aussi bien de nous que de la classe des fourmis ou de celle des mouches »⁶⁵.

Si, comme le propose Alain Goldschläger, il se forme quelque chose comme une « image sadienne dans l'œuvre de Stendhal »⁶⁶, cela tient donc bien davantage à la réfraction des enjeux liés à la formation discursive du mythe de Sade qu'à une compréhension intime de l'œuvre. Quant aux procédés littéraires à travers lesquels Sade nous révèle aujourd'hui l'investissement politique sous l'éclairage de l'activité pulsionnelle, il faudra attendre le XX^e siècle avant que l'influence *formelle* s'en fasse sentir dans les pratiques littéraires. Retracer l'héritage sadien au XIX^e siècle exige de se replacer dans l'aura de scandale qui s'attache alors au nom de Sade, et de soupeser l'ampleur du compromis que l'opinion publique impose à l'écrivain qui, tout en évitant d'entacher son propre nom, s'avère préoccupé par une filiation sadienne.

Selon Goldschläger, Stendhal se présente en fait comme un « mauvais disciple de Sade »⁶⁷. Fasciné par le pouvoir de subversion des procédés littéraires sadiens, le « disciple » n'entend pas pour autant revendiquer explicitement son rapport à l'œuvre-étalon qui ne recule devant aucun tabou, qui ose briser sans ambages le carcan des mœurs les mieux établies, et dont la motivation s'articule sur une indéradicable gestuelle de transgression. Les croisements thématiques sont pourtant majeurs : le meurtre et l'inceste sont après tout deux violations d'interdits que *Les Cenci* partagent avec les plus violents récits sadiens. Mais, comme le souligne Goldschläger, « tous ces points de convergence révèlent davantage une communauté intellectuelle que littéraire, une réflexion sur un

⁶⁵ Annie Le Brun, « À propos de Don Juan et Sade », *Ailleurs et autrement*, Paris, Gallimard, coll. « Arcades », 2011, p. 258.

⁶⁶ Alain Goldschläger, « L'image sadienne dans l'œuvre de Stendhal », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 57, fasc. 3, 1979, pp. 612-627.

⁶⁷ Cf. Alain Goldschläger « Stendhal, mauvais disciple de Sade », *op. cit.*

mythe et ses conséquences qu'une continuité »⁶⁸ : « bien plus que les textes », c'est « la perception sociale de la pensée novatrice [qui] joue »⁶⁹. En somme, bien avant d'investir la problématique de la transgression à partir de la substance textuelle sadienne, Stendhal dialogue avec une image qui s'est cristallisée dans la formation du mythe.

Goldschläger parle des *Cenci* comme un des textes de Stendhal « qui indiquent clairement la présence sadienne »⁷⁰; mais le lecteur s'y bute à une très spécifique absence des signifiants « Sade » et « sadisme ». Une occurrence du nom de Sade apparaît toutefois dans les *marginalia* associées aux archives du texte. Dans son édition critique, Béatrice Didier rapporte qu'en face d'un détail indécent omis par Stendhal, mais apparaissant dans la copie du texte italien sur lequel il se base, on retrouve cette note marginale de sa main, qui corrobore le rapprochement entre *Cenci* et Sade :

Ceci m'a l'air d'un roué passé *au méchant* à cause de son immense fortune, un de Sade⁷¹.

Bien qu'il soit fort probable que Stendhal ait lu Sade⁷², rien n'indique que sa lecture ait pu résister à l'amalgame que l'ère du temps opère entre l'ordre de la fiction et la dépravation sexuelle dont l'époque accuse l'homme. Loin de chercher à examiner les condensations actives entre la représentation de la violence et le procès social subi par l'homme à qui on attribue la paternité de *Justine*, Stendhal s'intéresse bien plutôt au pouvoir d'évocation de la configuration libidinale du sadisme, qui s'est rapidement vue emportée par les dérives référentielles propres au mythe. Si Stendhal désigne tacitement le sadisme de *Cenci*, ce sadisme n'est néanmoins lisible que sous le couvert d'une fiction historique, qui se laisse bien sûr teinter de la monstruosité des horreurs attribuées à Sade, mais à travers laquelle le narrateur prétend rapporter une configuration libidinale et un ordre de faits dont la composition lui échappe. Ainsi, le délitement du sadisme dans le texte stendhalien ne s'opère pas tant sur la spécificité de la *figure* de Sade – la réception ne semble manifestement pas en mesure de discerner sa lisibilité spécifique – que sur une récupération d'éléments subversifs faisant corps grâce à l'illusion de la distance historique; en l'occurrence celle qui s'établit entre le récit qui prend place en Italie à la fin du XVI^e

⁶⁸ *Ibid.*, p. 194.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 195.

⁷⁰ Alain Goldschläger, « Stendhal, mauvais disciple de Sade », *op. cit.*, p. 194.

⁷¹ « *Les Cenci*. Notes », *Chroniques italiennes*, *op. cit.*, p. 396.

⁷² Cf. Alain Goldschläger, « L'image sadienne dans l'œuvre de Stendhal », *op. cit.*, p. 613.

siècle et le temps de la publication. Or, cette illusion de distance s'avère justement celle dont se nourrit l'efficace mythologique. À partir du lieu culturel d'où Stendhal donne corps au récit qu'il dit traduire de l'italien⁷³, proposer au public français une telle nouvelle ne pouvait manquer de réveiller la puissance évocatrice du sadisme. Le récit négocie son énonciation à travers la représentation des violences passionnelles perpétrées par un homme méprisant la pudeur des valeurs sociales, mais sachant tenir l'opinion publique en laisse grâce au pouvoir de l'argent : Stendhal savait que son récit entrerait dans le champ d'attraction du mythe de Sade, alors en pleine ascension à la bourse des fascinations littéraires, en partie en raison de la virulente dénonciation proférée par Janin en 1834.

Le lecteur n'entre dans *Les Cenci* que pour aussitôt rencontrer la figure de Don Juan. La diégèse historique est en effet précédée d'une substantielle réflexion sur ce mythe, qui à travers l'histoire a préoccupé un impressionnant nombre d'écrivains⁷⁴. D'entrée de jeu, Stendhal place les paramètres historiques de sa figure :

Nous n'avons que deux portraits du don Juan d'Italie, tel qu'il dut se montrer, en ce beau pays, au XVI^e siècle, au début de la civilisation renaissante. / De ces deux portraits, il en est un que je ne puis absolument faire connaître, le siècle est trop *collet monté*⁷⁵.

Le second portrait est bien entendu celui de François Cenci. Si pour le premier, que Stendhal doit passer sous silence, Didier pense à Borgia⁷⁶, Duchet se montre quant à lui catégorique : « il s'agit de Gilles de Rais, dont le nom, faut-il le rappeler, est si souvent associé à celui de Sade »⁷⁷. L'on ne peut évidemment souscrire à cette curieuse méprise, qui fait de Rais un « don Juan d'Italie »... Il faut pourtant reconnaître l'intérêt et la justesse d'un procès de circulation des signifiés, qui semble avoir lieu chez Stendhal entre trois noms, et que suivant Duchet l'on retrouve au cœur d'un puits mythologique, d'où sont tirées des rasades de subversion, aptes à faire contrepoids au pouvoir culturel hégémonique de la bourgeoisie :

Sade, Cenci, Rais : le cercle est bouclé et ces personnages hors format peuvent

⁷³ Stendhal, *Les Cenci. 1599, Chroniques italiennes, op. cit.*, p. 246.

⁷⁴ Il serait ici bien malvenu de chercher à donner un portrait d'ensemble des usages de la figure de Don Juan à travers l'histoire. Afin de supputer l'ampleur de l'influence de ce mythe, le lecteur se reportera au volumineux ouvrage publié sous la direction de Pierre Brunel, *Dictionnaire de Don Juan*, Paris, Laffont, coll. « Bouquins », 1999. Parmi les recueils d'études spécifiques, on mentionnera notamment *Don Juan : Tirso, Molière, Pouchkine, Lenau. Analyses et synthèses sur un mythe littéraire*, textes réunis par José-Manuel Losada-Goya et Pierre Brunel, Paris, Klincksieck, 1993.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 239.

⁷⁶ Cf. « *Les Cenci. Notes* », *Chroniques italiennes, op. cit.*, p. 395.

⁷⁷ Cf. Claude Duchet, « L'image de Sade à l'époque romantique », *Le Marquis de Sade, op. cit.*, p. 237.

échanger leurs caractéristiques ; dans les *Chroniques*, Cenci renvoie à Sade par les marginalia ; et à Rais par prétérition, et Rais lui-même évoque Cenci, tout en reflétant Sade⁷⁸.

Pour appuyer cet agencement elliptique proposé par Duchet, il convient de se reporter à un passage des *Mémoires d'un touriste* (1838), où Stendhal dresse un portrait à la fois euphémistique et tendancieux de « Gilles de Retz », qui y est en effet présenté comme un Don Juan, dont le caractère d'emblée est comparé à celui « du fameux François Cenci de Rome » : lui aussi, le maréchal « mettait sa gloire à braver tout ce qu'on respecte »⁷⁹. Stendhal ajoute même que « cet homme singulier fut le premier de cette espèce »⁸⁰. Sade ne recevra jamais le même traitement : prononcer ce nom maudit, encore brûlant, cela reste trop audacieux pour le tempérament de Stendhal, qui sur ce point s'incline devant la bonne conscience morale de son siècle bourgeois. Remarquons à ce titre la mise en garde sur laquelle se clôt le bref portrait qu'il donne de Rais :

Il y aurait du danger à publier le procès de cet homme singulier. Dans ce siècle ennuyé et avide de distinctions, il trouverait peut-être des imitateurs⁸¹.

Stendhal aurait peut-être pu dire la même chose de Sade : faute de le nommer, il se sera inspiré de son mythe naissant afin de souligner le potentiel subversif contenu dans le donjuanisme attribué à Cenci. Retracer l'ombre du sadisme telle qu'elle apparaît dans *Les Cenci* implique en ce sens d'investir la lettre à partir de ce qu'elle ne dit pas, ou plutôt de ce qu'elle dit sous le recouvrement du sadisme par le donjuanisme. Reconnu sous cette gestuelle de prétérition, le non-dit du sadisme stendhalien s'inscrit en faux dans le texte, à l'intersection de la cruauté et du très spécifique donjuanisme dont Stendhal revêt le personnage de François Cenci.

L'astuce figurative fonctionne d'autant mieux que la popularité du mythe de Don Juan permet à Stendhal d'explicitier sans crainte de représailles la torsion qu'il fait subir au donjuanisme, pour subrepticement élargir sa théorie aux figures de Rais et de Sade : la nouvelle présente François Cenci comme un « don Juan romain », qui « ne songeait aux autres hommes que pour marquer sa supériorité sur eux, s'en servir dans ses desseins ou les haïr »⁸². L'auteur tient néanmoins à ne pas assimiler tout à fait Cenci à la figure de

⁷⁸ *Ibid.*, pp. 237-238.

⁷⁹ Stendhal, *Mémoires d'un touriste* [1838], t. I, Paris, Michel Lévy frères, 1854, p. 331.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 333.

⁸¹ *Ibid.*, p. 337.

⁸² Stendhal, *Les Cenci. 1599, Chroniques italiennes, op. cit.*, p. 244.

Don Juan. Si le regard de Don Juan se mire inconditionnellement dans le miroir de l'autre, Cenci va plus loin; il raffine son égoïsme vers une autocratie plus sadienne, où la médiation de l'autre ne reçoit qu'une fonction utilitaire :

Le don Juan n'a jamais de plaisir par les sympathies, par les douces rêveries ou les illusions d'un cœur tendre. Il lui faut, avant tout, des plaisirs qui soient des triomphes, qui puissent être vus par les autres, qui ne *puissent être niés*; il lui faut la liste déployée par l'insolent Leporello aux yeux de la triste Elvire. / Le don Juan romain s'est bien gardé de la maladresse insigne de donner la *clef* de son caractère, et de faire des confidences à un laquais, comme le don Juan de Molière; il a vécu sans confident, et n'a prononcé de paroles que celles qui étaient utiles pour l'avancement de ses desseins. Nul ne vit en lui de ces moments de tendresse véritable et de gaieté charmante qui nous font pardonner au don Juan de Mozart; en un mot, le portrait que je vais traduire est affreux⁸³.

Cette « clef » du donjuanisme romain pourrait bien s'ouvrir sur une configuration libidinale à partir de laquelle la jouissance n'advient qu'à travers une violence perpétrée sur le corps d'autrui. Tout se passe comme si chez Cenci, la « maladresse » du Don Juan de Molière était comblée par une adéquation se dessinant en filigrane entre le donjuanisme et la figure oblitérée de Sade. Cette perméabilité entre ces deux ordres figuratifs devient manifeste lorsque le narrateur parle du « triste rôle du don Juan pur » comme celui d'un sujet « qui ne cherche à se conformer à aucun modèle idéal, et qui ne songe à l'opinion du monde que pour l'outrager »⁸⁴ : ce trait essentiel au donjuanisme stendhalien renoue avec la ritournelle de transgression qui anime le discours sadien. Lorsque le narrateur de la nouvelle parle « des libertins qui aiment la corruption pour elle-même, c'est-à-dire pour le plaisir de braver les opinions raisonnables de leurs contemporains »⁸⁵, et qu'il soutient que « c'est à la religion chrétienne qu'[il] attribue la possibilité du rôle *satanique* de don Juan »⁸⁶, il devient évident que le texte cherche à prolonger la portée sociale du donjuanisme dans un corps de symptômes évoquant l'étalon de subversion de l'impiété sadienne : l'héritage de Sade s'actualise en catimini dans le corps des pratiques littéraires. Entre l'absence du nom propre et la présence de traits qui consolident l'aura du mythe, se forme une condensation où la rumeur des atrocités de la biographie se mêle à la monstruosité des fictions imaginées par l'écrivain, pour échouer dans l'espace notionnel encore mal défini du sadisme.

⁸³ *Id.*; je souligne.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 246.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 240.

⁸⁶ *Id.*; je souligne.

Les éléments sadiens que l'on retrouve dans *Les Cenci* sont somme toute peu nombreux; ils sont souvent traités en litote, avec la virtuosité du voile que Stendhal sait orchestrer. Lorsque le narrateur rapporte que « François Cenci était avide surtout d'événements bizarres qui pussent lui donner des *peripezie di nuova idea*, sensations nouvelles et inquiétantes »⁸⁷, le rapprochement qui s'opère aux yeux du lecteur contemporain de Stendhal concerne les scandales qui méritèrent la prison à l'homme Sade, et non quelconque enjeu développé par son texte. Cette désignation attire des référents qui s'agglomèrent sans manquer de faire communiquer les éléments d'un corps mythique à l'autre. Le tour de force de Stendhal consiste à faire palpiter silencieusement l'impulsion de la révolte à travers la maîtrise d'un idiome posé, davantage héritier d'un raffinement classique que de la fonction subversive de la littérature. À l'heure de l'écrasante victoire politique et culturelle de la finance, Stendhal donne corps aux contours d'une hétérogénéité, qui correspond à l'intérêt de son écriture pour le sacré. Suivant la lecture économique qu'Anthony Purdy effectue à l'aide d'un recours théorique à Jean Baudrillard, cet intérêt de Stendhal pour ce qui résiste au discours homogénéisant des banques se tendrait comme le désir d'autonomie symbolique de la littérature face à la logique économique régnante :

Tout en acceptant et le critère libéral de l'utile et la nécessité de l'échange économique, Stendhal ne laisse pas de critiquer le double passage réducteur que l'on trouve sous la Restauration et la monarchie de Juillet : passage de la valeur d'usage à la valeur d'échange économique et, surtout, de la valeur symbolique à la valeur d'échange-signe. Face à cette réalité résolument profane, sa réponse sera le plus souvent transgressive et sacrificielle : c'est d'une huître malade que l'on tire la perle⁸⁸.

Dans *Les Cenci*, la représentation de la violence et la performance des interdits prennent en charge cette transgression sacrificielle dont parle Purdy. Stendhal investit là son texte d'un geste sadien, mais il évite d'en libérer toute la violence au grand jour : le fard de la langue en recouvre la virulence par le défi plus convenu que Don Juan lance à la rigidité institutionnelle du mariage et de la famille. Le lecteur voit s'éclaircir quelques traits, sans pour autant que se détache, perdue entre le cachot et l'interdit de lecture, l'image confuse qui irradie de la figure de Sade, encore brouillée par les miasmes de son cloaque.

La représentation de la mort de François Cenci s'impose comme le nœud gordien

⁸⁷ *Ibid.*, p. 248.

⁸⁸ Anthony Purdy, « Stendhal et la crise de la valeur. De l'économie politique du signe », *Cahiers d'Histoire des Littératures Romanes*, n° 3/4, Heidelberg, 1987, p. 400.

de la nouvelle : un « grand clou [...] dans la tête » et « un autre [...] dans la gorge »⁸⁹, le corps de Cenci rend l'âme, pour ensuite tâcher de son sang les draps qui trahirent les coupables du meurtre. Ce sang jaillissant de la page vers le lecteur vient signer d'un sadisme flou l'innommable postérité du corps symbolique sadien, qui peine à s'affranchir de sa réception mythologique. Il s'en faut de beaucoup que la distinction puisse s'établir entre l'aura du sadisme, la biographie de Sade et son écriture : le nom et la figure de Sade n'ont pas encore émergé des limbes du mythe.

3. Sous la bénédiction du nom maudit

3.1. La haine de la bourgeoisie

Derrière l'interdit de lecture qu'elle soutient, l'écriture du corps mythologique de Sade cristallise cependant une volonté de résistance contre l'hégémonie de l'autorité bourgeoise en matière de morale. C'est de cette image figée que se nourrit le pan de réception que Levent qualifie de « régime esthétique-satanique »⁹⁰. Nous reprenons ici notre fil rouge au point où la gravité de la sentence sans cesse réitérée publiquement contre Sade se nuance de circonstances atténuantes. En 1831, Nodier entreprend de tisser le contrepoint des traits dominants du mythe lorsqu'il présente Sade comme « le prototype des victimes *extrà* judiciaires de la haute justice du consulat et de l'empire »⁹¹; c'est aussi ce que fait Paul Lacroix, alors qu'en 1837 il critique l'article de Janin en évoquant l'exagération des accusations qui pèsent sur le personnage historique de Sade⁹². En 1839, le roman *Madame Putiphar* de Petrus Borel présente une courte apologie de Sade, où ce dernier est présenté comme « une des gloires de la France », comme « un martyr qui n'arriva à son calvaire » qu'après avoir subi la série d'emprisonnements que l'on connaît :

Ce que j'entends par cette gloire de la France, s'il faut le dire, c'étoit l'illustre auteur d'un livre contre lequel vous criez tous à l'infamie, et que vous avez tous dans votre poche, je vous en demande bien pardon, cher lecteur; c'étoit, dis-je, très-haut et très-puissant seigneur, monsieur le comte de Sade, dont les fils dégénérés portent

⁸⁹ Stendhal, *Les Cenci. 1599, Chroniques italiennes, op. cit.*, p. 255.

⁹⁰ Jean-Marc Levent, « Sade, l'homme naturel du XIX^e siècle », *Lignes, op. cit.*, pp. 185-191.

⁹¹ Charles Nodier, *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire*, tome second, *op. cit.*, p. 59.

⁹² Paul L. Jacob, bibliophile [Paul Lacroix], « La Vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade », *Revue de Paris*, tome trente-huitième, 1837, pp. 135-144.

aujourd'hui parmi nous un front noble et pur⁹³.

Même si Duchet note qu'il ne croit « pas du tout au sadisme des petits romantiques »⁹⁴, il faut reconnaître à Borel – généralement considéré comme le plus insigne représentant de ce mouvement – le mérite d'avoir très tôt assumé la portée historique du cas de Sade. Il s'appuie cependant encore sur l'aura maudite du mythe, et ce, afin de la récupérer dans sa réflexion sur la présence du maudit au sein de la création artistique : l'audace avec laquelle il qualifie Sade de *martyr* laisse même présager le revirement apologétique et la victimisation de Sade, qui ne s'exécuteront de fait que bien plus tard suivant l'influence d'Apollinaire. À travers Borel, s'ouvre ici le registre de *l'écrivain maudit*, qui comme on sait fera florès parmi les poètes de la génération suivante.

Par-delà la valeur de cet hommage explicite que Borel semble le premier à exprimer ouvertement, Béatrice Didier s'affaire à retracer les marques sadiennes de son roman, notamment celles concernées par le motif de la prison. Bien plus que le sadisme compris comme collusion entre la cruauté et la volupté, c'est la configuration du désir incarcéré qui supporte la lecture de Didier. Elle reconnaît ainsi Borel comme l'héritier de Sade :

Dans ce roman sadien qu'est *Madame Putiphar*, Petrus Borel montre de façon éclatante, qu'une écriture de l'excès peut devenir une écriture de la violence⁹⁵.

Nous devons encore une fois à Janin d'avoir su si bien maudire ce qui en littérature choisit de s'atteler à écrire le mal. Le moteur à indignation s'enclenche de nouveau le 3 juin 1839, lorsque le *Journal des débats* fait paraître une virulente critique signée J. J., que Borel avait lui-même sollicitée à l'autorité du surnommé « prince des critiques » et qu'il avait voulu voir paraître, bien que Janin ait menacé de comparer *Madame Putiphar* aux œuvres de Sade⁹⁶. Janin s'exécute donc, pressé de se délivrer de l'horrible vision que lui laisse le récit et, dit-il, de retrouver le sommeil, comparant sa situation à celle de Lady Macbeth devant ses mains tachées de sang⁹⁷. Curieuse accusation, qui résonne davantage comme

⁹³ Petrus Borel, *Madame Putiphar* [1839], « Préface » [1877] de Jules Claretie, précédée de « *Madame Putiphar*, roman sadien? » par Béatrice Didier et suivi de « Les malheurs du récit » par Jean-Luc Steinmetz, Paris, Régine Deforges, 1972, p. 322. La présente transcription respecte celle donnée par cette édition, qui se tient elle-même très près de l'orthographe fort particulier de Borel. Didier reprendra son article sur Borel dans son ouvrage de 1976 sur Sade : c'est à cette deuxième version que je me référerai.

⁹⁴ Cf. Claude Duchet, « L'image de Sade à l'époque romantique », *Le Marquis de Sade*, *op. cit.*, p. 235.

⁹⁵ Béatrice Didier, « *Madame Putiphar*, roman sadien? », *Sade. Une écriture du désir*, Paris, Denoël/Gonthier, coll. « Médiations », 1976, p. 168.

⁹⁶ L'échange épistolaire entre Borel et Janin est rapporté par Jules Claretie, *Pétrus Borel le lycanthrope*, Paris, René Pincebourde, 1865, p. 104.

⁹⁷ Cf. Shakespeare, *The Tragedy of Macbeth* [1606], *Mr. William Shakespeares Comedies, Histories & Tragedies*.

un aveu de culpabilité, comme si le lecteur lisant l'horreur s'engageait forcément dans un meurtre moral. Mais ce sang de la culpabilité indélébile est aussi celui qui marque la clef magique de Barbe-Bleue suite à l'ouverture du cabinet interdit⁹⁸, après l'irréversible découverte par l'épouse de l'horifiant secret de son mari, comme est lu le livre qu'il aurait fallu ne jamais ouvrir. Janin tient en tout cas à partager avec le lecteur « toutes ces épouvantes »⁹⁹ contenues dans le récit de Borel. C'est à propos du passage déjà cité que le critique s'indigne le plus hystériquement, là où le narrateur dénonce acerbement les pratiques d'incarcération sous l'Ancien Régime, alors que Patrick, le héros persécuté du roman, rencontre Sade dans un carrosse, le 27 février 1784, durant le transfert des prisonniers de Vincennes vers la Bastille :

Et voyez où le mène le paradoxe ! C'est du marquis de Sade que l'auteur a pitié ! Oui, cet atroce et sanglant blasphémateur, cet obscène historien des plus formidables rêveries qui aient jamais agité la fièvre des démons, le marquis de Sade, il se montre dans cette histoire comme une intéressante victime des lettres de cachet ! Cette fois, l'auteur de ces livres sans nom qui ont causé plus de ravages que la peste, s'appelle : – *Un martyr ! Un martyr celui-là !* Mais si jamais les lettres de cachet ont pu être justifiées par un certain côté, mais si jamais les prison d'Etat ont été utiles, mais si jamais l'autorité a eu raison d'enlever un homme et de le confisquer corps et âme, c'est justement cet homme-là qui devrait servir d'exemple ! Un martyr ! Un martyr ! Le marquis de Sade un martyr¹⁰⁰!

C'est sans doute à partir de là que, comme le rapporte Baudelaire dans *L'Art romantique*, le nom de Petrus Borel s'est chargé de fange, comme un de ceux « qui deviennent proverbes et adjectifs », servant à foudroyer un auteur qu'on voulait juger sévèrement¹⁰¹. Par contiguïté avec le nom de Sade, celui de Borel en vient à incarner une malédiction qui incube dans l'aura du romantisme noir, et contre laquelle la faune littéraire consciencieuse se prémunit en *brandissant le nom maudit*.

Published according to the true originall copies, London, Isaac Jaggard and Edward Blount, 1623, acte V, scène 1.

⁹⁸ « Ayant remarqué que la clef du cabinet étoit tachée de sang, elle l'essuia deux ou trois fois, mais le sang ne s'en alloit point; elle eut beau la laver, & mesme la frotter avec du sablon & avec du grais, il y demeura toujours du sang, car la clef estoit Fée, & il n'y avoit pas moyen de la nettoyer tout à fait : quand on ôtoit le sang d'un costé, il revenoit de l'autre » (Charles Perreault, *La Barbe bleüe, Histoires ou Contes du temps passé : Avec des Moralitez*, Paris, Claude Barbin, 1697, p. 69; reproduit dans *Contes de Perreault. Fac-similé de l'édition originale de 1695-1697*, préface de Jacques Barchilon, Genève, Slatkine Reprints, 1980).

⁹⁹ Jules Janin, « Feuilleton du *Journal des débats. Madame Putiphar* », *Journal des débats politiques et littéraires*, *op. cit.*, p. 1.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 3.

¹⁰¹ « Il y des noms qui deviennent proverbes et adjectifs. Quand un petit journal veut, en 1859, exprimer tout le dégoût et le mépris que lui inspire une poésie ou un roman d'un caractère sombre et outré, il lance le mot : *Pétrus Borel !* et tout est dit. Le jugement est prononcé, l'auteur est foudroyé » (Charles Baudelaire, « Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains » [1861], *Œuvres complètes*, t. II, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1976, p. 153).

Devant ce que les auteurs de ce courant esthétique-satanique ressentent comme la bêtise moraliste du siècle, réussir à donner forme à la résistance *sans brandir* le nom de Sade s'impose comme la voie royale qui aboutit aux *Fleurs du mal* : on souligne trop peu souvent que l'oxymore du titre se nourrit bien évidemment de celui des *Prospérités du vice*. Le nom de Sade n'est publié qu'une seule fois sous la plume de Baudelaire, dans un contexte où il est assimilé au juron¹⁰². Il intervient encore trois fois en privé : dans une lettre où il est question de trouver un exemplaire de *Justine*¹⁰³; dans des notes sur *Les Liaisons dangereuses*, où Sade apparaît comme l'emblème de la connaissance thérapeutique du mal¹⁰⁴; et enfin en une occurrence qui semble avoir échappé à Georges Blin dans son livre sur *Le Sadisme de Baudelaire*, note qui vient corroborer la référence à Sade comme étalon de mesure du mal :

Il faut toujours en revenir à de Sade, c'est-à-dire à l'*Homme Naturel*, pour expliquer le mal¹⁰⁵.

De nombreux passages, publiés et posthumes, permettent d'éclairer l'image du sadisme chez Baudelaire. Un sadisme beaucoup plus raffiné que celui de Sade apparaît : introspectif et intime, ce sadisme cherche à évaluer la contrainte inconsciente du mal; il accentue sa portée vers la relation affective liant l'homme à la femme¹⁰⁶. Blin voyait « la clef de l'érotique baudelairien »¹⁰⁷ dans cette sombre page de *Fusées*, où s'affermir une filiation claire avec l'auteur de *Justine*, notamment en ce que l'amour y est comparé à « une torture ou à une opération chirurgicale »¹⁰⁸. L'un des deux partenaires « sera

¹⁰² « Par les cornes de tous les diables de l'impureté ! par l'âme de Tibère et du marquis de Sade ! que feront-ils donc pendant tout ce temps-là ? » (Charles Baudelaire, « Les drames et les romans honnêtes » [1851], *Œuvres complètes*, t. II, *op. cit.*, p. 39).

¹⁰³ Cf. Georges Blin, *Le Sadisme de Baudelaire*, Paris, José Corti, 1948, p. 13.

¹⁰⁴ « En réalité, le satanisme a gagné. Satan s'est fait ingénu. Le mal se connaissant était moins affreux et plus près de la guérison que le mal s'ignorant. G. Sand inférieure à de Sade » (Charles Baudelaire, « Notes sur *Les Liaisons dangereuses* » [1856-1857], *Œuvres complètes*, t. II, *op. cit.*, p. 68). Dans ces mêmes notes, Baudelaire associe bientôt Chateaubriand à ce « satanisme badin » (p. 69). Sur le rapport entre Sade et Chateaubriand, voir Béatrice Didier, « Le sadisme des *Martyrs* », *Sade. Une écriture du désir*, *op. cit.*, pp. 127-136; ainsi qu'Alain Goldschläger, « Sade et Chateaubriand », *Nineteenth Century French Studies*, New York, vol. II, n° 1/2, Fall-Winter 1973-1974, pp. 1-12.

¹⁰⁵ Charles Baudelaire, « Listes de titres et canevas de romans et nouvelles » [datation incertaine], *Œuvres complètes*, t. I, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1975, p. 595.

¹⁰⁶ Avant la parution du livre de Blin, Mario Praz brossait déjà un portrait tissé de nombreuses citations dans *La Chair, la mort et le diable dans la littérature du 19^e siècle. Le romantisme noir*, *op. cit.*, pp. 142-150. Levent donne aussi un beau montage citationnel, mais les références incomplètes et la pratique de la paraphrase des sources critiques servent mal son propos (« Sade, l'homme naturel du XIX^e siècle », *Lignes*, *op. cit.*, pp. 186-187).

¹⁰⁷ Cf. Georges Blin, *Le Sadisme de Baudelaire*, *op. cit.*, p. 15.

¹⁰⁸ Charles Baudelaire, *Fusées* [circa 1867], *Œuvres complètes*, t. I, *op. cit.*, p. 651.

toujours plus calme ou moins possédé que l'autre. Celui-là, ou celle-là, c'est l'opérateur, ou le bourreau; l'autre, c'est le sujet, la victime »¹⁰⁹. Cherchant à cerner « une tragédie de déshonneur »¹¹⁰ où la mort coiffe les jeux de l'amour, le fragment se termine dans un esprit résolument sadien, par ailleurs assumé par la volonté autotélique du *je* :

Moi, je dis : la volupté unique et suprême de l'amour gît dans la certitude de faire le *mal*. – Et l'homme et la femme savent de naissance que dans le mal se trouve toute volupté¹¹¹.

Si Baudelaire rapporte comme Sade le mal à la nature profonde de l'homme, la finalité esthétique baudelairienne, loin de donner libre cours à l'énergie libidinale qui violente les processus de civilisation, recouvre cet instinct d'une contrainte formelle et façonne le désir naturel selon le maquillage inhérent à l'institution poétique du social. Baudelaire hérite d'une tradition de propreté langagière, qu'en 1926 Paul Éluard formulera aussi laconiquement qu'éloquemment :

Pourquoi suis-je si belle ? Parce que mon maître me lave¹¹².

Reprenant ses notes, Baudelaire aurait sans aucun doute sublimé son propos dans l'épaisseur de l'invention poétique, *précisément dans le sens inverse* de la gestation amplificatrice de l'écriture sadienne. Le poète n'est *maudit* qu'en regard du monde social qu'il combat. Il cherche à esquiver les déterminations qui supportent le procès de civilisation, mais celles-ci reviennent le hanter à travers l'ordre des contraintes esthétiques et formelles que son désir de reconnaissance lui impose. Baudelaire continuait à écrire pour un lecteur que l'écriture de Sade heurtait violemment, suivant ses manipulations foncièrement satiriques de l'héritage de la langue classique. Contrairement à l'univers libertin de Sade, il n'y a pas de merde chez Baudelaire; mais son lecteur a affaire à des fleurs qui poussent dans le fumier.

Cette propension à la sublimation de la révolte contre l'ordre de la civilisation dans le travail esthétique amène à reprendre le lien si fréquemment tissé entre Baudelaire et Flaubert; mais je veux moins parler de l'année 1857 comme d'une séduisante coïncidence temporelle entre les publications initiales des *Fleurs du mal* et de *Madame Bovary*, que d'une lame de fond qui traverse l'œuvre flaubertienne, dont on peut retrouver un point de

¹⁰⁹ *Id.*

¹¹⁰ *Id.*

¹¹¹ *Id.*, p. 652.

¹¹² Paul Éluard, « Les petits justes », *Capitale de la douleur* [1926] suivi de *L'amour de la poésie* [1929], Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1966, p. 78.

saillance dans cette « pointe d'imagination sadique »¹¹³, très tôt reconnue par Sainte-Beuve dans les descriptions de *Salammbô*, au grand dam de Flaubert, qui dans une lettre reprochera amèrement au critique de l'avoir publiquement associé à Sade¹¹⁴. Suivant l'intérêt avéré de Flaubert pour la lecture de Sade, j'aimerais succinctement cerner l'horizon de cette influence à travers la question de la *tentation charnelle*. Dès *Madame Bovary*, ce thème s'est imposé aux lecteurs de Flaubert sous le couvert de l'adultère. Mettant en récit la possibilité de l'autonomie sexuelle féminine, le roman subvertit la bienséance des mœurs du XIX^e siècle : le nerf diégétique du roman s'organise après tout autour d'une relation charnelle se développant en marge de la contrainte maritale.

La portée sadienne de cet attrait pour l'interdit devient plus marquée dans *La Tentation de Saint Antoine*. Achievé trois fois (en 1849, 1856, et enfin 1872, mais seulement publié en 1874), cet ouvrage a accompagné l'ermite de Croisset pendant une grande partie de sa vie en fonction d'un souci profondément *inactuel*, c'est-à-dire foncièrement décalé par rapport aux préoccupations utilitaires de la culture bourgeoise. Le texte fait défiler devant Antoine une procession de figures, multipliant progressivement les tentations auxquelles le saint sujet du désir se doit de résister. Assailli par des visions liées au paganisme de l'Antiquité, à la séduction du pouvoir, à la volupté et à la luxure, Antoine cherche à fuir la jouissance qui le ferait pêcher contre la loi civilisatrice des saintes écritures chrétiennes. L'apparition de son ancien disciple Hilarion le trouble plus avant¹¹⁵ : ce dernier se dévoilera plus tard comme véritable incarnation du diable¹¹⁶. *La Tentation* visite donc à sa façon cette condensation que le XIX^e siècle français opère encore volontiers entre les figures de l'irréligion et celles de la jouissance libertine. Or, ce

¹¹³ Charles-Augustin Sainte-Beuve, « Lundi 8 décembre 1862. *Salammbô*, par M. Gustave Flaubert », *Nouveaux lundis*, tome quatrième, Paris, Michel Lévy frères, 1865, p. 71.

¹¹⁴ On connaît en effet mieux la fascination que Sade a exercée sur Flaubert – surtout sur le jeune Flaubert – grâce à quelques remarques consignées dans sa correspondance, ainsi que dans le *Journal* des frères Goncourt. Ces mentions ont été rassemblées par Françoise Laugaa-Traut (*Lectures de Sade, op. cit.*, pp. 142-147), qui donne côte-à-côte les mentions de Sade chez Flaubert et chez les Goncourt. Ce n'est qu'assez récemment que le lien entre Flaubert et Sade a été directement traité par la critique. Anne Coudreuse s'est notamment attardée à la présence de Sade dans la *Correspondance* (« Flaubert lecteur du XVIII^e siècle : pathos, ironie et apathie dans la *Correspondance* », *La Licorne*, n° 43, déc. 1997, pp. 129-142). Plus récemment, Florence Pellegrini a quant à elle cherché à élucider les différents rapports à la loi qu'entretiennent Sade et Flaubert (« L'indisable et l'obscène : Flaubert, Sade et la loi. À propos de *Boward et Pécuchet* », *Violence in French and Francophone Literature and Film*, Amsterdam/New York, Rodopi, coll. « French Literature Series », vol. XXXV, 2008, pp. 39-57).

¹¹⁵ Cf. Gustave Flaubert, *La Tentation de Saint Antoine*, Paris, Charpentier, 1874, p. 60.

¹¹⁶ Cf. *ibid.*, p. 246.

territoire coïncide avec le programme matérialiste sadien compris comme affirmation de la matérialité amoral des rapports charnels. Le récit de Flaubert aboutit à la conversion spinoziste qui s’empare d’Antoine après son parcours au travers des infinies modulations du désir organique. Ses dernières paroles énoncent une téléologie désirante qui ne va pas sans préfigurer le sens de la pulsion de mort freudienne :

Je voudrais avoir des ailes, une carapace, une écorce, souffler de la fumée, porter une trompe, tordre mon corps, me diviser partout, être en tout, m’émaner avec les odeurs, me développer comme les plantes, couler comme l’eau, vibrer comme le son, briller comme la lumière, me blottir sur toutes les formes, pénétrer chaque atome, descendre jusqu’au fond de la matière, – être la matière¹¹⁷!

Je voudrais être la matière : ce désir de fusion et d’assouvissement absolu de la tentation ne va pas sans rappeler le défi que le libertin sadien entend la nature lui lancer; *agis en tant que matière, car tu es matière*. Le lecteur entre dans le récit de Flaubert pour trouver le culte profondément ancré dans la conscience d’Antoine, telle une de ces barrières sacrées que le libertin sadien érige en les profanant, dans le seul but de jouir de leur transgression : d’abord bien en place, l’interdit s’effrite peu à peu, jusqu’à ce que le saint sujet ne rencontre plus de rempart l’empêchant de se perdre dans l’objet de son désir. La violence d’une telle jouissance reconduite jusqu’à la mort de la chair désirante constitue précisément ce qui en Sade menace l’établissement du partage culturel : sans barrage contre la violence meurtrière du désir illimité, l’ordre de la civilisation ne peut tenir. Or, cet intérêt pour ce qui promet au désir le désordre de sa réalisation intégrale constitue ce que les auteurs du régime esthétique-satanique ont cherché à approcher à partir des thèmes et des figures du satanisme, formation discursive à travers laquelle il leur était possible de

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 296. On comparera cette page finale de *La Tentation* avec la déduction qui en 1920 mène Freud vers la pulsion de mort : « Ainsi une pulsion serait une poussée inhérente à l’organique doué de vie en vue de la réinstauration d’un état antérieur que cet être doué de vie a dû abandonner sous l’influence de forces perturbatrices externes, elle serait une sorte d’élasticité organique ou, si l’on veut, la manifestation de l’inertie dans la vie organique. [...] On pourrait même indiquer quel est ce but final vers quoi tend tout ce qui est organique. Il serait contradictoire avec la nature conservatrice des pulsions que le but de la vie fût un état qui n’a encore jamais été atteint auparavant. Ce but doit bien plutôt être un état ancien, un état de départ que le vivant a jadis abandonné et auquel il tend à revenir par tous les détours de l’évolution. S’il nous est permis d’admettre, comme une expérience ne connaissant pas d’exception, que tout ce qui est vivant meurt pour des raisons internes, faisant retour à l’inorganique, alors nous ne pouvons que dire : *le but de toute vie est la mort* et, en remontant en arrière, le sans-vie était là antérieurement au vivant » (*Au-delà du principe de plaisir* [1920], *Œuvres complètes XV. 1916-1920*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1996, pp. 308-310; je souligne). Pour une saisissante anticipation de cette notion chez Sade, on pourra se reporter à la dissertation sur le meurtre, que le pape Pie VI profère à Juliette : « Le principe de la vie, dans tous les êtres n’est autre que celui de la mort » (*Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, *op. cit.*, p. 874).

discourir un tant soit peu ouvertement sur la violence de l'impulsion désirante, tout en touchant sans la nommer à l'énigme libidinale du sadisme.

Comme les notes de Baudelaire, *La Tentation de Saint-Antoine* mesure l'ampleur *diabolique* du commerce sexuel et de la luxure. C'est aussi à travers cette problématique que Lautréamont vient s'inscrire dans ce régime esthétique de la réception de Sade où la présence de Satan vient assumer la part de la violence collective : le spectre de la profanation habite *Les Chants de Maldoror* (1869) tel un poison sadien. On s'en tiendra ici à cette profession de foi sadienne, qui intervient dès le « Chant premier » :

Moi, je fais servir mon génie à peindre les délices de la cruauté ! Délices non passagères, artificielles; mais, qui ont commencé avec l'homme, finiront avec lui¹¹⁸.

Le *Lautréamont et Sade* que Maurice Blanchot donne en 1949 tient en partie à une réunion de circonstance. Comme le souligne Jacques Lacan, le diptyque se laisse justifier du fait que ces deux œuvres exigent une véritable *expérience de lecture*; c'est-à-dire qu'elles opèrent en dépaysant drastiquement le lecteur :

L'œuvre d'art est ici une expérience qui, par son procès, arrache le sujet à ses amarres psycho-sociales¹¹⁹.

Le contenu de ces expériences diffère cependant : Blanchot reconnaît lui-même que « du point de vue des intentions, Lautréamont est très loin de Sade »¹²⁰; le projet du livre n'est résolument pas d'analyser Lautréamont *avec* Sade. Mais le nom de Lautréamont fait partie d'une série nominale que la critique du XX^e siècle a étroitement tissée, si bien que le rapprochement apparaît aujourd'hui d'une cohérence quasi naturelle. Sade, Lautréamont, Artaud, Bataille : c'est là le chapelet de déraison qu'égrène l'avant-garde française des années soixante. Encore nouée autour du nom de Dieu, cette série s'accroche au nerf d'une révolte qui gagnait déjà du terrain dans les cercles littéraires de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Si cette révolte procède de la conscience d'une dislocation entre l'esprit et la tentation charnelle, elle se rapporte aussi à un enjeu que dans *Le Degré zéro de l'écriture*

¹¹⁸ Comte de Lautréamont [Isidore Ducasse], *Les Chants de Maldoror* [1869], Paris/Bruxelles, en vente chez tous les libraires [E. Wittmann], 1874, p. 9.

¹¹⁹ Jacques Lacan, *Le Séminaire. Livre VII. L'Éthique de la psychanalyse*, éd. Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1986, p. 237.

¹²⁰ Maurice Blanchot, « L'expérience de Lautréamont », *Lautréamont et Sade* [1949], Paris, Minit, coll. « Arguments », 1963, p. 76.

Roland Barthes place au centre de cet état de « crise morale du langage littéraire »¹²¹ que le réalisme romanesque éprouve à partir de Flaubert. Les écrivains français pris dans la tempête de cette crise langagière à la fin du XIX^e siècle semblent se confronter à Sade comme au passage obligé d'un vecteur universel de révolte contre le siège du discours par la culture triomphante de la bourgeoisie industrielle.

Au cœur du règne naturaliste, Huysmans se voit lui aussi confronté à cette culture affairiste, où la rigidité morale ne semble pouvoir s'abaisser que lorsqu'augmente le potentiel du profit envisageable : il répondra par le mépris de cette emprise bourgeoise sur l'économie de la consommation culturelle¹²².

3.2. Décadence et seuil de figurabilité

Suivant l'ordre de cet impératif critique, j'élargis ma table de lecture en y ajoutant le plus célèbre roman de la Décadence : une section d'*À Rebours* (1884) aborde le sadisme comme inconscient du rituel catholique, ce qui témoigne qu'à travers la lecture baudelairienne de Sade, Huysmans semble avoir cherché à saisir le sadisme comme symptôme d'une infection sociale. À partir d'une réflexion sur Barbey d'Aurevilly, le personnage de des Esseintes circonscrit explicitement « le sadisme, ce bâtard du catholicisme »¹²³ en tant que geste de transgression prisonnier de l'emprise de la religion. Le narrateur fait alors entendre l'expression « à rebours » dans le sens de la profanation du sacré catholique :

La force du sadisme, l'attrait qu'il présente, gît donc tout entier dans la jouissance prohibée de transférer à Satan les hommages et les prières qu'on doit à Dieu; il gît donc dans l'inobservance des préceptes catholiques qu'on suit même à rebours, en commettant, afin de bafouer plus gravement le Christ, les péchés qu'il a le plus expressément maudits : la pollution du culte et l'orgie charnelle. / Au fond, ce cas, auquel le marquis de Sade a légué son nom, était aussi vieux que l'Eglise; il avait sévi dans le XVIII^e siècle, ramenant, pour ne pas remonter plus haut, par un simple phénomène d'atavisme, les pratiques impies du sabbat au moyen âge¹²⁴.

Le narrateur revient au nom de Sade un peu plus loin :

Ce dégoût d'impures railleries, de salissants opprobres était manifeste chez le

¹²¹ Roland Barthes, « Le mythe, aujourd'hui », *Mythologies*, Paris, Seuil, coll. « Pierres vives », 1957, p. 243.

¹²² Sur la critique de la consommation culturelle chez Huysmans, voir mon article « Le grincement de la dépense : capital culturel et (in)digestion dans *À Rebours* », *Littérature et appétit des savoirs*, Burgos, Presses de l'Université de Burgos, 2014, pp. 131-151.

¹²³ Joris-Karl Huysmans, *À Rebours* [1884], éd. Pierre Waldner, Paris, Garnier-Flammarion, 1978, p. 190.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 191.

marquis de Sade qui épiçait ses redoutables voluptés de sacrilèges outrages. / Il hurlait au ciel, invoquait Lucifer, traitait Dieu de méprisable, de scélérat, d'imbécile, crachait sur la communion, s'essayait à contaminer par de basses ordures une Divinité qu'il espérait vouloir bien le damner, tout en déclarant, pour la braver encore, qu'elle n'existait pas¹²⁵.

Sans se préoccuper de la situation d'énonciation de ces outrages, ce portrait d'un Sade blasphémateur attribue par ellipse le schéma d'une pratique discursive typique des libertins sadiens à l'homme qui les rédigeait. Ce n'est pas au niveau de la représentation du personnage historique qu'*À Rebours* innove; intéresse bien davantage la conception du sadisme qui y est proposée, en ce qu'elle vient redessiner son image en tant que *phénomène d'atavisme*, c'est-à-dire comme symptôme d'une maladie dont Sade ne serait que le dernier représentant insigne. En isolant le sadisme comme volonté sacrilège, l'hypothèse de l'athéisme à la gloire de Dieu dessine un certain seuil de *figurabilité*¹²⁶, que le lecteur de Sade peut alors traverser, et au-delà duquel apparaissent des traits qui tracent les conditions d'émergence d'une figure. Les condensations du contenu mythique sont pourtant bien loin de se dissiper : elles survivront d'ailleurs tout au long du XX^e siècle, telle une *doxa* inlassablement remaniée. À travers les thèmes chers à la Décadence, *À Rebours* n'entend pas ruiner le halo maudit qui entoure le nom de Sade; le roman participe cependant à la progressive autonomisation de sa figure face à la pathologie individuelle du sadisme.

Sept ans après *À Rebours*, le roman *Là-bas* s'intéressera au sadisme en visitant les rapports historiquement tissés entre le satanisme et l'église catholique. Le roman élabore son intrigue à l'aide de personnages tendus vers les extrêmes de la crise religieuse que Huysmans traverse alors : un sonneur de cloche exégète du rituel chrétien se dresse comme un rempart symbolique obsolète contre un prêtre présidant à de charnelles messes noires. Je ne chercherai pas à rendre compte de la pluralité des intrigues qui forment le

¹²⁵ *Ibid.*, p. 192.

¹²⁶ Au sens que Daniel Vaillancourt confère à ce terme dans son article dédié à la notion de figure : « la figurabilité [...] veut redonner à la figure le mouvement de la pensée. Ce qui est figurable, ce qu'on peut figurer, signifie ce qui donne un horizon, comme le doigt qui, pointé vers le ciel, dessine une constellation en reliant les points-étoiles de la Grande Ourse. Dans la saisie d'un texte ou d'un document, il existe une invitation au penser, à l'élucidation d'un objet qui fait cheminer et crée une perspective fondée sur du lacunaire : les points doivent être activés et reliés pour que la figure apparaisse. Quand elle paraît, elle surgit d'un seul coup, avant que tous les points ne soient nécessairement reliés » (« La figure et ses fabriques. Tout ce qui est lu n'est pas figure », *Perspectives croisées sur la figure. À la rencontre du lisible et du visible*, dir. Bertrand Gervais et Audrey Lemieux, Montréal, Presses de l'Université du Québec, coll. « Approches de l'imaginaire », 2012, p. 241).

contrepoint thématique de la diégèse; je m'attarde surtout au protagoniste du roman : travaillant à la rédaction de l'histoire de Gilles de Rais, l'écrivain Durtal est forcé de s'interroger sur les conditions d'émergence de la violence sadique. La substance même de sa recherche se trouve hantée par un désir que la critique du XX^e siècle viendra bientôt creuser à travers l'élaboration de différentes figures de Sade.

La prise en charge du sadisme par *Là-Bas* s'ouvre en quelque sorte là où Stendhal attribuait un rôle *satanique* au donjuanisme; c'est comme témoignage du diable que Durtal retrouvera le sens du sadisme de Rais. Le scandale Sade s'amenuise ici sous l'ampleur historique du sadisme. Alors qu'il résume à son ami le cadre de ses recherches, Durtal balaie du revers de la main le mythe de la monstruosité de l'homme Sade : parlant des viols et des massacres d'enfants perpétrés par Rais, il soutient qu'à côté de cela, « assurément, le marquis de Sade n'est qu'un timide bourgeois, qu'un piètre fantaisiste »¹²⁷. Contre l'intuition de Foucault en 1961, Gilles de Rais apparaît ainsi autrement plus sadique que Sade, alors que ce dernier est curieusement assimilé à la culture bourgeoise.

Avant de chercher à énoncer le lien effectif à établir entre Rais et Sade, il importe de revenir évaluer l'influence avérée de la figure de Barbe-Bleue sur les représentations collectives. En éludant l'hypothèse de l'abbé Eugène Bossard, qui fait de Rais l'indéniable prototype de Barbe-Bleue, il faut reconnaître la valeur de sa collecte ethnologique de légendes et de récits, qui atteste que dans les régions jadis habitées par le maréchal, la tradition orale a amalgamé l'histoire de Rais et la légende de Barbe-Bleue¹²⁸. L'enjeu n'est pas de trancher, à savoir si Rais portait la barbe ou non; mais plutôt de reconnaître de quelle manière la teneur fantastique de la barbe du conte a pu s'intégrer à la construction de la figure historique. À l'ère de l'imprimerie, contes, mythes et légendes supportent encore une certaine fonction digestive, qui peut accorder une autonomie relative à certains éléments d'un récit, au point de les faire immigrer sur le corps d'un autre récit.

Comme Marc Soriano l'a montré, Perreault semble bel et bien s'être lui-même inspiré d'une longue tradition orale afin de rédiger ses contes¹²⁹. Dans *La Barbe-Bleue*, la

¹²⁷ Joris-Karl Huysmans, *Là-bas*, [1891], *Là-Bas*, éd. Pierre Cogny, Paris, Garnier-Flammarion, 1978, p. 74.

¹²⁸ Cf. Eugène Bossard, *Gilles de Rais, Maréchal de France, dit Barbe-Bleue (1404-1440)*, 2^e éd., Paris, Champion, 1886, pp. 383-425; Georges Bataille, *Le Procès de Gilles de Rais* [1959], *Œuvres complètes X*, Paris, Gallimard, 1987, pp. 281-285.

¹²⁹ À propos de *La Barbe-Bleue*, Marc Soriano note bien que « la source la plus probable, tous les

barbe du personnage « le rendoit si laid & si terrible, qu'il n'estoit ni femme ni fille qui ne s'enfuit de devant luy »¹³⁰, ce qui ne l'avait pourtant pas empêché de se marier à répétition. Suivant la logique circulaire de la temporalité mythologique, la terreur de l'auditeur est d'entrée de jeu inscrite dans l'effort de personnification opéré par le récit : *à la barbe revient la fonction de rendre le crime visible sur le visage de la légende*; elle donne une version codifiée d'un point d'horreur dont la violence cadavérique s'avère par ailleurs explicitement énoncée par le texte de Perrault :

Estant arrivée à la porte du cabinet, elle s'y arresta quelque temps, songeant à la deffense que son Mari luy avoit faite, & considerant qu'il pourroit luy arriver malheur d'avoir esté desobéissante ; mais la tentation estoit si forte qu'elle ne put la surmonter : elle prit donc la petite clef, & ouvrit en tremblant la porte du cabinet. D'abord elle ne vit rien, parce que le fenestres estoient fermées ; après quelques momens elle commença à voir que le plancher estoit tout couvert de sang caillé, & que dans ce sang se miroient les corps de plusieurs femmes mortes, & attachées le long des murs¹³¹.

Cette description incarne le nœud traumatique qui condense divers trajets mythographiques. Forme signifiante, c'est aussi l'unité d'un contenu, d'une *vision d'horreur* qui hante l'inconscient de l'histoire d'Ancien Régime, tel qu'il est déterminé par la négociation des contraintes de souveraineté du pouvoir, de l'ascendant de l'Autre sur la vie et la mort du sujet. Dans sa réflexion sur le mythe, Barthes soutient que la « répétition du concept à travers des formes différentes est précieuse pour le mythologue », précisément parce qu'elle « permet de déchiffrer le mythe : c'est l'insistance d'une conduite qui livre son intention »¹³². Dans l'ordre sémiotique mythologique, Rais se voit ainsi attribué la barbe criminelle du conte¹³³.

commentateurs sont d'accord sur ce point, c'est la version de voie orale que l'on racontait à l'époque » de la rédaction de Perreault, soit à la fin du XVII^e siècle (*Les Contes de Perreault. Culture savante et traditions populaires*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1968/1977, p. 161).

¹³⁰ Charles Perreault, *La Barbe bleüe, op. cit.*, p. 58.

¹³¹ *Ibid.*, pp. 66-68.

¹³² Roland Barthes, « Le mythe, aujourd'hui », *Mythologies, op. cit.*, p. 227.

¹³³ Si est ici posée la continuité sémiotique d'un signifiant voyageant d'un contexte mythologique à un autre, il ne faudrait bien sûr pas en déduire qu'il en va de même dans toutes les occurrences où à la barbe revient une capacité à signifier. Les recherches de l'anthropologue Christian Bromberger sur la pilosité rappellent que selon les divers contextes sociaux et cultures où il apparaît, un même signe pileux peut recevoir des significations divergentes : « Quand on aborde un tel sujet, la tentation qui guette est de trouver des universaux, une sorte d'esperanto du poil, un dictionnaire trichologique qui vaudrait pour toutes les sociétés et les cultures où à chaque signe pileux correspondrait partout une même signification. Même si d'un continent ou d'une époque à l'autre les similitudes ne manquent pas, l'analyse comparative coupe court à une telle tentation » (*Trichologiques. Une anthropologie des cheveux et des poils*, Montrouge, Bayard, 2010, p. 230). Du même auteur, voir aussi « Trichologiques : les langages de la pilosité », *Un Corps pour soi*, éd. Christian Bromberger, Pascal Duret, Jean-Claude Kaufmann, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Pratiques

De Rais à Sade, un lien de cruauté s'installe, qui voyage sur une métonymie insoupçonnée : celle de la barbe. Dans une de ses apparitions sous la plume de Restif de La Bretonne, Sade devient « cet homme à longue barbe blanche qu'on porta en triomphe en le tirant de la Bastille »¹³⁴. Loin s'en faut que Restif souscrive à la signification suggérée chaque fois qu'une longue barbe blanche intervient dans un récit : il ne croit certainement pas à la sagesse de Sade. En 1798, une grave accusation se joint au portrait barbu lorsque le paratexte de *L'Anti-Justine* justifie l'entreprise du livre en assurant le lecteur des éventuels effets positifs de sa lecture :

On adorera les Femmes, en le lisant ; on les chérira en les enconnant : mais l'on en abhorra davantage le Vivodisqueur, le même qui fut tiré de la Bastille avec une Longue Barbe blanche le 14 juillet 1789¹³⁵.

Trois éléments mythologiques viennent se croiser dans le flot de la dénonciation. D'abord, la présence de Sade à la Bastille le 14 juillet : on sait que le prisonnier n'y était pas, car il fut transféré à Charenton dans la nuit du 3 au 4 juillet 1789, à une heure du matin¹³⁶, pour n'être libéré que le 2 avril 1790, suite à l'abolition des lettres de cachet¹³⁷. En second lieu, la barbe elle-même apparaît comme une fantaisie résolument imaginaire : Pauvert souligne catégoriquement que Sade « n'a jamais eu de barbe ni blanche ni longue ni courte »¹³⁸.

Le troisième élément s'avère plus complexe. Il est fort probable que la référence à la dissection soit assimilable à une déformation de l'affaire d'Arcueil, point d'ouverture du mythe de Sade. Les événements ont lieu lors du dimanche de Pâques 1768, lorsque Sade attire la mendicante Rose Keller, 36 ans, dans un piège culminant vers une mise en scène qui a toutes les allures d'une dérision libertine de la passion et de la flagellation du Christ¹³⁹. Les versions des biographes diffèrent sur certains points, mais l'essentiel est

physiques et société », 2005, pp. 10-40.

¹³⁴ Restif de La Bretonne, *Monsieur Nicolas*, t. II, *op. cit.*, p. 1033.

¹³⁵ Restif de La Bretonne, *L'Anti-Justine ou Les délices de l'amour*, au Palais-Royal, chez feu la veuve Girouard, 1798, p. 4.

¹³⁶ Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade*, *op. cit.*, p. 378.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 433.

¹³⁸ Jean-Jacques Pauvert, « Présentation », *L'Anti-Justine ou Les délices de l'amour*, Paris, La Musardine, coll. « Lectures amoureuses », 1998, p. 5.

¹³⁹ Il faut rapprocher cette profanation libidinale de l'image du Christ de l'affaire du 19 octobre 1763, qui a valu à Sade son premier séjour en prison. On savait peu de choses de ces événements ; mais la découverte en 1963 par le bibliophile Jean Pomarède de la déposition de Jeanne Testard, « ouvrière en éventails, et cependant faisant quelquefois des parties », a permis de jeter une lumière sur les faits (cf. Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade*, *op. cit.*, pp. 75-77 ; et Jean-Jacques Pauvert, *Sade vivant. Tome I. Une innocence sauvage... 1740-1777*, Paris, Robert Laffont, 1986, pp. 114-116). La rhétorique sacrilège qui deviendra partie intégrante de

établi par le dossier judiciaire qu'a publié Maurice Heine en 1933¹⁴⁰ : après l'avoir entraîné dans une maison dont il maîtrise les serrures, Sade somme sa victime de se dévêtir en la menaçant de mort avec un couteau; il l'attache sur le ventre et la flagelle, non sans couvrir les blessures de pommade – sa défense tournera autour de ce médicament qu'il aurait voulu tester¹⁴¹. Rose Keller parle plutôt de cire chaude coulée dans ses plaies : Lely ne semble pas en admettre l'usage; Pauvert l'estime probable, quoique peut-être accidentel. Sade atteint apparemment l'orgasme pendant qu'il maltraite la jeune femme. Lely omet les incisions au canif de sa reconstitution des événements; en 1986, Pauvert n'y croit formellement pas¹⁴². Filmé en octobre 2013, il les inclut toutefois dans sa description de la scène¹⁴³. Qu'elles aient eu lieu ou non, ce sont ces incisions qui laissent la plus grave marque dans l'imaginaire du scandale, qui éclate dans l'opinion publique lorsque la jeune femme s'enfuit, et qu'on l'assiste juridiquement. Une compensation financière vient clore l'affaire, mais les gazettes, les chansons et la rumeur nourrissent la postérité du scandale.

Lorsque Michel Delon parle de la réception publique de cette affaire, il prend parti pour le scénario le moins incriminant pour Sade; mais ce faisant, il précise judicieusement la manière dont une amplification mythologique s'empare de chaque élément de l'affaire, au point où les récits qui circulent finissent par s'apparenter à l'univers du conte :

L'imaginaire collectif multiplie les détails qui viennent s'ajouter à la relation des faits et la pimenter. Le fouet est relayé par un canif, plus agressif, si ce n'est meurtrier ; la pommade destinée à effacer les traces de coups devient une cire coulée dans les blessures par raffinement de cruauté, le baillon devient un morceau de bois... Des instruments de torture font leur apparition, puis de dissection. Le marquis a vraisemblablement menacé Rose Keller de mort. De là, il n'y a qu'un pas pour affirmer qu'il se préparait à l'assassiner. Ainsi se forge la légende du vivisecteur. De l'expérimentation de l'onguent, on a glissé à une expérience de vivisection. L'alibi

la fiction sadienne s'avère déjà indéniable : le texte de la déposition rapporte une manifeste liaison entre l'excitation sexuelle et la profanation des symboles du culte chrétien. On y voit surgir des éléments qui seront récurrents dans les passions des *Cent Vingt Journées de Sodome*, notamment le crucifix foulé aux pieds, la souillure de l'hostie insérée dans le vagin à l'occasion du coït, ainsi que l'éjaculation dans un calice (je reviendrai sur ce dernier geste à partir de sa manifestation dans *Histoire de l'œil* de Bataille). Le 29 octobre, Sade est écroué au donjon de Vincennes. Il y restera jusqu'au 13 novembre, pendant que l'affaire se règle au secret : elle n'a en cela aucune commune mesure avec les scandales d'Arcueil et de Marseille.

¹⁴⁰ Cf. Maurice Heine, « Le marquis de Sade et Rose Keller ou l'affaire d'Arcueil devant le Parlement de Paris » [1933], *Le Marquis de Sade*, éd. Gilbert Lely, Paris, Gallimard, 1950, pp. 155-207.

¹⁴¹ Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade*, *op. cit.*, pp. 115-124; Jean-Jacques Pauvert, *Sade vivant. Tome I. Une innocence sauvage... 1740-1777*, *op. cit.*, pp. 182-191.

¹⁴² Jean-Jacques Pauvert, *Sade vivant. Tome I. Une innocence sauvage... 1740-1777*, *op. cit.*, pp. 187-188.

¹⁴³ « Qui était DAF de Sade ? »; en ligne : <http://www.libfly.com/qui-etait-daf-de-sade-billet-2745-472.html>, publié le 1^{er} oct. 2013, consulté le 2 oct. 2013.

scientifique se retourne contre Sade, victime des obscures hantises populaires qui traînent autour de la figure du savant confondu avec l'alchimiste ou le sorcier. Les journalistes ont raison de parler de contes. La présentation de l'affaire dérive vers de grands archétypes : Barbe-Bleue ou l'ogre dévorateur, Gilles de Rais ou le soldat par devoir changé en seigneur par volupté... Alors que Sade n'est encore que l'acteur d'un fait divers, son histoire est déjà littérature. Les fantasmes collectifs investissent son nom, gonflent les anecdotes, leur donne la dimension de mythe¹⁴⁴.

Serait-ce donc là le sens du repli de la souveraineté meurtrière de Gilles de Rais et de Barbe-Bleue sur le sadisme de Sade¹⁴⁵? La rumeur précédant la publication de *Justine* a certainement influencé les représentations que Restif accorde à Sade dans son œuvre. Il y a lieu de penser que dans ce contexte mythographe, la barbe, fût-elle blanche, fonctionne comme le signe d'une cruauté meurtrière envers les femmes, et qu'elle s'avère en ce sens étroitement reliée à l'accusation de vivisection¹⁴⁶.

C'est donc de cet investissement fantasmagique des faits que Durtal, dans *Là-bas*, cherche à se défaire en dégageant la figure de Rais de la configuration confuse de son mythe. Il n'est pas anodin de remarquer que le projet de Huysmans s'appuie sur la parution alors récente du livre de l'abbé Bossard, dont la première édition remonte à 1885¹⁴⁷. De l'aveu même de Durtal, c'est là « l'ouvrage le plus savant et le plus complet que l'ont ait écrit sur le Maréchal »¹⁴⁸. Si Huysmans s'est certainement basé sur ce livre pour construire les réflexions de Durtal, la réception de l'histoire de Rais par la fiction n'est pas que la redite improductive d'un contenu historique. En cherchant à retrouver à travers l'écriture de l'histoire de Rais le sens de la tradition subversive du *satanisme*, Durtal se débat de fait dans un dédale où sont intriquées les implications épistémologiques et figuratives inhérentes au repli du mythe de Barbe-Bleue sur Sade : il s'agit pour lui de dénouer ce point d'intersection où leurs figures se confondent dans la formation

¹⁴⁴ Michel Delon, « Introduction », dans Sade, *Œuvres I*, *op. cit.*, p. XIV.

¹⁴⁵ Pour une lecture de la figure de Barbe-Bleue à l'intérieur du texte de Sade, plus précisément dans la nouvelle *Rodrigue ou la tour enchantée*, tirée des *Crimes de l'amour*, voir Alain Schorderet, « L'œuvre du marquis de Sade et le conte. Le retour refoulé de Barbe-Bleue », *Fabula*, vol. 54, issue 1-2, juin 2013, pp. 30-45.

¹⁴⁶ La scène de *Madame Putiphar* évoquée plus haut affuble aussi Sade d'une barbe, mais sous l'entente d'une négligence contextuelle : tiré de son cachot, le personnage de Patrick apparaît « hérissé de barbe et de chevelure, pâle, blême, décharné »; la même allure de spectre est attribué par analogie aux deux prisonniers transportés en même temps que lui, qui sont présentés le visage affublé « de mines communes » (Petrus Borel, *Madame Putiphar*, *op. cit.*, p. 321). Nous avons vu que l'un de ces deux prisonniers est le comte de Sade. Sa barbe n'apparaît pas nécessairement blanche, mais elle n'en est pas moins plaquée : son désordre contraste avec le faste matériel que son propriétaire transporte vers la Bastille, notamment une « garde-robe qui se composait bien, sans mentir, sans exagération, de plus de deux cents habits galonnés ou chargés de broderie » (*ibid.*, p. 322).

¹⁴⁷ Eugène Bossard, *Gilles de Rais, maréchal de France, dit Barbe-Bleue, 1404-1440*, Paris, Champion, 1885.

¹⁴⁸ Joris-Karl Huysmans, *Là-bas*, *op. cit.*, p. 176.

discursive du *sadisme*.

Ce désir de clarté et de renouveau du partage entre sadisme et savoir semble fonctionner dans le sens de la « rupture de l'écriture bourgeoise » dont Barthes parle dans *Le Degré zéro de l'écriture*¹⁴⁹. Cette « crise morale du langage littéraire »¹⁵⁰ se serait ouverte au tournant des années 1850 en fonction du rejet par les écrivains français de « la fausse nature du langage littéraire traditionnel »¹⁵¹. Afin d'en souligner l'enjeu mythologique, Barthes commentera plus tard l'ambition de son essai :

La subversion de l'écriture a été l'acte radical par lequel un certain nombre d'écrivains ont tenté de nier la littérature comme système mythique¹⁵².

Porté par la démarche historicisante de *Là-bas*, le modelage de la conception du sadisme sur les meurtres perpétrés par Gilles de Rais s'opère à partir d'un certain travail de figuration, qui cherche à expulser l'image de Barbe-Bleue de la représentation de l'histoire. L'apparition de Sade dans le roman reste furtive; mais le geste épistémologique qui intéresse se confond avec la subsomption du sadisme sous l'idiome subversif du satanisme, ce qui marque la conquête d'une dissociation entre l'image du sadisme et le nom de Sade. Se nourrissant d'une réflexion qui rend discernable le contrepoint des figures de Sade et de Rais, *Là-Bas* apparaît comme une production littéraire emblématique du nouveau partage conceptuel du sadisme à la fin du siècle, en ce que ce roman cherche à interroger le rapport entre la cruauté et la volupté au-delà des effets de jugement, à même une volonté de savoir au fond peu concernée par la publicité du scandale. Émerge alors un ordonnancement épistémologique qui commence à distinguer la vie de Sade de l'horreur des charges fictionnelles qu'il a produites.

Cependant, au sein même du décadentisme, l'histoire n'en a pas terminé avec une utilisation de Sade encore attachée aux modes opérateurs du degré zéro du sadisme. Dans un article qui souligne la rémanence du mythe sadien au sein de la littérature du mouvement décadent, Alexandra Beilharz parle de la « réception productive des œuvres de Sade »¹⁵³ comme d'une forme d'intertextualité, qu'elle définit d'après Gunter Grimm

¹⁴⁹ Cf. Roland Barthes, *Le Degré zéro de l'écriture* suivi de *Nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1953/1972, pp. 48-49.

¹⁵⁰ Roland Barthes, « Le mythe, aujourd'hui », *Mythologies*, *op. cit.*, p. 243.

¹⁵¹ *Id.*

¹⁵² *Id.*

¹⁵³ Alexandra Beilharz, « Le mythe sadien dans la littérature Décadente », *Mythes de la décadence*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. « Littératures », 2001, p. 266.

comme l'ensemble du procès de production de la réception d'une œuvre :

De ces quelques facettes de la réception productive d'une lecture de Sade on peut conclure des traits en commun : Sade est presque toujours mentionné seulement une ou deux fois, souvent il n'est question de lui que passagèrement et parfois prétendant qu'il s'agit d'une mention de moindre importance. Peut-être est-ce un signe que les auteurs voulaient garder leurs distances par rapport à une telle mention. En même temps des textes comme celui de Rachilde montrent que le mythe sadien avait une certaine valeur marchande¹⁵⁴.

La Marquise de Sade, roman de Rachilde paru en 1887, cherchait en effet à attirer le lecteur avec son titre trompeur. Nulle trace de Renée-Pélagie dans le livre; Sade aussi n'est présent que sur la couverture : le contenu du roman ne répond de son titre que d'une manière bien détournée. Il est toutefois bel et bien question d'un certain sadisme : en renversant la position sadique dans une perspective féminine (ici incarnée par le désir charnel de la protagoniste du roman), l'éclat du geste nominatif ne cherche pas seulement à profiter de l'aura trouble du mythe de Sade; il innove aussi en accordant à la femme une position libidinale que la réception du nom maudit de Sade avait unilatéralement identifié à la masculinité.

Le roman s'ouvre sur une scène d'abattoir, où la cruauté du métier de boucher s'associe au caractère libidineux des « garçons d'abattoir », qui « sont, en général, fort délurés »¹⁵⁵. Le couteau fait son travail, et le sang jaillit du cou d'un bœuf; le boucher qui le manie assure que l'animal « ne souffre qu'une minute », et puis, qu'« il faut bien manger »¹⁵⁶. Il ne manque pas d'aussitôt préciser que de ce sang chaud qui gicle dans le seau de cuivre, il en boirait d'ailleurs même « par plaisir »¹⁵⁷... La curiosité de Mary, alors encore enfant, l'amène à assister innocemment à la scène; elle s'évanouit aussitôt énoncé le goût gastronomique du boucher pour l'hémoglobine bovine, à son avis « un fameux remède pour la poitrine »¹⁵⁸. À partir de ce nœud traumatique, Rachilde filera chez son héroïne le potentiel littéraire du sadisme féminin, jusqu'à ce qu'enfin Mary revienne à la fin du roman explicitement rêver à un désir qu'elle ne réalisera jamais, celui du meurtre d'un homme : le récit laisse en suspens le fantasme porté par la protagoniste. Le caractère circulaire de l'histoire pulsionnelle de Mary devient par ailleurs explicite lorsque la

¹⁵⁴ *Id.*

¹⁵⁵ Rachilde, *La Marquise de Sade* [1887], préface d'Édith Silve, Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 1996, p. 13.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 15.

¹⁵⁷ *Id.*

¹⁵⁸ *Id.*

narration précise que cette scène finale se déroule dans un « espèce de cabaret des abattoirs où des garçons bouchers, mêlant le vin à la rouge liqueur animale, buvaient, se disaient des mots brutaux »¹⁵⁹.

C'est en ce sens que le sadisme auquel le lecteur contemporain de *La Marquise de Sade* avait affaire ne relevait peut-être pas seulement de l'astuce publicitaire. La pensée et la figure de Sade sont bien certainement absentes du roman, mais on note néanmoins que le penchant sadique de Mary sert à désenclaver la sexualité féminine de la rigidité imposée par le carcan des contraintes sociales bourgeoises. On retrouve de nouveau le fil conducteur de l'influence sadienne au XIX^e siècle, telle qu'on peut la cerner en tant que dénonciation du décalage mensonger qui affecte le rapport entre les mœurs et la rhétorique de légitimité à la base de l'autorité discursive de la conscience bourgeoise. Une forte liaison entre la représentation du sang et celle du désir sexuel s'avère bien présente sous la couverture du livre : le lecteur ne peut terminer le roman sans être confronté aux signes manifestes d'une cruauté libidinale. Malheureuse dans son mariage, Mary se lie avec un jeune étudiant, avec qui elle s'adonne à des jeux sexuels peu orthodoxes. Elle aime bien piquer son amant, afin de voir le sang teinter sa peau :

Docile, se moquant avec elle de ses révoltes, il lui tendait ses bras pour qu'elle s'amusât à les labourer d'une épingle à cheveux, une pointe de métal cuivrée très mauvaise, elle le tatouait de ses initiales, appuyant d'abord doucement, puis écrivant la lettre dans la chair vive, l'empêchant de fuir en lui donnant un baiser par écorchure¹⁶⁰.

Au portrait de cette pratique sexuelle revient l'intérêt historique de précéder de peu les premières remarques cliniques de Richard von Krafft-Ebing sur le *sadisme de la femme* : dès 1890, le psychiatre mentionne le roman de Rachilde comme exemple de cette perversion alliant le désir sexuel et la douleur infligée à autrui¹⁶¹, en tant que cas particulier intervenant dans le cadre de ses observations sur le masochisme et le sadisme, deux notions qu'il vient alors tout juste d'introduire dans le vocabulaire psychiatrique. Les définitions cliniques du sadisme de l'homme et du sadisme de la femme se définissent selon une condition de base commune, qui se rapporte à une connexité entre la volupté et la cruauté.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 296.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 272.

¹⁶¹ Cf. Richard von Krafft-Ebing, *Neue Forschungen auf dem Gebiet der Psychopathia sexualis. Eine medicinisch-psychologische Studie*, Stuttgart, Ferdinand Enke, 1890, pp. 33-34.

Comme le remarque Małgorzata Ziolo dans un article consacré au rapport entre *La Marquise de Sade* et l'affaire Troppmann¹⁶², ce n'est pas par hasard qu'à l'oncle de Mary, le docteur Barbe, revienne le rôle de révélateur des penchants sadiques de la protagoniste¹⁶³ : alors que le sadisme demeure encore latent chez Mary, la voix de la médecine se charge d'inscrire le signifiant de la cruauté dans la narration. C'est notamment à travers la suspicion de ce parent médecin que l'allusion à la criminalité meurtrière de Jean-Baptiste Troppmann est introduite. Avant même que le désir de Mary ne s'engage sur la voie de son effectuation, le docteur Barbe pressent une anomalie dans la constitution de sa nièce. Sous l'effet de la révélation progressive de la tendance sadique de la protagoniste, ce même personnage lui reprochera plus tard d'avoir « la monomanie des cruautés »¹⁶⁴. S'appuyant sur le parallèle entre le meurtrier Troppmann et la reconnaissance de la névrose qu'il « devine enfin »¹⁶⁵ chez Mary, le diagnostic du docteur Barbe s'affine en entretenant un certain flou entre criminalité et pathologie.

Or, la distinction entre le criminel et le malade sera justement un grand cheval de bataille de la démarche psychiatrique de Krafft-Ebing. À ce point historique de la réflexion sur les usages du sadisme, il importe de résolument ouvrir l'analyse à la portée clinique du cas de Sade.

¹⁶² En 1869, le procès que subit Jean-Baptiste Troppmann fait l'objet d'une intense couverture médiatique. L'homme est accusé d'avoir brutalement assassiné la famille Kinck. Troppmann a d'abord empoisonné le père de la famille, croyant retrouver sur lui un grand montant d'argent : le meurtrier avait attiré sa victime en Alsace en lui promettant un gain considérable dans une affaire financière où il l'avait convaincu d'investir. Jean Kinck avait cependant pris ses précautions en ne prenant pas tout l'argent sur lui. Muni des papiers d'identité du défunt, Troppmann entreprend d'obtenir l'argent en gagnant la confiance de la famille : prétendant parler au nom de Jean, il écrit à la mère pour lui demander d'envoyer l'argent en Alsace. Elle s'exécute, mais la banque refuse de délivrer la valeur du mandat à un homme dont l'âge ne correspond pas à celui indiqué par les papiers qu'il présente. Troppmann réussit cependant à obtenir de la mère qu'elle envoie son fils aîné porter l'argent. Ce dernier est bientôt tué, suivi de la mère et des cinq autres enfants, alors que la famille entière venait rejoindre le père à Paris, qui s'y trouvait prétendument : ce sont ces derniers meurtres qui sont désignés par ce que l'on nomme le « massacre de Pantin ». Manipulateur, capable d'ajuster momentanément le fil de ses mensonges à l'aide de son impressionnante imagination, Troppmann a fasciné l'opinion publique par l'excentricité de sa personnalité ambiguë. Il sera guillotiné à Paris le 19 janvier 1870. Pour les faits relatifs aux meurtres et au procès, on se reportera à Pierre Drachline, *Le Crime de Pantin : l'affaire Troppmann*, Paris, Denoël, 1985. Sur le traitement de cette affaire par la presse, voir notamment Véronique Gramfort, « Les crimes de Pantin : quand Troppmann défrayait la chronique », *Romantisme*, vol. 27, n° 97, 1997, pp. 17-30. On retrouvera plus loin dans notre parcours la référence à Troppmann : c'est en effet ce même nom de famille que porte le personnage narrateur du roman *Le Bleu du ciel* de Bataille.

¹⁶³ Małgorzata Ziolo, « La cruauté : masculine/féminine ? *La Marquise de Sade* de Rachilde et « l'affaire Troppmann », *Romanica Cracoviensia*, n° 8, 2008, pp. 187-188.

¹⁶⁴ Rachilde, *La Marquise de Sade*, *op. cit.*, p. 251.

¹⁶⁵ *Id.*

4. De l'autorité médicale

Après avoir parcouru le sens de la présence sadienne dans l'ordre des pratiques littéraires de Stendhal à Rachilde, il faut marquer une coupure. La traversée d'un seuil de figurabilité intervient ici dans la réception du cas de Sade. Guidée par l'autorité du discours médical, cette traversée renouvèlera irréversiblement la compréhension du sadisme.

Sous l'influence scientifique de la pratique psychiatrique, le XIX^e siècle a vu se développer le régime de lecture que Levent circonscrit sous l'expression « médico-psychiatrique »¹⁶⁶. Ce régime commence bien sûr à se baliser bien avant sa concrétion à la fin du siècle en une magistrale emprise du discours clinique sur la connaissance des perversions sexuelles. Levent se réfère à ce sujet à une lettre de 1808, écrite par le médecin en chef de l'hospice de Charenton Antoine-Athanase Royer-Collard au ministre de la police générale, lettre dans laquelle l'aliénation mentale de Sade est formellement niée, pour plutôt identifier son « délire » comme « celui du vice »¹⁶⁷. Argumentant qu'à Charenton Sade « jouit d'une liberté beaucoup trop grande », Royer-Collard recommande « la séquestration la plus sévère, soit pour mettre les autres à l'abri de ses fureurs, soit pour l'isoler lui-même de tous les objets qui pourraient exalter ou entretenir sa hideuse passion »¹⁶⁸. Levent trouve dans cette prescription la preuve que « le discours médical s'approprie très tôt la vie et l'œuvre de Sade »¹⁶⁹; mais on peut douter de la portée *clinique* des revendications du docteur lorsque de cette lettre on lit un passage que Levent omet de citer :

Je ne demande point qu'on le renvoie à Bicêtre, où il avait été précédemment placé;

¹⁶⁶ Cf. Jean-Marc Levent, « Sade, l'homme naturel du XIX^e siècle », *Lignes, op. cit.*, pp. 169-173.

¹⁶⁷ Lettre du docteur Antoine-Athanase Royer-Collard, médecin en chef de l'hospice de Charenton, à son Excellence Monseigneur le Sénateur Ministre de la Police générale de l'Empire, reproduite dans « Détention du marquis de Sade », *Revue rétrospective, ou Bibliothèque historique, contenant des mémoires et documents authentiques, inédits et originaux, pour servir à l'histoire proprement dite, à la biographie, à l'histoire de la littérature et des arts*, dir. Jules-Antoine Taschereau, t. I, 1833, p. 261. Ce texte rassemble des lettres et documents relatifs à la dernière période de détention de Sade.

¹⁶⁸ *Id.*

¹⁶⁹ Jean-Marc Levent, « Sade, l'homme naturel du XIX^e siècle », *Lignes, op. cit.*, p. 170. L'imprécision de Levent n'est pas ici que bibliographique : il confond malencontreusement le médecin avec son frère, l'homme politique Pierre Paul Royer-Collard, déduisant à ce sujet que « Pierre Paul Royer-Collard, bien qu'il ne soit pas médecin mais député, n'hésite pas à justifier ses propos par des considérations cliniques » (*id.*). La provenance de la lettre et la motivation du destinataire sont bien évidemment plus limpides si l'on s'en tient au fait que le médecin Antoine-Athanase Royer-Collard en est l'auteur. Lely a pourtant il y a longtemps transcrit cette lettre en en identifiant clairement l'origine (cf. *Vie du marquis de Sade, op. cit.*, pp. 605-606).

mais je ne puis m'empêcher de représenter à Votre Excellence qu'une maison de sûreté ou un château fort lui conviendrait beaucoup mieux qu'un établissement consacré au traitement des malades, qui exige la surveillance la plus assidue et les précautions morales les plus délicates¹⁷⁰.

Désirant expulser Sade hors de Charenton, lui refusant par ailleurs un retour à Bicêtre – où travailla notamment le célèbre médecin Philippe Pinel, reconnu pour son approche « progressiste » de la folie¹⁷¹ – Royer-Collard le renvoie plutôt en *prison*. Difficile donc de suivre Levent lorsqu'il soutient que cette lettre témoigne de l'appropriation médicale du cas de Sade. Hormis un rapide appui sur la « nomenclature crypto-médicale »¹⁷² de l'article de la *Biographie universelle* de Rabbe accordé à Sade¹⁷³, Levent saute sans notable transition en 1886, vers la publication initiale du *Psychopathia sexualis* de Krafft-Ebing¹⁷⁴.

De fait, le sens de l'appropriation médicale du cas de Sade ne se dévoile résolument qu'assez tard dans le siècle, lors de la récupération du signifiant « sadisme » par le savoir clinique. La crédibilité de ce savoir est alors sujette à une forte effervescence, au point où elle viendra éventuellement, pour le lecteur du XX^e siècle, déterminer de manière irréversible les possibles inhérents à la lecture du texte de Sade.

¹⁷⁰ « Détention du marquis de Sade », *Revue rétrospective, ou Bibliothèque historique, contenant des mémoires et documens authentiques, inédits et originaux, pour servir à l'histoire proprement dite, à la biographie, à l'histoire de la littérature et des arts*, *op. cit.*, p. 263.

¹⁷¹ Les parenthèses affectent le qualificatif « progressiste » apposé à la méthode de Pinel suivant la suspicion que l'analyse de Foucault a jeté sur la figure de Pinel, dont les traits les plus mythiques proviennent de la délivrance des aliénés de Bicêtre en 1793 et de la Salpêtrière en 1795, épisodes historiques que récits et peintures se sont chargés d'inscrire en tant que point de fondation d'une nouvelle vision du traitement de la folie. Pinel a certes libéré la folie de ses chaînes : il a participé à abolir la pratique qui, littéralement, consistait à enchaîner les malades mentaux. Or, cette libération continuait malgré tout de s'opérer à l'intérieur des limites de l'internement. Dans son chapitre sur la « Naissance de l'asile », Foucault configure son argumentation comme une critique de la formation du « mythe de Pinel », qui transmet « des valeurs mythiques, que la psychiatrie d XIX^e siècle acceptera comme évidence de nature. Mais sous les mythes eux-mêmes, il y avait une opération, ou plutôt une série d'opérations qui silencieusement ont organisé à la fois le monde asilaire, les méthodes de guérison, et l'expérience concrète de la folie » (*Histoire de la folie à l'âge classique* [1961], Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1972, pp. 500-501). C'est bien sûr cette série d'opérations silencieuses que l'analyse de Foucault cherche prioritairement à mettre à jour.

¹⁷² Jean-Marc Levent, « Sade, l'homme naturel du XIX^e siècle », *Lignes*, *op. cit.*, p. 170.

¹⁷³ Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains ou Dictionnaire historique des hommes vivants et des hommes morts depuis 1788 jusqu'à nos jours, qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, dir. Alphonse Rabbe, Claude-Augustin Vieilh de Boisjolin et François de Sainte-Preuve, tome cinquième – Supplément, Paris, Levrault, 1834, pp. 698-699.

¹⁷⁴ Cf. Richard von Krafft-Ebing, *Psychopathia sexualis. Eine klinisch-forensische Studie*, Stuttgart, Ferdinand Enke, 1886.

Chapitre quatrième

Naissance de la figure de Sade : du sadisme, de la clinique à la guerre

1890-1939

Chaque bibliophile sait bien qu'il n'existe pas un seul produit de l'esprit humain qui n'ait quelque valeur pour la science. Dans les livres, ce sont les hommes que le bibliophile cherche, le cœur plein de charité. Rien de ce qui touche à l'humanité ne doit lui être étranger, non seulement parce qu'il s'agit pour lui d'enrichir son esprit et de compléter son savoir, mais bien aussi parce qu'il est philanthrope et qu'il veut agir conformément à cela¹.

¹ Eugène Duehren [Iwan Bloch], *Le Marquis de Sade et son temps. Études relatives à l'histoire de la civilisation et des mœurs du XVIII^e siècle* [1900], trad. Dr A. Weber-Riga, préface par Octave Uzanne [1901], Genève, Slatkine, 1970, p. XXVI.

La récapitulation des acquis du chapitre précédent se laisse saisir d'un trait : à l'instar du rôle que l'économie onirique freudienne accorde à la censure, le mythe rend possible la prise en charge d'un contenu latent, qui ne pourrait autrement accéder à l'énonciation. Ainsi du texte de Sade, dont la réception se configure initialement à travers le filtre conjurateur d'un irrévocable jugement policier, pour survivre en tant qu'anomalie libidinale intéressant curieux et spécialistes. Suivant l'autorité grandissante du discours clinique au cours du XIX^e siècle, une volonté de savoir s'affermi qui cherche à nuancer la rigidité du contenu mythologique. Chronos se soumet là au travail d'un logos : bien que le mythe de Sade se soit noué autour d'une prise de position idéologique, c'est cependant à partir de cette image figée que la pensée psychiatrique a pu revenir cartographier la perversion sadique. Si Jean-Marc Levent cerne l'appropriation du cas de Sade par le discours médical du XIX^e siècle comme un des régimes de lecture ayant permis de « maintenir une salvatrice visibilité de l'œuvre sadienne »², il faut aussi attribuer au regard clinique la fondation d'assises discursives favorables à la remise en question du monopole mythologique.

En cette fin de XIX^e siècle, le mythe enserme cependant encore la référence à Sade dans l'enfer de l'institution littéraire. Nous avons vu au début du chapitre précédent qu'en 1880, Alcide Bonneau constatait l'efficacité de cet étau mythologique en redoutant une littérale disparition physique des livres de Sade; mais il espérait aussi raviver un souci critique qui pourrait remédier à cette rareté matérielle. Bonneau énonçait ainsi l'intérêt manifeste que Sade allait bientôt susciter ouvertement, et ce malgré l'absence d'édition publique de son œuvre :

Baste ! Napoléon est mort, il ne peut plus nous envoyer au peloton d'exécution.
Justine reste, après tout, un chef-d'œuvre en son genre, si monstrueux que soit le genre, et les monstruosité ne sont pas sans offrir souvent quelque intéressant sujet d'étude³.

De fait, il aura fallu un certain temps avant que se négocie l'appréhension publique du sadisme par les ressources stratégiques du savoir. À partir de ce point où la monstruosité sadique suscite la curiosité intellectuelle, se consolideront toutefois les premières grandes postures ayant jalonné la légitimité éthique de l'œuvre sadienne.

² Cf. Jean-Marc Levent, « Sade, l'homme naturel du XIX^e siècle », *Lignes*, n° 14 (*Penser Sade*), mai 2004, pp. 169-173.

³ Alcide Bonneau, « La première édition de *Justine ou les malheurs de la vertu* », *La curiosité littéraire et bibliographique*, 1^{re} série, 1880, p. 106; je souligne.

1. Savoir de la lettre médicale. Stratégies de classification et pouvoir de nomination

Observation 27. – Dans les premières années qui suivirent 1860, la population de Leipzig était terrorisée par un homme qui avait l'habitude d'assaillir, avec un poignard, les jeunes filles dans la rue et de les blesser au bras supérieur. Enfin on réussit à l'arrêter et l'on constata que c'était un sadique qui, au moment où il blessait les filles, avait une éjaculation, et chez qui l'acte de faire une blessure aux filles était un équivalent du coït⁴.

*

100. Il la saigne des quatre membres et à la jugulaire, et se branle en voyant couler ces cinq fontaines de sang⁵.

Le sadisme (*Sadismus*) ne reçoit une définition clinique de référence qu'avec le célèbre livre *Psychopathia sexualis* du Dr Richard von Krafft-Ebing; mais non pas dès la première édition, qui date de 1886, et d'où la référence au sadisme est absente, bien que son contenu soit déjà présent⁶. Le psychiatre austro-hongrois augmentera considérablement son ouvrage à chacune des six éditions suivantes, qui paraissent à raison d'une par année : le nombre de pages aura presque quadruplé en sept ans, et se stabilisera quelque peu à partir de là⁷. Bien que la troisième édition érige déjà Sade comme un exemple de lubricité cruelle⁸, le couple de termes masochisme/sadisme n'apparaît pour la première fois qu'en 1890⁹. C'est sur la huitième édition que la première traduction

⁴ Richard von Krafft-Ebing, *Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, trad. Émile Laurent et Sigismund Csapo (sur la 8^e éd. allemande), Paris, Georges Carré, 1895, p. 101; citant Francis Wharton, *A Treatise on Mental Unsoundness. Embracing a General View of Psychological Law*, Philadelphia, Kay & Brother, 1873, § 623.

⁵ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage* [1785], *Œuvres I*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1990, p. 340 (21 janvier, centième passion criminelle).

⁶ Cf. Richard von Krafft-Ebing, *Psychopathia sexualis. Eine klinisch-forensische Studie*, Stuttgart, Ferdinand Enke, 1886.

⁷ Cf. *Psychopathia sexualis. Mit besonderer Berücksichtigung der conträren Sexualempfindung. Eine klinisch-forensische Studie*, 7^e éd., Stuttgart, Ferdinand Enke, 1892.

⁸ Cf. *Psychopathia sexualis. Mit besonderer Berücksichtigung der conträren Sexualempfindung. Eine klinisch-forensische Studie*, 3^e éd., Stuttgart, Ferdinand Enke, 1888, p. 47.

⁹ Cf. *Psychopathia sexualis. Mit besonderer Berücksichtigung der conträren Sexualempfindung. Eine klinisch-forensische Studie*, 5^e éd., Stuttgart, Ferdinand Enke, 1890. C'est un peu plus tard la même année que le psychiatre viennois fait paraître la courte publication dont il a déjà été question à la fin du chapitre précédent (*Neue Forschungen auf dem Gebiet der Psychopathia sexualis. Eine medicinisch-psychologische Studie*, Stuttgart, Ferdinand Enke, 1890). Krafft-Ebing y présente deux articles, qui se basent aussi sur l'étude d'observations : le premier, « Ueber Masochismus und Sadismus », intéresse par la centralisation de son attention sur le masochisme et le sadisme (chacun abordé méthodiquement chez l'homme, puis chez la femme) : les deux notions y sont désignées en tant que domaine (*Gebiet*) par excellence de la psychopathologie. L'ouvrage sera remanié et

française se base lorsqu'elle définit le sadisme comme « connexité qui existe entre la volupté [*Wollust*] et la cruauté [*Grausamkeit*] »¹⁰. La proposition médicale de Krafft-Ebing ne s'appuie pas sur une compréhension précisément novatrice du sadisme; elle récupère en grande partie le sens populaire que le terme a acquis en quelques décennies, tel qu'il puise dans un imaginaire où se confond aussi la figure du « maréchal Gilles de Rays », à qui « l'idée était venue d'attirer des enfants dans son château, de les souiller en les torturant et de les assassiner ensuite »¹¹. Barbe-Bleue; voilà le point d'ancrage du sadisme clinique. L'idée générale d'une jouissance ne pouvant advenir qu'à travers le spectacle de la douleur d'autrui domine le portrait.

Saisir la mesure de cette récupération implique de replacer le texte de Krafft-Ebing dans le contexte médical et historique qui rendra bientôt possible la naissance de la sexologie¹². En Europe, le discours médical a cherché tout au long du XIX^e siècle à s'arroger une autorité discursive sur la sexualité humaine, notamment contre l'emprise spirituelle de l'Église. À travers la conquête d'une autonomie conceptuelle de l'instinct sexuel, les précurseurs de la sexologie ont en outre pavé des voies que viendront emprunter les avancées de la psychanalyse¹³.

Cependant, comme Michel Foucault le souligne dans son *Histoire de la sexualité*, la démarche de Krafft-Ebing laisse largement transparaître un regard fort conservateur sur

augmenté l'année suivante, mais, Krafft-Ebing ayant terminé d'en intégrer la substance dans sa grande œuvre dès la 7^e édition, les *Nouvelles recherches sur le domaine de la Psychopathia sexualis* ne connaîtront à ma connaissance pas de traduction en français (la traduction du titre est la mienne). L'autonomie que Krafft-Ebing a voulu conférer à cet ensemble conceptuel vaut cependant la peine d'être soulignée, car elle fait bien sentir la valeur de consécration de l'entrée en scène du masochisme et du sadisme sur la scène des discours cliniques. Les deux notions seront de nouveau revisités hors des bornes de l'œuvre principale dans « Zur Psycho- und Neuropathia sexualis », *Arbeiten aus dem Gesamtgebiet der Psychiatrie und Neuropathologie*, vol. IV, 1899, pp. 127-169.

¹⁰ Richard von Krafft-Ebing, *Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, *op. cit.*, p. 79 ; les termes allemands sont vérifiés dans *Psychopathia sexualis. Mit besonderer Berücksichtigung der conträren Sexualempfindung. Eine klinisch-forensische Studie*, 8^e éd., Stuttgart, Ferdinand Enke, 1893, ici p. 57.

¹¹ Richard von Krafft-Ebing, *Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, *op. cit.*, p. 80.

¹² Bien que les recherches pionnières de Krafft-Ebing et de Havelock Ellis soient généralement considérées comme le terrain d'émergence de la sexologie, ce n'est qu'en 1911 que le terme apparaît, utilisé par Sirius de Massilie selon un sens désormais désuet dans *La sexologie, prédiction du sexe des enfants avant la naissance*, Paris, H. Daragon. En 1905, Freud parlait cependant déjà de « théorie sexuelle » (ou de « théorie de la sexualité ») dans ses *Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie* – sur lesquelles nous reviendrons bientôt. En 1907, l'ouvrage *Das Sexualleben unserer Zeit in seinen Beziehungen zur modernen Kultur* (Berlin, Louis Marcus) d'Iwan Bloch introduisait quant à lui le concept de *Sexualwissenschaft* (« science sexuelle » ou « science de la sexualité »).

¹³ Cf. Patrick Pognant, *Psychopathia sexualis de Krafft-Ebing. 1886-1924. Une œuvre majeure dans l'histoire de la sexualité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Médecine à travers les siècles », 2011.

la diversité des pratiques sexuelles¹⁴ : s'il travaillait à étendre la compréhension et le traitement des maladies mentales au lieu de préconiser l'enfermement, le psychiatre considérerait notamment encore l'homosexualité comme une déviation sexuelle pouvant être traitée et guérie. Suivant ce cadre conceptuel, qui cherche prioritairement à classer les pathologies selon une nomenclature universelle, le texte de la science ne semble pas précisément se soucier de briser les préjugés nourris par le mythe : en systématisant l'association des termes « Sade » et « sadisme », la réception de la pathologie sexuelle du sadisme dans le savoir ne va pas sans solidifier l'aura maudite du mythe. La traduction française de 1895 ne force aucunement le sens du texte original allemand lorsqu'elle dit du sadisme qu'il est

ainsi nommé d'après le mal famé marquis de Sade [*dem berüchtigten Marquis de Sade*], dont les romans obscènes sont ruisselants de volupté et de cruauté. Dans la littérature française « Sadisme » est devenu le mot courant pour désigner cette perversion¹⁵.

Contrairement à l'idée reçue, Krafft-Ebing n'a donc bien évidemment pas forgé le mot : dans les éditions préparées de sa main, on voit qu'il reconnaît lui-même sa dette. Cette dernière s'exprime par ailleurs en un langage qui se veut certes classificateur, éclairé et ordonné, mais dont le champ lexical ne va pas sans s'harmoniser à la rhétorique d'indignation empruntée depuis près d'un siècle par le discours qui tient à parler publiquement de Sade :

A la catégorie des assassins par volupté et à celle des nécrophiles qui a beaucoup d'affinités avec la première, il faut joindre celle des individus dégénérés [*entartete Menschen*] qui éprouvent du charme et du plaisir à blesser la victime de leurs désirs et à voir le sang couler. / Un monstre de ce genre était le fameux marquis de Sade [*Ein solches Ungeheuer war der berüchtigte Marquis de Sade*], qui a donné son nom à cette tendance à unir la volupté à la cruauté. / Le coût n'avait pour lui de charme que lorsqu'il pouvait faire saigner par des piqûres l'objet de ses désirs. Sa plus grande volupté était de blesser des prostituées nues et de panser ensuite leurs blessures¹⁶.

Sous la première apparition du nom de Sade dans l'étude, une note vient préciser la seule référence sur laquelle Krafft-Ebing s'appuie concernant la biographie de Sade : il s'agit de *La Prostitution contemporaine*, ouvrage publié par Léo Taxil en 1884. Résumant les propos de sa source, qui contient de fait toute la matière présidant à sa définition

¹⁴ Voir plus précisément le chapitre « *Scientia sexualis* », *Histoire de la sexualité 1. La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1976, pp. 69-98.

¹⁵ Richard von Krafft-Ebing, *Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, *op. cit.*, p. 79; 8^e éd. allemande, p. 57.

¹⁶ *Ibid.*, p. 97; 8^e éd. allemande, p. 71.

clinique¹⁷, la note dresse un bref aperçu de la vie de ce « monstre psychosexuel [*psychosexuale Monstrum*] qui, évidemment, a dû présenter un état de satyriasis habituel associé à une *paresthesia sexualis* »¹⁸. « État d'exaltation morbide des fonctions génitales caractérisé par un penchant irrésistible à répéter l'acte vénérien, avec la faculté de l'exercer sans s'épuiser »¹⁹, la satyriasis se trouvait déjà associée au sadisme chez Huysmans, lorsque ce dernier parle du sadisme comme de

cet état curieux et si mal défini [qui] ne consiste point seulement à se vautrer parmi les excès de la chair, aiguïsés par de sanglants sévices, car il ne serait plus alors qu'un écart des sens génésiques, qu'un cas de satyriasis arrivé à son point de maturité suprême²⁰.

Cette part du diagnostic, associée à l'*hyperesthésie* du sujet, c'est-à-dire à son hypersensibilité au stimulus sexuel, n'éclaire par ailleurs guère les symptômes que Sade décrit à Madame de Sade dans la fameuse lettre de 1784, dite de la *vanille* et de la *manille*, où ses pratiques masturbatoires sont explicitement abordées à partir du rapport entre le corps et la tête. Sade y expose la rareté et la difficulté de ses éjaculations. L'orgasme désiré mais redouté est pour lui le moment d'une « crise » : « c'est véritablement une attaque d'épilepsie », qui occasionne « des convulsions et des spasmes et des douleurs »²¹. Ce que Krafft-Ebing dit à propos de la « difficulté anormale de l'éjaculation » n'éclaire pas davantage le cas médical

¹⁷ En plus d'identifier plusieurs déclinaisons du sadisme qui seront reprises par Krafft-Ebing, Taxil donne une notice biographique de cinq pages, dont certains éléments se démarquent, soit par leur caractère fantastique, soit par leur dette envers l'imaginaire collectif. Taxil donne notamment une autre version de l'anecdote postale citée plus haut suivant Welschinger (chez qui elle se passe en 1801) : parlant de la version augmentée de *Justine* (que nous savons maintenant être de 1799, mais qu'il croit, comme tout le monde alors, être de 1797), Taxil assure le lecteur que Sade « en fit tirer sur vélin des exemplaires qu'il envoya aux cinq membres du Directoire » (Léo Taxil, *La Prostitution contemporaine. Étude d'une question sociale*, Paris, Librairie populaire, 1884, p. 163). Le mythe ne fait évidemment pas de distinction claire d'un régime politique à un autre... L'influence du oui-dire populaire se fait sentir sur Krafft-Ebing lorsque, reprenant l'anecdote en question, le psychiatre reconstruit le fil conducteur vers la séduisante figure d'un Napoléon jetant *Justine* au jeu : « Lorsque Bonaparte devint consul, le marquis de Sade lui fit cadeau de la collection de ses romans, reliés avec luxe. Le consul fit détruire les œuvres du marquis et interner de nouveau l'auteur à Charenton » (*Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, op. cit., p. 97).

¹⁸ Richard von Krafft-Ebing, *Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, op. cit., p. 97; 8^e éd. allemande, p. 71.

¹⁹ *Dictionnaire de la langue française*, dir. Émile Littré, tome quatrième (Q - Z), Paris, Hachette, 1874, article « satyriasis ».

²⁰ Joris-Karl Huysmans, *À Rebours* [1884], éd. Pierre Waldner, Paris, Garnier-Flammarion, 1978, pp. 190-191. Dans le prologue en vers à *Madame Putiphar*, Petrus Borel inscrivait déjà le terme dans le registre de la tentation à craindre en parlant des « satyriasis affreux de Saint-Antoine » (*Madame Putiphar* [1839], « Préface » [1877] de Jules Claretie, précédée de « *Madame Putiphar*, roman sadien? » par Béatrice Didier et suivi de « Les malheurs du récit » par Jean-Luc Steinmetz, Paris, Régine Deforges, 1972, p. 6).

²¹ Lettre de Sade à Renée-Pélagie, fin 1784, Alice M. Laborde, *Correspondance du Marquis de Sade*, vol. XIX, Genève, Slatkine, 2007, pp. 91-93. Voir aussi le commentaire qu'Annie Le Brun fait de cette lettre dans *Soudain un bloc d'abîme, Sade*, Paris, Pauvert, 1986, pp. 45-48.

de Sade; il y aurait à la limite une piste à suivre lorsque le psychiatre reconnaît que « l'hyperesthésie uréthrale [...] peut produire un sentiment de douleur au lieu d'un sentiment de volupté » lors de l'éjaculation²²... À la lueur des symptômes décrits dans la lettre de 1784, Annie Le Brun avance que Sade aurait plutôt été atteint d'une « infection du carrefour prostatovésiculaire qui a pour effet de modifier l'aspect et la consistance des sécrétions (le sperme devient épais et granuleux) et de rendre toute éjaculation extrêmement douloureuse et même anhédonique »²³. Si Le Brun précise que « le tableau clinique donné par Sade est d'une remarquable précision »²⁴, elle ne cite malheureusement pas les sources médicales qui lui permettent de trancher la question avec autant de précision et d'assurance.

Quant à la « paresthésie du sens sexuel »²⁵, elle correspond chez Krafft-Ebing à la *Perversion*, maladie (*Krankheit*) qui affecte l'instinct sexuel (*Geschlechtstrieb*), et qui doit être distinguée de la perversité (*Perversität*), associée quant à elle au vice (*Laster*). « La perversion de l'instinct sexuel [...] ne doit pas être confondue avec la perversité des actes sexuels »²⁶ : l'emprise terminologique du vice se limite aux *actes* sexuels pervers, sans que l'instinct sexuel de l'individu soit nécessairement affecté. Krafft-Ebing ne cherche en rien à intégrer le système sadien à son analyse, et il ne risque pas de trop resserrer son diagnostic lorsqu'il considère

comme pervertie [au sens de la maladie] toute manifestation de l'instinct sexuel qui ne répond pas au but de la nature [*Zwecken der Natur*], c'est-à-dire à la perpétuité de la race [*Fortpflanzung*], si cette manifestation s'est produite malgré l'occasion propice pour satisfaire d'une manière naturelle le besoin sexuel²⁷.

Il en va bien entendu de l'enjeu juridique de l'entreprise de Krafft-Ebing : un malade ne peut être tenu responsable de ses actes, alors qu'un pervers au sens du vice doit être jugé et puni selon la loi. C'est là la grande *faveur* que la psychiatrie accorde à la figure de Sade : cette réhabilitation scientifique de l'homme malade déresponsabilise juridiquement l'individu souffrant de perversion. En alignant la jouissance sur l'utilitarisme, la largesse des critères de Krafft-Ebing sert littéralement à supporter une rigueur morale victorienne.

²² Cf. Richard von Krafft-Ebing, *Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, *op. cit.*, p. 53.

²³ Annie Le Brun, *Soudain un bloc d'abîme, Sade*, *op. cit.*, p. 46.

²⁴ *Id.*

²⁵ Richard von Krafft-Ebing, *Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, *op. cit.*, p. 77; 8^e éd. allemande, p. 56.

²⁶ « *Perversion des Geschlechtstrieb ist [...] nicht zu verwechseln mit Perversität* » (8^e éd. allemande, *id.*).

²⁷ *Ibid.*, p. 78; 8^e éd. allemande, p. 56.

Ainsi du recours au latin, qui sur des passages étendus vient remplacer l'allemand là où la science exige que les descriptions sexuelles deviennent pointues. Krafft-Ebing procède ainsi non tant pour réserver la représentation explicite à un public lettré que pour en interdire l'accès au grand public. Que Sade entre dans la catégorie des pervers malades ne doit pas étonner : les dégénérés célèbres font toujours figure de bons clients prêts à financer le discours clinique. La réhabilitation du texte de Sade à la bourse de la littérature devra évidemment attendre; elle s'opèrera sur de tout autres bases, dans le sens de la responsabilité critique de l'écriture.

Forte de quelques imprécisions et de quelques écarts par rapport au travail de Taxil – dont une qui fait mourir Sade à soixante-quatre ans, et non à soixante-quatorze – la note de Krafft-Ebing assimile explicitement le texte sadien à la biographie :

De Sade était cynique au point de vouloir sérieusement idéaliser sa cruelle sensualité [*seine grausame Lüsterheit*] et se faire l'apôtre d'une doctrine [*Lehre*] fondée sur ce sentiment pervers²⁸.

Le passage ne va pas sans rappeler la définition de Boiste, déjà vieille d'un demi-siècle, où le sadisme est défini comme « aberration épouvantable de la débauche; système monstrueux et anti-social qui révolte la nature »²⁹. De Boiste à Krafft-Ebing, une isomorphie manifeste assoit le regard sur Sade et son écriture : l'*aberration épouvantable de la débauche* devient une *cruelle sensibilité*, et le *système monstrueux et anti-social* est maintenant supporté par un *apôtre cynique* promulguant une *doctrine du sentiment pervers*. Krafft-Ebing récupère le contenu de la formation discursive du sadisme sans réellement la remettre en question : supportée par un usage du sadisme indépendant de la pratique psychiatrique, sa position continue à dévaluer l'écriture en tant que produit dégénéré d'une perversion individuelle. Le sadisme attribué à Sade condense arbitrairement des éléments se rapportant aux événements d'Arcueil et de Marseille (« Sa plus grande volupté était de blesser des prostituées nues et de panser ensuite leurs blessures »³⁰). Afin de justifier son utilisation du sadisme, le médecin n'a bien évidemment pas eu besoin de lire Sade. Sa démarche ne cherche résolument pas à circonscrire ce cas pathologique en impliquant l'acte de lecture du texte produit par le malade : le psychiatre cherche à établir une

²⁸ *Ibid.*, p. 97; 8^e éd. allemande, p. 71.

²⁹ *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies*, 8^e éd., dir. Pierre Claude Victor Boiste et Charles Nodier, Paris, chez Lecointe et Pougin, 1834, article « sadisme ».

³⁰ Richard von Krafft-Ebing, *Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, *op. cit.*, p. 97; 8^e éd. allemande, p. 71.

taxinomie efficace, au sein de laquelle le spectre de Sade ne constitue qu'un cas particulier, qui présente cependant une notoriété favorable à la diffusion de sa classification des psychopathologies. Et encore faut-il préciser que le cas de Sade n'est pas le plus fiable, ce pourquoi Krafft-Ebing ne l'inclut pas dans sa liste d'observations numérotées. Son comportement ne pouvant être directement observé, Sade ne l'intéresse qu'accessoirement, au mieux en tant qu'illustre représentant d'une perversion. En utilisant le terme « *Sadismus* », Krafft-Ebing fait preuve d'un opportunisme certain, lié au pouvoir évocateur du nom de Sade.

À lire l'édition de 1924 – refondue par le Dr Albert Moll – la genèse de la réflexion de Krafft-Ebing se serait ordonnée différemment. Moll soutient que

Krafft-Ebing a créé ces dérivés de la même façon que le fut le mot daltonisme, ce qui ne veut pas dire que Dalton a été lui-même aveugle pour les couleurs, mais qu'il a écrit une dissertation célèbre sur cet état³¹.

Krafft-Ebing n'a bien sûr pas créé le dérivé « sadisme »; la remarque de Moll mérite toutefois une attention en ce qui concerne le terme « masochisme ». Leopold von Sacher-Masoch a lui-même eu l'occasion de protester, en vain, contre l'utilisation clinique de ce néologisme, qui semble bel et bien avoir été forgé par Krafft-Ebing : ce dernier précisait bien se référer aux *romans*, et non à l'homme³². Mais il faut rectifier l'impression que peut laisser de la tournure utilisée par Moll : au mieux peut-on comprendre la *création* du dérivé « sadisme » dans un sens faible, en tant qu'intégration à la taxinomie clinique d'un signifiant déjà en circulation dans le monde profane; cela, Krafft-Ebing n'a jamais voulu éviter de le reconnaître. Incorporant au texte des considérations qui paraissent étrangères à la stratégie discursive présidant à l'utilisation du substantif « sadisme » dans les premières éditions de la *Psychopathia sexualis*, le révisionnisme de Moll accorde à rebours une intelligibilité visionnaire au geste scientifique de Krafft-Ebing, comme si ce dernier avait initialement clairement distingué la vie de Sade des fictions produites par l'auteur. Patrick Pognant remarque lui aussi qu'il existe « quelques points

³¹ Richard von Krafft-Ebing, *Psychopathia sexualis. Étude médico-légale à l'usage des médecins et des juristes*, 17^e et 18^e éd. allemandes refondues par le Dr Albert Moll [1924], trad. René Lobstein, préface du Dr Pierre Janet [1932], Paris, Payot, coll. « Bibliothèque scientifique », 1958, p. 142.

³² Cf. Richard von Krafft-Ebing, *Neue Forschungen auf dem Gebiet der Psychopathia sexualis. Eine medicinisch-psychologische Studie*, *op. cit.*, p. 37. Pour quelques précisions et hypothèses supplémentaires concernant le néologisme *masochisme*, voir Patrick Pognant, *Psychopathia sexualis de Krafft-Ebing, 1886-1924. Une œuvre majeure dans l'histoire de la sexualité*, *op. cit.*, p. 28.

de divergence entre le maître et son émule »³³. S'il faut reconnaître comme monnaie courante la démarche scientifique de Moll, « qui consiste à mettre à jour le texte de Krafft-Ebing avec les dernières connaissances médicales »³⁴, on ne peut que regretter que la dernière édition revue par le prédécesseur n'ait pas été laissée en état, et qu'un volume complémentaire ne soit pas paru séparément : on est en droit de suspecter « la main d'un éditeur palpant là une bonne affaire, eu égard à la réputation internationale de l'ouvrage, déjà solidement établie »³⁵.

Au moins, la définition la plus complète que donne Moll du sadisme demeure dans l'esprit des descriptions de cas observés par Krafft-Ebing :

Le sadisme désigne le fait d'éprouver une sensation de plaisir sexuel, allant jusqu'à l'orgasme, lors d'humiliations, de châtiments et de cruautés de toute sorte, exercés sur un autre individu humain ou même sur un animal, ainsi que l'instinct de provoquer ces sensations de plaisir par des actions adéquates. Le contraire du sadisme est le masochisme³⁶.

De la refonte de Moll, je retiens surtout que de manière anachronique – à tout le moins par rapport au contexte de réception sur lequel Krafft-Ebing pouvait s'appuyer jusqu'à l'ultime édition préparée de sa main, qui paraît en 1903 – le collaborateur ancre volontiers le sadisme dans le *texte* de Sade, et non dans la biographie de l'homme. Là où Krafft-Ebing parlait de Sade comme d'un « monstre psychosexuel » avide de sang, ne pouvant répondre à l'exigence érectile du coït « que lorsqu'il pouvait faire saigner par des piqûres l'objet de ses désirs »³⁷, Moll supprime la référence à l'étude de Taxil, le détail de la note compromettante, ainsi que le diagnostic. Au lieu de ceux-ci, il spécifie plus laconiquement la catégorisation opérée par Krafft-Ebing, et, dans le corps même du texte, parle dorénavant

des cas où les blessures faites à la victime, la vue du sang coulant, la flagellation et d'autres mauvais traitements, deviennent un attrait et une jouissance sexuels. / Le marquis de Sade avait lui-même des instincts de cette sorte; mais, comme c'est l'habitude en de pareils cas, l'imagination s'aventure notablement plus loin que la réalité. Cependant, une instruction fut ouverte contre lui en 1768, lorsqu'il eut forcé, sous la menace d'un pistolet, la veuve Rose Keller à se déshabiller devant lui et à se

³³ Patrick Pognant, *Psychopathia sexualis de Krafft-Ebing. 1886-1924. Une œuvre majeure dans l'histoire de la sexualité*, *op. cit.*, p. 45.

³⁴ *Id.*

³⁵ *Id.*

³⁶ *Ibid.*, p. 146.

³⁷ Richard von Krafft-Ebing, *Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, *op. cit.*, p. 97.

laisser flageller par lui³⁸.

C'est qu'entre 1890 et 1924, les données relatives au sadisme et à Sade se sont notablement développées. L'hypothèse d'une lecture morale s'est notamment esquissée : donnant crédit au paratexte moralisant de *Justine*, la plaquette anonyme que Charles Henry publie en 1887 présente Sade comme un « criminel d'imagination »³⁹, certes peu recommandable, mais surtout victime de nombreux malentendus. Henry le rétablit comme un moraliste dialectique, qui dépeint le vice pour le faire détester : attribuant au baron d'Holbach l'épigraphe de *La Nouvelle Justine* – « On n'est pas criminel de faire la peinture / Des bizarres penchants qu'inspire la nature » – il soutient que « des adeptes de l'expérience en morale ne pouvaient conclure autrement »⁴⁰. À la toute fin du siècle, le discours psychiatrique français s'appuie ouvertement sur la « construction d'une catégorie pathologique »⁴¹, qui renvoie certes encore au cas biographique de Sade, notamment dans *Le Marquis de Sade et le sadisme*, du Dr Marciat⁴², mais qui n'associe pas irréductiblement la spécificité clinique du sadisme à Sade⁴³.

Pendant que progressait en France cette élaboration d'un discours sur le sadisme détaché de la référence à Sade, Krafft-Ebing et Moll durent aussi dialoguer avec les non moins considérables avancées de la psychiatrie allemande, à commencer par le travail du médecin Iwan Bloch, dermatologue allemand, par ailleurs considéré comme le premier sexologue, qui sous le pseudonyme d'Eugen Dühren fait paraître en 1900 le premier ouvrage d'ampleur scientifique consacré à Sade, *Der Marquis de Sade und seine Zeit*⁴⁴. L'étude, qui n'entend pas s'excuser d'imposer à ses lecteurs l'obscénité de son objet, se distancie ouvertement de la démarche de ceux qu'il nomme « les moralistes indignés »⁴⁵. Il inclut notamment dans cette catégorie de recherche le travail d'Alexandre Parent-

³⁸ Richard von Krafft-Ebing, *Psychopathia sexualis. Étude médico-légale à l'usage des médecins et des juristes*, 17^e et 18^e éd. allemandes refondues par le Dr Albert Moll, *op. cit.*, p. 167.

³⁹ Charles Henry, *La Vérité sur le marquis de Sade* [1887], Paris, Éditions La Bibliothèque, coll. « Les billets », 2010, p. 45.

⁴⁰ *Id.*

⁴¹ Michaël Trahan, « Les passages obligés de la pathologie : le cas du sadisme », *Postures*, n° 11 (*Écrire (sur) la marge : folie et littérature*), 2009, p. 116.

⁴² Dr Marciat [Dr Claude Tournier], *Le Marquis de Sade et le sadisme*, Lyon, Storck, 1899.

⁴³ Voir par exemple Alexandre Lacassagne, *Vacher l'éventreur et les crimes sadiques*, Lyon/Paris, Storck/Masson, 1899.

⁴⁴ Eugen Dühren, *Der Marquis de Sade und seine Zeit. Ein Beitrag zur Cultur- und Sittengeschichte des 18. Jahrhunderts. Mit besonderer Beziehung auf die Lehre von der Psychopathia Sexualis*, Berlin, Barfsdorf, 1900.

⁴⁵ Cf. Eugène Duehren [Iwan Bloch], *Le Marquis de Sade et son temps. Études relatives à l'histoire de la civilisation et des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. XXVII.

Duchâtelet, qui au début de son ouvrage sur la prostitution à Paris présente au lecteur des excuses relativement aux obscénités dont il est forcé de traiter⁴⁶ : Bloch juge des tels procédés « peu sincères et indignes d'un explorateur »⁴⁷. Il en va de l'ouverture d'un discours convaincu par la légitimité de son regard scientifique; mais comme pour plusieurs autres de ses publications, Bloch prend la peine de recouvrir ce discours d'un nom d'emprunt. L'apport historique de ce psychiatre berlinois aux études sadiennes ne se limite pas à cet ouvrage : c'est lui qui édite pour la première fois le rouleau des *Cent Vingt Journées de Sodome*, qu'il publiera en 1904 sous le même pseudonyme de Dühren⁴⁸.

Enfin, Moll doit aussi voir en Freud un précieux allié à la postérité de Krafft-Ebing : l'acceptation terminologique du sadisme et du masochisme par la psychanalyse a eu une valeur de consécration. Freud solidifie ainsi l'emprise de Krafft-Ebing sur l'échiquier terminologique de la psychiatrie, notamment contre le terme *algolagnie* (du grec *algos*, « souffrance », et *lagnia*, « luxure »), proposé par Albert von Schrenck-Notzing en 1892, comme notion plus générale condensant le sadisme (algolagnie active) et le masochisme (algolagnie passive)⁴⁹. Dès 1905, la mise au premier plan dans le couple sadisme/masochisme du « plaisir pris à toutes sortes d'humiliations et de soumissions »⁵⁰ semble à Freud plus fertile que celle de la double déclinaison de l'algolagnie, quant à elle restreinte au « plaisir pris à la douleur »⁵¹ : Freud souligne avec Krafft-Ebing la prééminence de l'excitation sexuelle, alors que Schrenck-Notzing concentre l'attention sur le rôle de la douleur physique. Cherchant à dissocier la figure de Sade de l'aura négative du sadisme, le travail biographique de Lely se servira du terme *algolagnie* pour reprendre l'argument freudien concernant la complémentarité de l'économie pulsionnelle des pulsions sadiques et masochistes⁵². Il rejoint sur ce point son prédécesseur Maurice

⁴⁶ Cf. Alexandre Parent-Duchâtelet, *La Prostitution à Paris au XIX^e siècle* [1836], éd. Alain Corbin, Paris, Seuil, 1981.

⁴⁷ Eugène Dühren [Iwan Bloch], *Le Marquis de Sade et son temps. Études relatives à l'histoire de la civilisation et des mœurs du XVIII^e siècle*, op. cit., p. XXVII.

⁴⁸ Malgré les analogies que Bloch indique dans ses notes entre des passions rédigées par Sade et des observations dues à Krafft-Ebing, Gilbert Lely souligne que les « milliers de fautes qui dénaturent le texte » rendent l'édition « pratiquement inutilisable » (*Vie du marquis de Sade. Nouvelle édition revue et très augmentée*, Paris, Pauvert/Garnier, coll. « Époques », 1982, p. 419).

⁴⁹ Cf. Albert von Schrenck-Notzing, *Die Suggestions-Therapie bei krankhaften Erscheinungen des Geschlechtssinnes. Mit besonderer Berücksichtigung der conträren Sexualempfindung*, Stuttgart, Ferdinand Enke, 1892.

⁵⁰ Sigmund Freud, *Trois Essais sur la théorie sexuelle* [1905], *Œuvres complètes VI. 1901-1905*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 2006, p. 91.

⁵¹ *Id.*

⁵² Cf. « L'algolagnie de Sade », Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade*, op. cit., pp. 105-111.

Heine⁵³, mais cette conception s'avère fortement affaiblie depuis la *Présentation de Sacher-Masoch*, où Gilles Deleuze argumente que si les libertins sadiens se font infliger des supplices qui projettent sur eux l'apparence d'un investissement masochiste, cette tendance ne coïncide en rien avec la position libidinale du masochisme telle qu'elle est représentée dans le texte Sacher-Masoch⁵⁴.

Voilà donc quelques solides raisons qui appuient l'intérêt que Moll avait sans doute à atténuer dans sa refonte l'image peu flatteuse, mais surtout peu originale, que son mentor donnait encore de Sade dans les quelques rééditions de son livre qui parurent avant sa mort en 1902. Krafft-Ebing eut-il conscience de l'isomorphie manifeste relevée par Bloch entre les passions sadiennes et le contenu des observations prises en charge dans *Psychopathia sexualis*? Eût-il plutôt critiqué Bloch pour avoir avancé de tels parallèles? De la sériation des passions des *Cent Vingt Journées de Sodome* à celle des observations de Krafft-Ebing, il reste tentant de replier l'une sur l'autre deux démarches où la perversion se mesure à l'inventaire des perversités. Seulement, l'analyse ne peut s'y arrêter. Le lieu discursif d'où provient la sériation de cas psychiatriques méconnaît l'économie pulsionnelle de la narration de Sade : la méthode scientifique traite la violence à partir d'une légitimité de l'accumulation et de la classification épistémiques. Loin de pouvoir lire ce qui dans la sériation sadienne des passions s'assigne en tant que violence faite aux processus de civilisation, la science s'attarde à cerner la perversion de l'instinct sexuel chez le sujet individué, mais non à lire la teneur de vérité portée par cette économie pulsionnelle, c'est-à-dire la valeur de symptôme que le sadisme soulève en regard du corps social. Le potentiel critique de la perversion échappe au projet de Krafft-Ebing : ce dernier demeure aveugle à la remise en cause de la normalisation du comportement sexuel par le dérèglement pervers.

Chez Freud, la position libidinale du sadisme commence à être interrogée dans un cadre scientifique beaucoup plus nuancé. Dans un passage des *Trois Essais sur la théorie sexuelle* ajouté à la troisième édition de 1915, Freud précise les contours conceptuels de la définition clinique :

Dans l'usage de la langue, le concept de sadisme oscille d'une attitude purement

⁵³ Voir notamment Maurice Heine, « Le marquis de Sade et Rose Keller ou l'affaire d'Arcueil devant le Parlement de Paris » [1933], *Le Marquis de Sade*, éd. Gilbert Lely, Paris, Gallimard, 1950, p. 206.

⁵⁴ Cf. Gilles Deleuze, *Présentation de Sacher-Masoch. Le froid et le cruel*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1967, notamment pp. 34-35.

active, puis violente à l'égard de l'objet sexuel, jusqu'à la liaison exclusive de la satisfaction à l'asservissement et à la maltraitance de celui-ci. À strictement parler, seul ce dernier cas, extrême, a droit au nom de perversion⁵⁵.

De manière plus déterminante, le développement de la théorie psychanalytique entreprend de discerner le sens de l'impératif de jouissance qui organise la logique pulsionnelle du sadisme. Dès la première édition de ces *Trois Essais* (1905), Freud élargit la portée du sadisme en assignant son contenu conceptuel en tant que tendance fondamentale de l'activité pulsionnelle. L'analyse freudienne a alors déjà distingué dans le comportement humain deux échelles coextensives, qui rendent l'analyse sensible à l'articulation de ce qui, dans le comportement individuel, s'avère soumis à des conditions relevant d'un héritage collectif, d'un fonds pulsionnel déterminé par l'histoire et transmis à travers les processus de reproduction de l'espèce humaine. Le point de vue *ontogénétique* couvre un domaine qui concerne les processus d'évolution de l'individu; tandis que l'immense intérêt de la psychanalyse freudienne réside pour notre propos dans l'intégration d'un vecteur d'analyse attentif au point de vue *phylogénétique*, qui se rapporte quant à lui à l'évolution de l'espèce humaine dans le temps. Freud aborde ainsi le sadisme non seulement comme manifestation pathologique chez un individu donné, mais aussi en tant que *tendance ayant laissé sa marque dans l'histoire de la reproduction sexuelle de l'homme*. Sur ce dernier point, Freud apprend bien davantage de Darwin que de Krafft-Ebing. Dès 1905, l'héritage phylogénétique du sadisme impose la considération de l'agressivité sexuelle comme horizon historique des mœurs humaines :

La sexualité de la plupart des être masculins montre une adjonction d'agression, d'un penchant à violenter, dont la signification biologique pourrait bien résider dans la nécessité de surmonter la résistance de l'objet sexuel autrement encore que par les actes consistant à faire la cour. Le sadisme correspondrait alors à une composante agressive de la pulsion sexuelle devenue autonome, poussée à l'extrême et amenée par déplacement en position principale. [...] Que cruauté et pulsion sexuelle soient dans la relation la plus intime, c'est ce qu'enseigne sans aucun doute l'histoire culturelle de l'humanité, mais, en mettant en lumière cette corrélation, on n'a rien fait de plus que souligner le facteur agressif de la libido⁵⁶.

En précisant ses positions dans l'élaboration du domaine de la métapsychologie, Freud continue d'accorder son attention aux enjeux qu'imposent la récurrence d'un trajet pulsionnel associant la satisfaction à l'agression comprise comme « activité de violence,

⁵⁵ Sigmund Freud, *Trois Essais sur la théorie sexuelle*, *Œuvres complètes VI. 1901-1905*, op. cit., p. 91.

⁵⁶ *Ibid.*, pp. 91-92.

exercice de la puissance contre une autre personne en tant qu'objet »⁵⁷. Orientant les acquis de la nomenclature de Krafft-Ebing vers une confirmation de l'insigne importance anthropologique et culturelle du désir de violence perpétrée sur autrui, cette intégration de l'image du sadisme dans le corps du savoir clinique configure un nouveau partage discursif, jeté selon des points de repères où viendra s'accrocher le tracé des figures de Sade à venir. Ces avancées du regard médical ouvrent le texte de Sade à de nouveaux usages possibles : inscrite dans la posture discursive de la recherche freudienne, cette compréhension du sadisme viendra nourrir de nouvelles lectures de l'intuition sadienne.

Aux côtés du discours clinique, il faut cependant revenir tracer la part d'influence de la critique littéraire : au début du XX^e siècle, la levée de l'interdit de lecture commence à recevoir quelques appuis moins discrets. Celui de Heine, éditeur et écrivain muni d'études de médecine, sera particulièrement influent au tournant des années 1930 : il nous sert ici à faire tenir la légitimité intellectuelle de la lecture de Sade entre le discours clinique et l'avant-garde littéraire. Posée et minutieuse, la rigueur des travaux d'exhumation de manuscrits et d'archives effectués par Heine s'allie à un souci d'objectivité devant l'histoire. Mais d'abord, la veine apologétique du surréalisme se sera organisée en regard du cas de Sade selon la proclamation d'une puissance poétique trop longtemps refoulée. Dans le milieu littéraire du début du XX^e siècle, le sens de la réhabilitation de Sade s'anime selon la portée visionnaire d'une célébration rituelle entourant l'excavation de la figure de Sade par Guillaume Apollinaire.

⁵⁷ Sigmund Freud, *Pulsions et destin des pulsions* [1915], *Œuvres complètes XIII. 1914-1915*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 173.

2. Piédestaux

Il semble que l'heure soit venue pour ces idées qui ont mûri dans l'atmosphère infâme des enfers de bibliothèques, et cet homme qui parut ne compter pour rien durant tout le dix-neuvième siècle pourrait bien dominer le vingtième⁵⁸.

2.1. L'effet Apollinaire

Il aura fallu que les documents émergent, que se développe une rigueur critique minimale dans l'édition des textes, pour que s'opère au XX^e siècle un partage entre le sadisme compris comme pathologie sexuelle, le nom propre de Sade, l'histoire biographique de l'homme, et pour qu'enfin le texte de l'écrivain émerge en tant que symptôme d'un mal qui ne soit pas réductible à l'individualité de Sade. La figure est en passe de devenir quelque chose susceptible de rendre visible la portée sociopolitique d'éléments puisés dans le plus intime registre de l'individualité inconsciente de l'homme. Là où il n'y a pas d'archive pour venir étayer le sens de la fiction, le sang de l'histoire ne coagule pas, et ses affects demeurent actifs dans l'inconscient de l'organisme social.

C'est d'ailleurs avec un geste d'archive que s'ouvre une nouvelle étape de l'affirmation de la figure de Sade, lorsqu'en 1909 Apollinaire fait paraître l'anthologie *L'Œuvre du marquis de Sade*. Cette sélection de textes toutefois constituée d'extraits choisis parmi les plus *présentables* du corpus sadien. L'ensemble est précédé d'une introduction passée à l'histoire, en ce qu'elle est généralement considérée comme le texte fondateur d'une nouvelle ère de la critique sadienne : c'est là l'occasion du renversement qui déterminera le cadre dominant de la réception au XX^e siècle.

Dans un article sur le rapport entre « Apollinaire et Sade », Laurence Campa souligne la quasi absence de Sade dans le reste de l'œuvre critique de l'écrivain franco-polonais :

Sade n'est pas une véritable référence littéraire pour Apollinaire : il est plutôt un point de repère idéologique⁵⁹.

Campa note aussi la faible portée de l'image de Sade dans l'œuvre de fiction

⁵⁸ Guillaume Apollinaire, « Introduction », *L'Œuvre du marquis de Sade*, Paris, Bibliothèque des Curieux, coll. « Les Maîtres de l'amour », 1909, p. 17. Sur ce livre, voir aussi Larry Lynch, « Apollinaire éditeur et critique de Sade », *Que Vlo-Vé?*, série 2, n° 24, oct.-déc. 1987, pp. 16-20.

⁵⁹ Laurence Campa, « Apollinaire et Sade », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1995, n° 47, p. 402.

d'Apollinaire⁶⁰. Là où le lecteur l'attend de pied ferme, comme dans *Les Onze mille verges ou les amours d'un hospodar*, célèbre roman pornographique paru en 1907 et laconiquement signé « G... A... », la violence sexuelle est certes au rendez-vous, mais elle s'avère largement surpassée par un humour qui *dédramatise* profondément Sade, en cela bien loin d'investir l'univers sadien et de le prendre en charge dans une réflexion sur ses enjeux. Nous sommes effectivement éloignés du *sérieux* qu'Éric Marty retracera dans la critique du XX^e siècle⁶¹. Le roman ne s'assoit pas sur une pratique discursive du libertinage; la pornographie qu'il restitue s'apparente davantage à l'érotisme de Restif de La Bretonne qu'à celui du « divin marquis ». L'excitation sexuelle y côtoie certes la cruauté performée sur le corps de l'autre, mais la violence advient comme par accident, et non en fonction d'une nécessité intrinsèque à la représentation du travail de la jouissance. Tendant souvent vers la caricature, le roman s'affranchit des contraintes liées à la sélection de l'objet sexuel, processus si souvent systématisé suivant les déclinaisons du goût d'un libertin sadien donné.

La description d'une scène permettra d'illustrer le caractère superficiel de la liaison apollinarienne entre violence et satisfaction sexuelle. Encore assez tôt dans le récit, le héros des *Onze mille verges*, le prince roumain Mony Vibescu, orchestre une orgie en compagnie d'Alexine et de Culculine, deux jeunes femmes dont l'urine et la merde maculent bientôt les corps du trio. Les opérations orgiaques se rompent après une décharge simultanée, menée à terme par un coït entre Mony et Culculine, pendant qu'Alexine fouette Culculine, et que Mony mord rageusement une fesse d'Alexine, se désaltérant aussitôt du « goût de fer légèrement salé » de son sang⁶². La volonté d'exemplarité sadomasochiste paraît dans la présentation ostensible d'une jouissance précipitée par l'expérience de la douleur infligée et subie : Alexine est excitée par le maniement du martinet sur Culculine, mais aussi par la morsure dont elle est la victime, au point où il suffit ensuite à Mony de « deux ou trois coups de langue pour obtenir une décharge » de son sexe⁶³. Après quoi, le trio s'endort. Il est réveillé au son des douze coups de minuit, au moment précis où deux cambrioleurs s'introduisent dans

⁶⁰ Cf. *ibid.*, pp. 402-404.

⁶¹ Cf. Éric Marty, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux?*, Paris, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 2011.

⁶² Guillaume Apollinaire, *Les Onze mille verges ou les amours d'un hospodar* [1907], Paris, Pauvert, coll. « J'ai lu », 1973, p. 38.

⁶³ *Id.*

l'appartement, pour sans tarder bâillonner et lier les membres de Mony. La Chaloupe ordonne à Culculine de frapper le héros avec une badine, pendant qu'il la pénètre. Cornabœux s'empare d'Alexine pour la fesser et jouir de ses orifices, non sans les déchirer de son énorme sexe en multipliant les orgasmes des deux amants de circonstance, pour ensuite lier et bâillonner la jeune femme à son tour. Il importe de souligner que *les deux femmes jouissent du viol qu'elles subissent*, ce qui du point de vue du lecteur a pour effet de banaliser l'expérience de la violence et d'expulser hors du cadre romanesque la gravité des actes perpétrés. Après avoir encore battu les deux corps ligotés, qui réussissent toutefois à se retrouver en situation de coït et à jouir « d'une façon atroce »⁶⁴ du traitement auquel ils sont soumis, Cornabœux revient vers La Chaloupe, dont le sexe est alors sucé par Culculine :

Cornabœux ordonna à la belle brune d'écartier les cuisses. Il eut beaucoup de peine à l'enfiler en levrette. Elle souffrit beaucoup mais stoïquement, ne lâchant pas la pine de la Chaloupe qu'elle suçait. [...] Quand la jouissance arriva, elle fut si forte que Culculine s'évanouit en mordant violemment la bitte de la Chaloupe. Il poussa un cri de douleur terrible, mais le gland était détaché. Cornabœux, qui venait de décharger, sortit brusquement son braquemart du con de Culculine qui tomba évanouie sur le sol. La Chaloupe perdait tout son sang. / — Mon pauvre la Chaloupe, dit Cornabœux, tu es foutu, il vaut mieux crever de suite, et, tirant un couteau, il en donna un coup mortel à la Chaloupe en secouant sur le corps de Culculine les dernières gouttes de foutre qui pendaient à son vit. [...] Cornabœux se reculotta soigneusement, vida tout l'argent des tiroirs et des vêtements, il prit aussi des bijoux, des montres. Puis il regarda Culculine qui gisait évanouie sur le sol / — Il faut venger la Chaloupe, pensa-t-il et tirant de nouveau son couteau il en donna un coup terrible entre les deux fesses de Culculine qui resta évanouie. Cornabœux laissa le couteau dans le cul. Trois heures du matin sonnèrent aux horloges. Puis il sortit comme il était entré, laissant quatre corps étendus sur le sol de la pièce pleine de sang, de merde, de foutre et d'un désordre sans nom⁶⁵.

La juxtaposition libidinale de la merde, du sang, du foutre et de la mort fonctionne certes comme l'indice d'une influence; mais la machine libidinale apollinarienne ne déploie pas son activité fantasmagique selon une compréhension intime de la rhétorique transgressive sadienne. Le plus fort point de rencontre reste sans doute la jouissance du général Mounine, qui encule un « petit garçon chinois » et lui tranche la tête au moment de sa décharge : « les derniers spasmes lui procurèrent une grande jouissance tandis que le sang jaillissait de son cou comme l'eau d'une fontaine »⁶⁶, rappelant en cela certaines passions

⁶⁴ *Ibid.*, p. 42.

⁶⁵ *Ibid.*, pp. 42-43.

⁶⁶ *Ibid.*, pp. 92-93.

du troisième mois des *Cent Vingt Journées de Sodome*⁶⁷, mais aussi de l'*Histoire de Juliette*⁶⁸. L'ironie grinçante qui préside au viol d'un nourrisson⁶⁹ rappelle aussi l'aberration de quelques cas appartenant à cette même série des passions criminelles⁷⁰. La volonté d'éclectisme donne ici la mesure d'un inventaire des perversions aussi varié que burlesque. La succession des cas s'accélère vers la finale du récit : sadisme, bien sûr, mais aussi masochisme, pédérastie, ondinisme, scatophilie, pédophilie, gérontophilie, nécrophilie, bestialité, etc. Si l'œuvre de Sade touche à toutes ces perversions, elle le fait selon un désir mécanique encore déterminé par l'action de l'artisan sur l'industrialisation de la jouissance; tandis que chez Apollinaire, la duplication des perversions s'opère selon une disponibilité du savoir psychiatrique tributaire de la *reproductibilité technique* du corps et de ses images⁷¹.

La surenchère numérique des onze mille verges châtiant le prince Vibescu à mort et réduisant son corps en charpie apparaît elle-même comme l'expression anecdotique d'un châtiment dont l'efficace se fonde sur la reproduction infinie d'un même geste. En rencontrant Culculine, Mony Vibescu lui avait juré d'être châtié par « les onze mille vierges ou même les onze mille verges » s'il ne parvenait à lui prouver sa passion vingt fois de suite⁷². Pour n'avoir pu effectivement tenir sa parole, le prince voit son destin s'asservir au supplice qu'il s'est lui-même prescrit. Prisonnier, Vibescu affronte la sentence prononcée par un conseil de guerre : il doit recevoir un coup de verge de chacun des onze mille soldats de l'armée japonaise campée en cet endroit. Nu, il entame son parcours en supportant stoïquement les mille premiers coups, après quoi il « tomba dans son sang le

⁶⁷ Par exemple : « 30. Il fout un dindon dont la tête est passée entre les cuisses d'une fille couchée sur le ventre, de façon qu'il a l'air d'enculer la fille. On l'encule pendant ce temps-là, et à l'instant de sa décharge, la fille coupe le cou du dindon. [...] 34. Il encule un cygne, en lui mettant une hostie dans le cul, et il étrangle lui-même l'animal en déchargeant [...] 42. Il encule un chien, dont on coupe la tête pendant qu'il décharge » (Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., pp. 331-332).

⁶⁸ Lors d'une orgie, Ghigi pratique notamment cet acte sur un enfant : il décharge dans le cul d'un « petit garçon », alors que Juliette coupe le col de ce dernier (cf. Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice* [1801], *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 852).

⁶⁹ Guillaume Apollinaire, *Les Onze mille verges ou les amours d'un hospodar*, op. cit., p. 101.

⁷⁰ Par exemple : « 31. Il fout une chèvre en levrette, pendant qu'on le fouette. Il fait un enfant à cette chèvre, qu'il encule à son tour, quoique ce soit un monstre. [...] 36. Il fout une vache, la fait engendrer, et fout le monstre » (Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., pp. 331-332).

⁷¹ Il en va bien sûr du concept développé par Walter Benjamin dans son célèbre essai *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique* [version de 1939], trad. Maurice de Gandillac, revue par Rainer Rochlitz, Paris, Allia, 2003.

⁷² Guillaume Apollinaire, *Les Onze mille verges ou les amours d'un hospodar*, op. cit., p. 23.

vit dressé »⁷³. Ensuite porté sur une civière, le condamné honore son chemin de croix jusqu'à l'orgasme :

Bientôt son vit ne put plus retenir le jet spermatique et, se redressant à plusieurs fois, cracha son liquide blanchâtre à la face des soldats qui tapèrent plus fort sur cette loque humaine. / Au deux millième coup, Mony rendit l'âme⁷⁴.

Une résolution romanesque aux antipodes de l'esprit de profanation sadien vient enfin assurer la postérité mystique du prince par-delà sa mort :

La sentence s'exécuta et les derniers soldats frappèrent leur coup de baguette sur une loque informe, sorte de chair à saucisse où l'on ne distinguait plus rien, sauf le visage qui avait été soigneusement respecté et où les yeux vitreux grands ouverts semblaient contempler la majesté divine dans l'au-delà⁷⁵.

C'est davantage à partir de la figure de liberté, esquissée et proclamée en 1909 dans l'introduction à *L'Œuvre du marquis de Sade*, que le cas du « divin marquis » sera repris en charge par le surréalisme. Nourrie par la proclamation visionnaire d'Apollinaire, la célébration des surréalistes viendra durcir des traits dithyrambiques sur le visage de Sade, témoignages sacrés d'une affirmation surréelle de la puissance du désir. Mais auparavant, la civilisation européenne est mise en veilleuse, plongeant la figure de Sade dans ses dernières années de latence, le temps que la culture se réfugie dans les tranchées de la guerre, d'où Apollinaire reviendra d'ailleurs blessé, atteint à la tête par un éclat d'obus le 17 mars 1916⁷⁶.

2.2. Du surréalisme comme ouverture du texte

On doit d'emblée reconnaître en Apollinaire un des piliers sur lesquels repose la naissance du surréalisme. C'est notamment à lui que revient la paternité du terme autour duquel graviteront les idées du groupe, dans la mesure où André Breton en aura développé une signification indépendante de celle d'Apollinaire⁷⁷. La filiation entre le

⁷³ *Ibid.*, p. 124.

⁷⁴ *Id.*

⁷⁵ *Id.*

⁷⁶ Cf. Laurence Campa, *Guillaume Apollinaire*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Biographies », 2013, p. 639.

⁷⁷ L'acception de Breton ne s'est pas initialement imposée avec la force de l'évidence; sa revendication a bien plutôt donné lieu à une véritable querelle, dont Breton est sorti victorieux grâce à l'affermissement de sa position par la publication du premier *Manifeste du surréalisme*. Dans l'édition critique qu'elle donne en Pléiade, Marguerite Bonnet dresse un portrait exhaustif de la polémique s'étant développée au printemps et à l'été 1924 autour du sens devant être accordé au terme « surréalisme » (cf. « *Manifeste du surréalisme*. 1924. Notice », dans André Breton, *Œuvres complètes I*, éd. Marguerite Bonnet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1988, pp. 1332-1338).

poète des *Calligrammes* et le surréalisme ne s'est pas opérée d'un plein assentiment. Dans un entretien radiophonique avec André Parinaud, Breton livrera en 1952 un témoignage où la portée d'une sincère reconnaissance est toutefois nuancée par une vive critique, qui met plus précisément en cause « le conformisme »⁷⁸ unissant Apollinaire à certaines traditions dont le surréalisme se sera occupé de proclamer la péremption⁷⁹.

Il n'en demeure pas moins que c'est à travers Apollinaire que la pensée de Breton a pu s'ouvrir au rayonnement naissant de la figure de Sade. Selon un passage de ces mêmes *Entretiens*, le contact direct de la personne et de l'appartement d'Apollinaire a concrètement servi à encadrer la fréquentation du texte de Sade par Breton :

Apollinaire a réintégré son pigeonnier du 202 boulevard Saint-Germain. On s'y faufile entre des rayons de livres, des rangées de fétiches africains et océaniens, des tableaux de l'espèce alors la plus révolutionnaire... comme autant de voiles cinglant vers les plus aventureux horizons de l'esprit : Picasso, Chirico, Larionov... Il n'est pas de chemin plus sinueux que celui qui mène à cette table devant laquelle il se tient, mi-présent mi-absent, car sans trop laisser tomber la conversation, il pique de-ci de-là quelques mots sur une feuille volante – et sa plume plonge dans le terrible encier sacré-cœur en bronze doré (il raffole de tels objets). Il lui arrive aussi de me laisser seul chez lui pendant des heures, après m'avoir mis en main quelque ouvrage rare, un Sade ou un tome de *Monsieur Nicolas*⁸⁰.

L'anecdote déploie le dispositif symbolique d'une transmission : c'est dans le désordre jonché d'objets révolutionnaires que le jeune Breton se fraie un chemin vers l'autorité d'Apollinaire, qui ne lui accorde qu'une part de son attention; et lorsque celui-ci lui présente le texte de Sade, son regard doit s'absenter de l'appartement pour que la lecture s'enclenche et que la transmission de l'œuvre s'opère dans l'esprit de Breton. L'énonciation de la scène au temps présent ne manque pas de rendre sensible la valeur symptomatique de la reconstruction du souvenir. Restif vient se confondre avec Sade lorsqu'Apollinaire les donne à lire selon un même geste, qui s'avère cependant crucial, car il vient remplir la condition matérielle préalable à la lecture de Sade – c'est-à-dire l'accessibilité visuelle de l'écriture.

Le nom de Sade resurgit dans l'espace public après la guerre, dans une livraison de *Littérature*, revue fondée en 1919 par Breton en compagnie de Louis Aragon et de Philippe Soupault : Breton rapporte qu'en mars 1923 avaient été publiés les résultats d'un

⁷⁸ André Breton, *Entretiens (1913-1952)*, Paris, Gallimard, coll. « Le point du jour », 1969, p. 25.

⁷⁹ Cf. *ibid.*, pp. 24-25 et pp. 43-44.

⁸⁰ *Ibid.*, pp. 40-41.

« référendum », où une note était accordée aux « personnalités les plus diverses »⁸¹. Breton dit avoir lui-même donné à Sade la plus haute note de l'échantillon, avec un 19 sur 20, devant le 17 d'Aragon, le 16 de Soupault, le 15 d'Éluard et le -25 de Tzara.

En 1924, la percutante formule du *Manifeste* consolidera l'association du nom de Sade et du mouvement surréaliste :

Sade est surréaliste dans le sadisme⁸².

La formule intervient dans une série d'aphorismes basés sur une structure syntaxique commune, qui identifie des précurseurs ayant à leur manière anticipé la pratique surréaliste, sans toutefois avoir pu faire acte de « SURRÉALISME ABSOLU »⁸³. La distinction sous-entendue par le trait de Breton entre un sadisme courant et la particularité du sadisme surréaliste de Sade ne prêche pas par limpidité conceptuelle, mais elle permet de penser la distance qui sépare ce qu'il faut bien nommer un *sadisme sadien* de la définition canonique du sadisme clinique. Si le sens du surréalisme de Sade s'articule autour de sa puissance créatrice, l'énonciation de cette intuition implique aussi l'identification de l'homme, de son nom et de son texte comme une unité insécable, susceptible de nourrir la portée mythique que la consolidation du savoir clinique tendait alors à évacuer. Sans doute Breton refonde-t-il la figure de Sade en consacrant *écrivain* celui que l'on se limitait à considérer comme un être dérangé; mais la liberté mythique ainsi engendrée réinvestit explicitement l'abîme fantasmatique que le cas de Sade avait ouvert dans l'histoire dès le scandale d'Arcueil en 1768. Si au XIX^e siècle la conjuration de sa figure s'avérait toujours une manière d'*avouer* la réalité du poison qu'elle voulait ravir au regard du public, l'apologie risque de durcir les contours d'une nouvelle censure idéologique, ayant quant à elle pour effet de réduire l'efficace subversive de l'écriture à la réalisation métaphorique d'une liberté absolue. Le mythe surréaliste revêt de nouveau Sade de la singularité qu'il risquait de perdre dans la soumission de son image aux catégories génériques de la science. Bien qu'il le fasse avec un enthousiasme se présentant comme l'envers du jugement rendu plus d'un siècle auparavant sur l'œuvre, le surréalisme vient réinstaurer la conception de la vie de Sade en tant que grande exception politique et littéraire.

⁸¹ André Breton, *Entretiens (1913-1952)*, *op. cit.*, p. 66.

⁸² André Breton, *Manifeste du surréalisme* [1924], *Œuvres complètes I*, *op. cit.*, p. 329.

⁸³ *Ibid.*, p. 328.

Dans un essai rédigé en 1923 pour le collectionneur Jacques Doucet, mais seulement publié de manière posthume en 1953, Robert Desnos dresse un portrait historique de la littérature érotique française, se basant sur une définition de l'érotisme qui englobe « tout ce qui se rapporte à l'amour pour l'évoquer, le provoquer, l'exprimer, le satisfaire »⁸⁴. Pour ce faire, l'histoire est explicitement découpée en fonction d'un *avant* et d'un *après* Sade. Dans la notice qu'il accorde au marquis, le propos de Desnos déploie une conséquence caractéristique de la lecture de Sade, effet secondaire qu'elle ne cessera de provoquer au XX^e siècle : celui de révéler le désir du lecteur soucieux de *penser Sade*. Il en va de la position de Desnos comme d'un point symptomatique de l'effervescence avant-gardiste, mais aussi de l'expression d'un nouveau régime mythologique :

Toutes nos aspirations actuelles ont été essentiellement formulées par Sade quand, le premier, il donna la vie sexuelle intégrale comme base à la vie sensible et intelligente. L'amour qui nous fait vibrer aujourd'hui et que nous revendiquerons avec la liberté comme prétexte de nos actes est celui que formule dès la première *Justine* D.A.F. de Sade⁸⁵.

Il faut créditer à Desnos cette précieuse compréhension de la mise en scène par l'écriture de Sade de l'interdépendance pulsionnelle liant chaque idée à un point de correspondance dans le corps, mouvement sur lequel Le Brun ne cessera d'insister. Mais Desnos n'a certainement pas lu très avant *La Nouvelle Justine* et *l'Histoire de Juliette* : lorsqu'il soutient que « moraliste, de Sade l'est plus que tout autre »⁸⁶, il en veut pour preuve que « la vertu, loin de paraître ridicule sous sa plume, paraît aussi admirable que le crime, mais ni plus ni moins »⁸⁷ : c'est l'argument classique au service de la réhabilitation de Sade, celui proposé par Charles Henry en 1887⁸⁸. Restituant ce qui s'affirme en filiation avec « l'admiration » que Petrus Borel « semble avoir eu » pour Sade⁸⁹, Desnos assure « qu'il fut, plus que probablement, la cause de la prise de la Bastille »⁹⁰. Voilà une manifestation de la valeur d'usage de Sade que Bataille viendra bientôt attaquer; celle-ci

⁸⁴ Robert Desnos, *De l'Érotisme. Considéré dans ses manifestations écrites et du point de vue de l'esprit moderne* [1923] précédé de *Voici venir l'amour du fin fond des ténèbres* [2011] par Annie Le Brun, Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 2013, p. 57.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 94.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 95.

⁸⁷ *Id.*

⁸⁸ Cf. *La Vérité sur le marquis de Sade*, Paris, Dentu, 1887.

⁸⁹ Robert Desnos, *De l'Érotisme. Considéré dans ses manifestations écrites et du point de vue de l'esprit moderne*, *op. cit.*, p. 93.

⁹⁰ *Id.* Nous avons vu au chapitre précédent qu'il en va là d'un élément mythologique colporté par bon nombre de plumes au XIX^e siècle.

entreprenant de breveter le libertinage sadien comme « liberté d'esprit »⁹¹ propre à l'acception surréaliste de la notion d'*amour*.

De *La Révolution surréaliste*, revue publiée de 1924 à 1929, une figure de Sade se dessine au fil des tensions animant les lignes de front du surréalisme, soucieuse de disloquer les rouages du scandale et de redessiner les jalons de sa postérité. De cette période qui anime la pratique avant-gardiste selon la mobilisation créatrice d'une liberté sans bornes, on peut tirer une insistante image de Sade, qui s'affermirait comme jamais auparavant en tant que figure, et ce précisément dans la mesure où ses traits se dressent comme l'érection d'une impérieuse révolte contre le droit de veto des interdits sociaux sur la responsabilité créatrice de l'individu. Intervenant dans des « Recherches sur la sexualité » publiées en 1928 sous la forme d'un entretien à quinze voix, Breton condamne ouvertement les pratiques homosexuelles :

J'accuse les pédérastes de proposer à la tolérance humaine un déficit mental et moral qui tend à s'ériger en système et à paralyser toutes les entreprises que je respecte⁹².

Exception est cependant aussitôt faite pour la pédérastie de Sade, car

Tout est permis par définition à un homme comme le marquis de Sade, pour qui la liberté des mœurs a été une question de vie ou de mort⁹³.

Sade s'élève ainsi pour Breton en tant que figure du désir absolu, comme liberté inconditionnelle qu'aucun principe dicté par le jugement ne peut endiguer. Sade est ici lu non seulement par-delà bien et mal, mais aussi *par-delà toute faculté de juger*. Sans se réclamer du surréalisme, Michel Surya viendra plus tard étayer cet *au-delà du jugement* en circonscrivant le fondement d'une « matériologie sadienne » au point précis où l'écriture fait défaillir la possibilité du jugement :

Sade est le premier [...] dont la littérature s'exempte de tout jugement (et ce n'est que cela qui scandalise) [...] Sade est simplement cela que chacun est tenu de savoir de la part que lui-même prend à une horreur pour laquelle il n'existe aucune absolution, selon aucun ordre du jugement, passé ni venir. [...] Avec Sade, nous sommes entrés dans le temps d'une dette dont il n'y a plus aucun jugement à pouvoir prescrire les conditions de l'acquittement⁹⁴.

Or, la question du jugement ne saurait épuiser la diversité des lectures de Sade inspirées des acquis du surréalisme : il serait présomptueux de vouloir ici donner un

⁹¹ *Ibid.*, p. 96.

⁹² André Breton *et al.*, « Recherches sur la sexualité », *La Révolution surréaliste*, n° 11, 15 mars 1928, p. 33.

⁹³ *Id.*

⁹⁴ Michel Surya, « Pour une matériologie sadienne », préface à D.A.F. de Sade, *Français encore un effort si vous voulez être républicains*, Paris, Fourbis, 1996, pp. 16-23.

portrait nuancé de l'ensemble de ces positions⁹⁵. Il faut plus humblement se limiter à souligner une tangente sémiotique révélatrice du mouvement d'expansion qui relie Apollinaire à ceux qui suivront ses traces, et dont l'idéologie utopiste se perpétue encore aujourd'hui sous l'impulsion apologétique du désir manifesté en tant qu'acte de résistance révolutionnaire : *la lecture surréaliste a permis de détacher le texte de Sade de l'immédiateté des signifiants de sa violence libidinale*. Au risque de ne pouvoir départager la protestation métaphorique proférée par l'écrivain persécuté de l'échéance concrète de la cruelle horreur représentée par son texte, l'amour surréaliste s'empare de Sade comme d'une intuition ayant su formuler la plus libre expression de l'expérience humaine. À cet angle de lecture revient un mérite historique certain, mais sa valeur critique s'avère menacée par la tentation d'un pouvoir incapable d'opérer une distinction entre le désir d'affranchissement et la liberté à violenter le corps de l'autre. En vénérant la puissance libératrice du geste sadien, le surréalisme perd prise sur la vocation révolutionnaire de son intention, pour voir sa position désirante s'abîmer dans un impératif aveugle. Dans la mesure où il « consiste, revolvers aux poings, à descendre dans la rue et à tirer au hasard, tant qu'on peut, dans la foule », « l'acte surréaliste le plus simple »⁹⁶ demeure à ce titre hautement problématique. Bien que Breton précise, dans une note ajoutée lors de la réédition du *Second Manifeste du surréalisme* en volume, que son « intention n'est pas de le recommander entre tous parce qu'il est simple »⁹⁷, cet acte, en tant qu'attitude envers le prochain, porte en lui une violence anarchique qui s'apparente à la négligence crapuleuse d'un pouvoir négateur de l'humanité de ses sujets :

Qui n'a pas eu, au moins une fois, envie d'en finir de la sorte avec le petit système d'avilissement et de crétinisation en vigueur a sa place toute marquée dans cette foule, ventre à hauteur de canon⁹⁸.

Le surréalisme n'entend certainement pas prendre la place du pouvoir qui tourne les clefs dans les serrures de la conscience collective; mais la *tentation du génocide* n'en plane pas

⁹⁵ On peut à ce titre se rapporter à Svein Eirik Fauskevåg, *Sade dans le surréalisme* [1977], trad. Chantal de Batz, Oslo/Toulouse, Solum Forlag/Éditions Privat, 1982, pp. 165-347. Voir aussi le chapitre « L'impossible admiration : enjeux de l'héritage sadien à l'ère du surréalisme (1924-1929) », contenu dans le solide mémoire de maîtrise livré par Michaël Trahan : *La Postérité du scandale : petite histoire de la réception critique de Sade dans la première moitié du XX^e siècle français*, Université du Québec à Montréal, 2011, pp. 50-86; en ligne : <http://www.archipel.uqam.ca/4316/>.

⁹⁶ André Breton, *Second manifeste du surréalisme* [1930], *Œuvres complètes I, op. cit.*, pp. 782-783.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 783. La première version du *Second manifeste du surréalisme* parut dans *La Révolution surréaliste*, n° 12, 15 décembre 1929, pp. 1-17.

⁹⁸ André Breton, *Second manifeste du surréalisme, Œuvres complètes I, op. cit.*, p. 783.

moins au-dessus de cette volonté de révolution, dont l'engagement se concrétise au rythme des carcans fracassés au nom de la liberté surréaliste. Conscient de son ordre de contradiction interne, cet usage de Sade assume le *risque* de la pensée sadienne dans la mesure où elle est considérée en tant qu'activité créatrice, comme représentation de la circulation pulsionnelle à l'œuvre entre l'immatérialité de la pensée et l'organicité de la vie sexuelle. S'il y a une virtuosité propre à l'écriture de Sade, c'est bien celle qui consiste à organiser une puissance métaphorique autour de l'irrévocable concrétude organique du corps.

En défiant la bonne conscience du monde de la consommation culturelle, cet usage de Sade ne peut cependant éteindre la possibilité d'une autre lecture, qui elle tient à envisager la violence sexuelle selon la possibilité de son échéance littérale hors du monde de la fiction. Lire Sade risque toujours d'ouvrir une boîte de Pandore qui libère l'agressivité que tout procès de sublimation cherche à contenir. Chez Sade, tout se passe dans l'échéance du sexe : son refus des modes opératoires de la sublimation se décline comme négation du refoulement inhérent à toute entreprise civilisatrice.

En 1930, René Char rend un « Hommage à D.A.F. de Sade », où l'on retrouve cette phrase dense, qui se nourrit du goût de l'oxymore que le surréalisme a pu partager avec le « divin marquis » :

Sade, l'amour enfin sauvé de la boue du ciel, l'hypocrisie passée par les armes et par les yeux, cet héritage suffira aux hommes contre la famine, leurs belles mains d'étrangleurs sorties des poches⁹⁹.

Dans la mesure où Char trace ici la ligne d'une intime proximité entre le désir révolutionnaire et l'extrémité meurtrière de la répression, on ne peut pas dire que la lecture surréaliste se bernait elle-même en usant d'une conception de la puissance dépourvue de toute méfiance face à l'attrait du pouvoir. La vénération de la violence sadienne menace certes la cohésion du positionnement critique d'une lecture contrainte de cautionner symboliquement le crime au nom de la liberté; mais dans le sens de l'élaboration théorique de la pulsion de mort freudienne, le surréalisme s'empare de Sade comme d'un vecteur permettant de restituer l'échéance de la violence meurtrière qui habite le cœur de l'homme ainsi qu'une irréductible part de sa vie.

⁹⁹ René Char, « Hommage à D.A.F. de Sade », *Le Surréalisme au service de la Révolution*, n° 2, Paris, José Corti, oct. 1930, p. 6. Sur le rapport entre Char et Sade, voir l'article de Paul Veyne, « Char et Sade », *La Nouvelle Revue Française*, n° 374, mars 1984, pp. 85-103.

Sur le piédestal construit par le dithyrambe surréaliste, s'érigent donc progressivement les traits de cette *figure*, que l'on retrouve emblématiquement immortalisée par Man Ray dans une monumentale chair de pierre. Un certain circuit métonymique se dessine entre deux illustrations symptomatiques de l'évolution de la figure de Sade : de Napoléon jetant *Justine* au feu¹⁰⁰, on passe au feu qui ronge la Bastille derrière la pierre avec laquelle Man Ray représente Sade en 1938, dans ce fameux *Portrait imaginaire*¹⁰¹. Au feu ne revient plus le même rôle symbolique : le déchet ne brûle plus au bûcher du pouvoir; il apparaît maintenant du côté d'une résistance intemporelle contre la répression de la liberté individuelle. Même s'il conserve sa vocation destructrice, ravageant la Bastille devenu brasier révolutionnaire, le feu s'avère toutefois impuissant contre la pierre massive du visage de Sade, dont l'image vient figurer la ténacité d'une teneur de vérité longtemps refoulée. La figure est lourde, claire, illuminée par le feu destructeur du désir souverain : l'immutabilité du roc devient le signifiant de la postérité sadienne. Bataille dira de Sade qu'il « connut Gilles de Rais et en apprécia la dureté de pierre »¹⁰²; et lorsque Le Brun lui consacre un chapitre de son essai *Les Châteaux de la subversion*, Sade devient un monumental « rêve de pierre »¹⁰³ :

Voyez le portrait de Sade par Man Ray : pour l'éternité, un homme de pierre, un regard de pierre, un destin de pierre¹⁰⁴.

Ce surgissement thématique de la pierre dans la peinture de Ray coïncide avec l'assomption historique des conditions préalables à la reconnaissance d'une figure de Sade. Dans la mesure où la référence au marquis n'est plus systématiquement déformée par un travail de censure, un usage public s'est développé, quoique encore bien sûr surveillé par le tribunal des bonnes mœurs.

En 1966, Raymond Jean entend revendiquer la valeur d'un héritage. Selon lui, à la lecture surréaliste plus qu'aucune autre reviendrait le mérite d'avoir fait résonner le texte de Sade à sa pleine capacité :

Il nous semble que la lecture « surréaliste » de Sade est celle qui a tiré le maximum de résonances de l'œuvre de Sade, lui a conféré sa dignité littéraire, l'a restaurée dans sa vérité profonde et même sa beauté, et, finalement, a eu pour conséquence que

¹⁰⁰ Illustration de Paul Cousturier, figurant en couverture du journal *L'Omnibus*, n° 621, 1889; voir annexe I.

¹⁰¹ Voir annexe II.

¹⁰² Georges Bataille, *Les Larmes d'Éros* [1961], *Œuvres complètes X*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1987, p. 619.

¹⁰³ Annie Le Brun, *Les Châteaux de la subversion*, Paris, Pauvert/Garnier, 1982, p. 55.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 59.

nous croyons légitime de l'étudier publiquement aujourd'hui¹⁰⁵.

Cherchant à minimiser la portée scandaleuse de Sade, la position de Jean se confine dans le souci du désenclavement, comme si l'étude publique de Sade correspondait en elle-même à une finalité. Mais surtout, selon une tangente qui se confirmera trente ans plus tard dans son fort peu rigoureux *Portrait de Sade*¹⁰⁶, Jean semble prêt à tout pour rendre son sujet *fréquentable*. Il faut bien sûr accorder au surréalisme le coup de barre qui a permis d'aborder Sade *en tant que texte*. Jusqu'à l'issue du procès Pauvert en 1957, la lecture surréaliste pouvait sur un plan précis faire front commun aux côtés des essais alors déjà canoniques de Pierre Klossowski et de Maurice Blanchot : il s'agissait d'établir la légitimité publique de l'œuvre de Sade. À travers l'élaboration de l'« interprétation particulière de l'histoire de l'écriture »¹⁰⁷ que Gérard Durozoï accorde au groupe de Breton, s'est de fait consolidé un procès de lecture capable de libérer la puissance critique de l'écriture de Sade. Crucial vecteur de la levée progressive de l'interdit qui avait longtemps cerné le texte, le geste de *libération* des possibles liés à la richesse d'une œuvre ne peut certainement plus correspondre pour nous au *potentiel maximal* de la figure de Sade, telle qu'elle s'est aujourd'hui affinée loin des exaltations de la dithyrambe, pour se retrouver balisée par de nombreux régimes de réception.

Si Lely ne se réclamait pas du surréalisme lorsqu'il brandissait son retentissant « Tout ce que signe Sade est amour »¹⁰⁸, c'est néanmoins avec une audace héritée de la lecture surréaliste qu'il proposait d'ainsi détacher l'interprétation de la littéralité du texte. Jouant avec le lecteur qui sait que Sade n'a *signé* ni *Justine* ni *Juliette*, la formule de Lely ne peut se réclamer de l'amour que d'une manière bien perverse : qu'il suffise ici de noter que d'*amour*, il n'est question chez Sade que lorsqu'intervient le *crime*, comme l'indique

¹⁰⁵ Raymond Jean, « Sade et le surréalisme », *Le Marquis de Sade* (actes du colloque d'Aix-en-Provence, 19-20 février 1966), Paris, Armand Colin, 1968, p. 242.

¹⁰⁶ Cf. Raymond Jean, *Un Portrait de Sade*, Paris, Actes Sud, 1989.

¹⁰⁷ Gérard Durozoï, *Histoire du mouvement surréaliste*, Paris, Hazan, 1997, p. 77.

¹⁰⁸ Gilbert Lely, « Introduction », *Morceaux choisis de Donatien-Alphonse-François marquis de Sade*, Paris, Pierre Seghers, 1948, p. XXXVIII. Norbert Sclippa interprète ce trait apologétique : « L'acte d'écrire suppose ainsi déjà dans la création la performance rituelle d'une destruction. L'auteur se sacrifie au lecteur, c'est lui-même *en tant qu'autre* qu'il divinise en autrui, dans la foi d'une identité de sentiments ou de pensée. Il s'agit de ce qu'on pourrait concevoir comme une sorte de "pari pascalien" sur le lecteur ». Et en note : « C'est bien sans doute en ce sens que Gilbert Lely écrivait que "Tout ce que signe Sade est amour" » (Norbert Sclippa, *Pour Sade*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 54). Comme quoi une apologétique christique de Sade est encore de nos jours bien vivante.

d'ailleurs l'oxymore qui regroupe les nouvelles du recueil *Les Crimes de l'amour*¹⁰⁹. Si la lecture morale peut s'accommoder sans problème de la volonté révolutionnaire du surréalisme, le lecteur ne peut s'arrêter à résoudre l'énigme libidinale sadienne en soutenant que Sade n'écrivait que pour conjurer le mal qu'il érigeait comme signifiant du désir.

Entre le souci de la lecture littérale et celui de l'horizon métaphorique de l'œuvre de Sade, il revient à Le Brun d'avoir le plus rigoureusement balisé le cadre en fonction duquel une lecture peut effectivement restituer la « puissance poétique de Sade »¹¹⁰. Revendiquant son inscription dans une filiation avec le surréalisme, la posture de Le Brun s'élabore de manière décisive dans les années 1980, au sein d'un contexte où la vie du mouvement surréaliste s'apparente davantage à un héritage qu'à une effervescence créatrice. Par-delà cet écart historique, Le Brun partage avec le surréalisme une conviction inhérente à la nécessité de la résistance devant tout ce qui amoindrit la vie au profit du non-vivant : il en va pour elle d'un sentiment d'urgence ressenti par la pensée suffoquant sous la « marchandisation intensive du monde sensible » propre à notre culture contemporaine¹¹¹.

Je reviendrai plus tard sur les applications pratiques de l'oxymore herméneutique qui gronde dans le regard que Le Brun pose sur Sade, et qu'après elle je nomme *littéralité métaphorique*. Il me suffit pour l'instant de préciser que cette posture porte la lecture de la métaphore sadienne à un niveau de nuance qu'aucun surréaliste n'avait pu approcher : Le Brun estime « urgent de *prendre à la lettre* ce que de Sade on s'employait, génération après génération, à garder lettre morte »¹¹², et de le « lire, pour la première fois, “littéralement et dans tous les sens” »¹¹³. Elle approche ainsi le texte de Sade de la même manière que

¹⁰⁹ D. A. F. Sade, *Les Crimes de l'amour, nouvelles héroïques et tragiques; précédés d'une Idée sur les romans, et ornés de gravures*, Paris, Massé, an VIII [1800], 4 vol.

¹¹⁰ Annie Le Brun, *Sade, aller et détours*, Paris, Plon, 1989, p. 77.

¹¹¹ Cf. Annie Le Brun, « À propos de Don Juan et Sade », *Ailleurs et autrement*, Paris, Gallimard, coll. « Arcades », 2011, p. 261. Sur ce thème de la suffocation du corps aux prises avec une atmosphère délétère, qui se pollue plus rapidement que n'évoluent les pratiques écologiques qui permettraient d'assainir l'environnement culturel, voir Annie Le Brun, *Appel d'air*, Paris, Plon, 1988. Le livre a récemment été réédité avec une nouvelle préface de l'auteure, qui vient réactualiser la portée contemporaine de cet « appel d'air » en surlignant sa double portée, à la fois littérale et métaphorique (Paris, Verdier, coll. « Poche », 2011).

¹¹² Annie Le Brun, *Soudain un bloc d'abîme, Sade, op. cit.*, p. 16.

¹¹³ *Ibid.*, p. 17. Le Brun se réfère à l'expression attribuée à Arthur Rimbaud, qui aurait ainsi répondu à sa mère demeurée incrédule devant le manuscrit d'*Une Saison en enfer* : « Nul doute qu'Arthur, au lecteur qui, ne comprenant pas, demanderait ce que veulent dire ces troublants poèmes, répondrait comme autrefois il le fit d'un ton tout modeste à sa mère qui le questionnait sur le sens de la *Saison en Enfer* : “J'ai voulu dire ce

la poésie de Rimbaud : il lui importe de prendre au sérieux « le principe excessif d'une démarche, à l'évidence, plus métaphorique que philosophique »¹¹⁴.

Mais bien avant que Le Brun balise les paramètres permettant de lire la métaphore sadienne au niveau de sa littéralité, Bataille s'était occupé de nuancer l'exaltation du désir qui préside à la lecture surréaliste. C'est à partir de son regard qu'il importe maintenant d'énoncer la part du principe de réalité qui intervient lorsque la logique libératrice de la pratique surréaliste est confrontée au sens du travail de réhabilitation qu'elle foment.

3. Sade en Bataille

Il n'est pas sûr que le matérialisme ait exclu ce qui, de la merde, touche l'ordre du divin¹¹⁵.

3.1. D'anus solaire et d'excrétion volcanique

À partir du point historique où Bataille noue dans la rédaction de *L'Anus solaire* (1927) une propension pour l'oxymore thématique qui accompagnera sa pensée jusqu'aux *Larmes d'Éros* (1961), s'ouvre dans l'ordre de la réception un usage de Sade qui implique une compréhension beaucoup plus intime de l'expérience de son texte. Ce n'est qu'ici que l'histoire se trouve marquée d'une lecture de Sade davantage soucieuse de prendre sur soi la charge pulsionnelle de la violence représentée par la fiction sadienne que d'en faire valoir une interprétation déterminée. Bataille aidera bien sûr à redonner à Sade sa place dans l'histoire des idées sur la sexualité; mais il le fera surtout en élaborant sa propre conception de l'érotisme, présente autant du côté de ses récits que dans son écriture critique. Chez Bataille, les mentions du nom de Sade ou du sadisme ne se limitent plus à indiquer la présence d'une réflexion sur les implications sociales, psychiatriques, intellectuelles ou littéraires d'un cas : il en va plus que jamais auparavant de l'influence du texte de Sade sur une *pratique d'écriture*¹¹⁶. De Sade à Bataille, les recoupements sont

que ça dit, littéralement et dans tous les sens" » (rapporté par Isabelle Rimbaud, « Rimbaud mystique. "Les Illuminations" et "La Chasse spirituelle" », *Mercure de France*, 16 juin 1914, p. 705).

¹¹⁴ Annie Le Brun, *Soudain un bloc d'abîme*, Sade, *op. cit.*, p. 17.

¹¹⁵ Dominique Laporte, *Histoire de la merde*, Paris, Christian Bourgois, 1978, p. 51.

¹¹⁶ C'est à ce niveau que le projet d'Éric Marty ne peut que modestement servir notre problématique. Marty se concentre sur les positions explicites de Bataille concernant Sade, sans toutefois accorder d'attention à son œuvre de fiction, alors que notre analyse généalogique se noue entre pratique critique et pratique littéraire. Qui plus est, Marty ne s'intéresse qu'au Bataille d'après-guerre, en fonction surtout du rapport de

innombrables : le livre qui chercherait à restituer de manière exhaustive tous les éléments attestant la perméabilité de leurs univers trouverait là de quoi voyager à travers un corpus beaucoup plus étendu que ce qu'il est ici permis de couvrir. Le parcours proposé entend donc cerner la lecture de Bataille à travers une sélection plus modeste, qui permettra de décliner ce qui, de Sade, marque certains enjeux ayant préoccupé l'avant-garde littéraire des années précédant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale.

Dès 1927, sans que référence explicite y soit faite, l'effet Sade se fait sentir dans l'écriture de Bataille. Pourtant, le très rare lecteur qui en 1931 put être confronté à *L'Anus solaire*, courte publication de huit pages, dut davantage être frappé par l'énigmatique obscénité cosmographique de ce texte que par une image du sadisme : Frédéric Aribit parle avec justesse de l'« élan mythographique »¹¹⁷ avec lequel *L'Anus solaire* élabore une « érotique générale de l'univers »¹¹⁸. Par une sorte de ritualisation sauvage de l'écriture, cette suite d'aphorismes livre une conception de l'érotisme déjà en profonde rupture avec la récupération idéologique dont Bataille accusera le surréalisme :

Ainsi je ne crains pas d'affirmer que mon visage est un scandale et que mes passions ne sont exprimées que par le JÉSUVE. / Le globe terrestre est couvert de volcans qui lui servent d'anuses. / Bien que ce globe ne mange rien, il rejette parfois au-dehors le contenu de ses entrailles. / Ce contenu jaillit avec fracas et retombe en ruisselant sur les pentes du Jésusve, répandant partout la mort et la terreur. [...] La terre se branle parfois avec frénésie et tout s'écroule à sa surface. / Le Jésusve est ainsi l'image du mouvement érotique donnant par effraction aux idées contenues dans l'esprit la force d'une éruption scandaleuse¹¹⁹.

Ce passage se montre particulièrement insistant sur l'utilisation du mot-valise « Jésusve », condensé des noms « Jésus » et « Vésuve ». Ensuite délaissé par Bataille, le néologisme ne jouit pas d'une signification stable. Sur le plan de la désignation figurative¹²⁰, l'aspect volcanique s'avère toutefois plus saillant; il se distingue de manière plus aiguë au sein du

disjonction intervenant entre Sade et le nazisme : aux côtés notamment de Blanchot, Foucault, Deleuze et Barthes, Bataille est interrogé pour venir supporter la « dénazification de Sade », dans le cadre d'un argument qui se limite au procès public de la réception, sans mesurer l'apport des pratiques d'écriture (cf. *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux?*, op. cit., pp. 69-87).

¹¹⁷ Frédéric Aribit, *André Breton, Georges Bataille, le vif du sujet*, Paris, L'Harmattan/L'Écarlate, 2012, p. 120.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 121. L'expression d'Aribit fait un clin d'œil à l'économie générale dont parle Jacques Derrida dans son analyse du rapport entre Hegel et Bataille (cf. « De l'économie restreinte à l'économie générale. Un hégélianisme sans réserve », *L'Écriture et la différence*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1967, pp. 369-407).

¹¹⁹ Georges Bataille, *L'Anus solaire* [1927], *Œuvres complètes I*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1970, p. 85.

¹²⁰ J'entends ici la désignation figurative au sens de Jean-François Lyotard, *Discours, figure*, Paris, Klincksieck, 1971 : chez Lyotard, la figure ne sollicite pas les modes opératoires de la signification du langage; elle fonctionne plutôt en *désignant* son objet. Dans le cas qui nous occupe, un des objets désignés par la figure du « Jésusve » correspond bien sûr à l'existence naturelle du Vésuve.

vaste renversement de l'eschatologie chrétienne soulevée par l'érotisation des éléments de la nature où s'engage *L'Anus solaire*.

En tant qu'« image du mouvement érotique donnant par effraction aux idées contenues dans l'esprit la force d'une éruption scandaleuse », l'image du Jésusve s'apparente à un souhait du moine bénédictin Jérôme, lorsque dans *La Nouvelle Justine*, ce libertin désire, à seule fin de pouvoir répandre la puissance destructrice de la lave, être l'Etna. Le volcan surgit alors comme une figure de la nature se présentant précisément en tant qu'expression d'une violence contenue dans l'esprit :

Un jour, examinant l'Etna, dont le sein vomissait des flammes, je désirais être ce célèbre volcan : « Bouche des enfers », m'écriai-je en le considérant, « si comme toi je pouvais engloutir toutes les villes qui m'entourent, que de larmes je ferais couler ! »¹²¹

Le Jésusve de Bataille communique aussi avec le Vésuve qui apparaît dans un épisode de *l'Histoire de Juliette*, où le cratère du volcan s'ouvre comme un orifice au bord duquel s'accomplit un rituel meurtrier, sorte de sacrifice humain en l'honneur de la jouissance libertine. Alors qu'elles séjournent à Naples, Clairwil et Juliette échafaudent un plan qui implique de se débarrasser de leur amie libertine Olympe, princesse de Borghèse, pourtant complice depuis de nombreuses pages, et notamment récente partenaire dans les meurtres libidinaux de « onze cent soixante-seize victimes »¹²². Les deux acolytes profitent de la promenade au Vésuve prévue le lendemain pour se résoudre à précipiter leur amie dans le cratère, pour que « les entrailles de ce volcan lui servent de tombeau »¹²³. Une fois le trio au sommet de la montagne, Clairwil et Juliette se laissent aller à leur volupté criminelle :

« Garce, lui dîmes-nous, nous sommes lasses de toi ; nous ne t'avons fait venir ici que pour te perdre... Nous allons te précipiter toute vive dans les entrailles de ce volcan. » [...] alors Clairwil lui attachait les mains avec des cordons de soie qu'elle avait apportés à ce dessein ; j'en fis autant de ses deux pieds ; et quand elle fut hors de défense, nous nous amusâmes à la contempler ; des larmes, s'échappant de ses beaux yeux, venaient retomber en perles sur sa belle gorge ; nous la déshabillâmes, nous la maniâmes et la vexâmes sur toutes les parties de son corps ; nous molestâmes sa belle gorge, nous fustigâmes son charmant cul, nous lui piquâmes les fesses, nous épilâmes sa motte, je lui mordis le clitoris jusqu'au sang. / Enfin, après deux heures d'horribles vexations... nous l'enlevons par ses liens, et la précipitons au milieu du volcan, dans lequel nous distinguâmes plus de six minutes, le bruit de son corps heurter et se

¹²¹ Sade, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu* [1799], *Œuvres II*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1995, p. 777.

¹²² Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, *op. cit.*, p. 1098.

¹²³ *Ibid.*, p. 1099.

précipiter par saccades sur les angles aigus qui le rejetaient de l'un à l'autre, en la déchirant en détail ; peu à peu le bruit diminua, nous finîmes par ne plus rien entendre : « C'en est fait », dit Clairwil qui n'avait cessé de se branler depuis qu'elle avait lâché le corps. « Oh ! foutre, mon amour ! déchargeons maintenant toutes deux, étendues sur le bourrelet même du volcan ; nous venons d'y commettre un crime... une de ces actions délicieuses que les hommes s'avisent d'appeler atroces ; eh bien ! s'il est vrai que cette action outrage la nature, qu'elle se venge, elle le peut ; qu'une irruption se fasse à l'instant sous nous, qu'une lave s'ouvre et nous engloutisse... »¹²⁴.

Cette formulation particulière du défi que Clairwil lance à la nature intéresse par sa mise en parallèle de l'impulsion libidinale et de la puissance tellurique. Si le Jésusve s'image chez Bataille comme un organe exclusivement destiné à l'excrétion – Bataille précise bien que « ce globe ne mange rien » – le Vésuve de Sade, en plus de porter le risque d'une *irruption*¹²⁵ de lave, se présente aussi comme un orifice pouvant être nourri. Mais surtout, le volcan sert de fond figuratif à la représentation du désir libertin : grisées par leur crime, Clairwil et Juliette se branlent frénétiquement aux bords d'un volcan qui menace d'entrer en éruption, et qu'elles mettent au défi de décharger avant elles.

« Eh bien ! » me dit Clairwil qui revient la première de notre mutuel égarement, « tu vois, Juliette, si la nature s'irrite des prétendus crimes de l'homme ; elle pouvait nous engloutir, nous fussions mortes toutes deux dans le sein de la volupté... l'a-t-elle fait ? Ah ! sois tranquille, il n'est aucun crime dans le monde qui soit capable d'attirer la colère sur nous ; tous les crimes la servent, tous lui sont utiles, et quand elle nous les inspire, ne doute pas qu'elle n'en ait besoin. » Clairwil n'avait pas fini, qu'une nuée de pierres s'élance du volcan, et retombe en pluie autour de nous¹²⁶.

Assimilant l'*irruption* volcanique à l'éruption éjaculatoire du désir masculin, ce spasme orgasmique s'articule aussi à la profondeur stomacale du volcan. Juliette dit de l'explosion que ce sont là les adieux d'Olympe, les avertissant « qu'elle est déjà dans les *entrailles de la terre* »¹²⁷ ; Clairwil s'improvise géologue en rétorquant que « chaque fois qu'un corps pesant tombe au sein du volcan, en agitant les matières qui bouillonnent sans cesse *au fond de sa matrice*, il détermine une légère irruption »¹²⁸. Commentant ce passage, Jean-Christophe Abramovici remarque que « décliné sur une gamme allant de la béance aspirante à la saillance jaillissante, le volcan est chez Sade hermaphrodite, d'une plasticité

¹²⁴ *Ibid.*, pp. 1101-1102.

¹²⁵ Enregistré dès 1762 dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, le terme « éruption » n'est pourtant pas choisi par Sade pour désigner ce qui devient une image renvoyant explicitement au champ sémantique du *jaillissement*.

¹²⁶ Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, *op. cit.*, p. 1102.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 1104; je souligne.

¹²⁸ *Id.*; je souligne.

caractéristique de l'imaginaire de l'écrivain »¹²⁹. Désignant la nécessité de se débarrasser des traces qui allègueraient la nudité de leur victime, Juliette ironise sur le dernier forfait à commettre afin d'établir l'alibi de l'accident : l'activité volcanique n'est rien d'autre que « la demande que [...] fait Olympe de ses habits »¹³⁰. De la jouissance meurtrière au persiflage contre les forces de la nature, le rituel criminel se clôt lorsque dépouillés de leurs bijoux, les vêtements d'Olympe vont rejoindre leur défunte propriétaire au fond du cratère.

Pour revenir filer un dernier ancrage précurseur du volcanisme rectal de *L'Anus solaire*, le portrait de Thérèse, l'une des quatre servantes des *Cent Vingt Journées de Sodome*, donne à voir un anus imagé tel une bouche volcanique :

le trou de ce beau cul ressemblait à la bouche d'un volcan par la largeur, et pour l'odeur c'était une vraie lunette de commodités ; de sa vie Thérèse n'avait, disait-elle, torché son cul, d'où il restait parfaitement démontré qu'il y avait encore de la merde de son enfance¹³¹.

Si la biographie donnée en 1987 par Surya nous apprend que Bataille découvre Sade en 1926¹³², l'on ne peut cependant pas déterminer avec certitude quels textes ont fait l'objet d'une lecture exhaustive. Mais que Bataille ait eu ou non conscience de la proximité de l'érotisme éruptif de *L'Anus solaire* et de la représentation organique des forces telluriques chez Sade n'est pas l'objet de la comparaison : l'intérêt pointe davantage vers la reconnaissance d'une communauté figurative que dans la recherche d'une influence directe de la figure du Vésuve sadien sur le Jésusve. Lecteur de Sade, Bataille l'aura été dans la mesure où le regard sur la représentation de la violence d'autrui lui permettait de formuler sa propre pensée. En cela, à Sade ne revient pas une place éminemment particulière au sein de sa démarche : l'influence de sa figure rivalise avec plusieurs autres objets-limites, ayant pour la plupart profondément marqué son univers intellectuel en tant que représentation de la mort violente.

¹²⁹ Jean-Christophe Abramovici, *Encre de sang. Sade écrivain*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 2013, pp. 133-134.

¹³⁰ Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, op. cit., p. 1104.

¹³¹ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., p. 53; je souligne.

¹³² Cf. Michel Surya, *Georges Bataille, la mort à l'œuvre*, Paris, Librairie Séguier, 1987, pp. 147-148.

3.2. De la clinique à la sublimation

En 1925, Bataille reçoit du psychanalyste Adrien Borel la photographie d'un supplicé chinois. Cette image l'accompagnera toute sa vie, de fait jusqu'à occuper les ultimes pages de son dernier livre : en 1961, l'année précédant sa mort, *Les Larmes d'Éros* s'achève ainsi sur le mode de la confession, cherchant une fois de plus à rendre compte de l'angoissante emprise que l'image de la mort violente peut détenir sur le regard. De sa position obsessionnelle devant le cliché de ce « supplice chinois », dit des « *Cent morceaux*, réservé aux crimes les plus lourds », où le condamné est découpé vivant, Bataille cherche à déduire une disposition libidinale irréductible à sa propre expérience de spectateur :

Le monde lié à l'image ouverte du supplicé photographié, dans le temps du supplice, à plusieurs reprises, à Pékin, est, à ma connaissance, le plus angoissant de ceux qui nous sont accessibles par des images que fixa la lumière. [...] Je me suis fait dire qu'afin de prolonger le supplice, le condamné recevait une dose d'opium. [...] Je possède, depuis 1925, un de ces clichés. Il m'a été donné par le Docteur Borel, l'un des premiers psychanalystes français. Ce cliché eut un rôle décisif dans ma vie. Je n'ai pas cessé d'être obsédé par cette image de la douleur, à la fois extatique (?) et intolérable. J'imagine le parti que, sans assister au supplice réel, dont il rêva, mais qui lui fut inaccessible, le marquis de Sade aurait tiré de son image : cette image, d'une manière ou de l'autre, il l'eût eue incessamment devant les yeux. Mais Sade aurait voulu la voir dans la solitude, au moins dans la solitude relative, sans laquelle l'issue extatique et voluptueuse est inconcevable¹³³.

C'est ainsi que Sade apparaît une ultime fois dans l'œuvre de Bataille, à la dernière page des *Larmes d'Éros*, pour venir clore cet essai d'histoire de l'érotisme en un glissement de l'échéance réelle du supplice vers le regard qui en assume la représentation. Marqué par l'imagination d'un auteur qui déplace son propre propos dans la bouche de l'autre, ce passage impute à Sade le rêve du supplice réel, et par le fait même sous-entend un procès de détournement fondamental de l'impulsion sadique vers l'écriture : chez Bataille, le sadisme de Sade se présente avant tout comme *expérience de la représentation*.

Après avoir reçu cette photographie de Borel, Bataille entama une psychanalyse. La datation précise demeure incertaine, mais la relation analytique, qui selon les dires du principal intéressé ne dura qu'un an, dut être entreprise quelque part entre 1926 et 1928. Borel encourage le jeune Bataille à écrire pour se décharger de ses obsessions, déterminées par des affects issus de son enfance, et fortement teintées d'une attirance pour l'obscénité de la débauche. Sans savoir qu'il s'engage dans un processus qui mènera à ce qu'on

¹³³ Georges Bataille, *Les Larmes d'Éros*, *Œuvres complètes X*, op. cit., pp. 626-627.

pourrait appeler la première autoanalyse littéraire d'un auteur français, Bataille partage avec Borel les premiers jets d'*Histoire de l'œil*. Borel lit, et élucide avec l'énonciateur le sens d'une pensée qui se balise en se dénouant dans l'écriture. Si l'intervention de Borel n'est pas à l'origine de l'écriture de Bataille, elle en déliera très certainement les possibles¹³⁴. On sait que cette analyse ne fut ni orthodoxe ni tout à fait rigoureuse¹³⁵; mais on doit reconnaître son apparente efficacité, et ce dans la précise mesure du rôle que l'écriture semble y avoir joué en tant que vecteur de sublimation. Dans un entretien réalisé en 1961, Bataille tient à ce sujet un propos éminemment clair :

le premier livre que j'ai écrit [...], je n'ai pu l'écrire que psychanalysé, oui, en en sortant. Et je crois pouvoir dire que c'est seulement libéré de cette façon-là que j'ai pu écrire¹³⁶.

Dans le brouillon d'une lettre à son frère, écrite suite à la parution de cet entretien, Bataille justifiait plus avant le sens du transfert effectué sous l'égide de Borel :

ce qui est arrivé il y a près de cinquante ans me fait encore trembler et je ne puis m'étonner si un jour je n'ai pas trouvé d'autre moyen de me sortir de là qu'en m'exprimant anonymement. J'ai été soigné (mon état étant grave) par un médecin qui m'a dit que le moyen que j'ai employé, en dépit de tout était le meilleur que je pouvais trouver. Tu pourrais le voir : je suis sûr qu'il te le redirait¹³⁷.

C'est ainsi qu'à la fin de sa vie, Bataille se souvenait de l'homme qui l'avait encouragé à *écrire* pour traiter le mal psychique dont il souffrait. Surya souligne qu'il tint toujours à honorer par un certain « rite dédicatoire »¹³⁸ sa dette envers Borel, c'est-à-dire cette « sorte de paternité sur la possibilité de l'écriture »¹³⁹ : Bataille donna forme à sa reconnaissance « en lui adressant le premier exemplaire numéroté de chacun de ses livres publiés »¹⁴⁰.

En 1928, paraît donc *Histoire de l'œil*, signé du pseudonyme de Lord Auch. Ce livre clandestin comporte un récit narré à la première personne par un jeune homme et une

¹³⁴ L'édition critique publiée en Pléiade sous la direction de Jean-François Louette donne de minutieuses précisions sur la rédaction de *Histoire de l'œil* : si de nombreuses incertitudes quant à la datation et à la chronologie demeurent, et bien que quelques hypothèses indiquent qu'un jet initial a pu précéder la rencontre avec Borel, il s'avère acquis que la cure a eu un effet certain sur l'établissement du texte de l'édition de 1928 (cf. Gilles Ernst, « *Histoire de l'œil*. Notice », *Romans et récits*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2004, pp. 1016-1021).

¹³⁵ Sur le détail de la relation psychanalytique unissant Bataille à Borel, ainsi que sur les libertés de ce dernier par rapport au freudisme, voir Michel Surya, *Georges Bataille, la mort à l'œuvre*, op. cit., pp. 106-109; et plus récemment Frédéric Aribit, *André Breton, Georges Bataille, le vif du sujet*, op. cit., pp. 110-112.

¹³⁶ Madeleine Chapsal, « Georges Bataille », *Envoyez la petite musique...*, Paris, Grasset, coll. « Figures », 1984, pp. 234-235.

¹³⁷ Georges Bataille, « *Histoire de l'œil*. Notes », *Œuvres complètes I*, op. cit., p. 644.

¹³⁸ Michel Surya, *Georges Bataille, la mort à l'œuvre*, op. cit., p. 109.

¹³⁹ *Id.*

¹⁴⁰ *Id.*

deuxième partie intitulée « Coïncidences », où l'auteur anonyme prend la parole pour exposer le soubassement biographique de certaines images du récit, exhibant du même coup la valeur analytique de son interprétation. Entre fiction et autoanalyse, ce diptyque introduit le fascinant ambitus narratif où l'œuvre de Bataille s'inscrira : toujours énoncée par un *je*, l'écriture voyage de la fiction à la confession, brouillant les limites de ces deux régimes discursifs par des effets de proximité et de recouplement. Une voix itinérante cartographie l'identité de ce qu'il convient de nommer le *sujet de l'écriture*, compris comme déconstruction de la consistance du cogito, autour de laquelle la philosophie classique s'était organisée depuis Descartes¹⁴¹. Comme le remarque à juste titre Bernard Sichère dans son article de 1982, chez Bataille, « le procès biographique est virtuel, il ne s'actualise que dans le mouvement de l'écriture »¹⁴²; c'est-à-dire que l'ordre de sublimation présenté par ce sujet de l'écriture dans la deuxième partie d'*Histoire de l'œil* est un produit fictif au même titre que le récit qui déploie le terrain de l'analyse. Jeté dans l'espace de cette construction, le lecteur doit s'investir afin de restituer l'image de la circulation pulsionnelle mise en scène par le texte, dans l'écart qui travaille le sens du récit selon la confession finale du sujet de l'écriture, dans le sens des substitutions et déplacements du contenu qu'elle évoque. Ainsi du drap humide d'urine apparaissant à la fenêtre de Marcelle tel le signe de sa jouissance¹⁴³, qui pour l'énonciateur de « Coïncidences » provient du souvenir refoulé d'une frayeur d'enfance, où le frère aîné était déguisé en fantôme, à l'aide, justement, d'un drap¹⁴⁴. Sans être nommé, Borel est désigné comme un ami médecin qui intervient pour lier le régime d'images le plus remarquable qui traverse le récit, soit celui qui concerne l'équivalence figurative de la forme ovoïde et de la couleur communes à l'œuf, l'œil et le testicule. Ayant lu le premier

¹⁴¹ Voir à ce sujet les pages où Derrida cerne chez Bataille « l'espace de l'écriture » comme le domaine où est mise en jeu cette opération paradoxale qui cherche à fonder l'énonciation souveraine hors de l'emprise consistante d'une « philosophie classique du sujet » (cf. « De l'économie restreinte à l'économie générale. Un hégélianisme sans réserve », *L'Écriture et la différence*, *op. cit.*, pp. 391-393).

¹⁴² Bernard Sichère, « L'écriture souveraine de Georges Bataille » [1982], *Pour Bataille. Être, chance, souveraineté*, Paris, Gallimard, coll. « L'Infini », 2006, p. 41.

¹⁴³ Lord Auch [Georges Bataille], *Histoire de l'œil* [éd. de 1928], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 65. La version de 1928, qui sera ici citée, intéresse davantage l'analyse, d'une part par son positionnement historique, et d'autre part en ce que la version de 1947, plus soucieuse de concision et de clarté formelle, reformule la spontanéité de l'énonciation, effaçant ainsi des traces précieuses pour le lecteur à la recherche de la valeur symptomatique inconsciente de l'écriture. La version réécrite gomme aussi les énoncés qui marquent le plus explicitement l'influence du freudisme.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 103.

jet de la scène de la corrida, où Simone reçoit les testicules crus du premier taureau tué¹⁴⁵, le médecin fait remarquer à l'analysant que « les couilles humaines ou animales » ne sont pas rouges, telles qu'initialement décrites, mais « que leur aspect est le même que celui du globe oculaire »¹⁴⁶. Manuel d'anatomie à l'appui, le médecin achève de mettre à jour des propriétés figuratives que la description erronée maintenait en latence : l'œil communiquant déjà avec la matrice reproductive de l'œuf, les testicules de taureau sacrifié viennent insérer dans ce régime métaphorique l'obscénité menaçante d'une émasculatation imagée comme rite de la castration.

Si nous avons dû entrer dans l'*Histoire de l'œil* à partir de sa deuxième partie, c'est pour d'emblée souligner cette volonté explicite à dévoiler la valeur analytique de l'écriture. Manifestement nourri par l'influence théorique de Freud, le récit présente certaines situations au contenu si psychanalytiquement explicites qu'elles frôlent la caricature du complexe d'Œdipe : ses cheveux caressés par Simone, le narrateur suce obstinément le sein de sa partenaire devant la mère de celle-ci, ne pouvant se « passer un instant du plaisir » qu'il a¹⁴⁷. Transposée sur le corps qui assume la position de l'objet du désir, cette succion désigne un rapport trouble au corps maternel, que vient meubler et masquer la jouissance de Simone et de Marcelle, figures de la jouissance féminine du récit. Aussi rédigé dans le ton de la confession autoanalytique, un texte inclus dans *Le Petit* – court recueil publié en 1943 sous le pseudonyme de Louis Trente – doit être lu en continuité avec « Coïncidences »; le sujet de l'écriture y énonce une disposition nécrophile déterminée par la fascination sexuelle du cadavre de la mère :

Je me suis branlé nu, dans la nuit, sur le cadavre de ma mère¹⁴⁸.

En s'appuyant sur la récurrence de cette nécrophilie incestueuse – situation « quatre fois avérée » dans l'œuvre¹⁴⁹, mais oscillant toujours entre fantasme et réalité, cadre du récit et confession biographique – on reconnaîtra avec Sichère l'insistance de la jouissance maternelle comme moteur fantasmatique préoccupant le sujet de l'écriture bataillienne :

l'inceste, noyau du désir masculin, est figuré comme à la fois possible et impossible, proche et rejeté, consommé et barré, témoignant de l'interdit radical porté sur la jouissance de la Mère (dans les deux sens de ce « de »). Tous les autres objets (ils ne

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 87.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 104.

¹⁴⁷ Cf. *ibid.*, p. 76.

¹⁴⁸ Louis Trente [Georges Bataille], *Le Petit* [1943], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 364.

¹⁴⁹ Cf. Frédéric Aribit, *André Breton, Georges Bataille, le vif du sujet*, *op. cit.*, p. 164.

manquent pas dans les récits de Bataille) peuvent être dès lors considérés comme des objets substitutifs de ce premier Objet impossible et dérobé, d'équivalents déplacés comme disait Freud¹⁵⁰.

Sous le couvert des substitutions qui l'affectent, la fascination pour la *jouissance de la mère* condense deux significations qui cohabitent dans le corps polymorphe de la représentation : fantasmant sur la possession interdite de la mère, le sujet de l'écriture regarde jouir les objets qui viennent se substituer au corps maternel.

Moins transparente que celle de la mère, la présence de la figure du père dans l'*Histoire de l'œil* s'avère non moins cruciale; selon l'énonciateur de « Coïncidences », c'est sous le signe de l'urine, fréquemment mise en évidence, que la présence paternelle traverse le récit :

Je suis né d'un père P.G. qui m'a conçu étant déjà aveugle et qui peu après ma naissance fut cloué dans son fauteuil par sa sinistre maladie. Cependant à l'inverse de la plupart des bébés mâles qui sont amoureux de leur mère, je fus, moi, amoureux de ce père. Or, à sa paralysie et à sa cécité était lié le fait suivant. Il ne pouvait pas comme tout le monde aller uriner dans les water-closets, mais était obligé de le faire sur son fauteuil dans un petit réceptacle et, comme cela lui arrivait assez souvent, il ne se gênait pas pour le faire devant moi sous une couverture qu'étant aveugle il plaçait généralement de travers. Mais le plus étrange était certainement sa façon de regarder en pissant. Comme il ne voyait rien sa prunelle se dirigeait très souvent en haut dans le vide, sous la paupière, et cela arrivait en particulier dans les moments où il pissait. [...] En tout cas, c'est l'image de ces *yeux* blancs à ce moment-là qui est directement liée pour moi à celle des œufs et qui explique l'apparition presque régulière de l'urine chaque fois qu'apparaissent des *yeux* ou des *œufs* dans le récit¹⁵¹.

Métaphoriquement présente à chaque apparition des figures du cycle ovoïde, l'œil blanc du père urinant s'apparente ainsi à la révulsion qui fait communiquer entre eux les différents avatars de cet œil qui, faut-il le rappeler, constitue l'objet dont l'histoire est narrée¹⁵². La métaphore de l'œil se trouve intimement liée à une *défaillance du regard paternel*, qu'il faut comprendre sous une déclinaison ambiguë, où le deuil du père s'élabore selon la haine pour une figure dont le sujet est prédestiné à assumer l'héritage. Le passage suivant expose explicitement l'ambivalence qui affecte le sujet de l'écriture dans son rapport à l'autorité paternelle :

J'avais environ quatorze ans quand mon affection pour mon père se transforma en

¹⁵⁰ Bernard Sichère, « L'écriture souveraine de Georges Bataille », *Pour Bataille. Être, chance, souveraineté*, op. cit., p. 29.

¹⁵¹ Lord Auch [Georges Bataille], *Histoire de l'œil* [éd. de 1928], *Romans et récits*, op. cit., pp. 104-105.

¹⁵² Roland Barthes expose de manière exemplaire cette particularité de l'*Histoire de l'œil*, récit narré l'histoire non d'un personnage mais d'un *objet*, qui migre dans un cycle d'avatars déployé par l'imagination du sujet de l'écriture (cf. « La métaphore de l'œil », *Critique*, n° 195-196, août-sept. 1963, pp. 770-777).

haine profonde et inconsciente. Je commençai alors à jouir obscurément des cris que lui arrachaient continuellement les douleurs fulgurantes du tabès, classées parmi les plus terribles. L'état de saleté et de puanteur auquel le réduisait fréquemment son infirmité (il lui arrivait par exemple de conchier ses culottes) était, de plus, loin de m'être aussi désagréable que je croyais. D'autre part, j'adoptai en toutes choses les attitudes ou les opinions plus radicalement opposées à celles de l'être nauséabond par excellence¹⁵³.

Par-delà la haine et l'inconsciente jouissance sadique de la souffrance du père, le sujet de l'écriture revient sur les circonstances de la mort du père dans *Le Petit* : abandonné à Reims par la mère et le fils, Joseph-Aristide Bataille meurt avant de revoir sa famille. Énonçant les conditions d'une culpabilité figurant l'épreuve de la formation du surmoi, cette situation noue un destin pulsionnel autour d'un amour impossible pour le père, qui doit disparaître afin que le fils reconnaisse le sens de son attachement. Ayant dès l'abandon affecté une piété destinée à éluder l'influence irrégulière d'un père qui allait bientôt refuser le prêtre sur son lit de mort, le sujet de l'écriture réactive plus tard le sens d'un amour apte à supporter le nœud de l'identification et de la filiation paternelles :

Aujourd'hui, je me sais « aveugle » sans mesure, l'homme « abandonné » sur le globe comme mon père à N. Personne, sur terre, aux cieux, n'eut souci de l'angoisse de mon père agonisant. Cependant, je le crois, comme toujours il faisait face. Quelle « horrible fierté », par instants, dans le sourire aveugle de papa¹⁵⁴!

Après avoir exposé à même cette suite de souvenirs la prégnance d'une économie pulsionnelle inquiétée par les figures parentales, l'énonciateur de « Coïncidences » compare implicitement l'écriture du récit de *l'Histoire de l'œil* au travail de censure qui chez Freud affecte la formation du rêve :

Je ne m'attarde jamais aux souvenirs de cet ordre, parce qu'ils ont perdu pour moi depuis longtemps tout caractère émotionnel. Il m'a été impossible de leur faire reprendre vie autrement qu'après les avoir transformés au point de les rendre méconnaissables au premier abord à mes yeux et uniquement parce qu'ils avaient pris au cours de cette déformation le sens le plus obscène¹⁵⁵.

L'obscénité mise en scène par le récit est circonscrite par l'autoanalyse à travers une étrange ambiguïté. D'emblée, cette obscénité habite le récit tel le signe d'une révélation; elle se donne en tant que nudité révélatrice des images qui hantent l'inconscient comme autant de contenus inavouables :

je risquais d'expliquer des rapports aussi extraordinaires en supposant une région profonde de mon esprit où coïncidaient des images élémentaires, *toutes obscènes*, c'est-

¹⁵³ Lord Auch [Georges Bataille], *Histoire de l'œil* [éd. de 1928], *Romans et récits, op. cit.*, p. 105.

¹⁵⁴ Louis Trente [Georges Bataille], *Le Petit, Romans et récits, op. cit.*, p. 365.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 106.

à-dire les plus scandaleuses, celles précisément sur lesquelles glisse indéfiniment la conscience, incapable de les supporter sans éclat, sans aberration¹⁵⁶.

Mais, paradoxalement, l'obscénité s'avère aussi le vecteur emprunté par la censure afin d'énoncer le désir inconscient. Pour emprunter une expression du poète Denis Vanier, elle correspond moins au *fond du désir*¹⁵⁷ qu'au travail de déformation accompli par le jeu d'une inquiétante censure, qui emprunte l'éclat de la nudité afin d'aveugler le sujet de l'écriture, pourtant avisé des correspondances vers les figures parentales : l'indécence sert ici à recouvrir l'enchaînement du désir aux figures ombragées du père et de la mère, qui hantent l'imaginaire du récit en fonction de ce transfert des charges affectives qu'opère l'écriture en remodelant ses scènes primitives. Le métabolisme de l'écriture fonctionne ainsi selon le double travail qui caractérise pour nous le processus de sublimation chez Bataille, que Sichère reconduit avec justesse entre l'*aveu* et la *transformation* qui s'opère chez le sujet occupé à reconstruire l'ordre de ses souvenirs dans le cadre de sa confession¹⁵⁸. Peu nous importe la réelle distance entre la conscience individuelle de Bataille et le sujet de l'écriture de l'*Histoire de l'œil*; le texte de « Coïncidences » manifeste de toute manière un évident travail d'interprétation analytique : il fait de Bataille le premier auteur français à cadrer aussi explicitement l'écriture en tant que procès de sublimation, invitant la pratique clinique dans le bureau où le travail de représentation s'opère dans la solitude, loin d'un médecin cependant présent à travers son enseignement.

Pourquoi tant insister sur le fait que c'est sous la tutelle d'une analyse que la vie intérieure d'un jeune homme se dénoua dans la fiction? C'est qu'en cette écriture, qui dans son histoire personnelle ne devait accéder au récit de soi que sous le couvert de l'anonymat, se problématise un manifeste procès de sublimation d'une impulsion sadique dans le corps du langage. Des chaînes de signifiants dessinent les contours d'une énigme, qui brouille la distinction entre perversion individuelle et configuration collective du désir. Le contexte de rédaction de l'*Histoire de l'œil* révèle les conditions d'énonciation de l'agressivité des impulsions organiques propres à l'individu; mais sous l'ombrage grandissant du spectre des fascismes, l'histoire réfractera bientôt ces impulsions sur la scène d'exécution politique d'un certain sadisme, collectivement orienté contre la figure

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 104.

¹⁵⁷ Cf. Denis Vanier, *Le Fond du désir*, Montréal, Les Herbes rouges, 1994.

¹⁵⁸ Cf. Bernard Sichère, « L'écriture souveraine de Georges Bataille », *Pour Bataille. Être, chance, souveraineté*, op. cit., pp. 40-41.

de l'autre compris comme déchet social.

Sans que toute la fureur sexuelle du récit soit entièrement déterminée par la transgression sadienne – la tension vers le surhomme nietzschéen est aussi très présente – la présence de Sade au sein de ce procès de sublimation de l'agressivité libidinale de l'*Histoire de l'œil* ne manque pas d'être manifeste. On retracera d'abord une violence érotique encore une fois imagée par l'activité volcanique lorsque le narrateur parle des « régions marécageuses du cul – auxquelles ne ressemblent que les jours de crue et d'orage ou encore les émanations suffocantes des volcans, avec quelque chose de la catastrophe ou du désastre »¹⁵⁹. Le récit accueille le thème de la cruauté sacrificielle par la scène de la corrida, où le toréador Granero est énucléé pendant que Simone introduit dans son sexe un testicule de taureau¹⁶⁰, rappelant en cela les œufs qu'elles cassaient avec son cul¹⁶¹, et qu'elle associait alors déjà à l'œil à travers un jeu de substitutions et de correspondances¹⁶².

Ce sont toutefois des attitudes contenues dans le puissant rayonnement fantasmagorique de la grande scène finale qui résonnent le plus étroitement avec les rites de perversions sadiques : certains éléments recourent explicitement *Les Cent Vingt Journées de Sodome*. On prendra à témoin quelques cas, afin de les comparer au récit de Bataille. Dans la deuxième série de passions, dites doubles, la confession fait partie intégrante de la jouissance d'un libertin :

53. Il va à confesse uniquement pour faire bander son confesseur ; il lui dit des infamies, et se branle dans le confessionnal tout en parlant¹⁶³.

On retrouve la transposition de cette situation dans le rapport qui s'installe entre Simone et son confesseur. Ce n'est sans doute pas par pure coïncidence que le lecteur de l'*Histoire de l'œil* est lancé dans la scène finale à travers la confession de Simone, qui se branle comme si le texte de Sade l'avait inspiré :

¹⁵⁹ Lord Auch [Georges Bataille], *Histoire de l'œil* [éd. de 1928], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 64.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 88.

¹⁶¹ *Ibid.*, pp. 55-56.

¹⁶² « Et comme je lui demandais à quoi lui faisait penser le mot *uriner*, elle me répondit : *buriner*, les yeux, avec un rasoir, quelque chose de rouge, le soleil. Et un œuf ? un œil de veau, à cause de la couleur de la tête (la tête de veau) et aussi le fait que le blanc d'œuf est du blanc d'œil, le jaune d'œuf la prune. La forme de l'œil selon elle était aussi celle de l'œuf. Elle me demandait de lui promettre, quand nous pourrions sortir, de casser des œufs en l'air au soleil à coups de revolver et comme je lui répondais que c'était impossible, elle discuta longuement avec moi pour tâcher de me convaincre avec des raisons. Elle jouait gaiement avec les mots, ainsi elle disait tantôt *casser un œil*, tantôt *crever un œuf*, faisant de plus des raisonnements insoutenables » (*ibid.*, p. 75).

¹⁶³ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, *op. cit.*, p. 316.

« Mon père, je n'ai pas encore dit le plus coupable. » / Quelques secondes de silence. / « Le plus coupable, c'est très simple, c'est que je me branle en vous parlant. » / Nouvelles secondes de chuchotement à l'intérieur, enfin presque à voix haute : / « Si vous ne croyez pas, je peux montrer. » / Et en effet Simone se leva, écarta une cuisse devant l'œil de la guérite en se branlant d'une main sûre et rapide.
 « Eh bien, curé », cria Simone, en frappant à grands coups contre le confessionnal, « qu'est-ce que tu fais dans la baraque ? Est-ce que tu te branles, toi aussi ? »¹⁶⁴.

Simone découvre alors dessous la soutane une « longue verge rose et dure »¹⁶⁵, qu'elle suce jusqu'à ce que la « charogne sacerdotale »¹⁶⁶ soit tirée hors de son repaire et jetée sur le sol par Sir Edmond; « transporté aussitôt à bras jusque dans la sacristie »¹⁶⁷, le prêtre ne peut empêcher que l'on trouve la clef du tabernacle, et le protecteur de Simone et du narrateur s'empare des récipients sacrés du culte chrétien, pour forcer leur victime à uriner dans le calice et à boire son urine, non sans avoir auparavant ainsi justifié la profanation :

Et quant au vin qu'on met dans le calice, les ecclésiastiques disent que c'est le *sang* du Christ, mais il est évident qu'ils se trompent. S'ils pensaient vraiment que c'est le sang, ils emploieraient du vin rouge, mais comme ils se servent uniquement de vin blanc, ils montrent ainsi qu'au fond du cœur, ils savent bien que c'est l'urine¹⁶⁸.

Le supplice se poursuit alors que les bourreaux trouvent le moyen de rendre Don Aminado coupable d'un sacrilège que Sir Edmond explicite encore une fois en recourant à une association de couleur :

Justement, continua Sir Edmond, les hosties, comme tu vois, ne sont autres que le sperme du Christ sous forme de petit gâteau blanc¹⁶⁹.

Le prêtre est bientôt forcé de perdre « son foutre sur les hosties du ciboire que Simone maintenait devant lui en le branlant »¹⁷⁰. On se bornera ici à pointer la frappante similarité entre ces passages du texte de Bataille – où l'urine mouille le calice et le sperme arrose les hosties – et deux passions des *Cent Vingt Journées*, qui rendent compte d'une excitation sexuelle concentrée autour de l'écoulement des fluides corporels dans le calice. L'une de ces passions présente même la figure d'un prêtre contraint par une fille à

¹⁶⁴ Lord Auch [Georges Bataille], *Histoire de l'œil* [éd. de 1928], *Romans et récits*, *op. cit.*, pp. 92-93. Comme cela est occasionnellement le cas dans les récits de Bataille, les points répétés viennent marquer un espace où l'action excède le pouvoir du langage : perte de conscience, moment d'égarement, cette ponctuation convulsive marque en quelque sorte le point aveugle de la narration.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 93.

¹⁶⁶ *Id.*

¹⁶⁷ *Id.*

¹⁶⁸ Lord Auch [Georges Bataille], *Histoire de l'œil* [éd. de 1928], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 94.

¹⁶⁹ *Id.*

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 96.

profaner de sa semence un objet servant à l'Eucharistie :

62. Il pète et fait péter dans le calice ; il y pisse et y fait pisser ; il y chie et y fait chier, et finit par y décharger [...] 68. Il interrompt le prêtre dans une messe dite chez lui, il l'interrompt, dis-je, pour se branler dans son calice, oblige la fille à y faire décharger le prêtre, et force celui-ci à avaler le tout¹⁷¹.

Après le viol final du prêtre étranglé par Simone, l'œil du mort s'impose comme objet du désir de la meurtrière : il lui faut cet œil, afin de réactiver le manège déjà entrepris avec les œufs et la couille de taureau. Le texte de Sade ne supporte certes pas la même densité figurative que la réception de ses figures chez Bataille. Si l'énucléation apparaît comme objet encyclopédique d'une des passions criminelles des *Cent Vingt Journées*¹⁷², celle de l'*Histoire de l'œil* déploie un registre métaphorique qui vient nouer toute l'action figurative du récit : se présentant comme une réminiscence de l'œil du toréador Granero, la manipulation libidinale de l'œil du prêtre insère aussi l'image de la mort violente au cœur du jeu libidinal où le récit enserme la forme ovoïde. Le souhait de Simone finit par révéler au narrateur l'objet de son propre désir :

je me levai et, en écartant les cuisses de Simone qui s'étaient couchée sur le côté, je me trouvai alors en face de ce que, je me le figure ainsi, j'attendais depuis toujours de la même façon qu'une guillotine attend un cou à trancher. Il me semblait même que mes yeux me sortaient de la tête comme s'ils étaient érectiles à force d'horreur ; je vis exactement, dans le vagin velu de *Simone*, l'œil bleu pâle de *Marcelle* qui me regardait en pleurant des larmes d'urine. Des traînées de foutre dans le poil fumant achevaient de donner à cette vision lunaire un caractère de tristesse désastreuse. Je maintenais ouvertes les cuisses de Simone qui étaient contractées par le spasme urinaire, pendant que l'urine brûlante ruisselait sous l'œil sur la cuisse la plus basse¹⁷³.

Alors qu'il émerge chez Sade comme un cas introduit dans un catalogue de passions, le *Wunsch* d'énucléation s'avère ici lié à la complexité d'un régime fantasmatique. Des substituts de la jouissance de la mère à ceux de l'œil du père urinant, la trinité œuf/œil/testicule permet de condenser les diverses déclinaisons de la jouissance dont le récit fait l'épreuve.

Malgré cette communauté figurative liant Bataille à Sade, une distance aiguë les oppose sur un point précis, soit celui du destin pulsionnel de l'énergie libidinale mise en scène par leurs récits. L'intransigeance de Sade à présenter la pulsion sous une forme non sublimée demeure une audace inaccessible à l'autoanalyse où évolue le sujet de l'écriture

¹⁷¹ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., p. 317.

¹⁷² La passion 137 de cette troisième série dit laconiquement : « Il enlève un œil » (*ibid.*, p. 344).

¹⁷³ Lord Auch [Georges Bataille], *Histoire de l'œil* [éd. de 1928], *Romans et récits*, op. cit., p. 99.

de Bataille. Interrogeant la « valeur de sublimation »¹⁷⁴ de l'œuvre de Sade, Jacques Lacan avance que sa proposition principale tient à « l'idée d'une technique orientée vers la jouissance sexuelle en tant que non sublimée »¹⁷⁵. L'univers de représentation de Sade repose en effet sur le rejet de la sublimation de l'énergie sexuelle : les libertins sadiens jouissent violemment du corps de l'autre selon l'élan caractéristique d'une pulsion barbare, non civilisée, où la satisfaction n'est pas prise en charge par la représentation de la pulsion. Or, à partir de l'expérience de Sade, *Histoire de l'œil* met en acte un usage de l'écriture qui concerne la sublimation de la violence, du spasme de la jouissance et du non-savoir dans le corps d'une confession. Si le sujet de l'écriture de Sade se pose comme narrateur cynique observant l'action des libertins qu'il met en scène, celui de « Coïncidences » expose l'intimité de son rapport à l'écriture. Bien sûr, du point de vue de l'histoire biographique, ces deux écritures mettent en jeu un procès de sublimation de l'énergie créative dans le corps de la fiction. Qu'elle soit chez Bataille directement liée à l'exercice d'une psychanalyse, et chez Sade dédiée à la masturbation ou aux revenus économiques, la fiction tient lieu d'exutoire, d'incision dans le savoir par la pensée qui trouve un *Weg*, une voie permettant à la pulsion de s'échapper hors du corps de l'écrivain. Mais au sein même de l'univers bataillien, la violence libidinale se lie à des figures qui, cherchant à désigner à l'homme la violence qui traverse les fondements de ses sociétés, rattachent la satisfaction de la tension sexuelle à la production des structures politiques et sociales : sans pour autant pouvoir s'épargner l'échéance du désir de viol et de meurtre, le travail d'écriture indique des voies de sublimation de l'énergie libidinale du sadisme dans l'ordre de la représentation. Contrairement à celle de Sade, l'écriture de Bataille est intimement inquiétée par la culpabilité inhérente à la violence perpétrée contre le corps d'autrui.

La pratique psychanalytique propre à l'écriture de Bataille se condense dans la figuration littéraire de l'emprise de la sexualité sur l'ordre du savoir. Elle illustre le mouvement d'une activité pulsionnelle qui évolue toujours en fonction d'une étroite dépendance vis-à-vis de l'ordre de la représentation. C'est là ce que Foucault illustre dans sa « Préface à la transgression », interrogeant le langage littéraire qui s'est développé de

¹⁷⁴ Jacques Lacan, *Le Séminaire. Livre VII. L'Éthique de la psychanalyse*, éd. Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1986, p. 235.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 234.

Sade à Bataille dans une propension à lier l'expérience de la chair au vide ontologique laissé par la mort de Dieu :

La sexualité n'est décisive pour notre culture que parlée et dans la mesure où elle est parlée. Ce n'est pas notre langage qui a été, depuis bientôt deux siècles, érotisé : c'est notre sexualité qui depuis Sade et la mort de Dieu a été absorbée dans l'univers du langage, dénaturalisée par lui, placée par lui dans ce vide où il établit sa souveraineté et où sans cesse il pose, comme Loi, des limites qu'il transgresse¹⁷⁶.

Si en 1963 Foucault pose explicitement la violence transgressive de la pensée de Bataille comme l'exigence d'un renouvellement de l'expérience philosophique, « où l'interrogation sur la limite se substitue à la recherche de la totalité et où le geste de la transgression remplace le mouvement des contradictions »¹⁷⁷, la réception de la transgression sadienne par Bataille dut n'avoir qu'une résonance immédiate très limitée sur la pratique de la psychanalyse en France. Seulement, l'on ne peut passer outre les nombreux croisements thématiques qu'elle partage manifestement avec l'enseignement de Lacan, et ce malgré l'insistante rareté du nom de Bataille dans la bouche du psychanalyste¹⁷⁸.

Une première mention du nom de Bataille apparaît dans les *Écrits*, dans une note en

¹⁷⁶ Michel Foucault, « Préface à la transgression » [1963], *Dits et écrits I. 1954-1969*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1994, p. 248.

¹⁷⁷ *Id.*

¹⁷⁸ Il faut d'entrée de jeu mentionner que la présence de Bataille dans la vie de Lacan s'impose d'abord à travers l'expérience personnelle, notamment à travers le lien d'une femme : Sylvia Bataille, née Maklès, se sépara de son mari en 1934, pour ensuite partager la vie de Lacan à partir de 1939, et plus tard devenir sa femme (cf. Angie David, *Sylvia Bataille*, Paris, Léo Scheer, 2013). Peu d'études s'étant penchées sur leur liaison intellectuelle, le livre qui problématisera véritablement le rapport entre Bataille et Lacan reste encore à écrire. L'insigne discrétion de la référence à la pensée de Bataille dans l'enseignement de Lacan demeure énigmatique, surtout lorsqu'on sait l'étroitesse des « rapports intellectuels et affectifs » qui les unirent « de 1935 à la guerre » (cf. Michel Surya, *Georges Bataille, la mort à l'œuvre, op. cit.*, pp. 256-257). L'inverse s'avère tout aussi frappant : on retrouve certes en 1933 une occurrence sympathique du nom de Lacan sous la plume de Bataille dans son compte-rendu des deux premiers numéros de la revue *Minotaure* (cf. *Œuvres complètes I, op. cit.*, p. 337); mais l'allusion tient en une seule phrase, et elle s'avère surtout anecdotique. Le remerciement que Bataille adresse à Lacan en 1957 dans l'avant-propos de *L'Érotisme* indique une piste plus fertile : on peut certainement en déduire une amitié, et constater l'aide apportée par Lacan à son ami malade, qui se trouvait alors « dans l'impossibilité de [s]'occuper [lui]-même de rechercher les photographies qui accompagnent [son] texte » (cf. *Œuvres complètes X*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1987, p. 13); mais cette marque de reconnaissance n'informe pas sur la teneur des échanges intellectuels entre les deux hommes. À part ces mentions, le nom de Lacan s'avère rigoureusement absent de l'œuvre de Bataille, qui ne semble jamais s'être résolument ouvert à la démarche lacanienne. Élisabeth Roudinesco abonde en ce sens dans les pages qu'elle donne sur l'histoire commune à Lacan et Bataille (*Jacques Lacan. Esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée*, Paris, Fayard, 1993, pp. 187-192). Roudinesco éclaire en outre un fascinant arrière-plan à la formation de la théorie lacanienne du *nom-du-père* : en 1941, Sylvia, encore légalement mariée à Bataille, donne naissance à un enfant, dont le père biologique est Lacan; mais un imbroglio lié à la guerre, au régime de Vichy et au statut légal du mariage fait que cet enfant est contraint de porter le *nom* de Bataille (*ibid.*, p. 220). Sur cette question, ainsi que sur les rapports possibles entre les œuvres de ces deux hommes, voir aussi Bernard Sichère, « Bataille, Lacan » [1999], *Pour Bataille. Être, chance, souveraineté, op. cit.*, pp. 139-164.

bas de page contenue dans le texte achevé en 1958 sur le traitement de la psychose : cette note vient expliquer une allusion qui limite la portée de « l'expérience intérieure » bataillienne en donnant « la théodicée à laquelle Schreber est en butte » comme sa préfiguration¹⁷⁹. Cette dernière s'exprimerait notamment dans l'expression : « *Die Sonne ist eine Hure* »¹⁸⁰. Si « le soleil est pour Schreber l'aspect central de Dieu »¹⁸¹ – sa lumière se laisse en effet imaginer en tant qu'« œil de Dieu »¹⁸² – le rayonnement du soleil reste chez Bataille étroitement lié à la métaphore de la tache aveugle comme point d'ouverture du non-savoir de la jouissance. Lacan ne cherche cependant en rien à aborder l'indéniable spécificité où la position de Bataille s'élabore.

Le regard de Lacan sur Bataille se dévoile dans un cadre qui devrait nous intéresser tout particulièrement, soit dans *L'Éthique de la psychanalyse*, séminaire qui accorde une insigne part de son temps à Sade. Lacan y effleure Bataille au passage, ironisant en le reconnaissant comme un de ces « esprits fins » capables d'une lecture de Sade, mais à qui il reproche de limiter la compréhension des dissertations sadiennes à des digressions, et de ne considérer l'œuvre que d'une manière réductive, « comme tenant sa valeur de nous donner accès à une assomption de l'être en tant que dérèglement »¹⁸³. Ainsi réduite à une ontologie du désordre, la lecture de Bataille rate bien sûr la leçon lacanienne. Seulement, à son insu, ou nageant en plein déni, l'ironie du psychanalyste manque à reconnaître la présence de Bataille dans son propre discours¹⁸⁴. Un peu plus tôt dans cette même séance

¹⁷⁹ Cf. Jacques Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » [1958], *Écrits*, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1966, pp. 582-583. Pour une ouverture du champ théorique cerné par Lacan au moyen de cette rapide mise en parallèle de l'expérience intérieure chez Schreber et Bataille, voir Bernard Sichère, « L'écriture souveraine de Georges Bataille », *Pour Bataille. Être, chance, souveraineté*, *op. cit.*, pp. 32-39.

¹⁸⁰ « Le soleil est une putain » (Daniel Paul Schreber, *Mémoires d'un névropathe* [1903], trad. Paul Duquenne et Nicole Sels, Paris, Seuil, coll. « Points », 1972, p. 304).

¹⁸¹ Jacques Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », *Écrits*, *op. cit.*, p. 583.

¹⁸² Daniel Paul Schreber, *Mémoires d'un névropathe*, *op. cit.*, p. 26.

¹⁸³ Jacques Lacan, *Le Séminaire. Livre VII. L'Éthique de la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 236.

¹⁸⁴ Cette présence demeure incontestable. Sans le nommer, le séminaire *Encore* croise par exemple très certainement le Bataille de *Madame Edwarda* à travers les figures de la jouissance mystique, en particulier lorsque Lacan parle de *L'Extase de Sainte Thérèse d'Avila* de Gian Lorenzo Bernini, et que ses propos rappellent la problématique du non-savoir chez Bataille : « vous n'avez qu'à aller regarder à Rome la statue du Bernin pour comprendre tout de suite qu'elle jouit, ça ne fait pas de doute. Et de quoi jouit-elle? Il est clair que le témoignage essentiel des mystiques, c'est justement de dire qu'ils l'éprouvent, mais qu'ils n'en savent rien » (Jacques Lacan, *Le Séminaire. Livre XX. Encore*, éd. Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1975, pp. 70-71). On notera au passage que Sade suggérerait déjà cette proximité très bataillienne de la mystique et de la jouissance sexuelle en décrivant l'ameublement du « cabinet solitaire » où le pape Pie VI reçoit Juliette pour la première fois : « Près d'une Thérèse en extase se voyait Messaline enulée » (cf.

du 30 mars 1960, une formule apparaissait déjà comme un témoin manifeste de cet aveu involontaire : le discours lacanien s'avère très certainement mis à l'épreuve par la pensée de Bataille lorsque le regard sur Sade fait surgir une juridiction du désordre pulsionnel éprouvé comme « jouissance de la transgression »¹⁸⁵. Bien que le psychanalyste ne reconnaisse pas explicitement sa dette, il ne pouvait ignorer la mesure anthropologique et analytique par où *L'Érotisme*, que Bataille venait de publier en 1957, aborde la jouissance comme le lieu d'articulation entre l'interdit et la transgression, poursuivant en cela des enjeux déjà mis en place dans *L'Anus solaire* et *Histoire de l'œil*.

C'est dans la mesure de ces considérations que l'on peut dire que le procès de sublimation modelé par Bataille marque la pensée clinique : il la recoupe et met ses symptômes à sa disposition sans toutefois imposer son exemplarité, ni même jouir d'une reconnaissance explicite. Le projet de Lacan ne fréquente Bataille que par brefs sursauts allusifs, et l'on ne peut dire que cette proximité sporadique détermine foncièrement la lecture lacanienne de Sade. Pour l'essentiel, la place de Sade dans le cadre de la pratique clinique s'inscrit en filiation avec la position que Freud accorde au sadisme dans sa théorie des pulsions, lorsqu'il cible la formation de la culture comme processus d'intériorisation de l'agressivité sexuelle originellement canalisée vers l'extérieur du moi en tant que pulsion partielle. Dans le sillage de Freud, qui dans *Malaise dans la culture* liait « le sentiment de culpabilité » et « le besoin de punition » à « une manifestation pulsionnelle du moi qui est devenu masochiste sous l'influence du sur-moi sadique »¹⁸⁶, Lacan réaffirme le nœud de culpabilité symbolique par où le moi se trouve noué dans l'énergie critique du surmoi. Un passage de *L'Éthique de la psychanalyse* consolide ainsi la place du sadisme dans le portrait clinique en tant que vecteur d'agressivité propre à la constitution de la personnalité, que le sujet doit retourner contre lui-même afin d'ouvrir en lui la division pulsionnelle caractéristique de sa scission constitutive :

Qu'on l'entérine ou non au nom de je ne sais quelle idée préconçue de la nature, il n'en reste pas moins que dans la fibre même de tout ce que Freud a enseigné, il y a ceci, que c'est pour autant que le sujet retourne l'agressivité contre lui qu'en provient

Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice, op. cit., p. 853). Michel Delon donne en note un passage du *Voyage d'Italie* où Sade, qui a vu la statue du Bernin, remarque que Thérèse pourrait passer pour « une belle victime de la malice de Cupidon » (*ibid.*, n. 5, p. 1518).

¹⁸⁵ Jacques Lacan, *Le Séminaire. Livre VII. L'Éthique de la psychanalyse*, op. cit., p. 229.

¹⁸⁶ Sigmund Freud, *Le Malaise dans la culture* [1929], *Œuvres complètes XVIII. 1926-1930*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 323.

l'énergie dite du surmoi¹⁸⁷.

Seulement, en réitérant la dynamique freudienne de la formation du surmoi, Lacan touche au sens du transfert que, du point de vue biographique, Bataille a pu effectuer avec l'écriture d'*Histoire de l'œil* : là où Borel a pu indiquer le chemin qui pouvait décharger le jeune homme des charges d'un héritage surmoïque troublée, l'écriture d'un récit a culminé dans une scène de meurtre sadique, où la profanation des symboles catholiques et la mise à mort d'un prêtre se configuraient en tant que signifiant devenant disponible à l'observation analytique. Entre la psychanalyse freudienne et la pratique lacanienne, lire Sade ne devient plus seulement le lieu d'ouverture d'un diagnostic; le rituel de la réception sadienne s'est aussi noué en actualisant la valeur heuristique du problème de la transgression. Après l'écriture de Bataille, le regard clinique sur Sade a pu se renouveler en prenant en charge l'intuition d'une parenté pulsionnelle entre la monstruosité sadienne et une configuration du désir immanente au jaillissement pulsionnel.

3.3. Le cadavre christique du surréalisme

À la suite de cette déclinaison de la scène d'écriture bataillienne comme valeur de sublimation accordée à la fiction inquiétée par la transgression sexuelle, il faut revenir se positionner chronologiquement après la publication d'*Histoire de l'œil*, soit à ce point où Bataille sort de son analyse en publiant sous pseudonyme son premier livre. Introduit au surréalisme peu après sa rencontre avec Michel Leiris en 1925, Bataille voit ses rapports avec le groupe de Breton être d'entrée de jeu marqués par une certaine ambiguïté : s'il eut très tôt l'appréhension de ce qu'il nommera plus tard « une bruyante supercherie »¹⁸⁸, Bataille continue néanmoins de fréquenter ce milieu, non sans entreprendre d'aimer autour de lui les dissidents. Sans pourtant avoir jamais officiellement été surréaliste, « M. Bataille » est longuement pris à partie à la fin du *Second Manifeste du surréalisme*¹⁸⁹, paru le 15 décembre 1929 dans *La Révolution surréaliste*. L'envolée de Breton cherche à dévaluer une position qui conteste sa lecture poétique de Sade. Dénonçant la vision perverse de

¹⁸⁷ Jacques Lacan, *Le Séminaire. Livre VII. L'Éthique de la psychanalyse*, op. cit., p. 228.

¹⁸⁸ Georges Bataille, *Le Surréalisme au jour le jour* [1951], *Œuvres complètes VIII*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1976, p. 171.

¹⁸⁹ André Breton, *Second manifeste du surréalisme*, *Œuvres complètes I*, op. cit., pp. 824-827.

Bataille, à son avis affecté par un goût trop prononcé pour les « immondices »¹⁹⁰, Breton cherche à réassigner « la parfaite intégrité de la pensée et de la vie de Sade et le besoin héroïque qu'il eut de créer un ordre de choses qui ne dépendît pour ainsi dire pas de *tout* ce qui avait eu lieu avant lui »¹⁹¹.

Le 15 janvier 1930, à peine un mois plus tard, paraît le virulent pamphlet *Un Cadavre*, où la hargne de douze signataires s'unit pour répliquer au *Second manifeste* en figurant une violente mise à mort symbolique de Breton. Germé à partir d'une idée de Desnos, aussi signataire d'un texte, le projet semble cependant avoir été principalement orchestré par Bataille¹⁹². Le court texte que Bataille donne à cette occasion, « Le Lion châtré »¹⁹³, désigne Breton de cette formule toute faite de contraste afin de dénoncer la prétention révolutionnaire du surréalisme comme une vaste fumisterie qui tiendrait avant tout d'un culte où les sujets n'entrent que castrés :

*Ci-gît le bœuf Breton, le vieil esthète, faux révolutionnaire à tête de Christ. / Un homme qui a du respect plein la bouche n'est pas un homme mais un bœuf, un prêtre ou encore, un représentant d'une espèce innommable, animal à grande tignasse et tête à crachats, le Lion châtré*¹⁹⁴.

Suite à une ouverture où déferlent les insultes, le fond conceptuel de l'attaque se noue plus avant autour du caractère *religieux* du mouvement surréaliste, qui « transpose son activité dans le domaine mythique » en opérant sur ses sujets « une castration mentale » similaire à celle mise en œuvre par le christianisme¹⁹⁵. Face à l'échec d'un investissement « dans les fourgons du communisme », il ne reste plus à « la fourberie politique du cadavérique Breton » qu'à « dissimuler son entreprise religieuse sous une pauvre phraséologie révolutionnaire »¹⁹⁶. Bataille voit là la promulgation d'une liberté « fausse » et « mythique », et « l'attitude révolutionnaire » du groupe de Breton va jusqu'à être littéralement assimilée à « une escroquerie »¹⁹⁷. Tournée en dérision en tant que

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 826.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 827.

¹⁹² Les textes de ce pamphlet ont été réédités dans *Tracts surréalistes et déclarations collectives. Tome I. 1922-1939*, éd. José Pierre, Éric Losfeld, 1980, pp. 132-148. Outre ceux de Bataille et de Desnos, le pamphlet contient des textes de Georges Ribemont-Dessaignes, Jacques Prévert, Raymond Queneau, Roger Vitrac, Michel Leiris, Georges Limbour, Jacques-André Boiffard, Max Morise, Jacques Baron et Alejo Carpentier.

¹⁹³ La contribution de Bataille est reproduite dans *Œuvres complètes I, op. cit.*, pp. 218-219.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 218.

¹⁹⁵ Cf. *ibid.*, p. 219.

¹⁹⁶ Cf. *id.*

¹⁹⁷ Cf. *id.*

jouissance « pour petits châtrés, pour petits poètes »¹⁹⁸ réfugiés dans le rêve comme mode opérateur d'un désir révolutionnaire dénué d'effectivité, la volonté alchimique dont procède l'élan surréaliste est réduite au travail abstrait d'un mythe détaché des conditions matérielles de l'activité subversive.

Or, l'on ne peut suivre Bataille sur le chemin de cette dénonciation sans voir que l'affichage d'un tel mépris semble déterminé par une profonde ambivalence à l'égard des possibilités révolutionnaires du phénomène religieux : de nombreux articles donnés à *Documents* montraient déjà un profond intérêt pour les soubassements anthropologiques des phénomènes religieux et des mythes¹⁹⁹. Le caractère ambigu de ces déclarations apparaît lorsque les propres angoisses de Bataille sourdent à travers sa critique. Dans un article où il s'adonne à une autopsie du cadavre de Breton selon ses représentations contenues dans le pamphlet de 1930, Aribit révèle « toute une archéologie personnelle et relationnelle » apte à faire jaillir entre les deux hommes « l'extraordinaire moment d'une communication unique, étrangement paradoxale et intensément douloureuse »²⁰⁰. Ce faisant, Aribit met à jour les sourdes implications symboliques que cette attaque cristallise : il estime notamment qu'à cette occasion, « Bataille jette à la figure du surréalisme l'histoire de son propre dévoiement traumatique dans le christianisme », faisant ainsi de Breton son « “double” implicite »²⁰¹. Ce cadavre symbolique apparaît alors au cœur d'une « longue chaîne associative (substitutive) inconsciente qui inscrit Breton en plein cœur des complexes traumatiques de Bataille »²⁰². Rejouant l'assassinat de Dieu perpétré par Nietzsche, le meurtre symbolique de Breton renverrait d'une part au père abandonné à la souffrance et à la mort, supplicié par sa maladie. Mais d'autre part, l'image qui dans le pamphlet orne la tête christique de Breton d'une couronne d'épine deviendrait le signifiant permettant à Bataille de tuer en lui la piété du fils, qui en 1914 s'était converti

¹⁹⁸ *Id.*

¹⁹⁹ Publié dans cette revue peu après le pamphlet *Un Cadavre*, l'article « Soleil pourri » présente un discours emblématique de cette ouverture de l'anthropologie sur l'iconographie religieuse : Bataille y traite des représentations du soleil à travers sa présence dans les mythes de Prométhée et d'Icare, ainsi que dans le culte de Mithra (cf. *Œuvres complètes I, op. cit.*, pp. 231-232). Bataille a été le secrétaire général de la revue *Documents*, dont les livraisons sont parues entre avril 1929 et janvier 1931. Ces quinze numéros ont été intégralement réédités en deux volumes, avec une introduction de Denis Hollier (Paris, Jean-Michel Place, coll. « Cahiers de Gradhiva », 1991).

²⁰⁰ Frédéric Aribit, « Autopsie du *Cadavre* », *Cahiers Bataille. Numéro premier*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2011, p. 60.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 69.

²⁰² *Ibid.*, p. 65.

afin d'échapper à l'autorité paternelle. Abattant « le bœuf Breton », Bataille exposerait le nœud d'une intrigue filiale, où la haine meurtrière vouée au père se reflète dans celle subie par l'homme qui veut tuer en lui la soumission du fils.

Il faut de plus noter une coïncidence inouïe soulignée par Aribit, qui fait qu'en ce même jour du 15 janvier 1930 où *Un Cadavre* est publié, Marie-Antoinette Bataille meurt : c'est donc peu après le déferlement de cette violence publique dirigée contre Breton que se situe le référent d'une situation que l'on a vu être déterminante du point de vue fantasmatique, où, oscillant entre biographie et fiction, le sujet de l'écriture se représente l'excitation sexuelle devant le cadavre maternel. Que l'on isole enfin les premiers prénoms respectifs des parents de Bataille – *Joseph* et *Marie* – l'on prendra toute la mesure de cette étrange prédestination, qui semble avoir condamné l'écriture du fils à se débattre contre un intime héritage chrétien ne pouvant être assumé que dans la profanation.

3.4. La souveraineté du désordre : l'hétérologie contre Breton

Si la violence pamphlétaire d'*Un Cadavre* se déploie publiquement, Bataille développera plus profondément les fondements de cette virulence au sein d'un cadre qui demeurera pour lui privé, au sein d'un ensemble de textes pour la plupart inachevés, à la datation incertaine, regroupés et publiés dans les *Œuvres complètes* en tant qu'écrits posthumes, sous le titre « Dossier de la polémique avec André Breton »²⁰³. La vocation foncièrement *publique* de cet ensemble d'écrits s'impose cependant : des deux textes qui paraissent achevés, l'un d'eux, « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade », se présente en effet comme une « Lettre ouverte à mes camarades actuels », ainsi que son sous-titre le spécifie. S'ouvrant comme une virulente critique de l'apologie de Sade, l'argumentaire de ce texte se déploie ensuite sur une suite de dix-neuf propositions, qui aiguisent les appuis théoriques sur lesquels la réflexion de Bataille s'étaye au tournant des années trente. Point névralgique de ce différend opposant Bataille à Breton, Sade l'est dans la mesure où son appropriation par les surréalistes s'inscrit pour Bataille comme un fait social emblématique d'une neutralisation des impulsions de dépense propres au désir de révolution, processus qu'il identifie comme le nœud structurant de l'impasse constitutive

²⁰³ Cf. Georges Bataille, « Dossier de la polémique avec André Breton » [circa 1930], *Œuvres complètes II*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1970, pp. 49-109.

de l'organisation sociale occidentale, qui n'en finit pas de perpétuer « la maudite exploitation de l'homme par l'homme »²⁰⁴. C'est ce rapport entre la lecture bataillienne de Sade et la possibilité d'une révolution à venir qu'il importe maintenant d'analyser en profondeur, car cette jonction permet de jeter un éclairage sur la fonction sociopolitique de la dépense, comprise à partir des formes de violence représentées par la fiction sadienne.

Alors qu'il cherche à récuser la transmutation de la violence sadienne en idée onirique et en admiration vouée à une idole poétique, Bataille ne se soucie pas étroitement de la logique discursive du texte de Sade : comme Denis Hollier le reconnaît justement, « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade » précisément ne parle pas de Sade²⁰⁵, mais de la manière dont la dépense sadienne permet à Bataille de structurer la science hétérologique. Le nœud que la réflexion de Bataille essaie de dénouer se resserre moins autour de la question de la lecture du texte de Sade que de ses *usages* possibles. Contre le regard poétisant la violence, l'enjeu consiste à évaluer les conditions de possibilités d'une application *pratique* du monde décrit par Sade : l'horizon économique de la valeur d'usage théorisée par Karl Marx est effectivement sollicitée. Le surréalisme userait de Sade à un niveau qui ne serait pas celui de sa logique intrinsèque : en recouvrant le sens du scandale derrière l'emphase exaltée de l'apologie, une forme de censure serait ainsi rétablie, qui réussirait à faire parler le signifiant selon le langage de la métaphore. Valorisée dans la mesure d'une autonomie de la représentation poétique, la violence de la perversion devient une fonction subsidiaire du corps symbolique du divin marquis, apprêté comme signifiant eucharistique renvoyant à un signifié désincarné, qui correspondrait à la figure d'un désir libéré de toute contrainte. Selon cette perspective, les éléments indigestes du texte sont éliminés dans le mouvement des mains qui ferment le livre pendant que la tête rêve, ailleurs :

Dans les cas les plus favorables, l'auteur de *Justine* est en effet traité ainsi qu'un *corps étranger* quelconque, c'est-à-dire qu'il n'est l'objet d'un transport d'exaltation que dans la mesure où ce transport en facilite l'excrétion (l'exclusion péremptoire). / La vie et l'œuvre de D.A.F. de Sade n'auraient donc plus d'autre valeur d'usage que la valeur d'usage vulgaire des excréments, dans lesquels on n'aime le plus souvent que le plaisir

²⁰⁴ Georges Bataille, « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade » [circa 1930], *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 65.

²⁰⁵ Cf. Denis Hollier, *La Prise de la Concorde. Essais sur Georges Bataille*, Paris, Gallimard, coll. « Le chemin », 1974, p. 203.

rapide (et violent) de les évacuer et de ne plus les voir²⁰⁶.

Un autre texte du même ensemble vient préciser de quelle manière cet usage vulgaire ne cherche pas à se confronter à la teneur de vérité de l'univers représenté par la fiction sadienne :

Je parle de l'usage qui a été fait de Sade sans aucun souci de polémique, en raison même du caractère insignifiant et hypocrite de cet usage. Aucun de ceux qui ont utilisé le nom de Sade n'a jamais songé à faire réellement la moindre place, aussi bien dans sa vie privée que dans la vie sociale, à la théorie ou à la pratique de *Juliette* ; il n'est que trop facile de comparer le comportement des admirateurs de Sade à celui des catholiques à l'égard de Jésus-Christ²⁰⁷.

Méfiant devant ce pinacle où Sade devient martyr d'une libération sexuelle abstraite des conditions historiques de sa réalisation future, Bataille entreprend de ramener sur terre la valeur anthropologique du sadisme : l'usage envisagé cherche à renouer avec tout ce que le texte sadien peut porter de scandaleux et d'*intolérable*. Lues à la lumière d'un principe de réalité, les puissances orgiaques du sadisme figurent d'une part « l'irruption des forces excrémentielles »²⁰⁸, et d'autre part l'« asservissement étroit de tout ce qu'on oppose à cette irruption »²⁰⁹. Entre la fatalité du jaillissement pulsionnel et le destin non sublimé de la pulsion sadique, Bataille saisit lui aussi le texte de Sade dans la perspective d'un monde à venir, mais sa lecture tâche d'appréhender le sadisme à partir de son immanence libidinale, soit de cette détermination concrète de la jouissance par « la souffrance des autres »²¹⁰. Bataille lit Sade comme le signe d'une équivalence possible, fonction d'une économie sociale susceptible d'ouvrir aux hommes la voie vers une accessibilité équitable à la satisfaction violente de ces « besoins qui travaillent les boyaux de la plupart des hommes »²¹¹, satisfaction ici figurée par les traits hétérogènes de la jouissance sadique.

Le postulat initial de l'hétérologie partage l'ensemble des faits sociaux entre faits religieux et faits profanes : fortement polarisés, les premiers concernent les « prohibitions, obligations et réalisation de l'action sacrée »; alors que les seconds, faiblement polarisés, se rapportent à l'« organisation civile, politique, juridique, industrielle et

²⁰⁶ Georges Bataille, « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade », *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 56.

²⁰⁷ Georges Bataille, « Les propositions contenues ici... » [circa 1930], *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 73.

²⁰⁸ Georges Bataille, « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade », *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 56.

²⁰⁹ *Id.*

²¹⁰ *Ibid.*, p. 68.

²¹¹ *Ibid.*, p. 56.

commerciale »²¹². Cette distinction « peut servir de base à la détermination de deux impulsions humaines polarisées, à savoir l'excrétion et l'appropriation »²¹³. Anthony Purdy donne un résumé particulièrement concis de cette polarisation des faits humains lorsqu'il souligne que le texte de Bataille envisage de

répartir les activités humaines selon qu'elles envisagent l'excrétion comme moyen terme entre deux appropriations (activités profanes) ou comme fin en soi (activités sacrées). Sont profanes les activités qui tendent à l'établissement de l'homogénéité du monde en excluant (ou en expulsant) tout élément hétérogène; sont, par contre, sacrées ces activités qui transgressent les interdits ainsi établis, activités où la dépense est improductive²¹⁴.

Bataille considérait cependant cette répartition des activités entre homogénéité profane et hétérogénéité sacrée subsidiaire par rapport à l'axe de polarité propre au domaine sacré, où les fonctions excrétrices s'exécutent en tant que finalité. Affecté par une polarité plus fondamentale, ce domaine circonscrit les faits religieux comme un ensemble qui problématise l'ambivalence constitutive des représentations religieuses primitives. Ainsi, les manifestations du domaine hétérogène paraissent elles-mêmes polarisées entre un sacré *haut* (pur) et un sacré *bas* (impur) :

Seule l'élaboration intellectuelle à forme religieuse peut dans ses périodes de développement autonome donner le déchet de la pensée appropriative comme l'objet définitivement hétérogène (sacré) de la spéculation. Mais il faut largement tenir compte du fait que les religions opèrent à l'intérieur du domaine sacré une scission profonde, le divisant en monde supérieur (céleste et divin) et en monde inférieur (démoniaque, monde de la pourriture) ; or une telle scission aboutit nécessairement à l'homogénéité progressive de tout le domaine supérieur (seul le domaine inférieur résistant à tout effort d'appropriation). Dieu perd rapidement et presque entièrement les éléments terrifiants et les emprunts au cadavre en décomposition pour devenir, au dernier terme de la dégradation, le simple signe (paternel) de l'homogénéité universelle²¹⁵.

Entrant en résonance avec l'usage qu'il a pu faire du meurtre symbolique de Breton, de cet assassinat de la figure paternelle qui donnait à lire les signes d'un cadavre pourrissant sur la scène de la représentation, le discours de Bataille se cadre ici dans l'optique d'une science paradoxale, caractérisée par la recherche d'une épistémologie pouvant agir dans le domaine du non-savoir. Cette science, autour de laquelle le travail théorique de Bataille développe ses premiers grands axes, c'est l'*hétérologie*. Signe du violent désordre d'une

²¹² *Ibid.*, p. 58.

²¹³ *Id.*

²¹⁴ Anthony Purdy, « *Les Météores* de Michel Tournier : une perspective hétérologique », *Littérature*, n° 40, déc. 1980, p. 33.

²¹⁵ Georges Bataille, « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade », *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 61.

pensée en porte-à-faux, cherchant à cerner le sens de ce qui fuit hors de la conscience, ce terme est explicité en note :

Science de ce qui est tout autre. Le terme d'*agiologie* serait peut-être plus précis mais il faudrait sous-entendre le double sens d'*agios* (analogue au double sens de *sacer*) aussi bien souillé que saint. Mais c'est surtout le terme de *scatologie* (science de l'ordure) qui garde dans les circonstances actuelles (spécialisation du sacré) une valeur expressive incontestable, comme doublet d'un terme abstrait tel qu'*hétérologie*²¹⁶.

Une « définition de l'hétérologie » longtemps restée inédite jette un éclairage supplémentaire sur la position de cette science au cœur du savoir. Contemporaine des textes et fragments de Bataille qui nous occupent ici, cette définition précise en effet que la polarisation hétérologique fonctionne à partir de l'héritage des conceptions de la sociologie d'Émile Durkheim sur la religion. Bataille y précise que Durkheim distinguait effectivement un domaine sacré sans commune mesure avec le monde profane, et qu'il voyait les éléments de la vie religieuse graviter autour de « deux pôles contraires entre lesquels il y a la même opposition qu'entre le pur et l'impur, le saint et le sacrilège, le divin et le diabolique »²¹⁷. Si la possibilité d'une impureté sacrée était ainsi catégoriquement affirmée, Bataille estime que Durkheim n'a pas maintenu une attention assez soutenue au « caractère polarisé des éléments sacrés »²¹⁸, et a ainsi participé à perpétuer la confusion entre le profane et l'impur. Afin de déconstruire cette association qu'il juge biaisée et de dégager le « caractère sacré de l'impur »²¹⁹, Bataille se réfère aux recherches de l'anthropologue William Robertson Smith sur le tabou, invitant du même trait l'hétérologie à se nourrir de la psychanalyse freudienne, à partir notamment de sa découverte du positionnement de la valeur psychique des excréments sur la scène symbolique de l'inconscient.

Cette « définition de l'hétérologie » explicite ainsi plus avant la double polarisation que cette science postule afin de cerner son domaine. Dans la mesure où « les éléments de la vie humaine se divisent en deux classes dont l'une présente par rapport à l'autre un caractère absolu d'hétérogénéité »²²⁰, « l'hétérologie est la science de l'hétérogène, c'est-à-

²¹⁶ *Ibid.*, pp. 61-62.

²¹⁷ Émile Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse. Le Système totémique en Australie*, Paris, Alcan, 1912, cité par Georges Bataille, « Définition de l'hétérologie » [circa 1930], *Cahiers Bataille. Numéro premier, op. cit.*, p. 233.

²¹⁸ Georges Bataille, « Définition de l'hétérologie », *Cahiers Bataille. Numéro premier, op. cit.*, p. 232.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 233.

²²⁰ *Ibid.*, p. 231.

dire de la partie *exclue* (ou à tout le moins du mode d'exclusion de cette partie) »²²¹. Les éléments appartenant à cette classe hétérogène évoluent hors du « domaine de l'activité pratique et rationnelle »²²², c'est-à-dire qu'ils paraissent *tout autres* par rapport aux formes de la vie commune et de l'homogénéité caractéristique de la culture dominante. En se désignant comme domaine d'étude les faits sociaux présentant une forte polarisation hétérogène, l'hétérologie s'attarde aux résonances anthropologiques de la dépense improductive, c'est-à-dire des manifestations aptes à résister à l'homogénéisation caractéristique du monde profane, où la dépense ne se pose pas comme fin en soi, mais en se subordonnant aux processus d'appropriation. Bataille articule son intérêt à des éléments hétérogènes qui, ne pouvant être assimilés par le monde profane, se regroupent dans une région « profondément séparée de la première et en outre profondément divisée elle-même par l'opposition violente entre pur et impur, angélique et obscène, noble et populacier »²²³. Si l'hétérologie rapproche l'impur du pur, le déchet de l'or, le maudit du mystique, la misère de la noblesse, mais aussi le camp de concentration du chef d'État sublime, elle permet surtout de discerner la teneur de vérité inhérente aux plus viles manifestations de l'activité pulsionnelle : habitée par ce « courant double d'attraction et de répulsion dont le résultat s'exprime par une séparation d'éléments hauts, purs et nobles d'avec des éléments bas et ignobles »²²⁴, l'hétérologie accentue la ritualité fonctionnelle de l'excrétion et de la décharge, en tant que ces phénomènes sont investis d'une certaine forme de *catharsis* susceptible de purger le corps par le déchaînement des passions. Bataille renoue avec des énergies souterraines, liées à des modes de partage sociaux irréductibles à la logique de la représentation; la pensée s'investit dans des enjeux sociopolitiques motivés par la circulation de la matière organique, qui dès lors fait office de signifiant dont le sens se doit d'être relevé, non en tant que signifié général du désir, mais à même une réflexion sur sa place possible au sein de la collectivité humaine.

C'est en fonction de cette valeur anthropologique du sacré impur que la critique de

²²¹ *Id.*

²²² *Id.*

²²³ *Ibid.*, p. 236. Telle qu'elle englobe la polarité propre aux phénomènes sacrés, cette partition sociale des faits religieux recoupe l'ambiguïté dialectique du sacré que Roger Caillois théoriserait en 1939, non sans reconnaître sa dette envers la pensée de Bataille. Dans son avant-propos à la première édition de son livre, Caillois parle en effet d'une « osmose intellectuelle » qui rend à ses yeux imperceptible « sa part de la mienne dans l'œuvre que nous poursuivons en commun » (cf. *L'Homme et le sacré*, [1939], éd. augm., Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1950, p. 13).

²²⁴ Georges Bataille, « Définition de l'hétérologie », *Cahiers Bataille. Numéro premier, op. cit.*, p. 231.

l'imposture surréaliste se durcit contre les processus d'homogénéisation de la violence : Bataille vilipende le travail idéologique qui détruit l'hétérogénéité de l'excrétion textuelle dans le travail appropriatif de l'esprit homogénéisant l'objet à sa convenance poétique. L'emprise idéologique de Breton sur le mouvement surréaliste est certainement visée lorsque, dans « La valeur d'usage D.A.F. de Sade », la poésie est déclarée avoir « presque toujours été à la merci des grands systèmes historiques d'appropriation »²²⁵. La lecture surréaliste est dénoncée en tant que processus abstrait d'objectivation de la violence, qui aboutit « à l'incorporation » de la pensée de Sade « dans un système intellectuel homogène, c'est-à-dire à une annulation hypocrite » de son « caractère excrémental »²²⁶. L'exigence de Bataille est tout autre : en revendiquant les attributs résolument *hétérogènes* de l'écriture sadienne, il entend dénoncer la propension des apologistes de Sade à limiter la force de provocation à une séduction poétique et à noyer le projet révolutionnaire dans le souffle volatile du rêve. Sans chercher à résoudre l'immanence pulsionnelle du sadisme dans le corps d'un discours alchimique, il s'agit de lire les excréments échangés par les corps libertins sous le signe paradoxal d'une intime nécessité collective. Actualisant l'intenable portée de l'hétérologie, cette lecture de Sade s'attarde à la violence scatologique, qui concerne avant tout le problème de la *circulation de la merde*. L'écriture de Sade projette l'image d'une activité sacrée, où la dépense vient s'instaurer comme fin en soi, alors que l'excrétion envahit la scène de l'énonciation. Bataille résume une scène de *La Nouvelle Justine*²²⁷, et la commente ensuite :

*Vermeil fait chier, il mange l'étron et veut qu'on mange le sien. Celle à qui il fait manger sa merde vomit, il avale ce qu'elle rend. / La forme élémentaire de l'appropriation est la consommation orale, considérée en tant que communion (participation, identification, incorporation ou assimilation). La consommation est sacramentelle (sacrificielle) ou non suivant qu'on accuse ou qu'on détruit conventionnellement le caractère hétérogène des aliments. Dans le second cas, l'identification a lieu dès la préparation des aliments qui doivent être présentés sous un aspect d'homogénéité frappante reposant sur de strictes conventions*²²⁸.

L'écriture de Sade s'avère donc sacrificielle dans la mesure où les libertins sadiens tiennent à *ne pas* détruire la polarisation hétérogène de leur nourriture fécale, qu'ils ingèrent sans préparation aucune, comme le produit direct et non altéré de l'excrétion. C'est ainsi que

²²⁵ Georges Bataille, « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade », *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 62.

²²⁶ Cf. *ibid.*, p. 63.

²²⁷ Cf. Sade, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu, op. cit.*, pp. 916-917.

²²⁸ Georges Bataille, « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade », *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 59.

« l'excrétion se présente comme le résultat d'une hétérogénéité et peut se développer dans le sens de l'hétérogénéité de plus en plus grande en libérant des impulsions dont l'ambivalence est de plus en plus accusée »²²⁹.

C'est au point précis de la production de ces impulsions ambivalentes que Bataille cerne l'ouverture du devenir révolutionnaire : lu à travers Marx, l'univers de Sade figure la possibilité d'une application *pratique* des principes hétérologiques. Si l'impératif marxiste s'impose comme ferme volonté « d'abolir toute exploitation de l'homme par l'homme »²³⁰, le sadisme intègre le projet révolutionnaire en tant que vecteur d'expression des énergies de la nature :

Sans complicité profonde avec des forces de la nature telles que la mort sous sa forme violente, les effusions de sang, les catastrophes soudaines y compris les horribles cris de douleur qui les suivent, les ruptures terrifiantes de ce qui paraissait immuable, l'abaissement jusque dans une pourriture infecte de ce qui était élevé, sans la compréhension *sadique* d'une nature incontestablement tonitruante et torrentielle, il ne peut y avoir de révolutionnaires, il n'y a qu'une écœurante sentimentalité utopique²³¹.

Une fois assumée cette fatale « compréhension sadique » de la violence naturelle, comment donc envisager l'horizon proprement *historique* des pratiques hétérologiques sadiennes? Comprise en tant qu'échéance d'une décharge collective, la Révolution s'ouvre d'abord comme « la *séparation* [...] de deux groupes de forces dont chacun est caractérisé par la nécessité dans laquelle il se trouve d'exclure l'autre »²³²; alors qu'elle est ensuite marquée par « l'*expulsion* violente du groupe qui possédait le pouvoir par le groupe révolutionnaire »²³³. Afin de penser la position précise qui peut revenir à Sade au sein d'une historicité révolutionnaire immanente, Bataille envisage « deux phases distinctes dans l'émancipation humaine »²³⁴. L'échéance du dialogue entre Sade et l'histoire est d'abord repoussée dans l'avenir à l'aide d'une curieuse prophétie, qui postule la réalisation d'une homogénéité mondiale dans le triomphe du socialisme :

Pendant la phase révolutionnaire, phase actuelle qui ne se terminera que par le triomphe *mondial* du socialisme, seule la Révolution sociale peut servir d'issue à des

²²⁹ *Ibid.*, p. 60.

²³⁰ *Ibid.*, p. 66.

²³¹ *Ibid.*, p. 67; je souligne.

²³² *Ibid.*, p. 66.

²³³ *Id.* Les italiques sont de Bataille; ils viennent inscrire le renversement révolutionnaire dans le registre du sacrifice hétérologique, bien que celui-ci agisse à un niveau profondément inconscient.

²³⁴ *Ibid.*, p. 68.

impulsions collectives et aucune autre activité ne peut être envisagée pratiquement²³⁵.

L'actualité de l'univers de Sade n'est donc en rien concernée en tant que *moyen* d'activer la révolte; il en va plutôt d'une *finalité* historique, voire d'une téléologie :

Mais la phase post-révolutionnaire implique la nécessité d'une scission entre l'organisation politique et économique de la société d'une part et d'autre part une organisation antireligieuse et asociale ayant pour but la participation orgiaque aux différentes formes de la destruction, c'est-à-dire la satisfaction collective des besoins qui correspondent à la nécessité de provoquer l'excitation violente qui résulte de l'expulsion des éléments hétérogènes²³⁶.

C'est précisément ici que Sade resurgit, au point de chute de l'argumentation, comme figure emblématique d'un monde scindé en deux, où d'un côté l'homme travaillerait à sa cohésion homogène, et de l'autre se déchargerait collectivement de sa violence :

Une telle organisation ne peut avoir d'autre conception de la morale que celle qu'a professée scandaleusement pour la première fois le marquis de Sade²³⁷.

Dans la mesure où la valeur d'usage de Sade semble ainsi correspondre à une image projetée dans le futur, l'argument de Bataille fait émerger une contradiction irréductible. La fiction sadienne figurerait donc un monde à venir possible, organisé selon la morale sadienne. Or, cette morale s'avère bien peu soucieuse d'un partage égalitaire de la jouissance, et tout à fait intéressée par la souffrance perpétrée sur le corps d'autrui. « Puisqu'il est vrai que c'est le propre d'un homme de jouir de la souffrance des autres »²³⁸, il faut comprendre que « le triomphe mondial du socialisme » devra mettre en place des dispositifs sociaux permettant de distribuer égalitairement un accès à la violente satisfaction liée à la douleur infligée sur le corps de l'autre... La proposition de Bataille rejoint au fond celle de *La Philosophie dans le boudoir*, lorsque l'énonciateur du pamphlet « Français, encore un effort si vous voulez être républicains » recommande de donner à chaque homme « le moyen secret d'exhaler la dose de despotisme que la nature mit au fond de son cœur », sans quoi « il se rejettera, pour l'exercer, sur les objets qui l'entoureront, il troublera le gouvernement »²³⁹. Ce « moyen secret », qui chez Bataille devient finalité de la vie humaine, c'est chez Sade la législation nationale des bordels, de ces maisons *closes* rigoureusement séparées du monde homogène, et destinées à donner

²³⁵ *Id.*; je souligne.

²³⁶ *Id.*

²³⁷ *Id.*

²³⁸ *Id.*

²³⁹ Cf. Sade, « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », *La Philosophie dans le boudoir* [1795], *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 131.

libre cours à l'hétérogénéité des impulsions orgiaques. Lisant Sade contre Bataille, on remarquera cependant que la réalisation de la jouissance sadique implique très précisément une actualisation de l'« exploitation de l'homme par l'homme », que le projet révolutionnaire bataillien se donne pourtant pour objet d'abolir. Bataille se fait en quelque sorte le porte-parole de cette contradiction que Sade avait déjà formulée, et qui s'actualise en une volonté socialiste forcée d'envisager la canalisation de ses énergies destructrices une fois au pouvoir. Reléguant la réalisation matérielle de l'univers sadien comme possible futur, Bataille fait intervenir Sade à partir d'une position utopique, dont le contenu diffère certes de l'idéalisme dénoncée chez les surréalistes, mais sans toutefois pouvoir dissiper les recoupements, qui unissent Bataille et Breton au fond d'une même impasse sociale, concernée par un scandale sans cesse reconduit à travers l'histoire, comme nécessaire investissement de la violence dans la fondation politique.

En s'attardant à l'échéance collective des énergies libidinales apparentées à celles du sadisme, la lecture de Bataille vient toutefois nuancer la bénédiction surréaliste, qui auréolait la figure de Sade depuis plusieurs années déjà. L'imposture de cette lecture se noue dans la conception de la surréalité comme dépassement de la valeur concrète des actes performés dans le monde représenté par Sade : elle substitue une liberté abstraite et mythique à la résistance de l'objet hétérogène, alors que Bataille, refusant toute illusion de maîtrise de la violence sadienne, s'efforce de penser l'effectivité immanente du sadisme. Pour Bataille, la célébration poétique de l'œuvre de Sade se conquiert à même un procès global d'homogénéisation du signifiant sadien en signifié du désir surréaliste; c'est un acte de lecture qui subordonne la dépense représentée par l'écriture à l'appropriation culturelle. Lorsqu'il prend le contre-pied de cette hégémonie appropriative qui nourrit le capital surréaliste, Bataille paraît ainsi s'inscrire plus étroitement que Breton dans le sillage de Sade. En même temps, la valeur d'usage qu'il postule implique la réalisation d'un monde situé sur une lisière, basculant sans doute plus vers la dystopie que l'utopie.

Dans son essai, Aribit voit très bien que le souci hétérologique propre à la lecture de Bataille constitue le nerf du conflit qui l'oppose à Breton au sujet de Sade :

Il est aussi œuvre qu'il faut absolument reprendre à Breton : c'est Sade. De même que Bataille avait cherché à récupérer un certain nombre de peintres qu'il estimait abusivement annexés par le surréalisme, de même il va dans une perspective hétérologique réfuter la lecture surréaliste de Sade, et l'annexion, la neutralisation, dont celui-ci serait pareillement victime par Breton. [...] Dans l'élaboration

hétérologique, Sade devient un enjeu majeur, parfaitement symbolique selon Bataille des « transpositions » homogénéisantes dont Breton serait coupable en lui attribuant une positivité, fût-elle révolutionnaire. [...] Breton est donc accusé d'avoir de Sade une lecture antiseptique, c'est-à-dire une lecture « littéraire », « poétique », soit une lecture caractéristique de la « transposition » surréaliste. Et par opposition, Bataille entend pour sa part résolument maintenir Sade dans l'hétérologie, c'est-à-dire lui conserver cette dimension d'excrétion violente qui est la sienne²⁴⁰.

Partant de postures difficilement conciliables, Breton et Bataille font intervenir le nom de Sade dans le langage selon des présupposés radicalement différents. Aribit résume la situation avec justesse lorsqu'il écrit que « Sade incarne pour Breton le signifiant ostensible, scandaleux, de la subversion radicale, dont le signifié est le désir »²⁴¹, alors que pour Bataille, « il est un signifié pratique que la société socialiste devra incorporer »²⁴². Cette transposition du conflit dans les termes du métalangage sémiotique permet de prendre la mesure de ce qui sépare les deux figures de Sade ici en jeu : un signe effectif en tant que métaphore poétique s'oppose à un signifié itinérant, tronqué d'un signifiant qui pourrait supporter son équivalence dans les pratiques culturelles contemporaines. L'intransigeance de Bataille fait résonner le Sade de Breton selon la structure signifiante de la mythologie telle que vue par Barthes : l'on pourrait en ce sens dire que le nom de Sade s'énonce dans la bouche de Breton tel un « système sémiotique second »²⁴³, c'est-à-dire comme un signe dont le signifiant se constitue lui-même comme rapport figé d'un signifiant et d'un signifié, répétant sans appel le nom de Sade en tant que signifiant du désir illimité. De son côté, l'exigence de Bataille limite les potentiels du texte de Sade en étant incapable de se penser hors d'un impératif encore plus inhumain que la représentation de la violence, qui correspondrait à la volonté avouée de façonner le corps social selon les principes sadiens. Tous deux tendancieux, ces deux points de vue abusent chacun à leur manière des préceptes marxistes dont ils se revendiquent :

Faire d'une part comme Breton, de Sade l'allié objectif de Marx, c'est oublier combien la revendication égalitaire du marxisme ne vise pas tant la question du désir et de la liberté sexuelle que celle de l'égalité devant le travail. [...] Faire d'autre part comme Bataille de Sade l'un des socles politiques (au sens large, soit inversé, paradoxal : « hétérologique ») de la (future) société socialiste, c'est projeter hâtivement sur le marxisme ses propres élaborations, et les bricoler jusqu'à vider

²⁴⁰ Frédéric Aribit, *André Breton, Georges Bataille, le vif du sujet, op. cit.*, pp. 171-172.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 173.

²⁴² *Id.*

²⁴³ Roland Barthes, « Le mythe, aujourd'hui », *Mythologies*, Paris, Seuil, coll. « Pierres vives », 1957, p. 221.

Marx (ou Engels) de son marxisme²⁴⁴.

Par-delà l'incompatibilité de leurs lectures de Sade, la haine réciproque que ces deux hommes se sont voués ne fut pas sans nuance. Breton et Bataille se sont rapprochés pour quelques mois à partir d'octobre 1935, selon un commun engagement antifasciste dans le mouvement *Contre-Attaque*²⁴⁵. Mais le rapprochement fut de courte durée, et Bataille devait continuer à creuser les paramètres de la distance inaltérable qui n'a jamais cessé de s'imposer entre sa posture et celle du mouvement surréaliste. Quelques années plus tôt, Bataille entrait en littérature alors qu'il se confrontait à la forte polarisation hétérologique liant le divin au déchet. Dans *Le Petit*, Bataille précise que ce rapprochement entre pureté et impureté était contenu dans le sens du pseudonyme Lord Auch, avec lequel en 1928 il signait l'*Histoire de l'œil* :

Le nom de Lord Auch se rapporte à l'habitude d'un de mes amis : irrité, il ne disait plus « aux chiottes ! », abrégéait, disait « aux ch' ». Lord en anglais veut dire Dieu (dans les textes saints) : Lord Auch est Dieu se soulageant²⁴⁶.

Écartelée en un oxymore alliant divinité et déjection, la pensée de Bataille continuera à réfléchir Sade à partir de cette polarisation hétérologique du sacré.

Englobant Sade dans une vaste problématique concernée par l'économie générale des sociétés occidentales, l'hétérologie a permis à Bataille de nouer une praxis possible de la transgression, où la violence sexuelle se tresse dans le désir politique. Si cette perspective lui a sans doute davantage permis de se lire en Sade que de restituer intacte la pensée de ce dernier, l'intimité pratique de son investissement a fini par pousser Breton à l'aveu : selon un des nombreux témoignages rapportés par Surya dans sa biographie, Breton se serait à la veille de la guerre ainsi confié à André Masson :

Georges Bataille (me dit-il dans un beau mouvement de sincérité) est de nous tous le plus proche de Sade²⁴⁷.

Afin de creuser plus avant le sens de cette proximité, il nous faut ici filer l'intuition de Bataille en déclinant les rapports que son écriture met à jour entre le sadisme et l'usage politique de la violence, à une époque où le spectre du fascisme se lève de plus en plus inéluctablement sur l'Europe.

²⁴⁴ Frédéric Aribit, *André Breton, Georges Bataille, le vif du sujet, op. cit.*, pp. 173-174.

²⁴⁵ Leurs deux signatures se côtoient notamment à la fin du manifeste inaugural du groupe, « “Contre-Attaque”. Union de lutte des intellectuels révolutionnaires » [1935], dans Georges Bataille, *Œuvres complètes I, op. cit.*, pp. 379-383.

²⁴⁶ Louis Trente [Georges Bataille], *Le Petit, Romans et récits, op. cit.*, p. 363.

²⁴⁷ Cité par Michel Surya, *Georges Bataille, la mort à l'œuvre, op. cit.*, p. 149.

3.5. *Le Bleu du ciel et le sang des révolutions*

De toutes parts, dans un monde qui cessera vite d'être respirable, se resserre l'étreinte fasciste²⁴⁸.

Peu avant de se rapprocher brièvement de Breton à l'automne 1935, Bataille rédige *Le Bleu du Ciel*, un roman qu'il ne publiera qu'en 1957, dans une version remaniée que Pauvert fera paraître sans masquer le nom de l'auteur derrière un pseudonyme. Héros en décomposition, débauché et noceur, le narrateur Henri Troppmann reprend à son compte un angle de la polémique avec Breton lorsqu'il dénonce les admirateurs de Sade, qu'il décrit comme des *escrocs* prêts à se réclamer opportunément d'une pensée sans en mesurer toutes les implications immanentes. Malade et fiévreux, Troppmann s'adresse ainsi au personnage de Xénie :

« Écoute-moi, Xénie [...] toi qui t'es mêlée aux histoires d'agitation littéraire, tu as dû lire le marquis de Sade, alors tu as dû trouver ça admirable – comme tout le monde ! Les gens qui admirent Sade sont des escrocs – entends-tu ? des escrocs... »
Elle me regardait en silence, elle n'osait rien dire. Je continuai alors :
« Je m'excite, je deviens enragé, je suis à bout de force, les phrases m'échappent... Mais pourquoi ont-ils fait ça avec Sade ? » Je criais presque : « Est-ce qu'ils avaient mangé de la merde, oui ou non ? »²⁴⁹

Loin de faire de Sade un martyr de la liberté des mœurs, Troppmann exige du lecteur de prendre à la lettre la portée hétérologique de l'orgie de merde. Ce qui se joue sur la scène de la représentation sadienne concerne certes l'énergie libidinale que le surréalisme cherche à *sublimier* dans la pratique artistique, mais il s'agit pour Troppmann de prendre la mesure *immanente* de Sade, de lire ce qui résiste à la sublimation comprise comme destin pulsionnel, c'est-à-dire, pour reprendre les mots de Freud, en évitant à tout de prix d'intégrer les pulsions dans des « opérations qui sont très éloignées de leurs actions-à-but originelles »²⁵⁰. Troppmann cherche à saisir la pulsion sadique dans son état non sublimé, au plus près de son but originaire. Résoudre l'échéance de la violence orgiaque en tant que métaphore du désir revient ainsi à instrumentaliser la figure de Sade en tant vecteur

²⁴⁸ Georges Bataille, « En attendant la grève générale » [1934], *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 262.

²⁴⁹ Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits, op. cit.*, p. 249. Pour des raisons similaires à celles qui m'ont incité à citer la première version de l'*Histoire de l'œil*, je préfère utiliser la version manuscrite de 1935 plutôt que la version finale de 1957 : la rédaction initiale a non seulement l'avantage d'inscrire plus étroitement le matériau de l'écriture dans son contexte historique, mais aussi de rendre sensible et transparente la spontanéité des références aux figures littéraires.

²⁵⁰ Sigmund Freud, « Pulsions et destin des pulsions », *Œuvres complètes XIII. 1914-1915, op. cit.*, p. 171.

de la mythologie surréaliste : en sublimant la pulsion sadique dans la rhétorique d'une consommation poétique abstraite, l'admiration usurpe de fait tout le potentiel subversif pratique que le texte de Sade porte. Cette position qui fait de l'admirateur de Sade un escroc rejoint l'injonction de Blanchot au début de son texte de 1949 sur « La raison de Sade » : « en Sade, du moins, respectez le scandale »²⁵¹. C'est suivant ce même impératif qu'en 1957 Bataille reformulera sa pensée dans *L'Érotisme*, lorsqu'il soutiendra qu'admirer Sade revient à édulcorer sa pensée²⁵². Contre la revendication du rêve comme moteur du renouveau social, Troppmann expose le *principe de réalité* à la base de sa lecture : lire Sade, c'est ici reconnaître son texte comme horizon immanent du possible politique, et l'accorder selon une certaine transitivité de la représentation vers la vie sociale.

Comme pour *Histoire de l'œil*, il semble bien que ce soit sous l'incitation de Borel que Bataille rédige *Le Bleu du ciel*²⁵³, notamment afin de sublimer la tragédie affective qu'il traverse alors, tendu entre sa femme Sylvia, son amante Colette Peignot – qui mourra en 1938 – et la débauche, mais aussi pour chercher à cerner le sens d'une époque où toute révolte populaire semble manifestement devoir se solder en pouvoir répressif. Le temps de la diégèse du *Bleu du ciel* précédant de peu celui de la rédaction, il n'est pas étonnant d'y voir se croiser les spectres du communisme et du fascisme : si en 1934 l'URSS stalinienne représente déjà une institution politique totalitaire, l'Allemagne traverse quant à elle sa « nuit des longs couteaux », en cette nuit du 29 au 30 juin, où les principaux dirigeants de la S.A. sont exécutés. Mais c'est surtout dans les événements précurseurs de la guerre d'Espagne que s'ancre le récit : rétabli de sa maladie, Troppmann quitte Paris, et son parcours mêle l'absurdité des nuits de débauche à Barcelone aux troubles d'octobre 1934, qui chavirent un pays où le mouvement ouvrier n'a pas encore tout à fait capitulé sous les griffes du pouvoir dictatorial.

Je pensai : il va y avoir la Révolution à Barcelone... J'avais beau avoir trop chaud, j'étais transi²⁵⁴.

²⁵¹ Maurice Blanchot, « La raison de Sade » [1949], *Lautréamont et Sade*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1963, p. 18.

²⁵² « Si nous admirons Sade, nous édulcorons sa pensée » (Georges Bataille, « Sade et l'homme normal », *L'Érotisme, Œuvres complètes X*, op. cit., p. 178). Dans la première version de ce texte, qui dans les années 1950 circulait en tant que préface à *Justine* et à *La Nouvelle Justine*, Bataille utilisait le verbe « louer » au lieu d'« admirer » : « À louer Sade, nous édulcorons sa pensée » (voir par exemple Sade, *Justine ou les malheurs de la vertu*, Paris, Pauvert, 1955, p. IX).

²⁵³ Cf. Jean-François Louette « *Le Bleu du ciel*. Notice », *Romans et récits*, op. cit., pp. 1041-1042.

²⁵⁴ Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits*, op. cit., p. 271.

Submergé dans ce brûlant contexte politique d'une Espagne au bord de la guerre civile, Troppmann traîne avec lui le spectre du sadisme comme l'indice d'une violence décisive agissant autant à la source de l'expression artistique qu'au cœur de la volonté de révolution. En conversation avec le personnage de Lazare, Troppmann pose brutalement l'idéation de cette fatalité en posant explicitement la guerre comme fin en soi, en tant qu'écho et fonction d'une violence pulsionnelle qui séjourne dans la *tête* de l'homme :

- « D'ailleurs, même si la guerre en était résultée, elle n'aurait fait que répondre à ce qui se passait dans ma tête.
 – Mais comment la guerre peut-elle répondre à quelque chose que vous avez dans la tête ? Voulez-vous dire que vous auriez été content qu'il y ait la guerre ?
 – Content ? Pourquoi pas ?
 – Vous pensez qu'une révolution pourrait suivre la guerre ?
 – Je parle de la guerre, pas de ce qui la suivrait. »
 Je savais que je venais de la choquer beaucoup plus brutalement que par toute autre chose que j'aurais pu lui dire²⁵⁵.

Si le roman de Bataille n'est pas le premier à mettre en scène un lecteur de Sade, les effets de cette lecture ne sont pas enserrés dans un discours moralisateur, comme c'était par exemple le cas un siècle plus tôt, lorsque Jules Janin déplorait ce qui était arrivé à son ami le « pauvre petit Julien », vieilli de vingt ans après une seule nuit passée à lire Sade, devenu fou et idiot, condamné depuis à vivre dans la « terreur perpétuelle »²⁵⁶. Contrairement au lecteur du XIX^e siècle, qui risquait à tout moment de se faire avaler par l'abîme du mal, Troppmann se confronte au monde représenté par Sade comme à une mise en scène des impulsions violentes qui traversent le corps social selon une irréductible nécessité. Montrer que ces impulsions qui se concrétisent chez Sade dans l'orgie concernent intimement les énergies que les pays d'Europe investissent alors dans la guerre, c'est là le caractère inédit de l'usage de Sade que le récit de Bataille propose, reflétant en cela sa position théorique sur l'existence effective du pôle impur du sacré hétérologique.

Il arrive bien entendu que le récit donne forme à un sadisme affectant le sujet individué, comme lorsque Troppmann pique Xénie avec une fourchette, pour immédiatement se jeter sur la légère blessure afin de sucer le sang qui en coule²⁵⁷. Mais cette situation en dit moins sur la configuration libidinale du personnage que sur son

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 234.

²⁵⁶ Cf. Jules Janin, « Le Marquis de Sade », *Revue de Paris*, tome douzième, déc. 1834, pp. 49-57.

²⁵⁷ Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits*, op. cit., p. 238.

rapport au monde où il vit. Troppmann est affecté par un mal flou : son corps souffre des excès de la débauche, et il n'est en rien aidé par une tête malade de l'époque absurde à laquelle elle est confrontée. S'il paraît anecdotique comparé aux grandes violences sadiennes, le comportement du narrateur renvoie cependant ici à un registre qui ne concerne la psychologie du corps individué que dans la mesure où celle-ci peut se rapporter aux formulations collectives de la pulsion sadique. Usant de cette perméabilité métonymique des symptômes, dont la portée glisse sans cesse de l'ontogénèse vers la phylogénèse, le texte de Bataille donne à lire les manifestations d'un mal affectant le corps sociopolitique.

Si *Le Bleu du ciel* multiplie les éléments et situations autour desquels gravite la tension entre sadisme compris comme jouissance de la mort de l'autre et volonté de révolution, ce sont surtout les dernières pages du récit qui retracent de la manière la plus fulgurante cette intuition dans la composition politique du fascisme. Un crescendo où le désir et la mort se croisent s'intensifie en effet avec le retour du personnage de Dorothea dans le récit. Le lecteur avait rencontré Dirty dès l'ouverture du manuscrit, lors d'une scène explicitement hétérologique – un bouge crasseux de Londres, situé au sous-sol, s'oppose à l'élévation d'un hôtel de luxe, où des employés bien mis sont forcés de s'occuper de Troppmann blessé à la main et de Dirty, saoule au point de vider ses entrailles assise sur une chaise de la luxueuse chambre²⁵⁸. À la fin du manuscrit, Dorothea réapparaît affaiblie, cadavérique, répondant ainsi à la nécrophilie latente de Troppmann²⁵⁹. Comme mû par une nécessité interne, le récit se déplace alors en Allemagne; le premier novembre, « le jour des morts »²⁶⁰, lors d'une marche à Trèves, le couple croise « un petit groupe de Hitlerjugend, des garçons de dix à quinze ans vêtus d'une culotte courte et d'un boléro de velours noir »²⁶¹. C'est en descendant la vallée de la Moselle que s'orchestre une scène d'une rare densité, où Troppmann retrouve la puissance sexuelle pour enfin pénétrer Dorothea, à quelque pas d'un chemin surplombant « un vide immense », où

²⁵⁸ Cf. *ibid.*, pp. 214-219.

²⁵⁹ Troppmann partage avec Lazare le fait que malgré son fort attachement à Dirty, il était avec elle impuissant; selon lui, cette impuissance avait quelque chose à voir avec sa nécrophilie. Il expose alors une expérience d'excitation sexuelle survenue devant le cadavre d'une « femme assez âgée » (cf. *ibid.*, pp. 230-231). Le narrateur s'ouvre de nouveau sur son « goût sexuel pour les cadavres » (*ibid.*, p. 253); il reprend la scène originaire pour avouer, cette fois à Xénie, qu'il s'était bel et bien masturbé devant le cadavre de sa mère (*ibid.*, pp. 254).

²⁶⁰ C'est en effet là le titre de la dernière section du manuscrit (*ibid.*, pp. 290-302).

²⁶¹ *Ibid.*, p. 295.

« des bougies allumées par centaines sur le sol » désignent autant de tombes, « trou de lumières funèbres »²⁶² prêt à signer la liaison de l'érotisme et de la mort dans un renversement du ciel étoilé.

La terre était ouverte sous son corps comme si c'était une tombe, son ventre nu ouvert sous le mien était ouvert comme une tombe fraîche. Nous étions, autant l'un que l'autre, frappés de stupeur au-dessus des lumières. Chacune des lumières correspondait à un squelette dans une tombe et elles formaient ainsi un ciel qui palpait, aussi étrange que les lents mouvements des deux corps entremêlés au-dessus d'elle²⁶³.

Le ciel de Bataille n'emplît pas le cœur « d'une admiration et d'une vénération toujours nouvelles » comme le fait le ciel étoilé de Kant²⁶⁴; incarnant la figure de la danse macabre dans le scintillement des tombes, il correspond plutôt à la tentation d'une chute infinie de la jouissance vers la mort :

À ce moment-là, nous avons commencé à glisser sur le terrain en pente. / Il y avait un peu plus bas un pan de rocher abrupt. Si je n'avais pas réussi à arrêter ce glissement d'un coup de talon, nous pouvions tomber dans la nuit et j'avais pu croire, dans ma stupeur, que nous allions tomber dans le vide du ciel²⁶⁵.

Le spectre du tumulte politique vient bientôt porter cette violente représentation du désir sur la scène des impulsions collectives. Avant de quitter Trèves, le narrateur pense « au petit Karl Marx », qui « avait dû courir, lui aussi, dans les rues de Trèves quand il n'est qu'un tout petit garçon »²⁶⁶. Les toutes dernières pages du récit placent l'action dans un train, comme si la narration ne pouvait fixer un point de référence à partir duquel parler. Après avoir demandé d'une « voix presque puérile » s'il « y aura bientôt la guerre », Dorothea reprend bientôt à son compte un désir que Troppmann avait plus tôt énoncé devant Lazare : « je sais que je suis un monstre, mais quelquefois, je voudrais qu'il y ait la guerre »²⁶⁷. Lorsqu'elle enlève son manteau, apparaît « une robe de soie rouge vif, du même rouge que celui des drapeaux à croix gammée »²⁶⁸. Troppmann ne quitte cette vision que pour croiser dans le couloir « un officier S.A., très beau et très grand »²⁶⁹. Il

²⁶² Cf. *ibid.*, p. 296.

²⁶³ *Id.*

²⁶⁴ « Deux choses remplissent le cœur d'une admiration et d'une vénération toujours nouvelles et toujours croissantes, à mesure que la réflexion s'y attache et s'y applique : *le ciel étoilé au-dessus de moi et la loi morale en moi* » (Emmanuel Kant, *Critique de la raison pratique* [1788], éd. Ferdinand Alquié, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1985, pp. 211-212).

²⁶⁵ Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits, op. cit.*, p. 297.

²⁶⁶ Cf. *id.* Trèves est la ville natale de Marx.

²⁶⁷ Cf. *ibid.*, p. 298.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 299.

²⁶⁹ *Id.*

faut préciser la position ambiguë qui revient à ce soldat, à la fois agent et victime du pouvoir fasciste, gardant le fort, mais ne pouvant certainement pas oublier ses camarades assassinés quelques mois plus tôt :

Il avait des yeux de faïence bleue qui, même à l'intérieur du wagon éclairé, semblaient perdus au dehors dans les nuages, comme s'il avait entendu intérieurement l'appel des Walkyries, mais sans doute son oreille devait être plus sensible aux trompettes de la caserne²⁷⁰...

À travers « l'appel des Walkyries » wagnérien, sans doute faut-il penser à la volonté de puissance nietzschéenne, telle que se retrouve alors violentée et refondue dans le corps militaire du fascisme. Intimement heurté par les « falsifications antisémites » dont la figure de Nietzsche fut l'objet, Bataille s'occupera bientôt d'invalider le sens de cette appropriation de Nietzsche par le fascisme dans un article de la revue *Acéphale*, où il compare notamment l'attitude de la sœur de Nietzsche à celle de Judas envers Jésus : vendant symboliquement Nietzsche à Hitler, « Élisabeth Judas-Foerster » est accusée de déformer l'enseignement de son frère en y faisant malhonnêtement saillir des éléments d'antisémitisme²⁷¹.

Le récit de Bataille dénote le sens libidinal de la menace totalitaire peu après le départ de Dorothea, qui laisse Troppmann seul à Francfort. Près de la gare, « à l'autre extrémité d'une place immense, un théâtre bien éclairé » se dévoile au narrateur, « et sur les marches du théâtre une parade de musiciens en uniforme », qui fait résonner un bruit « splendide, déchirant les oreilles et exultant »²⁷² :

Je me trouvais à ma stupéfaction devant des enfants rangés en ordre militaire sur les marches : ils étaient vêtus de culotte courtes en velours noirs et de petites vestes à aiguillettes, nue-tête ; à droite des fifres et à gauche des tambours plats. Ils jouaient avec une violence telle, avec un rythme si cassant que je demeurai devant eux le souffle coupé et comme halluciné. Impossible d'imaginer rien de plus sec que les tambours plats qui battaient, ni de plus acide que les fifres. Tous les enfants nazis, beaucoup d'entre eux blonds avec un visage rose de poupée, jouant pour quelques rares passant dans la nuit, devant une place vide sous l'averse, paraissaient en proie, raides comme des triques, à une exaltation de cataclysme : devant eux leur chef, un horrible gosse d'une maigreur de dégénéré, avec un visage de poisson hargneux (de temps à autre, il se retournait pour aboyer des commandements râleurs) marquait la mesure avec une longue canne de tambour-major. D'un geste obscène, il dressait cette canne le pommeau collé au ventre (elle ressemblait alors à un pénis de singe démesuré, décoré d'une tresse de cordelettes de couleur) ; d'une saccade de sale petite brute, il élevait ensuite le pommeau à la hauteur de la bouche. Du ventre à la

²⁷⁰ *Id.*

²⁷¹ Cf. Georges Bataille, « Nietzsche et les fascistes » [1937], *Œuvres complètes I, op. cit.*, p. 447.

²⁷² Cf. Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits, op. cit.*, p. 300.

bouche, de la bouche au ventre, chaque allée et venue hachée, saccadée par une rafale de tambours... Ce spectacle était nettement obscène et aussi en quelque sorte effrayant : il me semblait que si je n'avais pas disposé d'un sang-froid extraordinaire, je n'aurais pas pu rester debout devant de pareils êtres, muet et aussi tranquille que devant des pierres. Chaque éclat de la musique, dans la nuit, était une incantation forcenée qui appelait à la guerre et au meurtre. Les battements de tambour semblaient portés au paroxysme avec l'espoir qu'ils se résoudraient tout à coup en sanglantes rafales d'artilleries : je regardais devant moi... une armée d'enfants rangée en bataille. Ils se tenaient presque immobiles mais en transes. Je les voyais là, envoûtés, devant moi, par le besoin de se porter au-devant de la mort. Hallucinés par des champs immenses où ils s'avanceraient un jour en riant au soleil : derrière eux, ils laisseraient des agonisants, des morts²⁷³.

Outre l'intenable intuition prémonitoire dont fait preuve ce passage, il faut aussi remarquer que Bataille emprunte ici la conception freudienne « de la structure libidinale d'une force armée »²⁷⁴, énoncée en 1921 dans *Psychologie des foules et analyse du moi*. Afin de saisir toute l'amplitude de « l'ironie suraiguë »²⁷⁵ que le narrateur ressent devant cet investissement collectif du corps militaire par l'impulsion libidinale, il faut revenir interroger l'attention théorique que Bataille a accordé au fascisme peu avant de rédiger cette première version du *Bleu du ciel*.

Si, au début des années 1930, Bataille développait la notion d'hétérologie au cœur de la polémique avec Breton, l'usage de Sade qu'il cherchait alors à reconfigurer devait bientôt recevoir une intenable portée sous l'effet de la montée des fascismes. Si la conscience critique de Bataille n'a jamais pu limiter la lecture de Sade à un témoignage de liberté, à partir de l'arrivée au pouvoir de Hitler en mars 1933, la violence nazie contamine toute lecture possible de la portée sociopolitique du sadisme. C'est d'ailleurs là un événement qui sépare deux articles cruciaux dans l'évolution de la pensée théorique de Bataille; paru en janvier 1933 dans *La critique sociale*, « La notion de dépense » est suivi de « La structure psychologique du fascisme », publié par les voies de la même revue en novembre 1933 et mars 1934. Aucun de ces textes ne se réfère spécifiquement à Sade, mais tous deux jettent les fondements anthropologiques qui permettent à Bataille de

²⁷³ *Ibid.*, p. 301.

²⁷⁴ Sigmund Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi* [1921], *Œuvres complètes XVI. 1921-1923*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 33.

²⁷⁵ Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 302. Sur cette expression précise, la réécriture de 1957 intéresse le rapport à Breton : dans la version finale du roman, « ironie suraiguë » devient « ironie noire » (cf. *Le Bleu du ciel* [1957], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 205), faisant en cela forcément allusion à la notion d'« humour noir », que Breton avait entre-temps fait entrer dans la langue critique (cf. *Anthologie de l'humour noir* [1940-1966], *Œuvres complètes II*, éd. Marguerite Bonnet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1992, pp. 875-1176).

penser la dépense sadienne à travers le cadre d'un matérialisme politique.

S'appuyant sur des données ethnographiques, l'argumentation de « La notion de dépense » évite de recourir au lexique conceptuel de l'hétérologie. Plus près de Marcel Mauss que de l'actualité politique, l'article cerne cependant les conditions de possibilité du politique sous la forme d'une récurrence : celle d'une fonction sociale de la « dépense improductive »²⁷⁶. Sans pour autant revendiquer le caractère scientifique de l'hétérologie, « La structure psychologique du fascisme » s'appuie sur les catégories conceptuelles des propositions de « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade » afin de penser l'économie politique des gouvernements fascistes. Recouper le contenu de cette analyse avec la position hétérologique de Sade dans la pensée de Bataille permet de montrer à quel point l'ambivalence caractéristique des manifestations hétérogènes affecte aussi le discours qui cherche à cerner la valeur révolutionnaire des impulsions investies dans la dépense improductive.

Par rapport « à la partie homogène de la société »²⁷⁷, à cette homogénéité sociale dont la production utilitaire est la base, la saillance des chefs des formations politiques fascistes se rapporte à « l'existence hétérogène » :

Opposés aux politiciens démocrates, qui représentent dans les différents pays la platitude inhérente à la société *homogène*, Mussolini ou Hitler apparaissent immédiatement *tout autres*. Quels que soient les sentiments que provoque leur existence actuelle en tant qu'agents politiques de l'évolution, il est impossible de ne pas avoir conscience de la *force* qui les situe au-dessus des hommes, des partis et des lois : *force* qui brise le cours régulier des choses, l'homogénéité paisible mais fastidieuse et impuissante à se maintenir elle-même (le fait que la légalité est brisée n'est que le signe le plus évident de la nature transcendante, *hétérogène*, de l'action fasciste)²⁷⁸.

Dans la mesure où cette existence hétérogène se condense dans la figure du chef, et que la structure autoritaire de l'état fasciste découle de l'identification de chaque membre du corps politique à la figure du meneur, l'action fasciste déploie selon Bataille les caractères spécifiques du sacré : elle s'apparente en cela à l'autorité transcendante d'une monarchie. Sans entrer dans le détail des minutieuses distinctions historiques de l'argumentation de Bataille, on peut discerner l'influence unificatrice de la dialectique hégélienne sur le mouvement global dont procède la souveraineté politique comprise comme « forme

²⁷⁶ Georges Bataille, « La notion de dépense » [1933], *Œuvres complètes I, op. cit.*, p. 304.

²⁷⁷ Georges Bataille, « La structure psychologique du fascisme » [1933-1934], *Œuvres complètes I, op. cit.*, p. 339.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 348.

impérative de l'existence hétérogène »²⁷⁹ : le maître manifeste son pouvoir sur l'esclave en affirmant sa situation matérielle comme « acte d'exclusion de toute immondice »²⁸⁰. Ainsi, la noble élévation du pouvoir se réalise à travers la contrainte d'une violence *sadique*, qui réduit ses sujets à un état d'infériorité misérable. À travers la conquête et le maintien du pouvoir sur l'exclusion du déchet social loin des formes élevés et noble de l'hétérogénéité, « le sadisme accède ainsi à une pureté éclatante »²⁸¹ : cet acte d'exclusion violente en est un « dont la direction est la pureté mais dont la forme est sadique »²⁸².

Opposée à l'existence misérable des opprimés, la souveraineté politique apparaît en premier lieu comme une activité sadique clairement différenciée²⁸³.

Bataille positionne le sadisme à un point très précis de l'économie affective collective, là où les impulsions hétérogènes se dissocient entre formes élevées (pures) et viles (impurs), au profit d'un pouvoir qui se nourrit de la soumission de ses sujets. C'était là l'opération fondamentale par laquelle le pouvoir monarchique, légitimé par sa caution divine, se distinguait de son déchet social, et prononçait le nom de Dieu comme « l'introjection la plus profonde de la structure propre de l'*homogénéité* dans l'existence *hétérogène* »²⁸⁴ :

la forme royale impérative a réalisé historiquement, à l'intérieur du domaine *hétérogène*, une exclusion des formes misérables ou immondes suffisante pour trouver, sur un certain plan, une connexion avec les formes *homogènes*²⁸⁵.

Dans le cas du pouvoir fasciste, cette violente négation s'incarne dans l'individualité du chef; mais elle s'effectue surtout par la militarisation du corps politique, qui s'incorpore des êtres humains déshumanisés : les soldats nazis sont « niés avec une sorte de rage (de sadisme) manifeste dans le ton de chaque commandement, niés dans la parade, par l'uniforme et par la régularité *géométrique* accomplie des mouvements cadencés »²⁸⁶. En faisant porter aux militaires l'opprobre du carnage alors que le chef récolte la gloire, cette condensation du pouvoir s'apparente à la structure du pouvoir religieux monothéiste, notamment l'Église catholique, qui fonde l'autorité de Dieu sur l'exclusion des forces diaboliques du corps et de l'érotisme :

Le pouvoir fasciste est caractérisé en premier lieu par le fait que sa fondation est à la

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 350.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 352.

²⁸¹ *Id.*

²⁸² *Id.*

²⁸³ *Id.*

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 361.

²⁸⁵ *Id.*

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 358.

fois religieuse et militaire, sans que des éléments habituellement distincts puissent être séparés les uns des autres : il se présente ainsi dès la base comme une concentration achevée²⁸⁷.

Dans un emprunt qui travaillera aussi la scène finale du *Bleu du ciel* en introduisant l'obscénité spectaculaire des enfants nazis, Bataille se tient très près de la compréhension freudienne d'une structure libidinale de l'Église et des forces armées²⁸⁸, et il se sert ici de cette idée pour saisir la densité mythique du pouvoir fasciste dans la figure du Führer. Celle-ci incarne le sens politique d'une violente réassignation des énergies du corps social, soumis à une marche téléologique vers une homogénéité abstraite, quoique violemment effective en tant que procès d'épuration de toute une classe de *déchets sociaux*. Que l'on pense aux extrémités jusqu'où les nazis porteront la déshumanisation de leurs victimes, recouvrant les corps exterminés d'une aberrante abstraction qui concerne la pureté de la race, l'analyse de Bataille témoigne d'une intuition suraiguë, qui se réalisera bientôt dans l'histoire, sous le traits d'un génocide profondément obsédé par l'homogénéité culturelle du corps social.

Entre la polémique avec Breton et l'arrivée de Hitler au pouvoir, le positionnement du sadisme dans la pensée de Bataille passe d'une valeur d'usage à venir, dans le cadre d'une « phase post-révolutionnaire », à une assimilation en tant qu'impulsion constitutive de la structure psychologique du pouvoir fasciste. Il est vrai que les écrits témoignant de la première tendance ne seront pas publiés par Bataille; il n'en demeure pas moins que ce déplacement éclaire l'ambiguïté politique à l'œuvre dans *Le Bleu du ciel*. Cette ambiguïté intervient entre le désir individuel et la volonté de révolution, là où l'investissement affectif de l'impulsion hétérogène risque sans cesse de glisser vers une appropriation collective du désir par des formes d'organisation sociale homogénéisantes. C'est là le nœud de cette « ironie suraiguë », de cette « ironie de délire »²⁸⁹ que Troppmann ressent alors que se trame devant lui le spectacle d'un investissement politique des impulsions hétérogènes, celles-là mêmes auxquelles son désir de révolution s'attache comme à une vague intuition, et qu'il voit là être récupérées dans la militarisation homogénéisante pratiquée par le fascisme. L'enjeu revient donc se solder autour de la question que posait déjà « La valeur

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 362.

²⁸⁸ Cf. Sigmund Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi* [1921], *Œuvres complètes XVI. 1921-1923*, op. cit., pp. 31-38.

²⁸⁹ Cf. Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits*, op. cit., p. 302.

d'usage de D.A.F. de Sade » : comment penser une organisation sociale où les impulsions hétérogènes – soit cette part maudite de l'homme irréductiblement attachée à l'expression d'une pulsion sadique – peuvent exister sans succomber à l'attraction des formes homogènes du pouvoir impératif, qui détournent ces impulsions loin de leur finalité, en les faisant servir à une cause négatrice de l'humanité des sujets du pouvoir.

Moins de deux ans avant *Le Bleu du ciel*, l'intérêt théorique de Bataille pour le fascisme se noue entre la sociologie et la psychanalyse des foules, au point d'un savoir possible concernant les « formations sociales affectives » :

la simple prise en considération des formations sociales affectives révèle les immenses ressources, l'inépuisable richesse de formes propre à toute vie affective. Non seulement les situations psychologiques des collectivités démocratiques sont, comme toute situation humaine, transitoires, mais il demeure possible d'envisager, tout au moins comme une représentation encore imprécise, des forces d'attraction différentes de celles qui sont déjà utilisées, aussi différentes du communisme actuel ou même passé que le fascisme l'est des revendications dynastiques. C'est en une de telles possibilités qu'il est nécessaire de développer un système de connaissances permettant de prévoir les réactions affectives sociales qui parcourent la superstructure – peut-être même, jusqu'à un certain point, d'en disposer. Le fait du fascisme, qui vient de mettre en cause l'existence même du mouvement ouvrier, suffit à montrer ce qu'il est possible d'attendre d'un recours opportun à des forces affectives renouvelées [...] un système de connaissances portant sur les mouvements sociaux d'attraction et de répulsion se présente de la façon la plus dépouillée comme une arme²⁹⁰.

Bataille insiste sur un point précis : si la mobilisation affective opérée par le fascisme constitue un nœud qui intéresse le savoir en tant que *forme*, le système de connaissance qui pourra résulter d'une telle étude doit être envisagé comme une *arme* contre les différentes formes de domination de l'homme par l'homme; c'est-à-dire que le fascisme est expressément condamné. Troppmann restitue quant à lui la tragédie pulsionnelle de la catastrophe à venir : traînant sa déchéance sous le spectre des grandes figures du totalitarisme, pris au cœur de l'impasse constitutive de son époque, il demeure incapable de formuler un usage des impulsions hétérogènes où l'homme ne serait pas un sujet de domination de son prochain; car, on l'a vu et ressassé, la libération de l'hétérogène implique justement la décharge de la pulsion sadique sur le corps de l'autre.

Il en va de nouveau de l'héritage de cet incurable scandale porté par l'œuvre de Sade : à considérer l'organisme social selon le fond du désir, *il n'y a pas de fondation politique sans violence*.

²⁹⁰ Georges Bataille, « La structure psychologique du fascisme », *Œuvres complètes I, op. cit.*, p. 371.

3.6. L'impératif libidinal du Commandeur

Entre la polémique avec Breton et le début de la guerre, Bataille ne cessera de rechercher une manière de formuler un projet de communauté qui saurait canaliser les impulsions hétérogènes du corps social. À l'engagement commun avec Breton dans le groupe Contre-Attaque, succéderont trois cercles batailliens, ouverts dans la foulée de la rupture définitive avec Breton : la revue *Acéphale*, la société secrète Acéphale, ainsi que le Collège de Sociologie. Ces trois cercles accorderont une attention soutenue à la fonction anthropologique du mythe, fonction qu'il faut distinguer des manipulations idéologiques que Bataille dénonce dans la formation des diverses homogénéités culturelles. Un fragment aphoristique contenu dans le manuscrit du *Bleu du ciel* traitait par exemple le mythe comme une « exubérance mythologique »²⁹¹ favorisant la « formation de l'image impérative »²⁹², c'est-à-dire l'imposition de la contrainte politique; mais une autre déclinaison du mythe continue de se démarquer chez Bataille en tant que point de rassemblement possible, autour duquel les communautés à venir pourraient réfléchir leur devenir. Le mythe permet alors à Bataille de secouer les conditions de possibilités de l'activité fictionnelle au sein de l'économie du corps social : il en retourne là d'une force qui fascine l'écriture préoccupée par l'énonciation d'un contenu hétérogène. Dans la mesure où la formulation et l'usage de cette production de mythe ne sont jamais à l'abri de leurs contradictions discursives internes et des glissements vers la représentation mythologique, il faut à ce point parler de l'écriture de Bataille comme d'une force qui succombe à la *tentation du mythe*.

Cette tentation transparaît notamment à travers l'usage de la figure de Don Juan. Sans que dans l'œuvre cette figure se fasse insistante au point de devenir un point de pivot majeur de la pensée de Bataille²⁹³, ses occurrences permettent de penser le recours au mythe en tant que tentative de dépassement de la conquête du corps social par le totalitarisme fasciste. Or, quelque chose en Don Juan rejoint Sade suivant un commun défi lancé aux mœurs : comme le souligne Le Brun, « les figures de Don Juan et Sade se

²⁹¹ Cf. Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 221.

²⁹² *Id.*

²⁹³ Gilles Ernst donne un inventaire de ces usages dans la notice sur Bataille qu'il a rédigée pour le *Dictionnaire de Don Juan*, dir. Pierre Brunel, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », pp. 66-70; voir aussi les pages de son livre qui sont consacrées à la présence de Don Juan chez Bataille : *Georges Bataille. Analyse du récit de mort*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, pp. 80-93.

sont imposées comme des réponses à la nécessité de redessiner l'individualité, de repenser la maîtrise et d'imaginer d'autres façons d'être »²⁹⁴. Nous réengageons ainsi sous un tout autre mode le dialogue avec une figure rencontrée au chapitre précédent chez Stendhal en tant qu'image métonymique de celle de Sade. Mais de nouveau, Don Juan cristallise le désir souverain, bravant les impératifs de la contrainte sociale afin de se réaliser sans vouloir reconnaître l'étreinte de la loi. Chez Bataille encore plus que chez Stendhal, c'est à travers sa *mort* que Don Juan se positionne dans le tissu de la représentation.

Don Juan apparaît dès l'ouverture de l'œuvre narrative, orbitant autour de l'acte le plus sadique perpétré dans *Histoire de l'œil* : à l'idée de l'ironique confession que Simone veut entreprendre, confession qui mènera au meurtre libidinal du prêtre, un fou rire contagieux secoue la jeune fille sur la « tombe de Don Juan »²⁹⁵, que Sir Edmond désigne alors, lui-même affecté par une hilarité qu'il ne comprend pas :

« *Bloody girl*, fit ce dernier, ne pourrez-vous pas expliquer ? Nous avons ri juste sur la tombe de Don Juan. » / Et en riant de plus belle, il désigna sous nos pieds une grande plaque funéraire de cuivre. C'était la tombe du fondateur de l'église que les guides disent avoir été Don Juan : repent, il s'était fait enterrer sous le seuil pour que son cadavre fût foulé aux pieds par les fidèles à l'entrée et à la sortie de leur repaire. / Mais soudain la crise de rire rebondit décuplée : Simone à force d'éclater avait légèrement pissé le long de ses jambes et un petit filet d'eau avait coulé sur la plaque de cuivre²⁹⁶.

Gilles Ernst fait remarquer que cette tombe ne renvoie pas directement au mythe, mais plutôt à un des inspirateurs de la légende, soit le personnage historique Miguel Mañara (1627-1679), « enterré sous le porche de l'église de la Charité, à Séville »²⁹⁷. Si Ernst estime que ce simulacre de Don Juan « n'est évidemment évoqué que pour mettre en valeur l'authentique Don Juan »²⁹⁸ – soit celui du mythe – il faut cependant noter une spécificité des légendes en constellation autour de Mañara, qui articule sa postérité dans un *repentir* foncièrement étranger au Don Juan de Tirso de Molina, au Don Juan de Molière, ainsi qu'au Don Giovanni de Mozart et Da Ponte. Ainsi, l'affront ondine de Simone ne s'adresse pas à la fierté intrépide qui caractérise généralement Don Juan : c'est très précisément sur la possibilité de sa *conversion* que la jeune fille urine, sur la faiblesse de

²⁹⁴ Annie Le Brun, « À propos de Don Juan et Sade », *Ailleurs et autrement*, Paris, Gallimard, coll. « Arcades », 2011, p. 260.

²⁹⁵ Lord Auch [Georges Bataille], *Histoire de l'œil* [éd. de 1928], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 90.

²⁹⁶ *Id.*

²⁹⁷ Gilles Ernst, notice « BATAILLE Georges (1897-1962) », *Dictionnaire de Don Juan*, *op. cit.*, p. 66.

²⁹⁸ *Id.*

celui qui, incapable de mourir en défiant la mort, se repent avant de franchir le seuil.

Si *Histoire de l'œil* est ainsi placée sous le signe d'une tombe outragée, le sens de cette référence à la mort de Don Juan se laisse lire plus avant dans un ensemble de fragments que partagent le manuscrit du *Bleu du ciel* et le texte de *L'Expérience intérieure*, ensemble dans les deux cas lui-même intitulé « Le bleu du ciel ». Suivant ce nouveau témoignage de l'investissement perméable du sujet de l'écriture entre récit et réflexion confessionnelle, la version de 1935 nous intéresse plus particulièrement, car elle s'insère dans un dispositif qui rappelle celui de *Histoire de l'œil*, scindé entre le récit et les « Coïncidences » qui le suivent. La structure du texte final de 1957 sera à ce niveau plus claire, se présentant inversée par rapport à celle de *Histoire de l'œil* : la confession précède ici le récit. Sans témoigner aussi de manière aussi tranchée de cette rupture des modes d'énonciation, l'insertion dans le manuscrit de 1935 d'une série d'aphorismes entre le court récit d'ouverture (« Dirty ») et le reste de la narration suivie génère tout de même une évidente brisure dans la posture discursive du sujet énonciateur. L'irruption de ces confessions aphoristiques dans le corps du récit éclaire très tôt le lecteur sur le rôle significatif que doit jouer la référence au mythe de Don Juan.

Or, davantage que Don Juan lui-même, c'est la figure du Commandeur qui intéresse Bataille. Comme les réflexions sur Don Juan que contiennent par ailleurs *L'Expérience intérieure* et *La Souveraineté* se rapportent plus précisément à *Don Giovanni*²⁹⁹, je rappelle d'abord les trois événements clés qui dans l'opéra de Mozart concernent le Commandeur. Père d'une jeune femme que Don Juan cherche à séduire, il provoque l'agresseur en duel, au cours duquel il est mortellement frappé. Passant plus tard devant le tombeau du Commandeur, Don Juan invite sa statue à dîner, qui accepte. Celle-ci se présente enfin chez Don Juan, lui tend sa main de pierre en le pressant de se repentir; le protagoniste refuse et meurt englouti dans le feu de l'enfer.

Le Bleu du ciel introduit la figure de Don Juan comme par ricochet : elle ne désigne d'entrée de jeu que celle du Commandeur; mais, comme Denis Hollier le note dans « La tombe de Bataille », « cette seconde personne autorise à don-juaniser la première »³⁰⁰, c'est-à-dire à identifier la voix du narrateur à une incarnation de Don Juan. La première

²⁹⁹ Cf. Georges Bataille, *L'Expérience intérieure* [1943-1954], *Œuvres complètes V*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1973, p. 92; *La Souveraineté* [1953-1954], *Œuvres complètes VIII*, *op. cit.*, p. 433.

³⁰⁰ Denis Hollier, « La tombe de Bataille », *Les Dépossédés* (Bataille, Caillois, Leiris, Malraux, Sartre), Paris, Minuit, coll. « Critique », 1993, p. 81.

allusion au mythe se présente comme une réécriture de la scène qui tient lieu de dénouement traditionnel : la référence s'ouvre avec le retour du Commandeur, venu confronter un Don Juan qui n'est pas nommé. Le manuscrit de 1935 donne la première rédaction connue de ce passage :

Il y a quelques jours, je suis arrivé – réellement, et non dans un cauchemar – dans une ville qui ressemblait au décor d'une tragédie. Un soir – je ne le dis que pour rire d'une façon plus malheureuse – je n'étais pas ivre seul à regarder des vieillards tournoyer en dansant – réellement, et non dans un rêve. Pendant la nuit le Commandeur entra dans ma chambre : l'après-midi, je passai devant sa tombe : l'orgueil et l'ironie m'engagèrent à l'inviter. Son arrivée m'épouvanta ; je devins une épave devant lui. À mon côté gisait une autre victime : de ses lèvres qu'un extrême dégoût faisant ressembler à celles d'une morte, coulait une bave encore plus laide que du sang. Depuis ce jour, je fus condamné à une solitude que je ne supporte pas, que je n'ai plus le front de supporter. Pourtant, je n'ai qu'un cri pour répéter l'invitation et, si j'en crois ma colère aveugle, ce ne serait plus moi, ce serait l'ombre du vieillard qui s'en irait³⁰¹.

Dans l'écart que cette réécriture du mythe présente face au profil de la légende, se problématise une toute autre configuration du rapport entre le désir et la loi. À l'inverse du Don Juan de Mozart et Da Ponte, qui fait face au spectre du Commandeur comme à la contrainte de la loi venant faire périr le meurtrier en réparation de son crime, le Don Juan de Bataille rencontre la loi sans l'avoir formellement transgressée. Il ne meurt d'ailleurs pas de cette rencontre, et la teneur exacte de sa faute demeure indéterminée. Là s'avoue une culpabilité qui appelle une punition d'un tout autre ordre : à la fois double de Don Juan et du célèbre meurtrier Jean-Baptiste Troppmann, le narrateur porte sa mort en lui comme l'insaisissable stigmaté d'une fatale nécessité, celle de l'étroite collaboration pulsionnelle entre le désir charnel et la violence meurtrière. Le spectre du Commandeur ne vient pas clore le récit en parachevant une rétribution favorable à la réaffirmation de la contrainte sociale. Contrairement au mythe, où le Commandeur se laisse appréhender en tant que « défenseur de la morale »³⁰², nul projet d'édification n'est ici détectable : Gilles Ernst voit plutôt le Commandeur de Bataille comme « le passeur de la transgression »³⁰³. La lecture de Hollier émet à ce sujet une hypothèse fondamentale, qui introduit un

³⁰¹ Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits*, *op. cit.*, pp. 222-223. Avant de publier *Le Bleu du ciel*, Bataille avait retravaillé la section d'où provient ce paragraphe afin de l'intégrer au texte de *L'Expérience intérieure* : elle est alors datée du mois d'août 1934 (cf. *Œuvres complètes V*, *op. cit.*, pp. 92-95). En 1957, cette section sera fortement élaguée, pour ne conserver que la trame qui concerne directement la réécriture du mythe de Don Juan (cf. *Le Bleu du ciel* [1957], *Romans et récits*, *op. cit.*, pp. 121-122).

³⁰² Gilles Ernst, *Georges Bataille. Analyse du récit de mort*, *op. cit.*, p. 87.

³⁰³ *Id.*

rapport à la loi dans la mesure de son intériorisation en tant que contrainte du surmoi : sexualisé en tant que figure paternelle, ce Commandeur ne vient pas tant punir une faute que redonner un visage à la loi du père, qui s'abat sur le fils/Don Juan en faisant revivre la terreur sexuelle de l'enfance.

Le Commandeur n'a plus rien d'un exécuteur des œuvres de la loi. Loin de faire payer ce qui est dû, il met de l'huile sur le feu surenchérit dans la débauche et, comme un agent provocateur, pousse don Juan à la transgression, À son approche, une sorte d'état d'urgence sexuel se met en place où la transgression prend force de loi, où la dépense devient l'impératif majeur : il instaure un terrorisme de la jouissance. [...] C'est lui qui, en tant que « mort », est l'origine du désir de don Juan [...] l'orgie n'attend que lui pour commencer³⁰⁴.

Trois autres références au mythe de Don Juan interviennent dans le fil du récit, c'est-à-dire dans le corps de la narration que la version de 1957 nommera la « deuxième partie » du roman, alors que la très brève « première partie » sera entièrement constituée par la visite initiale, inscrivant de ce fait dans la structure même du texte l'ampleur d'une autorité symbolique déjà présente dans le manuscrit de 1935. La seconde référence à Don Juan paraît plus ténue, mais elle n'en est pas moins substantielle : elle concerne explicitement une scène de représentation politique. En conversation avec Lazare, Troppmann raconte qu'après avoir été abandonné à Vienne par Dirty, une fenêtre lui avait ouvert la vue sur « une très longue banderole noire », suspendue au toit d'une maison « en l'honneur de la mort de Dollfuss »³⁰⁵, qui avait eu lieu la veille. Chancelier d'Autriche depuis 1932, Dollfuss fut assassiné à Vienne le 25 juillet 1934 par des partisans du national-socialisme en raison de son opposition à l'Anschluss (annexion de l'Autriche à l'Allemagne nazie, qui sera réalisée en 1938). Comme Hollier le signale, cette référence à Dollfuss « ne permet pas seulement de dater la scène, elle l'inscrit dans un système de références politiques »³⁰⁶, qui concernent la montée du fascisme en Europe. Plus encore, cette figuration de la menace fasciste est aussi habitée par Don Juan, que Troppmann mentionne à Lazare comme par association libre, prétextant que le noir de la banderole lui fait penser à « la nappe noire qui couvre la nappe du souper quand Don Juan arrive »³⁰⁷.

La deuxième apparition réaffirme la prégnance de la figure du Commandeur au

³⁰⁴ Denis Hollier, « La tombe de Bataille », *Les Dépossédés (Bataille, Caillois, Leiris, Malraux, Sartre)*, *op. cit.*, p. 84.

³⁰⁵ Cf. Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 233.

³⁰⁶ Denis Hollier, « La tombe de Bataille », *Les Dépossédés (Bataille, Caillois, Leiris, Malraux, Sartre)*, *op. cit.*, p. 85.

³⁰⁷ Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 233.

niveau de l'économie libidinale propre à l'univers psychologique de Troppmann. Après le compte-rendu d'un rêve où un « cadavre couché » devient « une sorte de Minerve en grande robe cuirassée, dressée et agressive sous un grand casque », s'agitant « comme une folle » tout en faisant de rapides « moulinets avec son cimenterre de marbre blanc », Troppmann dit avoir compris plus tard qu'il s'agissait là de « Dirty elle-même, hideusement devenue une folle mais en même temps un cadavre »; elle « avait pris le vêtement et l'aspect de la statue du Commandeur et ainsi, presque méconnaissable, elle s'était jetée dans l'espace pour m'anéantir »³⁰⁸. Ici, le Commandeur ne figure pas une menace pressant le sujet de l'extérieur; habitant l'intimité inconsciente en confondant ses traits avec ceux de l'objet du désir, son impératif travaille Don Juan/Troppmann de l'intérieur, telle une force qui contraindrait le sujet à désirer ce qui risque de le détruire. Le cimenterre manié par cette Dirty à stature de Commandeur introduit par ailleurs assez clairement la hantise de la castration associée à la formation des charges surmoïques : condition de possibilité du désir, l'intériorisation de la loi du père affecte le choix de l'objet sexuel désiré; une image d'une densité inouïe s'anime, où l'autorité du cadavre paternel interfère avec l'excitation nécrophile, elle-même fonction du cadavre de la mère.

L'horizon politique du mythe de Don Juan resurgit quelques pages plus loin, lorsque la troisième et dernière mention du Commandeur est de nouveau déterminée par l'apparition d'un tissu à une fenêtre – en l'occurrence un tapis suspendu à l'étage supérieur. L'appréhension de Troppmann se réitère alors comme terreur devant le fascisme; mais surtout, elle vient insister sur le caractère *répétitif* de cette intrusion, précisément dans la mesure où celle-ci est à chaque fois *désirée* :

dans le court instant où j'avais été terrorisé, j'avais eu le temps de penser que celui que j'avais appelé le « commandeur » était venu. Il était venu chaque fois que je l'avais invité³⁰⁹.

Il serait tout à fait hasardeux de chercher à stabiliser la figure du Commandeur de Bataille dans un sens univoque : ses manifestations oscillent entre la contrainte d'une Loi extérieure au sujet et un certain *désir de terreur* associé à l'intériorisation de la mort comme condition du désir. Dans son analyse, Hollier distingue le « Commandeur apolitique » de la première partie « à la politisation de celui de la seconde »³¹⁰; mais malgré l'évidente

³⁰⁸ Cf. *ibid.*, p. 242.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 259.

³¹⁰ Denis Hollier, « La tombe de Bataille », *Les Dépossédés (Bataille, Caillois, Leiris, Malraux, Sartre)*, *op. cit.*, p. 85.

scissure qui se creuse entre les différents registres d'énonciation qui étayent l'édifice discursif du roman, l'écriture de Bataille semble cependant tracer un ordre de correspondance entre « le Commandeur sexuel et le Commandeur politique »³¹¹. Dans la mesure où *Le Bleu du ciel* met en scène une remarquable « simultanée des motifs politiques et des motifs érotiques »³¹², et qu'effectivement ces motifs « s'accompagnent, se doublent, se font écho » sans « jamais se confondre »³¹³, la lecture peut cerner le glissement du sens voyageant d'une série de motifs à l'autre. Alliant la terreur sexuelle au totalitarisme politique, la réaction de Troppmann devant le spectacle des enfants nazis demeure le plus dense point de condensation du Commandeur sexuel et du Commandeur politique.

Mais si, selon la logique du fantasme, la figure paternelle tuée détermine le retour spectral du Commandeur sexuel, qu'en est-il du meurtre dont procéderait les apparitions du Commandeur politique? Il est symptomatique que le meurtre du Commandeur ne soit pas représenté par Bataille : toujours déjà accompli en tant que condition de possibilité de l'intériorisation de la loi, dans un monde où le nazisme triomphe, ce meurtre est aussi toujours à renouveler, et le seul désir de ce meurtre suffit à culpabiliser Troppmann. Et avec le désir de meurtre, vient aussi l'invitation : la volonté de révolution contre-fasciste met la loi militaire au défi d'un meurtre qu'elle n'a pas encore commis, mais dont elle est à l'avance coupable. C'est cette culpabilité qui unit la pulsion de Troppmann à celle du nazisme : l'un dans l'espace du fantasme, l'autre dans le régime du réel, tous deux sont libidinalement coupables du meurtre fondateur.

La fine analyse de Hollier renoue elle-même avec l'économie libidinale de Troppmann telle qu'elle détermine ses réactions face aux incarnations du Commandeur totalitaire :

La condition de possibilité de ce don-juanisme politique et tragique est donc l'instauration d'un régime totalitaire, d'un régime qui a réduit la totalité des hommes à son empire³¹⁴.

Or, la structure brouillée du surmoi bataillien interfère avec l'antagonisme autoritaire qu'impose le visage du fascisme. Don Juan doit bien sûr tuer le Commandeur pour que

³¹¹ *Id.*

³¹² *Ibid.*, p. 87.

³¹³ Cf. *id.*

³¹⁴ *Ibid.*, p. 90.

celui-ci puisse revenir l'anéantir et ainsi donner sens à son défi. Mais, comme le note Hollier, c'est le reflux de la pulsion qui détermine le plus profondément le *Weg* de la pulsion agressive :

L'épisode décisif dans le destin de la pulsion agressive est celui du rebroussement, quand la pulsion se replie sur sa source, reflue sur son sujet. Le périple se boucle dans la jouissance castratrice : si l'œdipe de Bataille passe, classiquement, par la mort du père, ce n'est pas parce que le fils veut se ménager une possession exclusive de la mère, c'est parce que seul un père mort peut lui infliger la punition qu'il désire³¹⁵.

Alors que la jouissance du sujet bataillien tient au désir d'être écrasé par la loi du père, elle retrouve dans le nazisme l'imposition violente d'une loi qui « n'a pas tant pour objet le bien du fils que le plaisir de l'exécuteur »³¹⁶. C'est précisément ici que l'économie pulsionnelle de Troppmann communique avec la décharge de la violence révolutionnaire :

D'ailleurs, même si la guerre en était résultée, elle n'aurait fait que répondre à ce qui se passait dans ma tête³¹⁷.

L'impasse du désir bataillien surgit d'un de ces glissements de sens, au point précis où la violente opposition politique fonctionne comme une projection du meurtre paternel : suivant le reflux de la pulsion agressive vers le sujet, la pulsion dirigée vers l'image du parricide se replie sur elle-même en introduisant dans l'appareil psychique l'impératif sadique incarné par la jouissance politique du Commandeur.

Comment confronter un Commandeur qui assassine sans demander à Don Juan de se repentir, si ce n'est qu'en donnant sa vie à la jouissance du (meurtre du) père? Troppmann n'arrive pas à relever la postérité du geste de Don Juan en ce qu'il entrevoit sans cesse la possibilité de la terreur devant la loi du Commandeur. Si Don Juan conquiert sa souveraineté selon sa capacité à mettre sa propre mort en jeu comme caution de sa volonté de jouissance, quel relief revient à cette conquête dans un monde où le Commandeur fasciste systématise ce défi lancé à la mort, dans un monde où cette « marée montante du massacre, beaucoup plus acide que la vie »³¹⁸ s'approprie tout le potentiel subversif de Don Juan en politisant la pulsion de mort vers la destruction systématique de l'autre? La déchéance de Troppmann concerne ainsi l'historicité de la figure de Don Juan : ambivalente héritière d'une primauté du principe de plaisir sur la

³¹⁵ *Ibid.*, p. 98.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 97.

³¹⁷ Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 234.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 301.

contrainte, sa subversion ne réussit qu'à faire écho à la possibilité pour une nation de se réaliser dans l'élimination violente des individus hétérogènes à son fantasme de pureté sociale. *Le Bleu du ciel* est sur ce plan le récit d'une figure historiquement configurée en tant que dispositif de transgression, et qui a maintenant devant elle un monde où sa rhétorique de négation apparaît comme une parodie d'une entreprise politique qui la dépasse à tout point de vue. La possibilité même de l'authenticité est ravie à Don Juan lorsque la loi qu'il défie transgresse dans le corps social ce que sa jouissance réalisait à l'échelle individuelle. Don Juan/Troppmann cherche le sens de sa propre mort, et cette mort projetée s'énonce comme une impasse historique concernant l'économie de la souveraineté individuelle faisant face au totalitarisme politique.

Ce n'est pas là une impasse qui se résout en une vie : sans chercher à éluder les paradoxes constitutifs de son discours, Bataille continuera à décliner ce qui dans les années 1930 s'est pour lui noué selon un investissement politique. Lorsqu'elle réfléchit sur le lien entre le sadisme et la possibilité d'une authenticité de l'expérience humaine dans un corps social assiégé par les totalitarismes, la pensée de Bataille n'est pas isolée. Se développant sur un plan d'immanence où la portée collective de l'écriture s'avère profondément enfouie dans l'intimité du corps individué, la démarche d'Antonin Artaud partage avec celle de Bataille deux éléments, qui apparaissent chez l'un comme chez l'autre aussi indissociables. Là où la pensée d'Artaud a recours au *mythe* en sollicitant par ailleurs une certaine image du *sadisme*, l'étude comparée postule l'existence de conditions discursives objectives qui présideraient à la récurrence de cette réunion. Influençant le rapport au sacré investi par l'esthétique des écritures dites transgressives, la figure de Sade s'est jusqu'à un certain point affranchie du langage mythologique; mais surtout, unifiant un champ de référence, la voix du sadisme s'est infiltrée dans la fibre même des aspirations au renouveau du corps social.

3.7. La mort de Don Juan : économies de la cruauté

En ce même mois de mai 1935 où Bataille termine la première rédaction du *Bleu du ciel*, Artaud présente publiquement l'unique tentative d'incarnation du théâtre de la cruauté : la pièce *Les Cenci* tint l'affiche pour seulement dix-sept représentations, avec Artaud dans le rôle du « comte Cenci »³¹⁹. Comme il l'avait fait en 1931 avec sa réécriture du *Moine* de Lewis³²⁰ et en 1934 avec son *Héliogabale*³²¹, Artaud sollicite des figures à qui reviennent un passé littéraire ou historique déjà évocateur. Nous retrouvons ici la figure de Cenci, qu'en 1837 Stendhal comparait à Don Juan, et qui lui servait à saisir ce qui du sadisme ne pouvait alors être formulé ouvertement, étant donné la pression de la censure. Chez Artaud, l'enjeu ne se résume bien sûr plus à déjouer le tabou. Si le sadisme n'est pas précisément le point focal de l'inimitable conception artaldienne de la *cruauté*, l'intérêt renouvelé pour la figure de Cenci marque une continuité que notre argumentation se doit de relever. Se détachant de l'ambition avouée du narrateur de la nouvelle de Stendhal, la démarche d'Artaud ne se limite pas à la restitution des faits historiques. Elle ne correspond pas non plus à l'imitation ou la répétition d'un texte source :

En écrivant *les Cenci*, tragédie, je n'ai pas cherché à imiter Shelley, pas plus que je n'ai copié la nature, mais j'ai imposé à ma tragédie le mouvement de la nature, cette espèce de gravitation qui meut les plantes, et les êtres comme des plantes, et qu'on retrouve fixée dans les bouleversements volcaniques du sol³²².

Après les manifestations que nous avons retracées chez Sade et Bataille, l'image du volcan vient de nouveau servir la pensée en tant que métaphore de l'activité organique et pulsionnelle qui fait agir la nature à travers l'homme. C'est là un des véhicules empruntés

³¹⁹ Cf. Antonin Artaud, *Les Cenci. Tragédie en quatre actes et dix tableaux, d'après Shelley et Stendhal* [1935], *Œuvres complètes IV*, nouv. éd. rev. et augm., Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1978, pp. 147-210. Contrairement aux textes de Shelley et de Stendhal, qui s'appuient tous deux sur une documentation manifestement soucieuse de la restitution du fait historique, Artaud ne semble s'être référé qu'aux deux auteurs explicitement mentionnés dans le titre de sa pièce. Outre la nouvelle de Stendhal dont il a été question au chapitre précédent (*Les Cenci. 1599* [1837], *Chroniques italiennes*, éd. Béatrice Didier, Paris, Garnier-Flammarion, 1977, pp. 237-268), Artaud s'est aussi basé sur la tragédie de Percy Bysshe Shelley, qui date de 1819 (*The Cenci. A Tragedy, in Five Acts*, Oxford/New York, Woodstock Books, coll. « Revolution and Romanticism, 1789-1834 », 1991), mais qui ne fut traduite en français qu'en 1877 (*Les Cenci. Tragédie en cinq actes* [1819], *Œuvres poétiques complètes*, t. 2, trad. F. Rabbe, Paris, Albert Savine, 1877, pp. 1-115).

³²⁰ Cf. Antonin Artaud, *Le Moine de Lewis raconté par Antonin Artaud* [1931], *Œuvres complètes VI*, nouv. éd. rev. et augm., Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1982, pp. 7-314.

³²¹ Cf. Antonin Artaud, *Héliogabale ou l'anarchiste couronné* [1934], *Œuvres complètes VII*, nouv. éd. rev. et augm., Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1982, pp. 7-111.

³²² Antonin Artaud, « À propos des Cenci » [1935], *Œuvres complètes V*, nouv. éd. rev. et augm., Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1979, p. 37.

par la volonté *mythique* d'Artaud, telle qu'elle veut redonner au théâtre une vie intime authentique, sensible à la fatalité d'une violence fondatrice.

Il ne paraît pas ici nécessaire de revenir sur le détail de l'intrigue, qu'Artaud a dans les grandes lignes conservée. La conviction qu'Artaud cherche à réinvestir dans la vie du théâtre ne s'inscrit qu'incidemment dans la violence : le meurtre et l'inceste sont même représentés d'une manière encore moins directe que chez Stendhal. Avant de commettre le crime d'inceste, Cenci use d'un hallucinant langage prophétique, où se croisent les figures de Nietzsche et Jésus, en une possible réminiscence de la folie de Nietzsche et de ces derniers billets, tour à tour signés « Dionysos » et « le Crucifié »³²³. Dans un passage marqué par des traces d'autoréférentialité qui illuminent la démarche même où la voix d'Artaud se déploie, Cenci s'adresse à une assemblée notamment composée de sa famille :

Mes chers amis, la solitude est mauvaise conseillère. Trop longtemps, j'ai vécu loin de vous. Plus d'un, je le sais, m'a cru mort; et je dirai même s'est réjoui de ma mort, sans oser toutefois me remplacer par ma propre descendance. Moi-même, suivant en cela la malveillance générale, je me suis pris parfois à considérer le Mythe que j'étais devenu. / Je suis aujourd'hui descendu pour vous dire que le Mythe Cenci a pris fin, et que je suis prêt à réaliser ma légende. [...] Je vous ai réunis, non pour détruire, mais pour confirmer une légende³²⁴.

Cenci parle ainsi juste avant d'annoncer solennellement la mort de deux de ses fils; plus tard, il polluera charnellement sa fille Béatrice. Parlant le langage du fantasme, la constitution de ce « Mythe Cenci » semble avoir partie liée avec le regard des enfants sur le père qu'ils croyaient mort, et qui surgit devant eux comme le spectre d'un revenant. Or, ce spectre paternel ne revient que pour commettre des actes qui suscitera le désir de meurtre envers sa personne, et c'est précisément dans cette mesure que le père revient d'entre les morts afin de *réaliser sa légende* : la version d'Artaud accentue ce qui dans les données historiques fait du meurtre du père le nœud gordien d'un récit de fondation.

Si le sadisme s'introduit ici dans le Mythe artaldien par la violence incestueuse du père qui s'abat sur le corps de sa fille, il importe d'en articuler la portée hors du registre

³²³ Voir à ce sujet la commémoration du cinquantenaire de l'effondrement de Nietzsche que Bataille avait rédigée pour le dernier numéro de la revue *Acéphale*, numéro entièrement préparé par ses soins mais non publié. Dans un texte qu'il date du 3 janvier 1939, Bataille écrit : « Le 3 janvier 1889, il y a cinquante ans, Nietzsche succombait à la folie : sur la piazza Carlo-Alberto, à Turin, il se jeta en sanglotant au cou d'un cheval battu, puis il s'écroula; il croyait, lorsqu'il se réveilla, être DIONYSOS ou LE CRUCIFIÉ. Cet événement doit être commémoré comme une tragédie » (« La folie de Nietzsche » [1939], *Œuvres complètes I*, *op. cit.*, p. 545).

³²⁴ Antonin Artaud, *Les Cenci. Tragédie en quatre actes et dix tableaux, d'après Shelley et Stendhal*, *Œuvres complètes IV*, *op. cit.*, pp. 159-160.

qui concerne la filiation par la descendance, pour plutôt chercher le sens de l'héritage de Cenci à travers de sa propre mort. Assassiné par l'ordre de sa fille et avec la complicité de sa femme, Cenci habite la représentation théâtrale comme l'indice de la *nécessité* d'une violence naturelle, à laquelle seul le langage de la cruauté peut répondre. Là où l'espace théâtral qu'Artaud circonscrit élit le corps et le geste en tant que système de signes à part entière, il devient insuffisant de rechercher dans la seule transcription du texte le sens de l'investissement du sadisme. Répondent mieux à l'appel certains textes du *Théâtre et son double*, recueil d'essais publié en 1938, où Artaud explique – au lieu de mettre en scène – sa conception de la *cruauté*. Contenues dans cet assemblage, la première des « Lettres sur la cruauté », adressée à Jean Paulhan et datée du 13 septembre 1932, énonce des nuances primordiales en commentant l'expression « théâtre de la cruauté » :

Il ne s'agit dans cette Cruauté ni de sadisme ni de sang, du moins pas de façon exclusive. / Je ne cultive pas systématiquement l'horreur. Ce mot de cruauté doit être pris dans un sens large, et non dans le sens matériel et rapace qui lui est prêté habituellement. Et je revendique, ce faisant, le droit de briser avec le sens usuel du langage [...] On peut très bien imaginer une cruauté pure, sans déchirement charnel. [...] Du point de vue de l'esprit cruauté signifie rigueur, application et décision implacable, détermination irréversible, absolue. [...] C'est à tort qu'on donne au mot de la cruauté un sens de sanglante rigueur, de recherche gratuite et désintéressée du mal physique. [...] Cruauté n'est pas en effet synonyme de sang versé, de chair martyre, d'ennemi crucifié. Cette identification de la cruauté avec les supplices est un tout petit côté de la question. Il y a dans la cruauté qu'on exerce une sorte de déterminisme supérieur auquel le bourreau suppliciateur est soumis lui-même, et qu'il doit être le cas échéant *déterminé* à supporter. La cruauté est avant tout lucide, c'est une sorte de direction rigide, la soumission à la nécessité. [...] C'est la conscience qui donne à l'exercice de tout acte de vie sa couleur de sang, sa nuance cruelle, puisqu'il est entendu que la vie c'est toujours la mort de quelqu'un³²⁵.

Ce « puisqu'il est entendu que la vie c'est toujours la mort de quelqu'un » résonne étroitement avec la compréhension pulsionnelle du sadisme selon Bataille, qui comme on l'a vu soutenait quelques années plus tôt « que c'est le propre d'un homme de jouir de la souffrance des autres »³²⁶. En phase avec cette fatalité ontologique de la cruauté, se dessine chez Artaud une volonté similaire à celle de l'œuvre de Sade lue par Bataille, qui revient à considérer la cruauté envers autrui comme une donnée de base de l'existence humaine.

On note par ailleurs une rare présence explicite de Sade sous la plume d'Artaud en 1932, dans le premier manifeste du théâtre de la cruauté, qu'Artaud clôt en dressant une

³²⁵ Antonin Artaud, *Le Théâtre et son double* [1938], *Œuvres complètes IV, op. cit.*, pp. 97-98.

³²⁶ Georges Bataille, « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade », *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 68.

liste de mises en scène à réaliser « sans tenir compte du texte », liste qui inclut un « conte du marquis de Sade, où l'érotisme sera transposé, figuré allégoriquement et habillé, dans le sens d'une extériorisation violente de la cruauté, et d'une dissimulation du reste »³²⁷. Cette projection de l'usage artaldien de Sade entend ainsi dissimuler ce qui du sadisme concerne la visibilité de la violence sexuelle, pour plutôt se concentrer autour de l'assomption d'une nécessité organique, inhérente à la manière dont la conscience peut habiter le monde, au lieu de l'assujettir et de le modeler à son image. Un regard est en jeu qui concerne ce *scandale* dont je cherche à retracer les contours dans la littérature préoccupée par la transgression, et qui chez Artaud séjourne selon une teneur de vérité déclinée suivant l'ordre d'une filiation tragique, où la *vie authentique se donne selon le sens de la mort de quelqu'un d'autre*.

Du donjuanisme selon Bataille à la cruauté artaldienne de Cenci, Don Juan porte ainsi le poids de sa propre mort comme le sens même d'une vie à venir. Si chez Bataille le refus de se repentir que Don Juan adresse au Commandeur permet d'articuler une position de résistance par rapport à l'homogénéité de la contrainte totalitaire, la tragédie de la cruauté glisse d'une manière assumée vers l'usage politique de la violence. Incarnation mythique, Héliogabale l'était déjà, au nœud de cette formule où Artaud cadre sa figure en tant qu'*anarchiste couronné*. Retraçant le sens de sa conception de la cruauté sur la scène de la Rome antique, Artaud pose le sens de la fondation tragique sous les hospices d'un *anarchisme du pouvoir*. Théorisant cet oxymore entre sa présence dans le texte de Sade et sa conception explicite dans le film *Salò ou les 120 journées de Sodome* de Pier Paolo Pasolini³²⁸, Marty se réfère au caractère éminemment sadien du dernier chapitre d'*Héliogabale*, intitulé « L'anarchie », qui « expose un théâtre de la cruauté sadien sans pareil » :

Héliogabale, qui fut l'un des modèles de Sade, lui aussi, est un anarchiste de pouvoir, il est celui qui met l'ordre au service du désordre maximal, de la jouissance et de la mort, il occupe une double place, celle du tyran et de l'anarchiste³²⁹.

Là où Artaud prend acte de l'énergie du mythe en valorisant la position politique d'un

³²⁷ Cf. Antonin Artaud, *Le Théâtre et son double, Œuvres complètes IV, op. cit.*, pp. 95-96.

³²⁸ « Nous les fascistes, nous sommes les vrais anarchistes [...] La seule vraie anarchie est celle du pouvoir » (cité par Éric Marty, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux?*, *op. cit.*, p. 37).

³²⁹ *Ibid.*, p. 39. Héliogabale est en effet cité comme modèle par les discours de plusieurs libertins sadiens : l'« Index des noms » de l'édition des *Œuvres* en pléiade répertorie cinq mentions réparties entre *Aline et Valcour*, *La Nouvelle Justine*, *La Philosophie dans le boudoir* et *l'Histoire de Juliette* (cf. *Œuvres III, op. cit.*, p. 1612).

tyran anarchiste, l'approche mystique de la cruauté s'amplifie sans pouvoir se distinguer tout à fait du jaillissement de l'impératif libidinal fasciste : elle s'apparente en un sens à la téléologie fasciste comprise comme incarnation du mythe dans le corps du Führer, selon la nécessité politique de la mort de l'autre comme caution de l'avenir politique. Bien sûr, l'immanence mythique d'Artaud se développe clairement dans le sens de l'hétérogénéité bataillienne, alors que la militarisation fasciste du corps social ne cherche qu'à refouler l'ambivalence des impulsions hétérogènes. « S'il y a autour du cadavre d'Héliogabale, mort sans tombeau, et égorgé par sa police dans les latrines de son palais, une intense circulation de sang et d'excréments »³³⁰, le fascisme aura au contraire toujours tâché de cacher et d'éliminer *sans les voir* les déchets qu'étaient pour eux les hommes qu'ils menaient aux camps de concentration. Mais à ce point précis où la cruauté revendique l'authenticité de l'expérience humaine comme vie fondée sur la mort d'un autre, le germe d'une impasse éthique s'énonce : comment penser l'égalité et l'abolition des privilèges dans une société où le meurtre s'impose comme condition de la fondation politique?

Bien que la démarche d'Artaud soit moins directement politisée que celle qu'à la même époque Bataille cherche à élaborer, une semblable assomption du potentiel révolutionnaire de la cruauté les traverse toutes deux. En 1951, dans *Le Surréalisme au jour le jour*, Bataille raconte que, du temps où il s'efforçait « d'avoir une activité politique »³³¹, il croisa par hasard Artaud, qui lui aurait dit, avant de s'en aller « sans insister » :

J'ai su que vous aviez entrepris de belles choses. Croyez-moi : nous devons faire un fascisme mexicain³³²!

Se remémorant cet énigmatique projet, Bataille précise aussitôt :

Cela me laissa un sentiment désagréable, mais à moitié seulement : il m'effraya, mais non sans m'avoir donnée une bizarre impression d'accord³³³.

On ne peut bien entendu être certain de la véracité des paroles d'Artaud, rapportées par Bataille plusieurs années après les faits. Reste cette « bizarre impression d'accord », qui concerne forcément un usage politique de la violence, et qui indique que sur le plan de la représentation, Bataille et Artaud ont été habités par des quêtes dont les déclinaisons sociopolitiques se recoupaient.

³³⁰ Antonin Artaud, *Héliogabale ou l'anarchiste couronné*, *Œuvres complètes VII*, op. cit., p. 13.

³³¹ Georges Bataille, *Le Surréalisme au jour le jour*, *Œuvres complètes VIII*, op. cit., p. 180.

³³² *Id.*

³³³ *Id.*

Après la dissolution du groupe Contre-Attaque au printemps 1936, Bataille reprendra le fil de son intuition, énonçant des formes de violence qui continuent à mettre en évidence l'héritage ambigu de la volonté de révolution. La dissolution du groupe s'articule autour de la notion de *surfascisme*. Si une certaine incertitude plane quant à savoir qui en est l'auteur³³⁴, il est clair que c'est en fonction de cette notion que la faction surréaliste de Contre-Attaque se dissocie après la parution en mai 1936 du seul numéro des *Cahiers de Contre-Attaque*, entièrement préparé par Bataille³³⁵ : une déclaration des surréalistes parle en effet de « tendances dites "sur-fascistes" » s'étant manifestées au sein du groupe, tendances « dont le caractère purement fasciste s'est montré de plus en plus flagrant »³³⁶. C'est bien évidemment Bataille qui est ici visé et accusé, et ce quoique l'on ne retrouve sous sa plume aucune mention d'un « surfascisme ». Hollier juge cependant que Bataille a effectivement dû en parler, et qu'il aurait entendu cette notion selon le sens d'une transgression politique qui ne peut avoir lieu « que par-dessous tout, après tout »³³⁷.

Dans le récent éditorial d'un numéro sur la pensée fasciste, Alexandre Lacroix parle du surfascisme comme d'un terme qui illustre la nécessité « de détruire » le courant fasciste « en l'amplifiant et en le détraquant *de l'intérieur* »³³⁸. Pour Bataille, il n'aura pas tant été question d'infiltrer les formes existantes du mouvement nazi que d'investir les tensions dont la pensée fasciste se soutient, afin d'isoler l'usage *effectif* du mythe, qui a permis au nazisme de mobiliser l'énergie collective et d'articuler son discours politique selon une langue sensible aux enjeux affectifs des masses. Ainsi du désir qui le travaillait dès son investissement dans le Cercle communiste démocratique, groupe fondée par Boris Souvarine : dans une lettre adressée à Pierre Kaan au début de 1934, Bataille disait vouloir se placer sur le plan « du fascisme lui-même, c'est-à-dire le plan mythologique », et ce afin « de poser des valeurs participant d'un nihilisme vivant, à la mesure des impératifs fascistes »³³⁹. Là s'énonce la position ambivalente du mythe dans sa pensée :

³³⁴ Aribit hésite entre Jean Dautry et Pierre Dugan, qui « tous deux seront de l'aventure *Acéphale* » (cf. *André Breton, Georges Bataille, le vif du sujet, op. cit.*, p. 251).

³³⁵ Les trois textes qui composent ce numéro sont reproduits dans *Œuvres complètes I, op. cit.*, pp. 402-428.

³³⁶ On retrouve dans la notice du premier article des *Cahiers de Contre-Attaque* cette déclaration des surréalistes (*ibid.*, pp. 672-673).

³³⁷ Cf. Denis Hollier, « La tombe de Bataille », *Les Dépossédés (Bataille, Caillois, Leiris, Malraux, Sartre), op. cit.*, p. 90.

³³⁸ Cf. Alexandre Lacroix, « Le carré d'un idée », *Philosophie magazine*, n° 79, mai 2014; en ligne : <http://www.philomag.com/les-idees/le-carre-dune-idee-9319>, consulté le 22 juin 2014.

³³⁹ Cf. Georges Bataille, *L'Apprenti Sorcier. Du Cercle communiste démocratique à Acéphale. Textes, lettres et documents*

elle tient à l'oscillation du terme « mythologique » entre deux valeurs parfois difficiles à distinguer. On retrouve d'un côté l'usage fasciste, qui police le corps social suivant des impératifs d'homogénéité normative. D'une manière plus générale, on pourrait dire que cette dénonciation de l'usage répressif du mythe de la pureté raciale anticipe la compréhension barthésienne, en ceci qu'elle saisit l'activité mythologique comme un ordre de représentation susceptible de modeler le comportement social des hommes vers l'obéissance. D'un autre côté, s'élève une volonté politique qui, tout en affirmant un renouveau mythologique, cherche à esquiver la fatale réification propre au langage du pouvoir. C'est ce que Jean-François Louette nomme la « contre-mythologie subversive de gauche »³⁴⁰ de Bataille : c'est une pratique mythologique qui cherche à sursumer – au sens de l'*Aufhebung* hégélienne – la forme répressive de la contrainte fasciste, autrement dit à la dépasser dans le mouvement même de sa négation.

Entre la publication d'une revue et les activités d'une société secrète, cette ambivalence continuera de s'assumer dans l'aventure *Acéphale*³⁴¹. Illustré par les dessins d'André Masson, qui paraissent dans chaque numéro de la revue, le trait fondateur du groupe jaillit dans la représentation d'un mythe de l'acéphalité, où l'image de la Terreur révolutionnaire s'accouple avec une religion de la transgression. En 1936, dans « La conjuration sacrée », texte qu'il est permis de lire comme le manifeste inaugural de la revue, Bataille se fait le porte-parole de son groupe en déclarant violement :

NOUS SOMMES FAROUCHEMENT RELIGIEUX et, dans la mesure où notre existence est la condamnation de tout ce qui est reconnu aujourd'hui, une exigence intérieure veut que nous soyons également impérieux³⁴².

Cette déclaration en est aussi une *de guerre*. Elle prend en charge la nécessité du désordre révolutionnaire à partir d'une explicite sollicitation de la violence :

Ce que nous entreprenons est une guerre. / Il est temps d'abandonner le monde des civilisés et sa lumière. Il est trop tard pour tenir à être raisonnable et instruit – ce qui a mené à une vie sans attrait. Secrètement ou non, il est nécessaire de devenir tout

(1932-1939), éd. Marina Galletti, Paris, Éditions de la Différence, coll. « Les Essais », Paris, 1999, p. 112.

³⁴⁰ Jean-François Louette « *Le Bleu du ciel*. Notice », *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 1065.

³⁴¹ Les quatre numéros publiés et le numéro final non publié de la revue *Acéphale* ont été réédités en un volume unique, accompagnés d'une présentation de Michel Camus : *Acéphale. Religion, sociologie, philosophie. 1936-1939*, Paris, Jean-Michel Place, 1995. On sait peu de chose de la société secrète, les membres ayant été liés par un vœu de silence concernant les activités du groupe. Trois textes de Bataille relatifs à ces rencontres et à la constitution de la société secrète sont regroupés sous le titre « En marge d'« Acéphale » » [1936], *Œuvres complètes II*, *op. cit.*, pp. 271-278. Voir aussi Michel Surya, *Georges Bataille, la mort à l'œuvre*, *op. cit.*, pp. 240-260.

³⁴² Georges Bataille, « La conjuration sacrée » [1936], *Œuvres complètes I*, *op. cit.*, p. 443.

autres ou de cesser d'être³⁴³.

La vie insensée que mène l'homme au sein du monde du travail renvoie à la nécessité d'une révolution figurée par le mythe de la décapitation. Commentant le dessin d'André Masson figurant sur la couverture originale des numéros publiés de la revue³⁴⁴, Bataille élabore le sens du mythe de l'acéphalité :

L'homme a échappé à sa tête comme le condamné à la prison. Il a trouvé au-delà de lui-même non Dieu qui est la prohibition du crime, mais un être qui ignore la prohibition. Au-delà de ce que je suis, je rencontre un être qui me fait rire parce qu'il est sans tête, qui m'emplit d'angoisse par ce qu'il est fait d'innocence et de crime : il tient une arme de fer dans sa main gauche, des flammes semblables à un sacré-cœur dans sa main droite. Il réunit dans une même éruption la Naissance et la Mort. Il n'est pas un homme. Il n'est pas non plus un dieu. Il n'est pas moi mais il est plus que moi : son ventre est le dédale dans lequel il s'est égaré lui-même, m'égare avec lui et dans lequel je me retrouve étant lui, c'est-à-dire monstre³⁴⁵.

Habité par une « réalité mythique »³⁴⁶ à la hauteur du « caractère chthonien »³⁴⁷ qui motiveront par ailleurs les réunions du groupe secret, l'être acéphale va au-devant de sa mort; épris d'une joie surhumaine, il entraîne la conscience sensible au-delà de l'homme, vers un monde où la violence mythologique se nourrit d'une impulsion révolutionnaire sans tête dirigeante, capable de dissoudre le règne de la raison instrumentale et d'engendrer une société du sacrifice.

Si les figures dessinées par Masson accompagnent Bataille dans la représentation du mythe de l'acéphalité, ce ne sont pas les seules à motiver son discours. Au moment même où Bataille dit écrire « La conjuration sacrée », Masson « vient de mettre sur un phonographe le disque de l'ouverture de "Don Juan" »³⁴⁸. C'est ainsi que la musique de Mozart ramène la figure de Don Juan au cœur de cette volonté de dépassement de l'homme par l'homme :

plus que toute autre chose, l'ouverture de « Don Juan » lie ce qui m'est échu d'existence à un défi qui m'ouvre au ravissement hors de soi. À cet instant même, je regarde cet être acéphale, l'intrus que deux obsessions également emportées composent, devenir le « Tombeau de Don Juan »³⁴⁹.

De la rencontre de la musique de Mozart et des figures acéphales de Masson, Don Juan

³⁴³ *Id.*

³⁴⁴ Voir annexe III.

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 445.

³⁴⁶ Georges Bataille, « [Instructions pour la "rencontre" en forêt] » [1936], *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 278.

³⁴⁷ *Id.*

³⁴⁸ Georges Bataille, « La conjuration sacrée », *Œuvres complètes I, op. cit.*, p. 446.

³⁴⁹ *Id.*

meurt donc, afin que le mythe d'Acéphale énonce son dépassement. Trépassé pour avoir défié le Commandeur, Don Juan reste mort. S'il parle, il s'adresse à partir de sa tombe à un Commandeur qui n'a plus de raison d'être; sa mort transfigure l'impératif totalitaire du Commandeur dans la folle loi aveugle d'Acéphale. Hollier note en ce sens : « Acéphale, intrus comme le Commandeur, *est* le tombeau de don Juan »³⁵⁰; et ce « dépassement de don Juan par son propre tombeau est la préfiguration de ce que *La Souveraineté* décrira plus tard comme le dépassement de don Juan par Nietzsche »³⁵¹.

Dans *La Souveraineté*, ouvrage inachevé entrepris en 1953, Bataille écrira en effet à propos de Don Juan en comparant sa figure à celle de Nietzsche :

le libertinage de don Juan excède le délice où l'interdit sexuel est levé : c'est de l'infraction à la loi qui assure au mort le respect atterré du vivant que la figure du « séducteur » a tiré son charme le plus fort³⁵².

Mourir en position de gagner « le respect atterré du vivant » : on reconnaît là l'accent hégélien de la *souveraineté* bataillienne, tributaire en cela de l'enseignement d'Alexandre Kojève et de l'insistance de ce dernier sur la dialectique du Maître et de l'esclave, où le Maître justement « a risqué sa vie pour être Maître »³⁵³. Bataille poursuit, explicitant le sens du défi posé à Don Juan en prenant la mesure de ce que Nietzsche a pu supporter et vaincre dans son expérience de la mort de Dieu :

En un premier mouvement, don Juan se contente d'ignorer l'effroi que la plupart ont des morts : il est le meurtrier du Commandeur, mais l'ironie de son invitation n'est pas sacrilège si rien n'est sacré pour lui. Mais lorsque la statue marche dans la maison, l'évidence se fait et don Juan ne défie plus ce qu'il avait la force de négliger, il défie ce qui le domine. Il passe de la légèreté au sentiment de la *loi*, lorsque la main de pierre de la statue le glace et que, foudroyé, il crie *non* à celui qui, vainement, lui commande de se repentir. / C'est dans la mesure où le Commandeur agit dans l'ordre réel que l'attitude de don Juan se rapproche de celle de Nietzsche. Le sentiment de don Juan assuré que l'enfer l'engloutit et ne pliant pas est à mes yeux comparable à la terreur surmontée, qui ne cessera jamais de terrifier, que Nietzsche lie à la certitude de la mort de Dieu. Ni l'un ni l'autre ne plièrent, ils ne cédèrent pas au moment où rien ne subsistait autour d'eux qui ne les accablât. La mort du libertin n'était pas sa défaite si, dans la main de la mort elle-même, il ne pouvait se reconnaître vaincu, si bien qu'il faut parler de son triomphe moral. Le Commandeur vaincrait si le meurtrier reconnaissait le crime et se repentait : il échoue puisqu'il ne

³⁵⁰ Denis Hollier, « La tombe de Bataille », *Les Dépossédés (Bataille, Caillois, Leiris, Malraux, Sartre)*, *op. cit.*, p. 80; je souligne.

³⁵¹ *Id.*

³⁵² Georges Bataille, *La Souveraineté, Œuvres complètes VIII*, *op. cit.*, p. 433.

³⁵³ Alexandre Kojève, *Introduction à la lecture de Hegel* [1933-1939], éd. Raymond Queneau, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1947, p. 27.

peut faire que le violateur de la loi avoue son tort³⁵⁴.

L'expérience de Don Juan marque ainsi la pensée de Bataille non précisément comme dispositif de transgression, mais en tant que force qui refuse de reconnaître l'autorité de l'interdit, et qui de ce fait marche vers sa destinée suivant une volonté souveraine. Le « triomphe moral » de Don Juan coïncide en ce sens avec le « JE TRIOMPHE ! »³⁵⁵ de Troppmann, tel qu'en 1957 il vient conclure la première partie du *Bleu du ciel* : son insolence grandit de nouveau et supplante sa peur du Commandeur; il sent qu'il pourrait répéter à l'infini son invitation.

Or, cet *impératif* de souveraineté, qui passe par la joie de risquer sa vie dans la lutte révolutionnaire, rejoint ce moment que Sichère isole dans la pensée de Bataille, qui correspond à « un affrontement décisif à la *puissance d'attraction du fascisme* »³⁵⁶. Ce n'est pas la contrainte totalitaire elle-même qui séduit, mais la libération pulsionnelle que le fascisme canalise, libération qui éclatera bientôt dans l'innommable de la guerre. Mais avant que l'impossible ne se réalise dans les camps de concentration, le donjuanisme de Troppmann est tenté par le défi impérieux que le fascisme brandit à la face du monde. L'être Acéphale héritera de ce trait : sa conviction aveugle ne se libère qu'en s'ombrageant du spectre d'un totalitarisme libidinal ouvertement représenté comme assumption de la violence fondatrice dans le mythe de la décapitation. Quelque chose intervient là qui touche le nerf de l'impératif de souveraineté dans le sens de sa perméabilité envers la violence dont les formations politiques totalitaires sont prêtes à user. Au seuil de la Guerre, dans un des fragments regroupés sous le titre « Manuel de l'Anti-Chrétien », Bataille mettait encore de l'avant cette ambiguïté en commentant la citation de Nietzsche qui donne son titre au fragment en question – « Les guerres sont pour le moment les plus forts stimulants de l'imagination » :

Dans une humanité où le sacrifice religieux semble être désormais sans valeur, les guerres et les révolutions apparaissent en effet comme les seules immenses *blessures* à ouvrir dont la séduction puisse encore exercer de grands ravages³⁵⁷.

Dans le dernier numéro non publié d'*Acéphale*, Bataille revendique une fascination encore plus symbiotique, en partie tributaire d'une image du philosophe grec Héraclite. Ainsi

³⁵⁴ Georges Bataille, *La Souveraineté*, *Œuvres complètes VIII*, *op. cit.*, p. 433.

³⁵⁵ Georges Bataille, *Le Bleu du ciel* [1957], *Romans et récits*, *op. cit.*, p. 122.

³⁵⁶ Bernard Sichère, « Bataille et les fascistes » [1992-1993], *Pour Bataille. Être, chance, souveraineté*, *op. cit.*, p. 88.

³⁵⁷ Georges Bataille, « Manuel de l'Anti-Chrétien » [circa 1939], *Œuvres complètes II*, *op. cit.*, p. 392.

cette « Méditation héraclitéenne », qui fait partie du texte intitulé « La pratique de la joie devant la mort » :

JE SUIS MOI-MÊME LA GUERRE. / Je me représente un mouvement et une excitation humains dont les possibilités sont sans limite : ce mouvement et cette excitation ne peuvent être *apaisés* que par la *guerre*³⁵⁸.

Le sens de cette attraction envers la guerre ne peut jamais complètement se détacher du spectre prophétique de la figure de Sade, lu selon cette conscience sacrificielle qui habite Bataille, et qui au début des années 1930 lui faisait écrire qu'il

est désormais possible de dire que le développement le plus sensible et le plus humain est lié désormais à la conscience sadique, c'est-à-dire à une évaluation positive du processus de *décomposition* dans lequel l'esprit humain se trouve maintenant engagé³⁵⁹.

Mais c'est surtout sous le couvert des activités secrètes du groupe Acéphale que la figure de Sade se mêle à la possibilité d'un matérialisme sacrificiel, d'une violence libératrice chargée d'affect et de passion. Lu à ces assemblées secrètes, Sade se confond – pour nous qui ne savons presque rien du déroulement de ces rencontres – au désir d'« écarter le vêtement dont notre mort est couverte »³⁶⁰. Avant que la guerre n'éclate, la société secrète aurait même poussé la recherche du vertige jusqu'à considérer la réalisation d'un sacrifice *humain*; mais le groupe aurait reculé, semble-t-il davantage faute d'avoir trouvé un sacrificateur qu'une victime³⁶¹. Entre Don Juan, Nietzsche, Marx et Sade, ce qu'il faut bien appeler le *surhomme bataillien* porte un renouveau destructeur qui partage avec le fascisme une certaine fascination de la volonté de puissance : assistant aux séances du Collège de sociologie, autre versant public de la société secrète *Acéphale*, il semble que Walter Benjamin ait bien senti le risque d'un glissement entre l'accentuation par Bataille de la « surenchère métaphysique et politique de l'incommunicable » et un

³⁵⁸ Georges Bataille, « La pratique de la joie devant la mort » [1939], *Œuvres complètes I, op. cit.*, p. 557.

³⁵⁹ Georges Bataille, « Dans l'histoire comme dans la nature... » [circa 1930], *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 92; je souligne : la *décomposition* est ici entendue au sens de la *pourriture*, comme mouvement sacrificiel nécessaire au cycle de la fertilisation et du renouveau de la vie organique. Les textes se rapportant à la polémique avec Breton s'efforcent de développer ce thème dans le cadre théorique du marxisme : sur le plan politique, la pourriture s'associe à la classe prolétaire, par opposition à l'élévation de la classe bourgeoise au-dessus des basses couches sociales. Placée en épigraphe au texte « La "vieille taupe" et le préfixe *sur* dans les mots *surhomme* et *surréaliste* » [circa 1930], cette phrase attribuée à Marx illustre bien cette volonté : « Dans l'histoire comme dans la nature, la pourriture est le laboratoire de la vie » (*Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 93).

³⁶⁰ Georges Bataille, « [Instructions pour la "rencontre" en forêt] », *Œuvres complètes II, op. cit.*, p. 278.

³⁶¹ « Il semble qu'il [Bataille] voulut qu'un sacrifice *humain* liât irrémédiablement les participants (les initiés) d'*Acéphale*. Un tel projet eut permis d'atteindre un point de non-retour ; plusieurs l'ont confirmé, il existe bien. On chercha une victime consentante ; il semble qu'il s'en trouva une. On chercha un sacrificateur. Bataille aurait pressenti Caillois. Celui-ci déclina. L'alliance n'atteignit pas à son plus haut degré d'intensité. Et l'irréparable n'eut pas lieu » (Michel Surya, *Georges Bataille, la mort à l'œuvre, op. cit.*, pp. 245-255).

« terrain psychique favorable au nazisme »³⁶². Le scepticisme de Benjamin énonce un point de proximité manifeste entre la volonté de révolution bataillienne et la contrainte répressive du pouvoir fasciste³⁶³. Il semble bien en aller là de ce qu'à la même époque le penseur allemand nommait « l'esthétisation de la politique que pratique le fascisme »³⁶⁴. Il n'importe pas ici de donner les détails du procès que l'on fait et refait à Bataille concernant sa possible proximité vis-à-vis du fascisme : on rappellera que l'horizon de cette proximité tient à des recoupements qui ne se sont jamais incarnés sous forme d'appui concret à un régime fasciste³⁶⁵. Hollier le souligne à juste titre : « À aucun moment Bataille n'a reconnu la vérité du fascisme »³⁶⁶.

Loin de Hitler, qui lie le devenir surhumain à une discrimination génétique, Bataille est pourtant sensible à la tentation sadique d'un pouvoir répressif lorsqu'il voit la décapitation comme le mot d'ordre de la Révolution : dans les deux cas, se configure une jouissance de la violence dirigée contre le corps d'un autre, dont la mort achève d'opérer une satisfaction pulsionnelle dans l'organisme social. L'ambiguïté d'une culture de la volonté de puissance provient du fait que ses figures puisent à même un fonds pulsionnel irréprésentable : c'est là l'affinité que la volonté de révolution entretient vis-à-vis un désir dont l'énergie ne pourra jamais se prémunir d'être manipulée et utilisée à des fins répressives une fois le pouvoir conquis. Or, c'est bien de cet manipulation instrumentale du pouvoir dont le mythe de l'acéphalité cherchait à se prémunir, en faisant justement *perdre la tête* à une société qui n'aurait plus de chef... Pour Bataille, la proclamation nietzschéenne de la mort de Dieu engage la postérité de l'histoire dans un défi qui concerne davantage l'enjeu affectif du lien social que l'organisation politique avide de

³⁶² L'argument attribué à Benjamin est ainsi rapporté en 1969 par Pierre Klossowski dans un article intitulé « Entre Marx et Fourier », texte que Denis Hollier inclut dans *Le Collège de sociologie. 1937-1939*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1979, p. 586; éd. augm., coll. « Folio essais », 1995, p. 884.

³⁶³ Sur le risque du retournement de la volonté révolutionnaire en répression politique, voir mon article « Récit révolutionnaire et récit d'identification : dialectique du retournement de la pulsion de révolution en répression », *Le Délibérant*, Université d'Ottawa, vol. 2, n° 3, mars 2008, pp. 1-17-18. L'hypothèse à la base de cet article est développé plus avant dans mon mémoire de maîtrise, *Savoir et affect : pour une économie du non-savoir*, Université de Montréal, 2009, pp. 78-92; en ligne : <http://hdl.handle.net/1866/3442>.

³⁶⁴ Walter Benjamin, *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, *op. cit.*, p. 78.

³⁶⁵ Sichère s'emploie notamment à distinguer la position de Bataille de celle de Heidegger, qui lui était lié au nazisme par des circonstances bien concrètes : « Soyons clairs : il n'y a pas, il n'y aura jamais une "affaire Bataille" au sens où l'on a parlé d'une "affaire Heidegger" : Bataille n'a jamais collaboré de près ou de loin avec les nazis, jamais il n'a salué leur mouvement comme un temps Heidegger a pu le faire » (« Bataille et les fascistes », *Pour Bataille. Être, chance, souveraineté*, *op. cit.*, p. 68).

³⁶⁶ Denis Hollier, « La tombe de Bataille », *Les Dépossédés (Bataille, Caillois, Leiris, Malraux, Sartre)*, *op. cit.*, p. 91.

pouvoir. Dans sa lettre du 6 décembre 1937 à Kojève, Bataille parle d'une « négativité sans emploi »³⁶⁷. Celle-ci revient à l'homme qui historiquement n'a jamais donné de sens à sa vie que par la négation, et qui a maintenant devant lui un monde où il ne sert plus à rien de *nier*, tant des puissances politiques elles-mêmes engagées dans la violente négation de l'autre se sont accaparées l'atmosphère. Pourtant, en ce monde de la fin de l'histoire, tout reste encore à *faire*. Ravissant la place du Commandeur, la figure d'Acéphale vient habiter le tombeau de Don Juan; elle témoigne de la nécessité d'un renouveau historique n'ayant de corrélat figuratif que dans la violence de la mort comprise comme jaillissement privilégié de l'expérience humaine.

Il faut une dernière fois revenir résumer l'ambivalence du mythe vu et utilisé par Bataille, et d'abord rappeler que sa réflexion sur la mythologie germe dans cet espace de lecture où les surréalistes ont depuis les années 1920 enfermé la figure de Sade. En tant que processus idéologique, la lecture surréaliste opèrerait à ce niveau sur le même plan que l'homogénéité culturelle répressive du fascisme naissant. Breton répondra à cela en accusant plus tard les tendances fascistes de celui qui se lançait dans l'aventure *Acéphale* : il touchait là, comme plusieurs l'ont fait, à l'ambiguïté politique de Bataille. Car d'un autre côté, le mythe est valorisé à travers la figure d'Acéphale : c'est alors un vecteur d'exultation de la cruauté et de l'énergie affective, à travers lequel la Révolution peut canaliser et affirmer la souveraineté des puissances hétérogènes qui donnent à l'homme le sens de son existence.

Sans pouvoir résoudre cette équation, où l'articulation des pratiques mythologiques grince entre la dénonciation et la valorisation, on insistera enfin : plus encore que Don Juan, Sade n'est pas qu'un mythe; avec les camps de la Deuxième guerre mondiale, ses élans les plus génocidaires se révéleront en effet comme un inéluctable réel.

³⁶⁷ Georges Bataille, « Lettre à X., chargé d'un cours sur Hegel... » [1937], *Œuvres complètes V, op. cit.*, p. 369.

4. Violence et non-savoir : de l'échec clinique et du malaise dans la culture

À la veille de la Deuxième guerre mondiale, un enjeu posé par ces esthétiques de la transgression vient interroger le rapport entre le désir sexuel et la violence politique. Un symptôme de cette profonde impasse se lit sur l'irréductible parenté entre la justice égalitariste comprise comme base conceptuelle de la volonté de révolution et l'illégitimité politique de sa violence. Cette impasse se reflète dans un irréconciliable clivage, où les contours de la figure de Sade se brouillent entre deux lectures radicalement opposées; soit celle qui dans le sillage du surréalisme revendique Sade en tant que penseur de la liberté individuelle, contre celle qui au contraire associe la violence libertine à la contrainte du pouvoir fasciste.

Alors que la situation politique s'aggrave, que l'Europe traverse la catastrophe et que l'élite éditoriale est elle-même infiltrée par la censure nazie³⁶⁸, l'écriture de Bataille se replie sur l'introspection. Le projet de *La Somme athéologique* s'annonce; la première version de *L'Expérience intérieure* sera publiée en 1943, comme s'il était possible de parer l'innommable horreur du monde extérieur par la plénitude fuyante de la vie mystique.

De la volonté scientifique de la clinique à l'éclatement d'une guerre provoquée par une ambition dominatrice et génocidaire, le savoir n'aura pu prémunir l'homme contre le déferlement meurtrier de ses passions : contre l'ascèse kantienne, c'est là la première leçon sadienne qu'il importe de tirer de cette guerre. La figure de Sade n'en sort elle-même pas indemne : s'accroîtra en elle un portrait dystopique, que l'histoire porte comme une horreur qui s'est réalisée au-delà de tout ce que l'homme avait cru possible.

³⁶⁸ Cf. Jean-Marie Poupard, *Gallimard chez les nazis*, Montréal, Poètes de Brousse, coll. « Essai libre », 2009.

Chapitre cinquième

Cortège au savoir : de l'institutionnalisation de la subversion

1939-2014

[O]n se demande dans la peau de qui se met au juste l'historiographe de l'historisme. La réponse est inéluctablement : dans celle du vainqueur. Mais les dominants du moment sont les héritiers de tous ceux qui ont vaincu un jour. Le fait de se mettre dans la peau du vainqueur profite par conséquent toujours au dominant du moment. Pour le tenant du matérialisme historique, on en a déjà assez dit. Quiconque a, jusqu'à ce jour, emporté la victoire, marche dans le cortège triomphal qui fait avancer les dominants actuels sur ceux qui sont aujourd'hui au sol. On emporte le butin dans le cortège triomphal, comme cela a toujours été la coutume. On lui donne le nom de patrimoine culturel. En la personne du tenant du matérialisme historique, ils auront affaire à un observateur distancié. Car ce sur quoi il a vue en guise de patrimoine culturel provient intégralement d'une origine à laquelle il ne peut songer sans frisson. Ce patrimoine ne doit pas seulement son existence aux peines des grands génies qui l'ont créé, mais aussi à l'indicible corvée qu'ont endurée leurs contemporains. Il n'est jamais une illustration de la culture sans être aussi une illustration de la barbarie. Et comme il n'est lui-même pas exempt de barbarie, le processus de transmission au cours duquel il est passé de l'un à l'autre n'en est pas dépourvu non plus. Le partisan du matérialisme historique s'en détourne donc dans toute la mesure du possible. Il considère que sa mission est de prendre l'Histoire à rebrousse-poil¹.

¹ Walter Benjamin, *Sur le concept d'histoire* [1940] suivi de *Eduard Fuchs, le collectionneur et l'historien* et de *Paris, la capitale du XIX^e siècle* [1937], trad. Olivier Mannoni, préface de Patrick Boucheron, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 2013, pp. 62-63.

Attelé à la restitution d'une naissance figurative qui s'étale de Richard von Krafft-Ebing à Georges Bataille, le chapitre précédent a cherché à montrer selon quels enjeux une réception publique de Sade s'est peu à peu forgée. À travers le surréalisme d'entre-deux-guerres, mais à mes yeux surtout en polémique contre sa voix, s'est développée une figure de Sade susceptible de faire contrepoids aux caricatures mythologiques et aux instrumentalisation qui affectent pourtant encore aujourd'hui le cas de Sade. Déconstruisant les contenus imaginaires que l'environnement de réception avait disposé entre le lecteur et le texte comme des vérités indépassables, le lecteur de Sade et l'écriture préoccupée par la représentation de la violence négocient un fardeau dont l'échéance concerne l'organisation du corps sociopolitique.

Du point de vue historique, la conquête de cette légitimité émergente du texte de Sade compris comme objet d'étude passe par la clarification des données biographiques : près des surréalistes (sans toutefois que ses travaux se réclament expressément du mouvement), Maurice Heine demeure en France le premier grand responsable de cette volonté d'établir les faits et les textes. L'historiographie que ses travaux fondent de concert avec l'effort de Guillaume Apollinaire se traduit en une importante mission de démystification, qu'il poursuit à partir des années 1920, jusqu'à sa mort en 1940. La relève est assurée par Gilbert Lely, avec la première publication en deux volumes de la *Vie du marquis de Sade* (1952 et 1957)².

En tant que premier éditeur à entreprendre la publication des *Œuvres complètes*, Jean-Jacques Pauvert demeure du côté de l'édition du texte un incontournable artisan de cette redécouverte. La montée de l'autorité structuraliste achèvera quant à elle d'ouvrir les paramètres d'une lecture exclusivement préoccupée par le contenu textuel³, pavant ainsi la voie royale qui mènera à l'institutionnalisation de Sade.

À partir de la fin des années 1950, après la victoire en appel de Pauvert au procès qui lui a été fait pour avoir ouvertement publié Sade, quel type de subversion peut encore figurer l'auteur des *Cent Vingt Journées de Sodome*? Pour bien saisir le potentiel sulfureux qui

² Cf. Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade*, Paris, Gallimard, 1952-1957, 2 vol. Sur la filiation manifeste qui s'est établie entre Heine et Lely, voir Michel Delon, « De Maurice Heine à Gilbert Lely », *Gilbert Lely. La poésie dévorante* (actes du colloque « Gilbert Lely : le centenaire », Paris, 2004), dir. Emmanuel Rubio, Lausanne, L'Âge d'homme, coll. « Bibliothèque Mélusine », 2007, pp. 101-108.

³ Prenons ici le livre de Roland Barthes comme emblème d'une analyse de Sade se clôturant à l'intérieur des données langagières offertes par le texte : *Sade, Fourier, Loyola*, Paris, Seuil, coll. « Tel Quel », 1971.

a pu survivre à la Deuxième Guerre mondiale, il faut d'abord examiner le radical changement de perspective qui intervient dans le regard que le lecteur peut porter sur Sade après l'incarnation de la violence génocidaire dans l'histoire.

1. Sade aux fascismes

1.1. Génocide et responsabilité intellectuelle

Sans pouvoir dans le cadre de cette thèse dresser un portrait des violences meurtrières engendrées par les formations politiques fascistes, ni entrer dans le détail des compatibilités possibles entre les positions des narrateurs de Sade et celles de la pensée fasciste telle qu'elle a pu légitimer auprès de sa propre conscience l'extermination de certains groupes sociaux, on ne peut cependant passer outre leur commune valorisation du meurtre systématique comme moyen de parvenir à des fins sociopolitiques déterminées ou fantasmées. De fait, l'œuvre de Sade regorge de situations prémonitoires de ce que le XX^e siècle nommera *génocide*. C'est particulièrement le cas pour l'*Histoire de Juliette*, qui s'avère par surcroît fort explicite sur diverses circonstances concrètes où le libertinage peut être amené à recourir à une telle pratique.

On notera par exemple ce qu'avance le comte de Belmor à table avec Noircueil, Juliette et Clairwil, alors que la conversation porte sur la religion et les torts qu'elle fait à l'univers. Répondant à Juliette qui en parle comme du « fléau le plus dangereux de l'humanité », Belmor mentionne « la nécessité de la détruire... de l'extirper dans notre patrie »⁴. La scène se passe sous l'Ancien Régime, mais le spectre de la Révolution inscrit résolument le texte de Sade dans un contexte postrévolutionnaire, lui faisant prendre acte de la violence révolutionnaire telle qu'elle n'a pas réussi à tuer l'influence morale du nom de Dieu. Entre le temps prérévolutionnaire de la diégèse et la conscience aiguë du ressac ramenant la religion dans les coulisses du pouvoir politique, Belmor a son idée sur le moyen à déployer afin de s'opposer à la prolifération de « l'autorité sacerdotale » :

Le voici, dit le comte, il est violent, mais il est sûr : il faut arrêter et massacrer tous les prêtres, dans un seul jour... traiter de même tous leurs adhérents ; détruire à la même minute jusqu'au plus léger vestige du culte catholique... proclamer des systèmes d'athéisme, confier dans l'instant l'éducation de la jeunesse, à des philosophes ;

⁴ Cf. Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice* [1801], *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 627.

multiplier, donner, répandre, afficher les écrits qui propagent l'incrédulité, et porter sévèrement pendant un demi-siècle, la peine de mort contre tout individu qui rétablirait la chimère⁵.

Après « chimère », Sade insère une note en bas de page favorable à l'utilité d'un génocide des catholiques :

Que l'on compare les flots de sang qu'ont fait couler ces scélérats, depuis dix-huit siècles, avec ceux que ferait verser le moyen qu'indique Belmor, et l'on verra qu'il s'en faut bien que le moyen qu'il donne, soit violent comme il le dit : il n'est que juste, et ce ne sera jamais qu'après son exécution, que la paix règnera chez les hommes⁶.

On le voit bien; c'est ici l'extermination de toute une classe sociale qui est recommandée : le génocide proposée vise autant les dirigeants du culte catholique que ses adeptes, et cible dans leur éradication une promesse de paix fort peu crédible. Cependant, Belmor poursuit son argumentation :

Ce n'est pas une des têtes de l'hydre qu'il faut couper, c'est le monstre en entier qu'il faut étouffer ; le martyr d'une opinion voit la mort avec courage, parce que cette force lui est inspirée par celui qui le précède. Massacrez tout en un seul jour, que rien ne reste, et vous n'aurez plus de ce moment ni sectateurs ni martyrs⁷...

Devant les doutes de Clairwil et de Juliette sur la possible réalisation du projet, Belmor renchérit, assurant qu'il peut l'exécuter « avec vingt-cinq mille hommes » ainsi chargés de purger le pays d'environ un tiers de sa population⁸. Illustrant son ambition génocidaire à l'aide d'un lexique médical, Belmor précise qu'il en irait d'une prodigieuse « saignée », qui « assurerait à jamais le bonheur de la France » :

c'est un remède violent administré sur un corps vigoureux : en le tirant promptement d'affaire, il lui évite une infinité de purgations, qui, trop multipliées, finissent par l'épuiser tout à fait. Soyez bien certains que toutes les plaies qui déchirent la France depuis dix-huit cents ans, ne viennent que des factions religieuses⁹...

L'argument est fidèle à l'économie globale de la pulsion sadienne; c'est-à-dire que son point de vue est aussi fallacieux que conséquent envers l'impasse constitutive de la jouissance libertine, qui désire un objet dont la destruction s'avère au fond le nœud même de son désir impossible, car l'objet détruit n'assouvit le désir qu'en générant l'espace vide qu'un nouvel objet se doit de venir combler. L'impulsion sadique cherche sans cesse à anéantir un objet qui, sitôt détruit, se doit d'être remplacé afin que la négation destructrice puisse être renouvelée. C'est en voulant s'atteler à la maîtrise de cette impasse

⁵ *Id.*

⁶ *Ibid.*, pp. 627-628.

⁷ *Ibid.*, p. 628.

⁸ Cf. *id.*

⁹ *Id.*

constitutive que le libertin sadien érige en lui l'impératif d'une *apathie* susceptible de le rendre maître de ses passions : le libertin accompli ne se livre pas aux extrémités de ses penchants sadiques sous le coup de l'impulsion, mais seulement lorsque sa raison a conquis la débâcle du fleuve pulsionnel; il tue *à froid*. L'apathie du libertin accorde à l'objet de son désir de n'être supprimé que lorsque son renouvellement s'avère assuré : tout l'univers de Sade gravite autour de cette disponibilité fantasmagorique de l'objet du désir, où vient s'affirmer la solitude de l'homme. Un même impératif affecte le désir de la narration sadienne : que l'on pense à Justine, dont la foi inébranlable lui accorde le statut de victime par excellence; qu'arriverait-il si le premier libertin venu la massacrait? Sans le fantastique pouvoir de cicatrisation de Justine, il n'y aurait tout simplement pas de matière romanesque, c'est-à-dire pas de roman à écrire. Si le libertinage athéiste éradiquait tous les tenants du nom de Dieu, la jouissance blasphématoire, n'ayant plus d'objet à nier, ne saurait plus s'écouler hors du corps. C'est là une déclinaison de l'« état paradoxal » que Maurice Blanchot a clairement identifié au cœur de « l'esprit de négation » de Sade, état suivant lequel la souveraineté affirmée de manière intégrale aboutit bientôt à la destruction de l'homme qui la revendique¹⁰. L'apathie, rempart contre le revirement de l'esprit de négation en autodestruction, habite ainsi l'argument de Belmor, qui abat froidement une partie du corps social de la France en se fiant à sa raison; mais là où le nom de Dieu ne serait plus disponible à la dynamique blasphématoire du libertinage, l'au-delà du génocide des catholiques demeure un point aveugle de sa provocation.

Si l'échéance réelle du génocide commis par les nazis s'impose de manière plus inéluctable que sa promulgation par la fiction sadienne, les assertions des narrateurs de Sade se montrent plus explicites que l'histoire quant à la liaison du désir et de l'extermination physique, intentionnelle et systématique d'un groupe social déterminé par ses origines ethniques ou religieuses. Pour ce qu'il en est de la *jouissance du génocide*, on pourra notamment se rapporter au projet fomenté par Olympe Borghèse et Ghigi. Borghèse dit un jour à Juliette vouloir « brûler à la fois, dans Rome... le même jour... à la même heure, tous les hôpitaux, tous les hospices, toutes les maisons de charité, toutes les écoles gratuites », et ce dans le but de satisfaire sa « lubrique méchanceté », mais aussi de

¹⁰ Cf. Maurice Blanchot, « La raison de Sade » [1949], *Lautréamont et Sade*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1963, p. 44.

servir son avarice, un homme lui offrant « à l'instant cent mille écus » si elle réalise ce projet¹¹. Cet homme est Ghigi, le chef de la police intérieure de Rome, qui justifie ainsi l'entreprise devant ses complices avant de sceller l'entente qui la fera aboutir :

je regarde les hôpitaux comme la chose du monde la plus dangereuse dans une grande ville ; ils absorbent l'énergie du peuple, ils entretiennent sa fainéantise, ils amollissent son courage ; ils sont pernicieux en un mot, sous tous les rapports ; le nécessaire est à l'État ce qu'est la branche parasite à l'arbre fruitier ; elle la dessèche, elle se nourrit de sa sève, et ne rapporte rien. [...] je veux que loin d'en donner à de tels malheureux, on ne s'occupe, au contraire, qu'à les extirper totalement ; je veux qu'on les détruise ; faut-il trancher le mot, je veux qu'on les tue comme on faisait d'une race d'animaux venimeux¹².

La destruction des hôpitaux de la ville intéresse Ghigi en ce qu'elle lui ouvre la voie vers l'accaparement des revenus destinés à ces établissements : en construisant un « hospice pour les voyageurs » à la place de chaque hôpital détruit, le chef de police entend mettre la main sur « cent mille écus de rente », de façon à pouvoir sans grand inconvénient sacrifier l'équivalent d'une année de ce « revenu sûr » à chacun de ses complices, afin que « brûle à la même heure » toutes les maisons du genre à Rome¹³. Ghigi assure que ce « seront trente ou quarante mille fainéants de sacrifiés... d'abord au bien de l'État... secondement aux plaisirs d'Olympe, qui va mettre, sur cette affaire, cent mille écus dans sa cassette »¹⁴. Le comte Bracciani, « en sa qualité de premier physicien de l'Europe »¹⁵, est chargé de l'exécution du crime, ce qu'il entend réaliser en dirigeant « trente-sept bombes invisibles sur les trente-sept hôpitaux », bombes qui « seront renouvelées » selon des procédés qui feront que « personne ne puisse les apercevoir »¹⁶. Le lecteur remarquera l'inconséquence de Ghigi, qui au fond n'a réellement besoin que de Bracciani : en quoi la complicité d'Olympe sert-elle l'opération? On pourra soutenir que Ghigi lui a en quelque sorte acheté son idée, mais il appert que la collusion ici en jeu répond avant tout aux besoins de la narration : bien que Juliette soit encore plus superflue à l'accomplissement de ce projet qu'Olympe, le fait que toutes deux soient complices permet à Sade de les présenter le lendemain surplombant Rome en feu, *jouissant du génocide* devant le spectacle des incendies meurtriers :

¹¹ Cf. Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, op. cit., p. 818.

¹² *Ibid.*, pp. 831-832.

¹³ Cf. *ibid.*, p. 832.

¹⁴ Cf. *id.*

¹⁵ Cf. *ibid.*, p. 831.

¹⁶ Cf. *ibid.*, p. 834.

Le projet horrible du lendemain s'exécuta. Olympe et moi, placées sur une terrasse, nous nous branlions en voyant la rapidité de l'incendie. Les trente-sept hôpitaux furent consumés, et plus de vingt mille âmes y périrent¹⁷.

Quoique l'on n'y joue pas de la même harpe, se positionne ici une figure qui rappelle le regard de Néron perché au-dessus du grand incendie de Rome. La logique libidinale qui embrasse le meurtre à grande échelle comme catalyseur de la jouissance se laisse lire dans la réaction de Juliette : celle-ci décharge en contemplant le « spectacle enchanteur » de ces crimes, assurant « qu'il est divin de se livrer à de tels écarts »¹⁸. Quelques épisodes plus loin dans le récit, la dissertation du Pape Pie VI sur le meurtre – que Juliette exige en échange d'une orgie – viendra appuyer à l'aide de nombreux exemples historiques diverses justifications libidinales du meurtre¹⁹, destinées à étayer cette « union de la cruauté et de la luxure »²⁰ qui détermine les situations du récit.

Un point de vue littéral sur la déclinaison du désir sadien dans la cruauté s'étayera pendant la guerre comme passage obligé de la lecture de Sade : il en va d'une responsabilité intellectuelle, qui exige de prendre la mesure du rapport entre la représentation du génocide chez Sade et l'avènement des camps de concentration. Si irréductible qu'ait été l'effet sur la réception de Sade des violences organisées par le nazisme en vue d'exterminer des hommes à leurs yeux déshumanisés, celui-ci n'a jamais complètement supplanté le vent de réhabilitation porté par l'influence surréaliste, qui souffle encore aujourd'hui à travers de multiples avatars. Mais avant même que Pauvert ne publie Sade, sa réception était déjà marquée par un point de vue qui ne pouvait appréhender la revendication de la liberté sadienne sans considérer la parenté entre la violence génocidaire des libertins sadiens et l'*Endlösung* mise en œuvre par les nazis.

Dans un passage de « Lecture pour un front », sorte de journal critique rédigé durant les deux dernières années de la guerre, Raymond Queneau soutient un point de vue qui résume emblématiquement le passage obligé que devra désormais affronter le lecteur de Sade :

il est incontestable que le monde imaginé par Sade et voulu par ses personnages (et pourquoi pas par lui?) est une préfiguration hallucinante du monde où règne la

¹⁷ *Ibid.*, p. 846.

¹⁸ Cf. *id.*

¹⁹ Cf. *ibid.*, pp. 870-901. Ce long discours a fait l'objet d'une édition séparée avec une présentation et des notes d'Éric Marty (cf. D.A.F. de Sade, *Dissertation du Pape Pie VI sur le meurtre*, Paris, Éditions Manucius, coll. « Littéra » 2011).

²⁰ Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, *op. cit.*, p. 777.

Gestapo, ses supplices et ses camps. Or Sade fait partie intégrante de l'idéologie surréaliste, par exemple ; et Breton, dès 1939, montrait quelque embarras dans l'exégèse de cet auteur. Que Sade n'ait pas été personnellement un terroriste [...], que son œuvre ait une valeur humaine profonde (ce que personne ne peut contester), n'empêcheront pas tous ceux qui ont donné une adhésion plus ou moins grande aux thèses du marquis de devoir envisager, sans hypocrisie, la réalité des camps d'extermination avec les horreurs non plus enfermées dans la tête d'un homme, mais pratiquées par des milliers de fanatiques. Les charniers complètent les philosophies, si désagréable que cela puisse être²¹.

Devant cette hypothèse pointant vers le caractère sadien du génocide perpétré par le pouvoir fasciste, l'exégèse du texte peut difficilement maintenir une interprétation qui cerne sans nuance la valeur révolutionnaire de la figure de Sade. Face au sadisme de la répression fasciste, la « liberté des mœurs » qu'en 1928 André Breton lisait chez Sade tel un impératif que ce dernier aurait vécu comme une « question de vie ou de mort »²² ne peut plus s'entendre sans exposer un reste profondément ambigu. L'embarras exégétique dont parle Queneau peut se comprendre selon la présence de Sade dans l'*Anthologie de l'humour noir* de Breton²³ : bien qu'un grincement ironique détermine effectivement l'énonciation de la violence sadienne, cette ironie peut-elle épargner à l'œuvre la responsabilité intellectuelle de ses positions favorables au génocide? Résoudre Sade sous l'égide de l'humour, fût-il noir, cela ne risque-t-il pas de gommer l'orientation politique de sa violence? Bien qu'une note de *La Philosophie dans le boudoir* enjoigne le lecteur de ne pas confondre « l'absurde despotisme politique, avec le très luxurieux despotisme des passions du libertinage », la biologie politique sadienne se fait totalitarisme de circonstances lorsqu'à la même page Dolmancé énonce qu'« il n'est point d'homme qui ne veuille être despote quand il bande »²⁴. Lisant cette assertion sur le plan de la métaphore, l'apologie perd de vue le *risque* de la pensée de Sade. C'est ce risque qui est dénudé lorsque la réalité des camps de concentration éclaire sordidement la propension des libertins sadiens à torturer, supplicier et exécuter afin de satisfaire leur volonté de jouissance.

À quoi correspond donc l'exigence formulée par Queneau d'une lecture de Sade prête à « envisager, sans hypocrisie, la réalité des camps d'extermination avec les horreurs non plus enfermées dans la tête d'un homme, mais pratiquées par des milliers de

²¹ Raymond Queneau, *Bâtons, chiffres et lettres*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1950, p. 152.

²² André Breton *et al.*, « Recherches sur la sexualité », *La Révolution surréaliste*, n° 11, 15 mars 1928, p. 33.

²³ Cf. André Breton, *Anthologie de l'humour noir* [1940-1966], *Œuvres complètes II*, éd. Marguerite Bonnet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1992, pp. 890-899.

²⁴ Cf. Sade, *La Philosophie dans le boudoir* [1795], *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 158.

fanatiques »? Une première solide réalisation de cette exigence s'ancre dans la démarche de Theodor W. Adorno et Max Horkheimer, qui pendant la guerre façonnaient déjà un solide édifice conceptuel venant nouer l'identité de la violence sadienne et du fascisme allemand. Adorno et Horkheimer voient la figure de Juliette comme une incarnation de l'idéologie rationaliste de l'*Aufklärung*. Appareil conceptuel qui détermine le registre du possible en subsumant toute expérience dans un principe rationnel unique et universel, la raison kantienne s'expose comme « organe du calcul, de la planification; [...] neutre à l'égard des buts, son élément est la coordination »²⁵. Structurant le comportement humain selon un système de fonctions où l'existence de chaque individu n'est justifiée que par le rôle qu'il remplit dans l'organisation de l'ensemble, la propension des libertins sadiens à planifier, ordonner et rationaliser leur jouissance dénude ainsi le totalitarisme conceptuel de l'*Aufklärung*. Ainsi de la rationalisation et de l'ordonnement des « jeux sexuels collectifs de Juliette, où aucun instant n'est inutilisé, aucun orifice corporel négligé, aucune fonction ne reste inactive »²⁶. Si « l'*Aufklärung* est la philosophie qui identifie la vérité au système scientifique »²⁷, elle ne peut empêcher que cette vérité puisse être manipulée et administrée par des forces idéologiques. Dès lors, la structure de la subsumption scientifique est considérée par Adorno et Horkheimer comme un adjuvant à « l'intérêt de la société industrielle »²⁸, avide de consommateurs prêts à accorder leur désir à l'homogénéité de l'offre; mais elle sert aussi la dynamique à la base du monde politique totalitaire :

l'ordre totalitaire installe le penser calculateur dans son plein droit et s'en tient à la science en tant que telle. Il a pour norme sa propre efficence sanguinaire. La philosophie, de la critique de Kant à la généalogie de la morale de Nietzsche, l'avait écrit; un seul homme l'a réalisé jusque dans les moindres détails. L'œuvre du marquis de Sade montre l'« entendement non dirigé par un autre », c'est-à-dire le sujet bourgeois libéré de toute tutelle²⁹.

Adorno et Horkheimer ne condamnent pas pour autant la démarche de Sade; ils en font plutôt un visionnaire ayant su anticiper à quel point la torture généralisée et l'industrialisation du meurtre allaient devenir la vérité essentielle de l'organisation sociale

²⁵ Theodor W. Adorno et Max Horkheimer, « Juliette ou Raison et morale », *La Dialectique de la raison. Fragments philosophiques* [1944], trad. Éliane Kaufholz, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1974, p. 98.

²⁶ *Ibid.*, pp. 98-99.

²⁷ *Ibid.*, p. 95.

²⁸ *Ibid.*, p. 94.

²⁹ *Ibid.*, p. 97.

occidentale. Si l'œuvre de Sade s'impose comme « un levier permettant de sauver la Raison »³⁰, c'est qu'elle met en évidence l'impasse sociale, économique et politique qui se modèle suivant « l'identité de la domination et de la raison »³¹.

En 1947, dans la discussion autour de sa conférence sur « Le mal dans le platonisme et le sadisme », Georges Bataille évite de souscrire à l'alignement de l'univers tortionnaire de Sade sur les réalisations du fascisme, mais il ouvre la réflexion au parallèle. Lorsqu'un assistant propose que les supplices sadiens et les fours crématoires correspondent tous deux à une tentative de réintroduire le sacré dans un monde dominé par la mort profane, Bataille ne dément pas le rapprochement; il tient cependant à faire jouer une distinction qui lui permet de soulever la valeur critique de Sade en regard d'un génocide planifié et appliqué par la raison. Cette distinction entre le supplice sadien et le génocide qui a eu lieu dans les camps de concentration s'articule autour de la virulente condamnation par Sade de la peine de mort. Dans sa conférence, Bataille oppose deux définitions du mal : la première, issue du platonisme, s'opposerait au bien compris comme « gouvernement de la raison », et correspondrait au fait d'une raison « gouvernée par la matière », « par les passions »³². Ce mal serait donc très précisément ce que libertinage sadique considère comme sa finalité la plus essentielle :

Lorsque les passions dominent la raison, selon cette conception platonicienne, le mal commence³³.

Du point de vue du sadisme, le mal correspondrait plutôt à l'emprise de la loi sur la mort d'autrui. L'argument provient de *La Philosophie dans le boudoir*, où la peine de mort commandée par un système pénal est présentée comme le meurtre le plus injustifiable qui soit. Dans la mesure où Sade n'a eu de cesse de « représenter la mise à mort d'autrui comme, on aurait presque pu le dire, le bien »³⁴, l'argument paraît on ne peut plus paradoxal. Rappelons qu'en pleine Terreur, Sade faisait parler le pamphlétaire de « Français, encore un effort si vous voulez être républicains » pour soutenir la nécessité

d'anéantir pour jamais l'atrocité de la peine de mort, parce que la loi qui attente à la vie d'un homme, est impraticable, injuste, inadmissible ; ce n'est pas [...] qu'il n'y ait une infinité de cas où, sans outrager la nature [...], les hommes n'aient reçu de cette

³⁰ *Ibid.*, p. 126.

³¹ *Ibid.*, p. 127.

³² Georges Bataille, « Le mal dans le platonisme et dans le sadisme » [1947], *Œuvres complètes VII*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1976, p. 365.

³³ *Id.*

³⁴ *Ibid.*, p. 366.

mère commune l'entière liberté d'attenter à la vie les uns des autres, mais c'est qu'il est impossible que la loi puisse obtenir le même privilège, parce que la *loi froide* par elle-même ne saurait être accessible aux passions qui peuvent légitimer dans l'homme la cruelle action du meurtre³⁵.

Bataille reprend donc à son compte cette distinction que Sade opère entre la légitimité du meurtre perpétré suivant un déchaînement passionnel et l'injustice de celui dû à la froideur exécutive de la loi, parce que ce dernier paraît foncièrement étranger à l'immanence des passions, qui seules permettraient de justifier la mise à mort d'un homme. La distinction s'avère à tout le moins tendancieuse : elle s'adresse à des esprits déjà convaincus de la légitimité du meurtre commis suivant une inclination passionnelle. Bataille revendique néanmoins la définition du mal comme meurtre ordonné par la loi afin de condamner le génocide que la raison instrumentale a pu justifier dans la mise en place de la loi nazie :

cette définition du mal qui est donnée dans *La Philosophie dans le Boudoir* est la condamnation profonde de tout ce que nous avons vu opérer par les Allemands. Car il est clair que comparées aux exécutions de la Terreur que Sade envisageait dans *La Philosophie dans le Boudoir*, les exécutions des nazis répondaient bien davantage aux images, aux suggestions de Sade. Mais aussi, elles répondaient tout le temps à l'objection fondamentale que faisait Sade aux exécutions de la Terreur, puisque d'un bout à l'autre le déchaînement des passions qui a sévi dans Buchenwald ou dans Auschwitz était un déchaînement qui était sous le gouvernement de la raison³⁶.

Si Bataille reconnaît la prégnance du lien à établir entre la violence sadienne et les exécutions des nazis (notamment au niveau de leur commune mobilisation d'un procès de dépense improductive), sa lecture trouve néanmoins le moyen de sauver l'œuvre en se positionnant sur un plan qui réfute l'assimilation de l'univers de Sade au fascisme. Selon Bataille, Sade « n'admet pas un instant qu'un intérêt froid puisse intervenir dans les déchaînements qui étaient les siens »³⁷. Or, n'avons-nous pas déterminé qu'à travers la pratique de l'apathie, le libertin cherche à maîtriser l'impulsion organique par l'action de la raison, et ce, afin de retarder la destruction de l'objet par laquelle cette impulsion peut se libérer? Belmor et Ghigi décrètent *froidement* la mise à mort de milliers d'individus : cet usage de la raison n'impose-t-il un impératif catégorique qui concerne la souveraineté de la jouissance, et qui de ce fait prend valeur de *loi* du point de vue la conscience libertine? Seulement, pour le libertin, cette loi ne peut en rien s'éloigner de l'autorité *naturelle* de la

³⁵ Sade, « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », *La Philosophie dans le boudoir*, *op. cit.*, pp. 124-125; je souligne.

³⁶ Georges Bataille, « Le mal dans le platonisme et dans le sadisme », *Œuvres complètes VII*, *op. cit.*, p. 376.

³⁷ *Id.*

force, c'est-à-dire d'une volonté de puissance non liée par un contrat social. Le libertin ne jouit de la loi inhérente au contrat social qu'en la transgressant : l'opportunité qui se donne à lui comme gestuelle de viol perdrait à ses yeux tout attrait si sa pratique venait à être institutionnalisée. Lorsque Belmor demande vingt-cinq mille hommes au *gouvernement* afin d'éradiquer tous les catholiques, il précise que son entreprise implique l'usage d'une certaine « politique », c'est-à-dire une maîtrise des rouages de la corruption; cette corruption doit bien entendu être pratiquée en secret, loin des débats publics³⁸. Chez Sade, la pratique du génocide, bien qu'elle soit commandée par la raison, continue à se nourrir ouvertement de sa source libidinale. Quant à l'utilité inhérente au respect du gouvernement – respect qui sert à maintenir en place une loi pouvant être transgressée – le règlement de la Société des amis du crime est bien clair :

43° Il est absolument défendu de s'immiscer dans les affaires du gouvernement. Tout discours de politique est expressément interdit. La Société respecte le gouvernement sous lequel elle vit ; et si elle se met au-dessus des lois, c'est parce qu'il est dans ses principes, que l'homme n'a pas le pouvoir de faire des lois, qui gênent et contrarient celles de la nature ; mais les désordres de ses membres, toujours intérieurs, ne doivent jamais scandaliser, ni les gouvernés, ni les gouvernants³⁹.

En 1951, Albert Camus tient moins à sauver Sade en s'y confrontant comme un passage obligé de son essai *L'Homme révolté* : degré zéro de la révolte, la « négation absolue » de Sade se présente comme la « première offensive cohérente » contre les formes modernes de l'oppression sociale⁴⁰. Maintenant le parallèle entre les massacres représentés dans l'œuvre et les excès politiques contemporains, Camus voit Sade comme un précurseur de la déshumanisation que les sociétés totalitaires propagent lorsqu'elles usent des hommes comme d'objets à disposer dans un quadrillage disciplinaire. S'il

³⁸ « — Cette opération n'est pas aisée, dit Clairwil... — Infiniment plus qu'on ne pense, répondit Belmor, et je me charge de l'exécuter avec vingt-cinq mille hommes, si le gouvernement veut me les confier ; il ne faut à cela, que de la politique, du secret, de la fermeté, surtout point de mollesse » (Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, *op. cit.*, p. 628).

³⁹ *Ibid.*, p. 558. La Société des amis du crime est une organisation particulière que l'on ne retrouve que dans l'*Histoire de Juliette*. Parmi les sociétés criminelles sadiennes, elle se distingue par l'étendue des « Statuts de la Société des amis du crime », déclinés en quarante-cinq points servant à baliser les exigences de cette organisation qui « se sert du mot *crime*, pour se conformer aux usages reçus », mais qui « déclare qu'elle ne désigne ainsi aucune espèce d'action de quelque sorte qu'elle puisse être » (cf. *ibid.*, p. 551). Soutenant que tout acte dit criminel s'inscrit en continuité avec « les lois de la nature », cette société se fonde sur la conviction de leur légitimité, « et regarde comme ses plus zélés sectateurs, ceux qui sans remords se seront livrés à un plus grand nombre de ces actions vigoureuses, que les sots ont la faiblesse de nommer crimes » (*id.*). Sur la question du respect porté par les sociétés criminelles sadiennes aux gouvernements en place, voir Bertrand Binoche, *Sade ou l'institutionnalisation de l'écart*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Mercure du Nord/Verbatim », 2007, pp. 17-22.

⁴⁰ Cf. Albert Camus, *L'Homme révolté*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1951, p. 54.

reconnaît la haine que Sade entretenait envers le « meurtre légal », Camus soutient que le vice passionnel sadien a émigré vers la scène du pouvoir policier, non sans réussir à revêtir les habits de la vertu publique :

Deux siècles à l'avance, sur une échelle réduite, Sade a exalté les sociétés totalitaires au nom de la liberté frénétique que la révolte en réalité ne réclame pas. Avec lui commencent réellement l'histoire et la tragédie contemporaines. Il a seulement cru qu'une société basée sur la liberté du crime devait aller avec la liberté des mœurs, comme si la servitude avait ses limites. Notre temps s'est borné à fondre curieusement son rêve de république universelle et sa technique d'aviissement. Finalement ce qu'il haïssait le plus, le meurtre légal, a pris à son compte les découvertes qu'il voulait mettre au service du meurtre d'instinct. Le crime, dont il voulait qu'il fût le fruit exceptionnel et délicieux du vice déchaîné, n'est plus aujourd'hui que la morne habitude d'une vertu devenue policière⁴¹.

Camus cerne donc la tendance totalitariste de Sade non dans le corps logique de sa fiction, mais à travers la généralisation contemporaine des pratiques répressives policières : l'histoire semble mimer une part de l'œuvre de Sade à même un certain détournement politique, dont l'impulsion organique avait initialement été énoncée au niveau de l'économie pulsionnelle de l'individu.

La même année, Simone de Beauvoir revient contextualiser cet accaparement du meurtre par la vertu publique dans le cadre de la Révolution française, dont les exécutions en série permettent de dire que « le “mal” dont [Sade] avait fait son refuge s'évanouit quand le crime est revendiqué par la vertu »⁴². Beauvoir poursuit cependant cette phrase en avançant une position similaire à celle de Bataille quatre ans plus tôt : « la Terreur, qui s'exerce avec bonne conscience, constitue la plus radicale négation du monde démoniaque de Sade »⁴³. Pour Beauvoir, le despotisme passionnel de Sade ne peut être assimilé à l'institution politique du meurtre. Bien que le totalitarisme dont il est ici question soit celui de Robespierre, une même fonction dénonciatrice du texte de Sade est cernée : comme chez Bataille, la teneur de vérité de l'œuvre de Sade concerne le rapport entre le désir et la mise à mort d'autrui; mais plus encore, Beauvoir soutient que la condamnation de la peine de mort expose des « inquiétudes éthiques » qui font que Sade « mérite d'être salué comme un grand moraliste »⁴⁴. Sans l'existence de cette conscience éthique qui l'aurait habité, Beauvoir brûlerait pour ainsi dire Sade. Or, peut-on vraiment

⁴¹ *Ibid.*, p. 67.

⁴² Simone de Beauvoir, *Faut-il brûler Sade?* [1951], Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1955, p. 26.

⁴³ *Id.*

⁴⁴ Cf. *ibid.*, pp. 54-55.

accorder à Sade la motivation éthique de cette dénonciation? Car il faut bien rappeler le contexte à partir d'où Sade énonce son argument contre la peine de mort : il y a de fortes chances que ce soit précisément pendant ou peu après sa « détention nationale »⁴⁵, où il risquait justement la guillotine⁴⁶...

De tous les intellectuels dont il vient d'être question, aucun ne brûle Sade, mais tous s'y confrontent comme à un catalyseur de la conscience critique. De ces divers points de vue, on peut tirer une tangente commune, qui tient à l'impossibilité de pouvoir condamner Sade sans appel, étant donné la teneur de vérité de son intuition : ces postures critiques accordent toutes une valeur révélatrice à la criminalité que les libertins sadiens revendiquent; chacun à leur manière, ils usent de Sade comme d'un opérateur de lisibilité de l'histoire et de l'évolution des contraintes sociales. Il en va là du double-fond de l'écriture de Sade, du sous-sol de sa fiction, qui interpelle le jugement critique du lecteur à travers l'énonciation d'une violence dont l'enjeu ne se borne pas à ses descriptions. La conscience éthique parfois créditée à Sade doit son émergence au regard du lecteur, qui investit le texte-source d'une lumière venant de fait modifier l'horizon de ses possibles.

Déterminée par le traumatisme de la Deuxième Guerre mondiale, la fonction de dénonciation accordée à Sade par Bataille et Beauvoir tient ainsi à la richesse intuitive d'un langage qui se montre attentif à l'universalité immanente de la jouissance comprise comme enjeu du pouvoir et de ses contraintes. Or, cette concentration du texte de Sade autour des formes libidinales de la domination s'avère avant tout déterminée par le contexte historique qui lui est contemporain, tel qu'il se tend entre un passé politique dont le mouvement révolutionnaire aura cherché à s'affranchir et un avenir marqué par la fragilité des acquis démocratiques de la Première République. D'un côté, les supplices que Sade pose comme condition de la jouissance de ses libertins répondent aux métamorphoses formelles que le châtement capital traverse de la déchéance des sociétés

⁴⁵ Lettre à Gaufridy, 21 janvier 1795 (2 pluviôse, an III), Alice M. Laborde, *Correspondance du Marquis de Sade*, vol. XXIV, Genève, Slatkine, 1996, p. 25.

⁴⁶ Suivant les allusions du texte aux événements de la Révolution, Jean Deprun juge véridique la date de 1795 comme moment de la publication de *La Philosophie dans le boudoir* : il estime que Sade dut mettre le point final à son texte « à la fin de l'été ou au début de l'automne 1795 », mais qu'une partie du pamphlet « Français, encore un effort... » « semble avoir été écrite à l'apogée de la déchristianisation, donc dès la fin de 1793 ou au tout début de 1794 » (« *La Philosophie dans le boudoir*. Notice », *Œuvres III*, *op. cit.*, pp. 1266 et 1268). Arrêté le 8 décembre 1793, Sade est libéré le 15 octobre 1794. Jusqu'à la mort de Robespierre le 28 juillet 1794, la guillotine le menaçait effectivement (cf. Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade. Nouvelle édition revue et très augmentée*, Paris, Pauvert/Garnier, coll. « Époques », 1982, pp. 489-510).

de privilèges à la Révolution⁴⁷. De l'autre, la *discipline* à travers laquelle ces supplices s'organisent dans l'espace et dans le temps pointe vers une instrumentalisation économique des corps. C'est cette deuxième tangente que nous devons maintenant davantage interroger comme ce qui dans la réception de Sade concerne un fil conducteur menant du développement des sociétés industrielles à l'avènement du fascisme et de ses avatars.

Suivant l'exigence de ce nœud problématique, il ne nous sera plus possible de suivre pas à pas le fil chronologique de la réception. Au cœur de la multiplicité de plus en plus proliférante des postures et figures qui viennent à partir de la fin des années cinquante se nourrir de Sade, force nous est d'aborder la matière selon une découpe permettant d'orienter le discours. Le fait que le point de fuite de l'analyse proposée s'ouvre ici à partir du rapport entre Sade et le fascisme politique n'est pas indéterminé. S'il continuera d'être question de fascisme, ce sera cependant à un niveau moins littéral, plus intimement ancré dans la *réaction* du sujet face à la pression des contraintes imposées par le contexte socioéconomique de la deuxième moitié du XX^e siècle que par le détail historique de ces contraintes. La manière dont Sade est lu et réfracté dans les objets dont il sera question d'ici la fin de ce chapitre devient pour nous un opérateur de lisibilité de l'économie pulsionnelle, où la possibilité du fascisme couve encore et toujours sous le spectre des contraintes et de la violence dissimulée qui organisent la vie du sujet, en compagnie desquelles il apprend à vivre, mais surtout, à *jouir*.

1.2. Des systèmes de contrainte

En 1975, le film *Salò o le 120 giornate di Sodoma* de Pier Paolo Pasolini revient explicitement inscrire Sade dans le cadre politique du fascisme italien. Critique, ce geste l'est dans la mesure où il dénonce l'horreur fasciste en lui faisant revêtir les traits dystopiques d'un plan libidinal qui recoupe le fondement des univers claustrés de Sade. Si le spectateur est en droit de se demander à quel point ce film cherche à présenter *tout*

⁴⁷ Michel Delon éclaire ainsi l'extrême lenteur de certains supplices sadiens comme des « réponses à la prétention humanitaire » de la guillotine, qui propose « une mise à mort sans souffrance ni durée [...]. L'acharnement des libertins sadiens sur les corps de leurs victimes rappelle » par ailleurs « la brutale invention des massacres de Septembre », où « les corps sont mutilés, éventrés, dépecés » : on pensera notamment au cas de la princesse de Lamballe (cf. « *Histoire de Juliette*. Notice », *Ceuvres III*, *op. cit.*, pp. 1377-1378). Sur l'histoire du corps de cette dernière, voir Antoine de Baecque, « La princesse de Lamballe, ou le sexe massacré », *La Gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997, pp. 77-106.

Sade, c'est que l'image présentée enferme sa figure dans l'horizon réduit de la motivation fasciste : elle met Sade au service d'une figuration qui se présente comme la décadence du fascisme. À la fin du film, une lunette d'approche sert aux quatre libertins, qui tour à tour observent d'une fenêtre les supplices en cours dans le jardin. Au cœur de cette vision qui vient se confondre avec l'œil pervers de la caméra, une énigme s'impose au spectateur : que se passe-t-il lorsque la déviance manie le pouvoir? Si plusieurs grands exégètes sadiens voient ce film comme une trahison (c'est notamment le cas d'Annie Le Brun⁴⁸), sa démarche intéresse là où elle isole chez Sade ce qui concerne la coïncidence de la *déviance* et de la *volonté de pouvoir*⁴⁹. Sans pour autant l'épuiser, le film de Pasolini fait *avouer* quelque chose à la figure de Sade, qui se rapporte à la possibilité pour la violence passionnelle d'habiter le désir d'individus hissés dans une position politique pouvant assurer un ascendant meurtrier sur l'objet désigné comme véhicule du fantasme.

La sortie du film de Pasolini coïncide notamment avec le revirement définitif qui marque la présence de Sade dans la pensée de Michel Foucault. Dans un entretien donné à la fin de la même année, son jugement sur l'adaptation de Sade au cinéma est net : il déclare alors « qu'il n'y a rien de plus allergique au cinéma que l'œuvre de Sade »⁵⁰. Plus encore, Foucault parle sans hésiter de l'association entre sadisme et fascisme comme d'« une erreur historique totale »⁵¹; il juge que le fantasme présidant à la formation des camps de concentration tient plutôt de « l'infest rêve petit-bourgeois de la propreté raciale »⁵², d'où Éros est absent. Bien que Foucault cherche au début de l'entretien à dissocier Sade du fascisme, il termine en décrivant un Sade qui rejoint paradoxalement celui de Pasolini : Sade devient un « sergent du sexe », qui a « formulé l'érotisme propre à une société disciplinaire : une société réglementaire, anatomique, hiérarchisée, avec son

⁴⁸ Profondément antipathique à la position de Pasolini – qui selon elle « n'a pas hésité à plaquer une interprétation idéologique [...] sur un texte dont la puissance définitive est d'en dénier la possibilité même » – Le Brun parle du « gigantesque contresens cinématographique de *Salò* » comme d'une « falsification pure et simple » (« L'athéisme, littéralement et dans tous les sens », *Lire Sade* (Actes du premier colloque international sur Sade aux USA, Charleston, Caroline du Sud, 12-15 mars 2003), dir. Norbert Sclipa, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 45).

⁴⁹ Pour un abord de cette question à travers le problème de l'*institutionnalisation de la déviance*, voir mon article « Déviance de l'histoire et histoire de la déviance : Sade et l'institution », *Trans—*, no 13 (« Marges & Déviances »), hiver 2012; en ligne : <http://trans.revues.org/539>.

⁵⁰ Michel Foucault, « Sade, sergent du sexe » [1975], *Dits et écrits II. 1970-1975*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1994, p. 818. C'est aussi le point de vue de Roland Barthes, qui soutient que « Sade n'est d'aucune façon figurable » (« Sade-Pasolini », *Le Monde*, 16 juin 1976).

⁵¹ *Ibid.*, p. 820.

⁵² Cf. *ibid.*, p. 821.

temps soigneusement distribué, ses espaces quadrillés, ses obéissances et ses surveillances »⁵³. Pour Foucault, qui en 1975 vient de publier *Surveiller et punir*, ouvrage mettant en lumière une analyse du pouvoir disciplinaire, il s'agit de « sortir de cela, et de l'érotisme de Sade » :

Il faut inventer avec le corps, avec ses éléments, ses surfaces, ses volumes, ses épaisseurs, un érotisme non disciplinaire : celui du corps à l'état volatile et diffus, avec ses rencontres de hasard et ses plaisirs sans calcul. Et, ce qui m'ennuie, c'est qu'on utilise dans les films récents un certain nombre d'éléments qui ressuscitent à travers le thème du nazisme un érotisme de type disciplinaire. Peut-être a-t-il été celui de Sade. Tant pis alors pour la sacralisation littéraire de Sade, tant pis pour Sade : il nous ennue, c'est un disciplinaire, un sergent du sexe, un agent-comptable des culs et de leurs équivalents⁵⁴.

L'érotisation du fascisme travaillée au cinéma par Pasolini – mais aussi peu avant lui par Liliana Cavani avec *Il portiere di notte* (1974) – a selon toute vraisemblance frappé Foucault de manière assez insistante pour que ce dernier sente le besoin de prendre ses distances par rapport à une figure que la culture commençait à associer de plus en plus étroitement au caractère disciplinaire du fascisme. Ce faisant, Foucault relègue lui aussi Sade du côté des contraintes imposées par le pouvoir; il l'assimile par ailleurs à la grande injonction à dire la sexualité, désignée à travers son combat contre « l'hypothèse répressive » : loin de la libération du discours marginal trop longtemps enfermé, le « tout dire » de Sade devient ainsi un symptôme de l'incitation aux discours portant sur le sexe, discours qui pour Foucault travaillent la culture occidentale depuis le XVII^e siècle dans le sens d'un assujettissement de la sexualité à la parole⁵⁵.

Le glissement qui mène à lire Sade comme lieu d'exécution d'un système de contraintes fasciste a certainement poussé Foucault à retracer sa figure de Sade loin des valeurs que sa pensée archéologique lui avait accordées. De fait, la seule association de l'œuvre de Sade au fascisme a pu suffire à déterminer sa rétractation. En 1977, dans sa préface à la traduction américaine de *L'Anti-Œdipe*, Foucault identifie « le fascisme » comme « l'adversaire stratégique » qui constitue à son avis « l'ennemi majeur » du livre de

⁵³ *Id.*

⁵⁴ *Ibid.*, pp. 821-822.

⁵⁵ Cf. Michel Foucault, « L'hypothèse répressive », *Histoire de la sexualité 1. La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1976, pp. 30-31. Sur la mise à l'écart de Sade par le dernier Foucault, voir Éric Marty, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux?*, Paris, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 2011, pp. 131-136 et 161-166.

Gilles Deleuze et Félix Guattari⁵⁶. Foucault précise bien que ce dont il parle concerne le

fascisme historique de Hitler et de Mussolini – qui a su si bien mobiliser et utiliser le désir des masses –, mais aussi *le fascisme qui est en nous tous, qui hante nos esprits et nos conduites quotidiennes, le fascisme qui nous fait aimer le pouvoir, désirer cette chose même qui nous domine et nous exploite*⁵⁷.

Ce que Foucault décline comme ennemi majeur et comme adversaire stratégique nous occupera en traversant nos prochains éléments de corpus, alors que je chercherai à énoncer cette vie intérieure du fascisme, ce *fascisme qui est en nous tous* comme le résultat d'une intériorisation des contraintes politiques, intériorisation qui procède du partage des frais inhérents aux pratiques sociales et culturelles. Ce que Pasolini nommait le *fascisme de la société de consommation* correspondait pour lui au pouvoir d'acquisition du capital économique et à l'homogénéisation culturelle caractéristiques de la société de consommation⁵⁸ : comme chez Foucault, il en va d'une forme de fascisme fondue dans la normativité économique, qui précisément entend imposer au sujet un mode de consommation et de dépense universel car homogène, apte à abolir les différentes manières de vivre l'expérience humaine en *nous faisant aimer le pouvoir, désirer ce qui nous domine et nous exploite*.

C'est, à travers la lecture de la présence de Sade dans certaines pratiques littéraires plus près de nous, la cible de la présente analyse critique; la prise de pouls escomptée, celle d'une économie du *procès de civilisation*. Car le fascisme de la consommation, celui auquel est confronté le sujet des « sociétés de contrôle »⁵⁹, ce fascisme se rapporte aussi à ce que la sociologie de Norbert Elias articule entre les concepts de *contrainte extérieure*

⁵⁶ Cf. Michel Foucault, « Préface » [à la traduction américaine de *L'Anti-Œdipe*, 1977], trad. F. Durand-Bogaert, *Dits et écrits III. 1976-1979*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1994, p. 134.

⁵⁷ *Id.*; je souligne. « The major enemy, the strategic adversary is fascism [...]. And not only historical fascism, the fascism of Hitler and Mussolini – which was able to mobilize and use the desire of the masses so effectively – but also the fascism in us all, in our heads and in our everyday behavior, the fascism that causes us to love power, to desire the very thing that dominates and exploits us » (Michel Foucault, « Préface », dans Gilles Deleuze and Félix Guattari, *Anti-Oedipus. Capitalism and schizophrenia* [1972], trans. Robert Hurley, Mark Seem and Helen R. Lane, New York, Viking Penguin, 1977, p. xiv.

⁵⁸ Pasolini compare le capitalisme au fascisme en affirmant que le premier a réussi à unifier l'Italie selon un idéal d'homogénéité que même le deuxième n'avait pas pu imposer : sur cette problématique, voir Julie Paquette, « La question du refus face au pouvoir intégrateur : Pasolini et le poète déterré par les porcs à l'ère du fascisme de la société de consommation », *Pour une éc(h)ologie des refus. Critique de la culture et culture de la critique*, Montréal, Possibles Éditions, 2013, pp. 133-145).

⁵⁹ J'entends l'expression au sens de Gilles Deleuze, pour qui les *sociétés de contrôle* ont au XX^e siècle pris le relais des *sociétés disciplinaires*, qui avaient elles-mêmes supplantées les *sociétés monarchiques* pendant le XVIII^e siècle (cf. « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle » [1990], *Pourparlers. 1972-1990*, Paris, Minuit, coll. « Reprise », 1990/2003, pp. 240-247).

(*Fremdzwang*) et d'*autocontrainte* (*Selbstzwang*), forgés dans l'ouvrage *Über den Prozess der Zivilisation*. Pour Elias, le *procès de civilisation* s'opère lorsque le sujet intériorise un ordre de contrainte qui s'était par le passé présenté en tant que contrainte extérieure⁶⁰. Considéré à partir de l'hypothèse d'Elias, le postulat foucauldien d'une réalisation du fascisme *interne* à l'économie pulsionnelle du sujet correspond à la pression d'une violence qui finit par être assimilée et reproduite dans le devenir intime du fantasme et du désir. C'est sur ce plan que l'intériorisation des contraintes et la reproduction de l'autocontrainte recoupe la formation du surmoi chez Freud. Les contraintes font *système* lorsqu'elles reçoivent l'approbation d'un désir trouvant son issue dans une satisfaction qui resserre l'emprise du contrôle; le système se maintient par l'acquisition du capital de la pulsion, désormais satisfaite par la consommation d'un objet qui attache davantage le sujet à la forme aliénée de son désir. *Jouir* du fait d'être dominé et d'être esclave de sa propre condition est un apprentissage qui progresse de générations en générations jusqu'à ce que la violence n'ait plus besoin de s'exprimer de manière extérieure, tout en conservant les acquis du dressage au niveau du comportement des sujets. Pour cela, il aura fallu que le territoire soit surveillé, cartographié et sécurisé, mais surtout, que la loi du surmoi police le désir de l'intérieur, afin que le sujet recherche sa satisfaction dans l'imposition des contraintes qui servent avant tout la jouissance du pouvoir intégrateur.

Ce que le langage littéraire avoue par la bouche d'un personnage féminin qui de son identité nominale n'a plus qu'une seule lettre, c'est *cette éventualité de la jouissance ressentie par l'objet que les libertins sadiens maniaient jusqu'à la destruction*. Mais pour nous, *Histoire d'O*

⁶⁰ Cf. Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs* [1939], trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1973 et *La Dynamique de l'Occident* [1939], trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1975. Contre la position de la plupart des historiens, qui depuis les années 70 ont le plus souvent mobilisé la théorie d'Elias afin d'expliquer l'important recul de la violence sociale entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, Michel Nassiet estime que c'est plutôt à l'autonomie grandissante des individus que revient la responsabilité de cette pacification des mœurs. Nassiet, qui demeure dans le champ de la sociologie en étayant le paradigme de son hypothèse sur les travaux d'Émile Durkheim, interroge en ce sens les lettres de rémission du XVI^e siècle, et soutient sa position en articulant l'économie de la violence à la perte d'influence des notions de parenté et d'honneur. L'émergence de la notion de personne, le détachement de l'individu vis-à-vis des obligations et des impératifs inhérents à l'honneur familial, bref l'ensemble des facteurs témoignant d'un effritement de la mainmise du groupe sur l'individu permettrait de mieux rendre compte du procès global où s'insère la baisse des homicides vers la fin de l'Ancien Régime, comparativement à l'hypothèse de Elias, qui se base plutôt sur le procès pulsionnel inhérent au monopole étatique de la violence légitime, soit sur l'intériorisation de la contrainte sociale en autocontrainte. Sur un autre plan que le procès de civilisation décrit par Elias, c'est donc aux rouages d'un procès d'individuation que s'attarde Nassiet (cf. *La Violence, une histoire sociale. France, XVI^e-XVIII^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2011). Il faut toutefois noter que l'ouvrage de Nassiet s'attache à l'étude de la violence *interpersonnelle* : son travail n'aborde donc pas directement le problème de la violence collective, qui préoccupe plus spécifiquement la généalogie de notre parcours.

n'actualise pas tant le problème du masochisme que la possibilité pour le sujet des sociétés de contrôle d'*accepter* la loi libidinale de la violence symbolique⁶¹ : la jouissance vécue par O se dénuade comme symptôme d'une violence subie, qui s'exerce dans nos conduites en s'ignorant comme telle.

1.3. *Histoire d'O* et l'intériorisation de la police libidinale

Publié en 1954 par Pauvert, le roman *Histoire d'O* fait scandale. Le livre est signé du pseudonyme de Pauline Réage, que Dominique Aury, née Anne Desclos, n'a levé qu'en 1994, lorsque, piégée par le journaliste John de St. Jorre, elle a pour la première fois publiquement reconnue avoir écrit ce roman⁶². Suivant le désir énoncé dans un entretien réalisé en 1975 avec Régine Deforges, où l'auteure encore anonyme précise que « le refus de savoir » de sa mère coïncide avec son propre « refus de parler »⁶³ (c'est-à-dire d'avouer la maternité de ce texte), le roman reste encore aujourd'hui publié avec le pseudonyme sur sa couverture. Aussi signés Pauline Réage, quelques textes sont venus augmenter les rééditions d'*Histoire d'O*. Se présentant comme étant de la main de l'auteur, la postface intitulée « Une fille amoureuse » suggère que l'écriture de ce roman à scandale a pu tenir lieu de thérapie pour qui l'a rédigé :

la main qui tenait le crayon courait sur le papier sans souci de l'heure ni de la clarté. La fille écrivait comme on parle dans le noir à celui qu'on aime, lorsque les mots d'amour ont été retenus trop longtemps et ruissellent enfin. Pour la première fois de sa vie écrivait sans hésitation, sans répit, rature, ni rejet, écrivait comme on respire, comme on rêve⁶⁴.

De l'aveu de cette « fille amoureuse », la manifeste sublimation de l'affect dans l'ordre d'une pratique d'écriture se désigne comme déversement de la pulsion dans l'ordre du savoir littéraire : lire cette postface avant d'entrer dans le récit permet d'aiguillonner la valeur symptomatique des contraintes qu'*Histoire d'O* transpose sur la scène de son écriture pornographique.

Le roman se divise en quatre grandes sections. La première marque l'arrivée d'O à

⁶¹ Sur la question de la violence symbolique, voir Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2001. Ce recueil est une réédition revue et augmentée de *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

⁶² Cf. John de St. Jorre, « The Unmasking of O », *The New Yorker*, Aug. 1, 1994, pp. 42-49.

⁶³ Régine Deforges, *O m'a dit. Entretiens avec Pauline Réage*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1975, p. 21.

⁶⁴ Pauline Réage [Dominique Aury], « Une fille amoureuse », dans *Histoire d'O* [1954-1972] suivi de *Retour à Roissy* [1969], préface de Jean Paulhan, Paris, Pauvert, 1975, p. 209.

Roissy, dans un château où elle est détenue, fouettée et violée selon des règles qu'elle doit respecter à la lettre. Plusieurs hommes se partagent son corps : elle est amenée à Roissy par René, son amant, qui l'offre au conciliabule. La deuxième section voit le retour d'O dans son appartement parisien, où elle espère reprendre sa vie amoureuse avec René. Elle y retrouve son amour profondément transformé, enserré dans les liens affectifs de sa soumission à son amant. C'est un profond plongeon dans la prostitution qui l'attend : *possédant O*, René fait don de son amante à Sir Stephen, et celle-ci accepte de se soumettre à ce legs par amour et par respect de la volonté de son maître. La troisième section achève la transmission du capital affectif d'O de René vers son ami. *Avec le consentement d'O*, les droits de Sir Stephen sur son corps sont consolidés par la médiation d'Anne-Marie, qui accueille la jeune femme chez elle pour la *marquer au fer rouge* des initiales de Sir Stephen sur les reins. Elle lui insère aussi *de manière permanente* dans la chair de son sexe deux anneaux de fer, chacun supportant, « comme un nouveau maillon », un autre anneau : l'un affiche un « triskel niellé d'or »; l'autre le nom d'O, « le titre, le nom et le prénom de Sir Stephen, et au-dessous, un fouet et une cravache entrecroisés »⁶⁵. La quatrième section du roman introduit de nouveaux personnages, et des situations d'esclavagisme, de dépossession de soi-même et de jouissances non réciproques y sont développées.

Du début de la Révolution française à la Deuxième Guerre mondiale, les structures de contrainte se sont bien affinées. Préoccupé par l'héritage de Sade, *Histoire d'O* prend le pouls du rapport entre le fantasme et le pouvoir : loin d'être épris de la profanation libidinale du dogme chrétien, le roman hérite cependant de Sade la mise en scène du désir selon la soumission de l'objet sexuel. Seulement, si le lecteur de Sade n'accède qu'à l'univers mental du sujet qui manipule comme des objets les corps dont il jouit, O redonne une voix au désir qui habite la femme-objet violée; son écriture explore une configuration pulsionnelle où le fait d'être dominé et violé devient le nœud du lien affectif que le sujet peut attendre de sa relation avec le pouvoir de l'autre. Des *Cent Vingt Journées de Sodome* à *Histoire d'O*, la réception de la police des mœurs dans la représentation artistique des pratiques sexuelles se renouvelle. Chez Sade, peu importe que le corps-objet soumis au désir du libertin jouisse de sa soumission : qui plus est, la douleur de l'autre fait généralement d'autant plus jouir le libertin qui l'inflige. Si la jouissance sadienne s'énonce

⁶⁵ Cf. Pauline Réage, *Histoire d'O*, *op. cit.*, pp. 162-163.

en tant que pouvoir détenu sur un corps réduit à l'état d'objet sexuel, *Histoire d'O* fait basculer la sensibilité de la narration vers la vie intérieure du corps objectal : le corps de la victime sadienne ne vaut que du point de vue de sa disponibilité organique, alors que le récit de Réage restitue à l'objet sexuel l'expérience d'une économie libidinale que seul un *sujet* peut vivre. Dans sa préface intitulée « Le bonheur dans l'esclavage », Jean Paulhan image la possession d'O par René puis Stephen suivant une comparaison : il avance qu'il « est peu d'hommes qui n'aient rêvé de posséder une Justine »⁶⁶. Contrairement à ce que suggère cette lecture, la position libidinale d'O ne se laisse en rien assimiler à celle de Justine : jamais celle-ci n'*accepte* de jouir des viols qu'elle subit, alors qu'O finira par ne savoir chercher sa jouissance que dans une soumission absolue à la violence des hommes qui la prennent. Très précisément, elle *apprendra à jouir de sa douleur*.

L'écriture de Réage traite d'un corps dont la satisfaction pulsionnelle devient entièrement déterminée par la contrainte de l'autre. Le point de départ de cette contrainte est condensé dans le pouvoir affectif que René a sur O : si les règles de Roissy lui sont d'abord imposées de force, O finit par accepter sa souffrance par amour pour René. De retour dans son appartement, O ne se trouve pas pour autant libre : son amour l'enchaîne toujours à la dictée de René. Que ce dernier désire la partager avec Sir Stephen, O ne peut même envisager la possibilité de trahir le désir de son amant : elle acquiesce, et devient l'esclave sexuelle des deux hommes – « esclave, mais esclave commune »⁶⁷. Alors que René vient la livrer à Sir Stephen, O « attendit donc seule sans bouger, se sentant, dans la solitude, plus exposée, et dans l'attente plus prostituée qu'elle ne l'avait éprouvée quand ils étaient là »⁶⁸. Alors qu'à Roissy elle était contrainte et forcée de s'ouvrir, O obéit et s'offre maintenant « de son propre gré »⁶⁹ : elle consent à devenir l'objet du désir d'un étranger par amour pour son proxénète.

O était heureuse que René la fit fouetter et la prostituât parce que sa soumission passionnée donnerait à son amant la preuve de son appartenance, mais aussi parce que la douleur et la honte du fouet, et l'outrage que lui infligeaient ceux qui la contraignaient au plaisir quand ils la possédaient et tout aussi bien se complaisaient

⁶⁶ Jean Paulhan, « Le bonheur dans l'esclavage », dans *ibid.*, p. 12. On sait que Jean Paulhan et Dominique Aury ont entretenu une liaison secrète de 1953 à la mort de Paulhan en 1968 : Aury a affirmé avoir écrit *Histoire d'O* alors que, secrétaire générale de la NRF, elle était amoureuse de Jean Paulhan (cf. John de St. Jorre, « The Unmasking of O », *The New Yorker*, *op. cit.*)

⁶⁷ Pauline Réage, *Histoire d'O*, *op. cit.*, p. 132.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 95.

⁶⁹ *Id.*

au leur sans tenir compte du sien, lui semblaient le rachat même de sa faute⁷⁰.

Rituel d'expiation, la prostitution devient pour O une véritable expérience de rédemption :

Toutes les bouches qui avaient fouillé sa bouche, toutes les mains qui lui avaient saisi les seins et le ventre, tous les sexes qui s'étaient enfoncés en elle, et qui avaient si parfaitement fait la preuve qu'elle était prostituée, l'avaient en même temps et en quelque sorte consacrée⁷¹.

La consécration prostitutionnelle d'O vient fournir un modèle à partir duquel il est possible de penser la jouissance au sein du procès de formation de l'autocontrainte. O jouit d'être enserrée dans un système de contraintes qui abolit sa liberté individuelle dans l'exécution du désir de l'autre; ainsi des exigences vestimentaires de René et de Sir Stephen, des accessoires qu'on lui impose, du corset qu'elle est forcée de porter afin de resserrer sa taille, des douloureuses épilations, des fouets, des viols et des modifications corporelles :

De ces fers et de ces marques, O éprouvait une fierté insensée⁷².

Cette fierté du sujet consacré en tant qu'objet de consommation sexuelle illustre à quel point l'image renversée du sadisme présente dans le masochisme d'O ne coïncide en rien avec le sadisme des libertins sadiens. Contrairement à l'univers disciplinaire des *Cent Vingt Journées de Sodome*, où la police des corps opère exclusivement suivant l'imposition de contraintes extérieures, l'érotisme d'*Histoire d'O* est représenté à partir du processus même d'intériorisation de la loi contraignante. De Sade à Réage, une question sociohistorique se pose : une fois établies les règles du jeu par où le pouvoir jouit des sujets dont il manipule les dispositions affectives, la pression extérieure de la contrainte devra-t-elle toujours être maintenue? Le pouvoir peut-il réussir à ce que les sujets intériorisent ces règles au point qu'elles s'intriquent dans l'intimité de leur vie pulsionnelle, de sorte que la pression policière puisse limiter sa visibilité publique, mais demeurer tout aussi efficace car intégrée au comportement des sujets? *Histoire d'O* constitue une réponse possible : davantage considérée en tant que symptôme socioculturel qu'en tant qu'image de la condition féminine, O manifeste pour nous une organisation pulsionnelle reposant sur une dépendance à la violence du pouvoir. Non seulement accepte-t-elle d'être prêtée et donnée, mais la logique même d'appartenance à quelqu'un d'autre – au sens fort de

⁷⁰ *Ibid.*, p. 109.

⁷¹ *Ibid.*, p. 121.

⁷² Pauline Réage, *Histoire d'O*, *op. cit.*, p. 170.

l'esclavagisme – dessine l'horizon de sa jouissance. Car toujours, O traverse les rites de soumission et subit la force dont il est fait usage sur son corps suivant son consentement préalable :

Et c'était vrai qu'il lui faudrait accepter, consentir au vrai sens du mot, car rien ne lui serait infligé de force, à quoi elle n'eût consenti d'abord, elle pouvait refuser, rien ne la retenait dans son esclavage, que son amour et son esclavage mêmes⁷³.

Récit d'une dystopie du désir qui coïncide avec l'expérience de la *jouissance du viol*, le roman se noue selon les rouages d'un système de contraintes qui arrime le désir du sujet dans l'épreuve de la violence. L'aliénation d'O consiste à être soumise au désir de l'autre, précisément dans la mesure où elle trouve sa propre jouissance au fond d'une soumission qui devient son martyr.

L'impressionnante neutralité quasi journalistique de la narration ne va pas sans s'apparenter au degré zéro de l'écriture et à la blancheur théorisés par Roland Barthes à la même époque⁷⁴. Cette neutralité se présente par ailleurs comme symptôme d'une époque où l'Europe saigne de l'expérience des totalitarismes et de leur influence sur l'intimité des sujets. Dans un tel monde, la rédemption coïncide avec le renoncement à la vie privée : l'écriture de Réage serait en ce sens un témoignage de l'impossibilité d'écrire des poèmes après Auschwitz, c'est-à-dire d'espérer de la poésie autre chose que la barbarie⁷⁵. Alors que la narration la présente remerciant les « bienheureuses chaînes qui l'enlevaient à elle-même »⁷⁶, O achève de se constituer comme symptôme d'une jouissance déterminée par le fait d'appartenir à une force extérieure à soi, qui dispense le sujet de sa responsabilité ontologique. Si René lui impose de force le dressage de Roissy, c'est pour la préparer à ce monde où le salut se consomme dans l'aliénation du désir à la contrainte de l'autre, salut en vue duquel O apprend à désirer l'appartenance inconditionnelle au désir de l'autre. Ainsi lui annonçait-on déjà à son arrivée au château :

Vos mains ne sont pas à vous, ni vos seins, ni tout particulièrement aucun des orifices de votre corps, que nous pouvons fouiller et dans lesquels nous pouvons nous

⁷³ *Ibid.*, p. 133.

⁷⁴ Roland Barthes, *Le Degré zéro de l'écriture* suivi de *Nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1953/1972, pp. 59-61.

⁷⁵ Je fais bien sûr allusion à cette formule d'Adorno souvent citée, qui frappe la poésie d'impossibilité en disant qu'« écrire un poème après Auschwitz est barbare » (« Critique et culture de la société » [1949], *Prismes*, trad. Geneviève et Rainer Rochlitz, Paris, Payot, coll. « Critique de la politique », 2003, p. 26). En 1949, dans le contexte de la critique adornienne, la possibilité de la vie privée, c'est ce qu'est venu retirer la réalisation barbare de la société totalitaire.

⁷⁶ Pauline Réage, *Histoire d'O*, *op. cit.*, p. 66.

enfoncer à notre gré⁷⁷.

Ce discours adressé à O à son arrivé au château rappelle celui que le duc de Blangis adresse aux femmes du sérail de Silling, et qui débute ainsi :

Êtres faibles et enchaînés, uniquement destinés à nos plaisirs, vous ne vous êtes pas flattés, j'espère, que cet empire aussi ridicule qu'absolu que l'on vous laisse dans le monde vous serait accordé dans ces lieux. Mille fois plus soumises que ne le seraient des esclaves, vous ne devez vous attendre qu'à l'humiliation, et l'obéissance doit être la seule vertu dont je vous conseille de faire usage : c'est la seule qui convienne à l'état où vous êtes⁷⁸.

Cependant, l'économie pulsionnelle de O ne coïncide en rien avec celle des victimes des *Cent Vingt Journées de Sodome* : si ces dernières sont « mortes au monde »⁷⁹ et ne respirent plus que pour les plaisirs des quatre libertins, O est libre de réintégrer un monde où elle ne doit pas subir le viol. Elle se prostitue, alors que la victime sadienne idéale, celle que l'on achève, refuse sa condition prostituée jusqu'au bout. En jouissant, O reçoit au contraire une gratification affective. Elle se *sait* prostituée et échange consciemment son corps contre sa propre jouissance, qu'elle finit par ne pouvoir trouver que dans une telle soumission au désir de l'autre.

Faut-il donc en déduire à la nécessité de réduire la position libidinale d'O à celle du masochisme? S'il fallait limiter notre analyse au portrait clinique du masochiste donné par Krafft-Ebing, il faudrait sans doute répondre par l'affirmative :

Par masochisme, j'entends cette perversion particulière de la *vita sexualis* psychique qui consiste dans le fait que l'individu est, dans ses sentiments et dans ses pensées sexuels, obsédé par l'idée d'être soumis absolument et sans condition à une personne de l'autre sexe, d'être traité par elle d'une manière hautaine, au point de subir même des humiliations et des tortures. Cette idée s'accompagne d'une sensation de volupté⁸⁰.

Or, on ne se lancera pas pour autant dans une étude comparée des écritures de Léopold von Sacher-Masoch et de Pauline Réage. Nous intéresse ce qui concerne un destin pulsionnel qui s'est historiquement constitué entre l'imposition de contraintes à tendance sadique et leur intégration dans les modes d'accès à la satisfaction pulsionnelle. La soumission d'O illustre l'achèvement de ce procès d'intériorisation de la contrainte : jamais elle n'a droit de parole sur ce qui s'impose à elle.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 37.

⁷⁸ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage* [1785], *Œuvres I*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1990, p. 65.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 66.

⁸⁰ Richard von Krafft-Ebing, *Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, trad. Émile Laurent et Sigismond Csapo (sur la 8^e éd. allemande), Paris, Georges Carré, 1895, pp. 121-122.

Consens-tu, O, à porter les anneaux et le chiffre dont Sir Stephen désire que tu sois marquée, *sans savoir comment ils te seront imposés*⁸¹?

Le dressage auquel O est soumise consiste à accepter aveuglément la contrainte avant même qu'elle ne se présente. L'image renversée du sadisme qui se réfracte là s'avère absente de l'économie pulsionnelle du narrateur de *La Vénus à la fourrure* : Séverin doit plutôt entreprendre de *provoquer* chez sa maîtresse l'usage des contraintes qui détermineront une position de soumission dont il pourra jouir. Le lecteur le voit notamment insister afin que Wanda incarne la violence qu'il souhaite subir. Alors que Séverin obtient d'elle un premier coup de cravache, Wanda s'inquiète de la douleur qu'elle a pu infliger :

« T'ai-je fait mal? » demande-t-elle, partagée entre la honte et la crainte.
 « Non, dis-je, et quand cela serait, les souffrances que tu m'octroies me sont un délice. Fouette-moi si cela te fait plaisir.
 — Mais cela ne me fait pas plaisir. »
 De nouveau, cette ivresse étrange s'empare de moi.
 « Fouette-moi, lui dis-je suppliant, fouette-moi sans pitié! »⁸²

Le cas d'*Histoire d'O* se révèle davantage emblématique d'un procès d'intégration des contraintes, car sa récupération des motifs sadiens s'énonce en présupposant chez l'autre l'effectivité d'une pulsion sadique, alors que Séverin doit lui-même faire naître et entretenir chez Wanda le désir d'exercer une violence sur son corps.

Il est possible qu'une certaine *doxa* assimile la jouissance d'O au masochisme, et les mises en scène du roman à la grande fanfare sadomasochiste. Son récit ne réalise pourtant nulle complémentarité entre le sadisme de Sade et le masochisme d'O. S'il importe d'envisager O à partir de la question du sadisme, c'est que la violence masculine qu'elle accepte de recevoir sur son corps semble liée à l'histoire de la réception de Sade dans la mesure précise d'une position de Paulhan : ce dernier, que l'on sait intimement lié à l'écriture et à la publication d'*Histoire d'O*, assimilait en 1945 le sadisme sadien à une position masochiste en identifiant Sade à Justine⁸³. Si inconséquente que puisse s'avérer

⁸¹ Pauline Réage, *Histoire d'O*, *op. cit.*, p. 156; je souligne.

⁸² Léopold von Sacher-Masoch, *La Vénus à la fourrure* [1870], trad. Aude Willm, dans Gilles Deleuze, *Présentation de Sacher-Masoch. Le froid et le cruel*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1967, pp. 160-162.

⁸³ La forfanterie du coup de théâtre qui à la fin de l'essai de Paulhan vient identifier Sade à Justine déçoit par la naïveté d'un placage de l'auteur sur son œuvre : « Et les coucheries – très diverses, très involontaires – de Justine nous sont montrées dans le plus grand détail sans que jamais, au grand jamais, nous soupçonnions – désir, amour, horreur, indifférence – ce que peut bien éprouver notre héroïne. De vrai, c'était difficile à dire. Et Sade le sait trop. Il le sait trop parce que Justine, c'est lui » (Jean Paulhan, *Le Marquis de Sade et sa complice* [1945], préface de Bernard Noël, Bruxelles, Éditions Complexe, coll. « Le

cette lecture, son effet sur l'écriture de Réage paraît manifeste. Or, cet effet intéresse à un niveau beaucoup plus profond que la lecture de Paulhan, car il se fait actualisation symptomatique du rapport au désir de l'autre à l'heure de la montée de la société de consommation. Ce n'est pas sans incidence sur notre propos qu'O travaille « dans le service de mode d'une agence photographique »⁸⁴ : il y a là quelque chose qui pointe vers la consommation des corps à travers leur médiation dans l'image. Si *Les Cent Vingt Journées de Sodome* s'ancre dans la violence de la contrainte extérieure d'Ancien Régime, *Histoire d'O* explicite l'intériorisation de la loi comme condition de la jouissance civilisée.

Civilisée, car ce retournement du sadisme dans le masochisme d'O se décline dans le sens du procès de civilisation, à ce point précis où Elias est tributaire de Freud. Dans l'optique du malaise qui touche la culture à son fondement même, soit au seuil décisif du renoncement aux pulsions, il faut envisager le masochisme d'O comme un *problème* économique, c'est-à-dire comme cette contradiction qu'entretient le masochisme en regard du principe de plaisir. Comment le sujet masochiste trouve-t-il donc sa jouissance dans la contrainte? Là où la psychanalyse freudienne lit le sadisme comme un destin pulsionnel originaire et déterminant dans la genèse de la négociation entre le moi et l'image de l'autre, ce sadisme est, comme chez Sade, en phase avec la nature : c'est l'énergie pulsionnelle que le procès de civilisation cherche à policer par la formation du surmoi. Lorsque Freud parle de « la pulsion de mort qui est à l'œuvre dans l'organisme » comme d'un « sadisme originaire »⁸⁵, c'est non seulement que le sadisme lui apparaît comme l'impulsion exemplaire de l'économie du principe de plaisir, cela implique aussi que le masochisme se constitue dans le sens de l'autocontrainte civilisatrice : ainsi d'O, qui réussit à figurer un comportement conciliant la totale abnégation pulsionnelle et la quête de sa propre jouissance.

Mettant en scène l'incarnation de la loi civilisatrice du surmoi dans le nœud du désir, la teneur de vérité du récit de Réage se noue dans l'énigme qui consiste à revendiquer comme jouissance intime la violence que l'abstraction du pouvoir organise contre la liberté individuelle. Il ne s'agit pas de *juger* la manière dont O échange sa liberté

regard littéraire », 1987, p. 77). On ne trouvera pas très éclairante cette résonance de l'idée reçue où Flaubert aurait dit : *Madame Bovary, c'est moi*.

⁸⁴ Pauline Réage, *Histoire d'O*, *op. cit.*, p. 77.

⁸⁵ Sigmund Freud, *Le Problème économique du masochisme* [1924], *Œuvres complètes XVII. 1923-1925*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 16.

contre l'assurance de voir sa jouissance réglée par une instance autoritaire, mais de *lire* la vision qu'elle donne de la police libidinale : celle-ci se décline d'une part comme mode de consistance de l'activité pulsionnelle, et d'autre part comme symptôme de l'aliénation du corps dans les images habitant les valeurs publicitaires de la société de consommation. Le scandale de *O*, c'est de montrer une extrémité dystopique du contrôle pulsionnel, où l'avènement totalitaire de la contrainte peut coïncider avec la satisfaction du sujet, qui abandonne ainsi le capital de sa jouissance à la loi de l'autre.

2. Au nom du scandale

2.1. Hurler en faveur de Sade pour faire disparaître le locuteur de la voix critique

Malgré l'émergence de cette veine critique qui associe le sadisme aux totalitarismes et la figure de Sade au fascisme, il faut bien insister : dans les années cinquante, Sade demeure un étalon de subversion contre le pouvoir homogénéisant, un signifiant dont la volonté de scandale continue de faire usage comme d'un agent de provocation. Même sans être nommé et par surcroît sévèrement déformé dans le masochisme d'*Histoire d'O*, Sade reste perceptible au lecteur préoccupé par les activités de l'avant-garde : il s'impose encore comme référence absolue du traitement littéraire de la violence sexuelle. Partant du nom pour ouvrir l'énigme de la révolution, c'est inversement sur l'évidence d'une désignation que mise le titre du premier film de Guy Debord, *Hurlements en faveur de Sade* (1952), où, pendant 64 minutes, des voix parlant sur un fond blanc alternent avec un écran noir silencieux. De Sade, ce film ne traite explicitement qu'une seule fois, lorsque la voix d'une jeune fille énonce :

Mais on ne parle pas de Sade dans ce film⁸⁶.

La constatation s'avère juste : comme le remarque Vincent Kaufmann, *Hurlements en faveur de Sade* a comme particularité le fait « de *ne pas être* un film sur Sade »⁸⁷.

Une nuance s'impose cependant : en jetant les bases de ce qui deviendra quelques

⁸⁶ Guy Debord, *Hurlements en faveur de Sade* [1952], *Œuvres*, éd. Jean-Louis Rançon, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2006, p. 63. On trouve ce film en ligne : http://www.dailymotion.com/video/x5dztg_guy-debord_shortfilms.

⁸⁷ Vincent Kaufmann, *Guy Debord. La révolution au service de la poésie*, Paris, Fayard, coll. « Histoire de la pensée », 2001, p. 53.

années plus tard la position situationniste, Debord proclame la mort du cinéma et de son auteur :

Au moment où la projection allait commencer, Guy-Ernest Debord devait monter sur la scène pour prononcer quelques mots d'introduction. Il aurait dit simplement : Il n'y a pas de film. Le cinéma est mort. Il ne peut plus y avoir de film. Passons, si vous voulez, au débat⁸⁸.

Le mode conditionnel se donne ici comme la clé du scandale qui éclate lors de la première projection (interrompue) du film en juin 1952 : la fiction dit que l'auteur *aurait dû* monter sur la scène afin de présenter son film et cerner le référent de son propos. Au lieu de cela, c'est le film lui-même qui se charge d'énoncer de manière autoréférentielle ce que l'auteur situé hors de la fiction avait à dire, soit qu'*il n'y a pas de film, mais que du débat* : « jouant de la présence et de l'absence du provocateur »⁸⁹, le film laisse vacante la place de l'auteur, qui devient dès lors le lieu même d'émergence du scandale, et met en pratique le caractère précisément *insituable* de l'énonciateur de l'œuvre cinématographique. Présentant des voix et des images dont on ne sait pas *d'où* elles parlent et donnent à voir, la provocation de Debord traiterait selon Kaufmann de la disparition élocutoire de l'auteur/agent provocateur : elle se place en cela aux antipodes de la situation de l'écrivain telle que Jean-Paul Sartre cherchait alors à la définir à coup d'apparitions et de prises de position publiques. C'est ainsi que Debord aurait agi en faveur de Sade, en faveur de celui « qui, deux siècles plus tôt, entendait lui-même disparaître sans laisser de traces »⁹⁰.

Kaufmann fait bien entendu ici allusion au célèbre « cinquièmement » du testament de Sade. Envisagé sous cet angle, le fondement de la disparition élocutoire de l'auteur chez Debord paraît incertain, car il se montre sourd à la formidable ironie de la déclaration testamentaire de Sade, qui se flattait que sa mémoire s'efface de l'esprit des hommes, alors qu'une large part de lui-même avait toujours recherché leur reconnaissance : ce n'est pas sans justesse que Breton citait le dernier paragraphe de ce testament comme « manifestation d'un humour suprême [...], en contradiction poignante avec le fait que Sade [...] en a appelé, avec une plus dramatique espérance que quiconque, au jugement de la postérité »⁹¹.

Cependant, cette référence au testament de Sade pose à juste titre la question de

⁸⁸ Guy Debord, *Hurllements en faveur de Sade*, *Œuvres*, op. cit., p. 62.

⁸⁹ Vincent Kaufmann, *Guy Debord. La révolution au service de la poésie*, op. cit., p. 52.

⁹⁰ *Id.*

⁹¹ Cf. André Breton, *Anthologie de l'humour noir*, *Œuvres complètes II*, op. cit., p. 892.

l'héritage d'une œuvre de fiction dont l'auteur n'a jamais pu lui-même orienter l'interprétation en en parlant ouvertement. Dans les années cinquante, l'enjeu est pour ainsi dire brûlant : on ne sait trop qui de la révolution ou de la force répressive doit hériter de Sade, si bien que son testament symbolique risque une trahison non moins grande que celle subie par les dispositions testamentaires concernant son corps – la dissection lui fut épargnée, mais une inhumation religieuse fut imposée au cadavre⁹².

Si cette part du testament n'a pas été honoré, la mémoire culturelle s'est quant à elle occupée de se souvenir ardemment de Sade. L'exécution symbolique de ce testament bafoué dut attendre cent quarante-cinq ans : l'artiste québécois Jean Benoît allait s'en charger en incarnant le nom de Sade dans sa propre chair.

⁹² Bien que l'on « ignore la date de la cérémonie et de quelles personnes était formée la suite qui accompagna M. de Sade dans sa dernière prison », son corps fut en effet « inhumé religieusement » (cf. Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade, op. cit.*, pp. 669-670). Dans la première moitié du XX^e siècle, les artisans de la réhabilitation soutenaient volontiers que Sade avait été soumis à la dissection : voir par exemple Otto Flake, *Marquis de Sade. Mit einem Anhang über Rétif de la Bretonne* [1930], Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 1981, p. 131 (*Le marquis de Sade*, trad. Pierre Klossowski, Grasset, 1933, p. 236); ou bien Lely lui-même dans une publication antérieure à la première édition de sa biographie (« Aide-mémoire de la vie de D.-A.-F. de Sade », *Morceaux choisis de Donatien-Alphonse-François marquis de Sade*, Paris, Pierre Seghers, 1948, p. LXI). Lely corrigea bientôt ce qu'il qualifia à juste titre de « grave inexactitude » dans le recueil de lettres alors inédites et regroupées par lui sous le titre *L'Aigle, Mademoiselle...* (Paris, Georges Artigues, 1949, pp. 197-198) : il n'avait pas encore pris connaissance des *Notes* du Dr Ramon, où ce dernier assure que l'autopsie du corps de Sade n'a pas eu lieu. Le Dr Ramon devait effectuer cette opération : jeune interne en médecine arrivé à Charenton quelques semaines avant la mort de Sade, il veilla le moribond dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1814; c'est aussi lui qui constata le décès. Rédigées en 1867 à la demande d'Alfred Bégis (qui préparait alors un ouvrage sur Sade, resté à l'état de manuscrit), ses *Notes sur Monsieur de Sade* ont été publiées pour la première fois par Lely en 1953. Ces notes nous apprennent qu'à lui seul, le testament n'aurait sans doute pas suffi à empêcher la dissection : « C'était chose connue à la maison de Charenton que tous ceux qui y mouraient étaient soumis à l'autopsie, et comme premier élève interne j'étais chargé de cette opération. J'avoue que l'examen du crâne et du cerveau de de Sade me paraissait d'un grand intérêt. Mais voici ce qui se passa : M. de Sade fils, qui m'avait prié de garder son père, vint avec instance demander à M. le directeur une exception à la règle, c'est-à-dire que le corps de son père fût inhumé sans examen ni dissection. / Le cadavre de de Sade, qui est peut-être le seul que je n'aie point ouvert de fin 1814 à 1817 inclus, fut enterré dans le cimetière de la maison de Charenton, à l'extrémité orientale droite, presque au bord du Saut-du-Loup séparant le cimetière du bois de Vincennes ; la fosse fut recouverte d'une pierre sur laquelle aucun nom ne fut gravé et qui n'eut d'autre ornement qu'une simple croix » (L.-J. Ramon, *Notes sur Monsieur de Sade* [1867], dans Sade, *Cahiers personnels. 1803-1804*, Paris, Corrêa, 1953, pp. 111-112). Le Dr Ramon est par ailleurs à l'origine des spéculations sur le destin du crâne de Sade : le médecin dit l'avoir recueilli quelques années plus tard lors d'un remaniement du cimetière, qui aurait exigé l'exhumation du cadavre de Sade. Le phrénologiste Spurzheim emprunta le crâne, et mourut avant de le remettre au Dr Ramon (cf. *ibid.*, pp. 112-113) : la postérité en perdit ainsi la trace, mais Pauvert affirme qu'un des moulages exécutés à l'initiative de Spurzheim se trouve au musée de l'Homme à Paris (cf. Jean-Jacques Pauvert, *Sade vivant. Tome III. Cet écrivain à jamais célèbre... 1793-1814*, Paris, Robert Laffont, 1990, pp. 505-506). Notons une variante du témoignage du Dr Ramon, passée sous silence par les biographes : selon toute vraisemblance rédigée avant les notes écrites pour Bégis, elle est rapportée par Émile de Labédollière, *Histoire des environs du nouveau Paris*, Paris, Barba, 1861, p. 225. Pour un exemple de la réception mythologique de la mort de Sade, voir le dernier roman de Jacques Chessex, *Le Dernier Crâne de M. de Sade*, Paris, Grasset, 2009.

2.2. Sade au rituel : Jean Benoît et le corps mystique du surréalisme

Le 2 décembre 1959, une centaine d'invités étaient conviés à 22 heures à la résidence parisienne de Joyce Mansour afin d'assister, en préouverture à l'exposition internationale du surréalisme *Éros*, à l'*Exécution du testament du marquis de Sade*, qui coïncidait avec le cent quarante-cinquième anniversaire de sa mort. L'événement eut lieu en privé; aucun journaliste n'y avait été convié. Par surcroît, les photographies étaient interdites; celles qui nous restent du costume de Benoît ont été prises à la même époque par Gilles Ehrmann lors d'une séance dans un atelier en ruine⁹³. On doit la première description de cette cérémonie au critique d'art Alain Jouffroy : elle parut avant la fin de l'année dans la revue *Arts*⁹⁴, et demeure la référence de base quant au déroulement de l'événement.

Dans son ouvrage sur Benoît, Le Brun résume les faits en s'attardant plus en détail sur les éléments sonores qui meublaient l'action avant l'entrée en scène de Benoît : elle rapporte que cette exécution du testament de Sade

commença avec la diffusion d'une bande sonore réalisée par Radovan Ivšić et donnant l'impression d'entendre de près un volcan en éruption. Cet enregistrement, créé à partir des bruits de la rue amplifiés jusqu'à l'intolérable et retransmis par des hauts-parleurs surpuissants, en écho à la phrase de Sade : « Un jour, examinant l'Etna, dont le sein vomissait des flammes, je désirais être ce célèbre volcan », se poursuivit *crescendo* pendant plusieurs minutes jusqu'à l'entrée fracassante de Jean Benoît. Puis, dans le silence total, on entendit un enregistrement du Testament de Sade lu par André Breton⁹⁵.

Ce deuxième enregistrement sonore fonctionne comme une caution herméneutique : après le prélude bruitiste, la parole de Breton prend en charge l'énonciation du Testament de Sade, afin que Benoît procède à son exécution symbolique sous la bénédiction du père du mouvement surréaliste. Comme le souligne Jean-Marie Apostolidès, Breton cherchait alors à profiter de l'exposition *Éros* « pour redonner au mouvement son lustre d'avant-guerre »⁹⁶. Dans la mesure où la célébration de l'érotisme se donne comme principal vecteur de ce désir de renaissance, Apostolidès reconnaît en

⁹³ Voir en annexe IV une de ces photographies. Shawn Huffman en présente d'autres dans son court article « *L'exécution du testament du marquis de Sade* » : performance de Jean Benoît », *L'Annuaire théâtral. Revue québécoise d'études théâtrales*, n° 41 (« Sade au théâtre : la scène et l'obscène »), 2007, p. 139-145. Une plus riche sélection se retrouve dans l'ouvrage d'Annie Le Brun, *Jean Benoît*, Filipacchi, Paris, 1996.

⁹⁴ Alain Jouffroy, « Un acte surréaliste. *L'Exécution du testament de Sade* », *Arts*, n° 73, 23 décembre 1959. Jouffroy reprendra ce court article dans *Une Révolution du regard. À propos de quelques peintres et sculpteurs contemporains*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1964, pp. 34-37; c'est cette deuxième version qui sera citée.

⁹⁵ Annie Le Brun, *Jean Benoît*, *op. cit.*, p. 30.

⁹⁶ Jean-Marie Apostolidès, « Ceci est mon corps ou *L'exécution du testament du marquis de Sade* », *L'Annuaire théâtral. Revue québécoise d'études théâtrales*, n° 41 (« Sade au théâtre : la scène et l'obscène »), 2007, p. 87.

Sade le lieu symbolique de l'incarnation du « *corps érotique imaginaire* du surréalisme »⁹⁷; il va même jusqu'à proposer l'équivalence entre la position de la figure de Sade dans le mouvement surréaliste et « celle du Christ dans le christianisme »⁹⁸. C'est donc en écoutant l'autorité symbolique de Breton incarner la volonté testamentaire de Sade que nous devons imaginer cette voix résonner « lentement, solennellement »⁹⁹ dans l'assistance :

Cinquièmement, enfin : Je défends absolument que mon corps soit ouvert, sous quelque prétexte que ce puisse être ; je demande avec la plus vive instance qu'il soit gardé quarante-huit heures dans la chambre où je décéderai, placé dans une bierre de bois qui ne sera clouée qu'au bout des quarante-huit heures prescrites ci-dessus, à l'expiration desquelles la dite bierre sera clouée. Pendant cet intervalle, il sera envoyé un exprès au sieur Le Normand, marchand de bois, boulevard de l'Égalité, numéro cent un, à Versailles, pour le prier de venir lui-même, suivi d'une charrette, chercher mon corps pour être transporté sous son escorte dans ladite charrette, au bois de ma terre de la Malmaison, commune d'Émancé, près Épernon, où je veux qu'il soit placé, sans aucune espèce de cérémonie, dans le premier taillis fourré qui se trouve à droite dans ledit bois, en y entrant du côté de l'ancien château par la grande allée qui le partage. La fosse sera pratiquée dans ce taillis par le fermier de la Malmaison sous l'inspection de Monsieur Le Normand, qui ne quittera mon corps qu'après l'avoir placé dans ladite fosse ; il pourra se faire accompagner dans cette cérémonie, s'il le veut, par ceux de mes parents ou amis, qui, sans aucune espèce d'appareil, auront bien voulu me donner cette dernière marque d'attachement. La fosse une fois recouverte, il sera semé dessus des glands, afin que, par la suite, le terrain de ladite fosse se trouvant regarni, et le taillis se trouvant fourré comme il l'était auparavant, les traces de ma tombe disparaissent de dessus la surface de la terre, comme je me flatte que ma mémoire s'effacera de l'esprit des hommes, excepté néanmoins du petit nombre de ceux qui ont bien voulu m'aimer jusqu'au dernier moment et dont j'emporte un bien doux souvenir au tombeau¹⁰⁰.

Après cette lecture, le cérémonial en tant que tel pouvait commencer : revêtu de son costume, figure d'un « transfèrement symbolique du tombeau de D.A.F. de Sade »¹⁰¹, Benoît entra dans la salle tel un « monstre fabuleux »¹⁰². Jean-René Major se mit ensuite

⁹⁷ *Ibid.*, p. 89.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 87.

⁹⁹ Alain Jouffroy, « L'exécution du testament de Sade », *Une Révolution du regard. À propos de quelques peintres et sculpteurs contemporains*, *op. cit.*, p. 34.

¹⁰⁰ « Testament de Donatien-Alphonse-François Sade, *homme de lettres* » [1806], dans Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade*, *op. cit.*, pp. 666-667.

¹⁰¹ Jean Benoît, « Notes concernant l'exécution du testament de Sade », dans Annie Le Brun, *Jean Benoît*, *op. cit.*, p. 41.

¹⁰² Alain Jouffroy, « L'exécution du testament de Sade », *Une Révolution du regard. À propos de quelques peintres et sculpteurs contemporains*, *op. cit.*, p. 35. Voir les dessins et photographies qui documentent ce costume méticuleusement élaboré, à la fois extravagant et totémique, cauchemardesque et exalté, dont les premiers plans remontent à 1949 dans l'ouvrage de Le Brun, ainsi que dans le catalogue de l'exposition *Mimi Parent, Jean Benoît. Surréalistes*, dir. Danielle Lord, Québec, Musée national des Beaux-Arts du Québec, 2004, pp. 35-39.

à lire à un pupitre de chef d'orchestre des notes détaillées¹⁰³ expliquant la signification des différentes parties de ce costume (dont chacune s'emboîtaient les unes dans les autres), tandis que Mimi Parent aidait Benoît à enlever une à une ces multiples pièces pour les accrocher au mur. On ne peut ici s'attarder avec précision à chaque élément du costume, dont plusieurs sont hautement significatifs en ce qu'ils témoignent d'une réappropriation profondément investie de l'univers érotique de Sade : on mentionnera cependant l'imposant aspect totémique de l'ensemble (entier, le costume faisait trois mètres de haut), ainsi que le « vit cache-vit », qui dévoilait un sablier « rempli de véritable sable noir de volcan »¹⁰⁴ lorsque Benoît simulait l'érection en soulevant l'objet à l'aide d'un fil « attaché à une bague de sa main droite »¹⁰⁵ – le sablier se vidait alors.

L'élément le plus crucial de cette mise en scène se confond avec son dénouement. Mimi Parent avait allumé un feu et fait rougir un « fer à poignée phallique »¹⁰⁶. Une fois déshabillé (mais conservant son cache-vit), Benoît laissait voir sa peau maquillée en noir, avec au-devant de son corps des flèches peintes, qui portaient des extrémités pour pointer toutes vers le cœur, lui-même recouvert d'un « tatouage » désignant « l'endroit où viendra s'appliquer le fer »¹⁰⁷ :

Aussi brusquement qu'avait été lent tout ce qui précède, Jean Benoît arracha l'étoile rouge en étoffe qui se trouvait à l'emplacement de son cœur, la jeta dans le feu, saisit le fer à poignée phallique et s'imprima – au troisième degré – les lettres SADE sur la peau, à la place de l'étoile. [...] brandissant le fer aux lettres de Sade dont il venait de se brûler, il jeta d'une voix forte, à l'assistance : « POUR QUI LE FER A-T-IL CONVICTION? » et s'éclipa par une petite porte après avoir rejeté le fer dans le feu¹⁰⁸.

Reprenant le « Fer-à-conviction »¹⁰⁹, le peintre Matta répondit littéralement à la question qui venait d'être formulée : il imita le geste de Benoît et posa l'acte de conviction en même temps que le fer sur sa peau.

Interprétant pour ainsi dire à chaud, Jouffroy voyait juste, mais se limitait à

¹⁰³ Rédigées par Benoît entre 1949 et 1950, les « Notes concernant l'exécution du testament de Sade » sont reproduites avec des photographies correspondant aux parties du costume dans Annie Le Brun, *Jean Benoît, op. cit.*, pp. 39-42. On les retrouve aussi dans *Petits et Grands Théâtres du marquis de Sade*, dir. Annie Le Brun, Paris, Paris Art Center, 1989, pp. 249-253.

¹⁰⁴ Cf. *ibid.*, p. 42.

¹⁰⁵ Alain Jouffroy, « L'exécution du testament de Sade », *Une Révolution du regard. À propos de quelques peintres et sculpteurs contemporains, op. cit.*, p. 36.

¹⁰⁶ *Id.*

¹⁰⁷ Cf. Jean Benoît, « Notes concernant l'exécution du testament de Sade », dans Annie Le Brun, *Jean Benoît, op. cit.*, p. 41.

¹⁰⁸ *Id.*

¹⁰⁹ Annie Le Brun, *Jean Benoît, op. cit.*, p. 26.

comprendre cet acte comme un défi provocateur :

L'acte lui-même, qui consiste à se brûler aux lettres de Sade, dans une société aussi bavarde et aussi peu encline aux gestes que l'est celle où les artistes vivent en ce moment à Paris, est visiblement un défi. Défi aux conformismes, défi aux paresseuses, défi au sommeil, défi à toutes les formes d'inertie, dans la vie comme dans la pensée¹¹⁰.

Or, l'inscription physique du nom de Sade dans la chair fait accéder à une visibilité inédite quelque chose de beaucoup plus grave qu'un simple geste de provocation : elle renvoie aussi à la mise en jeu du corps par ce *risque* affrontée dans la cautérisation symbolique de la plaie du cœur.

Responsable de la bande sonore bruitiste qui préludait au cérémonial, Ivšić résume bien la fonction symbolique du marquage de la peau telle qu'elle vient rétablir l'« effacement spectaculaire »¹¹¹ que le testament de Sade ordonnait :

Afin de conjurer l'effacement physique et symbolique qui n'a pas eu lieu, Jean Benoît se *marque* symboliquement et physiquement au fer rouge du nom de Sade¹¹².

Conjuration paradoxale que celle qui entend réparer le non-lieu de l'*effacement* par l'inscription *indélébile*¹¹³ du nom d'un homme mort en se flattant que sa mémoire disparaisse de l'esprit des hommes. Mais c'est qu'il n'en va bien sûr pas seulement des torts *littéralement* faits à Sade à travers le mépris de ses dispositions testamentaires¹¹⁴, mépris qui venait couronner l'injustice de vingt-sept années d'emprisonnement : si l'enjeu ne se tenait vraiment que là, il faudrait avant tout rétablir la censure, c'est-à-dire cesser de lire et de dire Sade. En opérant le transfert symbolique du tombeau de Sade dans la sombre panoplie de son costume, Benoît ne cherche bien sûr pas à rétablir l'oubli qui a effectivement menacé l'œuvre sadienne pendant le XIX^e siècle. L'humour noir qui sourd

¹¹⁰ Alain Jouffroy, « L'exécution du testament de Sade », *Une Révolution du regard. À propos de quelques peintres et sculpteurs contemporains*, *op. cit.*, p. 37.

¹¹¹ Radovan Ivšić, « Le théâtre irréversible : Jean Benoît et Sade », *Petits et Grands Théâtres du marquis de Sade*, *op. cit.*, p. 247.

¹¹² *Id.*

¹¹³ L'écrivain québécois Maxime Catellier – qui connut Benoît vers la fin de la vie de ce dernier (cf. *La Mort du Canada* suivi de *Lettre à Jean Benoît*, Montréal, Poètes de Brousse, coll. « Essai libre », 2009) – me confia que les cicatrices physiques de l'*Exécution du testament du marquis de Sade* avaient toutefois fini par disparaître de sa poitrine.

¹¹⁴ Cf. Jean Benoît, « Notes concernant l'exécution du testament de Sade », dans Annie Le Brun, *Jean Benoît*, *op. cit.*, p. 39. Une lourde imprécision se glisse dans les notes de Benoît lorsqu'il écrit que l'« on a procédé à l'autopsie de son corps » (*id.*) : il reprend en cela l'affirmation fautive de Lely datant de 1948 (« Aide-mémoire de la vie de D.-A.-F. de Sade », *Morceaux choisis de Donatien-Alphonse-François marquis de Sade*, *op. cit.*, p. LXI). Tout indique que Benoît n'a pas eu l'occasion de prendre connaissance de cette rectification, ou qu'il n'a pas jugé nécessaire de corriger après coup ces notes qu'il ne destinait sans doute pas à la publication.

du testament se reporte sur le sens de la réparation à effectuer : le cérémonial concerne avant tout les vivants, et le rétablissement de l'effacement doit laisser sa marque. La volonté testamentaire de Sade s'actualise dans la chair de Benoît afin de contester les hypocrisies mythologiques qui continuent de refouler la violence de la pulsion hors des pratiques culturelles; mais la performance cherche aussi à rendre *sensible* ce qui dans l'héritage de Sade se rapporte à une irrémédiable nécessité organique, de l'ordre de celle que l'on ne peut remodeler qu'avec les palimpsestes de nouveaux tatouages.

Par-delà son irréductible influence sur l'organisation pulsionnelle du corps individué, cette nécessité organique nous intéresse davantage sur le plan du corps collectif. Attentif au caractère *exemplaire* du geste et à son inscription dans l'histoire du surréalisme, Apostolidès estime qu'« en exhibant son corps mystique, Jean Benoît a permis le renouvellement de l'enveloppe extérieure » du surréalisme et « rendu à l'érotisme la place primordiale qu'il possédait jadis dans le mouvement » : ce sacrifice rituel aura permis de renouer avec le caractère scandaleux dont procédait les premières actions du groupe, et d'ainsi refondre son unité « en retournant au moment originel de la non-division, c'est-à-dire au moment où la production surréaliste visait à être un acte, un manifeste plutôt qu'une posture artistique »¹¹⁵. Cette refondation du corps de la communauté surréaliste subit l'influence de deux registres symboliques où le sacrifice intervient : si s'affiche ouvertement un certain totémisme tributaire des sociétés dites « primitives »¹¹⁶, la tradition catholique apparaît quant à elle sollicitée d'une manière déformée, selon ce qu'Apostolidès considère comme une critique de la fonction du prêtre dans l'Eucharistie. Dans l'optique où la messe catholique fonctionne suivant la *représentation* d'un sacrifice fondateur, où le pain et le vin désignent le corps et le sang du Christ, l'Église capitalise sur la valeur symbolique d'une violence qu'elle n'entend pas reproduire dans le réel : le prêtre orchestre la répétition figurée de la violence fondatrice sans commettre sa chair. Si dans son cérémonial Benoît tient selon Apostolidès « la place du prêtre, et Sade la figure du Christ »¹¹⁷, *L'Exécution du testament* se définit cependant « négativement par rapport à la messe catholique »¹¹⁸ : l'officiant accomplissant « un acte réel au cours duquel il risquait

¹¹⁵ Cf. Jean-Marie Apostolidès, « Ceci est mon corps ou *L'exécution du testament du marquis de Sade* », *L'Annuaire théâtral. Revue québécoise d'études théâtrales*, *op. cit.*, p. 98.

¹¹⁶ L'Océanie captivait Benoît : il y fit plusieurs voyages.

¹¹⁷ *id.*

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 97.

vraiment sa vie »¹¹⁹, cette pratique sacrificielle s'actualise bien plutôt comme une « anti-messe »¹²⁰.

Défi lancé à la communauté en proie au refus de s'avouer la violence qui détermine le fondement et le partage du lien social, le rituel de l'*Exécution* paraît ainsi préoccupé par l'inscription de la contrainte dans le corps social. Figurée par le fer imposant le nom de Sade, cette contrainte ne peut manquer de nous rappeler le marquage du corps d'O. Lorsque cette dernière acceptait aveuglément d'appartenir à la loi du désir de l'autre, elle voyait se développer en elle une prison affective où la jouissance coïncide avec la formation de l'autocontrainte. Le marquage autodéterminé de Jean Benoît pose une énigme tout à fait différente : il n'en va pas là de l'acception et de l'intériorisation d'une violence imposée au sujet par le pouvoir, mais d'une volonté visant à prendre en charge l'échéance fondatrice de la contrainte extérieure. Le geste de Benoît dénote la formation inconsciente de l'autocontrainte; il la conteste en manifestant la souveraineté d'une volonté qui sait se marquer *elle-même* du signe de la violence, afin de la partager au nœud de son surgissement. Se dressant contre « le monopole de la violence symbolique légitime »¹²¹ détenu par un pouvoir qui sait utiliser son capital afin de réguler l'activité pulsionnelle du corps social, la performance de Benoît déploie le marquage du corps en tant que contrainte physiquement imposée de manière extérieure, mais déterminée selon la volonté souveraine du sujet. En déclinant sur son propre corps l'assomption de la violence pulsionnelle que le libertin sadien fait déferler sur le corps de l'autre, le geste de Benoît parle d'une collectivité où chaque sujet se mettrait volontairement en jeu dans le partage de la violence constituante du lien social. Plus crûment que nulle part ailleurs dans l'histoire de sa réception, Sade marquant la peau de Benoît saillante en tant qu'opérateur de *visibilité* de l'échéance fatale où le moi psychique rencontre le caractère fondamentalement concomitant de la pulsion sexuelle et de la violence.

On sait que Breton tenait hautement en estime Jean Benoît. Mais qu'a-t-il pu *dire* de cette *Exécution du testament du marquis de Sade*? Dans le passage qu'il lui accorde à l'occasion de la dernière édition du *Surréalisme et la peinture*, Breton a encore bien soin de parler de la réception de la vie et de l'œuvre de Sade à partir d'un potentiel métaphorique :

¹¹⁹ *Id.*

¹²⁰ *Id.*

¹²¹ Pierre Bourdieu, « Sur le pouvoir symbolique » [1977], *Langage et pouvoir symbolique, op. cit.*, p. 207.

De la confrontation de cette existence poignante et d'une œuvre monumentale tout abstraite de charpente mais à la lettre réputée plus nocive qu'aucune autre était appelée à surgir tout armée une *entité métaphorique*¹²².

Breton marque par l'italique ce qui depuis plusieurs décennies déjà protège sa lecture contre l'association de Sade au fascisme. On passera rapidement sur le fait que dans cette notice signée en 1962, il ne lit l'exécution testamentaire de Benoît qu'en tant que confirmation de sa lecture de Sade, qui au fond refuse de se montrer affectée par les bouleversements politiques contemporains. Qui plus est, la plume poétique de Breton manque malheureusement à rendre compte d'un regard clair sur la *spécificité* de la mise en scène orchestrée par Benoît trois ans plus tôt. Il semble même réussir à voir le visage de Sade coïncider avec la performance de 1959 :

LAISSEZ PASSER le marquis de Sade « tel qu'en lui-même » et réinvesti de tous ses pouvoirs par Jean Benoît »¹²³.

Décidément, pour Breton, la distance entre la figure de Sade et sa réception renouvelée par Benoît s'avère négligeable. « Enfin Jean Benoît nous rend le grand cérémonial » : ce titre aura cependant eu l'insigne fonction de consacrer la valeur cérémonielle de *l'Exécution du testament du marquis de Sade*.

De ce rituel, nous devons pour la suite des choses retenir une valeur détournée bien loin du désir surréaliste, mais fondatrice du point de vue de l'institution, qui dans les années soixante commence à laisser sa marque sur la figure de Sade. Car il faut poser la question : où donc aboutit ce transfert symbolique du tombeau de Sade? Tout indique que l'inscription sacrificielle de la contrainte sadienne sur le corps de Benoît n'aura pu être exaltée sans qu'interviennent le pouvoir d'attraction et la force de récupération propres au cortège institutionnel. Officiant d'une violence charnelle dont la répétition s'avère généralement limitée au monde de la représentation, Benoît ouvrait sans le savoir une nouvelle ère mythologique, où la célébration posthume de Sade s'appuie sur une conviction vécue par procuration, entretenue et adulée dans le corps discursif de l'institutionnalisation.

¹²² André Breton, « Enfin Jean Benoît nous rend le grand cérémonial » [1962], *Le Surréalisme et la peinture*, nouv. éd. rev. et cor., Paris, Gallimard, 1965, p. 389.

¹²³ *Ibid.*, p. 390.

3. Du cortège au marché

3.1. De la conjuration du référent au seuil de référenciation

L'univers, c'est une fleur de rhétorique [...] l'univers, c'est là où, de dire, tout réussit¹²⁴.

*

La poésie est inadmissible¹²⁵.

Le savoir universitaire risque toujours de conforter la pensée auprès d'un certain opportunisme : la parole peut y brandir perversion, déviance et violence, sans toutefois que la responsabilité sociale de ces positions lui revienne *de facto*. La critique fait valoir l'autonomie théorique du texte et forge une légitimité de la fiction comprise comme « expérimentation littéraire¹²⁶ »; la vocation exploratoire de l'objet étudié informe ainsi le savoir sans que le chercheur ait à la vivre et la penser dans son propre corps. À mesure que s'élève la valeur de Sade sur le marché des idées et que les discours s'affairent à éclairer sa figure, quelque chose comme *l'or du savoir* vient prémunir le regard universitaire d'une expérience physique pouvant correspondre à celle de la violence représentée. Nous reconnaissons là l'un des effets possibles de la *clôture du texte*, à l'érection de laquelle Barthes participait notamment lorsqu'il prêtait au « langage [...] cette faculté de dénier, d'oublier, de dissocier le réel »¹²⁷ :

écrite, la merde ne sent pas; Sade peut en inonder ses partenaires, nous n'en recevons aucune effluve, seul le signe abstrait d'un désagrément. Tel apparaît le libertinage : un fait de langage. Sade oppose foncièrement le langage au réel, ou plus exactement se place sous la seule instance du « réel de langage » [...]. Le « réel » et le livre sont *coupés* : aucune obligation ne les lie : un auteur peut parler infiniment de son œuvre, il n'est jamais *tenu* de la garantir¹²⁸.

Ce « réel de langage » que Barthes opposait à la soumission de la littérature à un régime de lecture mimétique a eu pour effet d'ériger cette clôture théorique entre le texte et le monde où pourrait se manifester le référent de l'écriture; la conquête structuraliste est venue dissocier le langage et le « réel » jusqu'à ce que la littérature apparaisse comme

¹²⁴ Jacques Lacan, *Le Séminaire. Livre XX. Encore*, éd. Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1975, p. 53.

¹²⁵ Denis Roche, « La poésie est inadmissible » [1967], *Le Mécrît*, Paris, Seuil, coll. « Tel Quel », 1972, pp. 19-27.

¹²⁶ Bertrand Binoche, *Sade ou l'institutionnalisation de l'écart*, *op. cit.*, p. 40.

¹²⁷ Roland Barthes, *Sade, Fourier, Loyola*, *op. cit.*, p. 140.

¹²⁸ *Ibid.*, pp. 140-141.

un univers tout à fait indépendant du monde qui la motive pourtant. Cette légitimation de l'autonomie symbolique du langage brandit son droit à la métaphore avec une insistance particulièrement prégnante dans le cas de Sade : dans la mesure où elle limite son intérêt au « réel de langage » en excluant de ses préoccupations le rapport entre le langage et l'expérience d'un réel non langagier, la critique a en effet acquis le droit légitime de « tout dire »¹²⁹, si bien qu'elle s'épargne plus souvent qu'autrement l'effort de *tout lire* Sade. Réfléchies par la réception, des images d'inceste, de viol, de torture et de meurtre participent légitimement à la sphère du savoir; l'institution littéraire accueille en son sein l'image de la perversion criminelle.

On peut retrouver le germe du point de vue de Barthes sur cette disjonction intervenant entre savoir et expérience dans la critique que Benveniste adresse à l'arbitraire du signe linguistique chez Saussure¹³⁰ : Barthes revendique la scission du réel et du discours comme Benveniste argumente que ce n'est pas le rapport entre signifiant et signifié qui est touché par l'arbitraire, mais le rapport entre le signe et la *réalité*. Retournant Saussure contre Saussure, Benveniste soutient que telle qu'elle « assure l'unité structurale du signe linguistique », la « consubstantialité du signifiant et du signifié » ne permet pas de qualifier d'arbitraire la relation qui les unit¹³¹ :

Ce qui est arbitraire, c'est que tel signe, et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité, et non à tel autre¹³².

Par ricochet, Benveniste postule ainsi une nécessité *interne* au procès de signification : c'est cette autonomie de la structure du signe qui capte l'attention du lecteur barthésien. Si juste la position de Benveniste soit-elle au niveau de l'articulation fonctionnelle du langage, elle entretient néanmoins la quiétude fétichiste de l'universitaire dressant des piles de livres en rempart contre le monde. Jamais le signe ne collera à la vie ou la choséité du référent, mais on doit considérer que l'arbitraire de la relation entre le texte et la réalité de l'expérience humaine n'en demeure pas moins le lieu d'une articulation entre le discours et *ce quelque chose qui en motive la marche tout en se déroband*.

Parlant de la structure du signe et de son rapport toujours décalé aux choses qu'elle

¹²⁹ Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, op. cit., p. 1261.

¹³⁰ Cf. Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, [1916], Paris, Payot, 1972, pp. 100-101.

¹³¹ Cf. Émile Benveniste, « Nature du signe linguistique » [1939], *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, coll. « Tel », p. 52.

¹³² *Id.*

cherche à désigner, Jacques Lacan considère justement le caractère fuyant du référent comme indispensable support de la pensée, qui cherche à saisir un objet que le signifié ne peut que rater :

Les effets de signifié ont l'air de n'avoir rien à faire avec ce qui les cause. Cela veut dire que les références, les choses que le signifiant sert à approcher, restent justement approximatives – macroscopiques par exemple. Ce qui est important, ce n'est pas que ce soit imaginaire – après tout, si le signifiant permettait de pointer l'image qu'il nous faut pour être heureux, ce serait très bien, mais ce n'est pas le cas. Ce qui caractérise, au niveau de la distinction signifiant/signifié, le rapport du signifié à ce qui est là comme tiers indispensable, à savoir le référent, c'est proprement que le signifié le rate¹³³.

Le référent, tiers indispensable à l'institution du langage, est littéralement ce sans quoi la pensée ne peut se penser. À réfléchir à partir de cette déliquescence trouant la topographie du langage vers son insaisissable extériorité, on constate que c'est conséquemment à sa prégnance en tant que tiers béant au cœur du langage que le réel lacanien demeure la condition de la relation entre signifiant et signifié¹³⁴. Abordé dans le cadre d'une analyse des conditions d'institution des images fondatrices du lien social occidental, ce tiers s'instaure pour Pierre Legendre comme miroir apte à renvoyer à l'humanité l'image de la collectivité et à déployer la tache aveugle de la civilisation en tant que référence normative :

Selon des procédures indéfiniment réinventées, l'humanité a produit partout et dans tous les temps l'équivalent du Tiers divin de l'Occident [...] un Tiers garant de la division pour le sujet institué, un Tiers qui soit le mainteneur du Miroir comme catégorie logique à l'échelle du système normatif¹³⁵.

Chez Sade, ce Tiers se manifeste *au lieu même de la profanation du nom de Dieu*, profanation sur laquelle l'écriture sadienne s'attarde à la mesure de l'hégémonie politique de l'Église catholique. L'acharnement de la transgression contre le nom mystique du pouvoir signale qu'il en retourne là de la béance du réel, béance que la culture vient conjurer dans le reflet symbolique de la loi, et que l'écriture de Sade cherche à rouvrir.

Point de défaillance du regard qui s'y aventure, cette béance doit cependant être révélée : toujours, le langage *produit* le réel. Lorsqu'il stipule que le « réel doit être

¹³³ Jacques Lacan, *Le Séminaire. Livre XX. Encore, op. cit.*, p. 23.

¹³⁴ Cette affirmation trouve sa source dans la lecture de Lacan par Robert Richard, qui considère « l'ordre du réel lacanien comme *condition* [de la relation] signifiant/signifié » (*Le Corps logique de la fiction. Le code romanesque chez Hubert Aquin*, Montréal, L'Hexagone, 1990, p. 14; je souligne).

¹³⁵ Pierre Legendre, *Leçons III. Dieu au miroir. Étude sur l'institution des images*, Paris, Fayard, 1994, p. 11.

fictionné pour être pensé »¹³⁶, le partage du sensible articulé par Jacques Rancière implique une telle manière d'envisager le langage en tant que condition de possibilité d'une appréhension du réel par la pensée : la fiction de Sade met pour nous en pratique une telle tension de la lettre vers ce qui l'inquiète de l'extérieur. À la fin du XVIII^e siècle, l'écriture de Sade fréquente des lieux clandestins; elle est cernée dans un circuit discursif fermé, qui lui barre l'accès légitime au débat sociopolitique public. Entré dans le XIX^e siècle, à l'intersection d'une longue refonte, celle qui pour Rancière articule le lent passage du *système représentatif des arts* au *régime esthétique des arts*, le texte de Sade s'ouvre à sa postérité comme une puissance discursive qui se *réfère* furieusement à ce qu'il en est du partage des corps en acte dans l'ordre social. Nous suivons Rancière dans la nuance lorsqu'il parle de l'ouverture du régime esthétique des arts comme de cette tendance à identifier « l'art au singulier » et à délier « cet art de toute règle spécifique, de toute hiérarchie des sujets, des genres et des arts », mais qui surtout fait « voler en éclat la barrière mimétique qui distinguait les manières de faire de l'art des autres manières de faire et séparait ses règles de l'ordre des occupations sociales »¹³⁷. Le régime esthétique des arts fonde « l'autonomie de l'art » tout en projetant « l'identité de ses formes avec celles par lesquelles la vie se forme elle-même »¹³⁸. Cette identité postulée entre les formes de l'art et celles de la vie sociale se resserre comme l'un des nœuds herméneutiques qui motivent ma lecture : l'intuition de la présence de cette identité dans le texte de Sade s'ouvre à l'esprit du lecteur comme rapport entre les investissements libidinaux de la fiction et l'échéance d'un référent, d'un ratage du signifié dont l'image renvoie aux articulations économiques et pulsionnelles du pouvoir sociopolitique.

Je nomme *seuil de référenciation* le mouvement de la pensée appréhendant cette référence, qui mène de la lecture à la figure, au sens que prend le terme *figurabilité* chez Daniel Vaillancourt : « la figurabilité [...] veut redonner à la figure le mouvement de la pensée »¹³⁹. Ce seuil de référenciation se dessine certes à la mesure de la culture et de la bibliothèque du lecteur, mais il n'en va pas précisément d'une intertextualité. Ancré dans

¹³⁶ Jacques Rancière, *Le Partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000, p. 61.

¹³⁷ Cf. *ibid.*, pp. 32-33.

¹³⁸ Cf. *ibid.*, p. 33.

¹³⁹ Daniel Vaillancourt, « La figure et ses fabriques. Tout ce qui est lu n'est pas figure », *Perspectives croisées sur la figure. À la rencontre du lisible et du visible*, dir. Bertrand Gervais et Audrey Lemieux, Montréal, Presses de l'Université du Québec, coll. « Approches de l'imaginaire », 2012, p. 241.

la subjectivité de l'intellection, le seuil ne se laisse pas traverser sans que jaillisse la reconnaissance d'un élément d'objectivité irréductible au texte, mais figurable sur le plan de la pensée. Les contours de cette figure toujours naissante continuent d'inquiéter le lecteur après que celui-ci ait fermé le livre. Cette inquiétude, ce *souci* qu'il faudrait entendre au sens du *Sorge* de Martin Heidegger¹⁴⁰ se noue selon l'intuition d'une correspondance entre l'univers du texte et le monde dans lequel le lecteur évolue, comme si la violence du premier n'avait jamais cessé de parler de celle du deuxième. Pour nous lisant Sade, ce seuil ne peut être franchi sans que le lecteur en revienne profondément marqué par une compréhension politique de la pulsion d'agression et de la configuration sociale du sadisme chez Sade.

L'on entendra ici résonner l'inadmissibilité de la poésie selon Denis Roche comme l'intuition d'un profond décalage herméneutique entre, d'une part, l'organisation immanente des pratiques culturelles et sociales, et d'autre part la représentation du monde vue par le lecteur qui ne cherche pas à traverser le seuil de référenciation, pour plutôt confier sa pensée à un signifié aussi poétique qu'*irréalisable*, dont l'épreuve n'est pas la compréhension de la violence du monde dans lequel nous vivons, mais l'espoir d'un autre monde possible¹⁴¹. Figurer Sade selon ce type de promesse métaphorique, où le monde à venir s'articulerait sur la libération de la pulsion sexuelle; voilà un risque *inadmissible*, qui gomme la valeur d'usage immanente de l'écriture, telle qu'elle coïncide pour nous avec la reconnaissance de ce point où la jouissance du pouvoir se donne comme constant enjeu du partage politique. Si la métaphore travaille effectivement l'œuvre de Sade, nous la cernerons en pensant la modernité poétique à travers Le Brun, afin de soutenir que sa fonction intervient précisément là où une lecture *littérale* est reconnue comme son point d'ancrage le plus irréductible : chez Sade, la métaphore se dessine comme une illustration de la position fondatrice de la violence libidinale au sein du corps sociopolitique.

¹⁴⁰ « L'angoisse, en tant que possibilité d'être du *Dasein*, en même temps que le *Dasein* même qui est ouvert en elle, livre le sol phénoménal requis pour la saisie explicite de la totalité originnaire d'être du *Dasein*. L'être du *Dasein* se dévoile comme *souci* » (Martin Heidegger, *Être et Temps* [1927], trad. Emmanuel Martineau, Paris, Authentica [édition numérique hors-commerce], 1985, § 39, p. 153).

¹⁴¹ On notera que cette exigence à mesurer la valeur de la lecture à l'aune de la déchirure qui travaille le devenir de la création rejoint par ailleurs la préoccupation blanchotienne concernant la vocation de l'écrivain (voir par exemple *L'Espace littéraire*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1955).

3.2. De l'intégration de la déviance dans le corps de savoir

Cependant, la poétisation de Sade devient pendant les années soixante-dix le trajet mythologique emprunté par la voie royale de la réhabilitation. La vague structuraliste avait alors déjà achevé de résolument distinguer le texte de Sade de sa vieille figure démoniaque : la voie d'une intellectualisation de la violence fictionnelle s'est creusée, si bien qu'aujourd'hui, Sade siège en Pléiade, entre Rousseau et Sainte-Beuve. Sade a écrit au crépuscule des Lumières, mais il n'a *fait œuvre* que bien longtemps après sa mort. C'est dans cette distance entre interdit de lecture et réception critique que son écriture s'est configurée en tant que *texte*, et ce jusqu'à se consolider comme référence indépassable de l'expérience des limites, et ensuite comme corpus reconnu, valorisé et institué par l'université. La déviance sadienne se pose aujourd'hui dans une posture contradictoire où sa marginalité se donne à lire à travers une reconnaissance institutionnelle publique.

Du procès Pauvert à la pléiadisation, on peut ainsi cerner la réception de l'œuvre de Sade comme le cœur d'un problème : la constitution de l'histoire littéraire n'est pas qu'un lieu privilégié de revendication de la transgression, elle est *aussi* un organe de régulation de la marginalité. Cette coextension de la subversion et de la normativité exige d'appréhender le territoire institutionnel à partir de la construction de ses marges. Là où la déviance revêt les apprêts de la norme, là où le pouvoir se maintient par la digestion de discours déviants auparavant inassimilables par l'organisme de l'institution, la déviance traverse les espaces discursifs en fonction d'un principe qui ne peut se réduire à une dialectique de l'interdit et de la transgression. Penser la réception de Sade revient ici à soulever dans le procès d'institution de son œuvre un point de référence non-dyadique articulant la normativité et la déviance dans un même geste. La déviance s'inscrit dans l'histoire littéraire comme un opérateur de sa lisibilité qui éclaire le procès de constitution des discours de réception, et les dynamiques de déviance, d'attraction et de répulsion des corps discursifs apparaissent comme des tensions où la légitimité du politique se joue.

À contre-courant de l'ennemi fasciste qui en 1977 préoccupait Foucault, l'ennemi que la quête de visibilité du corpus sadien cherchait à achever se terrait dans une censure en perte de vitesse. Car il faut bien noter que ces années voyaient Sade revêtir un côté soixante-huitard de circonstance : le refrain de la transgression était en vogue, et le nom du « divin marquis » se prononçait à l'extrémité de l'expérience littéraire. Mais à mesure

que les éditions se multipliaient, Sade se soumettait aussi plus systématiquement aux principes du marché. Ce n'est pas sans anticiper l'ironie de son geste qu'en 1973 René Viénet insère une publicité pour une nouvelle édition de *La Philosophie dans le boudoir* dans son film situationniste *La Dialectique peut-elle casser des briques?* Alors même qu'elle continue d'être indicatrice de scandale là où elle inscrit les enjeux de l'avant-garde dans une tradition subversive, la présence de Sade fonctionne comme indice d'une *valeur* pouvant être commercialement exploitée. Ce qu'en 1969 la publication sous pseudonyme du *Château de Cène*¹⁴² partage le plus étroitement avec Sade demeure sans doute le procès pour outrage aux mœurs qu'elle valut à Bernard Noël et à son éditeur, comme l'avait été seize ans auparavant le roman clandestin réputé sadien *L'Anglais décrit dans le château fermé*, signé Pierre Morion¹⁴³. Malgré la condamnation, la saisie et l'ordonnance de destruction du premier tirage, Pauvert publie l'édition définitive avec le nom de Noël sur la couverture dès 1971¹⁴⁴.

Les préfaces accompagnant en 1970 la première édition d'*Éden, Éden, Éden* de Pierre Guyotat donnent le pouls de cette volonté de délier la fiction de l'emprise de la censure. Si celle de Philippe Sollers articule directement le texte de Guyotat à l'œuvre de Sade¹⁴⁵, celle de Barthes le fait plus subtilement, en abordant le texte préfacé selon cette radicale autonomie du signifiant face au réel, qu'il théorise à la même époque à partir de Sade :

Éden, Éden, Éden est un texte libre [...]. Guyotat produit [...] un élément nouveau [...] ; cet élément est une phrase : substance de la parole qui a la spécialité d'une étoffe, d'une nourriture, phrase unique qui ne finit pas, dont la beauté ne vient pas de son « report » (le réel à quoi elle est supposée renvoyer), mais de son souffle, coupé, répété, comme s'il s'agissait pour l'auteur de nous représenter, non des scènes imagées, mais la scène du langage, en sorte que le modèle de cette nouvelle mimésis n'est plus l'aventure d'un héros, mais l'aventure même du signifiant : ce qu'il lui advient¹⁴⁶.

Une *performance* est ainsi exigée du lecteur : « il faut “entrer” dans le langage de Guyotat : non pas y croire, être complice d'une illusion, participer à un fantasme, mais écrire ce langage avec lui, à sa place, le signer en même temps que lui »¹⁴⁷. Comme si la guerre

¹⁴² Urbain D'Orlhac, *Le Château de Cène*, Paris, Jérôme Martineau, 1969.

¹⁴³ Cf. Pierre Morion [André Picyre de Mandiargues], *L'Anglais décrit dans le château fermé*, Oxford & Cambridge, s.é., 1953.

¹⁴⁴ Bernard Noël, *Le Château de Cène*, éd. déf., Paris, Pauvert, 1971.

¹⁴⁵ « *Éden, Éden, Éden* : rien de tel n'a été risqué depuis Sade » (Philippe Sollers, « 17.. / 19.. (*suggestions*) », dans Pierre Guyotat, *Éden, Éden, Éden*, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1970, p. 277).

¹⁴⁶ Roland Barthes, « Ce qu'il advient au signifiant », dans *ibid.*, p. 275.

¹⁴⁷ *Id.*

immanente qui ravit des vies ne hantait pas l'écriture de Guyotat, le fait que l'enjeu du texte se joue entièrement sur la scène de l'énonciation vient légitimer l'existence littéraire de la déjection qui s'y trouve signifiée. Barthes lit effectivement Sade selon une posture semblable. Pour lui, la violence du sexe ne décharge sa dépense qu'à l'intérieur des limites du Texte; la Terreur elle-même ne saurait entrer dans l'équation sadienne que sous la forme d'un signifiant :

Étant écrivain, et non auteur réaliste, Sade choisit toujours le discours contre le référent; il se place toujours du côté de la *semiosis*, non de la *mimesis* : ce qu'il « représente » est sans cesse déformé par le sens, et c'est au niveau du sens, non du référent, que nous devons le lire. / C'est évidemment ce que ne fait pas la société qui l'interdit; elle ne voit dans l'œuvre de Sade que l'appel du référent; pour elle, le mot n'est qu'une vitre qui donne sur le réel; le procès créatif qu'elle imagine et sur lequel elle fonde ses lois n'a que deux termes : le « réel » et son expression¹⁴⁸.

On accordera bien sûr à Barthes l'importance cruciale qu'il y a à lire Sade selon la déformation que son discours impose par rapport aux référents immédiats des signes mis en scène par le texte; mais dans l'optique où c'est précisément par un procès de déformation hyperbolique que le discours sadien touche à l'expérience du réel, on ne saurait cautionner l'imperméabilité ici mise en l'avant entre valeurs discursives et valeurs référentielles. Barthes dit n'être uniquement séduit que par la « Juliette de papier », ce « sujet du discours » qu'on ne peut de fait en aucun cas directement appréhender en tant que « sujet de la "réalité" »¹⁴⁹; mais peut-on pour autant empêcher le langage de Juliette de fuir vers la béance du réel? L'écriture de Sade n'introduit-elle pas le lecteur à l'impitoyable continuité meurtrière d'un monde en acte, dévoilé dans le tissu de l'écriture comme excédent échappant à l'emprise du langage, mais qui en même temps vient en révéler la profondeur organique? À propos d'une telle volonté d'abstraire et d'édifier le pouvoir autonome du signifiant sadien, Le Brun parle de la « criminelle légèreté de croire que les mots vivent indépendamment des choses et que les êtres vivent indépendamment des mots »¹⁵⁰ : c'est là ce qu'elle nomme la « négligence majeure de notre modernité finissante »¹⁵¹, que nous retrouvons ici emblématiquement énoncée par Barthes. Dans la mesure où l'idée ne germe jamais que dans le corps qui lui donne consistance, son inscription dans le langage renvoie à un seuil d'immanence béant entre le signifiant et le

¹⁴⁸ Roland Barthes, *Sade, Fourier, Loyola, op. cit.*, pp. 41-42.

¹⁴⁹ Cf. *ibid.*, p. 42.

¹⁵⁰ Annie Le Brun, *Soudain un bloc d'abîme, Sade*, Paris, Pauvert, 1986, p. 28.

¹⁵¹ *Id.*

signifié, que le lecteur peut franchir afin d'articuler le rapport entre la signification et ses points de recoupement dans l'expérience. Pour nous, ce seuil de référenciation s'ouvre sur une violence qui se confond avec le surgissement du réel. Suivant la topologie lacanienne, cette béance se positionne au lieu d'émergence du visage de l'Autre, dont les contours paraissent chez Sade balisés par les contraintes que la jouissance dominatrice impose au corps du prochain.

Assurément, une pertinence et une nécessité historiques reviennent à la position défendue par Barthes. Car de fait, il s'en faut de beaucoup que la consécration de l'autonomie du texte soit alors généralisée : descendant du « divin marquis », le comte Xavier de Sade signe en 1976 un petit texte où il parle de la pénible persistance du mythe noir qui entache son nom :

L'abus de l'expression « crime sadique » est intolérable, et c'est la seule chose qui puisse rendre parfois mon nom difficile à porter¹⁵².

Malgré la cohorte de penseurs qui se sont acharnés à délier Sade des préjugés qui oblitèrent son nom, l'imaginaire populaire confond toujours la vie de Sade avec le sadisme, ainsi que la figure de l'auteur avec son texte. Marcel Hénaff dit encore à la fin des années soixante-dix du *nom* de Sade qu'« il ne sera pas dédouané »¹⁵³ : sa valeur intellectuelle ne semble être résolument reconnue qu'à l'intérieur d'un cercle d'initiés. À constater l'éclatante multiplication des productions parasadiennes qui a lieu depuis les années quatre-vingt, force est de constater que la douane se laisse dorénavant traverser sans grand inconvénient : aujourd'hui bien intégrée à la circulation des marchandises, la fureur de la violence sadienne s'est diluée dans l'accroissement de son accessibilité. L'interdit levé, la dissolution du tabou aura peut-être bientôt fini de neutraliser le nom de Sade derrière son utilisation à outrance, utilisation qui, il faut cependant bien le remarquer, *exclut la plupart du temps le texte en tant que tel*.

Avec l'attentive déconstruction des paramètres qui déterminaient l'illégitimité du discours sadien, la critique a institué une figure dont le rayonnement public s'agrandit de manière inversement proportionnelle à son potentiel subversif. Un procès de désacralisation continue de travailler la réception à son insu : intégrant l'hétérogénéité de

¹⁵² Xavier de Sade, « Préface », dans Jean A. Chérasse et Geneviève Guicheney, *Sade, j'écris ton nom liberté*, précédé de *Comment sortir du Cercle de Famille*, Paris, Éditions Pygmalion, 1976, p. 12.

¹⁵³ Marcel Hénaff, *Sade. L'Invention du corps libertin*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Croisées », 1978, p. 5.

l'écriture sadienne à l'homogénéité symbolique du canon de la littérature française, l'inscription du texte de Sade dans une continuité littéraire et philosophique confère au déchet de son écriture l'immunité du savoir institutionnel. Si de Bataille à Benoît la réception cherchait à penser une possible *valeur d'usage* de Sade, il semble que l'histoire littéraire ait bien plutôt fini par lui conférer une *valeur d'échange*. Dans le texte de présentation qu'il donne à son ouvrage *Les Vies de Sade*, Michel Delon grossit à peine le trait lorsqu'il illustre le risque de la marchandisation :

On détruisait *Justine* au nom des bonnes mœurs, on risque d'en faire le simple prétexte d'une nouvelle ligne de couture¹⁵⁴.

Alors qu'elle réhabilite le contenu du scandale dans la sphère de la culture, la pléiadisation de l'œuvre favorise aussi une assomption de la violence sexuelle au cœur de l'univers imagologique du marché néolibéral.

4. Dire Sade aujourd'hui

4.1. L'art de ne pas lire : *Le Retour de Sade* et l'inversion des valeurs littéraires

En balayant l'histoire de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à notre époque contemporaine, je me suis ainsi attardé à l'évolution de la figure de Sade afin de saisir certains mécanismes de régulation des discours de légitimité à l'œuvre dans la réception des pratiques littéraires. Si Sade est passé de déjection à marchandise culturelle en libre circulation, c'est que les procédures d'exclusion qui l'ont d'abord ostracisé sont sujettes à un principe de variation. La constante métamorphose des rapports de force mettant en place les critères d'exclusion des discours tient au fait que l'arène culturelle se renouvelle : le pouvoir de l'image est non le fait de conditions de possibilités *a priori* du savoir, mais le résultat d'interactions de marché affectant la valeur des objets culturels. L'essor critique du XX^e siècle n'a cessé de faire augmenter la valeur de la figure de Sade à la bourse de la littérature; après avoir résisté à l'assaut pendant plus d'un siècle et demi à l'aide des armes de la morale bourgeoise, l'institution a finalement su miser sur la plus-value culturelle de la violence sadienne.

Or, ce profit ne semble bel et bien possible qu'à partir de la conquête par l'occident

¹⁵⁴ Michel Delon, *Les Vies de Sade*, vol. I, Paris, Éditions Textuel, 2007, p. 5.

postmoderne d'une *immunité de la fiction* : « la crise des récits », « l'incrédulité à l'égard des métarécits »¹⁵⁵, bref, la fin des grands récits ordonnateurs de la culture, c'est aussi le moment où cette culture cesse de prendre la fiction au sérieux. Manipulé suivant l'autorité des impératifs économiques, le discours subversif de la contre-culture est digéré par l'activité du marché. Il ne faudrait pas croire que la réception de Sade soit aujourd'hui exfoliée de toute censure. À travers la prolifération des usages de Sade et la multiplication des productions faibles qui concernent de près ou de loin sa figure, se profile de fait un nouveau mode opérateur de la censure : en noyant l'attention du public dans une surenchère d'information propre à fomenter la légèreté avec laquelle on sait maintenant approcher Sade, le discours secondaire, fût-il « critique », risque de plus en plus de dispenser le consommateur de se confronter lui-même à un texte devenu classique. Cela s'avère d'autant plus marquant que la lecture de ce texte demeure encore rigoureusement absente de l'espace public. Là n'est pas la moindre ironie qu'offre l'histoire de cette réception : en *parlant* si ouvertement de Sade sans vraiment le lire, on aura fini par anesthésier sa subversion. De notre côté, nous continuerons de réfléchir en sachant qu'une teneur de vérité toujours actuelle continue d'habiter l'épaisseur des possibles liés à la *lecture du texte*.

Dans un tout autre esprit que celui exploité dans son roman *Le Château de Cène*, la pièce de théâtre *Le Retour de Sade* de Bernard Noël pose ce problème de l'institutionnalisation de la subversion en donnant à Thérèse d'Avila la tâche de ressusciter Sade. Au début de la pièce, le portable de la sainte sonne; à l'autre bout des ondes, sa Sainteté lui demande d'aller chercher la tête de Sade jadis dérobée au « Conservatoire des têtes »¹⁵⁶ – elle attend dans un « carton » numéroté « 2/12/14 »¹⁵⁷ – afin d'aller la déposer sur sa tombe. Lorsque la plus haute autorité religieuse réclame le retour de Sade, la résurrection devient une formalité qui se joue dans le désir de l'image. Un dialogue s'entame ainsi entre une figure sainte de l'Église catholique et un nouvel immortel : ce dernier s'étonne de l'« inversion »¹⁵⁸ que le temps a produit sur ses livres, le faisant passer

¹⁵⁵ Cf. Jean-François Lyotard, *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1979, p. 7.

¹⁵⁶ Bernard Noël, *Le Retour de Sade*, Paris, Lignes/Léo Scheer, 2004, p. 9.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 10.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 16.

d'« auteur maudit » à auteur « classique »¹⁵⁹. Thérèse lui assure qu'en ce domaine, la « manipulation a fait de grands progrès »¹⁶⁰. Les paramètres de cette manipulation s'incarnent dans le geste d'intronisation des figures sacrées que l'institution revendique : c'est la Papesse qui a voulu le retour de Sade, celle dont la féminité se donne déjà comme la possibilité « d'une usurpation »¹⁶¹ au point même de la permanence symbolique du pouvoir religieux.

La résurrection de Sade a cependant été provoquée par Johnny, le secrétaire pontifical, celui que la Papesse désigne comme son « lecteur »¹⁶². Il a su provoquer ce désir en lui lisant des morceaux choisis tirés des *Cent Vingt Journées de Sodome*. La Papesse trouva aussitôt cette prose « d'un comique irrésistible » : ce texte lui paraît révéler « les valeurs dérisoires où se complait le présent »¹⁶³. Furent bientôt ordonnés la confection d'une anthologie – « car, de nos jours, l'anthologie est le salut de la littérature »¹⁶⁴ – ainsi que le retour de Sade d'entre les morts : la Papesse entend l'engager afin de lui faire jouer un rôle de *bouffon*. Entrée en contact avec le texte de Sade par la bouche médiatique de l'autre, la Papesse se délecte par procuration d'une œuvre qu'elle juge frivole et parodique.

Sade est d'abord incrédule devant le renversement qui semble depuis sa mort avoir affecté les valeurs opératoires présidant aux conditions de canonisation des figures sacrées. Il répond au positionnement de la lecture de Johnny :

Il est probable que vous lisez ce que vous lisez, mais cela ne prouve en rien que vous lisiez ce qui est écrit ni que vous sachiez lire¹⁶⁵.

Sade s'étonne de ce que la Papesse veuille le prendre à son service parce qu'elle trouve amusante une œuvre qui paraît encore scandaleuse à son auteur. Lorsqu'il faire dire à Johnny qu'il est le « champion du compte-rendu et du résumé »¹⁶⁶, l'ironie de Noël vise le mode de consommation de la culture littéraire où les valeurs tiennent davantage du prêt-à-penser que d'un réel souci de lecture.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 15.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 16.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 26.

¹⁶² *Ibid.*, p. 28.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 29.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 30.

¹⁶⁵ *Id.*

¹⁶⁶ *Id.*

Mais Johnny a orchestré cette résurrection dans le cadre d'un grand « complot »¹⁶⁷, au sein duquel Sade est invité à jouer un rôle central. Ce complot vise la chute de l'autorité morale de l'Église en préparant une révolution qui affecterait l'usage signifiant des mots, et qui agirait dans le sens d'une harmonisation du vocabulaire et de la réalité des mœurs :

je finirai par remplacer Dieu par son contraire, et cela se fera très naturellement par une révolution du vocabulaire. Qui tient le sens des mots, tient le pouvoir ! [...] L'inadéquation croissante du vocabulaire entraîne des glissements insensés de la perception. Le monde est devenu ce que vous vouliez qu'il soit, de toutes parts adonné au mensonge, à la corruption, à l'abus de pouvoir, au trucage, au génocide, à la castration mentale. Il est temps de le sauver en le poussant à se reconnaître pour ce qu'il est au lieu d'entretenir sa schizophrénie en lui donnant l'illusion qu'il obéit au Bien. Vos écrits doivent devenir son écriture sainte. Mais paraissez d'abord inoffensif et jouez les bouffons¹⁶⁸!

On fera rapidement remarquer à Johnny que corrompu, le monde ne l'était pas nécessairement moins du vivant de Sade. On s'attardera plus crucialement à l'intention sous-jacente à son complot, que Johnny imagera plus tard comme volonté d'appeler « un chat un chat »¹⁶⁹ : vue dans le cadre de notre perspective critique, cette ambition se laisse saisir comme désir de révéler les fondements empiriques d'un discours basé sur une illusion référentielle dont l'autorité s'avère elle-même déterminée par la manipulation des images. Le bouffon que la Papesse voit en Sade et que Johnny cherche à lui faire jouer est appelé à devenir la pièce maîtresse d'un dévoilement subversif de la réalité empirique de certaines pratiques effectives, mais non reconnues en tant que telles, car recouvertes par la manipulation politique du discours. Johnny cerne ainsi le double-jeu où la figure de Sade doit se mouler afin que le plan réussisse :

Pour que mon plan soit efficace, il faut que vous soyez à la fois la figure démonétisée du mal et son ferment¹⁷⁰.

Ferment du mal, Sade l'est en tant qu'œuvre qui s'est attardée à faire rendre à l'homme tout le mépris de l'humanité dont il est capable; il en devient aussi la *figure démonétisée* lorsque son texte figure l'existence pratique d'une violence qui demeure méconnue en tant que telle. L'intérêt de la formule de Johnny réside dans sa présupposition d'une certaine identité qui relierait l'univers de Sade à la violence effective autour de laquelle notre

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 40.

¹⁶⁸ *Ibid.*, pp. 42-43.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 79.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 42.

monde continue de s'organiser. Johnny expose un autre corrélat de notre position herméneutique en considérant la bouffonnerie de Sade – c'est pour nous l'attention médiatique qui lui est accordée – comme phase provisoire d'une interprétation encore à venir :

On ne peut réclamer à la fois d'être classique et d'être lu. Mais devenir classique vous place en réserve de redécouverte¹⁷¹.

Au fond, le complot vise la structure même du corps administratif de l'Église. Après avoir tenté d'inclure subrepticement Sade dans le canon théologique en brochant habilement un passage de *La Philosophie dans le boudoir* dans le missel du Cardinal, Johnny argumente avec ce dernier, qui ne souscrit en rien à l'intégration de l'argumentaire de « Français, encore un effort si vous voulez être républicains » au livre liturgique catholique. Il relance ainsi Johnny :

Vous êtes dangereux parce que vous n'avez aucune illusion sans avoir cependant compris que le rôle de toute grande institution humaine est d'être une machine à créer de l'illusion pour le plus grand nombre. [...] Il n'a jamais été nécessaire qu'un chat soit un chat dans le domaine de la morale. Il est seulement nécessaire qu'un chat soit pris pour un chat si nous le décrétons. Cette illusion nous couvre et elle assure le bonheur de nos fidèles. En tout cas leur équilibre. Peu importe que la vérité soit vraie ou fausse quand elle remplit son rôle. Il n'y a pas de vérification qui tienne surtout en matière de résurrection. Vous devez nous débarrasser de monsieur de Sade parce que sa présence est en soi pernicieuse¹⁷².

Devant la résistance stratégique de ceux qu'il vise, le complot échoue. Alors que Thérèse termine son monologue final, où défile une proximité toute bataillienne entre la grâce d'Avila et la fureur de la violence sadienne, Sade finit crucifié.

Avec cette pièce à l'ironie grinçante, regorgeant de formules percutantes qui savent aussi bien décapier les lieux communs de la réception de Sade que les modes opérateurs des institutions contemporaines de la culture, Noël n'use des figures du pouvoir catholique qu'afin de discerner l'aliénation du sujet consommateur d'illusion : la critique du régime d'images de l'autorité religieuse sert ici à expliciter le détournement de la figure de Sade vers l'univers du divertissement. En bon manipulateur sensible au comportement du marché, le Cardinal sait très bien qu'il a tout avantage à *répéter* la crucifixion de Sade; car au fond, l'image d'un Sade martyr, crucifié au nom d'une libération sexuelle impossible à réaliser mais dont l'illusion est facile à consommer, cela ne va pas sans

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 41.

¹⁷² *Ibid.*, pp. 81-82.

conforter une certaine *doxa* défendue par l'autorité imagologique de la société de consommation. La capacité à reproduire dans le devenir commercial les valeurs vides de cette *doxa*, voilà le prototype même d'une stratégie économique viable, capable de dupliquer à l'infini le désir mimétique pour en comptabiliser le capital.

Suivant notre déclinaison de l'hypothèse de Norbert Elias, le sens de cet empire repose pour nous sur la formation de l'autocontrainte, qui affecte le consommateur en déterminant les modes d'accès à sa jouissance. Le corps de l'image consommée doit en ce sens enfin devenir l'objet de notre attention, de manière à clore ce lent survol de l'évolution de la figure de Sade en relevant la contrainte au niveau de la structure du désir, telle qu'elle se manifeste dans le régime d'images dont se nourrit la satisfaction pulsionnelle du consommateur.

4.2. Sasha Grey, *La Juliette Society Inc.* : pornographie et économie

Sous l'hallucinante virtualisation des pressions de la société de consommation, notre XXI^e siècle voit l'autorité de l'image occuper l'activité culturelle de fond en comble. Cette autorité marque bien entendu la logique libidinale inhérente à la consommation pornographique; l'industrie du sexe la manifeste encore massivement comme contrainte imposée au corps de la femme comme condition de la jouissance du consommateur masculin. Si Sade est bien évidemment absent de cette industrie, une vague image d'un sadisme exercé sur le corps de l'autre – consentant dans la mesure d'une rémunération – détermine de colossales parts de marché. Sans que cette image du sadisme touche nécessairement tout consommateur, elle témoigne cependant d'une configuration fantasmatique largement répandue, qui porte en elle une économie pulsionnelle dont la domination demeure la ligne directrice.

C'est ainsi qu'il apparaît crucial de clore notre généalogie des productions littéraires mettant en scène un usage de Sade en analysant ce qu'il en est de l'impératif de la contrainte tel qu'il se déploie dans une écriture pornographique contemporaine : nous articulerons ainsi le détournement marchand qui préside à la publication de *La Juliette Society* (2013), récent roman de l'ancienne actrice pornographique Sasha Grey. La publication presque simultanée de la traduction francophone marque bien le trait publicitaire dont relève cette production. Catherine, jeune étudiante en cinéma, raconte

comment sa quête du plaisir l'a menée vers la découverte d'un milieu très privé;

un club secret dont les membres sont choisis uniquement parmi les plus puissants de la société – banquiers, superriches, magnats de la presse, PDG, avocats, juges et policiers, marchands d'armes, militaires décorés, politiciens, dignitaire du gouvernement, et même membres du distingué clergé catholique¹⁷³.

Voilà la table mise pour une intrigue où les manifestations fantasmatisques apparaissent subsumées sous l'égide du pouvoir économique et politique néolibéral. De Sade, le roman emprunte la figure de Juliette afin de parler de la perversion qui caractérise les pratiques sexuelles de l'élite de la société : l'acuité de cette réception se limite en somme à un cliché, qui se confond avec la collusion pratique du sexe et du pouvoir. S'il a eu droit à une brève introduction de la problématique en ouverture, le lecteur ne saura qu'à la toute fin du roman ce qu'est vraiment la Juliette Society : pâle image de la Société des amis du crime de *Juliette* – la comparaison n'a rien de productif – le secret de la Juliette Society se dévoile lors de la rencontre finale entre la narratrice et Bob DeVille, avocat et futur sénateur américain en voie d'être élu; l'homme l'étrangle jusqu'à l'évanouissement, et pousse ensuite à la jeune femme à faire de même avec lui. La Juliette Society recrute des jeunes femmes victimes d'avoir le don de ne pas avoir peur de jouir du risque; avant de lui faire vivre la proximité de la mort, Bob assure à la narratrice qu'elle est « incorruptible, irréductible », car elle sait que « le désir et le pouvoir, le sexe et la violence sont les deux faces d'une même médaille »¹⁷⁴. Les rencontres secrètes de la Société mettent en jeu la vie de jeunes femmes; certaines périssent (comme Anna, une partenaire de vice de la narratrice), et on dispose de leur corps sans laisser de traces. Le roman se déploie sous l'égide du pouvoir politique, de la force de contrainte de la publicité et de l'argent, mais la substance thématique du roman se borne à deux chapitres explicatifs placés de part et d'autre d'une intrigue qui modèle le désir féminin vers la soumission libidinale à cette force toujours prête à frapper le corps de la femme comme l'échéance fatale de la jouissance masculine et de sa pulsion de mort. Sans que les nombreuses références cinématographiques classiques plaquées y changent quoi que ce soit, le plan fantasmatisque de l'écriture se limite à exploiter le rapport entre le désir et le pouvoir afin de donner à voir de l'intérieur le désir de la femme attirée par la domination du sexe de l'autre. Quelque chose qui était propre à O resurgit ici : si la narratrice ne devient jamais

¹⁷³ Sasha Grey, *La Juliette Society*, trad. Pascal Loubet, Montréal, Éditions de l'Homme, 2013, p. 9.

¹⁷⁴ Cf. *ibid.*, p. 276.

membre de la Juliette Society, son désir se réalise néanmoins en tant qu'intériorisation de la contrainte libidinale du pouvoir. Le premier fantasme dont elle fait part au lecteur n'est pas particulièrement subtil : elle voudrait baiser son petit ami Jack sur le « fauteuil pivotant » de son patron – c'est justement Bob DeVille – soit « sur le “siège du pouvoir” »¹⁷⁵...

Ce qui intéresse notre analyse se trouve effectivement du côté de la structure du désir de cette femme : ce dernier s'apparente à ce que l'industrie pornographique attend des corps féminins dont elle use. Jadis spécialiste des pratiques sexuelles brutales (sodomie, *deepthroating*, etc.), Grey projette dans sa fiction l'exigence de son ancien métier sans pouvoir ni se défaire ni prendre pleinement conscience des impératifs économiques qu'elle met en scène. L'écriture sollicite les mêmes techniques de séduction que le jeu d'une actrice pornographique devant la caméra : la commune attitude des deux activités se solde dans la nécessité pour la femme qui vend son corps au marché d'être capable non seulement de feindre le plaisir, mais de continuer à l'incarner alors même que la douleur l'assiège. L'intégration de la position libidinale du consommateur se noue comme un évident symptôme de l'apprentissage auquel l'actrice est soumise lorsqu'elle cherche à se modeler comme image séductrice afin de toucher sa rémunération et de faire augmenter sa valeur sur le marché de la pornographie.

Assez tôt dans le roman, une scène présente explicitement ce modelage du désir féminin sur la demande du consommateur masculin : la narratrice présuppose chez Jack le plaisir qu'il devrait prendre à enfoncer son sexe dans sa gorge. Fort détaillée, la scène sollicite une vague tendance masochiste, dont l'élan est amorcé sous l'égide institutionnelle du savoir, alors que la narratrice fantasme d'être violemment possédée par Marcus, son « amour secret » et « fétiche » sexuel, qui lui enseigne le cinéma à l'université¹⁷⁶. Mais c'est sur Jack, individu subordonné à ce politicien secrètement libertin qui se dévoilera à la fin du récit, que se déversent les effets de ce véhément désir de soumission :

Je suis une possédée. La seule chose qui m'obsède, c'est avoir sa bite en moi et ne pas la lâcher. Je veux être sous l'emprise de sa bite. [...] Je lui dis : « C'est tellement bon, ta queue bien dure dans ma petite bouche serrée. Elle a tellement bon goût. Tu aimes ce que je te fais, hein? [...] J'ouvre la bouche, en grand, pour pouvoir l'engloutir en entier [...] je l'enfonce lentement en moi sur toute la longueur, enroulant ma langue autour du gland et caressant le dessous au fur et à mesure que

¹⁷⁵ Cf. *ibid.*, p. 15.

¹⁷⁶ Cf. *ibid.*, p. 20.

je l'avale. En même temps, je sens que je commence à mouiller. [...] Je baisse la tête par à-coups rapides, j'ouvre ma gorge et y enfonce sa queue; je sens le gland charnu qui cogne contre le fond de ma gorge, sa bite qui remplit ma bouche. [...] Je sens ses mains glisser dans mes cheveux et j'attends qu'elles se referment sur ma nuque et me maintiennent la tête pendant qu'il donne un coup de butoir – bref, brutal, final – tout au fond de moi. C'est ce que je veux. C'est ce que j'imagine par avance¹⁷⁷.

Cette scène montre la narratrice désirant une douleur fantasmée comme condition naturelle de la jouissance de l'autre, alors qu'il en va manifestement d'une fureur qui comble son vide par une valeur créée de toute pièce par la société de consommation pornographique. Symptôme du désir aliéné, cette soumission volontaire au *deepthroating* l'est dans la mesure où elle aligne le désir de la femme sur celui que le marché exige de l'actrice qui sait se montrer à la caméra uniquement préoccupée par ce que l'autre désire, tout en réussissant à prouver par l'acte qu'elle peut trouver satisfaction et jouissance en subissant la violence du désir masculin. *Moi, femme, objet de ton désir, je ne jouirai que si j'arrive à vouloir la violence avec laquelle tu veux marquer mon corps : dis-moi comment tu veux que je jouisse*. Le jeu pornographique féminin, c'est l'art d'apprendre par cœur cette parole, et d'être capable de la reproduire dans le regard dardant les yeux de l'homme pendant la fellation : pour nous, il en va là d'une déclinaison de l'assimilation de la contrainte par le principe de plaisir du sujet.

Minutieusement intériorisée par l'objet actant au sein de l'économie pornographique, la contrainte libidinale s'illustre ici en tant que normativité aliénée du désir valorisé par la logique consumériste de la société de consommation. Le projet de Grey est déterminé par l'échéance fatale de la marchandisation des pulsions, la monétarisation du rapport au prochain, ainsi que la déshumanisation machinique du désir. Suivant cette objectivisation du corps de la femme, Anna entraîne Catherine dans la *Fuck Factory*, un « *sexclub underground* » et itinérant dédié aux rencontres sexuelles éphémères¹⁷⁸. Si le texte de Sade exposait ses enjeux en accentuant le sens du scandale et en poussant le lecteur vers le dégoût et la révolte, la narratrice de *La Juliette Society* fait cheminer le lecteur dans la banalisation de la violence sexuelle. Comme l'écriture de Sade, le discours pornographique révèle la violence d'un pouvoir apte à contraindre l'objet du désir libertin; mais Grey postule au nœud de son énonciation une logique désirante aliénée dans l'intériorisation de la contrainte sexuelle; ce qui lui échappe, car

¹⁷⁷ *Ibid.*, pp. 58-60.

¹⁷⁸ Cf. *ibid.*, p. 127.

elle ne jouit jamais que comme objet de cette contrainte, dont elle apprend à désirer la pression. En incarnant la narration du point de vue d'un sujet féminin soumis à un impératif dont tout le travail consiste à accepter et à jouir de la violence perpétrée contre son corps, *La Juliette Society* participe aux processus d'intériorisation du signifiant de la brutalité libidinale. La lecture du texte de Sade permet elle aussi d'identifier la violente iniquité de la jouissance d'une mince tranche de l'humanité s'exerçant au détriment du reste de la population; mais il s'agit là d'une énonciation qui dépasse toutes les bornes de ce qu'un sujet pourrait accepter de subir.

Sous ses allures de paradoxe, une expression d'Annie Le Brun dénote le profond abîme qui sépare l'intransigeance subversive de l'écriture de Sade de cette soumission du discours à l'impératif économique du discours pornographique : nous devons reconnaître qu'aujourd'hui, la figure de Sade reçoit en effet une certaine consistance en tant que « recours contre l'obscénité »¹⁷⁹. Cette position de Le Brun pousse à considérer avec précaution l'assimilation faite par Dany-Robert Dufour de Sade en tant que précurseur de la soumission actuelle de l'espace médiatique aux diktats de la pornographie¹⁸⁰ : alors que l'impératif de jouissance réalisé par le libertin sadien travaillait le corps comme aspiration foncièrement scandaleuse du pouvoir sur l'objet sexuel consommé, le discours pornographique de Grey donne à voir quelque chose qui n'a rien à voir avec le surgissement autarcique de la pulsion. Recherchant le succès économique en profitant du coup d'éclat médiatique d'une actrice pornographique devenue écrivaine, cette production témoigne d'un désir qui ne sait s'investir dans le rapport à l'autre qu'à travers une logique propre à la marchandisation du désir. Elle s'adresse à la pulsion du consommateur, qui s'investit typiquement dans le réseau pornographique à travers la médiation d'une image dont la production s'avère motivée par le profit, c'est-à-dire par la jouissance d'un autre, qui de fait jouit lui-même dans la mesure où il acquiert le capital de la jouissance d'un sujet réduit à consommer des images. Au sein de l'univers économique de la pornographie, la notion aristocratique de *privilege* devient la prérogative du *businessman* qui sait produire l'image, mais surtout modeler le désir du consommateur selon une médiation aliénée à un impératif abstrait, que le sujet est amené à désirer et à

¹⁷⁹ Annie Le Brun, « Sade, un recours contre l'obscénité » (entretien avec Martin Duru) *Philosophie magazine*, n° 41, été 2010; en ligne : <http://www.philomag.com/les-idees/sade-un-recours-contre-l-obscenite-3146>, consulté le 2 déc. 2013.

¹⁸⁰ Cf. Dany-Robert Dufour, *La Cité perverse. Libéralisme et pornographie*, Paris, Denoël, 2009.

réaliser par procuration comme le sens de sa propre satisfaction, alors qu'il correspond à l'implantation de l'aliénation pulsionnelle au sein même de cet espace qu'il continue à imaginer *privé*.

Lire ce que l'on dit de Sade aujourd'hui pousse à reconnaître dans l'ordre économique de la culture néolibérale des prémisses qui cherchent à déclinier la consommation du désir à travers le paradigme de la contrainte sadique. Neutralisée derrière l'image fantasmatique que l'espace médiatique lui attribue, l'horreur du texte de Sade n'en continue pas moins d'habiter le monde; mais sa teneur de vérité a immigré vers l'impératif de consommation que la contrainte économique implante dans les pratiques culturelles. L'actualité d'une valeur d'usage de l'œuvre sadienne ne peut résolument plus se confondre pour nous avec un désir de liberté absolue; elle s'apparente plutôt à la reconnaissance des systèmes de contraintes qui président aux développements des libéralismes économiques. Et s'il y a une valeur d'usage de la pornographie prétendument sadienne, celle-ci ne peut apparaître qu'en tant que discours de mécompréhension de la pensée de Sade, comme manière de dire Sade sans savoir le lire, voire sans avoir à le lire. Mais ce faisant, cette valeur se donne comme opérateur de lisibilité d'un désir aliéné selon la médiation des images. Cet usage ne parvient pas à faire oublier à quel point de telles productions rétablissent la censure de l'actualité de la pensée sadienne derrière l'impératif du profit; mais le lecteur qui risque *aussi* la difficile fréquentation du texte de Sade en reviendra prévenu, et pourra considérer un geste littéraire comme celui de Grey tel un révélateur de cette configuration désirante aliénée, où les sociétés de consommation cherchent à enfermer le désir des masses.

5. Penser Sade selon l'archéologie des symptômes

*La jouissance de l'Autre, de l'Autre avec un grand A, du corps de l'Autre qui le symbolise, n'est pas le signe de l'amour*¹⁸¹.

*

La société repose à présent sur une complicité dans le crime commis en commun¹⁸².

Il me semble avoir déjà lu (je ne saurais cependant préciser où) que la rencontre entre Sade et sa réception critique avait été ratée; qu'historiquement, une fenêtre se serait ouverte, où une lecture aurait pu réinscrire la force subversive de la violence sadienne dans le réel, mais qu'elle se serait refermée avec l'institutionnalisation de Sade. Cette fenêtre ne s'est peut-être qu'entrebâillée le temps d'une performance, qui eut lieu le 2 décembre 1959. Ce n'est sans doute qu'en fonction de cette fenêtre close que j'écris, contre la contrainte du non-lieu de cette rencontre, ainsi que pour penser la possibilité d'une incarnation pratique des valeurs que je lis chez Sade. À quoi peut aujourd'hui se rapporter la jouissance meurtrière des libertins sadiens? L'actualité ne va pas nous fournir de nombreuses pistes associatives. Pensons par exemple aux chambres secrètes du richissime dictateur libyen Mouammar Kadhafi, qui dans le récent documentaire de la BBC réalisé par Christopher Olgiati (*Mad Dog: Inside the Secret World of Muammar Gaddafi*,

¹⁸¹ Jacques Lacan, *Le Séminaire. Livre XX. Encore, op. cit.*, p. 11.

¹⁸² C'est là ma traduction littérale du point de chute de l'argument de Freud concernant son développement de l'hypothèse darwinienne de la horde originaire, à laquelle les fils viennent mettre fin en se liguant pour assassiner le père, et que le clan des frères vient remplacer la horde paternelle : « Die Gesellschaft ruht jetzt auf der Mitschuld an dem gemeinsam verübten Verbrechen, die Religion auf dem Schuldbewußtsein und der Reue darüber, die Sittlichkeit teils auf den Notwendigkeiten dieser Gesellschaft, zum anderen Teil auf den vom Schuldbewußtsein geforderten Bußen » ("Die infantile Wiederkehr des Totemismus", *Totem und Tabu. Einige Übereinstimmungen im Seelenleben der Wilden und der Neurotiker* [1912-1913], Leipzig/Wien, Heller, 1920, p. 196). Je donne la phrase complète dans la traduction des *Œuvres complètes* : « La société repose à présent sur la co-culpabilité dans le crime commis en commun, la religion sur la conscience de culpabilité et le repentir qui s'y attache, la moralité en partie sur les nécessités de cette société, pour une autre part sur les pénitences exigées par la conscience de culpabilité » (« Le retour infantile du totémisme », *Totem et Tabou. Quelques concordances dans la vie d'âme des sauvages et des névrosés* [1912-1913], *Œuvres complètes XI. 1911-1913*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 365). Ce passage célèbre est pour nous digne d'intérêt en fonction d'un certain détournement, où le contexte d'énonciation du texte de Freud est mis de côté afin de faire ressortir le contenu universel de son hypothèse. Ainsi, Denis Roche rapporte dans *Louve Basse* la parole de Sollers, intervenant en juillet 1972 au colloque de Cerisy-la-Salle sur Artaud et Bataille : « Philippe Sollers : Je voudrais dire que quand j'ai écrit au tableau cette phrase de Freud qui dit que "toute société est fondée sur un crime commis en commun", ce n'était pas une citation que j'écrivais au tableau, mais une vérité. Ce qui est tout à fait différent » (Denis Roche, *Louve basse. Ce n'est pas le mot qui fait la guerre, c'est la mort*, Paris, Seuil, coll. « Fiction et Cie », 1976, pp. 59-60).

2014) apparaît comme le sujet ordonnateur d'un sérail de jeunes femmes et garçons destinés à satisfaire ses désirs, et ce jusque dans la torture et le viol¹⁸³. On prendra bien sûr la mesure excessive et marginale de cet esclavagisme sexuel, où le sadisme s'incarne dans la chair d'un dictateur politique, contrairement au pouvoir des libertins sadiens, qui provient généralement d'une corruption et d'une manipulation secrète de l'influence politique. Mais il en va tout de même là d'un point de croisement, où le caractère hallucinant de la réalité rejoint l'intuition de la fiction sadienne, suivant un désir qui se positionne dans la force de contrainte du pouvoir selon la violente objectivation du corps de l'autre.

Des récits qui puisent chez Sade une compréhension des rapports de force à l'œuvre entre la violence sadique et l'objectivation du corps de l'autre, certains sont de fait venus réfracter leur époque comme l'horizon d'un monde où la contrainte se laisse traduire dans le langage de l'esclavagisme sexuel. C'est notamment le cas du roman *Vous m'avez fait former des fantômes* (1987) de Hervé Guibert. Reprenant un fameux syntagme que Sade enfermé à Vincennes écrit à sa femme – « vous m'avez fait former des fantômes qu'il faudra que je réalise »¹⁸⁴ – le roman raconte comment des enfants sont enlevés et séquestrés dans une cave, enfermés dans des sacs de jute suspendus à des crochets où ils marinent tout le jour dans leurs déjections, un numéro tatoué à leurs flancs afin d'être la nuit dressés au combat, pour ainsi être élevés et vendus à prix d'or « au grand boss »¹⁸⁵. Même en vivant ce traitement inhumain, un des enfants montre très vite comment le plaisir peut devenir un baume à la soumission subie lorsque l'organisme sait adapter les modes opérateurs de sa satisfaction pulsionnelle à la contrainte. Lune, un des protagonistes qui manipulent les enfants, revient à chaque soir entailler le sac de jute qui

¹⁸³ Voir aussi les révélations de la journaliste Annick Cojean dans son article publié peu après la mort du dictateur, « Une esclave sexuelle de Kadhafi raconte son calvaire », *Le Monde*, 15 nov. 2011; en ligne : http://www.lemonde.fr/libye/article/2011/11/15/esclave-sexuelle-de-kadhafi_1603932_1496980.html, consulté le 10 fév. 2014. Cojean fit l'année suivante paraître un livre sur le même sujet, *Les Proies. Dans le harem de Kadhafi*, Paris, Grasset, 2012.

¹⁸⁴ Après avoir ironisé sur le fait qu'on lui refuse les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau mais qu'on lui accorde Lucrèce et Voltaire, Sade raisonne sur les conséquences de la censure et du contrôle libidinal qui le frappent : « Il y a mille occasions où il faut tolérer un mal pour détruire un vice. Par exemple, vous avez imaginé faire merveille, je le parierais, en me réduisant à une abstinence atroce sur le péché de la chair. Eh bien, vous vous êtes trompés : vous avez échauffé ma tête, vous m'avez fait former des fantômes qu'il faudra que je réalise. Ça commençait à se passer et cela sera à recommencer de plus belle. Quand on fait trop bouillir le pot, vous savez bien qu'il faut qu'il verse » (Lettre de Sade à Renée-Pélagie, juillet 1783, Alice M. Laborde, *Correspondance du Marquis de Sade*, volume XVIII, Genève, Slatkine, 1991, p. 117).

¹⁸⁵ Hervé Guibert, *Vous m'avez fait former des fantômes*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1987, p. 13.

lui appartient, afin de faire saillir le sexe de l'enfant, et de l'assujettir aux caresses de sa bouche adulte :

l'enfant se tenait en équilibre le sang à la tête dans l'attente de sa volupté [...] Lune avait si soif de ce jus-là qu'il n'hésitait plus [...] les yeux fermés il tendait le couteau vers le sac immobile jusqu'à ce qu'il entende le grésillement de la couture qui se disloquait par à-coups, l'enfant gémissait de bonheur, entre les fils qui volaient dans leur poussière de semence la verge du garçon noirette et déjà longue, blanche et encore petite, bondissait toute annelée, suave et puante, en se frayant un passage, Lune l'engloutissait d'un seul coup de langue, il s'en repaissait, il la bouffait, il la mordait, il tannait toutes ses glandes à salive pour la baigner, il la nettoyait entre ses plis odorants et du bâton se massait les gencives [...] Lune continuait à pomper la queue du garçon jusqu'à ce qu'elle lui gicle dans la gorge, délicieusement acidulée et nourrissante, sublimement dégoûtante, il pouvait la travailler pendant des heures sans lassitude¹⁸⁶.

Cet enfant sucé n'est pas le seul qui sait rêver de jouissance dans la situation invivable qui l'assiège; l'enfant contenu dans le sac à sa gauche imagine pouvoir se satisfaire en s'occupant du sexe de Lune :

l'enfant du sac de gauche qui ne dormait pas et s'entêtait chaque nuit et cernait ses paupières de ces suctions infimes ou voraces, de ces roucoulements extasiés étouffés dans la toile, aurait aimé se défaire de son sac comme d'un habit contraignant, s'en laisser tomber comme du trapèze où l'on aurait ligoté ses poignets, pour aller dans le noir guidé par l'odeur et chercher et happer et ravir au carcan de sa boutonnière, les doigts affolés asservis à sa faim, se blessant la bouche aux épingles de secours, la grosse verge luisante et gorgée de lait pour la téter et la dévorer, la délivrer de son célibat, l'adorer, *se guidant aux bruits de pompe de l'adulte, à ses rythmes et ses répit, à ses exultations furibondes, pour inventer et régler sa propre pompe, en élève docile*, mais il était trop timide pour fureter en dehors de ses divagations¹⁸⁷.

Cependant, *au sein même de sa réclusion*, l'enfant sucé croit quant à lui pouvoir obtenir réparation pour les conditions d'existence qu'il subit :

l'enfant nourricier avait maintenant cessé de faire le mort et l'endormi et le violé chétif pour assaillir la bouche de l'homme, pour exténuer ses joues, pour contraindre sa langue, pour crevasser ses lèvres, et il lui bourrait la gueule de coups saccadés toujours plus méchants et amoureux, *il croyait en cet instant que c'était un crime qu'il accomplissait, une vengeance qui serait féconde* et dans laquelle en même temps il déposerait sa vie comme la mue d'un insecte s'abandonne au moment de ses épousailles¹⁸⁸.

La formation stratégique de l'autocontrainte se précise à chaque répétition de l'aube, alors que Lune sait, *par la contrainte du plaisir*, faire accepter à l'enfant l'indignité de sa situation :

le silence de la cave emplissait sa tête en vrombissant et en reformant l'image de cette verge d'enfant roi qui le sacrait et le fertilisait et pour laquelle il s'assoiffait à dessein

¹⁸⁶ *Ibid.*, pp. 18-19.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 20; je souligne

¹⁸⁸ *Id.*; je souligne.

d'autres liqueurs, la première lueur de l'aube éclairait la diapo en soulevant sa paupière vacillante, il se soumettait à cet adieu de la nuit, il n'avait plus qu'à resserrer très légèrement la pression de ses lèvres autour du bâtonnet de chair pour que le miel lui coule à flots dans la gorge, le ravisse et le foudroie, le comble jusqu'à ses entrailles, il le faisait dégorger jusqu'au dernier grumeau qu'il gardait dans un recoin de sa bouche entre sa lèvre et sa gencive pour le mâchouiller longtemps dans la journée [...] la verge de l'enfant passait en un coup de rein de la bouche de l'homme à la poche ensuée, avec le fil et l'aiguille Lune se pressait de recoudre la cicatrice de la toile et l'enfant se relouvait à l'envers pour qu'elle ne soit plus visible que par-dessous, jusqu'à la secousse du réveil il tombait dans un bref ensommeillement qui lui restituait la succion bruyante et folle dans laquelle il s'était exténué, Lune rejoignait son hamac et le souvenir de ce qui venait de se produire et le désir neuf du lendemain qui lui permettait de le reproduire le faisaient trembler de peur¹⁸⁹.

J'ai tenu à citer longuement cette scène afin de bien faire sentir la perversion crasseuse dont l'écriture de Guibert procède, et d'illustrer le processus d'intériorisation de la contrainte qu'elle met en scène comme une violence à laquelle l'homme peut toujours s'habituer. Si ce texte traite à l'instar de *La Juliette Society* d'intériorisation de la violence libidinale de l'autre, *Vous m'avez fait former des fantômes* se positionne aux antipodes des valeurs qui travaillent tout coup de promotion pornographique. Présente dans le lexique, la tournure stylistique et la facture du texte, une profonde *lecture* de Sade est là sous-jacente, qui concerne ce qu'il en advient de la contrainte à l'ère de la société de consommation. Il en va encore une fois de la voie libidinale tracée par une problématique afférente à celle du désir d'O, à cette différence prêt que le caractère dystopique de la fiction évite ici de camoufler le processus d'intériorisation de la contrainte derrière le langage d'une dépendance affective. Ce dispositif renvoie à un réel certes irréductible au monde phénoménal; mais, comme chez Sade, l'écriture rend visible une horreur innommable, que seul le langage peut désigner.

La mesure quotidienne d'un tel scénario d'horreur apparaît dans l'impératif catégorique sadien – *Jouis* – que l'analyse de Dufour fait résonner au cœur de la *cité perverse*, soit de notre monde contemporain envisagé selon l'influence économique des industries pornographique et parapornographique¹⁹⁰. Sans bien sûr s'accorder aux conséquences culturelles d'une telle pornocratie, Kevin O'Leary a récemment énoncé

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 21.

¹⁹⁰ « Sait-on que la pornographie, si l'on y inclut la parapornographie, est devenue l'une des industries majeures de notre monde? » Chiffres indicateurs à l'appui, Dufour avance que « l'industrie des gadgets sexuels, de la rencontre prometteuse, du sexe, de la prostitution et de la pornographie elle-même [...] génère aujourd'hui plus de 1 000 milliards de dollars de chiffre d'affaires par an dans le monde, c'est-à-dire plus que les deux industries phares de l'armement et de la pharmacie » (*La Cité perverse. Libéralisme et pornographie*, *op. cit.*, p. 12).

l'impératif catégorique de la jouissance qui lui préside, tout en exposant une fantastique puissance de déni face aux effets dévastateurs de la compulsion de consommation mondialisée, dont plus rien aujourd'hui ne semble pouvoir ralentir la course effrénée vers l'auto-extinction : le 20 janvier 2014, sur CBC News, en direct à la télévision nationale, l'homme d'affaires réagissait ainsi à un rapport d'Oxfam, qui annonçait que la richesse combinée des 85 personnes les plus riches au monde équivaut à celle des 3 500 milliards les plus pauvres (soit la moitié de la population mondiale) :

It's fantastic, and this is a great thing because it inspires everybody, gets the motivation to look up to the one per cent and say, "I want to become one of those people, I'm going to fight hard to get up to the top". This is fantastic news, and of course I applaud it. What can be wrong with this? [...] I celebrate capitalism. [...] Don't tell me that you want to redistribute wealth again, that's never going to happen¹⁹¹.

Voilà une déclaration symptomatique de ce que semble bien être devenu le sujet sadien contemporain : c'est le libertarien capitaliste insoucieux de la misère d'autrui, qui entrevoit le salut de l'humanité dans une jouissance individuelle de la richesse et du pouvoir.

Un symptôme ne s'énonce jamais en tant que finalité autonome : sa configuration dépend de la conjonction entre un contexte référentiel et la technique d'un regard qui puisse en restituer le sens dans le discours. Opérateur de visibilité d'une maladie qui, comme Deleuze le soutient dans *Critique et clinique*, « se confond avec l'homme »¹⁹², la littérature organise certains signes comme des corps étrangers au tissu de la représentation, qui font sentir que la « limite n'est pas en dehors du langage », mais plutôt qu'« elle en est le dehors : elle est faite de visions et d'auditions non-langagières, mais que seul le langage rend possibles »¹⁹³. Il en va pour ainsi dire d'« événements à la frontière du langage »¹⁹⁴, qu'il appartient au lecteur de saisir comme travail de santé, précisément là où la représentation semble déterminée par la maladie. Si la littérature tend vers sa limite comme vers sa propre extériorité, c'est que les symptômes qu'elle manifeste ne lui

¹⁹¹ L'enregistrement vidéo qui a capturé ces paroles est en ligne et incorporé à l'article d'Ishmael N. Daro, "Kevin O'Leary says 3.5 billion people living in poverty is 'fantastic news'", *The Albatros*, 20 janvier 2014; en ligne : <http://www.thealbatross.ca/27691/kevin-o-leary-fantastic-news>, consulté le 31 janvier 2014.

¹⁹² « Le monde est l'ensemble des symptômes dont la maladie se confond avec l'homme » (Gilles Deleuze, *Critique et clinique*, Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 1993, p. 14).

¹⁹³ Cf. *ibid.*, p. 9.

¹⁹⁴ *Id.*

appartiennent pas exclusivement; ils ne sont en rien une affaire privée. Les qualités propres au discours littéraire en font certes le lieu de l'utilisation maximale du langage, mais à l'alchimie de la lecture revient justement le rôle d'éclairer sous une lumière nouvelle les intensités qui traversent sourdement le corps sociopolitique. Faire jaillir l'attachement de l'énonciation à la perversion sexuelle en tant que symptôme ne vise en rien la *justification* de la perversion; il en va plutôt de la volonté de soupeser l'ampleur de son poids culturel.

Une correspondance s'arque ainsi entre le travail du signifiant et l'instabilité du signifié, que nous rapportons avec Deleuze à la perforation de la barrière langagière. Toujours, le partage entre la valeur régénératrice de l'écriture et l'énonciation de la maladie constitue une épreuve délicate, à laquelle le lecteur s'avère confronté comme au sens même de sa lecture. Si la fiction sadienne déroule des symptômes qui ne se laissent lire dans leur rapport à l'histoire que lorsqu'ils sont abordés comme signes s'ordonnant sur l'extériorité du langage, le discernement de ces symptômes demeure déterminé par un contexte référentiel où le lecteur baigne, qui lui octroie ses outils tout en déterminant en lui l'impartialité de sa posture. Si soucieux d'honnêteté intellectuelle que puisse être le lecteur, il risque toujours de faire dire au texte ce que son propre désir cherche à énoncer. Mais l'émergence de ce désir chez le lecteur s'avère aussi le sens de la vie du discours et de son organicité politique : le texte de Sade devient ainsi un opérateur de diagnostic du corps sociopolitique contemporain, tel qu'il se révèle affecté par une maladie que je chercherai à formuler plus avant à travers la problématique du partage économique de la jouissance.

Paradoxalement, ce regard sur Sade tire son actualité d'un monde ancien, que l'on se plaît souvent à croire révolu; mais certains éléments de la vie du présent n'apparaissent symptomatiques qu'à considérer leur filiation avec le sous-sol de l'histoire : la littérature se donne parfois comme le lieu d'énonciation de symptômes que seule une pratique de l'archéologie peut révéler à même une certaine continuité historique. C'est ainsi qu'en tant qu'attitude discursive saillant à la fin du XVIII^e siècle, l'œuvre de Sade révèle un mal que l'histoire n'avait pas encore réussi à formuler. Dans *Naissance de la clinique*, Foucault développe une analyse qui couvre notamment la période historique où Sade écrit. À la fin de son parcours, il résume la problématique de son ouvrage en notant qu'il ne s'est pas

attardé à discerner

autre chose qu'une réorganisation épistémologique de la maladie où les limites du visible et de l'invisible suivent un nouveau dessin ; l'abîme d'en dessous le mal et qui était le mal lui-même vient de surgir dans la lumière du langage – cette lumière sans doute qui éclaire d'un même jour les *120 Journées*, *Juliette* et les *Désastres*¹⁹⁵.

À partir de l'ouverture de cette hypothèse, qui suggère la participation des *Cent Vingt Journées de Sodome* et de *l'Histoire de Juliette* à un nouveau mode de visibilité de l'espace corporel, où les signes de la maladie se redistribuent en fonction d'une configuration discursive inédite, la « réorganisation épistémologique » dont parle Foucault dépasse le cadre de la médecine au sens strict, pour s'étendre au matériau de la représentation littéraire. Déjà, lorsque la naissance de la clinique lui apparaissait comme une « nouvelle découpe des choses »¹⁹⁶, c'est-à-dire une nouvelle configuration du savoir médical en fonction de la visibilité tridimensionnelle de l'organisme, Foucault circoncrivait la focalisation discursive d'une pathologie dans le cadre d'une exigence de lecture. Au crépuscule de l'âge classique, la maladie s'appréhende de moins en moins en fonction d'une logique abstraite; le corps humain s'ouvre, et les symptômes qui ravagent ses organes sont éclairés par le regard disséqueur : « la maladie devient exhaustivement lisible, ouverte sans résidu à la dissection souveraine du langage et du regard »¹⁹⁷. Pour Foucault, ainsi aborder la modernité de l'expérience médicale en fonction de la lisibilité de la maladie relève d'un projet à la fois historique et critique. Si « les symptômes qui signifient et la maladie qui est signifiée »¹⁹⁸ entrent dans un régime sémiotique où « une grammaire des signes s'est substituée à une botanique des symptômes »¹⁹⁹, c'est que le rapport entre le visible et l'invisible est historiquement marqué, et que la redistribution des tensions sémiotiques d'un système de savoir permet de constituer en objet ce qui agissait tout en échappant au regard. L'enjeu ne consiste bien évidemment pas à appuyer naïvement la souveraineté du regard médical sur l'organicité de la maladie – un tel fantasme de maîtrise participe d'une rhétorique de fondation qui va du cogito cartésien à l'idéologie du progrès revendiquée par les Lumières, et qui comme on l'a vu au chapitre

¹⁹⁵ Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1963, pp. 269-270. Les « Désastres » auxquels Foucault pense sont sans doute *Les Désastres de la guerre*, cette série de quatre-vingt-deux gravures réalisée par Francisco de Goya de 1810 à 1815.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 16.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 271.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 17.

¹⁹⁹ *Id.*

précédent demeure bien présent dans la pratique psychiatrique du XIX^e siècle. Mais se dessine là une posture herméneutique qui permet d'activer le rapport critique entre la corporéité du signifiant et la circulation pulsionnelle qui l'investit. Si le XVIII^e siècle était peu enclin à voir dans l'activité d'écriture de Sade autre chose qu'une revendication de la perversion, il importe aujourd'hui de lire la violence pulsionnelle de son œuvre comme une matrice de symptômes qui signifient en fonction des lésions du corps sociopolitique qui a si vivement cherché à la conjurer.

C'est en ce sens que j'aborde de l'écriture de Sade à partir de ce que je nommerai ses techniques de visibilité du symptôme. Sous l'éclairage particulier de ce regard archéologique que je détourne de la naissance de la clinique pour l'appliquer à la profondeur tridimensionnelle du corps sociopolitique, la performance littéraire sadienne apparaît comme déploiement des symptômes d'une maladie affectant la collectivité qui traverse la Révolution française. Cette maladie s'avère sans doute une forme de sadisme; mais il en va surtout de la manière dont ce sadisme a historiquement partie liée avec l'influence politique du pouvoir économique. L'écriture de Sade remet en chantier la position politique du signifiant littéraire. Révélatrice, la littérature l'aura sans doute toujours été; mais l'intuition de Sade renouvelle l'enjeu critique présidant à l'élaboration du matériau de la représentation : elle fait porter à la fiction l'horizon d'une violence qui concerne le problème de la fondation politique.

Le miroir entre le monde phénoménal et la fiction n'est jamais clair, ni symétrique; il procède d'une logique de *déformation* analogue à celle qu'impose les contraintes de censure qui dans l'herméneutique onirique freudienne modèlent l'expression du *Wunsch*. Nous avons vu plus tôt que pour Freud, la mise en forme du rêve résulte de l'affrontement psychique entre des tendances ou courants pulsionnels et des systèmes : les premiers visent à exprimer le souhait par le rêve, tandis que les deuxièmes exercent une censure sur ce même souhait, résultant en une déformation de sa manifestation²⁰⁰. Le processus d'énonciation de cette déformation, de cet inévitable décalage entre la source jaillissante du pulsionnel et sa manifestation dans le langage, voilà ce qui cerne la question de l'écriture en ce qu'elle nous ouvre la béance du réel lacanien. Dans un texte sur cette notion de réel, Robert Richard écrit sans ambages que « le réel est la question de

²⁰⁰ Voir les remarques de notre chapitre premier à propos de Sigmund Freud, *L'Interprétation du rêve* [1899], *Œuvres complètes IV. 1899-1900*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 2004, p. 179.

l'écriture, mais en tant que l'acte d'écrire touche au juridique »²⁰¹. C'est de cette écriture et de cette profonde préoccupation juridique – où la violence de la loi du désir ne saurait en rien se confondre avec le problème de la légalité²⁰² – que le texte sadien procède lorsqu'au crépuscule des Lumières il se modèle selon la déformation d'un référent dont l'image énigmatique est anamorphosée et traduite dans la rhétorique hyperbolique de son langage. Au lieu de la radicale clôture du texte érigée dans les années 1960, par où on cherche encore parfois à refermer le texte de Sade sur lui-même, se dessine notre *seuil de référenciation*, qui rend le discours attentif à la maladie sociopolitique dont l'abcès éclate en occident à l'orée de la Révolution française. Se déploie ainsi une piste d'analyse éclairant le rapport entre la fiction sadienne et un ordre référentiel inhérent aux violences physiques et symboliques, qui historiquement sont venues soutenir l'ascension de l'idéalisme des Lumières, pour aujourd'hui perdurer dans le corps délirant du capitalisme. Comme le souligne Thierry Hentsch à propos du rapport entre le discours démocratique et la violence de ses implications pratiques, « la force du récit sadien, son venin le plus redoutable, c'est d'agir comme révélateur implacable d'une contradiction fondamentale du discours politique de la modernité »²⁰³.

C'est à partir d'un constat similaire qu'après avoir cherché à cerner comment il a été possible à l'occident de *dire Sade*, j'aurai voulu entreprendre de le *penser*. J'ai reconnu l'ambition de mon intuition en lisant Jean-Christophe Abramovici se prononcer sur la position sémiotique du corps politique chez Sade, dans un texte où il interroge la représentation sadienne du corps « comme métaphore possible du collectif »²⁰⁴. L'œuvre de Sade ne reflète pas le corps politique comme un miroir mimétique, mais elle est traversée et déterminée par des impulsions qui organisent aussi les réalités phénoménales du corps sociopolitique. C'est en ce sens que le rapport entre le corps du libertin et celui de l'Autre s'impose comme lieu d'énonciation du politique. Pour le dire avec Abramovici;

²⁰¹ Robert Richard, « Le réel », *L'Autobiographie du monde*, Montréal, Éditions Balzac, coll. « L'Impossible », 1992, p. 145.

²⁰² Robert Richard, « Sade ou l'enfer du référent », *L'Autobiographie du monde*, *op. cit.*, p. 132.

²⁰³ Thierry Hentsch, « Sade, la jouissance absolue », *Le Temps aboli. L'Occident et ses grands récits*, Montréal/Paris, Presses de l'Université de Montréal/Bréal, 2005, pp. 123-124.

²⁰⁴ Jean-Christophe Abramovici, « Sade et les corps fantômes », *Corps, littérature, société (1789-1900)*, dir. Jean-Marie Roulin, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 2005, p. 55. Ce texte est repris et refondu dans la problématique du dernier livre d'Abramovici, *Encre de sang. Sade écrivain*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 2013, pp. 119-127.

À défaut de pouvoir *figurer* le corps politique, le corps chez Sade *est* bien politique²⁰⁵.

Si l'angle problématique de l'*économie* s'est imposé à mon esprit afin d'aborder ce problème, c'est d'abord parce que les dispositifs libidinaux de Sade apparaissent fondamentalement déterminés par la valeur de l'argent; mais c'est aussi en raison de l'accentuation des inégalités économiques, politiques et sociales, qui d'un bout à l'autre de l'histoire n'ont cessé de déterminer le partage collectif du capital.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 55.

Chapitre sixième

Sade économique :

lire la violence du capital dans les dispositifs pulsionnels sadiens

Money the Blood of a commonwealth.

By concoction I understand the reducing of all commodities which are not presently consumed, but reserved for nourishment in time to come. To some thing of equal value, and withal so portable as not to hinder the motion of men from place to place, to the end a man may have in what place soever such nourishment as the place affordeth. And this is nothing else but gold, and silver, and money. For gold and silver, being (as it happens) almost in all countries of the world highly valued, is a commodious measure of the value of all things else between nations; and money (of what matter soever coined by the sovereign of a commonwealth) is a sufficient measure of the value of all things else, between the subjects of that commonwealth. By the means of which measures all commodities, moveable and immoveable, are made to accompany a man to all places of his resort, within and without the place of his ordinary residence; and the same passeth from man to man within the commonwealth, and goes round about, nourishing (as it passeth) every part thereof, in so much as this concoction is, as it were, the sanguification of the commonwealth; for natural blood is in like manner made of the fruits of the earth, and circulating, nourisheth by the way every member of the body of man¹.

*

Alors Judas, qui l'avait livré, voyant qu'il était condamné, fut pris de remords, et rapporta les trente pièces d'argent aux principaux sacrificateurs et aux anciens, en disant : J'ai péché, en livrant le sang innocent. Ils répondirent : Que nous importe? Cela te regarde. Judas jeta les pièces d'argent dans le temple, se retira, et alla se pendre. Les principaux sacrificateurs les ramassèrent, et dirent : Il n'est pas permis de les mettre dans le trésor sacré, puisque c'est le prix du sang. Et, après en avoir délibéré, ils achetèrent avec cet argent le champ du potier, pour la sépulture des étrangers. C'est pourquoi ce champ a été appelé champ du sang, jusqu'à ce jour².

¹ Thomas Hobbes, *Leviathan* [1651], *with selected variants from the Latin edition of 1668*, éd. Edwin Curley, Indianapolis/Cambridge, Hackett, 1994, pp. 163-164.

² *Évangile selon Matthieu*, 27, 3-6; trad. Louis Segond, Nouvelle édition de Genève, 1979.

1. Penser Sade dans l'enfer du référent

De la fin du XVIII^e siècle au début du XXI^e siècle, notre regard historiographique sur la réception de la figure de Sade s'est progressivement laissé envahir par une perspective distincte de l'examen des manières dont la culture a pu *dire* Sade : nous avons vu poindre une exigence qui concerne plus intimement la nécessité de *penser* Sade selon ce que j'ai nommé son *seuil de référenciation*. Si les traits de la réception ont cartographié des outils permettant d'aborder Sade, le penser implique l'engagement du lecteur dans un procès de déconstruction de la figure. Occasionnées par mon expérience du texte, ces entailles faites dans le livre que certains lecteurs cherchent à ériger en rempart contre le monde sont motivées par le désir de restituer l'arrière-plan référentiel dont procède mon intuition. Si l'interprétation se tend vers le monde à travers cette déchirure qui laisse percer le regard hors du livre, le déportant vers son extériorité, c'est qu'elle permet d'actualiser une teneur de vérité (*Wahrheitsgehalt*) dans la conjonction que la fiction de Sade ordonne entre violence libidinale et manipulation politique du capital économique.

Ce que l'analyse cherche ici à saisir ne se confond en rien avec un référent qui tiendrait à un ordre purement historique : les orgies fictives ne renvoient pas à des situations équivalentes dans la réalité, et leurs paramètres ne se modèlent pas sur des faits historiques que l'auteur n'aurait fait que reproduire, et ce malgré le foisonnement des emprunts, recoupements avec l'histoire et allusions satiriques dont la plume de Sade se nourrit. Avant d'envisager toute forme de transitivité entre le texte et le monde social, il importe de revenir appuyer la profonde rupture que le langage de Sade opère dans le régime des illusions référentielles, régime sur lequel les Lumières étaient venues fomentier leur autorité symbolique.

Nous avons déjà vu que dans *Les Mots et les choses*, Michel Foucault aborde le langage de Sade comme un saccage de l'emprise que le rationalisme avait cherché à faire intervenir de la raison vers le monde. La lecture que Robert Richard donne de l'ironie sadienne peut nous aider à nuancer sur le plan de l'économie sémiotique cette profonde révolution langagière que le texte de Sade incarne. Dans un entretien où il répond aux questions de Gilles Dupuis, Richard affirme qu'un profond « ébranlement » préside à la durabilité de la valeur épistémologique de l'œuvre de Sade; cet ébranlement est selon lui « provoqué par le silence infini du signifiant – silence plein de bruit et de fureur, si l'on

veut, mais où l'on entend jamais le son de cloche du signifié »³ : l'œil lit le signifiant de l'orgie, mais le signifié qui viendrait lui conférer un sens échappe. Entre le libertin et sa victime, c'est ainsi toute la valeur consensuelle du langage qui est ruiné : à la fin du XVIII^e siècle, le « dispositif sadien – pourtant si physique, si matériel dans sa texture – met fin à la grand crédulité référentialiste de la philosophie occidentale » en introduisant « dans les représentations du monde une puissance inégalée d'ironisation »⁴.

Richard distingue deux types d'ironie. Le premier en réalise une « forme restreinte »⁵, qui correspond à la figure de rhétorique où l'énonciation cherche à renverser le sens de l'énoncé littéral. Cette première forme de l'ironie se laisse illustrer par ce syntagme de Shakespeare, exemple emblématique d'une négation implicite du contenu littéralement énoncé : « *Brutus is an honourable man* »⁶. De son côté, l'écriture de Sade met en place un deuxième type d'ironie, soit une « forme généralisée », qui se rapporte quant à elle au « fait brut du langage » et qui surgit dans l'histoire comme « soutien de l'espace discursif propre au roman moderne »⁷. En la considérant comme « œuvre de l'infinie permutabilité du signifiant », Richard considère cette ironie généralisée comme le point de fuite d'un clivage du sujet « en un sujet émetteur et un sujet récepteur, c'est-à-dire en un sujet qui reçoit son propre message sous une forme inversée »⁸. Contrairement à l'ironie restreinte, où un point de référence inhérent au contexte d'énonciation permet d'arrêter le sens de l'énoncé, l'ironie généralisée n'offre aucun appui stable au signifié, qui glisse ainsi d'un signifiant à l'autre, déviant dans le tissu de la représentation jusqu'à rendre sensible un insaisissable abîme creusé entre le langage et le référent du discours :

L'œuvre de Sade fait peser sur le référent non pas le doute méthodique et essentiellement provisoire de Descartes, mais un doute coextensif à la mise en œuvre du dispositif d'énonciation⁹.

Retraçant cette conception de l'ironie généralisée jusque dans la constitution du surmoi freudien, alors défini « comme *l'instance obligeant à l'ironisation du référent* »¹⁰, Richard va

³ Cf. Robert Richard, « Sade ou l'enfer du référent », *L'Autobiographie du monde*, Montréal, Éditions Balzac, coll. « L'Impossible », 1992, p. 125.

⁴ Cf. *id.*

⁵ *Ibid.*, p. 130.

⁶ *Id.*

⁷ Cf. *id.*

⁸ Cf. *id.*

⁹ *Id.*

¹⁰ *Ibid.*, p. 133.

jusqu'à soutenir « qu'il ne peut y avoir de référent qu'ironisé »¹¹. À partir de la pratique sadienne de l'ironie, Richard développe ainsi la question du référent en l'abordant en tant que « point de défaillance »¹² auquel Sade conduit infailliblement le mouvement de la signification. Il en va d'un dessaisissement auquel le signifié s'avère inlassablement soumis, qui fait qu'avec lui échappe l'image du référent :

Le référent – par exemple le référent corps – n'est signifiable que par et à travers le défilé infini des cruautés, et donc par et à travers le démembrement méthodique¹³.

C'est en fonction de cette perpétuelle destruction de l'attache matérielle du sens que Richard parle de l'écriture sadienne comme d'une *enfer du référent*.

Dans la mesure où elle reconnaît la justesse de ce procès de déconstruction de l'accord entre l'émetteur et le récepteur d'un énoncé, notre analyse ne peut en rien se confondre avec la recherche d'un référent dernier, qui viendrait fixer une image de l'abîme et déterminer une fois pour toutes le sens de la mésentente interne à l'économie du dispositif d'énonciation. Seulement, le lecteur est en droit de se demander si le texte de Sade doit pour autant demeurer rigoureusement *illisible*. Une piste d'interprétation s'ouvre à même la posture de Richard lorsqu'il souligne que le roman sadien met « le *pulsionnel* au service de l'ironie »¹⁴ : la pulsion s'investit là dans l'écriture comme le désir le fait dans l'impossible coïncidence du signifiant et de la béance du référent. Au cœur de ces ruines où s'est abîmée la certitude que la raison des Lumières cherchait à contenir dans le langage, la lisibilité de Sade peut être réévaluée suivant l'aptitude du lecteur à décoder le sens des glissements du signifié vers l'abîme du référent. Il aura notamment fallu du temps avant que les ruines elles-mêmes ne deviennent visibles au regard du lecteur : le XIX^e siècle y aura souvent erré en croyant habiter une demeure fraîchement rénovée à l'image d'une nouvelle démocratie. Mais de la révolution bourgeoise à l'avènement du capitalisme généralisé, les ramifications du pouvoir économique mobilisent le renouvellement de la lecture, que je chercherai à décliner suivant l'évolution du rapport entre les conditions matérielles du partage social et l'expérience du lien politique. C'est sur cette ligne d'horizon que s'ouvre notre seuil de référenciation, donnant sur l'intuition d'une teneur de vérité que le texte de Sade supporte encore aujourd'hui en regard des déterminations

¹¹ *Ibid.*, p. 131.

¹² *Ibid.*, p. 138.

¹³ *Ibid.*, p. 131.

¹⁴ *Ibid.*, p. 133.

économiques du partage de la jouissance.

Il nous faut ainsi replonger une dernière fois en Sade, cette fois afin de discerner les *conditions de possibilités* de son écriture, ce que nous entreprendrons en travaillant sur deux plans qui seront amenés à se superposer : si nous interrogerons les représentations des usages de l'argent et du capital dans le cadre de l'œuvre en rapport avec les pratiques économiques historiquement avérées, nous serons aussi amenés à réfléchir sur l'économie pulsionnelle de la fiction. Cette double visée servira à isoler dans les glissements du référent un lieu à partir d'où penser l'incarnation de l'enfer sur terre, et examiner de quelle manière cet enfer sadien peut s'imposer comme horizon du partage économique du corps social.

2. Des modes de circulation de la lettre

2.1. Capital et dépense

La cause finale de l'accumulation du capital ne saurait s'affranchir d'une téléologie de la dépense. Compris comme satisfaction d'une pulsion organique (*Trieb*), le déversement de l'énergie hors du corps dicte les paramètres de son organisation libidinale; là où l'impératif de la production se pose, la vidange intervient en tant que corrélat structurel. L'acte de propriété matérielle, partie intégrante du procès de domination de la nature, apparaît en ce sens comme un état provisoire où le geste d'appropriation, subordonné au mouvement de la pulsion, ne naît dans le corps que pour chercher à s'en échapper par la violence, qu'elle soit sexuelle ou sublimée. Ainsi faut-il entendre l'accentuation que l'hétérologie de Georges Bataille impose aux processus d'excrétion :

En dernière analyse il est clair qu'un ouvrier travaille pour se procurer la satisfaction violente du coït (c'est-à-dire qu'il accumule pour dépenser). Par contre la conception selon laquelle cet ouvrier doit coïter pour subvenir aux futures nécessités du travail est liée à l'indentification inconsciente de l'ouvrier et de l'esclave¹⁵.

Le geste d'acquisition nourrit une puissance de dilapidation dont la finalité coïncide avec une réalisation de jouissance, c'est-à-dire avec la destruction de la valeur d'usage d'un bien au profit d'une satisfaction pulsionnelle. Tel qu'elle permet d'organiser la circulation des énergies et des savoirs, l'accumulation du capital est investie par la circulation

¹⁵ Georges Bataille, « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade » [circa 1930], *Œuvres complètes II*, Paris, Gallimard, 1970, p. 65.

pulsionnelle du corps social.

Lors même de la constitution d'un capital destiné à financer diverses activités humaines, à ce point d'émergence d'un profit initial appelé à être investi dans la circulation de l'énergie libidinale et à creuser l'exutoire collectif du Travail, émerge bel et bien le risque que l'économiste John Maynard Keynes pointait lorsqu'en 1930 il assimilait « l'amour de l'argent comme objet de possession » à un « état morbide plutôt répugnant, l'une de ces inclinaisons à demi criminelles et à demi pathologiques dont on confie le soin en frissonnant aux spécialistes des maladies mentales »¹⁶. À la base de l'accumulation capitaliste, se trouverait ainsi un élément de morbidité, qui inscrirait la compulsion du gain dans le champ d'une propension à la destruction. Keynes rencontre ici Freud, mais Sade se conjugue au portrait en tant que figure emblématique d'une liaison entre la passion de l'argent et l'expression de la pulsion de mort¹⁷.

Il n'y a cependant nulle nécessité à coucher Keynes sur le divan de Freud afin de rencontrer l'association de la puissance destructrice au pouvoir de l'argent. Dans l'univers mental des libertins sadiens, le pouvoir économique suffit généralement à justifier le droit à la jouissance. La figure du numéraire condense l'influence qui vient cautionner le recours à la violence : « l'or, ce véhicule puissant de tous les vices »¹⁸, déplore par exemple le narrateur de la nouvelle *Eugénie de Franval*, parue dans *Les Crimes de l'amour*. Par-delà ses activités d'écrivain clandestin, Sade aspire avec ce recueil à une reconnaissance officielle : parler de l'or comme d'un agent de circulation du vice, c'est inscrire en filigrane le potentiel de subversion dont son écriture s'anime, mais c'est aussi voiler la violence d'une façade morale, qui justifie la représentation du vice comme d'un mal devant être conjuré. En 1800, lorsque Sade publie *Les Crimes de l'amour*, il n'est pas subversif de cracher sur le monopole aristocratique de la jouissance : il en va des acquis de la Révolution, qui se sont en partie inscrits dans l'imaginaire populaire à coups de pamphlet pornographique, souvent par le biais de la désacralisation du corps de Marie-Antoinette, alors représentée

¹⁶ Cf. John Maynard Keynes, « Perspectives économiques pour nos petits enfants » [1930], *Essais sur la monnaie et l'économie : les cris de Cassandre*, trad. Michel Panoff, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 1971, p. 138.

¹⁷ C'est là, au lieu précis de ce croisement entre la pulsion de mort freudienne et le fantasme du capital cumulé comme réserve de jouissance, que se situe la problématique de *Capitalisme et pulsion de mort*, livre écrit en collaboration entre l'économiste Gilles Dostaler et l'historien Bernard Maris (Paris, Albin Michel, 2009).

¹⁸ Sade, *Eugénie de Franval*, dans *Les Crimes de l'amour* [1800], *Œuvres complètes*, tome dixième, Paris, Pauvert, 1988, p. 524.

comme une reine qui ne cherche qu'à foutre¹⁹.

Cette association de la vicissitude et de l'argent connaît un précédent dans *La Fable des abeilles* de Bernard Mandeville. Dans la préface qu'il vient en 1714 ajouter à son poème, Mandeville expose d'emblée le point à partir d'où varie sa pensée :

LAWS and Government are to the Political Bodies of Civil Societies, what the Vital Spirits and Life it self are to the Natural Bodies of Animated Creatures; and as those that study the Anatomy of Dead Carcasses may see, that the chief Organs and nicest Springs more immediately required to continue the Motion of our Machine, are not hard Bones, strong Muscles and Nerves, nor the smooth white Skin that so beautifully covers them, but small trifling Films and little Pipes that are either overlook'd, or else seem inconsiderable to Vulgar Eyes; so they that examine into the Nature of Man, abstract from Art and Education, may observe, that what renders him a Sociable Animal, consists not in his desire of Company, Good-nature, Pity, Affability, and other Graces of a fair Outside; but that his vilest and most hateful Qualities are the most necessary Accomplishments to fit him for the largest, and, according to the World, the happiest and most flourishing Societies²⁰.

Dans la traduction française de 1740, pourtant assez libre, ce constat qui concerne « l'Homme » n'est pas formulé moins crûment :

Ses qualités les plus viles, souvent même les plus haïssables, sont les plus nécessaires pour le rendre propre à vivre avec le plus grand nombre. Ce sont elles qui, suivant la constitution présente du Monde, contribuent le plus au bonheur & à la prospérité des Sociétés²¹.

Ce n'est donc pas sans réminiscence mandevillienne qu'en 1801 Sade sous-titre *Juliette* de l'expression *les Prospérités du vice*. Un peu plus avant dans sa préface, Mandeville constate que le cours grandissant de la prospérité économique d'un espace urbain engendre nécessairement l'augmentation de la production de déchets. Le vice et la saleté s'imposent comme de nécessaires corrélats de la puissance économique et politique : Mandeville

¹⁹ À partir de 1789, une profusion des pamphlets à saveur pornographique met en évidence le soulèvement de l'imaginaire révolutionnaire contre le monopole de la jouissance. Une sélection de ce corpus est reproduite dans Chantal Thomas, *La Reine scélérate : Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Seuil, 1989, pp. 167-234. Pour une analyse plus générale du traitement de la sexualité dans les pamphlets révolutionnaires, voir Lynn Hunt, « Pornography and the French Revolution », *The Invention of Pornography : Obscenity and the Origins of Modernity, 1500-1800*, New York, Zone Books, 1993, pp. 301-339.

²⁰ Bernard Mandeville, "The Preface", *The Fable of the Bees: or, Private Vices, Publick Benefits* [facsimile of the 1732 sixth edition], vol. 1, ed. F.B. Kaye [1924], Indianapolis, Liberty Fund, 1988, pp. 3-4. Le poème lui-même, *The Grumbling Hive: or, Knaves turn'd Honest*, fut publié sous forme de pamphlet en 1705, mais passa alors largement inaperçu. La première édition augmentée de commentaires date de 1714. Traduit en prose par Jean Bertrand et publié en français en 1740, le poème est par ailleurs commenté par Rousseau dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* [1754], *Œuvres complètes III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, pp. 154-155.

²¹ Bernard Mandeville, « Préface », *La Fable des abeilles, ou Les Fripons devenus honnêtes gens. Avec le commentaire, Où l'on prouve que les Vices des Particuliers tendent à l'avantage du Public*, tome I, trad. Jean Bertrand, à Londres, aux dépens de la Compagnie, 1740, p. x.

illustre son propos en affirmant qu'on se plaindrait moins de la saleté des rues de Londres, si on reconnaissait en elle « une suite nécessaire de l'abondance, des richesses et du commerce de cette puissante Ville »²². L'énergie du vice privé en l'Homme fonde les conditions de la prospérité publique; et inversement, la prospérité généralisée engendre une augmentation des manifestations particulières de la saleté, du vice et de la corruption. Mandeville se défend toutefois de vouloir encourager le vice et l'impunité du crime :

When I assert, that Vices are inseparable from great and potent Societies, and that it is impossible their Wealth and Grandeur should subsist without, I do not say that the particular Members of them who are guilty of any should not be continually prov'd, or not be punish'd for them when they grow into Crimes²³.

De ce texte, qui sans militer pour la légitimité du crime reconnaît le vice particulier en tant que vecteur de la prospérité générale, Keynes retient les assises d'une politique économique de la dépense, se situant à l'opposé de l'austérité où finissent par s'enfermer les abeilles de la fable²⁴. Keynes aborde alors la dépense non pas selon la logique du don, mais comme un vecteur d'*investissement* apte à fonder la prospérité générale dans l'augmentation de la masse monétaire circulant entre les réseaux de production et de consommation : c'est par la circulation accélérée de l'argent que le capital collectif fructifie. Cette vision d'un système de dépense productive n'insiste pas sur l'échéance du vice; ce dernier paraît tout au plus comme un effet secondaire de la richesse.

De Mandeville, l'œuvre de Sade retient au contraire la valeur *fondatrice* de la corruption. La dépense libertine ne se pratique pas uniquement à travers l'achat et la destruction d'objets inanimés; au même titre que la nourriture et les vins, les libertins des *Cent Vingt Journées de Sodome* consomment aussi des corps vivants, à qui ils ont ravi la liberté en payant des maquerelles et maquereaux chargés de les prélever contre leur gré dans les meilleures familles de l'aristocratie. Cette acquisition des objets que le libertinage viendra détruire s'éprouve comme un point d'énigme concernant le devenir-marchand des espaces où le sacré a historiquement élu domicile. Si la jouissance libertine revendique typiquement une souveraineté sacrificielle qui s'apparente à une logique du don en refusant toute subordination de la dépense à l'utilité publique, l'usage de l'argent proposé dans le système de prostitution généralisé de « Français, encore un effort si vous voulez

²² *Ibid.*, p. xvii- xviii.

²³ Bernard Mandeville, "The Preface", *The Fable of the Bees: or, Private Vices, Publick Benefits*, op. cit., p. 10.

²⁴ Cf. John Maynard Keynes, *The General Theory of Employment Interest and Money*, New York, Harcourt, Brace and Company, 1936, pp. 360-362.

être républicains » dresse en contrepartie le portrait dystopique d'une radicalisation de la logique marchande, où l'économie générale du désir se traduit par l'argent dépensé en échange de la consommation du corps de l'autre. Le modèle libidinal sadien fait certes éclater le carcan pulsionnel de la contrainte des mœurs, mais il érige aussi le spectre inhumain du pouvoir de l'argent, tel qu'il peut violemment déterminer la disponibilité libidinale du corps de chaque individu. Levé le voile de la censure, les paramètres du contrat social s'évanouissent, pour laisser le corps social se modeler selon les impératifs de la pulsion non sublimée; la force de contrainte de l'argent s'érige alors comme une bête sauvage, prête à tout dépenser pour satisfaire le fantasme, qui de fait devient atteignable dans la mesure précise de son prix. Jouissent ainsi ceux qui peuvent mobiliser la liquidité permettant de s'approprier l'objet du fantasme. Nous verrons qu'à travers les détournements de capital sur lesquels se fonde généralement la fortune des libertins sadiens, un certain *monopole de la jouissance* s'organise ainsi, qui coïncide avec un pouvoir d'imposition de la contrainte.

2.2. Fiction et économie pulsionnelle

La présence explicite de l'autorité libidinale de l'argent dans le texte de Sade sert de point de départ à notre réflexion sur l'économie pulsionnelle de la fiction. Je voudrais situer cette perspective à partir des propos de Marcel Hénaff, qui, dans *Sade. L'invention du corps libertin*, critique implicitement la reprise par Lucien Goldmann de la théorie lukascienne de l'art comme reflet ou miroir de la société²⁵, actualisée dans sa *Sociologie du roman* sous l'hypothèse d'une homologie qui travaillerait le rapport entre les structures du roman et celles de la société²⁶. Hénaff se positionne contre cette approche du texte littéraire compris comme

un effet sinon un reflet des contradictions sociales et économiques de l'histoire au cœur de laquelle il s'écrit et qui en définitive fonctionne sur le principe de l'homologie puisque la démonstration a saturé son programme quand ont été établies les séries causales entre l'ordre de la réalité – supposé connaissable et scientifiquement définissable – et celui de la fiction pensée comme plan spéculaire, comme double de représentation où le premier s'inscrit fût-ce en se déguisant (et même surtout en se déguisant puisque sa fonction serait d'oubli et de réconciliation

²⁵ Cf. Georg Lukács, *Théorie du roman* [1920], trad. Jean Clairvoye, Paris, Gonthier, coll. « Bibliothèque Médiations », 1963.

²⁶ Cf. Lucien Goldmann, *Pour une Sociologie du roman*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1964.

imaginaire)²⁷.

Du marxisme de Georg Lukács à celui de Goldmann, la vocation de l'art serait ainsi limitée au statut d'observateur passif, tel un révélateur entretenant un rapport de secondarité et de subordination vis-à-vis de l'ordre de la réalité. Une certaine stérilité détermine alors la possibilité d'un apport actif de la fiction au sein de la structure sociale. À l'instar de la *Théorie du récit* de Jean-Pierre Faye²⁸, ainsi que des travaux d'un nombre grandissant d'historiens²⁹, l'économique de Hénaff veut appréhender le texte comme une production culturelle déjouant la césure traditionnelle entre fiction et réalité historique, et ce afin de concevoir et d'assumer la participation du travail de la fiction au cœur même de la construction discursive de l'histoire. C'est ce rôle que Hénaff entend inscrire dans l'adjectif économique lorsqu'il le présente sous une forme substantivée :

Une économique [...] se propose de montrer que l'inscription de l'histoire dans la fiction s'opère selon les lois de signifiante spécifique du langage en général et plus particulièrement dans cette mise au procès du langage que le texte réalise. Entre les deux les rapports ne sont pas de causalité (supposant priorité ou antériorité) comme le serait un rapport réalité/image. *Le texte est toujours déjà l'histoire même, soit ce lieu où elle s'éprouve, s'interroge, s'expérimente*, dans la mise en scène et en cause des codes qui structurent la langue et des forces qui les investissent ou les produisent. C'est à être ainsi ré-écrits, dés-écrits, brouillés, décalés, filtrés qu'ils se donnent à voir. *La fiction fonctionne comme l'inconscient de l'Histoire et chaque texte comme son rêve transcrit*; c'est pourquoi on y retrouve les mêmes lois : déplacement et condensation, coexistence paradoxale des contraires. Ainsi lu le texte est une bonne machine à exhiber les contradictions; mais il lui faut un analyste réglant bien l'écoute³⁰.

Selon Hénaff, le lecteur doit ainsi de se placer en position d'analyste afin de considérer le texte comme le discours d'un analysant, afin de retracer l'économie de la perméabilité productive pouvant intervenir entre fiction et histoire. Rien d'étonnant à ce que la psychanalyse intervienne ici au cœur de l'économie comme ce qui viendrait

²⁷ Marcel Hénaff, *Sade. L'Invention du corps libertin*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Croisées », 1978, p. 17.

²⁸ Faye estime qu'une meilleure compréhension du travail de la fiction à même les processus de formation du discours historique s'articule comme la clef de voûte d'une éradication de la domination de l'homme par l'homme. « Et voici ce qui importe : le récit qui rend compte de la façon dont s'est faite acceptable l'oppression, commence la libération » (*Théorie du récit. Introduction aux langages totalitaires*, Paris, Hermann, coll. « Savoir », 1972, p. 136).

²⁹ Depuis Michel Foucault, s'est développée une pratique d'écriture de l'histoire qui tient à réinscrire la fiction du désir de l'historien dans le corps du savoir : notons par exemple Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie* [1970] suivi de « Foucault révolutionne l'histoire », Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1978; plus récemment, voir Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1989, ainsi que Jean-Clément Martin, *La Machine à fantasmes. Relire l'histoire de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2012.

³⁰ Marcel Hénaff, *Sade. L'Invention du corps libertin*, *op. cit.*, pp. 17-18; je souligne.

ouvrir l'histoire aux altérités désirantes qui la traversent : sous l'hypothèse qui conçoit les processus psychiques comme circulation d'énergies libidinales, le point de vue économique intervient lui-même très tôt dans la pensée de Freud en tant que champ de tension entre les excitations pulsionnelles et leur satisfaction. Dès 1899, lorsque dans la *Traumdeutung* il s'efforce de dégager des principes permettant de saisir le sens des scènes oniriques, Freud s'attarde de fait aux traces laissées par l'énergie libidinale se frayant un chemin dans l'appareil psychique. Entre le contenu manifeste du rêve et ses significations latentes, le jeu des investissements pulsionnels formule un corps de symptômes où l'appareil psychique décharge son énergie. Le travail de l'interprétation consiste ainsi à lire l'énonciation déformée du *Wunsch* – souhait, désir – du sujet désirant³¹. C'est à même ce cryptage – qui de la pulsion à la mise en récit du fantasme rend possible l'accomplissement de désir – que se constitue le champ économique propre à la psychanalyse. En 1915, Freud articulera la plus indéniable manifestation de l'économie pulsionnelle sur la satisfaction comprise comme le *but* (*Ziel*) de la pulsion, lequel peut se décliner selon diverses voies, mais toutes invariablement négociées sous l'égide du principe de plaisir :

Le but d'une pulsion est toujours la satisfaction, qui ne peut être atteinte que par la suppression de l'état de stimulus à la source pulsionnelle³².

Aux côtés des facteurs topique et dynamique, la métapsychologie freudienne met ainsi en relief un facteur économique, qui concerne les modes de circulation des énergies pulsionnelles.

Le point de vue d'une *économique* exige ainsi de reconnaître que l'interprétation freudienne du rêve peut générer une posture d'analyse sur le rapport entre la forme structurante de la pulsion et ses ordres de référence. C'est en ce sens que la fiction renferme une valeur historique encodée et mise en circulation dans l'économie des

³¹ Freud développe quatre facteurs qui peuvent concourir à la formation du rêve : ceux-ci sont tous des modes de *déformation* issus de l'affrontement entre les courants pulsionnels et la résistance inhérente aux systèmes de censure de ces courants : le travail de *condensation*, le travail de *déplacement*, le *remplacement* (ou la *substitution*) et l'*élaboration secondaire* (cf. *L'Interprétation du rêve* [1899], *Œuvres complètes IV. 1899-1900*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 2004, pp. 321, 349, 384 et 539).

³² Sigmund Freud, *Pulsions et destin des pulsions* [1915], *Œuvres complètes XIII. 1914-1915*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 167. Suite à sa théorisation de la compulsion de répétition et de la pulsion de mort, Freud remettra bientôt en question cette prééminence du principe du plaisir au sein de l'économie pulsionnelle (cf. *Au-delà du principe de plaisir* [1920], *Œuvres complètes XV. 1916-1920*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1996, pp. 273-338; et *Le Malaise dans la culture* [1929], *Œuvres complètes XVIII. 1926-1930*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1994, pp. 245-333).

investissements discursifs : comme Hénaff le soutient en transposant entre histoire et fiction le rapport que Freud élabore entre le contenu manifeste du rêve et son sens latent, la fiction est un lieu où quelque chose comme l'inconscient de l'histoire peut s'éprouver. Une fois décodé le rébus qui barre l'accès au seuil de référenciation de la fiction, le *Wunsch* mis à jour ne figure pas pour autant la vérité de l'histoire; mais le texte qui l'énonce se manifeste comme corps symptomal de l'histoire. Hénaff poursuit :

L'histoire on la trouve donc tout entière dans le texte, non comme référence de vérité ou vérité du référent, mais comme ce dont le texte est la voix et le corps symptomal, comme sa chambre d'échos où ses contradictions rebondissent, se travestissent, nous regardent et nous reviennent amplifiées de s'être faites *autres*³³.

Sous le regard du lecteur-analyste, le texte devient un lieu où des symptômes de l'histoire s'orchestrent comme une ouverture sur les rapports de force dont l'enjeu se confond avec la maîtrise de diverses formes de capital – monétaire, mais aussi symbolique et historique. Chez Sade, le symptôme tient sa consistance de la fureur du récit, qui dévoile au lecteur le *Wunsch* de l'histoire, telle que la fiction l'incarne dans la liaison systématique de la jouissance et de la domination du corps de l'autre.

2.3. Valeurs d'usage de la fiction

« C'est peut-être en demander beaucoup à la fiction, mais si elle ne sert pas à cela elle ne sert à rien »³⁴ : si la fiction *sert* à quelque chose, c'est à se constituer en tant que corps de représentation traversé de symptômes. Le symptôme ne renvoie pas à l'histoire sous le mode de l'analogie ou de la mêmété, mais animé des contradictions de l'histoire, telles qu'elles s'avouent dans le processus d'écriture. La fiction de Sade ne s'assimile donc nullement à une répétition du matériau historique; le procès de déformation qu'elle met en œuvre ouvre plutôt les possibles en sollicitant une certaine autonomie critique de l'œuvre d'art, de l'ordre de celle que Theodor W. Adorno a théorisé, notamment dans sa *Théorie esthétique*³⁵.

Cette valeur d'usage de la fiction s'impose à contre-courant de l'éclatante domination marchande de la valeur d'échange qui, pour Goldmann, caractérise la

³³ Marcel Hénaff, *Sade. L'Invention du corps libertin*, op. cit., p. 18.

³⁴ *Id.*

³⁵ Cf. Theodor W. Adorno, *Théorie esthétique* [1970], trad. Marc Jimenez, Paris, Klincksieck, coll. « Esthétique », 1974, pp. 298-302.

« forme littéraire du roman »³⁶ cernée dans son analyse comparée de la *Théorie du Roman* de Lukács et de la conception mimétique du désir chez René Girard³⁷. En abordant sous le même angle la prédominance structurelle de la médiation dans la valeur d'échange et dans le désir mimétique, l'hypothèse de Goldmann consiste à établir « d'une part, l'homologie entre la structure romanesque classique et la structure de l'échange dans l'économie libérale, et d'autre part, l'existence de certains parallèles entre leurs évolutions ultérieures »³⁸. Voilà bien le type d'homologie stérile dont parlait Hénaff, où le littéraire, conçu comme plan spéculaire – ici comme décalque de la chosification des rapports sociaux – se dessine comme une désespérante confirmation de l'aliénation de la conscience, comme le fait à mes yeux le désir mimétique girardien compris comme assomption des pressions d'homogénéisation du corps social. Emprisonnant l'analyse dans une rhétorique du reflet, l'homologie étouffe le registre subversif du texte en se laissant déterminer par une certaine idée du réalisme. Or, l'univers du réalisme balzacien ne se laisse pas aborder selon les mêmes paramètres que la dystopie sadienne.

Valeur d'usage, valeur d'échange; parlant contre la subordination de la littérature à l'ordre de la réalité établie, nous nous sommes déjà mis à parler le langage critique du marxisme. Cela ne s'est pas fait à notre insu : la pensée de Karl Marx peut de fait nous aider à réfléchir sur la valeur critique de la production littéraire. Le père du marxisme n'a bien sûr pas décisivement œuvré dans le domaine de l'esthétique; mais sa réflexion sur la valeur d'usage nous aidera à élaborer une perspective critique sur les modes de consommation du texte littéraire.

Si Marx n'est pas le premier à théoriser la double déclinaison de la valeur entre valeur d'usage et valeur d'échange³⁹, il lui revient néanmoins d'avoir développé leur

³⁶ Lucien Goldmann, *Pour une Sociologie du roman*, *op. cit.*, p. 36.

³⁷ Cf. Georg Lukács, *Théorie du roman*, *op. cit.* et René Girard, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Grasset, 1961.

³⁸ Lucien Goldmann, *Pour une Sociologie du roman*, *op. cit.*, p. 22.

³⁹ On remarquera un notable précédent chez Adam Smith : « The word VALUE, it is to be observed, has two different meanings, and sometimes expresses the utility of some particular object, and sometimes the power of purchasing other goods which the possession of that object conveys. The one may be called "value in use"; the other, "value in exchange" ». (*An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* [1776], ed. E. Cannan, vol. 1, New Rochelle, Arlington House, 1965, p. 29. Sans formuler les expressions « value in use » ou « value in exchange », et en entretenant même une certaine confusion autour du terme « Value », John Law esquisse néanmoins une certaine opposition entre usage et échange : « Goods have a Value from the Uses they are apply'd to; and their Value is Greater or Lesser, not so much from their more or less valuable, or necessary Uses; as from the greater or lesser Quantity of them in proportion to the Demand for them » (*Money and trade consider'd; with a proposal for supplying the Nation with Money* [1705], London, W. Lewis,

opposition dans le sens d'une critique des effets pervers de la valeur d'échange. *Le Capital* s'ouvre ainsi sur une analyse de la marchandise en présentant la valeur d'usage comme la référence initiale qui se trouve détournée dans l'élaboration de la valeur d'échange. Contrairement à la valeur d'usage, la valeur d'échange ne se conçoit que *détachée* de l'objet, c'est-à-dire insérée dans un rapport d'équivalence quantitative entre au moins deux marchandises, où une certaine quantité de la première est réputée échangeable contre une certaine quantité de l'autre. En ce qu'elle s'attache à l'objet dans un rapport d'immanence, la valeur d'usage est étrangère à ce rapport foncièrement *social* : la valeur d'usage ne se réalise que dans la consommation de l'objet, la satisfaction du consommateur exigeant précisément la destruction de l'objet. Toutefois, envisagées dans leur pluralité et enchevêtrées dans les réseaux de distribution de la société marchande, Marx note avec dérision que bien que les valeurs d'usage « constituent le contenu matériel de la richesse, [...] elles constituent en même temps les porteurs matériels de la valeur... d'échange »⁴⁰. La valeur d'échange correspond ainsi à « une valeur d'usage différée », fruit d'une remise de la consommation à plus tard, à l'image d'un « objet mis de côté, littéralement mis hors d'usage, pour être mis sur le marché et échangé »⁴¹.

Marx poursuit son analyse à travers la critique de ce qu'il nomme le fétichisme de la marchandise⁴². Le caractère mystérieux de la marchandise consiste

1720, p. 4).

⁴⁰ Karl Marx, *Le Capital. Livre I* [1867], éd. Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2009, pp. 40-41.

⁴¹ Je voudrais remettre en contexte ces mots que j'emprunte à Denis Hollier, qui explicite ce caractère dérivé de la valeur d'échange par rapport à la valeur d'usage : « On connaît la description que les premières pages du *Capital* donnent de la valeur d'usage. "L'utilité d'une chose, écrit Marx, fait de cette chose une valeur d'usage". Cette utilité ou valeur d'usage de la chose n'est donc pas détachable de son support matériel. Elle n'a aucune existence autonome, indépendante. Mais, du même coup, cette propriété de la chose ne se réalise que dans son usage, sa consommation, c'est-à-dire sa destruction : la valeur d'usage ne survit pas à l'usage ; elle disparaît en se réalisant. C'est une valeur que la chose ne peut que perdre. La valeur d'échange, par contre, n'est pas une propriété intrinsèque, exclusive, des objets qu'elle permet d'échanger : par définition, elle doit être commune à au moins deux objets. *Mais, surtout, c'est à la faveur d'un retard à la consommation qu'un objet acquiert une valeur d'échange et que celle-ci se détache de lui.* Elle est une valeur d'usage différée. La marchandise est un objet dont on a repoussé la consommation, un objet mis de côté, littéralement mis hors d'usage, pour être introduit sur le marché et échangé » (Denis Hollier, « La valeur d'usage de l'impossible », *Les Dépossédés (Bataille, Caillois, Leiris, Malraux, Sartre)*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1993, pp. 157-158; je souligne).

⁴² On sait toute la prégnance qu'après Marx la notion de *fétichisme* aura pour la psychanalyse. Forgé au XVIII^e siècle par le voyageur et aristocrate érudit Charles de Brosses, auteur des ouvrages *Histoire des navigations aux terres australes* (1757) et *Du Culte des dieux fétiches* (1760), le terme aura d'abord eu une fortune liée aux avancées de l'anthropologie, de l'ethnologie et de la philosophie. Paul-Laurent Assoun avance une définition qui correspond au sens contemporain de la création du terme, tel qu'il sera par la suite manipulé par Marx : « forme de religion dans laquelle les objets du culte sont des animaux ou des êtres inanimés que

en ceci qu'elle renvoie aux hommes l'image des caractères sociaux de leur propre travail comme des caractères objectifs des produits du travail eux-mêmes, comme des qualités sociales que ces choses possèderaient par nature : elle leur renvoie ainsi l'image du rapport social des producteurs au travail global, comme un rapport social existant en dehors d'eux, entre des objets. C'est ce quiproquo qui fait que les produits du travail deviennent des marchandises, des choses sensibles suprasensibles, des choses sociales. [...] C'est seulement le rapport social déterminé des hommes eux-mêmes qui prend ici pour eux la forme phantasmagorique d'un rapport entre choses. [...] J'appelle cela le fétichisme, fétichisme qui adhère aux produits du travail dès lors qu'ils sont produits comme marchandises, et qui, partant, est inséparable de la production marchande. / Ce caractère fétiche du monde des marchandises [...] provient du caractère social propre du travail qui produit des marchandises⁴³.

Pour Marx, le fétiche est donc le résultat d'une chosification des rapports sociaux, soit de ce qui au départ possède un caractère foncièrement humain, mais qui se dissout dans la constitution de l'équivalence monétaire entre la marchandise et la force de travail.

Cette position marxiste nourrit très certainement Georges Bataille, lorsqu'au tournant des années 1930 il accuse les surréalistes de fétichiser la figure de Sade dans une valeur mythique⁴⁴. Telle qu'elle atténue la littéralité de la violence sadienne derrière une valeur métaphorique, l'interprétation surréaliste est dénoncée comme volonté de ne lire en Sade qu'un geste de pure libération pulsionnelle, d'inaltérable « volonté d'affranchissement moral et social »⁴⁵ – c'est-à-dire de liberté *sans contrainte*⁴⁶. Retournant le mythe de la monstruosité sadienne dans celui du martyr révolté *envers et contre tout*, André Breton aurait entretenu un rapport proprement fétichiste avec Sade; il aurait cherché à exploiter le caractère social de l'interprétation surréaliste en tant que qualité revendicatrice objective, que la figure de Sade *posséderait par nature*. Le caractère mystérieux de la figure de Sade s'en trouve soutenu : sa valeur d'échange parasite la réalisation de sa valeur d'usage. Sade se retrouve fétichisé, et l'horizon de son usage recouvert sous le nouveau lustre de son mythe fraîchement rénové. À travers le

l'on divinise, ainsi transformés en choses douées d'une vertu divine » (*Le Fétichisme*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1994, p. 16). L'audace de l'utilisation du terme par Marx tient à son déplacement dans le cadre des pratiques marchandes, alors qu'il discerne le fondement irrationnel de la croyance religieuse au cœur de l'élaboration de la valeur d'échange des objets.

⁴³ Karl Marx, *Le Capital. Livre I, op. cit.*, pp. 82-83.

⁴⁴ Cf. Georges Bataille, « Dossier de la polémique avec André Breton » [circa 1930], *Œuvres complètes II, op. cit.*, pp. 49-109.

⁴⁵ André Breton, *Second manifeste du surréalisme* [1930], *Œuvres complètes I*, éd. Marguerite Bonnet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1988, p. 827.

⁴⁶ La position de Guillaume Apollinaire, qui parle de Sade comme de « cet esprit le plus libre qui ait encore existé », (*L'Œuvre du marquis de Sade*, Paris, Bibliothèque des Curieux, coll. « Les Maîtres de l'amour », 1909, p. 17) s'avérait déjà hautement symptomatique de cette lecture prioritairement libertaire.

dogmatisme apologétique attribué aux surréalistes, l'image de Sade apparaît à Bataille embrouillée d'une valeur mythique qui s'impose en bloc au lecteur, et que ce dernier devrait avaler sans mastiquer, comme en proie à l'extase soumise du disciple recevant l'hostie de la religion surréaliste. « Le Lion châtré » – sa contribution au virulent pamphlet collectif *Un Cadavre* – achève la mise à mort symbolique de Breton :

À l'exception d'esthètes peu ragoûtants, personne ne veut plus s'enterrer dans une contemplation aveugle et idiote, personne ne veut d'une liberté mythique⁴⁷.

Selon cette critique de la mythologie surréaliste, ce serait à une telle illusion de liberté que Breton soumettait le geste de consommation du texte de Sade lorsqu'il figeait sa figure en tant que fétiche reluisant au panthéon de la valeur surréaliste.

Car il faut bien le dire : Sade fut un des gros *canons* du surréalisme, un fier *revolver* à brandir contre l'étroitesse d'esprit. Devant l'hégémonie canonique classique, qui vient *armer* l'institution littéraire afin de maintenir à distance les corpus barbares, il faut reconnaître à Breton une habileté dans l'exhumation des précurseurs de la pratique surréaliste. Par moments, l'ambition paraît malgré tout quelque peu forcée : en se chargeant ainsi de cadavres littéraires comme d'autant de munitions destinées à nourrir le feu de la mission surréaliste, Breton semble davantage préoccupé à agiter des étendards qu'à appréhender leurs conditions d'usage, préférant faire circuler des objets que se confronter au sens particulier de leur consommation. Du point de vue des dissidents du mouvement surréaliste, la « papologie d'André Breton »⁴⁸ subordonne l'usage de ses modèles à une activité cannibale venant avant tout soutenir des ambitions sociales et politiques. Michel Leiris présente Breton comme « le cadavre de quelqu'un qui a toujours vécu lui-même sur des cadavres »⁴⁹; Robert Desnos l'assimile à quelqu'un qui s'est « repu de la viande des cadavres »⁵⁰ de ses amis décédés : la violence de ce portrait figure une vision du mode de consommation culturelle auquel s'adonne Breton devenu un zombie

⁴⁷ Georges Bataille, « Le Lion châtré » [1930], *Œuvres complètes I*, Paris, Gallimard, 1970, p. 219. On retrouvera ce court texte dans son appareil de publication initial dans *Un Cadavre* [1930], réédité dans *Tracts surréalistes et déclarations collectives. Tome I. 1922-1939*, éd. José Pierre, Éric Losfeld, 1980, pp. 132-148). Bataille revient sur le contexte de la polémique dans « La publication d'*Un Cadavre* » [1954], *Georges Bataille, Michel Leiris. Échanges et correspondances*, Paris, Gallimard, coll. « Les inédits de Doucet », 2004, pp. 73-80. Pour une analyse approfondie des tensions investies dans ce pamphlet, voir Frédéric Aribit, « Autopsie du *Cadavre* », *Cahiers Bataille. Numéro premier*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2011, pp. 59-73; Aribit a aussi consacré un livre au rapport entre les deux hommes (*André Breton, Georges Bataille, le vif du sujet*, Paris, L'Harmattan/L'Écarlate, 2012).

⁴⁸ Georges Ribemont-Dessaignes, « Papologie d'André Breton », *Un Cadavre, op. cit.*, p. 133.

⁴⁹ Michel Leiris, « Le bouquet sans fleurs », *Un Cadavre, op. cit.*, p. 139.

⁵⁰ Robert Desnos, « Thomas l'imposteur », *Un Cadavre, op. cit.*, p. 143.

prêt à différer à l'infini l'usage de la littérature, afin de vivre comme un cadavre jouissant d'un capital usurpé.

Mais dans ce cas, à quoi pourrait bien correspondre une consommation authentique de la littérature? Pour pousser à l'extrême l'utilisation du lexique marxiste, que voudrait dire consommer – c'est-à-dire détruire – la littérature? Comment penser le geste de consommation culturelle hors de la médiation de la valeur d'échange? Tout en ouvrant les portes à la batterie conceptuelle deleuzienne et à son primat de la production désirante⁵¹, ce questionnement mène aussi au cœur de la problématique économique du sadisme : cette volonté d'échapper à la médiation du désir d'autrui et du système de l'échange, on la retrouve entièrement réalisée à travers les habitudes de consommation des libertins sadiens. Les récits de Sade sont constitués en grande partie de ces mises en scène où se réalisent un usage pur, où l'objet convoité est littéralement consommé – c'est-à-dire détruit, ou à tout le moins détérioré physiquement et marqué moralement. Mais la valeur d'échange n'en est pas moins impliquée dans le processus d'acquisition de l'objet sexuel, de ce bétail humain dont le libertin entend jouir. L'accès d'un individu à une imposante masse de capitaux s'avère même une des conditions nécessaires à son admission dans la Société des amis du crime :

On ne reçoit personne dans la société qui ne prouve, au moins, vingt-cinq mille livres de rente, attendu que les dépenses annuelles sont de dix mille francs par individu⁵².

Il faut souligner une ironie qui guette les enjeux critiques que je dégage : il n'est pas impossible qu'au niveau de leur valeur économique littérale, en tant qu'objets livresques, les romans anonymes de Sade aient été précisément conçus pour répondre à une demande, de cette demande qui selon le libéralisme détermine la valeur d'un bien⁵³. Il se

⁵¹ Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Capitalisme et schizophrénie. L'Anti-Œdipe*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1972/1973; et *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1980.

⁵² Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice* [1801], *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 553. Cet élitisme de la fortune est par ailleurs nuancé par l'ouverture de la Société « à vingt artistes ou gens de lettres », « reçus au prix modique de mille livres par an » (p. 553). Certains libertins, ne possédant pas les fonds nécessaires, sont aussi admis dans la Société, mais à condition de remplir un office de bourreau soumis au service des membres réguliers. Clairwil les décrit ainsi à Juliette : « ce sont des libertins comme nous, mais qui, n'ayant pas de quoi payer ce qu'il faut pour être admis, exercent ces fonctions par plaisir, et la besogne de cette manière est, comme tu le crois, bien mieux faite ; quelques-uns se payent, d'autres ne demandent que les droits d'un membre de la Société, on le leur accorde » (p. 575).

⁵³ Par exemple chez Law, au début du XVIII^e siècle : « Water is of great use, yet of little Value; because the Quantity of Water is much greater than the Demand for it. Diamonds are of little use, yet of great Value, because the Demand for Diamonds is much greater, than the Quantity of them » (*Money and trade consider'd; with a proposal for supplying the Nation with Money*, *op. cit.*, p. 4).

peut ainsi que la valeur d'usage d'un exemplaire de *Justine* se limitait initialement au domaine pornographique, d'emblée déterminée par leur valeur d'échange sur le marché des écrits clandestins. Nul doute que l'*appât du gain* motive l'imprimeur Girouard, lorsque, sur réception du manuscrit des *Infortunes de la vertu*, qui date de 1787, il pose comme condition de son intérêt que Sade y ajoute « de nouvelles aventures »⁵⁴. C'est ainsi une version autrement plus scabreuse qui est publiée en 1791⁵⁵. Il convient de rappeler l'existence de la fameuse lettre du 12 juin 1791, que Sade adresse à Reinaud, son avocat d'Aix-en-Provence :

On imprime actuellement un roman de moi, mais trop immoral pour être envoyé à un homme aussi sage, aussi pieux, aussi décent que vous. J'avais besoin d'argent, mon éditeur me le demandait bien *poivré* et je le lui ai fait capable d'empester le diable. On l'appelle *Justine ou les malheurs de la vertu*. Brûlez-le et ne le lisez point si par hasard il vous tombe sous la main. Je le renie, mais vous aurez bientôt *Le roman philosophique* que je ne manquerai certainement pas de vous envoyer⁵⁶.

Le succès du roman à scandale vient de fait soutenir l'hypothèse alimentaire. Devant les milliers de pages récidivistes de *La Nouvelle Justine* et de l'*Histoire de Juliette*⁵⁷, l'avis de Gilbert Lely, qui estimait que c'est davantage une « inquiétante nécessité métaphysique »⁵⁸ qu'une urgence financière personnelle qui aurait poussé Sade à écrire son œuvre anonyme, s'en trouve quelque peu affaibli. Comme le soutient au contraire Maurice Lever, Sade aurait davantage espéré être reconnu pour ce qu'il publiait publiquement que pour des textes pornographiques qu'il n'aurait de toute manière pas voulu signer⁵⁹. Lever reconnaît toutefois que le fait « que *Justine* soit un travail alimentaire ne diminue en rien son importance »⁶⁰. La motivation de l'homme qui écrit ne se pose pas

⁵⁴ Cf. Maurice Lever, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, Paris, Fayard, 1991, p. 424.

⁵⁵ L'imprimeur-éditeur ne sait peut-être pas encore à quel point il risque sa tête dans cette aventure. Bien qu'il semble que ses sympathies royalistes et ses publications contre-révolutionnaires aient suffi à attirer la répression républicaine, cette tête, Girouard la perd de fait le 8 janvier 1794, exactement un mois après l'arrestation de Sade, le 8 décembre 1793 (cf. *ibid.*, p. 519).

⁵⁶ Lettre de Sade à M. Reinaud, 12 juin 1791, Alice M. Laborde, *Correspondance du Marquis de Sade*, volume XXII, Genève, Slatkine, 1996, p. 50.

⁵⁷ L'édition originale, publiée en deux temps, compte dix volumes (quatre pour *La Nouvelle Justine* et six pour *Histoire de Juliette*) qui totalisent plus de 1800 pages dans l'édition de la Pléiade. (cf. Sade, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu* [1799], *Œuvres II*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1995, pp. 391-1110; et *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, *op. cit.*, pp. 179-1262).

⁵⁸ Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade. Nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, Pauvert/Garnier, coll. « Époques », 1982, p. 546.

⁵⁹ « Soyons clairs : En écrivant *Justine*, Sade a fait *volontairement* dans la pornographie, afin de pouvoir publier ce à quoi il tenait le plus : *Aline et Valcour* et son théâtre. Telles sont ses vraies motivations, quoi que l'on puisse objecter à cet égard » (Maurice Lever, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, *op. cit.*, p. 425).

⁶⁰ *Id.*

comme mesure critique, et il importe au fond peu de trancher le débat entre pression métaphysique et nécessité alimentaire.

Ce *poivre* obscène ponctuant le récit ouvre malgré tout la voie vers la consommation d'une valeur d'usage de Sade qui ne saurait se limiter au modèle pornographique : la soumission de l'existence matérielle de l'objet livresque à un système mercantile ne doit pas être confondue avec la valeur d'usage que le contenu du texte peut supporter. Par-delà l'emphase marchande mise en évidence par les activités entourant par exemple le bicentenaire du cadavre de Sade, une insigne *inutilité instrumentale* de la littérature continue de se concentrer en son texte en tant qu'image sociopolitique du sadisme, selon un fonds commun finançant une cohérence globale voyageant des *Cent Vingt Journées de Sodome* aux *Crimes de l'amour* en passant par de *Justine* et *Juliette*.

Parmi ceux qui ont pu penser Sade comme vecteur d'une résistance contre l'aliénation marchande de la pulsion sexuelle, nous avons vu au chapitre précédent de quelle manière Annie Le Brun se démarque en abordant paradoxalement Sade comme un recours contestataire contre « l'obscénité du réalisme sexuel triomphant »⁶¹, c'est-à-dire contre la visibilité dominante du corps modelé selon des standards publicitaires factices où l'image de la chair, valorisée comme objet du désir, se trouve articulée dans le monde social à l'instar d'une marchandise. Contre le *prêt-à-désirer* que la société de consommation offre à ses sujets, le caractère explicite de l'écriture de Sade amplifie jusqu'à l'excès « l'impérieuse nécessité du désir » en faisant front contre la fausse conscience moralisante qui dénonce « l'invasion de la pornographie, alors même qu'un omniprésent désir de transparence, devenu vertu cardinale, installe l'obscène au milieu de la scène » des pratiques culturelles⁶². Contrairement à la valeur marchande de l'image, qui tend à s'imposer comme référence universelle du désir, le rôle crucial de l'*imagination* libertine dans la constitution sadienne du fantasme se donne pour Le Brun comme « un des plus sûrs contrepoisons au formatage des désirs et des êtres, auquel rien ne nous oblige à consentir »⁶³.

⁶¹ Annie Le Brun, « Sade, un recours contre l'obscénité » (entretien avec Martin Duru), *Philosophie magazine*, n° 41, été 2010; en ligne : <http://www.philomag.com/les-idees/sade-un-recours-contre-lobscenite-3146>, consulté le 2 déc. 2013.

⁶² Cf. *id.*

⁶³ *Id.* Le Brun appuie cette prégnance de l'imagination dans son rapport à l'objet du désir par ces propos du libertin Belmor : « voilà vos fesses, Juliette, elles sont sous mes yeux, je les trouve belles, mais mon imagination, toujours plus brillante que la nature, et plus adroite, j'ose le dire, en crée de bien plus belles

Reposant sur une posture herméneutique qui s'octroie la liberté de lire Sade sur un plan poétique, cette valeur d'usage forgée par Le Brun en est une de dénonciation. Seulement, cette revendication unilatérale semble par moments s'appuyer sur des positions rappelant l'apologie pratiquée par les surréalistes, notamment lorsqu'elle s'épargne l'interprétation du sort réservé aux victimes sadiennes. Pour Le Brun, Sade reste bien souvent le premier, le seul et l'unique écrivain à énoncer le bloc d'abîme qu'elle parvient à y lire. Non sans ironie, cette admiration finit par se teinter d'ardeurs hagiographiques, du type justement de celles que Le Brun reproche aux premiers grands critiques de Sade : sans cesser de dénoncer chez ces derniers l'usage spéculaire qu'ils auraient fait du texte sadien, elle ne manque pas de se lire elle-même en Sade⁶⁴. Cette posture m'apparaît problématique non dans sa pratique – son apport exégétique demeure incontournable – mais dans la prétention un peu pompeuse avec laquelle elle fait porter à Sade nombre de grandes primeurs historiques. Ainsi replacé sur un intouchable piédestal inscrivant plus avant sa figure dans le carnaval des valeurs marchandes, Sade risque une dédramatisation qui semble échapper à Le Brun. Cette valeur d'usage comporte ainsi un certain péril : celui de perdre le contact avec la dénonciation du drame que l'univers de Sade porte en son propre sein.

Sans perdre de vue la valeur de résistance articulée par Le Brun, il semble toutefois possible de la déplacer sur une scène d'énonciation moins pressée de revendiquer le paradoxe, et plus susceptible de faire entendre la voix de la victime du libertinage. Plus souvent qu'autrement, la narration sadienne suit les péripéties d'un pouvoir de jouissance qui s'organise aux dépens de la liberté d'autrui. Le libertin sadien s'impose par une force qui ne surgit pas seulement qu'en tant que violence physique; cette force s'avère aussi sublimée dans les capitaux nécessaires à l'achat d'une chair convoitée, dans le sens précis d'une satisfaction mesurée à l'aune de la dépense consommée. Ce dispositif de dépense par où s'écoule une masse d'énergie improductive pose d'une part le viol du corps de l'autre

encore [...] Ce que vous m'offrez n'est que beau, ce que j'invente est sublime ; je ne vais faire avec vous que ce que tout le monde peut faire, et il me semble que je ferais avec ce cul, ouvrage de mon imagination, des choses que les dieux mêmes n'inventeraient pas » (*Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, op. cit., p. 648)

⁶⁴ Je me range ainsi derrière les propos d'Éric Méchoulan, qui remarque qu'à force de situer Sade sur un sommet historique, en tant qu'exceptionnelle expression de la solitude humaine, Le Brun tombe « pourtant dans un travers identique à ceux qu'elle critique d'abondance » (« Sade ou de l'art de rendre les corps expressifs », *Le Corps imprimé. Essai sur le silence en littérature*, Montréal, Éditions Balzac, coll. « L'univers des discours », 1999, p. 222).

comme paramètre fondamental à son fonctionnement. Mais devant la récurrence de cette structure de jouissance présente autant dans l'œuvre clandestine que publique, le lecteur ne peut d'autre part manquer de s'interroger sur la position libidinale du corps violé. Car depuis la *Présentation de Sacher-Masoch* de Gilles Deleuze, on sait mieux à quel point cette position est difficilement assimilable au désir masochiste⁶⁵.

Bien que chez Sade le corps violé ne prenne pas aussi souvent la parole que celui qui viole, il semble possible de recenser au moins trois grandes déclinaisons de sa voix. Premièrement, comme dans *Les Cent Vingt Journées de Sodome* et dans la version finale du diptyque *Justine/Juliette*, cette voix n'apparaît pour ainsi dire pas; elle est laissée vacante, ou plutôt étouffée sous l'oblitération de la dissertation libertine : ici la violence consiste aussi à ravir à la victime l'autonomie de sa parole. Après avoir donné en 1791 à Justine la liberté de raconter elle-même son histoire à sa sœur, cette liberté lui est retirée dans la version ultérieure, pour être reportée dans la bouche de Juliette, qui attendra la fin de *La Nouvelle Justine* pour prendre la parole, et énoncer, quoique sous la supervision du narrateur absent, sa propre histoire.

Dans l'œuvre publique, ainsi que dans les deux premières versions de *Justine*, le corps violé est par ailleurs généralement habité par un contenu discursif convenu. C'est celui d'une piété vertueuse que Sade récupère afin de mimer les fantômes de la rhétorique morale aux prises avec le démon de la perversité : ce point névralgique correspond autant à la conception catholique de la tentation qu'au jugement kantien à l'égard de l'inclinaison. Mais, ainsi d'un *Wunsch* qui n'accéderait à l'énonciation publique que sous le couvert d'un voile de censure, le cynisme parodique de l'écriture n'est ici qu'imparfaitement masqué sous le projet d'édification morale soutenu par le discours de la victime.

Une troisième déclinaison de cette voix du corps violé intervient lorsque sa psychologie organique apprend à maîtriser l'économie libidinale libertine : ce qui sans le consentement du corps assiégé se présente comme viol est alors conquis par l'argumentaire d'un instituteur « éclairé ». Ainsi des deux Eugénie sadiennes – celle de la *Philosophie dans le boudoir* et celle d'*Eugénie de Franval*, dernière nouvelle des *Crimes de l'amour*⁶⁶ – qui apprennent à modeler les paramètres de leur jouissance selon le discours de leurs

⁶⁵ Cf. Gilles Deleuze, *Présentation de Sacher-Masoch. Le froid et le cruel*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1967.

⁶⁶ Cf. Sade, *Eugénie de Franval*, dans *Les Crimes de l'amour*, *op. cit.*, pp. 483-550.

instituteurs. Mais dans la mesure où elle ne montre aucun réel regard critique sur les pratiques et dispositions sexuelles enseignées, la posture libidinale de ces personnages vient surtout refléter la volonté de jouissance phallocratique de l'instituteur. Ce cheminement libidinal du disciple qui accueille sur son corps les marques du libertinage résonne d'une manière plus variée dans la distribution des personnages sadiens : c'est le lot de tous les adjuvants des libertins, maquerelles et collaborateurs engagés afin de dénicher du *gibier humain*. Sur cette voie du vice se développe aussi la disposition, autrement plus inquiétante, du personnage de Juliette, chez qui l'intériorisation du discours de viol s'incarne dans le corps d'une femme comme nulle part ailleurs chez Sade. Il faudra attendre le milieu du XX^e siècle, avec *Histoire d'O* (1954), pour voir le viol s'inscrire plus avant dans la représentation du désir féminin; mais il est vrai qu'il en va alors d'une passivité et d'un don de soi que le personnage de Juliette ne saurait faire sienne, sa jouissance empruntant – à l'instar de celle des autres libertins sadiens – l'instrumentalisation du corps de l'autre en tant que vecteur d'une dépense autarcique.

La subversion sadienne s'avère surtout caricaturale lorsqu'à travers un personnage comme Justine elle fait valoir la résistance d'un corps qui jamais n'accepte de convertir sa chair en valeur fantasmagorique, c'est-à-dire de se soumettre à une économie de marché : *Justine maintient dans l'espace du viol ce que son consentement viendrait convertir dans une logique prostitutionnelle*. Pour le dire brièvement, car je reviendrais plus loin sur cet enjeu, Justine ne sait pas lire la syntaxe de l'économie sociale, qui, suivant la proposition de Pierre Klossowski, se développerait à travers la triangulation désir/valeur/simulacre en tant que *monnaie vivante*⁶⁷. Justine demeure aveugle à l'avènement d'une économie matérialiste où le corps du sujet individué, mais interchangeable en tant que référent du fantasme, véhicule la valeur dont le consommateur désire jouir. Ce qu'au contraire Juliette accepte, avant même sa sortie du couvent, consiste à se mettre en jeu selon les lois de ce marché. De fait, elle ne tardera pas à assimiler les stratégies qui nourrissent l'arrivisme libertin qu'elle embrasse. Ainsi s'adresse-t-elle à sa sœur aînée au début de *La Nouvelle Justine*, après que les deux jeunes filles aient été mises au courant de la banqueroute et de la mort de leur

⁶⁷ La lettre de Michel Foucault adressée à Pierre Klossowski à propos de *La Monnaie vivante* (1970) souligne son admiration pour celui qui a su penser ensemble « désir, valeur et simulacre », ce « triangle qui nous domine et nous a constitués, depuis des siècles sans doute, dans notre histoire »; cette lettre est placée en tête de l'ouvrage de Klossowski (Paris, Payot/Rivages, 1997, p. 9).

père – « un très riche banquier de Paris »⁶⁸ – situation qui les oblige à quitter l'abbaye où elles ont été élevées :

elle lui dit, avec une philosophie très au-dessus de son âge, et qui prouvait en elle les plus singuliers efforts de la nature, qu'il ne fallait s'affliger de rien dans ce monde-ci ; qu'il était possible de trouver en soi des sensations physiques d'une assez piquante volupté pour éteindre toutes les affections morales dont le choc pouvait être douloureux ; que ce procédé devenait d'autant plus essentiel à mettre en pratique, que la véritable sagesse consistait infiniment plus à doubler la somme de ses plaisirs qu'à multiplier celle de ses peines ; qu'il n'y avait rien qu'on ne dût faire, en un mot, pour étouffer dans soi cette perfide sensibilité, dont les autres seuls profitaient, tandis qu'elle ne nous apportait à nous que des chagrins : « Tiens », lui dit-elle, en se jetant sur un lit, aux yeux de sa sœur, et se troussant jusqu'au-dessus du nombril, « voilà comme je fais, Justine, quand j'ai du chagrin ; je me branle... je décharge... et cela me console. » / La sage et vertueuse Justine eut horreur de cette action ; elle détourna les yeux ; et Juliette, tout en secouant sa jolie petite motte, lui dit : « Justine, tu es une bête ; tu es plus belle que moi, mais tu ne seras jamais si heureuse. Poursuivant ensuite son opération la putain soupira ; et son jeune foutre, éjaculé sous les yeux baissés de la vertu, tarit la source des larmes que, sans cette opération elle eût peut-être versées comme sa sœur. « Tu es folle de t'inquiéter », poursuivit cette voluptueuse fille, en venant se rasseoir près de Justine ; « avec la figure et l'âge que nous avons toutes les deux, il est impossible que nous mourions de faim » : elle lui cita, à cette occasion, la fille d'une de leurs voisines, qui, s'étant échappée de la maison paternelle, était aujourd'hui richement entretenue, et bien plus heureuse, sans doute, que si elle fût restée dans le sein de sa famille⁶⁹.

La subversion sadienne n'est pas dupe de la marchandisation du désir. Si elle la met en scène, si elle l'intuitionne dans un dédale de miroirs déformants, c'est en quelque sorte comme un dépôt de symptômes qui ne recherche pas nécessairement l'assentiment du lecteur, mais où le regard critique peut diagnostiquer les implications profondes des systèmes d'équivalence à la base des échanges entre énergie désirante et argent. J'essaie en ce sens de cerner le texte de Sade comme opérateur de lisibilité d'une collusion sociopolitique du pouvoir et de la circulation pulsionnelle, collusion qu'aujourd'hui la classe politique s'acharne le plus souvent à recouvrir sous la légitimité du discours d'entreprise.

L'hypothèse mise de l'avant vise à cartographier le sadisme selon des lignes de tension qui, loin de pouvoir se réduire au champ analytique de la pathologie individuelle, concernent la distribution du pouvoir au sein du corps social. Les contraintes du monde sadien sont déterminées par des contrats signés entre des scélérats qui se réservent l'accès à la jouissance : de la liberté individuelle et de l'égalité démocratique, Sade se fait

⁶⁸ Sade, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu*, op. cit., pp. 396.

⁶⁹ *Ibid.*, pp. 397-398.

davantage l'infatigable satiriste que le défenseur martyr. On pourrait être porté à créditer Breton de cette compréhension : le très riche extrait de *Juliette* qu'il choisit pour son *Anthologie de l'humour noir* présente le cannibalisme de Minski comme celui d'un ogre avide de sang humain, dont les immenses capitaux ne servent qu'à satisfaire d'inhumaines impulsions orgiaques⁷⁰. Certes, cette subversion désintègre les mœurs bourgeoises et désenclave la normativité sexuelle; mais notre regard cherche à la percevoir comme énonciation de sourdes stratégies de partage de la jouissance : la formidable puissance de négation et de dépense portée par le texte sadien ne se donne comme vecteur de dénonciation qu'à travers une intime jouissance de la valeur d'échange propre à l'économie libérale.

C'est-à-dire que Sade ne s'aligne dans les rangs de l'économie révolutionnaire qu'en se constituant comme caricature de l'utilitarisme bourgeois issu de la raison instrumentale de l'*Aufklärung*. Cette instrumentalité, Adorno et Horkheimer la retrouvaient développée dans le texte de Sade en tant que contenu de vérité inhérent à l'*exagération* systématique de ses mises en scène. Face aux propos de Clairwil, qui dans un passage de *Juliette* vante l'attraction universelle du crime et de la richesse, Adorno et Horkheimer reconnaissent que « la justice de la mauvaise domination n'est pas conséquente au point de ne récompenser que le crime. Mais seule l'exagération est vraie. [...] La torture devient ainsi la vérité essentielle, et la vie heureuse n'est que vanité »⁷¹. Compris comme procédé révélateur de l'inhumanité à la base des structures de domination des univers totalitaires, cette surenchère dessine selon eux les contours de la raison politique qui, tel un spectre funeste parodiant l'espoir du progrès par « la conjuration des puissants contre les peuples »⁷², surplombe la gestation de la République bourgeoise :

Les vices privés, chez Sade comme chez Mandeville, sont l'historiographie anticipée des vertus publiques de l'ère totalitaire⁷³.

Tenir à lire la fiction sadienne comme un geste de dénonciation implique de retracer ce qui dans cette propension à l'exagération énonce des dispositifs de contrainte sociale et

⁷⁰ André Breton, *Anthologie de l'humour noir* [1940-1966], *Œuvres complètes II*, éd. Marguerite Bonnet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1992, pp. 893-896; Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, *op. cit.*, pp. 700-707.

⁷¹ Theodor W. Adorno et Max Horkheimer, « Juliette ou Raison et morale », *La Dialectique de la raison. Fragments philosophiques* [1944], trad. Éliane Kaufholz, Paris, Gallimard, 1974, coll. « Tel », p. 126.

⁷² *Ibid.*, p. 97.

⁷³ *Ibid.*, p. 127.

économique. Mais évidemment, la position idéologique du texte de Sade n'est pas aussi facilement identifiable que l'est par exemple celle du réalisme dystopique de George Orwell; seulement, le texte de Sade traite lui aussi de la soumission des corps à la violence d'un capital politique. La démarche critique sadienne parle du sujet au pouvoir en fantasmant le monde à partir de la position du violeur.

Faire l'économie de ce ménage, refuser de momentanément *mettre Sade aux vidanges* avec les structures qu'il énonce, négliger d'aller le lire au dépotoir, loin de la valeur qui recouvre aujourd'hui sa fange, cela revient à consolider les dispositifs d'instrumentalisation par où le fétichisme culturel expose sa plus-value dans les vitrines publiques. Telle qu'elle est encore pratiquée de nos jours par la critique enthousiasmée à l'aube du bicentenaire de sa mort, l'apologie de Sade se rapproche de la bêtise en nourrissant le confort d'une bonne conscience sociale soucieuse de parler superficiellement d'une violence qu'elle croit ainsi pouvoir conjurer.

Si la fiction sadienne *sert* à quelque chose, c'est à donner l'hétérogène à voir et à débrouiller des systèmes pulsionnels qui, sous le couvert d'une prétention utilitaire, se soutiennent par la maîtrise instrumentale d'intérêts dont la jouissance est réservée à l'élite des sociétés. La valeur d'usage que je pense à partir de Sade s'appréhende ainsi comme reconnaissance de l'ampleur avec laquelle la valeur d'échange détermine la circulation pulsionnelle entre le sujet et les structures institutionnelles. La littérature ne sert à rien, sinon qu'à brouiller la charge d'attraction des régimes de visibilité qui financent l'homogénéisation des modes de production et de consommation de la culture.

2.4. Du politique

Cette valeur d'usage de la fiction replace donc le devenir historique de l'économie sur la scène d'énonciation de la légitimité politique. Nous rejoignons de nouveau la conception de l'économie selon Hénaff, cette fois-ci à travers l'orientation de l'acte de lecture comme capacité à étendre l'horizon de l'analyse au champ d'action du politique :

appeler cette lecture une *économique* n'est-ce pas céder à l'illusion que l'économiste tiendrait le discours ultime à l'endroit du « réel », serait-il devenu pour la modernité le nouveau gardien de la dernière porte? Le supposer ça ne serait que changer de théologie. La lecture ici proposée sous ce nom est en fait *politique*; et s'il est vrai que le politique, on le répète à l'envi, est partout, alors il ne se repère pas comme un objet ni ne s'isole comme un thème, il se déduit de tous les rapports qu'il affecte, de toutes les

forces qui le composent et au premier chef l'économique, soit celle où on a su voir l'ultime clef du pouvoir, sa fin obsessionnelle, sa condition universelle et la plus grande puissance de marquage des corps. Une économique sera la lecture de sa mise en scène dans l'espace de la fiction⁷⁴.

Si les tensions de l'économique ne saurait s'affranchir de leurs implications politiques, c'est qu'il n'en va bien entendu pas ici d'une politique partisane – bien que cette dernière n'en soit pas moins généralement assujettie aux enjeux relatifs à la répartition de la richesse. Ce dont il est ici question se tient bien plus près du problème de la fondation *du* politique, c'est-à-dire des conditions de possibilités d'une communauté confrontée au partage de la violence. À travers une lecture conjointe de Dante, Sade et Hubert Aquin, où s'entrecroisent littérature, philosophie, politique et psychanalyse, Robert Richard formule une profonde critique des principes de base du discours politique libéral. Tel qu'il prétend assurer à l'homme la maîtrise autarcique de la fondation politique du corps social, est ainsi remis en cause le discours de *l'autonomie politique*, qui pour Richard désigne « la situation où une collectivité se donne sa propre loi »⁷⁵.

Cette idéalisation de la fondation politique autonome est représentée d'une manière emblématique par la formation de la loi dans le *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau. Lorsqu'il sollicite le point de vue universel afin d'articuler le concept de *volonté générale*, Rousseau cherche à éliminer de sa réflexion la contingence du regard où l'homme est considéré comme « individu », ou bien à travers une « situation particulière »⁷⁶. La loi qu'il lui importe de fonder concerne plutôt une autorité législative susceptible d'engager l'entièreté du corps social en dialogue avec lui-même : la mise en acte de « la volonté générale, qui est la loi », donne ainsi naissance au « corps politique » de la nation⁷⁷. Cette volonté générale supporte par ailleurs l'autonomie législative du *peuple*. Il faut d'emblée préciser que Rousseau use du terme « peuple » d'une manière qui, bien qu'elle reprenne des accents de l'usage défini dans le *Dictionnaire de Trévoux*⁷⁸, s'en distingue, notamment en

⁷⁴ Marcel Hénaff, Sade. *L'Invention du corps libertin*, *op. cit.*, p. 18.

⁷⁵ Robert Richard, *L'Émotion européenne. Dante, Sade, Aquin*, Montréal, Éditions Varia, coll. « Philosophie », 2004, p. 22.

⁷⁶ Cf. Jean-Jacques Rousseau, *Du Contract social ou Principes du droit politique* [1762], *Œuvres complètes III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, p. 379.

⁷⁷ Cf. *ibid.*, p. 380.

⁷⁸ « Nom collectif. Assemblée de personnes qui habitent un pays, qui composent une nation. [...] se dit particulièrement des habitants d'une ville [...] se dit encore plus particulièrement par opposition à ceux qui sont nobles, riches ou éclairés » (*Dictionnaire universel françois et latin*, Nancy, Pierre Antoine, 1740, article « peuple »).

expulsant du mot tout caractère péjoratif, pour plutôt y faire résonner un accent d'inclusion fort en avance sur son temps :

quand tout le peuple statue sur tout le peuple il ne considère que lui-même, et s'il se forme alors un rapport, c'est de l'objet entier sous un point-de-vue à l'objet entier sous un autre point de vue, sans aucune division du tout. Alors la matière sur laquelle on statue est générale comme la volonté qui statue. C'est cet acte que j'appelle une loi⁷⁹.

Rousseau précise que « le Peuple soumis aux loix en doit être l'auteur »⁸⁰ : le contrat social rousseauiste s'articule sur la souveraineté du peuple et l'égalité de chacun devant la loi. Cela ne veut cependant pas dire que les lois comprises comme « actes de la volonté générale »⁸¹ impliquent nécessairement que chaque loi s'applique de la même manière à tout individu : manifestée par un corps social qui se considère lui-même dans son ensemble, la volonté générale pourrait tout de même laisser subsister « plusieurs Classes de Citoyens », sans que celles-ci aient nécessairement les mêmes droits⁸². La participation des femmes semble notamment exclue du point de vue universel de la volonté générale⁸³. La grande avancée qu'il faut ici retenir est que sur le plan de l'universalité, la volonté générale conceptualisée par Rousseau postule l'égal droit de chaque individu masculin à la reconnaissance en tant que sujet de la loi :

Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale; et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout⁸⁴.

Le contrat social rousseauiste se distingue ainsi du *covenant* hobbesien, qui s'établit plutôt entre les hommes selon l'autorité absolue d'un tiers, tête du corps politique et individu particulier, unique auteur des lois, *Souverain affranchi de tout assujettissement aux lois qu'il promulgue*⁸⁵. Mais chez Thomas Hobbes comme chez Rousseau, le contrat social s'avère

⁷⁹ Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social ou Principes du droit politique* [1762], *Œuvres complètes III, op. cit.*, p. 379.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 380.

⁸¹ *Ibid.*, p. 379.

⁸² Cf. *id.*

⁸³ Susan Moller Okin soutient notamment que Rousseau échoue à appliquer aux femmes l'horizon de ses idéaux universels; voir le chapitre « Equality and Freedom – for Men », *Women in Western Political Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1979, pp. 140-166.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 361.

⁸⁵ « The sovereign of a commonwealth, be it an assembly or one man, is not subject to the civil laws. For having power to make and repeal laws, he may, when he pleaseth, free himself from that subjection by repealing those laws that trouble him and making of new; and consequently, he was free before. For he is free that can be free when he will; nor is it possible for any person to be bound to himself, because he that can bind release; and therefore, he that is bound to himself only is not bound » (Thomas Hobbes, *Leviathan*, *op. cit.*, p. 174).

non seulement phallocratique, il semble aussi s'entretenir selon le fantasme d'une communauté pleine, dont l'entente s'effectue « entre *semblables* »⁸⁶.

Aux antipodes de cette fondation imaginaire de l'autonomie du corps politique, Richard réfléchit donc à travers Sade sur le sens de « *l'hétéronomie politique*, qui est le fait de recevoir sa loi de l'extérieur »⁸⁷. La perspective hétéronome développée par Richard soutient que *la loi à l'origine d'un corps politique est toujours le fait de la loi de l'Autre*. Venant dicter sa loi à partir de la performance de ce que le corps social violé viendra interdire, une intrusion *étrangère* et *barbare* contraint brutalement le partage de la jouissance : c'est en ce sens que Richard parle de la *loi barbare de l'Autre* comme « *d'une loi qui ne peut être représentée que sous la forme de sa propre transgression* »⁸⁸.

Richard envisage l'œuvre de Sade comme une illustration emblématique de cette loi qui ne se laisse représenter que sous la forme de sa négation. Car au cœur de cette conception de l'hétéronomie politique, on reconnaît effectivement le prototype du libertin sadien, dont les impulsions de dépense orgiaque, cautionnées par un pouvoir symbolique lié à la capacité de dilapider des richesses, s'imposent au corps politique non en tant que contrat, mais par la force. La violence sadienne vient performer une transgression que la loi articule en tant qu'interdit; c'est-à-dire que la *transgression* coïncide là avec une *performance de l'interdit*. Le miroitement *ironique* du contrat social peut certes intervenir : ainsi raisonne le comte Oxtiern, qui, dans la version théâtrale que Sade a donné de l'histoire d'Ernestine, feint de vouloir sauver les apparences en épousant la jeune femme qu'il a violée⁸⁹. Le lecteur verra bien qu'Oxtiern préfère assister à la mort d'Ernestine plutôt que

⁸⁶ Robert Richard, *L'Émotion européenne. Dante, Sade, Aquin, op. cit.*, p. 24. Une telle entente « entre *semblables* » intervient aussi chez Locke.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 22. L'usage du concept d'*hétéronomie* se réfère ici à sa présence chez Kant, pour qui « l'autonomie de la volonté comme principe suprême de la moralité » s'oppose à « l'hétéronomie de la volonté comme source de tous les faux principes de la moralité » (Emmanuel Kant, *Fondation de la métaphysique des mœurs* [1785], *Métaphysique des mœurs I*, trad. Alain Renaut, Paris, Flammarion, 1994, pp. 123-124). Pour une analyse des rapports historiques entre autonomie et hétéronomie politique, voir Michel Senellart, « Autonomie et hétéronomie de la politique : la question de la finalité », *Les Cahiers du centre de recherches historiques*, n° 20, 1998; en ligne : <http://ccrh.revues.org/2531>, consulté le 25 mars 2013.

⁸⁸ Robert Richard, *L'Émotion européenne. Dante, Sade, Aquin, op. cit.*, p. 34.

⁸⁹ Cf. *Oxtiern ou les dangers du libertinage* [1791], *Œuvres complètes*, tome quinzième, Paris, Pauvert, 1991, p. 94. Cette pièce fut jouée deux fois à Paris, à l'automne 1791, et une fois à Versailles, le 13 décembre 1799. Sade a ainsi transposé au théâtre l'intrigue d'*Ernestine, nouvelle suédoise*, qui figure au *Catalogue raisonné des œuvres de M. de S*** à l'époque du 1^{er} octobre 1788* (cf. *Œuvres complètes*, tome quinzième, *op. cit.*, pp. 407-408), mais qui ne fut publiée qu'en 1800, dans le recueil *Les Crimes de l'amour, op. cit.*, pp. 375-433. Afin de souligner la proximité entre la nouvelle et la pièce de théâtre, Pauvert et Le Brun redonnent aussi le texte d'*Ernestine* aux côtés de celui d'*Oxtiern* (cf. *Œuvres complètes*, tome quinzième, *op. cit.*, pp. 13-69).

de l'épouser; mais à ce point de l'intrigue, le fruit est consommé et la loi du viol déjà inscrite dans la chair. C'est en ce sens que l'économique de la fiction sadienne illumine la mise en scène des conditions par où le politique marque le corps social. Le libertin sadien figure la violence de la contrainte extérieure du pouvoir, de même que l'intrusion des forces barbares dans le giron de la loi. On voit là se déployer un regard sur les *régimes d'invisibilité de l'économie politique*, c'est-à-dire sur les rapports de force qui, tout en s'articulant dans un discours de légitimité, réservent pourtant les prérogatives de la jouissance aux organes qui régulent le capital pulsionnel du corps sociopolitique.

2.5. De l'économie politique

Bien que l'horizon de l'expression « économie politique » ne s'aborde nullement en tant qu'invariant historique et conceptuel, on peut y saisir une manifeste sédimentation historique qui concerne l'attraction de l'économique et du politique dans la formation de la puissance de marquages des corps. L'expression « économie politique » apparaît dès 1615, dans le *Traicté de l'æconomie politique* d'Antoine de Montchrestien⁹⁰. Ce texte, qui s'adresse au jeune roi Louis XIII et à la reine mère, témoigne dès ses premières lignes des positions mercantiles de son auteur, attestant celui-ci en tant que continuateur de Jean Bodin :

Ceux qui sont appelés au gouvernement des Estats doivent en avoir la gloire, l'augmentation et l'enrichissement pour leur principal but⁹¹.

Si un tel appel à la puissance étatique devait opérer une certaine influence sur la formation du colbertisme, loin s'en faut qu'une conception claire de l'économie politique se dégage du *Traicté*. Dans l'introduction de son édition, François Billacois précise d'emblée :

L'expression apparaît en 1615, et en français. L'expression, non l'idée⁹².

Quelques cent quarante ans plus tard, la définition de l'économie politique que l'on peut tirer du *Discours sur l'économie politique* de Rousseau se distingue tout à fait du mercantilisme : la répartition des richesses est là subordonnée à l'organisation politique, et l'économie politique s'y profile à l'image de la circulation des investissements nécessaires

⁹⁰ Cf. *Dictionnaire historique de la langue française*, dir. Alain Rey, Paris, Le Robert, 1992, article « économie ».

⁹¹ Antoine de Montchrestien, *Traicté de l'æconomie politique* [1615], Genève, Droz, 1999, p. 41.

⁹² *Ibid.*, p. 7.

au développement *public* du capital collectif. Rousseau sollicite une révélatrice métaphore de comparaison manifestement empruntée au « *body politic* »⁹³ de Hobbes :

Le corps politique, pris individuellement, peut être considéré comme un corps organisé, vivant, et semblable à celui de l'homme. Le pouvoir souverain représente la tête; les lois et les coutumes sont le cerveau, principe des nerfs et siège de l'entendement, de la volonté, et des sens, dont les juges et magistrats sont les organes; le commerce, l'industrie et l'agriculture, sont la bouche et l'estomac qui préparent la subsistance commune; les finances publiques sont le sang qu'une sage *économie*, en faisant les fonctions du cœur, renvoie distribuer par tout le corps la nourriture et la vie; les citoyens sont le corps et les membres qui font mouvoir, vivre, et travailler la machine, et qu'on ne sauroit blesser en aucune partie, qu'aussi-tôt l'impression douloureuse ne s'en porte au cerveau, si l'animal est dans un état de santé⁹⁴.

Rousseau compare l'organisation politique d'une société à une entité organique afin d'explicitier que la santé du corps politique repose sur la saine communication de tous les organes du corps social. L'intérêt de l'approche de Rousseau correspond ici surtout à sa propension à penser l'économique et le politique dans un même regard, de manière à ce que le sens de l'*économie politique* ne puisse être abordé qu'à même l'interférence des partages du pouvoir et de la circulation de l'argent.

On attribue généralement à Adam Smith la paternité d'une conception de l'économie venant se distinguer tout à fait de l'administration politique : paru en 1776, *The Wealth of Nations* a recentré l'objet de l'économie politique sur les modes de production de la richesse. Pierre Force souligne que c'est en s'appuyant sur le *self-interest* comme premier principe de son paradigme que Smith a pu penser la division du travail comme support naturel de la croissance économique⁹⁵ : l'ouverture théorique de la pratique économique libérale correspond pour nous à ce moment sadien où le discours de légitimité du pouvoir économique se déplace ostensiblement de l'intérêt collectif vers l'intérêt personnel. C'est précisément dans la mesure de cette revendication politique du *self-interest* qu'au tournant du XIX^e siècle, Jean-Baptiste Say – principal économiste classique français, disciple de Smith à qui l'on doit la tripartition conceptuelle production/répartition/consommation – désirait une science économique affranchie de la pratique politique. En 1803, dans la préface à la première édition de son *Traité d'économie politique*, il entend ainsi élaguer la science économique de toute préoccupation politique :

⁹³ Thomas Hobbes, *Leviathan*, *op. cit.*, p. 3.

⁹⁴ Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'économie politique* [1755], *Œuvres complètes III*, *op. cit.*, p. 244.

⁹⁵ Cf. Pierre Force, *Self-Interest before Adam Smith. A Genealogy of Economic Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Jusqu'au moment où *Smith* a écrit, on a confondu la *Politique* proprement dite, la science du gouvernement, avec l'*Économie politique* qui montre comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses. [...] Les richesses sont indépendantes de la nature du gouvernement. [...] Les formes mêmes de l'administration publique n'influent qu'indirectement, accidentellement, sur la formation des richesses, qui est presque entièrement l'ouvrage des individus. / L'étude des causes de la prospérité publique et particulière, est donc indépendante des considérations purement politiques; et en les mêlant on a embrouillé bien des idées au lieu de les éclaircir⁹⁶.

Say fait ensuite remarquer que depuis *Smith*, l'expression *économie politique*, « qui traite des richesses des nations », s'est avantageusement distinguée du terme de *politique*, qui sert « à désigner les rapports qui existent entre le gouvernement et le peuple, et ceux des gouvernements entr'eux »⁹⁷. L'influence des positions de Say sera manifeste, même si on attribue généralement la consécration de l'expression amputée à l'ouvrage d'Alfred Marshall intitulé *Principles of Economics*⁹⁸. Ce que depuis le début du XX^e siècle on tend à désigner du plus percutant et moins encombrant terme d'*économie* correspond plus ou moins à l'espace traditionnellement recouvert par celui d'*économie politique*, encore largement utilisé au cours du XIX^e siècle par l'école classique anglaise⁹⁹. Sous le couvert d'une volonté de rigueur intellectuelle, l'amputation du *politique* de la réflexion sur l'*économie* marque la volonté d'élaguer la science économique des résonances politiques de ses analyses. Rien de préjudiciable à la volonté de resserrer les liens de l'objectivité scientifique; seulement, cela revient ici à laisser de côté toute interférence possible entre les systèmes de valeur et ceux du pouvoir.

C'est en ce sens que j'aimerais rendre sensible un plan d'immanence où, à la rencontre de la lettre et du marché culturel, l'énergie pulsionnelle s'organise à travers un procès d'industrialisation du désir. Je n'entends pas faire travailler la fiction sadienne en tant que plan spéculaire qui viendrait éclairer un référent historique préalablement consacré. Se nourrissant d'une posture d'analyse attentive aux croisements et interférences entre économie, psychanalyse, sémiotique et philosophie, mon équation implique de dégager la fiction de sa subordination mimétique à quelconque ordre de réalité, afin de saisir les points de fuite par où le texte de Sade rend sensible des correspondances entre la

⁹⁶ Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique, ou Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent, et se consomment les richesses*, tome I, Paris, Crapelet, 1803, pp. I-III.

⁹⁷ *Ibid.*, p. III.

⁹⁸ Alfred Marshall, *Principles of Economics*, London, Macmillan, 1890.

⁹⁹ Je pense par exemple à David Ricardo, *On the Principles of Political Economy and Taxation*, London, John Murray, 1817; ainsi qu'à Thomas Robert Malthus, *Principles of Political Economy*, London, John Murray, 1820; et John Stuart Mill, *Principles of Political Economy*, London, John W. Parker, 1848.

constitution pulsionnelle du sadisme et la violence des contraintes culturelles et économiques qui modèlent le monde. Tel qu'il a explicitement développé le principe du *self-interest* sur la scène de la jouissance sexuelle, Sade agit pour nous en tant qu'*opérateur de lisibilité* à l'égard de la motivation pulsionnelle inhérente au capitalisme industriel.

L'économie ici envisagée détermine les points de contact entre les êtres à travers un circuit où la valeur du numéraire manipulé par une collectivité circule en tant que figure d'un partage pulsionnel et d'une répartition du droit à la jouissance. Cette perspective s'ouvre d'ailleurs suivant un plan de correspondance entre la batterie notionnelle de l'économie et celle de l'activité pulsionnelle. Dans son « Calcul des jouissances » – un texte nommé d'après une expression de Marx – Jean-Joseph Goux signale « qu'un certain nombre de mots, sinon de concepts, sont communs à l'économie politique et à la psychanalyse », tels que « demande, désir, jouissance, consommation, investissement »¹⁰⁰. La polyphonie de ce champ lexical attire le regard sur la trace du fantasme reliant le désir du sujet à son environnement sociopolitique. L'économie libidinale sadienne se dessine à travers les jeux de pouvoir où le corps individué advient à lui-même marqué par les contraintes qui façonnent la configuration mouvante du corps sociopolitique.

De ce fait, elle ne peut parfaitement s'imbriquer dans l'économie libidinale pensée par Jean-François Lyotard, qui ne s'intéresse pas tant aux formes d'élaboration et d'imposition du pouvoir qu'aux modes d'*impouvoir* et aux registres de satisfaction libidinale qui lui sont inhérentes. S'il est vrai que « toute économie politique est libidinale »¹⁰¹, toute position libidinale ne relève pas de la maîtrise du pouvoir. Par exemple celle de la prostituée, qui n'est pas circonscrite chez Lyotard comme victime, mais plutôt en tant que figure d'intensité libidinale, à laquelle revient la logique propre à un corps qui souffre du poison qu'il continue de s'injecter. Sade demeure en ce sens aveugle à la position libidinale de la dépendance¹⁰² : le désir propre à la victime sadienne reste chez Sade un point mort, une tache aveugle, un univers forclos à la conscience de ses narrateurs. Et c'est bien là le sens économique du sadisme que j'essaie d'élaborer sur une certaine scène politique : celui de la position libidinale d'un pouvoir pulsionnel conquis avec les armes du capital.

¹⁰⁰ Jean-Joseph Goux, « Calcul des jouissances », *Les Iconoclastes*, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1978, p. 171.

¹⁰¹ Jean-François Lyotard, *Économie libidinale*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1974, p. 133.

¹⁰² *Ibid.*, p. 80.

Mais il faut d'abord prendre en considération le fait qu'un contenu économique (au sens plus étroit du terme) détermine le monde des représentations sadiennes : les récits de Sade justifient généralement leurs mises en scène à travers le signe de l'*argent*, faisant explicitement reposer le pouvoir de la jouissance dans des mains maîtresses dans l'art de manipuler et d'accumuler les capitaux. L'économie libidinale sadienne s'articule ainsi sur un contexte économique qu'il importe d'esquisser, fût-ce à grands traits.

3. Économie et sémiotique

3.1. Transsubstantiation et matérialité du signe

Ce grand Dieu, créateur de tout ce que nous voyons, s'abaissera jusqu'à descendre dix ou douze millions de fois par matinée dans un morceau de pâte, qui, devant être digéré par les fidèles, va se transmuier bientôt, au fond de leurs entrailles, dans les excréments les plus vils ; et cela, pour la satisfaction de ce tendre fils, inventeur odieux de cette impiété monstrueuse dans un souper de cabaret. Il l'a dit, il faut que cela soit ; il a dit : « Ce pain que vous voyez sera ma chair, vous le digérerez comme tel : or, je suis Dieu ; donc Dieu sera digéré par vous ; donc le créateur du ciel et de la terre se changera en merde, parce que je l'ai dit ; et l'homme mangera et chiera son Dieu, parce que ce Dieu est bon et qu'il est tout-puissant »¹⁰³.

Creuser le matériau sadien et interroger sa valeur économique et politique implique avant tout de reconnaître la richesse d'un fonds historique qui y séjourne, et qui intéresse un espace discursif dont l'enjeu réside dans le statut des corps et des objets où s'incarnent, aux yeux de l'imaginaire de l'Ancien Régime, l'aura transcendante du sacré. Préoccupation majeure au sein de la *Logique de Port-Royal*, la spéculation théorique sur la nature du signe linguistique se débat au XVII^e siècle avec l'influence grandissante d'une pratique de la représentation qui ne se pense plus suivant l'arrimage du signe dans la matérialité du monde, et qui se dispense donc de la présence dans la structure du signe de ce que Daniel Vaillancourt nomme « la chose sémiotisée »¹⁰⁴. Les jansénistes verront de quelle manière cette absence fait intervenir la question de « la nature sémiotique de l'hostie [...] et, par voie de conséquence, la nature sémiotique du pouvoir royal qui en

¹⁰³ Sade, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu*, op. cit., p. 489.

¹⁰⁴ Daniel Vaillancourt, *Les Urbanités parisiennes au XVII^e siècle. Le livre du trottoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « République des lettres », 2009, p. 288.

découle »¹⁰⁵. Or, ce pouvoir est alors fondé sur une « conception eucharistique de la réelle présence où la Chose divine subsiste dans la chose sémiotisée »¹⁰⁶ : il s'agira pour les jansénistes d'ancrer conceptuellement la possibilité d'une présence de la chose sémiotisée dans l'absence fondatrice du mouvement de la signification.

On sait que pour la *Logique de Port-Royal*, « le signe enferme deux idées, l'une de la chose qui représente, l'autre de la chose représentée ; & sa nature consiste à exciter la seconde par la première »¹⁰⁷. Dans *Les Mots et les choses*, Foucault insiste sur l'aspect fondateur de la *Logique* en tant qu'étendard de l'épistémè classique, qui se définit pour lui par une profonde redéfinition du régime opératoire des signes :

Au seuil de l'âge classique, le signe cesse d'être une figure du monde; et il cesse d'être lié à ce qu'il marque par les liens solides et secrets de la ressemblance ou de l'affinité [...] Lorsque la *Logique de Port-Royal* disait qu'un signe pouvait être inhérent à ce qu'il désigne ou séparé de lui, elle montrait que le signe, à l'âge classique, n'est plus chargé de rendre le monde proche de soi et inhérent à ses propres formes, mais au contraire de l'étaler, de le juxtaposer selon une surface indéfiniment ouverte, et de poursuivre à partir de lui le déploiement sans terme des substituts dans lesquels on le pense¹⁰⁸.

Toutefois, en s'ouvrant sur cette nouvelle articulation entre les mots et le monde, la *Logique de Port-Royal* cherche encore à affermir l'aura cultuelle liée à l'incarnation du corps christique dans le pain eucharistique. C'est sur la présence de ce qui est absent de la scène de la représentation que les logiciens font reposer la réalité ontologique de la chose sacrée au sein de l'espace épistémique du signe : « il est tres-possible qu'une mesme chose cache & découvre une autre chose en même tems [...]; ainsi les symboles Eucharistiques cachent le Corps de JESUS-CHRIST comme chose, & le découvrent comme symbole »¹⁰⁹. À l'époque, cette assomption théologique se réitère à la mesure d'une crise de la légitimité politique du discours catholique dominant : la conception traditionnelle de la nature du pouvoir royal s'avère de fait profondément menacée par la remise en question du statut de l'hostie dans la polémique qui oppose alors catholiques et protestants. Louis Marin formule l'enjeu de cette polémique qui concerne le mystère de la Transsubstantiation : « le pain et le vin sont-ils le corps et le sang du Christ réellement ou figurativement;

¹⁰⁵ *Id.*

¹⁰⁶ Cf. *id.*

¹⁰⁷ Antoine Arnault et Pierre Nicole, *La Logique ou l'Art de penser, contenant, outre les regles communes, plusieurs observations nouvelles, propres à former le jugement*, Paris, Desprez, 1683, p. 55.

¹⁰⁸ Michel Foucault, *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1966, pp. 72 et 75.

¹⁰⁹ Antoine Arnault et Pierre Nicole, *La Logique ou l'Art de penser, contenant, outre les regles communes, plusieurs observations nouvelles, propres à former le jugement*, *op. cit.*, p. 57.

ontologiquement, substantiellement, ou en signification et par symbole ? »¹¹⁰. La conception catholique du corps mystique du Roi se modèle sur la métaphoricité ontologique de l'Eucharistie. *Ceci est mon corps* : l'hostie est le corps du Christ en tant que réelle présence de la chose dans le signe, comme condensation du référent sacré et du signe eucharistique. La pratique protestante insiste au contraire sur l'autonomie sémiotique du rituel : le pain partagé *tient lieu* du corps du Christ et vaut en tant que symbole du sacrifice de Jésus, comme le signifiant renvoie au signifié, sans que le signe se confonde pour autant avec la corporéité du référent.

Les débats entourant la Réforme protestante bouleversent ainsi toute une conception de « la relation entre la chose et le signe »¹¹¹, et avec elle l'autorité mystique du double corps du roi, autorité sur laquelle Ernst Kantorowicz insiste en 1957 dans son célèbre ouvrage *The King's two Bodies*¹¹². Pour reprendre les mots de Jean-Marie Apostolidès, ce dédoublement corporel implique que l'« individu privé » s'y distingue de la « *persona ficta*, incarnation de l'État » : « le premier, homme particulier, possède un corps de chair soumis aux mêmes contingences que celui de ses sujets ; le second possède un corps symbolique qui ne meurt pas »¹¹³. Sans la condensation eucharistique de la chair du roi et de son référent sacré, sans la caution divine du dédoublement entre corps réel et corps symbolique, le *modus operandi* de la légitimité politique et juridique de l'appareil monarchique est mis en péril¹¹⁴.

Or, c'est selon Vaillancourt justement par une *sémiotisation de sa fonction de monarque* que Louis XIV répond au risque de la dissolution du corps symbolique du Roi dans l'absence de la chose sémiotisée :

¹¹⁰ Louis Marin, *La Critique du discours. Sur la « Logique de Port-Royal » et les « Pensées » de Pascal*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1975, p. 54.

¹¹¹ Daniel Vaillancourt, *Les Urbanités parisiennes au XVII^e siècle. Le livre du trottoir, op. cit.*, p. 288.

¹¹² Cf. Ernst H. Kantorowicz, *The King's two Bodies. A Study in Mediaeval Political Theology*, Princeton, Princeton University Press, 1957.

¹¹³ Jean-Marie Apostolidès, *Le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1981, p. 11.

¹¹⁴ Dans son livre *Le Simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français. XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Les Éditions de Paris, coll. « Le temps et l'histoire », 1988, Alain Boureau remet il est vrai en question la réelle efficience de la double corporéité royale en France : il soutient que les sujets du royaume n'ont jamais pleinement adhéré à la fiction du caractère divin et surnaturel du corps du roi. Il n'en demeure pas moins qu'en tant que récit d'autodétermination politique, le corps symbolique a longtemps permis à la souveraineté royale de s'instituer en tant que modèle ontothéologique, légitimant ainsi l'ascendant du discours monarchique sur ses sujets putrescibles. La négation du mystère de la Transsubstantiation menace la structure même de cette autorité.

Les deux corps du roi, lieu d'une mystique royale, s'annulent et se redéploient dans une sorte de degré zéro du corps du roi que Louis XIV, roi machine par excellence, dispositif symbolique, incarne paradoxalement¹¹⁵.

Le paradoxe qu'il faut ici entendre est celui d'un monarque qui ne serait absolu que dans la mesure du potentiel de duplication de son image. Le degré zéro du corps du roi se présente selon Vaillancourt en tant que catégorie non marquée, où Louis XIV « se conçoit comme un langage, comme une texture qui comporte un efficace plus grand que celui postulé par la réelle présence »¹¹⁶. L'énoncé « L'État, c'est moi » fonctionnerait comme la prise en charge d'un corps propre qui ne saurait tenir lieu de corps *réel* qu'en tant qu'opérateur de multiplication de sa présence sur une diversité de scènes de représentation. Potentiel vide et neutre, l'absolutisme royal ne se réaliserait qu'à travers l'exploitation langagière de ce degré zéro, de ce point d'évidement qui redéfinit les modes de circulation de l'autorité politique. Cette neutralité opératoire, Marin la suggérait déjà lorsqu'il concevait Louis XIV en son portrait de monarque absolu comme « un monument vide, un cénotaphe, un tombeau qui n'abrite aucun corps mais qui est dans sa vacuité même corps royal »¹¹⁷. Le portrait du monarque absolu devient alors le lieu d'une mise entre parenthèse du corps réel du roi, à partir d'où le nom royal peut circuler en tant que corps de représentation, remodelant ainsi la visibilité du pouvoir dans un jeu de présence-absence.

Le dynamisme de cette représentation s'écrit d'une part dans un mouvement de *délégation*, c'est-à-dire comme manifestation de l'autorité royale à même l'absence du corps du roi sur le terrain de l'énonciation autoritaire. D'autre part, elle foment *l'autorité de l'image*, en ce sens qu'elle propulse la valeur politique et juridique de la présence déléguée, telle que celle-ci vient exercer sa légitimité aux yeux du sujet de la loi. Le dynamisme de ce jeu complémentaire entre délégation et valeur de la re-présentation ne se limite pas à la seule matérialité objectale du portrait : c'est en fait toute une cartographie politique qui s'élabore à travers un dispositif de fonctions assurant la circulation du nom autoritaire du roi. En 1667, la création de la lieutenance de police de Paris vient affermir une réforme, déjà entamée sous l'influence de Colbert, qui vise à adapter la structure du pouvoir monarchique à la virtualisation alors grandissante de la circulation des flux

¹¹⁵ Daniel Vaillancourt, *Les Urbanités parisiennes au XVII^e siècle. Le livre du trottoir, op. cit.*, p. 288.

¹¹⁶ *Id.*

¹¹⁷ Louis Marin, *Le Portrait du roi*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1981, p. 290.

socioéconomiques. L'importance de Gabriel Nicolas de La Reynie – premier lieutenant général de police, en fonction de 1667 à 1697 – se mesure à l'*autonomie* que lui accorde le roi : à partir de Versailles, Louis XIV somme La Reynie de parler et d'agir *en son nom* dans l'espace géographique parisien.

Bien qu'il entreprenne de déployer l'image du monarque dans le royaume à partir du degré zéro du corps du roi, ce dispositif de représentation ne ruine pas pour autant l'articulation entre le corps de chair et le corps symbolique. Il réorganise toutefois décisivement les paramètres de la manifestation rituelle. Ces deux premiers corps, qu'il nomme respectivement « corps historique physique » et « corps juridique politique », Marin les présente comme objets d'une opération fondée sur la constitution d'un troisième : le « corps sacramental sémiotique », dont le lieu par excellence est « le portrait du roi en monarque absolu »¹¹⁸. Ce corps de représentation vient en fait englober les trois déclinaisons du corps du roi :

Corps sacramental du roi, le portrait du roi en monarque absolu signifie et montre ce lieu de transit entre le nom en qui le corps est devenu signifiant et le récit, l'histoire, par où la loi est devenue corps [...] : le roi n'a plus qu'un seul corps, mais ce corps unique en réunit trois, un corps historique physique, un corps juridique politique et un corps sacramental sémiotique, le corps sacramental, le « portrait » opérant l'échange *sans reste* (ou tentant d'en éliminer tout reste) entre le corps historique et le corps politique¹¹⁹.

Pétri par la virtualité de la représentation, ce troisième corps ne dissout pas la conjonction mystique entre le corps historique et le corps politique; il vient plutôt la *relever* (au sens de l'*Aufhebung* hégélienne lue par Jacques Derrida) en l'accueillant à même le geste de la portraiture. Le corps symbolique du roi est en quelque sorte préservé; mais, suivant le déplacement des techniques de légitimité du pouvoir, seulement en tant qu'image au sein de l'univers des signes. En tant que corps de représentation récupérant en image le double corps médiéval du roi, le corps sacramental sémiotique se désigne lui-même pour se rendre disponible à la circulation. Réunissant les trois corps pour les projeter sur la scène de la représentation, le corps sacramental opère pour Marin « le passage du référent dans le portrait, c'est-à-dire du modèle et de l'original dans le signe-image qui le représente »¹²⁰. Le portrait absolutiste s'engage ici dans une manifeste *sémiotisation du*

¹¹⁸ Cf. *ibid.*, pp. 20-21.

¹¹⁹ *Id.*

¹²⁰ Louis Marin, « Le corps pathétique du roi. Sur le Journal de la santé du Roi Louis XIV » [1985], *Politiques de la représentation*, Paris, Kimé, 2005, p. 98.

référent, opération par où la stature de l'image recadre le modèle du corps mystique. L'exercice du pouvoir absolu se déploie dans un espace libéré de l'autorité référentielle de la réelle présence; mais cette absence est relevée en tant que présence de l'image, dont le portrait royal fonde l'efficace.

Cet arrière-plan sur la nature sémiotique du pouvoir nous intéresse car il concerne la rhétorique de la transcendance qui, du régime de réelle présence du corps du Christ dans l'hostie consacrée à la sémiotisation de la fonction de Louis XIV, continue toujours de légitimer la position politique de l'autorité. C'est ainsi toute une histoire de la transcendance que la pensée matérialiste de Sade bafoue lorsque le libertinage profane le symbole du corps du Christ. L'écriture sadienne fait front commun à la fois contre l'aura sacrée de la transsubstantiation et contre la fonction sémiotique déployée dans l'exploitation du degré zéro du corps du roi; ce faisant, elle refonde le rapport immanent entre la jouissance du pouvoir et la matérialité du signifiant. Niant le mystère de la transsubstantiation en concevant la digestion et l'excrétion organiques de l'hostie, le libertin Bressac ruine le caractère sacré du rituel de l'Eucharistie. Mais il sait surtout *jouir* de cette profanation; dans la décharge de sa parole blasphématoire, il expose à Justine l'irréductible matérialité de l'objet de la jouissance. Après Bataille, c'est là une économie libidinale que l'on saisira selon son accentuation hétérologique, bien saillante en cette communion prononcée par la voix de Jésus ironisée au cœur du discours libertin :

Ce pain que vous voyez sera ma chair, vous le digérerez comme tel : or, je suis Dieu ; donc Dieu sera digéré par vous ; donc le créateur du ciel et de la terre se changera en merde, parce que je l'ai dit ; et l'homme mangera et chiera son Dieu, parce que ce Dieu est bon et qu'il est tout-puissant¹²¹.

Cette affirmation du devenir-merde de l'hostie consacrée profane le mystère de la transsubstantiation; elle s'attaque aussi à l'effectivité abstraite du pouvoir cultuel catholique, tel que ce dernier continue de se maintenir dans les consciences par-delà la tête guillotinée de Louis XVI. Ouverture sur l'horizon de notre problématique économique, l'hostie l'est par un biais métaphorique, soit au point précis de son excrétion, lorsqu'elle est affirmée en tant que merde, matière première de l'économie profanatoire de la jouissance sadienne. Entre l'hostie profanée par la sueur des sexes, la merde de l'autre exigée par le libertin et l'argent toujours accumulé à seule fin d'en jouir dans la

¹²¹ Sade, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu*, op. cit., p. 489.

dépense, une équivalence symbolique se dessine : celle de l'excrétion comprise comme vecteur de la satisfaction pulsionnelle. À partir de cette littéralité organique où le corps de la pensée économique de Sade se développe, une autorité politique de la jouissance s'impose, qu'il faut saisir en tant que nœud du fantasme présidant à l'usage sadien de l'or.

3.2. L'or et le corps du référent

Le crédit public offre un moyen si aisé de dissiper de grands capitaux, que plusieurs publicistes l'ont regardé comme funeste aux nations. Un gouvernement puissant par la faculté d'emprunter, ont-ils dit, se mêle de tous les intérêts politiques. Il conçoit des entreprises gigantesques, couronnées, tantôt par la honte, tantôt par la gloire, mais toujours accompagnés par l'épuisement. Il fait la guerre, ou la fait faire ; achète tout ce qui peut s'acheter, jusqu'au sang et à la conscience des hommes, et les capitaux fruits de l'industrie et de la bonne conduite sont alors remis aux mains de l'ambition, de l'orgueil, de la perversité. [...] Ce ne sont point là des suppositions gratuites, mais je laisse à faire les applications¹²².

Afin d'éclairer davantage le contexte économique où le matérialisme sadien éclôt, je voudrais m'attarder à quelques situations symptomatiques de la lente révolution par où le signe (la virtualité sémiotique du mot, de l'argent) se défait progressivement de la matérialité du référent (la chose, le corps de la monnaie métallique). Car de fait, comme le précise Vaillancourt à propos de la gestion étatique sous Henry IV, dès le début du XVII^e siècle, « l'argent, tout comme le référent linguistique, perd sa pesanteur et se fonde progressivement sur des rapports plus abstraits »¹²³. L'or conserve néanmoins un rôle privilégié dans la dynamique des pratiques symboliques et dans l'ordre des représentations de la richesse. Appuyant l'effectivité de la loi de Gresham (qui expose que lorsque deux monnaies circulent simultanément en fonction d'un taux de change commun, les agents économiques ont tendance à liquider leur dette avec la monnaie la plus faible afin de thésauriser la monnaie la plus forte), Daniel Dessert parle de l'or en tant qu'ultime garantie de valeur, encore bien en place sous Louis XIV :

La monnaie métallique n'est pas tant précieuse parce que monnaie mais parce que métal précieux, et la loi de Gresham ne fait que traduire cette évidence *de facto*. Si

¹²² Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique, ou Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent, et se consomment les richesses*, tome II, Paris, Crapelet, 1803, pp. 528-529.

¹²³ Daniel Vaillancourt, *Les Urbanités parisiennes au XVII^e siècle. Le livre du trottoir*, op. cit., p. 68.

une mauvaise monnaie en chasse une bonne, c'est que celle-là a une valeur intrinsèque moindre que celle-ci, mais qu'elle rend les mêmes services dans les échanges – ce qui encourage à conserver les espèces de titre plus élevé. Ce phénomène souligne bien l'importance de la nature profonde de la monnaie métallique, de ses caractéristiques physiques et métaphysiques, qui jouent un rôle fondamental dans son utilisation. L'or et l'argent, à un degré moindre, sont à la fois faciles à travailler tout en restant pratiquement inaltérables et indestructibles. Rares mais suffisamment abondants, leur nature en fait les métaux de prédilection les plus liés au sacré¹²⁴.

Conjuguée à la prééminence de leur valeur intrinsèque, la rareté de l'or et de l'argent engage l'économie étatique dans une extrême dépendance envers l'approvisionnement en métaux précieux. Incapable de thésauriser elle-même des quantités suffisantes d'or et d'argent, la monarchie française se voit donc acculée au système financier que Dessert s'attarde à analyser : toujours confronté à un pressant besoin de liquidité afin de soutenir les constantes dépenses guerrières de Louis XIV, l'État est forcé d'avoir recours à la médiation de financiers, qui, s'engageant à collecter eux-mêmes taxes et impôts en échange d'importants retours d'intérêts, acceptent d'avancer à l'État le précieux métal.

Dans ces conditions, le financier ne se résume pas seulement à un manieur d'argent, soit comme receveur direct ou indirect, soit comme payeur [...], mais à un spécialiste du drainage de l'indispensable métal, nécessaire à la survie de l'État¹²⁵.

Cette brève description s'inscrit dans le cadre de ce que Dessert nomme « système fisco-financier apparent »¹²⁶. Alliant exhaustivité et prudence, ce pan de sa recherche corrobore la vision traditionnelle des structures financières sous l'Ancien Régime.

L'analyse de Dessert s'engage dans une voie plus audacieuse lorsqu'elle cherche à cerner les agents de ce qu'il nomme « système fisco-financier réel »¹²⁷ : les archives sont alors questionnées afin de saisir la complexité des réseaux où le financier puise les ressources qui alimentent son crédit. En minimisant le rôle de la bourgeoisie marchande, des banquiers suisses et génois ainsi que d'autres partis étrangers, son hypothèse cherche plutôt à cerner « les protagonistes susceptibles de participer au ballet de l'argent » à l'intérieur du royaume, et plus précisément au sein de la

bourgeoisie rentière, avec comme figure de proue le bourgeois de Paris, et enfin [...] le rassemblement des officiers, nobles ou en voie d'anoblissement, et de l'aristocratie,

¹²⁴ Daniel Dessert, *Argent, pouvoir et société au grand siècle*, Paris, Fayard, 1984, p. 28.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 33.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 11.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 277.

d'épée, de robe ou d'Église, soutien naturel du trône, au sein duquel se trouvent ces détenteurs de fortes liquidités, lesquels sont fort soucieux de discrétion¹²⁸.

Il semble fort improbable que la richesse personnelle du financier puisse à elle seule nourrir tous les prêts qu'il accorde au Trésor royal. Médiateur entre le besoin d'or qui s'impose au roi et les détenteurs du capital métallique, il voit justement l'idéal de son rôle se définir à travers une maîtrise aiguë des mécanismes qui président à la dynamique du crédit. L'affaire Fouquet, qui éclate en 1661 à la suite de l'arrestation du Surintendant des finances, agit alors comme un révélateur du système financier réel¹²⁹. Les chefs d'accusation sont nombreux, les griefs bien intriqués les uns dans les autres, et la machination dirigée par Colbert ne lésine pas sur la gravité des crimes imputés à Nicolas Fouquet : « le pécumat et la lèse-majesté »¹³⁰. Je retiens ici ce qui concerne les allégations de falsification de prêts et de détournement de fonds, griefs qui ont tous pour point de pivot le fait que le Surintendant ait mêlé ses recettes personnelles aux revenus du roi. On accuse ainsi Fouquet d'avoir employé l'argent du roi à son profit, de lui avoir soutiré des intérêts injustifiés, d'avoir conclu des accords désavantageux pour l'État, etc. Colbert en veut pour principale preuve « l'ampleur de son bien et des détournements qui l'auraient alimenté »¹³¹. L'issue du procès intéresse ici beaucoup moins que ce que les pratiques courantes découvertes par le plaidoyer de Fouquet. Lorsqu'on lui reproche d'avoir prêté de l'argent au roi, il répond qu'il n'est pas le seul personnage respecté et influent à s'être adonné à ce jeu. Le Surintendant déchu soutient plutôt que, loin de pouvoir constituer un argument crédible dans la lutte de Colbert contre les financiers, ce comportement financier se trouve à être pour ainsi dire monnaie courante au sein de la société aisée. Dessert souligne encore qu'il « apparaît que ceux qui bénéficient des embarras financiers de la monarchie ne sont pas seulement les publicains, mais tout le corps politique et même, de façon plus large, la bonne société »¹³².

Par le prêt de numéraire d'or et d'argent, tout détenteur d'importantes liquidités semble ainsi pouvoir investir anonymement, à tout le moins discrètement à travers la médiation du prête-nom, dans les opérations, propriétés et affaires royales : ce procédé

¹²⁸ *Ibid.*, p. 209.

¹²⁹ Cf. *ibid.*, pp. 279-310.

¹³⁰ Daniel Dessert, *Fouquet*, Paris, Fayard, 1987, p. 245.

¹³¹ *Ibid.*, p. 247.

¹³² Daniel Dessert, *Argent, pouvoir et société au grand siècle*, *op. cit.*, p. 308.

permettrait ni plus ni moins d'« acquérir des droits sur le roi »¹³³. En obligeant le Trésor royal, il n'y a pas que les financiers qui s'assurent une influence parasitaire sur le pouvoir monarchique. Leur fonction constitue un voile, une précaution qui tient à l'écart de la circulation publique les grands noms souvent responsables des prêts. Dans le cadre de la structure fiscale de la France d'Ancien Régime, la quête effrénée du précieux métal ne trouverait d'issue sans l'intérêt que le financier trouve à couvrir de son nom les grandes sommes de liquidités avalées par le Trésor, et fournies par ces puissants bailleurs qui ne peuvent s'afficher en tant que tel sur la scène publique. Mais sans l'action des richissimes partis qui secrètement lui prêtent l'or permettant de financer les dépenses royales, le financier ne pourrait bien souvent pas être en mesure d'avancer au roi le numéraire équivalent aux taxes et impôts qu'il doit recouvrer, opération qui constitue pourtant la base contractuelle de son rapport à l'autorité gouvernementale.

Présentée en tant qu'élément subsidiaire cadrant le récit, cette quête du métal nécessaire à la confection de la monnaie apparaît chez Sade dans la nouvelle *Ernestine*. Au tout début du texte, le narrateur, un voyageur à qui sera rapportée l'intrigue principale, se rend dans une mine de cuivre :

Au sortir de Falhum, je gagnai la mine de Taperg, l'une des plus considérables de la Suède. / Ces mines, longtemps la plus grande ressource de l'État, tombèrent bientôt dans la dépendance des Anglais, à cause des dettes contractées par les propriétaires avec cette nation, toujours prête à servir ceux qu'elle imagine pouvoir engoulir un jour, après avoir dérangé leur commerce ou flétri leur puissance, au moyen de ses prêts usuraires. / Arrivé à Taperg, mon imagination travailla, avant que de descendre dans ces souterrains où le luxe et l'avarice de quelques hommes savent en engoulir tant d'autres¹³⁴.

Bien que sous l'Ancien Régime la quantité de pièces de monnaie de cuivre en circulation soit nettement inférieure aux numéraires d'or et d'argent, ce métal, justement en raison de sa valeur intrinsèque moindre, entrait néanmoins dans la composition de leur alliage¹³⁵. À

¹³³ *Ibid.*, p. 307.

¹³⁴ Sade, *Ernestine, nouvelle suédoise*, dans *Les Crimes de l'amour, op. cit.*, p. 376.

¹³⁵ « En 1800, le développement de la monnaie de cuivre se révèle en France hors de proportion avec celui du numéraire d'or et d'argent. En 1792, circulaient 10 millions de monnaie de cuivre et 12 millions de billon, contre 2 674 millions de numéraires d'or et d'argent frappés de 1726 à 1792, – compte tenu des 240 millions non rapportés à la refonte de 1786. Le rapport du billon et du cuivre au numéraire qui était alors de 1/113, passe, en 1802, à 1/35 : 20 millions de métal de cloche ont été frappés en 1792-1793, 20 autres millions sous le Directoire, tandis que le numéraire, par suite de l'exportation et de la thésaurisation, se trouve réduit à 1 800 millions » (Guy Thuillier, « Pour une histoire monétaire de la France au XIX^e siècle : le rôle des monnaies de cuivre et de billon », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 14^e année, n° 1, 1959, p. 66).

partir de la Révolution, le recours au cuivre s'avère en fait de plus en plus important. En tant que principale monnaie manipulée par le peuple, le cuivre joue par ailleurs un rôle quotidien non négligeable¹³⁶. La mine apparaît ainsi comme un espace symptomatique, indicatif de la violence des contraintes économiques qui se tissent entre les nations attachées au corps physique du numéraire¹³⁷.

Chez Sade, le souterrain se laisse bien sûr saisir en continuité par rapport à l'univers du roman noir, qui marque l'architecture de nombreux lieux prisés par les libertins sadiens afin d'organiser leur jouissance dans un espace isolé. Que l'on pense à « l'escalier en vis » des *Cent Vingt Journées de Sodome*,

très étroit et très escarpé, lequel, par trois cents marches, descendait aux *entrailles de la terre* dans une espèce de cachot voûté, fermé par trois portes de fer et dans lequel se trouvait tout ce que l'art le plus cruel et la barbarie la plus raffinée peuvent inventer de plus atroce, tant pour effrayer les sens que pour procéder à des horreurs¹³⁸.

Ce cachot reçoit une expression en abyme au sein du récit des historiennes, dans le « souterrain », le « caveau » qui sert de chambre de torture aux quinze victimes de la dernière passion, dite de « l'enfer »¹³⁹. On le retrouve aussi dans une insigne scène de *Justine*, où l'infortunée créature sert les « odieux caprices » de Roland, chef d'une bande de faux-monnayeurs¹⁴⁰, qui ritualise ses jeux libidinaux au secret d'un « caveau rond », situé « à plus de huit cents pieds dans *les entrailles de la terre* »¹⁴¹. L'expression « les entrailles

¹³⁶ « La monnaie de cuivre a, comme chacun sait, joué un rôle essentiel dans la vie quotidienne de jadis : l'ouvrier, le journalier agricole était rarement payé en monnaie d'argent ; quant à l'or, il n'en voyait pour ainsi dire jamais. Il est payé en sols de cuivre avec lesquels il solde ses dépenses courantes chez l'épicier, le boucher, le mercier. De cet usage universel de la monnaie de cuivre, le brassier, le journalier subit, comme nous le verrons, les dures et nécessaires conséquences : baisse du pouvoir d'achat réel, hausse du prix des denrées essentielles. Sur cette base, toute une habile spéculation s'organise au détriment de la classe la plus pauvre, dépourvue de réserves en or ou argent » (*ibid.*, p. 65).

¹³⁷ Dans un article à paraître, Richard Spavin montre de convaincante manière comment la nouvelle *Ernestine* transforme le matériau historique jusqu'à lui faire subir de profondes entorses; les mines suédoises n'auraient jamais été sous la dépendance des capitaux anglais. Toujours selon Spavin, Sade semble avoir déformé là un passage de Voltaire, qui attribuait plutôt à un riche suédois une telle force de contrainte économique. Cette déformation opérée par Sade de la vérité historique ne nous étonne pas là plus qu'ailleurs. Que dans l'ordre de l'histoire les capitaux affluent d'une nation étrangère, ou bien qu'ils viennent effectivement circuler dans le corps social de manière endogène, notre argument n'est pas frontalement affecté : au capital revient invariablement le pouvoir de supporter une *puissance étrangère* venant contraindre le corps de celui qui est sous sa dépendance.

¹³⁸ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage* [1785], *Œuvres I*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1990, p. 58; je souligne.

¹³⁹ *Ibid.*, pp. 376-379.

¹⁴⁰ Sade, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu*, *op. cit.*, pp. 1012-1019. La scène apparaît aussi dans *Justine ou les Malheurs de la vertu*, *Œuvres II*, *op. cit.*, pp. 325-331, mais est absente des *Infortunes de la vertu*. Je m'attarderai un peu plus loin à moduler l'écart entre les deux versions de cette scène.

¹⁴¹ Sade, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu*, *op. cit.*, p. 1014; *Justine ou les Malheurs de la vertu*, *op. cit.*, pp.

de la terre » s'avère de fait récurrente¹⁴² : elle apparaît aussi dans *Ernestine*, comme qualificatif explicite de l'espace minier¹⁴³. Lue à partir de la perspective qui nous préoccupe, l'expression participe à l'inscription de la figure du souterrain dans le registre des forces telluriques, qui se trouvent exploitées à des fins économiques dans le cas particulier de la nouvelle.

Au lieu de mettre en scène la domination corporelle du bourreau sur sa victime, les souterrains de Taperg figurent des tensions internationales, conséquentes au pouvoir coercitif du crédit, qui place ici le capital des mines suédoises sous l'égide de l'Angleterre, cette nation, écrit Sade, toujours prête à servir ceux qu'elle entend *engloutir*. L'image de l'engloutissement soutient un riche complexe figuratif. Elle s'articule bien sûr à l'image de la mine, où le mineur s'enfonce dans le ventre de la terre, afin de sortir de la pénombre le précieux métal dont dépend la circulation des échanges économiques. Mais y apparaît aussi un mouvement d'ingestion, de subordination d'une entité à la machination d'un autre organisme. Quelque chose là est avalé qui n'a pas su résister à la tentation du crédit, pour vendre sa liberté à l'étranger détenteur du capital. Cette tentation trouve une expression bien évidemment plus aiguë lorsqu'elle se mire dans le reflet de l'or, référent privilégié de la richesse; mais au nom d'un élément de réalisme historique inhérent au rôle des mines de cuivre dans l'économie de la Suède, s'impose ici un faisceau d'équivalence symbolique entre l'or et le cuivre¹⁴⁴.

Le réalisme d'*Ernestine* rencontre néanmoins ses limites assez rapidement : l'imagination du narrateur, loin de s'atteler rigoureusement à des faits historiques, dérive sans tarder vers un univers possiblement fantasmé à partir de l'aura d'inventivité et de

326-327; je souligne.

¹⁴² Elle apparaît même deux fois en quelques lignes dans les préliminaires des *Cent Vingt Journées*, afin de caractériser la situation géographique du château de Silling. Le passage cité précédemment se poursuit ainsi : « Il [le scélérat] était chez lui, il était hors de France, dans un pays sûr, au fond d'une forêt inhabitable, dans un réduit de cette forêt que, par les mesures prises, les seuls oiseaux du ciel pouvaient aborder, et il y était dans le fond des *entrailles de la terre* » (*Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, *op. cit.*, p. 58; je souligne). Nous l'avons aussi déjà croisé alors dans la scène où Juliette et Clairwil jettent leur amie Olympe Borghèse dans le cratère du Vésuve (*Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, *op. cit.*, 1998, p. 1104).

¹⁴³ « Oh ! monsieur, dis-je alors à mon guide, dussions-nous passer huit jours ici, vous avez trop irrité ma curiosité. Je ne quitte point *les entrailles de la terre*, que vous ne m'avez appris le sujet qui y plonge à jamais ce malheureux » (Sade, *Ernestine, nouvelle suédoise*, dans *Les Crimes de l'amour*, *op. cit.*, pp. 378-379; je souligne).

¹⁴⁴ La production issue des mines de cuivre de Falun fût en effet sous le coup d'un monopole monarchique pendant une certaine partie du XVII^e siècle (cf. Jean-Pierre Mousson-Lestang, *Histoire de la Suède*, Paris, Hatier, coll. « Nations d'Europe », 1995, pp. 59-60).

prospérité entourant le savant Christopher Polhem, qui développa à la fin du XVII^e siècle un système de monte-charge destiné aux mines de Falun¹⁴⁵ :

Nouvellement revenu d'Italie, je me figurais d'abord que ces carrières devaient ressembler aux catacombes de Rome ou de Naples; je me trompais : avec beaucoup plus de profondeur, j'y devais trouver une solitude moins effrayante. [...] À l'aide d'un panier et d'une corde, machine disposée de façon à ce que le trajet se fasse sans aucun danger, nous arrivâmes au fond de cette mine, et nous nous trouvâmes en un instant à cent vingt toises de la surface du sol. Ce ne fut pas sans étonnement que je vis, là, des rues, des maisons, des temples, des auberges, du mouvement, des travaux, de la police, des juges, tout ce que peut offrir enfin le bourg le plus civilisé d'Europe¹⁴⁶.

C'est dans cet étonnant environnement que le narrateur rencontrera bientôt le comte Oxtiern, condamné aux mines de cuivre suédoises en réparation de ses crimes, dont la narration constitue le principal objet de la nouvelle. La violence perpétrée par Oxtiern se laisse résumer succinctement : désirant posséder la belle Ernestine, le comte manigance et fait jouer relations d'intérêt et influences politiques afin de mettre hors-jeu Herman, l'homme à qui elle est promise, qui finira d'ailleurs exécuté sur la place publique, alors même qu'Ernestine, inconsciente suite à la vue de son amant sur l'échafaud, est violée par le scélérat. Ce dernier réalise un dernier tour de force : faire assassiner Ernestine par son propre père, à l'insu des deux partis, en orchestrant surnoisement un affrontement qui se substitue au duel qui devait l'opposer au père. Mais Oxtiern est dénoncé par le père encore maculé du sang de sa fille; il est condamné aux mines, lieu où le narrateur entend son histoire.

Le souterrain minier se présente ici un lieu qui condense curieusement prospérité économique et répression pénale, où s'énonce le scandale que l'œuvre de Sade ne cesse de ressasser, de réitérer, de varier sous diverses formes, un scandale qui voyage entre la violence explicite de l'écriture clandestine et l'autocensure de la plume officielle. La pointe de cette insondable infamie émerge lorsqu'un lecteur, surplombant l'œuvre de Sade en portant attention aux croisements figuratifs qui la tissent, aperçoit le malaise d'une civilisation qui repose sur le crime, et à travers le reflet fantasmagorique de l'or, la gangrène des systèmes de contrainte dont la rhétorique de légitimité recouvre la violence fondatrice. Keynes ironise, lorsque dans *Auri Sacra Fames*, petit texte s'intégrant dans son

¹⁴⁵ Cf. Herman Sundholm, « Polhem, The Mining Engineer », *Christopher Polhem. The Father of Swedish Technology* [1911], trad. William A. Johnson, Hartford, Trinity College Press, 1963, pp. 163-182.

¹⁴⁶ Sade, *Ernestine, nouvelle suédoise*, dans *Les Crimes de l'amour, op. cit.*, pp. 376-377.

Treatise on Money, il parle des effets de la Première Guerre mondiale sur la concentration de l'or :

Les guerres ont parfois servi à disperser l'or dans le monde, comme lorsque Alexandre éparpilla les trésors enfermés dans les temples de la Perse et Pizarre ceux que recélaient les temples des Incas. Mais, cette fois-ci, la guerre eut pour effet de rassembler l'or dans les *caves* des banques centrales, et ces banques ne l'ont pas restitué par la suite. C'est ainsi que d'un bout à l'autre du monde, ou peu s'en faut, l'or a été retiré de la circulation. [...] *L'or échappe à nos regards, revenu qu'il est au sein de la terre*¹⁴⁷.

« Gold is out of sight – gone back again into the soil »¹⁴⁸ : devant la catastrophique usurpation de la part maudite par l'arsenal guerrier, l'instinct de thésaurisation petit bourgeois planifie d'immenses réserves de jouissance dormant au secret des caveaux bancaires. En repensant ses stratégies d'investissement et d'épargne, la volonté de puissance économique a à la fois réservé et banalisé l'usage de l'or comme signe distinctif de la richesse : l'or sommeille aujourd'hui dans les banques comme le symptôme d'un autre temps, mais son lustre sur les bijoux est devenu aussi commun que celui de ses imitations. Le caractère contingent de la référence à la matière s'est manifesté depuis au moins un siècle à travers l'évolution des modes d'échanges monétaires, c'est-à-dire en tant qu'émergence de la valeur représentative et du développement de ses articulations dans l'espace social.

Au point de vue optimiste de Keynes, profondément soulagé par l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne en 1931¹⁴⁹, il faut confronter une perspective critique qui sache interroger les pratiques symboliques à la lumière de ce passage d'un système d'échange monétaire ancré dans un mouvement référentiel vers un corps matériel, à un système dominé par l'autonomie inconvertible du signifiant monétaire. C'est ainsi que Jean-Joseph Goux assimile l'ancrage référentiel de l'or à celui d'un « *équivalent général* [...] auquel se réfère tout objet pour s'y évaluer »¹⁵⁰, et lui oppose la domination « maintenant généralisée du signe monétaire inconvertible »¹⁵¹, comprise comme « une dérive indéfinie où aucun étalon ni trésor ne vient apporter la garantie d'un signifié transcendantal ou

¹⁴⁷ John Maynard Keynes, « Le retour à l'étalon-or. Auri Sacra Fames » [1930], *Essais sur la monnaie et l'économie : les cris de Cassandra*, op. cit., p. 81; je souligne.

¹⁴⁸ John Maynard Keynes, *Treatise on Money* [1930], vol. 2, London, Macmillan, 1960, p. 291.

¹⁴⁹ Cf. « La fin de l'étalon-or » [1931], *Essais sur la monnaie et l'économie : les cris de Cassandra*, op. cit., pp. 109-115; « The End of the Gold Standard », *Essays in Persuasion*, London, Macmillan, 1931, pp. 288-294.

¹⁵⁰ Jean-Joseph Goux, *Les Monnayeurs du langage*, Paris, Galilée, coll. « Débats », 1984, p. 127; je souligne.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 9.

référent »¹⁵². La problématique de son livre *Les Monnayeurs du langage* se donne ainsi pour objet d'analyse la coïncidence de la « crise du réalisme romanesque et pictural en Europe » et de la « fin de la monnaie-or »¹⁵³; cette problématique intervient pour nous suivant l'incidence de la « disparition des référentiels »¹⁵⁴ sur la structure du fantasme où la décharge pulsionnelle se voit associée à la dépense monétaire.

3.3. Jouissance de l'équivalent général

Money has taking a turn. All wealth has become wealth for its own sake. There's no other kind of enormous wealth. Money has lost its narrative quality the way painting did once upon a time. Money is talking to itself¹⁵⁵.

Afin de décliner la désintégration progressive du corps référentiel où peut s'incarner l'image de la jouissance, il importe de revenir à Sade – *mon* étalon – avec un texte publié un an après *Les Crimes de l'amour* : deux passages de l'*Histoire de Juliette* présentent explicitement la contemplation de l'or comme objet de la satisfaction libidinale. Après que Juliette ait fait l'étalage de dépenses que Clairwil considère beaucoup trop modestes, cette dernière s'exclame :

Ah ! comme tu as besoin que je t'apprenne à dépenser l'argent dont on te couvre. Est-ce que tu es avare ? Il n'y aurait pas grand mal. *J'idolâtre l'or au point de m'être souvent branlée devant l'immensité de louis que j'amasse, et cela dans l'idée que je peux tout faire avec les richesses qui sont sous mes yeux.* Je trouve donc tout simple qu'on ait le même goût, mais je ne veux pourtant pas qu'on se refuse rien : il n'y a que les sots qui ne comprennent pas qu'on puisse être à la fois avare et prodigue, qu'on puisse aimer à tout jeter par la fenêtre pour ses plaisirs, et à refuser tout pour des bonnes œuvres¹⁵⁶...

Commentant ce passage, Goux signale à quel point la composante imaginaire de l'apathie sadienne – qui exige une dissociation entre la conception de l'acte par l'esprit et sa réalisation dans la chair – structure l'appréhension de la décharge pulsionnelle comme une « jouissance forcément abstraite de la *possibilité* de toutes jouissances »¹⁵⁷. Dans la mesure où l'issue de la jouissance est ici incarnée à même le potentiel fantasmagorique du

¹⁵² *Ibid.*, p. 10.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 9.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 10.

¹⁵⁵ *Cosmopolis*, réal. et scén. David Cronenberg, d'après le roman éponyme de Don DeLillo (New York, Scribner, 2003), Canada, couleur, 108 min, 2012, DVD.

¹⁵⁶ Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, *op. cit.*, p. 430; je souligne.

¹⁵⁷ Jean-Joseph Goux, « Calcul des jouissances », *Les Iconoclastes*, *op. cit.*, p. 181.

signe monétaire, l'or dispense paradoxalement du commerce avec le corps d'autrui. Ce que Goux énonce du point de vue de Sade vaut pour nous du point de vue de Clairwil :

À travers la *forme* du substitut universel de valeur, Sade jouit non de tel ou tel bien particulier mais de la possibilité générale de jouissance, d'un pouvoir polyvalent : il jouit de l'omnipotence virtuelle conférée par l'équivalent général¹⁵⁸.

Mais Goux n'insiste pas sur le fait que les libertins sadiens s'en tiennent rarement à cette jouissance médiatisée et circonscrite dans l'espace autonome de la masturbation; ils dépensent de fait beaucoup d'argent afin de réaliser ce que la possession de l'or leur permet d'imaginer. Tout en branlant sa partenaire (et non en se branlant lui-même), Saint-Fond expose à Juliette le pouvoir de réalisation effective que possède cet équivalent général :

Oh ! mon amour, comme les crimes sont délicieux, lorsque l'impunité les voile, que le crédit les étaye, et que le devoir même les prescrit ! Comme il est divin de nager dans l'or, et de pouvoir dire, en comptant ses richesses, voilà les moyens de tous les forfaits, de tous les plaisirs, avec cela, toutes mes illusions peuvent se réaliser, toutes mes fantaisies se satisfaire, aucune femme ne me résistera, aucun désir ne demeurera sans effet, les lois mêmes se modifieront par mon or, et je serai despote à mon aise¹⁵⁹.

À l'inflation du fantasme devant l'or, correspond la fétichisation du moyen d'infléchir le corps de l'autre à la logique du désir despotique. L'or dépasse ici sa valeur monétaire, pour agir en tant que vecteur de pouvoir. Là où le corps référentiel de l'argent résonne comme l'assurance d'une jouissance, la matérialité du moyen s'imprègne des investissements libidinaux et de leurs modes de dépense. Sous le couvert de l'autorité symbolique de l'équivalent général, le pouvoir de l'or ne se limite pas à sa vocation symbolique; il permet effectivement de *tout acheter, y compris le corps d'autrui*. Le texte de Sade expose ainsi cette vivante bipolarité de l'or au tournant du XIX^e siècle : marque d'une distinction aristocratique, d'une ostentation réservée à un certain rang social, sa possession annonce pourtant la marchandisation du capital humain qui ne cessera de se ramifier plus profondément dans l'espace privé.

Si à travers Clairwil et Saint-Fond l'argent s'illustre en tant que signe déterminant dans l'arène fantasmatique du sujet, c'est dans la mesure où il gravite dans l'économie pulsionnelle comme une *garantie* de jouissance. Or, c'est justement la concentration *matérielle* de cette garantie qui sera profondément réévaluée avec la disparition de la monnaie-or. Loin d'être invariable, la teneur du signe monétaire est soumise à une

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 180.

¹⁵⁹ Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, *op. cit.*, p. 465.

évolution historique, à travers laquelle se décline la métamorphose des véhicules du fantasme : l'histoire a fait en sorte qu'il est devenu possible de se branler devant autre chose que l'or. Les jeunes collégiennes du récent *Spring Breakers* (2012) d'Harmony Korine sont ainsi davantage excitées par le papier-monnaie : si au XXI^e siècle la monnaie de papier ne constitue déjà plus le principal véhicule de la circulation des richesses, autour d'elle continue de se consolider la flexibilité de l'argent comptant, notamment encore hautement autoritaire dans le monde du trafic criminel. Ces collégiennes contemplent les billets américains provenant du *hold-up* qu'elles viennent de perpétrer; les coupures couvrent un lit telle une anticipation de la jouissance promise :

- Seeing all this money makes my pussy wet.
- It makes my tits look bigger¹⁶⁰.

Si le cliché suinte d'un tel échange de répliques, c'est que la position libidinale qu'il supporte est littéralement devenue monnaie courante. Manifestement mis en scène en tant qu'objet de consommation, le corps de la femme s'affirme par l'usage pornographique que la caméra de Korine découpe sur l'écran, arrimant l'image de la chair à sa valeur d'échange au sein de la circulation des produits culturels. Le projet satirique de *Spring Breakers* cherche en ce sens à actualiser l'*American Dream* à partir de l'intériorisation des lois du marché par le corps de la femme : la fiction cinématographique constate les effets de l'économie néolibérale sur le désir. Le constat s'innerve certes d'une rhétorique hyperbolique; mais sa teneur de vérité consiste à placer le spectateur devant l'implacable autorité sociale du paraître et de la consommation à outrance. La catastrophe se confond avec le fait que notre postmodernité semble s'ingénier à réinventer les paramètres du désastre où le désir est embourbé.

De Clairwil se branlant devant son or à l'excitation des jeunes femmes de *Spring Breakers* devant les billets de banque américains, une même érotisation du signe monétaire s'avère mise en scène. Dans les deux cas, la libido se fraie un chemin à travers une abstraction, en un mouvement donnant corps à ce qui est absent de la scène de représentation, mais qui en son pouvoir d'évocation fait accéder le désir à une présence différée¹⁶¹. S'il importe d'ainsi décliner l'ancrage sémiotique du triomphe néolibéral, c'est

¹⁶⁰ *Spring Breakers*, réal. et scén. Harmony Korine, États-Unis, couleur, 94 min, 2012, DVD.

¹⁶¹ Je tiens ici à rapporter la remarquable concision avec laquelle Carlo Ginzburg rend compte de cette instabilité spéculaire de la représentation, de cette « oscillation entre le pôle de la substitution et celui de l'évocation mimétique » qui caractérise le signe : « D'un côté, la représentation tient lieu de la réalité qu'elle

que ces corrélats rendent visible la convertibilité de l'argent en jouissance, même lorsque ce dernier se présente sous sa forme inconvertible, c'est-à-dire sans être soutenu par la caution d'un étalon de référence universelle. L'abandon tardif de l'étalon-or maintient toutefois ce métal précieux dans une position sémiotique ambiguë : mis hors circuit en tant que signe monétaire, devenu valeur active à la bourse, l'or continue d'imprégner la culture populaire suivant une certaine persistance symbolique. Marchandise dont l'aspect, l'histoire et la rareté fondent la valeur, l'or n'a jamais cessé de faire rayonner ses qualités surnaturelles. Alors même qu'il n'est financièrement plus viable d'envisager sa fonction de caution de la masse monétaire, l'or continue de faire l'objet d'investissements massifs; on mentionnera son imminent exode vers l'Asie, que la récente augmentation de l'importation de ce métal précieux par la Chine permet d'anticiper¹⁶². Ces investissements viennent rappeler l'influence d'une réelle présence à même la virtualité exponentielle des échanges de capitaux.

Nous devons en ce sens aussi compter avec la rémanence fantasmatique d'une figure profondément ancrée dans l'ordre des pratiques symboliques. Ainsi de la charge inconsciente que la psychanalyse freudienne accorde au métal jaune : cette figure travaille le discours et l'économie des investissements à partir d'une temporalité qui déjoue la rationalité chronologique du temps historique, pour plutôt rejoindre les préoccupations du point de vue phylogénétique. Mais, comme le souligne Hénaff, la psychanalyse finit par rater le sens de certaines scènes psychiques à travers l'application trop souvent systématique de l'équivalence or/excrément¹⁶³. La figuration de l'excrétion, qui peut s'ouvrir à la logique libidinale du don, se laisse ainsi trop souvent obliérée par la résonance symbolique de l'économie marchande, où l'or demeure avant tout le signe d'une valeur d'échange, aujourd'hui principalement traduite dans le corps de la monnaie fiduciaire, mais dont la déclinaison virtuelle ne cesse de se développer, par exemple avec

représente et, par conséquent, évoque une absence; de l'autre, elle rend visible la réalité qu'elle représente et suggère donc une présence. Mais cette opposition pourrait aisément être retournée : dans le premier cas, la représentation est présente, ne serait-ce qu'au titre de substitut; dans le second, elle rappelle seulement une réalité absente qu'elle entendait pourtant représenter » (« Représentation. Le mot, l'idée, la chose », *À Distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire* [1998], trad. Pierre-Antoine Fabre, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèques des histoires », 2001, p. 73).

¹⁶² Cf. "China's Gold Purchases From Hong Kong Expand to Record", *Bloomberg News*; en ligne : <http://www.bloomberg.com/news/2013-05-07/china-s-gold-purchases-from-hong-kong-expand-to-record-in-march.html>, publié le 7 mai 2013, consulté le 18 mai 2013.

¹⁶³ Cf. Marcel Hénaff, *Le Prix de la vérité. Le don, l'argent, la philosophie*, Paris, Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2002, p. 495.

l'explosion des monnaies électroniques. C'est dire à quel point la logique marchande du libéralisme – depuis son émergence à la fin du Moyen Âge sous le financement mercenaire des activités artistiques¹⁶⁴ – est déjà profondément inscrite dans l'inconscient des discours.

À travers sa lecture critique de la linguistique saussurienne, Goux a très bien montré de quelle manière cette crise de la valeur monétaire s'est transmise à l'univers du langage. On sait que chez Saussure, le concept de valeur linguistique se négocie au sein d'un registre de comparaison qui l'inscrit dans une logique économique :

pour déterminer ce que vaut une pièce de cinq francs, il faut savoir : 1° qu'on peut l'échanger contre une quantité déterminée d'une chose différente, par exemple du pain ; 2° qu'on peut la comparer avec une valeur similaire du même système, par exemple une pièce d'un franc, ou avec une monnaie d'un autre système (un dollar, etc.). De même un mot peut être échangé contre quelque chose de dissemblable : une idée ; en outre, il peut être comparé avec quelque chose de même nature : un autre mot. Sa valeur n'est donc pas fixée tant qu'on se borne à constater qu'il peut être « échangé » contre tel ou tel concept, c'est-à-dire qu'il a telle ou telle signification ; il faut encore le comparer avec les valeurs similaires, avec les autres mots qui lui sont opposables. Son contenu n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui. Faisant partie d'un système, il est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est toute autre chose¹⁶⁵.

Le statut économique du signe linguistique apparaît déjà dans la verticalité de la signification, qui s'élabore comme une opération d'*échange* entre un signifiant et un signifié; mais Saussure entend ancrer la notion de valeur dans la différence entre les signifiants eux-mêmes, au détriment de la convertibilité verticale du signifiant et du signifié – *a fortiori* du signe et de son référent, pourtant manifeste dans l'exemple du pain. Ce n'est plus la métaphore du *trésor* qui motive ici la vision de la langue, mais l'image d'une structure formelle abstraite : Goux note à ce sujet que « ce ne sont plus que les opérations financières, celles de la *banque* et celles du *change*, qui intéressent le linguiste genevois »¹⁶⁶. Apparaît ainsi un plan d'immanence qui voit le statut économique du signe linguistique se calquer sur la fonction sémiotique du signe monétaire, à travers un ordre de correspondances, où « règne la non-convertibilité de signifiants renvoyant l'un à l'autre comme des jetons »¹⁶⁷.

¹⁶⁴ Cf. Sophie Cassagnes, *D'art et d'argent. Les artistes et leurs clients dans l'Europe du Nord, XIV^e-XV^e siècles*, préface de Hervé Martin, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2001.

¹⁶⁵ Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale* [1916], Paris, Payot, 1972, pp. 159-160.

¹⁶⁶ Jean-Joseph Goux, *Les Mommyeurs du langage, op. cit.*, p. 193.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 10.

Afin de prendre la mesure symbolique de la disparition de l'étalon-or, ainsi que pour retrouver *le frisson diabolique* qui a dû accompagner la mise en circulation de la monnaie de papier, il importe de remonter dans le temps afin de jeter un regard sur un monde non encore cartographié par « une autonomie complète du symbolique pur »¹⁶⁸, où « la fonction échangiste »¹⁶⁹ n'administre pas les pratiques économiques, symboliques et discursives. Car, comme Goux le souligne, « ce n'est vraiment qu'avec le despotisme universel du jeton, simple "signe de valeur" sans valeur intrinsèque, que se trouve réalisé pratiquement *la domination complète de la valeur d'échange* »¹⁷⁰.

3.4. Du libéralisme

Le commerce est, par son essence, *satanique*¹⁷¹.

Je voudrais ici m'attarder à deux cas historiques qui m'apparaissent symptomatiques de la lente redéfinition de l'horizon des systèmes de référence de la valeur monétaire. Le premier est marqué par une célébrité quelque peu honteuse, en ce qu'en lui se développent les événements qui ont mené au premier krach boursier français¹⁷² : il s'agit du passage de l'économiste écossais John Law à la tête des finances du royaume de France, sous la Régence qui suivit la mort de Louis XIV. Le deuxième correspond à la période de libéralisation du prix du pain que la France connut entre 1763 et 1770.

Du séjour de Law en France, je voudrais surtout retenir ce qu'Edgar Faure nomme la « démonétisation de l'or », soit cette volonté de retirer l'or de la circulation monétaire¹⁷³. À sa mort en 1715, Louis XIV laisse au duc d'Orléans des finances

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 197.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 198.

¹⁷⁰ *Ibid.*; je souligne.

¹⁷¹ Charles Baudelaire, *Mon cœur mis à nu* [circa 1864], *Œuvres complètes*, t. I, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1975, p. 703.

¹⁷² Une forme de krach boursier peut cependant être identifiée dans ce que certains historiens ont qualifié de « première bulle spéculative » de l'histoire : la « tulipomanie » néerlandaise – ou « crise de la tulipe » (« *tulip mania* » en anglais, « *tulpenmanie* » en néerlandais) – atteint son apogée en février 1637, lorsqu'après s'être démesurément élevé, le cours de l'oignon de tulipe s'effondre brusquement. Pour une analyse de la spécificité de cette crise en tant que « bulle économique » (« *economic bubble* »), voir Robert J. Shiller, *Irrational Exuberance*, Princeton, Princeton University Press, 2000, pp. 177-178 (*Exubérance irrationnelle*, trad. Antoine Dublanc, Paris, Valor, 2000, pp. 222-223).

¹⁷³ Cf. Edgar Faure, *La Banqueroute de Law. 17 juillet 1720*, Paris, Gallimard, coll. « Trente journées qui ont fait la France », 1977, p. 358. Pour ne pas trop alourdir mon texte de références, je note ici que pour la chronologie événementielle, je me réfère, sauf indication contraire, à Paul Harsin, « La finance et l'État

durement éprouvées par les nombreuses guerres qui ont ponctué son règne. Déjà dans l'entourage du duc d'Orléans avant la mort du roi, Law convainc le régent de s'engager à rénover le système financier français. Comme le décrit l'historien Guy Chaussinand-Nogaret,

Law apportait, à défaut d'une grande connaissance des institutions françaises, des conceptions hardies, sinon entièrement neuves. À la doctrine mercantiliste qui, jusqu'alors, avait prévalu et qui avait engagé la France dans une lutte interminable avec ses voisins pour accroître le stock métallique, l'Écossais proposait de substituer une politique de développement économique qui reposerait sur une monnaie fiduciaire émise par une banque à l'imitation des billets de la banque d'Angleterre¹⁷⁴.

Une Banque Générale est ainsi fondée le 2 mai 1716, rue Quincampoix. Son capital repose sur l'émission d'actions, payables pour le quart seulement en espèces, pour le reste en billets d'État, qui avait été émis par Louis XIV en tant que reconnaissance des dettes de l'État. Ces billets ayant déjà subi une dévaluation considérable, le succès initial de la Banque peut en partie être expliqué par l'occasion de sauver de l'argent qui menaçait de disparaître. Il faut rappeler que cette mesure suit de peu l'édit de mars 1716, qui porte création d'une Chambre de justice destinée à punir les exactions des financiers, traitants, banquiers et gens d'affaire : la Chambre de Justice de 1661 n'avait fait qu'effleurée les avarices du système, sans toutefois en modifier la structure. Le mandat que Law s'est donné s'inscrit dans cette volonté de redéfinir les bases du système financier français : le premier obstacle à abattre résidait dans la dépendance du système à la liquidité métallique; le deuxième dans les pertes subies par l'octroi de contrats aux financiers, fermiers généraux et traitants engagés afin de recouvrer les recettes de l'État. On ne s'attardera pas au détail des stratégies manœuvrées par Law afin de réaliser son système : fondation de la Compagnie d'Occident en 1717; remplacement à la fin de 1718 de la Banque générale par la Banque royale (garantie par le roi); création de la Compagnie de Indes en 1719; fusion de la Banque royale et de la Compagnie des Indes le 22 février 1720; toutes ces mesures cherchaient à développer le commerce maritime et colonial, afin de décupler la puissance économique du Trésor en centralisant la fiscalité royale dans les mains de la Banque. La prospérité de l'État se présentait comme le meilleur moyen de transvaser la confiance du public de l'or vers le papier-monnaie : « il s'agissait de

jusqu'au système de Law », *Histoire économique et social de la France. Tome II : des derniers temps de l'âge seigneurial aux préludes de l'âge industriel (1660-1789)*, dir. Fernand Braudel et Ernest Larousse, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, pp. 276-290.

¹⁷⁴Guy Chaussinand-Nogaret, *Gens de finances au XVIII^e siècle* [1972], Paris, Éditions Complexe, 1993, p. 37.

transformer les rentiers de l'État en actionnaire de la compagnie »¹⁷⁵.

L'implantation du papier-monnaie et son acceptation progressive contre l'acquittement des impôts ne va par ailleurs pas sans nourrir la résistance des financiers à l'égard du système. Advenant l'affranchissement de l'État de sa dépendance à la liquidité métallique, toute une classe financière allait devenir caduque : celle qui venait pallier aux déficiences du crédit public, dont un nombre important de représentants avait déjà subi les foudres de la Chambre de Justice de 1716. Law comptait éradiquer cette dilapidation chronique du Trésor, que seule autorisait l'obstination d'une économie à utiliser un métal rare comme support de sa monnaie. L'Ancien Régime connaissait bien sûr des types de monnaie non métalliques, comme les lettres de changes et la « monnaie dite *idéale* ou monnaie de compte, la livre tournois, qui était dépourvue de toute forme matérielle »¹⁷⁶. Mais l'évaluation des monnaies non métalliques demeurait dépendante du potentiel de convertibilité en métal; leurs cours s'ajustaient sur la valeur du numéraire. Il faut entrevoir la confiance envers le métal en regard de la menace permanente de l'augmentation de la valeur nominale du gramme d'or et d'argent, et donc de la dévaluation conséquente de la livre tournois : dans ce système, personne ne voulait thésauriser de la monnaie non métallique. La mise en place du système bancaire de Law cherchait ainsi à décourager la thésaurisation de l'or par les particuliers, pour ainsi en concentrer le capital dans les coffres du Trésor, et le posséder en tant que garantie de la convertibilité des investissements, garantie destinée à rassurer le crédit public quant à la valeur effective de la monnaie-papier.

Le Système atteint son apogée vers la fin de 1719, alors que la confiance du public grandit à mesure que la spéculation nourrit la valeur des actions et que la Banque émet des billets dont la convertibilité en or ou en argent semble assurée. Lorsqu'il accède au contrôle général des finances le 5 janvier 1720, Law semble prêt à radicaliser son œuvre. Si elle s'attaque au nerf symbolique que le Système vise à déloger du langage financier, l'aggravation des pressions visant à retirer l'or de la circulation mine du même coup la confiance du public. La déclaration du 11 mars 1720, destinée à abolir l'usage des espèces

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 38.

¹⁷⁶ Edgar Faure, *La Banqueroute de Law. 17 juillet 1720*, *op. cit.*, p. 110. La livre tournois servait d'unité de mesure commune à toutes les monnaies métalliques : un écu d'argent, un louis d'or valait un certain nombre de livres tournois.

d'or et d'argent¹⁷⁷, s'attaque audacieusement et sans subtilité à la pulsion de thésaurisation du précieux métal. Comme la déclaration prévoit qu'à partir du « 1^{er} mai, aucune espèce d'or n'aura plus cours »¹⁷⁸, des mesures sont prises contre ceux qui cherchent à échapper à la terreur sémiotique du papier-monnaie en amassant le plus d'or possible : le cours du louis d'or est abaissé, on ne le reçoit plus à la banque, interdiction est faite d'en conserver chez soi pour plus de 500 livres¹⁷⁹. Des confiscations spectaculaires entretiennent une atmosphère de panique qui accélère sans aucun doute l'avènement de la banqueroute.

Dans un climat insidieux mené par un pouvoir « qui fait saisir les aumônes dans les couvents et qui encourage la délation générale; qui pousse les clercs à dénoncer les officiers, les valets à confisquer les maîtres »¹⁸⁰, une forte criminalité éclate par ailleurs en ce « printemps écarlate »¹⁸¹ qui se lève sur Paris. En principe, le papier permet à un homme de porter sur lui une fortune beaucoup plus considérable que l'or : il attise ainsi l'intérêt des voleurs. Le 21 mars, le courtier Lacroix est assassiné. Le lendemain, la rue Quincampoix est fermée : défense est faite de s'y assembler « pour y faire aucun commerce de papier »¹⁸². Le 26 mars, le comte de Horn et son complice sont roués en place de Grève relativement à ce crime; la fermeture de la rue est réitérée en ce jour de supplice, par une ordonnance qui en plus interdit « l'agiotage dans les cafés, cabarets, auberges, hostelleries, jeux de paume et autres lieux publics »¹⁸³. Le cas de Horn, noble dont la famille subit l'infamie inhérente au supplice de la roue, « réservé aux assassins roturiers, et qui, jusqu'alors, n'avait jamais été infligé à un gentilhomme »¹⁸⁴, demeure certes exceptionnel. Mais les vols et les meurtres liés au papier pullulent. On retrouve par exemple, découpé en morceaux, le valet de chambre du comte de Busca au bas du Pont-Royal : ce seigneur avait chargé son valet « d'actions pour la valeur de cent mille livres,

¹⁷⁷ *Id.*

¹⁷⁸ *Id.*

¹⁷⁹ Cf. « Déclaration pour abolir l'usage des espèces d'or et d'argent », Isambert, Taillandier, Decrusy. *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789* [1822-1833], tome XXI, Farnborough, Gregg Press, 1966, p. 178.

¹⁸⁰ Edgar Faure, *La Banqueroute de Law. 17 juillet 1720*, *op. cit.*, p. 387.

¹⁸¹ *Id.*

¹⁸² *Ibid.*, p. 394.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 395.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 393.

afin de les négocier rue Quincampoix »¹⁸⁵.

Le Krach est définitivement consommé lorsqu'en avril éclatent des émeutes causées par le duc de Bourbon et le prince de Conti, qui osèrent venir *en personne* retirer leur or au siège de la Banque : ils venaient ainsi échauffer les esprits des actionnaires, alarmer le public et scandaliser le régent en s'envolant avec la garantie monétaire des investissements communs, alors qu'il n'y avait bien sûr pas assez de métal dans les coffres pour rembourser tous ceux qui voulaient récupérer leur or. Le fameux édit du 21 mai 1720 prévoyait réduire environ de moitié la valeur des actions et des billets : l'opposition redoubla d'ardeur, et la mesure fut abrogée quelques jours plus tard; c'était là un revers dont Law ne devait pas se relever. La peste qui ravagea la Provence à partir de juin participa sans doute à teinter les témoignages d'images mortifères. Faure souligne bien à quel point demeurent nébuleuses les circonstances entourant l'émeute du 17 juillet 1720, de même que le nombre réel de morts par étouffement reste incertain¹⁸⁶. L'arrêt du 10 octobre vient achever la liquidation du Système et de la Banque, « décrétant pour la fin du mois la cessation du cours de tous ses billets »¹⁸⁷.

L'ambition de Law consistait principalement à contrer la trop grande rareté de la monnaie, c'est-à-dire à élaborer une stratégie permettant de répondre à sa demande sans cesse grandissante, en utilisant un matériau peu dispendieux, facile à trouver et à transformer en monnaie. Law cherche en quelque sorte à faire passer la création de capital inhérent au principe du crédit – qui permettait au Trésor royal de financer tant bien que mal son ministère de l'agression internationale – à même la structure de la monnaie. Retirés de la circulation, l'or et l'image qui lui est attachée sont relayés par un espace de spéculation fondé sur l'abstraction d'une autonomie sémiotique. L'innovation attire la méfiance, en ce que la redéfinition de l'horizon symbolique de la valeur qu'elle implique violente le régime référentiel fondé sur l'autorité du roi et la permanence du nom divin : le papier-monnaie apparaît comme une brèche dans le régime symbolique qui lie le pouvoir étatique au reflet de l'or; il acquiert par là un potentiel non étranger au fantasme alchimique.

À propos de la création de richesse que constitue l'émission de monnaie de papier,

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 388.

¹⁸⁶ Cf. *ibid.*, pp. 482-489.

¹⁸⁷ Paul Harsin, « La finance et l'État jusqu'au système de Law », *Histoire économique et social de la France. Tome II : des derniers temps de l'âge seigneurial aux préludes de l'âge industriel (1660-1789)*, *op. cit.*, p. 293.

Goux parle du « *miracle diabolique* qui s'attachait, pour un Goethe encore, à l'imaginaire du billet de banque »¹⁸⁸. Dans le second *Faust*, c'est en effet « Méphistophélès lui-même, devenu le fou de l'empereur, qui conçoit cette invention étrange, incroyable, et vraiment diabolique par sa simplicité »¹⁸⁹.

Nous ne devons pas oublier qu'en tant que *substitut*, le papier monnaie a suscité (comme longtemps avant lui l'invention de l'écriture, et comme un peu après lui celle du phonographe) la suspicion enracinée qui s'attache à ce qui est ressenti comme un *artifice malin*. Faire entrer son âme dans une transaction commerciale (vendre son âme) semble avoir un rapport direct avec le papier monnaie puisque c'est celui à qui l'âme est vendue qui est l'inventeur du papier monnaie¹⁹⁰.

Suivant cette suspicion pouvant être ressentie devant l'artifice malin, échanger de l'or contre des billets de la banque de Law, c'est vendre son âme à l'État; c'est signer un contrat qui promet la multiplication d'un capital déposé dans les coffres d'une banque, mais qui exige l'endossement du « risque d'inconvertibilité »¹⁹¹ inhérent au principe de reproductibilité infinie du support de la valeur. Selon Goux, l'aspect diabolique intervient au point précis de l'autonomisation de la valeur d'échange, là où l'utilisation du papier-monnaie « ouvre le règne du signe pur [...] maintenant détaché de tout réalité » matérielle¹⁹².

Au XVIII^e siècle, il s'en faut de beaucoup que l'or ne *fonctionne* qu'en tant que référent arbitraire de la valeur. Les raisons qui historiquement ont présidé à son éléction sont certes contingentes à sa rareté, mais leur ancrage dans la culture et la tradition rendait illusoire l'ambition de déliter d'un seul coup le signe de la monnaie-or de sa priorité symbolique en tant que référent de la valeur, pour y substituer l'abstraction sémiotique du papier-monnaie. *L'or coule dans la rue Quincampoix* : rapportant l'image formulée par Pierre-Édouard Lemontey au XIX^e siècle, Faure note à quel point la puissance du symbole s'est maintenue pour que plus de cents ans après la crise, la figure de l'or s'impose en tant que référent des valeurs manipulées par la Banque de Law, « alors que justement on n'y brassait que du papier, et que le principal objectif du système était l'élimination du fabuleux métal »¹⁹³. L'or, tel le retour d'un refoulé, resurgit rapidement

¹⁸⁸ Jean-Joseph Goux, *Les Monnayeurs du langage*, *op. cit.*, p. 204.

¹⁸⁹ *Id.*

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 205.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 211.

¹⁹² Cf. *id.*

¹⁹³ Edgar Faure, *La Banqueroute de Law. 17 juillet 1720*, *op. cit.*, p. 243.

sur la scène financière; sa présence se paie toutefois du retour des financiers, ceux-là même qui furent saignés par la Chambre de justice de 1716, et qui ramènent avec eux le régime de corruption sur lequel l'ancien système fiscal reposait.

Si l'expérience du système de Law n'a pu se réaliser qu'à travers un fort complexe réseau de contraintes policières, c'est qu'au fond, la rhétorique économique libérale ne savait pas encore s'articuler dans le tissu social. Le deuxième cas, que j'aborderai plus brièvement, témoigne d'une résistance similaire : il s'agit des réactions populaires relatives à la libéralisation du prix des grains. Je me base principalement sur les travaux de Steven L. Kaplan¹⁹⁴, chez qui le souci historien s'attarde à affiner les rapports entre la présence de l'État sur la scène du marché économique et l'affirmation politique d'un pouvoir policier.

Dans *Le pain, le peuple et le Roi*, l'analyse de Kaplan s'appuie sur deux principaux points focaux. Le premier, qui s'attache à définir les enjeux d'une « réforme radicale du commerce des grains, entreprise en 1763-1764 »¹⁹⁵, concerne la politique de libéralisation en tant que telle. Le second mesure l'ampleur de la « crise de subsistance aiguë qui a secoué tout le royaume pendant la dernière décennie du règne de Louis XV »¹⁹⁶. « Bertin, le père de la réforme de 1763 »¹⁹⁷, ainsi que son successeur Laverdy l'année suivante au contrôle général des finances du royaume, profitent d'abord d'un contexte économique favorable au projet : les récoltes des années 1760-1764 sont prolifiques, faisant ainsi tomber « les prix du setier de meilleur froment aux Halles parisiennes [...] à moins de 16 livres en 1763 et 1764 »¹⁹⁸.

Mais l'atmosphère initiale de satisfaction est vite rompue, car « suite à quelques mauvaises récoltes, le prix du setier de froment rejaillit en effet, l'an 1768, à près de 33 livres »¹⁹⁹. La même année, une crise éclate qui engendre une montée de l'animosité

¹⁹⁴ Steve L. Kaplan, *Bread, Politics and Political Economy in the Reign of Louis XV*, 2 vol., The Hague, Martinus Nijhoff, 1976 (*Le pain, le peuple et le Roi. La Bataille du libéralisme sous Louis XV*, trad. Marie-Alyx Revellat, préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Paris, Librairie Académique Perrin, coll. « Pour l'histoire », 1986). Voir aussi *Provisioning Paris : Merchants and Millers in the Grain and Flour Trade during the Eighteenth Century*, Ithaca, Cornell University Press, 1984 (*Les Ventres de Paris : pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*, trad. Sabine Boulougue, Paris, Fayard, 1988).

¹⁹⁵ Steve L. Kaplan, *Le pain, le peuple et le Roi. La Bataille du libéralisme sous Louis XV*, *op. cit.*, p. 15.

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 125.

¹⁹⁸ Emmanuel Le Roy Ladurie, « Préface », dans *ibid.*, p. VII.

¹⁹⁹ *Ibid.*

contre le « libéralisme céréalier »²⁰⁰. Étant donné la répétition des famines sous l'Ancien Régime, on comprend aisément que le peuple s'agite sans délai lorsque se présentent des difficultés d'approvisionnement. Mais il y a dans ces révoltes quelque chose de plus profond, qui indique que la société française n'était pas prête à abandonner les effets régulateurs de « la police de l'approvisionnement »²⁰¹. Demander à un peuple d'embrasser le devenir d'un marché libéral dans un domaine aussi délicat que celui de la distribution du pain s'avérait en fait un pari non moins audacieux que l'était celui de la banque de Law : l'audace se décline dans ce cas-ci comme soumission de la valeur d'usage la plus fondamentale à la domination de la valeur d'échange, c'est-à-dire à une autonomie symbolique pure, qui aux yeux du peuple ne garantissait en rien l'accessibilité à la nourriture.

L'opinion populaire proteste en alléguant la machination d'un monopole, qui maintiendrait les prix élevés malgré la stabilité de la demande et l'augmentation de l'offre. Le Prévost de Beaumont, alors secrétaire et avocat du Clergé de France, se fait embastiller en 1768 suite à sa dénonciation publique au Parlement de Rouen d'un « pacte de famine »²⁰² : il accusait le contrôleur général des finances Laverdy de son orchestration. Ce dernier est renvoyé avant la fin de l'année; mais Le Prévost ne sera libéré qu'avec la Révolution²⁰³. La situation dégénère avec la « crise économique générale de 1770 »²⁰⁴. Des émeutes éclatent à Paris au cours du printemps et de l'été, ainsi qu'à Lyon au mois d'août. Malgré l'abondance de la récolte, la montée des prix n'est pourtant pas freinée. Après ce premier hiatus de libéralisation, un arrêt de juillet réitère l'interdiction d'exportation des grains hors des limites du royaume. L'inflation se maintient toutefois, et

²⁰⁰ *Id.*

²⁰¹ Steve L. Kaplan, *ibid.*, p. 19.

²⁰² L'élaboration discursive de la *Dénonciation d'un pacte de famine générale* dessine nettement les traits les plus saillants des *conspiracy theories* contemporaines. Le texte de Le Prévost, manifestement rédigé en prison, semble n'avoir commencé à circuler qu'en 1789, dans la foulée révolutionnaire : *Mémoire au Roi Louis XV, contenant la dénonciation d'un pacte de famine, par Charles Guillaume Le Prévost, originaire de Beaumont-le-Roger, prisonnier depuis 1768 à Vincennes & à la Bastille*, dans Jean-Louis Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille, dans une suite de près de trois cents emprisonnements, détaillés et constatés par des pièces, notes, lettres, rapports, procès-verbaux trouvés dans cette forteresse, et rangés par époques depuis 1475 jusqu'à nos jours*, &c, tome troisième, Londres et Paris, Buisson, 1789, pp. 234-254. Voir aussi l'étude de Steven L. Kaplan, *Le Complot de famine : histoire d'une rumeur au XVIII^e siècle*, trad. Michèle et Jacques Revel, *Cahiers des annales*, n° 39, Paris, Armand Colin, 1982.

²⁰³ Cf. l'ouvrage autobiographique que Le Prévost fait paraître après sa libération, *Le Prisonnier d'État, ou Tableau historique de la captivité de J. C. G. le Prévôt de Beaumont, durant vingt-deux ans deux mois*, Paris, J. P. Roux & Compagnie, 1791. Transféré à Vincennes en 1769, il y restera jusqu'en 1784 : on notera que Le Prévost et Sade furent donc détenus dans le même établissement pendant sept années.

²⁰⁴ Steve L. Kaplan, *Le pain, le peuple et le Roi. La Bataille du libéralisme sous Louis XV*, *op. cit.*, p. 306.

le gouvernement finit par réinstaurer un contrôle du marché, c'est-à-dire une police du prix du grain :

Une crise économique de plus en plus grave, un désordre croissant, une série de récoltes médiocres et une opposition publique sans cesse en effervescence obligent le gouvernement à abandonner la libéralisation en 1770. Cependant, la délibéralisation ne jugule pas immédiatement la crise, et la restauration du rôle de la police n'est pas un processus facile et uniforme²⁰⁵.

Le retour à une « police des subsistances »²⁰⁶ de 1771 à 1774 sous Terray, nouveau contrôleur général à partir de 1769, n'atténue que provisoirement la résistance populaire, que les mauvaises récoltes des années 1773 et 1774 enflamment. Succédant à Terray, Turgot cherche malgré tout à raviver le libéralisme céréalière sous l'influence renouvelée des principes physiocratiques²⁰⁷, mais il se bute aux vagues d'émeutes du printemps 1775, communément appelée « guerre des farines »²⁰⁸.

Suivant les indications temporelles de son texte, il semble que ce soit lors de cette période que Le Prévost rédige sa *Dénonciation d'un pacte de famine générale*, qui s'ouvre sur cette affirmation :

De toutes les conjurations que revelent les annales historiques du Monde, il n'en est point de mieux marquée au *sceau de Satan*, que celle dont la divine Providence m'a fait faire la découverte en 1768²⁰⁹.

Cette référence au malin se file pour nous depuis l'invention du papier-monnaie : nous y retrouvons une semblable réception paranoïaque de l'abstraction opératoire propre au libéralisme économique. Bien qu'ici la structure du signe économique ne soit pas directement en cause, il n'en demeure pas moins que le *sceau de Satan*, condamné comme fondement du pacte de famine, correspond à une diabolisation du principe de spéculation, ici aussi en cause en tant que mode opératoire du marché libéral. Même si on ne peut comparer sans nuance la *panique* financière (qui émerge d'une classe qui a déjà accès à un certain capital) à la *crainte* du peuple (réduit au souci du pain quotidien), se

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 17.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 337.

²⁰⁷ Cf. Nicolas Bourguinat, « L'État et les violences frumentaires en France sous la Restauration et la Monarchie de Juillet », *Ruralia*, n° 1, 1997, p. 4; en ligne : <http://ruralia.revues.org/2>, consulté le 11 juin 2013.

²⁰⁸ Jacques Guilhaumou s'est attardé à ces imposantes révoltes frumentaires du printemps 1775 dans le cadre d'un article sur la « formation du récit d'événements sur les subsistances » (« *Subsistance(s)* et discours publics dans la France d'ancien régime (1709-1785) », *Mots*, n° 9, octobre 1984, p. 80).

²⁰⁹ Le Prévost de Beaumont, *Mémoire au Roi Louis XV, contenant la dénonciation d'un pacte de famine, par Charles Guillaume Le Prévost, originaire de Beaumont-le-Roger, prisonnier depuis 1768 à Vincennes & à la Bastille*, *op. cit.*, p. 234; je souligne.

dessine entre les deux événements un enjeu commun, relatif à la régulation policière. Cette ouverture à la marchandisation des moyens de subsistance entrave le caractère sacré du contrat social et vient perturber le lien qui traditionnellement unit le souverain à ses sujets. L'ampleur de la révolte frumentaire n'est pas à négliger au niveau du développement des tensions prérévolutionnaires²¹⁰ : une forme de répétition file ainsi la chaîne de cas avec laquelle je tisse mon propos. Comme s'il fallait que la révolution et la démocratie naissent dans la misère, d'intenses famines frappent le royaume de France en 1785 et en 1788-1789.

Avec l'aveu de la faillite financière de la Monarchie et de la convocation des États généraux, s'ouvre en 1787 un nouvel mode opératoire dans la négociation des contraintes sociales :

Le premier pas était fait qui allait transformer les finances royales en finances publiques et substituer à la gestion individualiste des comptables royaux la gestion nationale de la bureaucratie étatique. Le temps des financiers du roi était clos²¹¹.

La passation de l'autorité financière des finances royales vers les finances publiques marque la fin d'une certaine époque policière. La collusion de la montée du libéralisme et de l'affaïssement symbolique du joug monarchique au sein des nations européennes affranchit assurément le capital culturel d'une certaine part de répression policière; mais ce faisant, se négocie aussi l'intériorisation par le sujet d'un nouvel ordre de contraintes sociales. Malgré ce large seuil où s'articule le passage d'une police répressive à une cartographie policière soutenue par un raffinement des techniques de dressage du sujet, le capital se concentre toujours dans des mains invisibles, jouissant des intérêts composés et de la fleuraison du crédit. Certes, l'instinct libéral dirige contre l'hégémonie étatique un considérable potentiel révolutionnaire; mais il s'en faut de beaucoup qu'historiquement, les libéralismes aient équitablement redistribué la jouissance et la richesse. L'utilitarisme n'est un humanisme que dans la mesure où le règne de l'utilité stimule en l'homme l'attrait envers le pouvoir.

D'un point de vue historique, Sade intervient dans un espace interstitiel entre l'attachement symbolique au corps du référent et la virtualisation des capitaux inhérente aux ramifications de la division du travail. Dans la mesure où les scélérats sadiens

²¹⁰ Cf. Louise Tilly, « La révolte frumentaire, forme de conflit politique en France », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, tome 27, n° 9, mai-juin 1972, pp. 731-757.

²¹¹ Guy Chaussinand-Nogaret, *Gens de finances au XVIII^e siècle, op. cit.*, p. 9.

embrassent généralement les privilèges qu'ils s'arrogent comme la marque d'un héritage aristocratique, le cynisme jouisseur du *libertin* semble rigoureusement étranger au *libertaire* anarchiste du XIX^e siècle. En revanche, il apparaît à maints égards bien près du *libertarisme*, cet appétit pour la liberté d'entreprise, aujourd'hui typiquement amalgamé à la droite du spectre politique. Grand défenseur de la privatisation et du corporatisme qui finance les vices privés à travers le raffinement des techniques de manipulation des impulsions de consommation, le libertarien néolibéral cherche, comme le libertin sadien, à maintenir à distance toute intelligence qui pourrait retracer le sang de ses capitaux. *Blood diamond, blood gold, blood capital; « money the blood of a Commonwealth »*²¹² : nos oreilles se sont aujourd'hui affinées à entendre la métaphore hobbesienne à un niveau beaucoup plus littéral.

4. Produire et dépenser (d)'après Sade

C'est par le *numéraire dépensé pour le phantasme* que la société clandestine imaginée par Sade tient en otage le monde des sublimations institutionnelles. [...] Par cette sorte de défi, Sade prouve justement que la notion de valeur et de prix est inscrite dans le fond même de l'émotion voluptueuse, et que rien n'est plus contraire à la jouissance que la gratuité²¹³.

4.1. Le sadisme entre dépense et thésaurisation

Telle qu'elle préside au développement du libéralisme économique, cette profonde mutation de l'ordre référentiel se laisse aussi décliner à travers les tensions qui s'interposent entre le sujet nobiliaire, dont la fortune s'ancre dans l'héritage du sang et du nom propre, et le sujet bourgeois, issu d'une classe qui conquiert peu à peu une consistance autonome lui permettant de rivaliser sur le terrain symbolique traditionnellement occupé par la noblesse. Au fil du XVIII^e siècle, l'identité de la noblesse se préserve tant bien que mal dans l'image d'une richesse dépensière; mais l'influence grandissante d'un capital indépendant de l'autorité monarchique fructifie quant à elle à travers la parcimonie thésaurisatrice de la bourgeoisie. Vers la fin du troisième manuscrit de 1844, dans le texte « Propriété privée et besoins », des remarques de Marx permettent

²¹² Thomas Hobbes, *Leviathan*, *op. cit.*, p. 163.

²¹³ Pierre Klossowski, *La Monnaie vivante*, *op. cit.*, p. 67.

de préciser les modalités respectives où se ramifie chacun de ces deux dispositifs économiques et pulsionnels.

Marx s'attarde d'abord à définir l'investissement économique inhérent à l'emprise hégémonique du pouvoir féodal sur le partage social d'Ancien Régime :

Définition de la richesse inactive, dissipatrice, adonnée seulement à la jouissance : d'une part, celui qui en jouit se conduit, certes, comme un individu seulement éphémère, abandonné à la frénésie, considérant également le travail d'esclave d'autrui, la sueur et le sang des hommes, comme la proie de son désir ; c'est pourquoi il ne voit dans l'homme, et donc dans lui-même, qu'un être sacrifié, réduit au néant. Son mépris des hommes se manifeste sous la forme d'une frénésie, du gaspillage de ce qui pourrait faire vivre cent hommes, ou bien sous la forme de l'illusion infâme que sa prodigalité effrénée et sa consommation démesurée et improductive est la condition dont dépendent le travail et la subsistance des autres. La réalisation des forces essentielles de l'homme, il ne la connaît que comme la réalisation de son néant, de son caprice, de ses lubies arbitraires et bizarres. Mais d'autre part, cette richesse-là perçoit la richesse comme un simple moyen, comme une chose qui ne mérite que d'être détruite. Elle est donc à la fois maître et esclave, à la fois généreuse et abjecte, capricieuse, infatuée, vaniteuse et raffinée, cultivée, intelligente. Cette richesse n'a pas encore fait l'expérience de la richesse comme d'une puissance totalement étrangère qui la domine ; elle voit plutôt en elle sa propre puissance ; ce n'est pas la richesse, mais la jouissance qui est la fin dernière²¹⁴.

Chez Sade, on retrouve cette économie dissipatrice au cœur du despotisme des libertins, pour qui l'accumulation du capital se subordonne à la dépense et à la jouissance coïncidant avec la destruction du corps d'autrui, considéré comme un objet de consommation, sélectionné et acquis selon ses qualités au même titre qu'une bouteille de vin fin. Il faut bien reconnaître là une logique pulsionnelle qui a profondément intéressé Bataille. D'une part en jetant les bases politiques de la pensée hétérologique²¹⁵, et d'autre part suivant l'élaboration des notions de dépense et d'improductivité²¹⁶, Bataille a cherché à cerner les possibles d'un monde social radicalement affranchi des diktats subliminaux du travail utilitaire, d'un monde qui ne saurait se réduire à la servilité du travail. Cette économie de la dépense souveraine est par ailleurs prise dans le champ d'attraction du *don*, tel que réfléchit par l'ethnologie de Marcel Mauss, notamment à travers ses analyses

²¹⁴ Karl Marx, *Manuscrits de 1844*, trad. Jacques-Pierre Gougeon, Paris, Flammarion, 1996, p. 196.

²¹⁵ Cf. Georges Bataille, « La structure psychologique du fascisme » [1933], *Œuvres complètes I*, Paris, Gallimard, 1970, coll. « Blanche », pp. 339-371; ainsi que de nombreux textes à la datation incertaine, regroupés dans *Œuvres complètes II*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1970 (voir en particulier le « Dossier de la polémique avec André Breton » [circa 1930], pp. 49-109).

²¹⁶ Cf. Georges Bataille, « La notion de dépense » [1933], *Œuvres complètes I, op. cit.* pp. 302-320; et *La Part maudite* [1949], *Œuvres complètes VII*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1976, pp. 17-179.

du potlach²¹⁷, qui ont par ailleurs grandement marqué la production bataillienne de l'entre-deux-guerres. Le champ déblayé par Marx anticipe en ce sens les préoccupations du Collège de sociologie²¹⁸ et de la revue *Acéphale* – fondés à l'initiative de Bataille, en compagnie notamment de Roger Caillois et de Pierre Klossowski – préoccupations qui gravitaient autour du rapport entre le corps social et la fonction politique du sacré, voire du sacrifice²¹⁹. L'espace d'extrême condensation figurative incarnée dans l'image emblématique de l'acéphalité – celle d'un être sans tête, tenant « une arme de fer dans sa main gauche, des flammes semblables à un sacré-cœur dans sa main droite »²²⁰ et présentant une tête de mort à la place du sexe – témoigne d'une étroite concomitance entre la logique de la dépense improductive et la violence sacrificielle, où le gain symbolique est fonction d'une dilapidation matérielle ou organique. En plein cœur du bouillonnement fasciste, le souci d'actualiser le rapport entre le désir, la mort et la dépense comprise comme finalité pulsionnelle ne pouvait pas aller sans aviver une folle inquiétude prémonitoire de l'holocauste. Dans la mesure où elle est rendue possible par la subsomption du corps exterminé dans un ordre objectal, l'entreprise génocidaire se fonde sur un rapport similaire à celui qui unit le corps social asservi au pouvoir féodal.

Cette pression sociopolitique du pouvoir sur le corps social se laisse associer à la part de sadisme qui s'incarne dans la longue tradition d'exécutions publiques qui à partir de la fin du XVII^e siècle rencontre de plus en plus de résistance en France²²¹. Violence du corps politique saccageant le corps du condamné, à laquelle assiste un public qui ne distingue pas toujours l'horreur de la fête, le supplice burine l'autorité divine du roi dans la chair du corps social. Par le supplice corporel, le pouvoir royal vient affirmer sa loi transcendante et l'illustrer au peuple par l'exemplarité de la peine imposée au corps supplicié²²². Dans le

²¹⁷ Cf. Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* [1925], préface de Florence Weber, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2007, pp. 131-177.

²¹⁸ Cf. Denis Hollier, *Le Collège de Sociologie. 1937-1939*, Paris, Gallimard, 1979; rééd. augmentée, coll. « Folio essais », 1995.

²¹⁹ Cf. la réédition des cinq numéros de la revue : *Acéphale. Religion. Sociologie. Philosophie. 1936-1939*, Paris, Jean-Michel Place, 1995.

²²⁰ Georges Bataille, « La conjuration sacrée » [1936], *Œuvres complètes I*, Paris, Gallimard, 1970, p. 445.

²²¹ Cette résistance s'appuie notamment sur l'influence progressiste du célèbre *Traité des délits et des peines* de Cesare Beccaria, traduit en français dès 1766 (*Traité des délits et des peines* [1764], traduit de l'italien [par André Morellet], d'après la troisième édition revue, corrigée & augmentée par l'auteur. Avec des additions de l'auteur qui n'ont pas encore paru en italien. Nouvelle édition plus correcte que les précédentes, à Philadelphie, sans éd., 1766).

²²² Sur le rapport entre exécution publique, inscription de la punition sur le corps du coupable et exemplarité, voir mon article « L'exécution de l'exemple : trois figures rituelles de l'Ancien Régime à la Révolution française », *Revue Frontenac*, n° 22, 2014, pp. 77-103.

célèbre cas de l'exécution de Damiens, abordée par Foucault au début de *Surveiller et punir*, c'est toute une « politique de l'effroi »²²³ qui s'alimente d'un dispositif frénétique destiné non à développer le niveau de vie du peuple, mais à le maintenir dans un état d'asservissement et d'obéissance. S'étant attaqué au corps de Louis XV, Damiens encourait automatiquement l'écartèlement, supplice traditionnellement réservé aux régicides : le sadisme s'articule ici du côté de la jouissance du pouvoir monarchique, telle qu'elle se rétablit dans la négation destructrice de la chair venu inquiéter le support matériel de l'autorité royale, comme par une réminiscence de la mystique relative au double corps du roi, explicitée comme on sait par Kantorowicz.

En coupant la tête du monarque, la Révolution entend libérer le pouvoir national du rayonnement transcendantal de la monarchie. Cette exécution participe cependant d'un mouvement général tributaire d'une nouvelle expression de l'universalité. L'égalité se conquiert d'abord à même l'uniformité de la sentence de mort : on sait que le Code pénal de 1791 décrète que « Tout condamné à mort aura la tête tranchée » (I, 1, 3). L'instauration de la décollation comme moyen d'exercer la peine capitale procède d'une volonté d'appliquer la loi tout en minimisant la souffrance de tout sujet exécuté. L'autorité révolutionnaire qui introduisit la guillotine en France voyait l'efficacité de cette machine comme la réalisation d'un idéal de respect de l'humanité du condamné, qui, maintenant considéré d'un regard médical, devient un *patient*. Comme l'explique en mars 1792 le Docteur Louis – véritable concepteur de la machine – dans son *Avis motivé sur le mode de décollation*, la nouvelle légalité exige l'abolition de la souffrance du condamné :

L'expérience et la raison démontrent que le mode en usage par le passé pour trancher la tête à un criminel l'expose à un supplice plus affreux que la simple privation de la vie, *qui est le vœu formel de la loi*; pour le remplir, il faut que l'exécution soit faite en un instant et d'un seul coup²²⁴.

Cette volonté de purger la loi de la fonction dissuasive de la douleur – c'est là toute l'accentuation de son « vœu formel » – se fonde sur une abstraction qui minimise la valeur symbolique accordée sous l'Ancien Régime au *corps* supplicié. Or, plusieurs historiens, dont Daniel Arasse et Antoine de Baecque, ont relevé l'ambiguïté sacrificielle et la rémanence du rituel sensibles lors de l'exécution du roi, notamment en ce qui concerne

²²³ Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, coll. « Bibliothèque des histoires », Paris, Gallimard, 1975, p. 53.

²²⁴ Docteur Louis, « Avis motivé sur le mode de décollation » [1792], reproduit dans Daniel Arasse, *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Histoire », 1987, p. 275; je souligne.

le sang, les cheveux et les habits royaux²²⁵. Cette persistance sacrée ne freine pas pour autant la progression des machines abstraites sur lesquelles l'institution de la loi cherche à se fonder hors de la référence au nom de Dieu : suivant l'influence d'une stratégie coercitive reposant davantage sur une représentation abstraite de la règle que sur la manifestation exemplaire du supplice, l'intériorisation de la loi creuse son chemin dans le corps social. Comme Foucault l'a bien montré, l'autorité pénale du XIX^e siècle ne cherchera plus tant à marquer la chair afin de performer la loi en sa visibilité charnelle que de redresser la posture de l'esprit déviant en développant un nouveau dispositif de contrainte – la prison. Pendant la Révolution, le théâtre de la décollation incarne déjà l'alignement du dispositif pénal sur une abstraction de la contrainte sociale qui n'est pas étrangère au triomphe de la démocratie libérale, telle qu'elle vient enchaîner la collectivité dans la virtualité des échanges monétaires.

Pour reprendre les mots de Marx, c'est dans ce cadre que se dessine un empire économique favorisant l'expérience de la richesse comme d'une « puissance totalement étrangère » venue dominer l'espace public et coloniser le partage des valeurs en tant que corrélat de l'abstraction du pouvoir sociopolitique. Près d'un siècle plus tard, Bataille constate à quel point l'aliénation s'est généralisée :

Le monde auquel nous avons appartenu ne propose rien à aimer en dehors de chaque insuffisance individuelle : son existence se borne à sa commodité. Un monde qui ne peut pas être aimé à en mourir – de la même façon qu'un homme aime une femme – représente seulement l'intérêt et l'obligation au travail. S'il est comparé avec les mondes disparus, il est hideux et apparaît comme le plus manqué de tous. Dans les mondes disparus, il a été possible de se perdre dans l'extase, ce qui est impossible dans le monde de la vulgarité instruite. Les avantages de la civilisation sont compensés par la façon dont les hommes en profitent : les hommes actuels en profitent pour devenir les plus dégradants de tous les êtres qui ont existé²²⁶.

C'est ainsi qu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, s'impose pour Bataille et ses collaborateurs la célébration de la décapitation de Louis XVI comme figure de l'avènement de la mort de Dieu et de la libération de l'autorité raisonnable, c'est-à-dire comme réactivation du rapport entre le sacré et la fondation politique. La lecture de Sade dans les rencontres de la société secrète Acéphale participe de la même urgence révolutionnaire. Par de tels gestes symboliques, Bataille cherche à cette époque à investir

²²⁵ Cf. Daniel Arasse, *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, op. cit., pp. 82-119; Antoine de Baecque, *La Gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997, pp. 120-139.

²²⁶ Georges Bataille, « La conjuration sacrée », *Œuvres complètes I*, op. cit., p. 443.

les avatars d'un monde où la circulation sociale s'affranchit des impératifs utilitaires.

Bien loin de s'épuiser dans le rapport entre les manifestations historiques du supplice et la violence supplicielle de la fiction sadienne, l'optique qui nous occupe ici se resserre autour d'une résistance apte à désenclaver la pensée économique de la rationalisation utilitariste et de la neutralité monétaire, que Marx identifie comme mouvement venu capitaliser sur la ruine du monde féodal. La citation des *Manuscrits de 1844* amorcée plus haut se poursuit ainsi en explicitant les ramifications pulsionnelles de l'industrialisation du travail, telles qu'elles se distinguent de celles inhérentes à « la richesse inactive, dissipatrice, adonnée seulement à la jouissance » :

À cette conception illusoire, brillante et comme aveuglée par l'apparence sensible, s'oppose l'industriel travailleur, sobre, prosaïque, qui connaît l'économie et a des idées éclairées sur l'essence de la richesse. Il procure à l'appétit du gaspilleur un champ de jouissance plus vaste, et il le courtise avec ses produits qu'il lui offre et qui flattent basement ses appétits. Mais en même temps, il connaît la manière – d'ailleurs la seule utile – de s'approprier la puissance qui cesse désormais d'appartenir au jouisseur gaspilleur. La richesse industrielle apparaît d'abord comme le résultat de la richesse dissipatrice, fantaisiste, mais au cours de son évolution, elle finit par l'écarter activement, en vertu d'un mouvement qui lui est propre²²⁷.

L'émergence de l'économie capitaliste correspond à un raffinement des rapports entre liquidité, investissement et capital. Dans le cadre de l'industrialisation de l'économie européenne au XIX^e siècle, la richesse n'apparaît plus précisément à travers des signes ostentatoires – comme c'est le cas avec l'autorité nobiliaire, qui impose sa marque par la dilapidation d'objets de valeur, ou par l'investissement de grandes sommes d'argent en pure perte, c'est-à-dire à des fins de *consumation*, par exemple lors du *don* d'un banquet. L'industrie capitaliste s'accorde plutôt à un ensemble de discrètes manipulations : devient riche celui qui sait, à travers ses investissements, se départir cycliquement de ses liquidités afin d'entretenir par l'accumulation des intérêts – c'est-à-dire par le profit – un capital virtuel supérieur à la somme de son avoir initial. Ce comportement arrive à faire fructifier le capital selon de toutes autres méthodes que celles du seigneur qui rayonnait en dilapidant de fortes sommes d'argent. Ce point de pivot dont parle Marx, celui qui fait que « la richesse industrielle apparaît d'abord comme le résultat de la richesse dissipatrice », mais qu'« au cours de son évolution » elle finit par s'affirmer « en vertu d'un mouvement qui lui est propre », ce point de pivot s'incarnait d'abord sous l'Ancien

²²⁷ Karl Marx, *Manuscrits de 1844*, *op. cit.*, pp. 196-197.

Régime dans la maîtrise des rouages du crédit : préférant prêter que dépenser, une part de la classe financière se nourrissait effectivement, comme le dit Albert Soboul, de « l'exploitation des mondes coloniaux » et des « opérations financières d'une monarchie toujours à court d'argent »²²⁸. Le développement de la finance bourgeoise finit ainsi par resserrer son emprise sur le capital, grugeant progressivement les fortunes aristocrates qui n'arrivaient pas à reconsolider les investissements à la base de leur capital :

La baisse du taux d'intérêt est, en effet, une conséquence et un résultat nécessaire du mouvement industriel. Les moyens du rentier dépensier diminuent chaque jour, exactement en raison inverse de l'augmentation des moyens de jouissance et de leurs pièges. Il doit donc ou bien dépenser lui-même son capital, donc se ruiner, ou bien se transformer lui-même en capitaliste industriel... [...] La diminution de l'intérêt de l'argent – que Proudhon considère comme la suppression du capital et comme la tendance à la socialisation du capital – est donc plutôt un symptôme direct de la victoire complète du capital actif sur la richesse oisive. Elle signifie la transformation de toute propriété privée en capital industriel, la victoire complète de la propriété privée sur toutes ses qualités apparemment humaines et l'assujettissement total du propriétaire privé à l'essence de la propriété privée : le travail²²⁹.

C'est précisément à travers une politique de l'emprunt que Fouquet – nommé surintendant des finances par Louis XIV en 1653 – avait pu entreprendre de rétablir le *crédit* du Trésor royal, et d'ainsi redresser les finances du royaume, alors dans un état désastreux suite à la banqueroute de 1648²³⁰. Mais en assumant le développement de ce que Marx nomme les nouvelles « idées éclairées sur l'essence de la richesse », Fouquet continuait d'entretenir le régime ostentatoire où l'apparence de la prospérité parle plus

²²⁸ Albert Soboul, *La Révolution française* [1965], Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2005, p. 7.

²²⁹ Karl Marx, *Manuscrits de 1844, op. cit.*, p. 197.

²³⁰ « La mauvaise pratique gestionnaire des Finances de la monarchie est à ses yeux la source principale de l'impopularité du gouvernement. L'objectif prioritaire qu'il se fixe reste simple : s'assurer à tout moment l'or et l'argent qui triompheront de l'Espagne. [...] Or l'État n'a pas de bailleurs de fonds inconditionnels, car l'État n'a pas de crédit. Le crédit, le grand mot est lâché! Quoi qu'il dise, quoi qu'il désire, l'État ne se trouve pas dans une position de force, car les puissances d'argent, ni financièrement, ni politiquement, ni même socialement n'ont confiance en lui. La banqueroute de 1648 n'a pas arrangé la situation [...]. Ce que Nicolas désire, c'est donc rétablir la confiance dans l'État, sachant pertinemment que ce facteur fondamental dans l'art de la finance ne se commande pas, mais se gagne par une pratique scrupuleuse dont il faut accepter toutes les conséquences. Pour lui, l'État doit respecter ses engagements, ses créanciers, assurer ainsi le paiement des rentes, des augmentations de gages et des dettes contractées à son service. [...] Il sait également qu'en s'abandonnant aux financiers et en respectant les accords passés avec eux, on s'assure inmanquablement des ressources auprès des "aisés" gorgés d'argent, et par là on se met en mesure d'approvisionner le Trésor. Il a conscience que pour restaurer la confiance il ne suffit pas d'être exact, encore faut-il savoir attirer et pratiquer un fort loyer de l'argent » (Daniel Dessert, *Fouquet, op. cit.*, pp. 104-105). Dessert précise par ailleurs que « Nicolas connaît de l'intérieur le fonctionnement de la finance : après son père, il a participé – à une échelle modeste, sur ce que l'on peut voir – à la complexe et discrète noria des Finances en tant que bailleurs de fonds » (*ibid.*, 93). Jean-Christian Petitfils, plus récent biographe de Fouquet, estime au contraire qu'il « connaissait mal les arcanes de la finance » et qu'il était « étranger au milieu des publicains » (*Fouquet*, Paris, Perrin, 1998, p. 146).

que la possession du capital, où la capacité à mobiliser rapidement une grande somme d'argent et à l'investir dans une dépense visible est encore perçue comme une production de valeur. Le financier, ouverture vers la liquidité, s'enrichit de cette nécessité qui affecte le pouvoir politique, forcé de revêtir le souci aristocrate du paraître. C'est dans la visibilité de la dépense que continue de résider la typicité du gain produit par l'aristocratie française de la fin de l'Ancien Régime : classe endettée par excellence, elle nourrit le capital bourgeois, au point de porter, pour de nouveau emprunter les mots de Soboul, la bourgeoisie du XVIII^e siècle « à la tête de la finance, du commerce, de l'industrie »²³¹. Tendue contre « la lettre aristocratique des lois et des institutions »²³², désirant renverser le siège politique de la monarchie, on peut concevoir à quel point la bourgeoisie avait avantage à s'allier le fiel du peuple, qui maudit alors l'insaisissable propriétaire, mais bien plus encore le locataire qui affiche l'*apparence* de la richesse. Une fois tous les citoyens ralliés au rang de consommateurs, l'économie utilitaire bourgeoise peut librement, en s'appuyant sur une maîtrise de la virtualité des échanges monétaires, développer ses modes de thésaurisation du capital : en elle se foment le triomphe de la culture bancaire²³³, qui s'affirmera sans équivoque au XIX^e siècle avec la monarchie de Juillet, sous le règne de Louis-Philippe 1^{er}.

Contre l'instantanéité de la décharge, qui repose sur la violence de la dissipation, se démarque ainsi une autre temporalité des échanges économiques, balisée par une thésaurisation venant meubler le présent en fonction d'une satisfaction à venir. Un monde s'ouvre où règnent la retenue, la rétention, la mise de côté, où l'usage différé et la remise de la jouissance à plus tard investissent la durée. Marx poursuit dans la nuance :

Certes, le capitaliste est lui aussi un jouisseur. Il ne retourne nullement à une frugalité contre nature, mais sa jouissance n'est qu'une chose secondaire, un délassément subordonné à la production. En même temps, il s'agit d'une jouissance calculée, donc conforme à l'économie politique. L'ayant ajoutée aux frais du capital, il fait de sorte que le coût de ses dépenses soit compensé avec profit par la reproduction du capital. La jouissance est donc subordonnée au capital et, contrairement à ce qui se faisait auparavant, le jouisseur est désormais subordonné à celui qui accumule du capital. La

²³¹ Albert Soboul, *La Révolution française, op. cit.*, p. 7.

²³² *Ibid.*, p. 8.

²³³ Durtal, protagoniste du roman *Là-bas* de Huysmans, formule ainsi la collusion de l'immoralisme et du pouvoir socioéconomique : « Regardez donc autour de vous et voyez ! Une lutte incessante, une société cynique et féroce, les pauvres, les humbles, hués, pilés par les bourgeois enrichis, par les viandards ! Partout le triomphe des scélérats ou des médiocres, partout l'apothéose des gredins de la politique et des banques ! » (Joris-Karl Huysmans, *Là-bas* [1891], éd. Pierre Cogny, Paris, Garnier-Flammarion, 1978, p. 264).

diminution de l'intérêt n'est donc un symptôme de l'abolition du capital que dans la mesure où elle est un symptôme de sa domination en voie d'achèvement, donc de l'aliénation qui, en devenant totale, se hâte vers sa suppression²³⁴.

Bien entendu, la subordination de la jouissance à la production ne vient pas remplacer d'un seul coup la souveraineté de la dépense féodale. Seul un fantasme de clarté historique autorise la conception d'une rupture drastique entre ces deux organisations économiques, pulsionnelles et sociales : l'histoire est bien plus souvent le lieu de progressions simultanées que de ruptures monolithiques.

À partir de ce que Marx expose sur ces deux régimes d'investissement et de dépense, Goux accentue la distinction des modes de jouissance qu'ils impliquent, tout en retraçant leur emmêlement dans l'économie libidinale sadienne :

en opposition à la noblesse féodale, impatiente de dévorer plus que son avoir, faisant étalage de son luxe comme *signe* obligé de son rang, l'économie politique bourgeoise doit prêcher (d'ailleurs avec une hypocrisie grandissante) le report des jouissances, la remise à plus tard, la rétention patiente en vue d'une jouissance supplémentaire calculée. [...] Cette opposition est largement dépassée par les conditions historiques présentes. Mais nous pensons que la conjoncture sadienne tient son étrange pouvoir de fascination d'être rigoureusement situable au lieu de la contradiction maximale entre ces deux jouissances. Par un montage imaginaire, Sade veut résoudre la tension, irréductible dans le réel social, entre la jouissance dissipatrice, excessive, qui est celle du châtelain féodal qui ne compte ni n'escompte, et le régime calculateur de la satisfaction bourgeoise²³⁵.

Ce point de « contradiction maximale » entre la dépense et le calcul situe avec justesse la position de l'écriture sadienne, acharnée à articuler l'interaction de ces deux régimes de jouissance dans le cadre d'une topographie sociopolitique. Sade énonce la redoutable cohérence d'une équation insoluble mais effective, fruit d'une cohabitation pulsionnelle entre la dilapidation féodale et l'ordonnement technique du plaisir bourgeois. C'est dans la mesure de ces précisions que l'œuvre de Sade se dresse à l'intersection de la dépense nobiliaire et de l'économie utilitaire bourgeoise. Chacun de ses deux régimes n'exclut pas l'autre *de facto* : entre le règne de la jouissance dissipatrice et celui de la jouissance calculée, une lente progression s'articule, qui vient nourrir la complexité du matériau historique, et qui par le fait même agit le théâtre des représentations sadiennes. C'est-à-dire que l'écriture de Sade fait émerger « le sujet historique conflictuel, divisé, réunissant contradictoirement le dépensier féodal et le banquier bourgeois, le seigneur

²³⁴ Karl Marx, *Manuscrits de 1844, op. cit.*, p. 198.

²³⁵ Jean-Joseph Goux, « Calcul des jouissances », *Les Iconoclastes, op. cit.*, pp. 178-179.

despotique et le comptable citoyen »²³⁶.

Il s'agit maintenant pour nous d'aborder le texte sadien dans cette contextualité économique et révolutionnaire, afin de lire sa violence comme la cristallisation d'une complexe révolution économique, sociale et politique par où émerge la consistance du moderne. La fiction sadienne est à la fois tendue par l'héritage féodal de l'histoire de la France et l'explosion du libéralisme économique; ancré dans un cadre d'Ancien Régime, le texte des *Cent Vingt Journées de Sodome* servira à illustrer la première tendance, tandis que la deuxième se laissera plus aisément développer à partir de *La Philosophie dans le boudoir*, publié en pleine ébullition révolutionnaire.

4.2. Crépuscule de la ritualité supplicielle

D'une part, le texte de Sade articule donc un passé ironiquement dépeint comme une sorte de paradis fiscal pour pervers haut placés. Le grand rituel des *Cent Vingt Journées* se donne à lire comme un symptôme de l'effondrement du pouvoir sacré, tel un des derniers spasmes de corruption engendrés par les excessives dépenses guerrières de l'État. Le dispositif du texte se présente d'emblée comme une fiction investie par les inégalités économiques de l'Ancien Régime. Dès l'incipit, le cynisme caricatural du narrateur s'attache à révéler sous un mode satirique la structure de jouissance d'individus dont l'influence sociopolitique est assurée par d'imposantes fortunes :

Les guerres considérables que Louis XIV eut à soutenir pendant le cours de son règne, en épuisant les finances de l'État et les facultés du peuple, trouvèrent pourtant le secret d'enrichir une énorme quantité de ces sangsues toujours à l'affût des calamités publiques qu'ils font naître au lieu d'apaiser, et cela pour être à même d'en profiter avec plus d'avantages. La fin de ce règne, si sublime d'ailleurs, est peut-être une des époques de l'Empire français où l'on vit le plus de ces fortunes obscures qui n'éclatent que par un luxe et des débauches aussi sourdes qu'elles. C'était vers la fin de ce règne et peu avant que le Régent eût essayé, par ce fameux tribunal connu sous le nom de Chambre de justice, de faire rendre gorge à cette multitude de traitants, que quatre d'entre eux imaginèrent la singulière partie de débauche dont nous allons rendre compte. Ce serait à tort que l'on imaginerait que la roture seule s'était occupée de cette maltôte; elle avait à sa tête de très grands seigneurs. Le duc de Blangis et son frère l'évêque de ***, qui tous deux y avaient fait des fortunes immenses, sont des preuves incontestables que la noblesse ne négligeait pas plus que les autres les moyens de s'enrichir par cette voie. Ces deux illustres personnages, intimement liés et de plaisirs et d'affaires avec le célèbre Durcet et le président de Curval, furent les premiers qui imaginèrent la débauche dont nous écrivons l'histoire, et l'ayant communiquée à ces deux amis, tous quatre composèrent les acteurs de ces

²³⁶ *Ibid.*, p. 180.

fameuses orgies²³⁷.

À travers la méticuleuse planification d'une débauche orchestrée en quatre mois, le texte des *Cent Vingt Journées* s'ancre rigoureusement dans le contexte historique et économique de la France d'Ancien Régime. La première phrase dégage à elle seule le profond rapport entre la politique guerrière de Louis XIV et la précarité des finances de l'État; c'est-à-dire qu'elle énonce explicitement la secrète dépendance des revenus du gouvernement au crédit de « ces sangsues toujours à l'affût des calamités publiques qu'ils font naître au lieu d'apaiser, et cela pour être à même d'en profiter avec plus d'avantages ». Sade n'utilise pas au hasard ce mot de *sangsue* : en même temps qu'une haine populaire dirigée contre le rôle du financier – haine notamment déjà éloquemment formulée par La Bruyère²³⁸ – est reprise là une injure fort répandue, qu'on retrouve jusque sous la plume des historiens, lorsqu'ils paraphrasent l'opinion populaire de l'époque²³⁹.

D'emblée, les quatre protagonistes libertins sont ainsi comparés à des *sangsues* qui tirent vers eux la richesse publique afin d'assouvir leur jouissance privée : la partie de débauche de Silling n'est rendue possible que grâce aux activités d'une société criminelle secrète, qui s'enrichit clandestinement en détournant à son avantage les finances de l'État. Chacun de ses acteurs appartient à une classe sociale à partir d'où il est possible de manipuler d'importants flux de capitaux. Issu de la noblesse d'épée, le duc de Blangis est un seigneur féodal s'étant rendu maître du capital de sa famille. Évêque, son frère est un représentant du haut clergé. Le président de Curval, issu de la noblesse de robe, peut faire jouer les ficelles de l'administration politique. Enfin, le financier Durcet représente l'économie bourgeoisie. Si le lieu commun de la vile figure du financier est sollicité, il apparaît en même temps articulé à des représentants de la classe économique la plus influente : Sade élargit en quelque sorte l'opprobre traditionnellement associé à la figure

²³⁷ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, *op. cit.*, p. 15.

²³⁸ « Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu; capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre; curieuses et avides du denier dix, uniquement occupées de leurs débiteurs; toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnaies; enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins. De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes : ils ont de l'argent » (Jean de La Bruyère, « Des biens de fortune », § 58, *Les Caractères ou Les Mœurs de ce siècle* [1688], *Œuvres complètes*, éd. Julien Benda, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, p. 192).

²³⁹ Suite à la définition du sens littéral (qui concerne bien évidemment l'organisme vivant), le *Dictionnaire de Trévoux* précise le sens figuré que le terme « sangsuë » a fini par acquérir : « se dit figurément en Morale des Usuriers, des Exacteurs, des Chicaneurs, des Maltotiërs, & autres gens qui tirent le sang, ou le bien du peuple par des voies injustes, ou indirectes : qui l'épuisent, & en dévorent la substance. [...] Infame *sangsuë* du peuple » (*Dictionnaire universel françois et latin*, *op. cit.*, article « sangsuë »).

du financier à trois autres positions nobles. C'est avec intérêt que l'on notera que ces trois noblesses (épée, Église et robe) correspondent très précisément aux origines sociales des créanciers qui, selon l'hypothèse de Dessert, finançaient le gouvernement de Louis XIV. S'impose ici une manifeste concordance entre la répartition sociologique des quatre libertins et de celle des bailleurs de fonds dont parle Dessert. Je reprends à cet effet sa plus lapidaire formulation concernant l'identité sociale de cette mainmise parasitaire sur le pouvoir monarchique :

les bailleurs de fonds de la monarchie se recrutent parmi les groupes les plus élevés de la société, surtout l'aristocratie, d'épée ou d'Église, la plus antique, la plus puissante et la plus haute, à laquelle se joint la robe dans ce qu'elle compte de connu, d'important et d'influent²⁴⁰.

Sa formule n'est pas des plus subtiles, mais Bertrand Binoche cerne une profondeur historique de la fiction lorsqu'il dit que la « société criminelle » sadienne apparaît comme une « démystification » mettant en scène « la vérité de la société d'Ancien régime », telle qu'elle « se trouve alors structurée par le clivage systématique de l'ordre apparent qui [...] abrite le désordre, ou l'autre ordre, du vice »²⁴¹. La société criminelle sadienne révélerait ainsi l'ordre sociopolitique du Royaume : situant la diégèse à la fin du règne de Louis XIV, Sade propose de lire le pouvoir économique comme un corps institutionnel maintenu en place par une rhétorique de légitimité dissimulant les dépenses financées par le drainage clandestin du capital de l'État. Le privilège économique se profile alors comme la maîtrise d'un jeu de dissimulation permettant à de riches individus d'engranger le capital des recettes du pays dans l'influence insoupçonnée de leurs coffres anonymes; et le pouvoir, comme une *transgression légale*, comme une perversion institutionnalisée se nourrissant du détournement des capitaux publics. En tant que vecteur de stimulation du marché, l'incessant besoin de liquidités qu'impose la politique guerrière de la monarchie dénude en ses plus irréductibles éléments la motivation de la main invisible, dont l'ombre plane déjà sur l'occident : l'accumulation du capital y apparaît déjà associée à la pulsion de mort. Cette dépendance financière de l'État envers des sangsues qui exercent leur violence sous le couvert d'une légitimité institutionnelle ne peut se dissocier de la soumission de tout le système à des créanciers invisibles, à des puissants bailleurs de fonds

²⁴⁰ Daniel Dessert, *Argent, pouvoir et société au grand siècle*, op. cit., p. 341.

²⁴¹ Bertrand Binoche, *Sade ou l'institutionnalisation de l'écart*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Mercure du Nord/Verbatim », 2007, p. 20.

riches d'un argent dont ils savent se départir temporairement afin de cumuler les intérêts, sûrs de leur mainmise sur le capital étatique. C'est là que se manifeste toute la virtuosité financière de ceux qui savent exercer l'art de contraindre par le prêt :

Le pouvoir est donc à la merci de ces magiciens, capables de faire sourdre, en toute circonstance, le précieux métal. Leur ministère n'est point gratuit; pour prix de leur activité, ils savent obtenir un bel intérêt, d'autant plus élevé que la conjoncture est difficile. Ces officiers comptables, ces fermiers généraux ou ces traitants vivent ainsi des embarras financiers du monarque. De par leurs fonctions et leurs aptitudes à trouver du crédit, ils suscitent de par tout le royaume une somme de haine. On les traite de sangsues du peuple, on les tient pour responsables des malheurs financiers du temps, on jalouse leur opulence et leur luxe ostentatoire, fruits de leur mystérieuse et rémunératrice activité. Pourtant il ne faut point se laisser abuser par les apparences : le financier n'est lui-même, en grande partie, qu'un intermédiaire. Son crédit, il le tire de puissants mais discrets bailleurs de fonds, qui jouissent de fortes réserves monétaires. Ces riches prêteurs se recrutent parmi tout ce que le royaume compte de grand et d'influent : la haute aristocratie d'épée et de robe, les riches officiers et quelques gros rentiers bourgeois. Bref, l'État se trouve entre des mains averties, peu disposées à être flouées²⁴².

La mise en scène des *Cent Vingt Journées* repose sur un manifeste investissement des tensions économiques de la monarchie française : le narrateur présente les supplices privés du château de Silling comme la motivation pulsionnelle qui pousse des individus corrompus à maîtriser l'art du détournement de fonds afin d'accaparer le droit à la jouissance. En déplaçant l'influence économique du pouvoir monarchique vers les sangsues qui y sucent leur capital, Sade se positionne explicitement en fonction d'un regard historique qui rejoint l'hypothèse de Dessert : le Trésor royal se vide à mesure que croît sa dépendance face au crédit que ces mêmes sangsues lui accordent.

Un point de fuite commun se trace ainsi entre le détournement économique dont la richesse est l'objet et la manifestation de la loi pénale d'Ancien Régime. De la réalité historique, sociopolitique et pénale des supplices à la représentation de la violence supplicielle chez Sade, s'ouvre un espace anamorphique qui déploie la valeur d'usage critique de la fiction. Lorsque le Roi supplicie, il opère une redistribution symbolique de la valeur politique du Royaume; mais surtout, il rend publiquement compte de la violence contraignante dont il est capable. Pour ce faire, il délègue le bourreau, qui dans le spectacle public de la torture s'exécute pour ainsi dire au nom du roi. Partageant l'infamie du crime qu'il punit, il lave le corps du monarque en se chargeant de la souillure transmise par la mort : au bourreau revient la responsabilité sociale de l'ignominie qui se dégage de

²⁴² Daniel Dessert, *Fouquet, op. cit.*, pp. 99-100.

la scène d'exécution²⁴³. Le microcosme imaginée par Sade propose au contraire une fusion du pouvoir désirant et du rôle du bourreau. À travers la destruction de la victime, le libertin accède à une jouissance qu'il n'entend pas redistribuer : les maîtres de ce microcosme ne dépensent qu'en vue d'une satisfaction qui leur est bien propre, pour laquelle ils ont d'abord thésaurisé et concentré toutes leurs énergies. La fiction lève un voile; elle laisse entendre que le pouvoir économique effectif est traversé par un désir bien organique, qui organise sa jouissance selon de foudroyants régimes de corruption. À mesure que l'autorité symbolique du Roi perd son emprise sur le corps social – ce processus culminant sous Louis XVI – l'ordre du discours monarchique peine à masquer l'illégitimité patente d'une telle répartition de la jouissance, que le maintien de la monarchie au pouvoir cautionne outrageusement. Le contre-discours sadien participe de cette entreprise critique qui s'attarde à démonter les rouages discursifs de la légitimité royale. À travers sa désacralisation du corps monarchique, se nourrissant de détournements de flux de capitaux dont la valeur provient de l'assentiment inconscient de l'esclave, l'usurpation libertine exacerbe les conditions de domination qui irritent le corps social et motivent l'éclatement de la violence révolutionnaire :

Croyez-vous que je veuille une femme pour en faire ma maîtresse? Je la veux pour servir mes caprices, pour voiler, pour couvrir une infinité de petites débauches secrètes que le manteau de l'hymen enveloppe à merveille. [...] Nous autres libertins, nous prenons des femmes pour être nos esclaves; leur qualité d'épouses les rend plus soumises que des maîtresses, et vous savez de quel prix est le despotisme dans les plaisirs que nous goûtons²⁴⁴.

L'écriture de Sade ne cesse de réitérer un adage, une sorte de leitmotiv qu'elle illustre de toute sa gestuelle : *qui jouit de la richesse n'a jamais les mains immaculées*. C'est certainement en fonction de cette violence constitutive du capital que les impulsions révolutionnaires se sont développées dans le sens d'une ambivalence toujours plus prononcée : mais une fois affaîssé le régime de sacralité par où le rituel politique monarchique manifestait son pouvoir, les sangsues n'en continuent pourtant pas moins de sucer. Elles peuvent même participer à la reconfiguration de l'environnement social : les propositions républicaines de *La Philosophie dans le boudoir* témoignent ainsi d'une ouverture des mœurs sexuelles à la logique de marché caractéristique de l'économie libérale. Mais

²⁴³ Sur ce rôle du bourreau dans la cérémonie du supplice, voir Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, op. cit., pp. 55-57.

²⁴⁴ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., p. 16.

de ce relais, de ce précis de la mutation du capital aristocrate vers la bourse de la bourgeoisie, on retrouve déjà des traces dans le dispositif des *Cent Vingt Journées*. Drainant le capital public vers ses coffres, la société clandestine se réunit en quelque sorte sous une égide banquière. Les quatre libertins unifient en effet leurs capitaux en déposant des fonds dans une *bourse commune*, qui s'apparente aux réserves d'une banque qui aurait la vocation paradoxale de n'être constituée qu'en vue de la dilapidation de sommes, qui, pour l'époque, paraissent *fabuleuses* :

La société avait fait une bourse commune qu'administrerait tour à tour l'un deux pendant six mois; mais les fonds de cette bourse, qui ne devait servir qu'aux plaisirs, étaient immenses. Leur excessive fortune leur permettait des choses très singulières sur cela, et le lecteur ne doit point s'étonner quand on lui dira qu'il y avait deux millions par an affectés aux seuls plaisirs de la bonne chère et de la lubricité²⁴⁵.

Si l'arrangement tient, c'est qu'un certain *contrat* lie les libertins entre eux. C'est ce qu'illustre très précisément une des scènes de *Salò ou les 120 journées de Sodome* (1975), dernier film de Pier Paolo Pasolini. Préalablement au retrait de la société libertine dans un palais de la République de Salò, aux environs de Marzabotto, on voit, à leur toute première apparition à l'écran, les quatre protagonistes signer tour à tour un document intitulé *Regolamenti*, qui sera plus tard lu aux victimes assemblées dans le jardin du palais²⁴⁶. Ces *Regolamenti* renvoient explicitement aux « *Règlements* » qui rythment la vie au château de Silling : le texte de Sade mentionne bien un véritable « code de lois, qui fut signé des chefs et promulgué aux sujets sitôt qu'on l'eut rédigé »²⁴⁷. Ce traité entériné entre libertins se donne comme un renversement parodique du contrat social rousseauiste, caractérisé comme on l'a vu par la reconnaissance universelle de chaque homme en tant que sujet de la loi. Le *viol* du corps de l'autre apparaît ainsi comme la prérogative qui dans la rhétorique sadienne dessine les contours du contrat social, rédigé et imposé par une puissante minorité s'arrogeant le privilège de la jouissance.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 18.

²⁴⁶ *Salò o le 120 giornate di Sodoma*, réal. et scén. Pier Paolo Pasolini, librement adapté de Sade et Dante, Italie, couleur, 116 min, 1975, DVD, Criterion.

²⁴⁷ Cf. Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, *op. cit.*, p. 59.

4.3. Viol et contrat social

Au sein de cet univers de représentation où sont mises à la question les conditions de possibilité de la contractualité sociale au temps de l'industrialisation de l'Europe, il est impossible de s'épargner le détour vers la féminité de Juliette, en ce qu'elle paraît investie d'une logique libidinale particulièrement inédite. L'expérience du viol incarnée dans le corps de ce personnage apparaît à travers le prisme d'une suprême contradiction; soit celle d'un processus qui mène à son acceptation en tant que fondement effectif du rapport humain civilisé. Cette logique libidinale s'adosse en contraste explicite contre celle à laquelle s'accroche inexorablement sa sœur. Entre les différentes versions de *Justine*, on peut observer la radicalisation subversive que Sade cherche à moduler au moyen de la variation des dispositifs narratifs. Je reprends ici la scène où Roland, le chef d'une bande de faux-monnayeurs, mène le corps de Justine dans son caveau. Dans la version de 1791, Thérèse (le nom d'emprunt de Justine), après avoir été violemment sodomisée et étranglée par le libertin, nie fermement avoir éprouvé aucun plaisir :

« Eh bien ! Thérèse, me dit mon bourreau, je gage que si tu veux être vraie, tu n'as senti que du plaisir ? – Que de l'horreur, monsieur, que des dégoûts, que des angoisses et du désespoir. – Tu me trompes, je connais les effets que tu viens d'éprouver »²⁴⁸.

Il en va autrement dans la version ultérieure, où la narration du récit de Justine passe à la troisième personne. Refusant au lecteur tout accès à l'intériorité du personnage, le texte s'attarde par contre à cerner avec plus d'attention la trace charnelle de la jouissance :

« Eh bien ! Justine, lui dit son bourreau, je gage que si tu veux être vraie, tu n'as senti que du plaisir. » Rien malheureusement n'était aussi sûr : le con tout barbouillé de notre héroïne démontrait l'assertion de Roland. Un instant elle voulut nier. « Putain, dit le scélérat, crois-tu m'en imposer, lorsque je vois le foutre inonder ton vagin ! tu as déchargé, bougresse ; l'effet est inévitable. – Non, monsieur, je vous jure. – Eh ! que m'importe ! tu dois, je l'imagine, me connaître assez pour être bien certaine que ta volupté m'inquiète infiniment moins que la mienne dans ce que j'entreprends avec toi »²⁴⁹.

Les marques sur le corps de Justine – ce foutre dont son con est barbouillé – prennent la parole là où la conscience de la jeune femme refuse de reconnaître la possibilité de la jouissance dans le viol. Une rhétorique de dénégation continue d'animer la représentation du corps que Justine entretient. C'est à ce point névralgique que les deux sœurs se

²⁴⁸ Sade, *Justine ou les Malheurs de la vertu*, op. cit., p. 330.

²⁴⁹ Sade, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu*, op. cit., p. 1019.

rencontrent et se distinguent pourtant sans confusion possible. Là où Justine prétend subir comme un supplice la violence libidinale des libertins qui s'emparent d'elle, le narrateur suggère qu'au fond, elle finit par jouir de sa position de victime, quoique sans jamais reconnaître les conditions de sa jouissance. Juliette a au contraire très tôt saisi que dans le monde où elle évolue, le jeu de la jouissance se joue toujours selon un clivage de pouvoir entre bourreaux et victimes, et que la position d'un corps sur l'échiquier sociopolitique tient à la disposition libidinale de l'esprit qui peut soit maîtriser la chair de l'autre, soit errer dans des principes moraux qui méconnaissent le pouvoir inhérent à la matérialité pulsionnelle. Poursuivre le gibier ou s'offrir en tant que nourriture charnelle, telle est bien la dichotomie proposée par la narration; et tout indique que c'est justement dans la mesure du déplacement de la liberté narrative de Justine vers Juliette que s'accroît l'arrogance de l'impunité criminelle. C'est en ce sens que dans cette version finale du diptyque, la confirmation de l'excitation génitale de Justine semble forclosée dans une logique libidinale propre à Juliette. Bien loin de l'économie masochiste, le frottement qui se manifeste davantage comme signe préfiguratif d'un processus sociopolitique irrémédiable, auquel le corps du sujet moderne ne pourrait se soustraire.

Aux antipodes de la profession de foi de sa sœur, Juliette vole aux devants de toutes les corruptions qu'elle rencontre, consciente que la valeur de son corps sur le marché du désir augmente suivant la courbe de dégradation morale des mœurs auxquelles elle souscrit. Entrée dans la vie sociale par la porte de la prostitution, elle cherche sans cesse à imaginer de nouvelles voies d'excès. Tâchant de violer là où la pulsion peut s'écouler, et de se prostituer là où le profit peut jaillir, elle boucle le tour de force qui consiste à *jouir de l'acte prostitutionnel* lui-même. La reconnaissance du rapport pratique entre corruption et jouissance infléchit de fait ce qui s'imposait comme viol vers une conversion en acte de prostitution. Juliette finira par intimement incarner les principes que la religieuse Delbène lui enseigne dans sa treizième année, à la fin de son séjour au couvent de Panthemont. De ces enseignements relatés par la narration de Juliette, je voudrais citer un considérable extrait, qui m'apparaît comme une figuration inspirée de ce passage de la violence contractuelle du viol à la passion de l'échange prostitutionnel :

Ô Juliette, si tu veux, comme moi, vivre heureuse dans le crime... et j'en commets beaucoup, ma chère... Si tu veux, dis-je, y trouver le même bonheur que moi, tâche de t'en faire, avec le temps, une si douce habitude, qu'il te devienne comme impossible de pouvoir exister sans le commettre; et que toutes les convenances

humaines te paraissent si ridicules, que ton âme flexible, et malgré cela nerveuse, se trouve imperceptiblement accoutumée à se faire des vices de toutes les vertus humaines et des vertus de tous les crimes : alors un nouvel univers semblera se créer à tes regards, un feu dévorant et délicieux se glissera dans tes nerfs, il embrasera ce fluide électrique dans lequel réside le principe de la vie : assez heureuse pour vivre dans un monde dont ma triste destinée m'exile, chaque jour tu formeras de nouveaux projets, et chaque jour leur exécution te comblera d'une volupté sensuelle qui ne sera connue que de toi ; tous les êtres qui t'entoureront te paraîtront autant de victimes dévouées par le sort à la perversité de ton cœur ; plus de liens, plus de chaînes, tout disparaîtra promptement sous le flambeau de tes désirs, aucune voix ne s'élèvera plus dans ton âme pour énerver l'organe de leur impétuosité, nuls préjugés ne militeront plus en leur faveur, tout sera dissipé par la sagesse, et tu arriveras insensiblement aux derniers excès de la perversité par un chemin couvert de fleurs ; c'est alors que tu reconnaîtras la faiblesse de ce qu'on t'offrait autrefois comme des inspirations de la nature ; quand tu auras badiné quelques années avec ce que les sots appellent ses lois, quand, pour te familiariser avec leur infraction, tu te seras plu à les pulvériser toutes, *tu verras la mutine, ravie d'avoir été violée, s'assouplissant sous tes désirs nerveux, venir d'elle-même s'offrir à tes fers... te présenter les mains pour que tu la captives ; devenue ton esclave au lieu d'être ta souveraine, elle enseignera finement à ton cœur la façon de l'outrager encore mieux, comme si elle se plaisait dans l'avilissement, et comme si ce n'était réellement qu'en t'indiquant de l'insulter à l'excès, qu'elle eut l'art de te mieux réduire à ses lois. Ne résiste jamais quand tu en seras là ; insatiable dans ses vues sur toi, dès que tu auras trouvé le moyen de la saisir, elle te conduira pas à pas d'écarts en écarts ; le dernier commis ne sera jamais qu'un acheminement à celui par lequel elle se prépare à se soumettre à toi de nouveau ; telle que la prostituée de Sibaris, qui se livre sous toutes les formes, et prend toutes les figures pour exciter les désirs du voluptueux qui la paie, elle t'apprendra de même cent façons de la vaincre, et tout cela pour t'enchaîner plus sûrement à son tour. Mais une seule résistance, je te le répète, une seule te ferait perdre tout le fruit des dernières chutes ; tu ne connaîtras rien si tu n'as pas tout connu, et si tu es assez timide pour l'arrêter avec elle, elle t'échappera pour jamais*²⁵⁰.

Comme si souvent chez Sade, la *nature* sert à hypostasier la logique de transgression qui préside à la loi du désir libertin. Ici personnifiée comme une mutine qui, « ravie d'avoir été violée », finit par s'amadouer aux fers de l'esclavage que le sujet libertin lui impose, la nature se donne comme un objet de désir susceptible de se prostituer, de séduire et d'éduquer à la surenchère celui ou celle qui sait qu'il faut dépenser, qu'il faut *se dépenser* pour jouir. Cette conversion en valeur d'échange de la violence subie dans ce qui devient littéralement le *commerce* du viol apparaît ainsi comme la clef du contrat social sadien : c'est là, dans cette étrange personnification de la nature, dans cette joute entre l'impulsion libidinale et la conscience de soi, qu'on pourrait cerner le nœud du processus d'intériorisation de la contrainte prostitutionnelle. La transmutation des valeurs ici en jeu débouche sur une logique d'impunité inhérente à la machinerie libidinale qui survit à la mort du monde féodal en s'incarnant dans le capitalisme le plus sauvage. Le moindre

²⁵⁰ Sade, *Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, op. cit., pp. 193-194; je souligne.

frein dans la marche vers l'asservissement de l'autre, la plus petite considération de l'objet du désir dans un rapport de réciprocité, la plus légère résistance viendraient ruiner l'image du fantasme de totalité : « tu ne connaîtras rien si tu n'as pas tout connu ». Cette impulsion qui voyage sur l'excès pour s'abîmer au point d'articulation entre le néant et l'exhaustivité motive aussi le régime économique mis en branle par la sélection artificielle portant la violence libérale au pouvoir : *tu ne gagneras rien si tu n'as pas tout gagné*.

À partir de l'engagement de son corps dans le tissu de la corruption, Juliette stimule de fait une nouvelle représentation du corps féminin : elle incarne un possible désenclavement de la sexualité féminine hors de l'étau phallocrate des mœurs²⁵¹. Juliette anticipe en ce sens le désir d'un certain féminisme, qui au milieu du XIX^e siècle revendique ouvertement la liberté sexuelle féminine. Dans *La Pornocratie*, ouvrage

²⁵¹ Sade n'est bien sûr pas le premier à mettre en scène des personnages qui revendiquent l'autonomie sexuelle de la femme. On trouve par exemple un remarquable précédent dans *Thérèse Philosophe ou Mémoires pour servir à l'histoire du Père Dirrag et de Mademoiselle Éradice* (1748), roman libertin anonyme généralement attribué à Jean-Baptiste Boyer d'Argens, où la santé de la jeune protagoniste apparaît indissociablement liée à la fonction libératrice de l'onanisme. M. l'abbé T..., qui n'hésite pas à recommander à Thérèse une certaine hygiène onaniste, reconnaît ainsi l'impératif de la circulation pulsionnelle : « ce sont des besoins de tempérament, aussi naturels que ceux de la faim et de la soif. Il ne faut ni les rechercher ni les exciter, mais dès que vous vous en sentirez vivement pressée, il n'y a nul inconvénient à vous servir de votre main, de votre doigt, pour soulager cette partie par le frottement qui lui est alors nécessaire » (éd. François Moureau, Saint-Étienne, Publications de l'Université Saint-Étienne, coll. « Lire le Dix-huitième Siècle », 2000, p. 79). Mais si subversive cette proposition puisse-t-elle s'avérer en regard des mœurs de l'époque, elle demeure néanmoins enserrée dans les préjugés d'un ordre social où le désir sexuel féminin est associé à l'hystérie : « On prit le parti de me lier les mains, de manière qu'il me fut impossible de continuer mes amusements nocturnes » (*ibid.*, p. 37). Le diagnostic et la prescription ne tardent pas : « Un habile médecin [...] avait connu d'abord le principe de ma maladie : cette liqueur divine qui nous procure le seul plaisir physique [...] dont l'écoulement est aussi nécessaire à certains tempéraments que celui qui résulte des aliments qui nous nourrissent, avait reflué des vaisseaux qui lui sont propres dans d'autres qui lui étaient étrangers, ce qui avait jeté le désordre dans toute la machine. / On conseilla à ma mère de me chercher un mari, comme le seul remède qui pu me sauver » (*ibid.*, p. 45). Ce respect de l'ordre établi et la condamnation d'un libertinage intéressé par le pouvoir politique place néanmoins *Thérèse philosophe* bien en-deçà de la subversion sadienne : « les hommes et les femmes ne doivent se procurer que les plaisirs qui ne peuvent pas troubler l'intérieur de la société établie. Les femmes ne doivent donc jouir que de ceux qui leur conviennent, eu égard aux devoirs que cet établissement leur impose » (*ibid.*, p. 79). Sade reconnaît lui-même sa dette envers le roman, justement dans *Juliette* : « ouvrage charmant du marquis d'Argens, le seul qui ait montré le but, sans néanmoins l'atteindre tout à fait ; l'unique qui ait agréablement lié la luxure à l'impiété, et qui, bientôt rendu au public tel que l'auteur l'avait primitivement conçu, donnera enfin l'idée d'un livre immoral » (*Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, op. cit., p. 591). La diégèse du diptyque *Justine/Juliette* et celle de *Thérèse philosophe* sont par ailleurs toutes deux déclenchées par une situation financière commune : celle de la banqueroute mortelle d'un parent (la mère dans le cas de Thérèse, le père dans celui de Justine et Juliette). En libérant le corps des jeunes filles de la protection familiale, la banqueroute rend possible l'intrigue libertine : les deux premiers libertins auxquels Thérèse est confrontée sont *financiers*, et elle devra subir la tentative de viol de l'un d'eux (*Thérèse Philosophe*, op. cit., pp. 100-104). Protectrice de Thérèse, la Bois-Laurier cible les mêmes espaces sociaux auxquels appartiennent les quatre libertins des *Cent Vingt Journées de Sodome* lorsqu'elle affirme que « le Clergé, l'Épée, la Robe et la Finance me placèrent tour à tour dans les attitudes les plus recherchées » (*ibid.*, p. 115).

posthume qui milite avec ferveur pour le maintien des institutions de la famille et du mariage, Pierre-Joseph Proudhon dénonce les idéaux de ce mouvement en associant l'*affranchissement de la femme* et l'*amour libre* à la *prostitution*²⁵². Sans se ranger derrière les positions conservatrices de Proudhon, notre trouvons pourtant là la confirmation du lien que la pratique sexuelle de Juliette établit entre émancipation et prostitution : chez Sade, l'autocratie de l'orgasme féminin proclament certes une nouvelle autonomie sexuelle de la femme; mais cet affranchissement de la jouissance féminine hors de l'emprise symbolique du phallus demeure tout de même subordonné à un asservissement indélébile du politique à la valeur d'échange des corps. La plus insupportable subversion que le personnage de Juliette déploie consiste à *embrasser*, par surcroît en tant que femme, tel un négrier noir, l'état de viol inhérent à la joute sociale de l'univers sadien.

Prenant acte de cette pression criminelle postulée au cœur de la contractualité sociopolitique, l'ironie de l'énonciateur du pamphlet « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », contenu dans *La Philosophie dans le boudoir*, vient entériner, au fondement du devenir républicain, un état d'insurrection perpétuelle :

L'insurrection [...] n'est point un état *moral*, il doit être pourtant l'état permanent d'une république ; il serait donc aussi absurde que dangereux d'exiger que ceux qui doivent maintenir le perpétuel ébranlement *immoral* de la machine, fussent eux-mêmes des êtres très *moraux*, parce que l'état *moral* d'un homme est un état de paix et de tranquillité, au lieu que son état *immoral* est un état de mouvement perpétuel qui le rapproche de l'insurrection nécessaire dans laquelle il faut que le républicain tienne toujours le gouvernement dont il est membre²⁵³.

Il faut ici voir un clin d'œil révolté à l'état de nature hobbesien, qui se confond avec un *état de guerre de tous contre tous*²⁵⁴ – « *bellum omnium contra omnes* »²⁵⁵. Chez Hobbes, l'entreprise

²⁵² Répondant aux attaques visant ses positions sociologiques sur l'irréparable infériorité de la femme (positions contenues dans son imposant ouvrage *De la justice dans la Révolution et dans l'Église. Nouveaux principes de philosophie pratique*, Paris, Garnier frères, 1858, 3 vol.), Proudhon s'adresse ainsi à deux femmes ayant publié leurs virulentes critiques contre sa pensée : « Notre décomposition sociale marche à vue d'œil; plus j'en étudie les symptômes, plus je découvre que les libertés publiques ont pour base et pour sauvegarde les mœurs domestiques; que les mêmes maximes par lesquelles on détruit les droits des peuples sont celles par lesquelles vous et vos coryphées vous renversez l'ordre des familles; que toute tyrannie, en un mot, se résout en prostitution, et que la prostitution, étudiée dans son principe, est précisément ce que vous, mesdames, appelez, avec le Père Enfantin et ses acolytes, *affranchissement de la femme* ou *amour libre* » (Pierre-Joseph Proudhon, *La Pornocratie ou Les Femmes dans les temps modernes*, Paris, A. Lacroix et C^e Éditeurs, 1875, pp. 2-3.

²⁵³ Sade, « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », *La Philosophie dans le boudoir* [1795], *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 129.

²⁵⁴ « It is manifest that during the time men live without a common power to keep them all in awe, they are in that condition which is call war, and such a war as is of every man against every man » (Thomas Hobbes, *Leviathan*, *op. cit.*, p. 76).

²⁵⁵ Thomas Hobbes, *Elementa philosophica de cive* [1642-1647], Bâle, J. J. Flick, 1782, p. XXV.

politique consiste à conjurer la violence d'un environnement où chaque homme peut, la conscience tranquille, assaillir son prochain. Mais le Léviathan est disposé à accorder une liberté de cuissage totale à la tête souveraine au détriment des organes, qui doivent se soumettre aux prérogatives du pouvoir. Là s'accumule le capital du contrat social moderne, où, à travers la menace de viol qui surplombe chaque sujet, la valeur des corps se mesure à leur degré de corruption, c'est-à-dire à leur capacité à assimiler la logique prostitutionnelle à la base de la libéralisation des marchés.

4.4. Police sadienne des corps : contrainte extérieure et ordre social

Ce glissement du viol vers l'intériorisation d'une contrainte prostitutionnelle se laisse appréhender selon l'articulation des concepts éliasiens de *contrainte extérieure* (*Fremdzwang*) et d'*autocontrainte* (*Selbstzwang*). Rappelons que pour le sociologue Norbert Elias, une autocontrainte se forme dans la topographie du sujet lorsqu'une contrainte historiquement appliquée de manière externe sur les individus d'un groupe social donné n'a plus besoin d'une telle pression afin que soit observé le comportement valorisé par le pouvoir : ainsi s'opère le *procès de civilisation*²⁵⁶. Ce processus d'intériorisation des contraintes ne peut s'effectuer que très progressivement : selon l'hypothèse d'Elias, il faut plusieurs générations avant que les structures sociales arrivent à absorber les régulations imposées. Comme le souligne par exemple Dominique Laporte dans son *Histoire de la merde* à propos de Paris au XVI^e siècle, les édits interdisant de jeter des ordures dans la rue exigeront de nombreux renouvellements avant que l'hygiène urbaine devienne un souci autonome²⁵⁷. Du moment qu'un ensemble d'autocontraintes se ramifie de manière à former un complexe comportemental qui puisse témoigner de l'indissociable intrication de ses impératifs, et qu'à ce processus s'ajoute la stratégie d'un pouvoir qui cherche à s'abroger le monopole de l'agressivité légitime, j'estime qu'il y a lieu d'envisager l'élaboration d'un *système de contrainte*, dont une réalisation exemplaire a déjà été examinée au chapitre précédent dans le cadre de la structure de jouissance élaborée par le roman *Histoire d'O* de Pauline Réage.

Or, il semble qu'à l'intérieur même des limites du corpus sadien il y ait matière à

²⁵⁶ Cf. Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs* [1939], trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1973; *La Dynamique de l'Occident* [1939], trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

²⁵⁷ Cf. Dominique Laporte, *Histoire de la merde*, Paris, Christian Bourgois, 1978.

retracer une sorte de genèse du rapport entre l'institutionnalisation de la violence et la systématique grandissante des modes d'intériorisation des contraintes. Revenons au dispositif des *Cent Vingt Journées de Sodome* : reclus dans un château étanche et inaccessible, en compagnie de leurs quatre épouses, d'un sérail de huit jeunes garçons et huit jeunes filles, de huit fouteurs, de quatre servantes, de six cuisinières et de quatre historiennes qui s'occupent de ponctuer les orgies de leurs récits, les quatre libertins orchestrent leur jouissance en contraignant quarante-deux sujets à leur volonté libidinale. La structure formelle mise en place par les *Règlements* esquisse à elle seule les paramètres de ce que j'appellerai une *police sadienne des corps*, police qu'il faut de prime abord définir en tant qu'imposition de contraintes extérieures au désir des sujets qui les subissent. En jugulant les infractions aux *Règlements* à coup de punitions corporelles, cette monopolisation de la violence s'apparente de fait à l'iconographie charnelle de la répression policière propre à la souveraineté monarchique. Mais d'un autre côté, cette police n'apparaît pas complètement étrangère à la redistribution stratégique des fonctions policières entamée par Louis XIV sous l'influence de Colbert, notamment avec la fondation de la lieutenance de police en 1667 : l'application de la contrainte externe tend à s'opérer en fonction d'une méthode qu'on pourra qualifier de « progressiste », dans la mesure où elle ne cherche pas seulement à soumettre l'esclave sexuel à ce violent partage de la loi, mais aussi à réformer son esprit afin que son comportement finisse par assimiler les attentes des libertins. En sculptant postures et états de la chair au rythme des interdits, la police sadienne des corps procède à une certaine éducation pulsionnelle. Bien que les sérails enfermés à Silling ne revoient jamais la lumière du jour, le régime d'imposition de la contrainte auquel ils sont soumis se démarque en tant qu'art de la prescription et du redressement corporel. Si sa propension à marquer le corps du sujet de la loi apparente le dispositif des *Cent Vingt Journées* aux *sociétés de souveraineté*, l'entreprise de *dressage* qu'implique son organisation préfigure par ailleurs l'avènement des *sociétés disciplinaires*, que Foucault a pensé dans *Surveiller et punir*.

Examinons d'un peu plus près la motivation des interdits qui prévalent à Silling : les régulations qui concernent l'appareil digestif intéressent particulièrement. Les *Règlements* stipulent notamment l'interdiction de déféquer sans en avoir reçu l'ordre : il en va d'une littérale mise en réserve de la merde à des fins de manducation érotique. Conformément

à sa stratégie narrative, qui consiste à lever progressivement les gazes qui recouvrent certains dispositifs du rituel, le narrateur ne précise explicitement qu'à la dixième journée le détail des prescriptions concernant l'excrétion :

Plus nous avançons, mieux nous pouvons éclaircir notre lecteur sur de certains faits que nous avons été obligé de lui tenir voilés dans le commencement. À présent, par exemple, nous pouvons lui dire quel était l'objet des visites du matin dans les chambres des enfants, la cause qui les faisait punir quand il se trouvait quelques délinquants à ces visites et quelles étaient les voluptés qu'on goûtait à la chapelle : il était expressément défendu aux sujets, de quelque sexe qu'ils fussent, d'aller à la garde-robe sans une permission expresse, afin que ces besoins, ainsi conservés, pussent fournir aux besoins de ceux qui les désiraient. La visite servait à approfondir si personne n'avait manqué à cet ordre : l'ami de mois [chaque libertin est à tout de rôle responsable des inspections pendant un mois entier] visitait avec soin tous les pots de chambre, et s'il en trouvait un de plein, le sujet était à l'instant marqué sur le livre des punitions. Cependant on accordait une facilité à ceux ou celles qui ne pouvaient plus se retenir : c'était de se rendre un peu avant dîner à la chapelle dont on avait formé une garde-robe, contournée de manière à ce que nos libertins pussent jouir du plaisir que la satisfaction de ce besoin pouvait leur procurer ; et le reste, qui avait pu garder le paquet, le perdait dans le cours de la journée de la manière qui plaisait le plus aux amis, et toujours au moins bien sûrement d'une de celles dont on va entendre les détails, puisque ces détails rempliront toutes les manières de se livrer à ce genre de volupté²⁵⁸.

Policer les modes de rétention et d'expulsion en recadrant le lieu d'aisance dans l'espace où le rituel sacré s'accouple au pouvoir : voilà une mise en scène monumentalement sadienne. Transformée en usine de recyclage stercoral (« afin que ces besoins, ainsi conservés, pussent fournir aux besoins de ceux qui les désiraient »), la chapelle accueille le retournement hétérologique du divin en excrément. Hénaff formule ce renversement qui touche le lieu du culte chrétien : « le lieu de la gloire divine, le cœur spirituel du bâtiment, l'espace de l'office sacré, devient le lieu élu du rituel défécatoire, et par un effet de dérision consommé, le droit de s'y rendre est baptisé "permission de chapelle" »²⁵⁹.

Corrélat de ces processus de transgression excrémentielle, l'interdiction de se nettoyer la zone anale après avoir déféqué constitue un autre motif de punition venant accentuer le pouvoir libidinal du déchet au sein de l'univers libertin de *Sodome* :

Ce qu'on appelle la cérémonie du bidet ne plaisait pas exactement à nos quatre amis : Curval, par exemple, ne pouvait souffrir que les sujets qui devaient avoir affaire à lui se lavassent ; Durcet était de même, moyen en quoi l'un et l'autre avertissaient la duègne des sujets avec lesquels ils prévoyaient de s'amuser le lendemain, et l'on défendait à ces sujets d'user en aucun cas de toute ablution ou frottement, de quelque nature qu'il pût être, et les deux autres qui ne haïssaient point cela, quoique cela ne

²⁵⁸ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., pp. 163-164.

²⁵⁹ Marcel Hénaff, *Sade. L'Invention du corps libertin*, op. cit., p. 227.

leur fût pas essentiel comme aux deux premiers, se prêtaient à l'exécution de cet épisode, et si, après l'avertissement d'être impur, un sujet s'avisait d'être propre, il était à l'instant marqué sur la liste des punitions²⁶⁰.

Le sadisme du texte de Sade articule la logique libidinale de l'ordre sociopolitique qui permet aux maîtres de *jouir du pouvoir*. Cette expression fait intervenir la lucidité du regard de Pierre Legendre sur l'administration étatique, lorsqu'il cerne le grand Autre lacanien comme position de référence de la jouissance politique :

On ne peut jouir du pouvoir qu'en se mettant à sa place, à la place du pouvoir²⁶¹.

La jouissance sadienne ne s'ancre pas par hasard dans la délectation du déchet et de la merde : suivant l'identité symbolique de la merde et de l'or mise à jour par Freud²⁶², il importe d'envisager qu'un référent de ces banquets sadiens où les libertins consomment des excréments puisse avoir quelque chose à voir avec la saleté de l'argent. Le dispositif des *Cent Vingt Journées* énonce une teneur de vérité sociopolitique propre à l'Ancien Régime – car ici il est bien question du partage *alimentaire* sous le pouvoir monarchique – en ce que ses mises en scène interpellent l'horizon référentiel des transactions chapeautées par le système fisco-financier français : ces transactions se réalisent en fonction de pressions policières maintenant la soumission du peuple dans un étau de contraintes fiscales destinées à financer la guerre. Opération alchimique essentielle à la légitimité de l'ordre, la transmutation de la merde en or nourricier se renverse : le temps de l'orgie, l'or devient la merde que, tel un impôt, le libertin prélève à la source même de l'orifice producteur.

Cette figure de l'*imposition* – il faut ici entendre à la fois contrainte et taxation – s'avère explicitement illustrée par un récit de la Duclos, relaté à propos d'un libertin rencontré dans un bordel où elle travaillait : il s'agit d'un fermier général nommé d'Aucourt – un autre *financier*, c'est-à-dire un des agents responsables du recouvrement des impôts sous l'Ancien Régime – dont la passion consiste à longtemps sucer la bouche d'une femme, à admirer son cul, à la faire lentement déféquer et à consommer la merde ainsi produite :

S'étant alors placé le plus à l'aise possible relativement à l'objet de son culte, il colle sa bouche, et je lui dépose presque tout de suite un morceau d'étron gros comme un petit œuf. Il le suce, il le tourne et retourne mille fois dans sa bouche, il le mâche, il le

²⁶⁰ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., p. 164.

²⁶¹ Pierre Legendre, *Jouir du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1976, p. 141.

²⁶² Voir notamment *Caractère et érotisme anal* [1908], *Œuvres complètes VIII. 1906-1908*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 2007, pp. 188-194.

savoure, et, au bout de deux ou trois minutes, je le lui vois distinctement avaler. Je repousse : même cérémonie, et comme mon envie était prodigieuse, dix fois de suite sa bouche se remplit et se vide sans qu'il ait jamais l'air d'être rassasié²⁶³.

Sous l'insistance du libertin coprophage, et devant l'intérêt de l'offre qui lui est proposée, la prostituée se laisse persuader d'aller « dès le lendemain vivre chez lui à raison de vingt louis par mois et nourrie »²⁶⁴. Une contractualité intestinale s'établit ainsi entre la Duclos et le fermier général :

comme il était veuf, je pourrais sans inconvénient occuper un entresol de son hôtel ; que là, j'aurais une fille pour me servir et la société de trois de ses amis et de leurs maîtresses, avec lesquels il se réunissait pour des soupers libertins quatre fois de la semaine, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre ; que mon unique occupation serait de beaucoup manger, et toujours ce qu'il me ferait servir, parce que faisant ce qu'il faisait, il était essentiel qu'il me fit nourrir à sa mode, de bien manger, dis-je, de bien dormir pour que les digestions fussent faciles, de me purger régulièrement tous les mois, et de lui chier deux fois par jour dans la bouche ; que ce nombre ne devait pas m'effrayer parce qu'en me gonflant de nourriture comme il allait faire, j'aurais peut-être plutôt besoin d'y aller trois que deux. [...] J'étais condamnée à faire quatre repas, desquels on retranchait une infinité de choses que j'aurais pourtant beaucoup aimées, telles que le poisson, les huîtres, les salaisons, les œufs et toute espèce de laitage ; mais j'étais si bien dédommée d'ailleurs qu'en vérité il y aurait eu de l'humeur à moi de me plaindre. Le fond de mon ordinaire consistait en une immensité de blanc de volaille, et de gibier désossé accommodé de toutes sortes de façons, peu de viande de boucherie, nulle sorte de graisse, fort peu de pain et de fruit. Il fallait manger de ces sortes de viandes même le matin à déjeuner et le soir à goûter ; à ces heures-là, on me les servait sans pain, et d'Aucourt peu à peu me pria de m'en abstenir tout à fait, au point que sur les derniers temps je n'en mangeais plus du tout, non plus que de potage. Il résultait de ce régime, comme il l'avait prévu, deux selles par jour, très adoucies, très molles et d'un goût le plus exquis, à ce qu'il prétendait, ce qui n'en pouvait pas être avec une nourriture ordinaire ; et il fallait le croire, car il était connaisseur. Nos opérations se faisaient à son réveil et à son coucher. Les détails étaient à peu près les mêmes que ceux que je vous ai dits : il commençait toujours par sucer très longtemps ma bouche, qu'il fallait toujours lui présenter dans l'état naturel et sans jamais être lavée ; il ne m'était permis de la rincer qu'après. D'ailleurs il ne déchargeait pas à chaque fois. Notre arrangement n'exigeait aucune fidélité de sa part : d'Aucourt m'avait chez lui comme le plat de résistance, comme la pièce de bœuf, mais il n'en allait pas moins tous les matins se divertir ailleurs²⁶⁵.

Dans sa lecture de cette scène, Daniel Castillo Durante présente la passion de d'Aucourt comme le lieu anamorphosé du prélèvement par le fonctionnaire royal de la taxe dont le sujet imposable lui est redevable. À aborder la scène à partir de la surface de

²⁶³ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., p. 179. Le financier d'Aucourt est par ailleurs entouré de trois autres personnages dont l'identité sociale correspond à celle des libertins protagonistes : la récurrence d'un tel partage de l'autorité libertine pourrait difficilement revêtir une fonction purement ornementale ou anecdotique.

²⁶⁴ *Id.*

²⁶⁵ *Ibid.*, pp. 179-181.

ses signifiants, la manducation libidinale du déchet ne livre rien d'autre que son aberration, et le contenu anamorphosé n'apparaît pas. Mais à réfléchir les éléments avec un regard transversal permettant de recadrer un tel dispositif d'ingestion stercorale en fonction du pouvoir financier qui préside à son élaboration, un décodage devient possible qui « délimite la zone d'un rapprochement entre les excréments ainsi cueillis et les impôts dont le fermier général a pour tâche principale d'assurer la collecte »²⁶⁶. Les figures de la prostituée et du financier bordant ainsi le dispositif à décoder, la littéralité de la métaphore émerge : le pouvoir financier prélève l'impôt à même la production excrétrice de ses sujets. Comme le souligne Castillo Durante, c'est toute « l'organisation politique, économique et sociale de l'État » qui « fusionne ici avec une politique d'alimentation raisonnée (la diète libertine) en fonction d'une économie excrémentielle »²⁶⁷. La contractualité qui s'instaure entre les deux partis se lit donc comme la rémunération d'un sujet se soumettant volontairement (car c'est là son *travail*) à un régime qui viendra aboutir dans l'appareil digestif du financier. Dans la mesure où ce « protocole d'entente préalable assigne à la voie rectale le lieu privilégié de la décharge du financier »²⁶⁸, tout un régime se met donc en place qui vise à assurer la qualité du produit dont il entend jouir : le pain est notamment aboli de la diète de la Duclos, en ce qu'il tend à produire des excréments trop durs, alors que le coprophage sadien se délecte volontiers d'une texture et d'un goût plus subtils²⁶⁹. Porte-parole financier de l'État, le fermier général investit son capital dans la prostitution d'un système digestif dont il entend récolter le produit stercoral comme la garantie de sa jouissance : c'est-à-dire que c'est en régulant la circulation de la nourriture dans le corps social et en récoltant le fruit du labour intestinal que le pouvoir financier accède à sa décharge pulsionnelle.

C'est ainsi l'excrément qui est ici la condition de possibilité de la jouissance capitaliste du sujet. Dans la mesure très précisément où l'argent lui permet d'aliéner l'intimité

²⁶⁶ Daniel Castillo Durante, *Sade ou l'ombre des Lumières*, New York, Peter Lang, coll. « Eighteenth-Century French Intellectual History », 1997, p. 48.

²⁶⁷ *Id.*

²⁶⁸ *Id.*

²⁶⁹ Sur le thème de la nourriture dans l'œuvre de Sade, voir notamment Noëlle Châtelet, « Le Libertin à table », *Sade, écrire la crise* (actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 19-29 juin 1981), Paris, Belfond, 1983, pp. 67-85; Béatrice Fink, « Lecture alimentaire de l'utopie sadienne », *Sade, Écrire la crise, op. cit.*, pp. 175-192; Béatrice Bomel-Rainelli, « Sade ou l'alimentation générale », *Dix-Huitième Siècle*, n° 15, 1983, pp. 199-213; Alberto Capatti, « La cuisine de Sade à la Bastille », *L'imaginaire des nourritures*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1989; et Daniela Galligani, « Le banquet de Sade ou Extrêmes culinaires », *Tema*, n° 12 (« Estremi »), 2012; en ligne : <http://www.griseldaonline.it/temi/estremi/de-sade-extreme-banquet-gallingani.html>.

d'autrui. L'intestinalité de l'autre, ce que le sujet a de plus intime, se voit ici soumis à un régime d'imposition. Autrement dit, le financier n'a accès à sa *décharge* qu'en déplaçant sa fonction d'agent économique du royaume²⁷⁰.

C'est en traitant de ce qu'il nomme la *métatopique* du texte que Castillo Durante déploie cette profonde compréhension de l'économie romanesque sadienne. Comprise comme « relation critique des écrits sadiens aux discours pétrifiés des Lumières »²⁷¹, la métatopique fait assumer à la fiction le poids de la *décharge capitaliste*, la révélant comme *tierce figure* s'insérant dans la relation entre le financier et la prostituée. Cette tierce figure sans visage apparaît comme « celle d'une anamorphose qui subsume dans une même pratique deux fonctions différentes : le recouvrement des impôts et l'accès à la décharge »²⁷². La contractualité vénale du régime stercoral qui lui est proposé a pour effet de lier la Duclos en tant qu'auxiliaire prostituée par le pouvoir politique. D'Aucourt manipule ainsi le capital de l'État en maintenant l'*imposition* en tant que *voie royale* vers la jouissance – il fait partie de ces financiers qui « traversent la saga sadienne à cheval sur leur portefeuille et à fortiori toujours hantés par une décharge dont l'aboutissement ne peut être que contractuel »²⁷³.

C'est là un angle du plan hétérologique qui traverse les six cents impératifs libidinaux des *Cent Vingt Journées de Sodome*, à travers lesquels est déterminée l'étendue érogène de la jouissance libertine. Six cents déclinaisons par où l'élite financière et sociale de la France d'Ancien Régime assujettit des corps à un violent partage de la loi, orchestré pour se constituer en système de contrainte. Confrontés à leur instinct de survie, sans cesse menacés de supplices de plus en plus effrayants, les corps-objets enfermés à Silling en viennent à assimiler les attentes des libertins, de sorte que leurs propres possibles de jouissance se dessinent dans les limites du sérail où ils sont reclus. Au mieux, peuvent-ils devancer les désirs pervers des libertins, mais l'horizon de liberté qui leur est offert se referme sur l'image précipitée de leur propre mort, comme il en retourne de la vie d'une religieuse ayant choisi Dieu au détriment du monde :

Vous voilà hors de France, au fond d'une forêt inhabitable, au-delà de montagnes escarpées dont les passages ont été rompus aussitôt après que vous les avez eu franchis. Vous êtes enfermés dans une citadelle impénétrable; qui que ce soit ne vous y sait; vous êtes soustraites à vous amis, à vos parents, vous êtes déjà mortes au

²⁷⁰ Daniel Castillo Durante, *Sade ou l'ombre des Lumières*, op. cit., p. 48.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 82.

²⁷² *Ibid.*, p. 49.

²⁷³ *Ibid.*, p. 47.

monde, et ce n'est plus que pour nos plaisirs que vous respirez²⁷⁴.

Quelques héroïnes sadiennes ultérieures viennent pourtant nuancer cette objectalité des corps consommés par la jouissance. La jeune Eugénie, qui dans la *Philosophie dans le boudoir* est initiée par Dolmancé au libertinage, assimile rapidement les attentes des libertins qui la soumettent à un processus d'éducation sexuelle. Elle aura appris à gérer le principe de domination de l'autre : elle-même clôt le récit en cousant le vagin et l'anus de sa mère – mais elle agit sur la recommandation de Dolmancé, qui tient lui-même ses prérogatives du père d'Eugénie²⁷⁵. Si *La Nouvelle Justine* fait subir à son héroïne les pires infortunes sexuelles qu'il semble possible d'imaginer, on sait que l'*Histoire de Juliette* montre sa sœur expérimentant autant de violences, mais toujours avec le désir de les subir. Au sein même du corpus sadien, cette réversibilité entre Justine et Juliette vient distendre l'image du pouvoir policier entre deux modes opératoires : Justine subit la loi libertine comme une violence sans cesse imposée à son corps, alors que Juliette trace la voie d'un processus d'intégration de cette loi à la mouture du sujet.

Énoncée par *Les Cent Vingt Journées de Sodome* à travers un procès de déformation satirique, la violence qui oriente le sujet sur la voie de ce *Weg* contraignant figure l'usurpation économique et symbolique qui à la veille de la Révolution motive l'ébullition grandissante de la révolte sociale. Comme Foucault le défend dans *Surveiller et punir*, à partir du début du XIX^e siècle, l'alignement du sujet sur le comportement visé par la contrainte extérieure passe de moins en moins par la visibilité de la violence punitive, et de plus en plus par le secret de l'enfermement. La mise en scène publique de la mort étant abandonnée en 1939 au profit des exécutions privées²⁷⁶, l'autorité létale de la loi se retranche derrière les murs privés de la prison. Cet effacement progressif du spectacle pénal suggère une évolution des modalités d'exécution de la loi : empruntant des chemins de plus en plus susceptibles d'investir l'intimité des sujets de la contrainte, les impératifs sociopoliciers finissent par être intériorisés, si bien que le scandale peut siéger au milieu de l'espace public sans faire sourciller l'opinion. La domination de notre monde par le principe de plaisir implique aujourd'hui le fait que la classe privilégiée s'étend de la tête politique des métropoles aux mafias : appartient à cette classe polymorphe nombre de

²⁷⁴ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., p. 66.

²⁷⁵ Sade, *La Philosophie dans le boudoir*, op. cit., pp. 163-178.

²⁷⁶ Cf. Emmanuel Taïb, *La Guillotine au secret. Les exécutions publiques en France, 1870-1939*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 2011.

grasses crapules, qui habilement mobilisent la main invisible afin de satisfaire leur passion du pouvoir²⁷⁷. Pour le reste du corps social, il en va du concert des développements et intériorisations des contraintes, c'est-à-dire de la formation des autocontraintes qui tracent le chemin de l'obéissance et de l'ordre social.

4.5. De la prostitution comme intériorisation de la contrainte policière

Si le dispositif des *Cent Vingt Journées de Sodome* met remarquablement en scène les pressions historiques de la contrainte extérieure d'Ancien Régime, *La Philosophie dans le boudoir* vient six ans après le début de la Révolution déplacer la problématique. Afin de creuser l'hypothèse d'une formation de l'autocontrainte prostitutionnelle, il faut examiner plus avant à quel point ce texte est déterminé par la violence politique, qui, devant l'effondrement de l'ordre des valeurs monarchiques, habite l'imaginaire de la Révolution. Nuançant la volonté de rupture du discours révolutionnaire, le pamphlet pose l'avenir de la Première République française dans la continuité des excès de la monarchie :

Une nation qui commence à se gouverner en république, ne se soutiendra que par des vertus, parce que, pour arriver au plus, il faut toujours débiter par le moins ; mais une nation déjà vieille et corrompue, qui courageusement secouera le joug de son gouvernement monarchique pour en adopter un républicain, ne se maintiendra que par beaucoup de crimes ; car elle est déjà dans le crime, et si elle voulait passer du crime à la vertu, c'est-à-dire d'un état violent dans un état doux, elle tomberait dans une inertie dont sa ruine certaine serait bientôt le résultat²⁷⁸.

Ce passage s'avère fort probablement marqué par une réminiscence de la *Fable des abeilles* de Mandeville. Si nous avons abordé plus tôt le texte de la préface, il faut maintenant se référer à la finale satirique du poème lui-même, *The Grumbling Hive: or, Knaves turn'd Honest*. Après s'être enrichie sous l'élan de la corruption, la ruche voit la prospérité quitter son sein, après que, sous la pression grandissante d'un souci moral, la vertu et l'honnêteté se soient répandues parmi les abeilles.

As Pride and Luxury decrease, / So by degrees they leave the Seas. / Not Merchants now, but Companies / Remove whole Manufactories. / All Arts and Crafts neglected lie ; / Content, the Bane of Industry / Makes 'em admire their homely Store, / And neither seek nor covet more²⁷⁹.

²⁷⁷ J'emprunte l'image des « grasses crapules » manipulant « la main invisible » à Guillaume-Van Roberge, *Les Contes du travail alimentaire*, Montréal, Éditions du Rodrigol, 2011, p. 1.

²⁷⁸ Sade, « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », *La Philosophie dans le boudoir*, *op. cit.*, p. 147.

²⁷⁹ Bernard Mandeville, *The Fable of the Bees: or, Private Vices, Publick Benefits*, vol. 1, *op. cit.*, pp. 34-35.

Après avoir tant bien que mal survécu à cet exode de la richesse, la ruche se retranche finalement vers une politique ascétique, destinée à conjurer toute forme de vice :

They triumph'd not without their Cost, / For many Thousand Bees were lost. / Hard'ned with Toils and Exercise, / They counted Ease it self a Vice ; / Which so improv'd their Temperance ; / That, to avoid Extravagance, / They flew into a hollow Tree, / Blest with Content and Honesty²⁸⁰.

Le texte de Mandeville semble ainsi tourner en dérision la recherche de la vertu en la présentant comme une quête anémique incompatible avec l'ambition de la prospérité économique et sociale.

C'est en se positionnant à l'extrême opposé d'une telle inertie pulsionnelle que le programme proposé par le pamphlet « Français, encore un effort si vous voulez être républicains » s'étaye sur l'absence de loi contre le vol et le meurtre, tout en légitimant le libertinage, qui comprend « la prostitution, l'adultère, l'inceste, le viol et la sodomie »²⁸¹. Par-delà l'éclatement de la rationalité du propos dans la passion insurrectionnelle, un courant général prédomine, qui veut fonder le contrat social par la transgression toujours répétée des interdits traditionnellement considérés comme piliers fondamentaux de la civilisation. Alors que l'espace constitutif du lien social se ramifie généralement en multipliant les distinctions régulatrices de l'accès à l'intimité d'autrui, le pamphlet argumente que l'égalité universelle postulée par le républicanisme émergent ne pourra se réaliser qu'à travers l'universalisation du droit de chacun à jouir du corps de l'autre sans discrimination de sexe, de parenté, de classe ou d'origines. La pléthore provocatrice du lot de ces propositions fait osciller la lecture entre la gravité de la folie et le grincement de l'ironie. Le sérieux de la réflexion se nourrit de l'actualité politique d'une Révolution engagée dans le despotisme de la Terreur, où les assises constitutionnelles de la nouvelle République ont fait rouler des centaines de têtes au nom de la Patrie. Le cynisme du pamphlet se laisse lire sous un angle transversal, qui noue les concepts fondateurs de la Révolution – liberté, égalité, fraternité – dans une fonction politique du crime, tel qu'elle se maintient de la monarchie à la République. Le pamphlet se confronte ainsi à l'enjeu de la fondation politique afin d'en repenser le contenu immanent à la lumière du développement de la Révolution. Non content d'éviscérer le procès d'idéalisation par lequel les discours de

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 35.

²⁸¹ Sade, « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », *La Philosophie dans le boudoir*, *op. cit.*, p. 129.

légitimité entretiennent l'imaginaire de la rupture, l'argument détourne le fondement éthique des idéaux révolutionnaires, les articulant à une sourde continuité criminelle, qui devient dès lors le lieu d'émergence du principe de la démocratie universelle.

Je voudrais suggérer que la voix du pamphlétaire dresse un portrait *critique* de la circulation pulsionnelle. Ce portrait cherche à replacer les bases conceptuelles de la Révolution dans la logique désirante d'où elles surgissent, c'est-à-dire dans l'affrontement des puissances qui luttent pour la mainmise sur les moyens de production de l'État. Sensible à l'influence économique de la bourgeoisie sur les impulsions révolutionnaires, « Français, encore un effort... » donne corps aux implications pulsionnelles les plus radicales du désir d'argent. Car chez Sade il en retourne d'abord et avant tout de ce *désir illimité* – désir illimité qui, comme l'affirme Alain Badiou commentant Marx, caractérise la passion de l'argent²⁸². En tant qu'excès d'une impulsion tendue vers un objet à jamais insaisissable, la logique désirante de l'état de nature sadien s'apparente de fait à une sauvage passion de l'argent, compris comme pouvoir promettant au désir la réalisation de tous les désirs possibles. Aux antipodes de l'état de nature rousseauiste, le désir et la violence nécessaires à l'assujettissement de l'objet du désir se creusent chez Sade comme un unique trajet pulsionnel.

Dans la section du pamphlet qui traite des mœurs, l'état de nature sadien vient donner corps à un projet de société qui alignerait son principal souci sur l'institutionnalisation de la liberté sexuelle. À contre-courant de la logique d'exclusivité favorisée par l'institution du mariage, l'argument fleuri à partir du néologisme *vulgivague*, construit à partir de l'adjectif latin *vulgivagus* – vagabond – ici utilisé pour parler de l'itinérance libidinale des femmes :

Il est certain que, dans l'état de nature, les femmes naissent *vulgivagues*, c'est-à-dire jouissant des avantages des autres animaux femelles, et appartenant, comme elles et sans aucune exception, à tous les mâles ; telles furent, sans aucun doute, et les premières lois de la nature et les seules institutions des premiers rassemblements que les hommes firent²⁸³.

Cependant, le concept d'égalité sadien articule ce droit des hommes à user de la contrainte sexuelle sur chaque femme avec une critique de la propriété privée. Pour ce

²⁸² « Portrait : Alain Badiou », dans le cadre de la série *Occidente : Portraits, Visions ans Utopia*, Bioecon TV; en ligne : <http://critical-theory.com/watch-alain-badiou-explain-money-minutes/>, publié le 29 juin 2013, consulté le 23 août 2013.

²⁸³ Sade, « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », *La Philosophie dans le boudoir*, *op. cit.*, p. 132.

faire, l'énonciateur dénonce le mariage en tant qu'acte de propriété exercé sur le corps de l'autre :

Jamais un acte de possession ne peut être exercé sur un être libre ; il est aussi injuste de posséder exclusivement une femme, qu'il l'est de posséder des esclaves ; tous les hommes sont nés libres, tous sont égaux en droit, ne perdons jamais de vue ces principes ; il ne peut donc être jamais donné, d'après cela, de droit légitime à un sexe de s'emparer exclusivement de l'autre, et jamais l'un de ces sexes, ou l'une de ces classes, ne peut posséder l'autre arbitrairement. Une femme même, dans la pureté des lois de la nature, ne peut alléguer pour motif du refus qu'elle fait à celui qui la désire, l'amour qu'elle a pour un autre, parce que ce motif en devient un d'exclusion, et qu'aucun homme ne peut être exclu de la possession d'une femme, du moment qu'il est clair qu'elle appartient décidément à tous les hommes. L'acte de possession ne peut être exercé que sur un immeuble ou sur un animal, jamais il ne peut l'être sur un individu qui nous ressemble, et tous les liens qui peuvent enchaîner une femme à un homme, de telle espèce que vous puissiez les supposer, sont aussi injustes que chimériques²⁸⁴.

Il suffit de terminer le paragraphe pour voir la portée du concept d'égalité se radicaliser jusque dans ses implications pulsionnelles les plus intraitables. En parlant du « droit d'exprimer nos vœux indifféremment à toutes les femmes », l'énonciateur précise qu'« il est incontestable que nous avons le droit d'établir des lois qui la contraignent de céder aux feux de celui qui la désire ; la violence même étant un des effets de ce droit, nous pouvons l'employer légalement »²⁸⁵. On retrouve là le thème de la *transgression légale*, rencontré plus haut comme teneur de vérité du système fisco-financier d'Ancien Régime, et ici présenté sous la forme d'un argumentaire qui accorde à chaque citoyen et citoyenne la possibilité de jouir du corps d'autrui. Comme le précise une note de Michel Delon, Sade reprend une distinction classique que pose le droit romain entre l'usage et la propriété lorsque son texte accorde à tous un « droit de propriété sur la *jouissance* »²⁸⁶, mais non sur le *corps* pris comme véhicule de cette jouissance. Sade donne là une définition de ce qu'après lui on pourra nommer *usufruit de la jouissance sexuelle* :

Qu'on ne dise pas ici que je me contrarie, et qu'après avoir établi plus haut que nous n'avions aucun droit de lier une femme à nous, je détruis ces principes en disant maintenant que nous avons le droit de la contraindre ; je répète qu'il ne s'agit ici que de la jouissance, et non de la propriété ; je n'ai nul droit sur la propriété de cette fontaine que je rencontre dans mon chemin, mais j'ai des droits certains sur sa jouissance ; j'ai le droit de profiter de l'eau limpide qu'elle offre à ma soif ; je n'ai de même aucun droit réel sur la propriété de telle ou telle femme, mais j'en ai d'incontestables à sa jouissance, j'en ai de la contraindre à cette jouissance, si elle me

²⁸⁴ *Ibid.*, pp. 132-133.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 133.

²⁸⁶ *Id.*; je souligne.

la refuse par tels motif que ce puisse être²⁸⁷.

L'ironie généralisée de cette démarche égalitaire apparaît d'autant plus flagrante lorsque l'énonciateur annonce la réversibilité de cette équation qui assure le droit à la jouissance du corps de l'autre (mais non à sa propriété) : « nous rétablirons la balance. / Oui, nous la rétablirons, nous le devons sans doute ; ces femmes que nous venons d'asservir si cruellement, nous devons incontestablement les dédommager »²⁸⁸. Sous le gouvernement projeté, une semblable légitimité du viol sera donc accordée aux femmes, qui pourront solliciter le joug de la loi afin de contraindre le corps de tous les hommes qu'elles désirent.

En faisant glisser le concept d'égalité vers l'universalité du droit à la jouissance, le pamphlétaire déduit ainsi la nécessité d'un système de contrainte pouvant légitimer chacun à forcer le corps d'autrui afin de satisfaire ses impulsions sexuelles. Le pamphlétaire présente son projet sans équivoque :

Je vais aller plus loin, et quelque contraires que soient mes idées à nos coutumes actuelles, comme mon objet est de prouver que nous devons nous presser de changer ces coutumes, si nous voulons conserver le gouvernement adopté, je vais essayer de convaincre que la prostitution des femmes connues sous le nom d'honnêtes, n'est pas plus dangereuse que celle des hommes, et que non seulement nous devons les associer aux luxures exercées dans les maisons que j'établis, mais que nous devons même en ériger pour elles, où leurs caprices et les besoins de leur tempérament, bien autrement ardent que le nôtre, puissent de même se satisfaire avec tous les sexes²⁸⁹.

La démocratie comprise comme accès égalitaire à *toutes* les ressources de la République, est littéralement proposée la promulgation d'un cadre législatif inspiré « de la pureté des lois de la nature »²⁹⁰, qui permettra de forcer les hommes comme les femmes à rendre leurs corps disponibles à autrui à des fins de consommation charnelle. Il en va explicitement d'une « loi qui les obligera de se prostituer »²⁹¹ dans des maisons de débauche protégées par l'État :

Différents emplacements sains, vastes, proprement meublés et sûrs dans tous les points, seront érigés dans les villes ; là, tous les sexes, tous les âges, toutes les créatures seront offertes aux caprices des libertins qui viendront jouir, et la plus entière subordination sera la règle des individus présentés ; le plus léger refus sera puni aussitôt arbitrairement par celui qui l'aura éprouvé. [...] Il y aura donc des maisons destinées au libertinage des femmes, et, comme celles des hommes, sous la protection du gouvernement ; là, leur seront fournis tous les individus de l'un ou de l'autre sexe

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 134.

²⁸⁸ *Ibid.*, pp. 134-135.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 132.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 133.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 134.

qu'elles pourront désirer²⁹².

Les propositions législatives concernant le monde de la prostitution ne sont pas inusitées au XVIII^e siècle : on mentionnera notamment celle du *Pornographe* de Restif de La Bretonne²⁹³. Paru en 1769, cet ouvrage expose une utopie aux résonances socialistes, qui selon Béatrice Didier ne vont pas sans anticiper les phalanstères fouriéristes²⁹⁴. Les prostituées du *Pornographe* sont forcées à vivre recluses dans des *Parthénions*, établissements publics minutieusement règlementés, et organisés selon six corridors correspondant à six catégories d'âge, cette qualité servant à déterminer le tarif payé par le client. La visée principale du projet émane d'un souci hygiéniste, apte à éradiquer la prolifération des maladies vénériennes faisant alors rage en Europe. Dans *Monsieur Nicolas*, Restif accuse Sade d'avoir parodié son ouvrage de jeunesse : on retrouve « l'infâme disséqueur à vif »²⁹⁵, rencontré au début de notre parcours à propos des processus de mythification de l'image de Sade. Fonction d'une centralisation des bénéfices, la configuration des lieux de prostitution proposée par *Le Pornographe* est aussi placée sous l'égide de l'État. Mais Restif se différencie radicalement de Sade, car il en va chez lui de l'exigence d'une vertu, prête à tolérer l'existence du vice, mais préférant maîtriser le mal sous le joug de l'honnêteté, afin de travailler à « arrêter la dégradation de la Nature »²⁹⁶.

Dans le projet de Sade, le tiers institutionnel intervient, mais sa vocation médiatrice ne se résume pas à la maîtrise des paramètres légaux d'une malheureuse nécessité; *on y voit plutôt la prostitution s'inviter au point d'institution politique du social*. Dans *La Philosophie dans le boudoir* – ainsi que dans la *Théorie du libertinage*, texte perdu qui en aurait constitué la suite et que nous ne connaissons qu'à travers l'indignation de Restif²⁹⁷ – l'État républicain, qu'il

²⁹² *Ibid.*, pp. 131 et 136.

²⁹³ Restif de La Bretonne, *Le Pornographe, ou idées d'un honnête-homme sur un projet de règlement pour les prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le publicisme des femmes*, à Londres, chez Jean Nourse, 1769. Pour d'autres exemples de propositions d'encadrement de la prostitution au siècle des Lumières, voir Érica-Marie Benabou, *La Prostitution et la police des mœurs au XVIII^e siècle*, Paris, Perrin, 1987, pp. 482-499.

²⁹⁴ Cf. Béatrice Didier, « Préface », dans Restif de La Bretonne, *Le Pornographe, ou idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le publicisme des femmes*, Paris, Régine Deforges, 1977, pp. 17-20.

²⁹⁵ Restif de La Bretonne, *Monsieur Nicolas* [1796-1797], t. II, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1989, p. 1032.

²⁹⁶ *Id.*

²⁹⁷ « Si jamais la *Théorie du libertinage* vient à paraître (comme je m'y attends dans ce siècle démoralisé), elle fera frissonner les plus scélérats. Je prends acte aujourd'hui, 1^{er} vendémiaire an V, qu'on y propose, à l'imitation de mon *Pornographe*, d'établir des bureaux pour les prix des femmes publiques, avec cette horreur ajoutée, que les trois derniers bureaux des neuf établis par cet infâme ouvrage, livreront aux libertins des femmes destinées à être torturées et mises à mort pour le plaisir des scélérats qui auront le goût de

faut bien se résoudre à ici qualifier d'*État-maquereau*, ne fait pas que prendre en charge un *mal nécessaire*, comme c'est le cas chez Restif; il cherche plutôt à l'utiliser en tant que support économique du lien social. Contre la position de Jean-Paul Curnier, qui estime que la « proposition sadienne de prostitution obligatoire et généralisée » renvoie à une « prostitution sans proxénète »²⁹⁸, il faut considérer l'égalité universelle du projet sadien, qui veut que *chaque sujet* se prostitue; qu'il le fasse volontairement, comme Juliette ou les historiennes des *Cent Vingt Journées*, soit qu'il subisse la contrainte de l'État et de sa loi qui force les sujets récalcitrants à se prostituer. À l'État revient donc la fonction du *souteneur*, qui doit s'assurer de la normalisation prostitutionnelle et se donner garant de son application. C'est l'artère pulsionnelle principale du projet politique, qui veut subsumer le fait social dans l'impératif du commerce sexuel; il s'agit de tenir en laisse la population en lui offrant l'opportunité de satisfaire ses passions *sans avoir recours à la sublimation* :

Si, comme je viens de le dire tout à l'heure, aucune passion n'a plus besoin de toute l'extension de la liberté que celle-là, aucune sans doute n'est aussi despotique ; c'est là que l'homme aime à commander, à être obéi, à s'entourer d'esclaves contraints à le satisfaire ; or, toutes les fois que vous ne donnerez pas à l'homme le moyen secret d'exhaler la dose de despotisme que la nature mit au fond de son cœur, il se rejettera, pour l'exercer, sur les objets qui l'entoureront, il troublera le gouvernement. Permettez, si vous voulez éviter ce danger, un libre essor à ces désirs tyranniques, qui, malgré lui, le tourmentent sans cesse ; content d'avoir pu exercer sa petite souveraineté au milieu du harem d'icoglans ou de sultanes *que vos soins et son argent lui soumettent*, il sortira satisfait, et sans plus aucun désir de troubler un gouvernement qui lui assure aussi complaisamment tous les moyens de sa concupiscence²⁹⁹.

Le pamphlétaire précise que les frais inhérents à cette loi seraient supportés par l'argent des clients prêts à profiter du soin que le gouvernement aurait d'administrer ces maisons de débauche. Si la provenance de l'argent a le mérite d'être claire – le client – sa destination paraît partagée entre le sujet prostitué et l'administration politique qui doit s'assurer de sa disponibilité auprès du client. Mais que l'État engrange ou non un profit monétaire ne change rien au fait de la transaction : l'organisation et l'entretien des maisons de débauche constituent une dépense qui participe d'une stratégie politique.

C'est explicitement dans le sillage de cette proposition que Pierre Klossowski réfléchit lorsqu'il se réfère au « principe de prostitution universelle », qui pour lui organise

l'inventeur!... On paiera le double du prix du billet, si la femme est enceinte... » (*ibid.*, pp. 451-452).

²⁹⁸ Cf. Jean-Paul Curnier, « Une existence sans objets. Sade, Klossowski », *Lignes*, n° 14 (*Penser Sade*), mai 2004, p. 31.

²⁹⁹ Sade, « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », *La Philosophie dans le boudoir*, *op. cit.*, p. 131; je souligne.

chez Sade la circulation des corps comme autant de biens de consommation, et qui fait que « chacun et chacune sont appelés à se *vendre*, ou proposés à l'*achat* »³⁰⁰. Mettant à nu les fondements organiques de la valeur marchande du désir, ce principe repose sur la possibilité d'une valeur circulant en tant que *monnaie vivante*. Il faut confronter le primat classique de la production dans la pensée économique libérale à la chair de ce signe monétaire qui, consolidant le corps de la monnaie dans une littérale monnaie du corps, intègre le rayonnement de la valeur d'échange au cœur de la valeur d'usage, dans le mouvement de ce qui devient pur acte de consommation libidinale. Ce que Lyotard lisant Klossowski nomme l'« impossible fiction d'une monnaie vivante »³⁰¹ correspond ainsi à un signe articulé dans une économie à saveur dystopique, où, à même la régulation de la valeur d'échange, la convertibilité de la valeur d'usage se réfère au corps humain, compris comme matière première de l'équivalent général, chair constitutive de la richesse publique :

Que l'on imagine un instant une régression apparemment impossible : soit une phase industrielle où les producteurs ont le moyen d'exiger, à titre de paiement, des objets de sensations de la part des consommateurs. Ces objets sont des êtres vivants. / Selon cet exemple du troc, producteurs et consommateurs en viennent à constituer des collections de « personnes » destinées prétendument au plaisir, à l'émotion, à la sensation. Comment la « personne » humaine peut-elle remplir la fonction de monnaie ? Comment les producteurs, au lieu de « se payer » des femmes, se feraient-ils jamais payer « en femmes » ? Comment les entrepreneurs, les industriels, paieront-ils alors leurs ingénieurs, leurs ouvriers ? « En femmes. » Qui entretiendra cette monnaie vivante ? D'autres femmes. Ce qui suppose l'inverse : des femmes exerçant un métier se feront payer « en garçons ». Qui entretiendra, c'est-à-dire sustentera cette monnaie virile ? Ceux qui disposeront de la monnaie féminine. Ce que nous disons là existe en fait. Car sans recourir à un troc littéral, toute l'industrie moderne repose sur un troc médiatisé par le signe de la monnaie inerte, neutralisant la nature des objets échangés, soit sur un simulacre du troc – simulacre qui réside sous la forme des ressources en main-d'œuvre, donc d'une monnaie vivante, inavouée en tant que telle, déjà existante³⁰².

L'intuition de Klossowski se condense dans la formule lapidaire qui ouvre son livre : ce serait justement « en tant que simulacre qu'un objet en est un d'usage nécessaire »³⁰³; c'est-à-dire que la valeur d'usage fonctionnerait avant tout comme la consommation d'un simulacre qui renverrait en fin de compte à l'exigence du fantasme. Cette intuition semble être reprise par Lyotard, lorsque celui-ci stipule qu'il importe de

³⁰⁰ Pierre Klossowski, *La Monnaie vivante*, *op. cit.*, p. 32.

³⁰¹ Jean-François Lyotard, *Économie libidinale*, *op. cit.*, p. 107.

³⁰² Pierre Klossowski, *La Monnaie vivante*, *op. cit.*, pp. 69-70.

³⁰³ *Ibid.*, p. 11.

Saisir que le système du capital n'est pas le lieu de l'occultation d'une prétendue valeur d'usage qui lui serait « antérieure » – cela, c'est le romantisme de l'aliénation, le christianisme – mais d'abord qu'il est en un sens *plus que* le capital, plus ancien, plus étendu, et ensuite que ces signes dits abstraits, susceptibles de mesure et de calcul prévisionnel, sont eux-mêmes libidinaux³⁰⁴.

Liotard reconnaît à juste titre la portée politique de la dépendance prostitutionnelle qui intéresse notre analyse de *La Philosophie dans le boudoir* en tant que symptôme de la formation des autocontraintes. Nous le suivons de très près lorsqu'il se range à la lecture de Klossowski au sujet de « cet usage ruineux des signes monétaires » du scélérat sadien, usage qui, une fois investi par la lecture, peut rendre son contenu critique et apparaître comme « une protestation contre la fonction prostitutive du numéraire dans la société »³⁰⁵. Lyotard ne peut cependant informer notre posture lorsqu'il positionne son discours selon le point de vue éprouvé par le sujet prostitué :

La prostitution est l'aspect politique de la dépendance, mais celle-ci a en outre une position libidinale. C'est elle que Sade a manquée³⁰⁶.

On retrouve en effet chez Sade très peu d'éléments permettant d'illustrer la « passion de la passivité »³⁰⁷ chère à l'*Économie libidinale* : suivant son ancrage libidinal dans le *pouvoir*, le texte de Sade ne peut que partiellement servir une démarche qui tente de cerner l'intensité de l'*impouvoir*. Ce décalage détermine en partie les réserves de Lyotard quant à l'assimilation de la proposition sadienne de « Français, encore un effort... » à la position libidinale de la prostitution. Il estime que chez Sade, « le groupe de relations entre la *valeur* du signe monétaire et son *intensité* est tout différent de celui que l'on retrouve dans la prostitution »³⁰⁸. Pour qu'il y ait *prostitution*, il faut selon Lyotard que s'établisse d'abord un échange : celui du numéraire fourni par le client au souteneur afin d'accéder à la disponibilité sexuelle de la prostituée. Mais il importe aussi qu'à l'équivalence monétaire du numéraire investi pour incarner le phantasme corresponde, à travers le marquage du corps prostitué, une redistribution de la valeur libidinale du phantasme sur le corps social :

La prostitution échange le phantasme (qu'est le client) contre les signes du système économique (la monnaie) ; mais elle introduit aussi le signe intelligent, la monnaie communicable, dans la « monstruosité » singulière et vaine du phantasme [...]. Le maquereau fait rentrer la pulsion partielle du client dans le giron du corps-bidon de la société, sous la forme de l'équivalent monétaire ; le client, en consommant son

³⁰⁴ Jean-François Lyotard, *Économie libidinale*, *op. cit.*, p. 101.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 106.

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 80.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 81.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 103.

énergie pulsionnelle dans l'effectuation de ses phantasmes avec le concours de la prostituée, produit un *équivalent libidinal de la monnaie*³⁰⁹.

Deux volets se laissent discerner dans l'objection de Lyotard contre l'assimilation de la proposition sadienne à la position libidinale propre à la prostitution. La prostitution généralisée occasionnerait d'abord un brouillage des codes à la base de l'échange prostitutionnel, car le scélérat sadien « est à la fois le maquereau et le client, ou plutôt ni l'un ni l'autre »³¹⁰. À lire Sade comme un dispositif unifié selon les règles d'un jeu unique, il est bien entendu difficile de cerner le jouisseur sadien soit en tant que simple client, soit en tant que pur maquereau. Mais il ne devient pas pour autant nécessaire de le faire léviter dans l'équivocité, entre la condensation et l'annulation de ces deux figures. Il m'apparaît plus fertile de lire les déplacements qui font circuler dans l'œuvre de Sade différentes dispositions d'investissements économiques et libidinaux. Comme contrepois à la position de Lyotard, on peut remarquer que tout le dispositif de recrutement dont usent les quatre libertins des *Cent Vingt Journées de Sodome* afin de se procurer leurs objets de plaisir fait précisément appel à des entremetteurs expérimentés, plaçant ainsi les scélérats dans une explicite position de clients prêts à dévider le capital de leur bourse commune, pour autant que le bétail en vaille le prix :

Quatre fameuses maquerelles pour les femmes et un pareil nombre de mercures pour les hommes n'avaient d'autres soins que de leur chercher, et dans la capitale et dans les provinces, tout ce qui, dans l'un et l'autre genre, pouvait le mieux assouvir leur sensualité³¹¹.

Les choses se passent évidemment bien différemment dans le cadre de la proposition républicaine de « Français, encore un effort... ». Mais il me semble encore une fois pourtant difficilement concevable de retrouver une confusion entre le client et le maquereau dans un texte qui stipule que le gouvernement doit administrer des bordels où chacun pourra, *grâce à son argent et à la position d'autorité du gouvernement*, contraindre légalement l'autre afin de jouir de son corps. Dans le républicanisme sadien, l'instance du maquereau ne correspondrait-elle pas plutôt au gouvernement qui institue et supporte les maisons de luxure publique, et qui, taxant la population afin d'entretenir ces bordels, *vend* à tous la liberté de jouissance du corps d'autrui en échange contre le spectre permanent de la contrainte? Le texte demeure il est vrai peu explicite quant à la disposition précise de

³⁰⁹ *Ibid.*, pp. 102 et 105.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 105.

³¹¹ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, *op. cit.*, p. 18.

la circulation du numéraire dans ce système de prostitution généralisé. Mais bien que la proposition illustre un certain déplacement des tensions à l'œuvre dans l'échange prostitutionnel, en ce que la mise en circuit des corps et de leur rémunération s'avère soumise à la normativité d'une *institutionnalisation* de la contrainte sexuelle, il importe de lire la logique prostitutionnelle sous-jacente à cette version républicaine du contrat social sadien selon l'emprise sociopolitique qui lui est propre.

Le deuxième volet de l'objection de Lyotard contre la lecture de Sade comme penseur de la prostitution s'ouvre en affirmant que l'opération qui consiste à acheter des corps destinés à la *consumation* ne saurait redistribuer le marquage de la contrainte sur le corps social. Parlant de la Société des amis du crime et de la microsociété de Silling, Lyotard soutient à juste titre que « les signes de l'échange, au contraire de ce qui se passe dans la prostitution, non seulement sont retirés du circuit de la communication, mais voués à la destruction »³¹². Il semble en effet y avoir dans les différentes sociétés secrètes imaginées par Sade une coupure entre le circuit du libertinage et celui de l'économie du corps social. Lyotard s'interroge à ce sujet en se demandant « si la Société des amis du crime est économiquement viable »³¹³. À la lumière des hypothèses défendues plus haut sur le rapport entre les fortunes des libertins sadiens et le système fisco-financier d'Ancien Régime, il me faut ici réitérer le point de vue selon lequel une certaine tangente de l'œuvre de Sade répond à l'économie dissipatrice propre au pouvoir aristocratique, qui puise ses réserves de capital dans l'héritage d'immenses fortunes notoirement vouées à la dissolution. Lyotard précise que la Société des amis du crime « n'est pas capitalisatrice », car « ce qu'elle accumule est un trésor de ruines »³¹⁴. Mais il n'est pas sûr que la posture de Lyotard soit tout aussi adéquate lorsqu'il soutient qu'« il est essentiel au scélérat de sortir du système de l'équivalence entre la pulsion et l'argent »³¹⁵ : nous avons examiné plus haut un cas de l'*Histoire de Juliette*, où Clairwil reconnaît *idolâtrer l'or au point de s'être souvent branlée devant l'immensité de louis qu'elle amasse, et cela dans l'idée qu'elle peut tout faire avec les richesses qui sont sous ses yeux*. L'assomption de Lyotard semble solide au niveau du goût sadien pour le retrait des corps consommés hors de la circulation sociale, mais il faut reconnaître que dans l'univers républicain de « Français, encore un effort... », la valeur

³¹² Jean-François Lyotard, *Économie libidinale*, op. cit., p. 106.

³¹³ *Id.*

³¹⁴ Cf. *id.*

³¹⁵ *Ibid.*, p. 105.

libidinale est davantage sujette à circuler, car le partage public des corps s'y avère postulé au fondement même d'un projet de société. Bien que sous la République sadienne aucune loi ne viendrait punir le meurtre³¹⁶, on reconnaîtra que, contrairement à la rhétorique de réclusion qui caractérise les *Cent Vingt Journées de Sodome*, la finalité de la jouissance n'y coïncide pas inéluctablement avec la destruction du corps de l'autre, mais qu'elle est plutôt déplacée vers une économie générale de l'assouvissement des passions. Prévoyant le désordre inhérent aux naissances issues de mères qui ne pourront cerner hors de tout doute la paternité de leurs enfants, l'ironie de l'énonciateur va jusqu'à dissoudre l'éclosion de la loi du père dans l'éclatement de l'institution familiale, et ce afin de valoriser la grande famille patriotique de la nation :

Je dis donc que les femmes ayant reçu des penchants bien plus violents que nous aux plaisirs de la luxure, pourront s'y livrer tant qu'elles le voudront, absolument dégagées de tous les liens de l'hymen, de tous les faux préjugés de la pudeur, absolument rendues à l'état de nature ; je veux que les lois leur permettent de se livrer à autant d'hommes que bon leur semblera ; je veux que la jouissance de tous les sexes et de toutes les parties de leur corps leur soit permise comme aux hommes, et sous la clause spéciale de se livrer de même à tous ceux qui le désireront, il faut qu'elles aient la liberté de jouir également de tous ceux qu'elles croiront dignes de les satisfaire. Quels sont, je le demande, les dangers de cette licence ? Des enfants qui n'auront point de pères ? et qu'importe dans une république où tous les individus ne doivent avoir d'autre mère que la patrie, où tous ceux qui naissent, sont tous enfants de la patrie ? Ah ! combien l'aimeraient mieux ceux qui n'ayant jamais connu qu'elle, sauront dès en naissant que ce n'est que d'elle qu'ils doivent tout attendre ; n'oubliez pas de faire de bons républicains tant que vous isolerez dans leurs familles les enfants qui ne doivent appartenir qu'à la république, en donnant là seulement à quelques individus, la dose d'affection qu'ils doivent répartir sur tous leurs frères, ils adoptent inévitablement les préjugés souvent dangereux de ces individus, leurs opinions, leurs idées s'isolent, se particularisent, et toutes les vertus d'un homme d'État leur deviennent absolument impossibles ; abandonnant enfin leur cœur tout entier à ceux qui les ont fait naître ; ils ne trouvent plus dans ce cœur aucune affection pour celle qui doit les faire vivre, les faire connaître et les illustrer. Comme si ces seconds bienfaits n'étaient pas plus importants que le premier ; s'il y a le plus grand inconvénient à laisser des enfants sucer ainsi dans leurs familles des intérêts souvent bien différents de ceux de la patrie, il y a donc le plus grand avantage à les en séparer ; ne le sont-ils pas naturellement par les moyens que je propose, puisqu'en détruisant absolument tous les liens de l'hymen il ne naît plus d'autres fruits des plaisirs de la femme que des enfants auxquels la connaissance de leur père est absolument interdite, et avec cela les moyens de ne plus appartenir qu'à une même famille, au lieu d'être ainsi qu'ils le doivent uniquement les enfants de la patrie³¹⁷.

³¹⁶ « Comment le meurtre doit-il être vu dans un État guerrier et républicain ? / Il serait assurément du plus grand danger, ou de jeter de la défaveur sur cette action, ou de la punir, la fierté du républicain demande un peu de férocité ; s'il s'amollit, si son énergie se perd, il sera bientôt subjugué » (Sade, « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », *La Philosophie dans le boudoir*, *op. cit.*, p. 147).

³¹⁷ *Ibid.*, pp. 135-136.

Que même *La Philosophie dans le boudoir* n'arrive effectivement pas à cerner la spécificité de la position libidinale et affective propre à la prostituée dans sa relation avec le proxénète, cela tient au fait que le rapport prostitutionnel y est abordé en tant que pièce maîtresse d'un programme politique qui se préoccupe davantage de centraliser le capital de la jouissance dans les mains du gouvernement que de reconstruire le dispositif libidinal effectif de la prostitution. Mais même si elle ne s'avère juste que dans une certaine mesure, la condensation que Lyotard lit chez Sade entre le maquereau et le client cible toutefois le lieu par excellence de l'éclosion du dispositif sadique, à ce point de la structure sociale où le capital s'érige sur le pouvoir que lui réserve sa mainmise sur ses sujets. Sans pour autant se soucier de la psychologie spécifique à la victime du viol se transformant en corps prostitué, le républicanisme de *La Philosophie dans le boudoir* suggère que l'intériorisation de la contrainte doit s'opérer selon une aptitude à « jouir en avalant le foutre du capital »³¹⁸. Se soumettre au pouvoir de la jouissance, c'est réussir à jouir en tant que fonction des prérogatives libidinales de l'autorité. Car au fond, que le sujet articule son rapport au monde selon l'engrenage de la machine, cela demeure généralement la condition *sine qua non* de son succès social et de son confort. L'actualité qu'en revenant à Marx Lyotard formule consiste à dire que sous la pression anonyme des flux de capital, il ne devient possible de jouir, en tant que travailleur incarné dans un corps, qu'en se soumettant à une puissance étrangère ressentie à l'intérieur de soi telle une machine abstraite, susceptible de se greffer aux modes opératoires de la satisfaction pulsionnelle du sujet.

Au nom de la libre circulation de la jouissance, c'est ainsi que la passion sadienne fantasme l'intériorisation de la loi par les citoyens républicains. La vision de l'énonciateur de « Français, encore un effort... » consiste à formuler un état de civilisation où la contrainte policière innoverait directement la circulation pulsionnelle. Oscillant entre utopie et dystopie, ce texte dénuce le rapport entre la motivation policière du pouvoir et la circulation pulsionnelle des valeurs libidinales sur le corps social. Difficile de circonscrire l'évolution de la police sadienne des corps derrière le voile de l'ironie qui la recouvre; mais sa portée satirique s'avère lucide devant le discours de légitimité du droit pénal par où l'État, s'appropriant le monopole de la violence légitime, contraint ses sujets à jouir de la

³¹⁸ Jean-François Lyotard, *Économie libidinale*, *op. cit.*, p. 141.

contrainte. À suivre l'enseignement de *La Philosophie dans le boudoir*, l'éducation consisterait à apprendre à trouver sa satisfaction au sein d'une structure sociale où un complexe d'impératifs forge progressivement l'univers des représentations communes, au point d'en arriver à soumettre le corps social à la jouissance d'un Autre, que nul corps n'incarne pourtant. Dans la mesure où l'ordre capitaliste repose justement sur la soumission de tout un chacun au désir de ce qui devient la loi de l'Autre, la satire hyperbolique proposée par « Français, encore un effort... » touche un point sensible lorsqu'elle postule l'accès égalitaire à la décharge au fondement même de la genèse démocratique.

Notre hypothèse inspirée d'Elias se redessine : les contraintes extérieures que l'ordre disciplinaire de l'Ancien Régime tâchait d'imposer par la répétition des ordonnances et par la mise au ban des entités nuisibles à la centralisation des capitaux tendent à s'intérioriser avec la montée de l'ordre industriel. Recouverte par le passage de la rhétorique de légitimité que Foucault aborde au sein de la société disciplinaire³¹⁹ à celle que Deleuze voyait dans l'émergence des *sociétés de contrôle*³²⁰, la surface du droit démocratique se tisse comme une montée des complexes d'autocontrainte. Les contraintes procèdent de moins en moins d'une pression policière externe, mais d'une *intériorisation du policier*, qui n'est par ailleurs pas étrangère au *Malaise dans la culture*, que Freud comprenait en posant une corrélation entre le processus de civilisation et la formation du surmoi³²¹.

Depuis le XIX^e siècle, le développement tentaculaire du policier s'est si profondément ramifié dans le tissu social que son emprise homogénéisante a fini par résolument déterminer les contours morphologiques des institutions. En n'exigeant rien de moins que la mise en place d'un *système d'institutionnalisation du viol* – car il demeure somme toute toujours impossible de dire *non* à celui ou celle qui veut jouir de mon corps – la proposition du pamphlet « Français, encore un effort... » constitue ainsi un nœud dont les implications semblent particulièrement riches au niveau des conditions de développement de la société de consommation occidentale. Ce nœud correspond à la pression chargée d'enserrer les dispositifs hétérogènes et les résistances marginales, c'est-à-dire de soutenir l'homogénéisation du corps social. Pour Sade, cette pression sert à conjurer dans les hommes tout processus qui pourrait faire en sorte que « leurs opinions, leurs idées

³¹⁹ Cf. Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, *op. cit.*

³²⁰ Cf. Gilles Deleuze, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle » [1990], *Pourparlers. 1972-1990*, Paris, Minuit, coll. « Reprise », 1990/2003, pp. 240-247.

³²¹ Cf. Sigmund Freud, *Le Malaise dans la culture*, *Œuvres complètes XVIII. 1926-1930*, *op. cit.*

s'isolent, se particularisent », de manière à ce que « toutes les vertus d'un homme d'État leur deviennent absolument impossibles »³²². Se démarque ici une intervention policière distincte de l'extrémité la plus radicale du sadisme, où la souffrance de l'autre est *nécessaire* à la jouissance du violeur. Le désir du client libertin exige certes que le corps prostitué soit soumis à un régime de viol, mais bien que le programme projette la promulgation d'une loi destinée à contraindre les dissidents et dissidentes, l'automatisme que le système cherche à instaurer tient surtout à la soumission *volontaire* de chaque sujet à l'économie de la monnaie vivante : voilà le levier de la réforme libidinale en cause, dont l'objet est d'assimiler l'imposition extérieure de la contrainte vers la formation de l'autocontrainte.

« Toute économie politique est libidinale (bis) »³²³ : s'il importe de réitérer ce syntagme avec Lyotard, c'est pour souligner que dans le sillage de Baudrillard et de Klossowski, il lui a été possible de retrouver chez Marx les traces d'une syntaxe pouvant conjuguer la circulation des flux sur le corps du capital aux impulsions libidinales qui le traversent. Dans les *Manuscrits de 1844*, Marx exprime clairement que l'hégémonie des principes utilitaristes trace à ses yeux un discours de légitimité où s'institutionnalise la pratique de l'esclavage et de la prostitution :

Tout ce qui t'appartient, tu dois le rendre vénal, c'est-à-dire utile. Si je demande à l'économiste : est-ce que j'obéis aux lois économiques quand je tire profit de l'abandon, *de la vente de mon corps à la volupté d'autrui (en France, les ouvriers d'usine appellent la prostitution de leurs femmes et de leurs filles l'heure du travail supplémentaire, ce qui est littéralement exact)*, ou bien est-ce que je n'agis pas conformément à l'économie lorsque *je vends mon ami aux Marocains (et la vente directe des hommes sous la forme du commerce des recrues, etc., se pratique dans tous les pays civilisés)*, l'économiste me répond : tu n'agis pas à l'encontre de mes lois ; mais prends garde à ce que disent mes cousines, la morale et la religion ; ma morale et ma religion économiques n'ont rien à t'objecter, mais... Mais qui dois-je croire, l'économie politique ou la morale ? La morale de l'économie politique, c'est le gain, le travail et l'épargne, la sobriété... mais l'économie politique me promet de satisfaire mes besoins. L'économie politique de la morale, c'est la bonne conscience, la vertu³²⁴.

Les notes de Marx sont explicites : l'économie politique bourgeoise ne porte en elle aucun principe susceptible de condamner la prostitution et l'esclavage. Marx n'aura probablement jamais été si sadien... Mais sans doute Sade n'aura-t-il jamais lui-même autant préfiguré Marx, à tout le moins dans la mesure où le lecteur de *La Philosophie dans le*

³²² Cf. Sade, « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », *La Philosophie dans le boudoir*, *op. cit.*, p. 136.

³²³ Jean-François Lyotard, *Économie libidinale*, *op. cit.*, p. 140.

³²⁴ Karl Marx, *Manuscrits de 1844*, *op. cit.*, p. 190; je souligne.

boudoir sait aborder ses propositions en tant que symptômes dépositaires de la conflictualité libidinale de l'industrialisation émergente de l'Europe au XIX^e siècle.

De ce point de vue, le programme de « Français, encore un effort si vous voulez être républicains » semble remplir le carnet d'avenir du développement des économies capitalistes modernes, où la valeur du travail ne se pose plus à partir du point de vue de la production, mais selon celui de la consommation. Le corps social moderne ne voit pas le travail comme la voie par laquelle l'individu participe à la réalisation de la collectivité : le travail y correspond plutôt à la nécessaire soumission des énergies individuelles devant l'autorité de la contrainte, qui échange cette énergie contre un salaire permettant au sujet de se satisfaire soi-même au dépend du travail d'un autre.

C'est dans cette perspective que le texte de Sade semble ici s'attarder à formuler l'ampleur des réseaux de désagrégation du principe du don que stimule l'économie capitaliste moderne. Non pas que le don ait pour autant aujourd'hui disparu des relations humaines : Jacques T. Godbout, dans *L'esprit du don*, livre d'inspiration maussienne écrit en collaboration avec André Caillé, répertorie de nombreux cas où les relations humaines modernes demeurent empreintes de la logique du don³²⁵. Pourtant, l'effort même de cette louable démarche marque l'envergure et l'épanouissement des investissements relatifs à la marchandisation des corps.

4.6. Division du travail orgiaque et instrumentalisation de l'autre

Comment donc envisager que ce monde dystopique où le corps de l'autre est invariablement disponible à la jouissance d'un sujet tour à tour tyran autarcique et corps prostitué puisse renvoyer à quelque chose qui habite notre environnement économique contemporain? Dire *Smith avec Sade* permettrait de rendre compte de l'intuition dont procède le présent chapitre. J'en prends à témoin la disposition des épigraphes d'un livre de Dany-Robert Dufour, *La Cité perverse. Libéralisme et pornographie*. Dufour ouvre en effet son essai en proposant côte à côte deux courts extraits : un de *La Richesse des nations*, et un autre de *l'Histoire de Juliette*. Dans les deux passages, le sujet s'adresse à l'autre à travers la proposition d'un échange, que l'on doit entendre en tant que réciprocité instrumentale de la satisfaction égoïste. Au point précis où Smith pose l'échange utilitaire des biens ou de la

³²⁵ Cf. Jacques T. Godbout, en collaboration avec André Caillé, *L'Esprit du don*, Montréal, Boréal, 1992.

force de travail – « Donnez-moi ce dont j'ai besoin, et vous aurez de moi ce dont vous avez besoin vous-mêmes » – Sade énonce une réciprocité propre à l'*usufruit de la jouissance sexuelle* – « Prêtez-moi la partie de votre corps qui peut me satisfaire un instant, et jouissez, si cela vous plaît, de celle du mien qui peut vous être agréable »³²⁶.

À partir de cette connivence entre le discours libertin et celui du libéralisme, Dufour argumente qu'en ce début de XXI^e siècle, la société occidentale répond plus que jamais à un impératif tout à fait sadien : « Jouis ! »³²⁷. L'aliénation de notre époque consisterait à vivre selon l'impératif de la jouissance, mais d'une jouissance qui ne s'offre le plus souvent que par procuration. Pour refondre l'argument de Dufour dans mon propos, il apparaît selon cette hypothèse que le commun des mortels ne jouit qu'à travers la jouissance d'un *autre* : c'est bien là un des effets de ce que Marx nommait le règne de la « puissance inhumaine »³²⁸ sur les activités humaines. Il faut souligner que cet *autre* ne peut jamais tout à fait être assimilé aux limites d'un sujet individué : les entités corporatives qui détiennent la force de production sont elles-mêmes assujetties au rendement qu'ils doivent au capital de leurs actionnaires, et ces derniers ne peuvent jamais être tenus responsables des moyens sollicités par les entreprises afin de remplir leur mandat. Cet *autre* correspondrait ainsi davantage à l'insaisissable altérité qui motive chaque maillon intriqué dans la polymorphie des chaînes du pouvoir financier, dans ces liens proliférant, par où la corruption infiltre les structures de l'institution. Chaque chaînon agit au nom d'une instance *autre*, jusqu'à déresponsabiliser les banques, qui engrangent les profits et les redistribuent à leurs riches actionnaires – ces grands bailleurs de fonds aujourd'hui détenteurs du capital – en s'adaptant aux fluctuations du marché. Dans ce régime économique où la déresponsabilisation imbibe la conscience consumériste, l'image apparaît comme le principal vecteur de développement du capital pulsionnel. Déversées dans le monde publicitaire et dans le cinéma hollywoodien, envahissant l'espace public comme l'espace privé, ces images s'instaurent comme étalon de mesure de la réussite économique et sociale de l'expérience humaine.

Une influence économique se laisse sentir chez Sade qui ignore l'honneur lié au don de soi, tout en favorisant l'exploitation de la force de travail au détriment du respect de

³²⁶ Cité par Dany-Robert Dufour, *La Cité perverse. Libéralisme et pornographie*, Paris, Denoël, 2009, p. 9.

³²⁷ *Ibid.*, p. 11.

³²⁸ Karl Marx, *Manuscrits de 1844, op. cit.*, p. 197.

l'humanité du travailleur; cette influence s'exprime à travers la productivité libidinale qui vient disséminer la jouissance à travers un réseau d'opérations, où chaque orifice reçoit une fonction bien déterminée, à partir de laquelle lui échappe l'articulation de l'ensemble. Il semble ici tout indiqué d'évaluer une portée insoupçonnée de la *division du travail*, théorisée par Adam Smith en 1776. Parfois au détriment des victimes (comme dans *Les Cent Vingt Journées de Sodome* ou dans *Justine*); parfois avec le consentement du disciple (ainsi des deux Eugénie mentionnées plus haut), l'organisation machinique des postures par où les corps s'adonnent au plaisir fomentent l'intuition d'une *industrialisation de la jouissance*. Par ses méticuleux agencements organiques, par ses assemblages machiniques qui s'apparentent à des manufactures de fluides corporels, l'orgie sadienne instaure la division du travail au cœur de la tension sexuelle.

Je reviens un instant au corpus économique classique afin de noter que c'est dans la *dextérité* de l'artisan – qui deviendra bientôt ouvrier sous l'effet de la répétition mécanique de la tâche – que Smith cible la première cause de l'augmentation de la productivité comprise comme conséquence de l'instauration de la division du travail :

First, the improvement of the *dexterity* of the workman necessarily increases the quantity of the work he can perform; and the division of labour, by reducing every man's business to some one simple operation, and by making this operation the sole employment of his life, necessarily increases very much the *dexterity* of the workman³²⁹.

Afin de s'assurer de l'efficacité des opérations de production, l'autorité patronale doit s'assurer que chaque maillon de son corps travailleur soit soumis à un certain processus de *dressage*. Dès la deuxième journée, une entreprise des *Cent Vingt Journées* consiste ainsi à *dresser* le sérail des jeunes filles à exceller dans l'art de la masturbation : ce n'est pas innocemment que le manuscrit est sous-titré *L'École du libertinage*. Des mains de la jeune fille contrainte d'apprendre à branler le Maître, on voit fleurir sous sa finalité libidinale le champ d'action *manuelle* de la division du travail.

Singulièrement mécontents de la maladresse de toutes ces petites filles dans l'art de la masturbation, impatientés de ce qu'on avait éprouvé sur cela la veille, Durcet proposa d'établir une heure dans la matinée où l'on leur donnerait des leçons sur cet objet, et que tour à tour un d'eux se lèverait une heure plus matin, ce moment d'exercice étant établi depuis neuf jusqu'à dix, se lèverait, dis-je, à neuf heures pour aller se prêter à cet exercice. On décida que celui qui remplirait cette fonction s'assiérait tranquillement au milieu du sérail, dans un fauteuil, et que chaque petite

³²⁹ Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, *op. cit.*, p. 6; je souligne. Les deux autres facteurs sont la réduction du temps perdu dans le déplacement d'une opération de travail à l'autre et l'invention de machines qui facilitent et abrègent le travail (cf. pp. 5-8).

filles, conduite et guidée par la Duclos, la meilleure branleuse que le château renfermât, viendrait s'essayer sur lui, que la Duclos dirigerait leur main, leur mouvement, qu'elle leur apprendrait le plus ou le moins de vitesse qu'il fallait donner à leurs secousses en raison de l'état du patient, qu'elle prescrirait leurs attitudes, leurs postures pendant l'opération, et qu'on établirait des punitions réglées pour celle qui, au bout de la première quinzaine, ne réussirait point parfaitement dans cet art sans avoir plus besoin de leçons. Il leur fut surtout très exactement recommandé, d'après les principes du récollet [le père Étienne, un libertin cité la veille par la Duclos], de tenir toujours le gland à découvert pendant l'opération et que la seconde main qui n'agissait pas s'occupât sans cesse pendant ce temps-là à chatouiller les environs, suivant les différentes fantaisies de ceux à qui elles auraient affaire. Ce projet du financier plut universellement³³⁰.

Ce dressage ayant pour objet la dextérité manuelle ne s'applique pas à tous les sujets de la microsociété de Silling : tous ses membres n'y sont pas également assujettis. Chaque classe s'avère de fait assignée à une fonction particulière au sein de l'économie pulsionnelle dirigée par les maîtres. Les tableaux récapitulatifs qui viennent clore *Les Cent Vingt Journées* illustrent clairement qu'une manifeste division du travail libidinal s'organise à même la cartographie où le pouvoir jouisseur (les maîtres) et l'orifice du discours prostitutionnel (les historiennes) se distinguent des esclaves ménagères (les servantes et les cuisinières) et des esclaves sexuels (fouteurs, épouses, jeunes garçons et jeunes filles) :

Cette récapitulation fait voir l'emploi de tous les sujets, puisqu'il y en avait en tout quarante-six, savoir :

Maîtres	4
Vieilles	4
À la cuisine	6
Historiennes	4
Fouteurs	8
Jeunes garçons	8
Épouses	4
Jeunes filles	8
Total	46

Que, sur cela, il y en a eu trente d'immolés et seize qui s'en retournent à Paris.

Compte du total :

Massacrés avant le 1 ^{er} mars dans les premières orgies	10
Depuis le 1 ^{er} mars	20
Et ils s'en retournent	16 personnes
Total	46 ³³¹

Commentant cette disposition schématique des offices, Hugues Jallon note que « les individus voient ainsi leur place et leur fonction strictement déterminées dans cette

³³⁰ Sade, *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage*, op. cit., pp. 94-95.

³³¹ *Ibid.*, p. 382.

économie de la jouissance »³³². Le groupe des privilégiés qui s'en retournent – les seuls à être qualifiés de « personnes » – se compose du pouvoir et de ses branchements discursifs (les quatre maîtres et les quatre historiennes), de complices préposés aux supplices (quatre fouteurs), de trois cuisinières assez talentueuses pour mériter le respect aristocratique des scélérats, ainsi que d'une servante, graciée selon l'arbitraire des maîtres. C'est à travers l'inscription de ce violent partage des corps dans l'ordre de la fiction que Sade se laisse lire comme penseur d'une révolution industrielle qui affecte jusqu'aux modes de production et de duplication du désir.

Sous les traits paysans d'Augustin, jardinier bien membré, déchargeant aux orgies, mais à qui est refusée la subversion politique pamphlétaire³³³, l'univers de *La Philosophie dans le boudoir* apparaît moins marqué par le sceau de l'esclavage, mais davantage par l'instrumentalisation utilitaire du corps de l'autre. Les scènes d'orgies s'y élaborent momentanément comme des fabriques d'orgasmes mieux axées sur la fonctionnalité de l'ensemble que sur la décharge supplicielle. « (*La posture s'arrange*) »³³⁴; « (*la posture se rompt*) »³³⁵ : la jouissance traverse la chaîne de montage; elle circule sous l'action du travail d'ouvriers apprenant à jouir de la fonction locale qu'ils occupent dans l'ordre des flux de production. La pulsion s'investit résolument dans une *jouissance par procuration* lorsque la quête du fantasme reporte à l'infini la plus-value de la jouissance d'un organe sur celle d'un *autre*, déterminant ainsi le corps social selon l'insaisissable présence de l'altérité sans nom qui motive la circulation du capital.

La figure de cette altérité sans visage, ou, pour solliciter un instant Deleuze et Guattari, de ce *devenir-femme*, qui tel le spectre de Juliette traverse le corps du pouvoir capitaliste, cette figure surgit près de deux cent ans plus tard sur le visage blasé de l'acteur Roland Amstutz, dans une scène du film *Sauve qui peut (la vie)* de Jean-Luc Godard, réalisé en 1980, à une époque où les artifices sadiens de la culture populaire se confondent déjà avec les rets du capitalisme passionnel. Amstutz joue dans cette scène le rôle du patron, dont le jeu libidinal consiste à se faire mettre du rouge aux lèvres. La scène se passe à

³³² Hugues Jallon, *Sade. Le corps constituant*, Paris, Michalon, 1997, p. 110.

³³³ Ainsi, juste avant que le chevalier n'entame la lecture du pamphlet « Français, encore un effort si vous voulez être républicain », Mme de Saint-Ange s'adresse au paysan : « Sors, Augustin, ceci n'est pas fait pour toi ; mais ne t'éloigne pas, nous sonnerons dès qu'il faudra que tu reparaisse » (Sade, *La Philosophie dans le boudoir*, *op. cit.*, p. 110).

³³⁴ *Ibid.*, p. 160.

³³⁵ *Ibid.*, p. 108.

l'intérieur d'une suite d'hôtel, dans une pièce aménagée autour d'un bureau, lui-même disposé de manière à faire face aux visiteurs, pour que le patron siège tel un homme d'affaires haut placé à son poste de travail. Chef des opérations libidinales de la soirée, gestionnaire des communications, bien mis dans son veston et sa cravate, le patron dirige son employé Thierry, ainsi que deux prostituées engagées pour la banale occasion. Hors-champ, la voix d'Isabelle Huppert, dont le corps figure aussi dans la scène, précise que le *travail de prostituée* (expression qui devrait maintenant résonner comme un rigoureux pléonasma), ce n'est qu'affaire de *combines*. En ce mot, il faut ici aussi entendre le sens de la combinaison mathématique, ainsi que de l'art *combinatoire* de la division du travail :

Y a que des combines. Il n'y a pas de héros. Rien que des combines. Y a pas de gagneur. Rien que des combines et de la merde. Y a pas de saint, pas de génie. Rien que des combines et des contes de fées. Ça fait durer la partie³³⁶.

Entre le client, son acolyte et leurs deux subordonnées, s'élabore bientôt une véritable *chaîne de montage libidinale*, où la répartition des organes et de leurs rôles fait circuler les intensités dans le corps d'une orgie désillusionnée, mais pourtant irrémédiablement ancrée à la jouissance du pouvoir comme à la seule existence possible. La combine se réalise, les corps se disposent selon les ordres du capital : sur le dos sous les pieds du patron, Nicole place sa bouche à proximité du sexe de Thierry; Isabelle présente son cul au visage de Thierry; le visage du patron boucle le circuit en faisant face à celui d'Isabelle.

- Bon, tu vas me mettre du rouge, mais seulement quand il te lèchera le cul. Et toi Thierry, tu lui lèches la raie du cul, seulement quand l'autre te pompe. Et toi, tu pompes chaque fois que je te touche les nichons du pied. Allez on essaye. [La posture s'exécute.] Bon l'image ça va. Maintenant on va faire avec le son. Quand je te touche les seins avec mon soulier, tu dis « Aïe! », et tu le pompes. Vas-y.

- Aïe!

- Toi Thierry, quand elle te suce tu dis « Ho! », et tu lui lèches la raie. Allons-y.

- Aïe!

- Ho!

- Et toi, quand il te bouffe le cul, tu fais « Hé! » Comme dans le [mot couvert par la sonnerie tonitruante du téléphone] si un mec faisait un geste déplacé. Vas-y Thierry.

- Hé!

- Et après tu me mets un peu de rouge. Juste une fois. Et si jamais je te prends à sourire, tu m'embrasses. Allez on y va.

- Aïe!

- Ho!

- Hé³³⁷!

Suivant l'ordre du circuit, Isabelle applique ensuite du rouge sur les lèvres du patron,

³³⁶ *Sauve qui peut (la vie)*, réal. et scén. Jean-Luc Godard, Suisse, couleur, 90 min, 1980, DVD.

³³⁷ *Id.*

pendant que sa voix hors-champ reprend :

Je regardais cette face d'ivoire et j'y discernais l'expression d'un sombre orgueil, d'une farouche puissance, d'une terreur abjecte; et aussi d'un désespoir immense et sans remède³³⁸.

Plus tôt dans le film, Godard installe le thème de la division du travail en cadrant, dans le contexte d'une usine, une littérale chaîne de montage. Je vois là une figure de l'atrophie inhumaine de la force de travail, telle que cette atrophie était déjà en jeu lorsqu'en 1844 Marx parlait de la division du travail comme de « l'expression économique du caractère social du travail à l'intérieur de l'aliénation »³³⁹. Le vide du devenir-femme qui habite le patron surgit comme l'expression libidinale de cette aliénation : la scène de Godard saisit une teneur de vérité de la division du travail orgiaque, à partir de laquelle on voit se défiler une grande cérémonie désenchantée de l'industrialisation du désir. Héritage décrépité de la fourberie des bailleurs de fonds profitant de la guerre afin d'usurper le capital de l'État monarchique, cette grande déritualisation met en scène la lassitude du patron fatigué de jouir de la contrainte qu'il exerce sur le corps d'autrui. Le partage de la jouissance fantasmé par l'idéal démocratique qui sous-tendait la révolte révolutionnaire s'est réalisé au prix de la prostitution des corps dans le circuit du travail. Que la Révolution française ait possédé une aura populaire n'empêche pas que les capitaux qui l'ont investie furent surtout bourgeois, et que les investissements s'y amenaient avant tout comme des vecteurs d'instrumentalisation du corps ouvrier. De la démocratie révolutionnaire à la cupidité des banques internationales, une constante organise les rapports sociaux en fonction de l'industrie prostitutionnelle qui, à travers le pouvoir de l'image, régule jusqu'aux moyens de communications : jouira qui en acquerra les moyens.

Il faut enfin revenir aux « trois *libidos* » ou « concupiscences » augustinienes, qui dans la philosophie classique sont toujours perçues comme des impulsions à contrôler, et que Dufour réinscrit comme objet du renversement de la métaphysique occidentale, qui au tournant du XVIII^e siècle commencerait à se préoccuper davantage de la libération des passions que de leur maîtrise : *libido sentiendi* (« passion des sens et de la chair »), *libido dominandi* (« passion de posséder toujours plus et de dominer »), *libido sciendi* (« passion de voir et de savoir »)³⁴⁰. Il importe de replacer ce renversement dans le cadre de l'émergence

³³⁸ *Id.*

³³⁹ Karl Marx, *Manuscrits de 1844, op. cit.*, p. 199.

³⁴⁰ Cf. Dany-Robert Dufour, *La Cité perverse. Libéralisme et pornographie, op. cit.*, p. 13.

du capitalisme en tant qu'ouverture des marchés inhérents au capital pulsionnel des consommateurs, c'est-à-dire comme affranchissement stratégique des passions hors des carcans de la morale. Il en va de la teneur de vérité de l'assertion de Mandeville : *les vices privés contribuent à la félicité publique*. En vénérant l'impératif de la croissance économique et en se liguant avec le savoir qui en rend l'expansion possible, la souveraineté du libéralisme réalise de fait la confusion des trois passions, que l'on retrouve chez Sade énoncées en une même pulsation. *Passion de la chair, passion de la domination et passion du savoir* pouvant raffiner l'arrivisme de la décharge; tels sont en effet trois traits libidinaux qui caractérisent la plupart des libertins sadiens. De l'usufruit exercé sur la jouissance du corps de l'autre à son instrumentalisation généralisée, on ne peut éluder le cliché de la pulsion sadique : « *Il faut et suffit que l'autre soit ma victime* »³⁴¹. Nulle réciprocité hégélienne ou lacanienne du désir n'entre en jeu : le désir ici représenté n'est manifestement pas le désir de l'autre. C'est sous le poids de ce constat que Louis Janover affirme que « l'ombre de Sade [...] obscurcit notre monde, car elle se présente comme une position extrême de l'individu, alors qu'elle est la projection de la civilisation bourgeoise achevée »³⁴².

Serions-nous donc arrivé au point d'achèvement de la civilisation bourgeoise? Dans la mesure où la problématique de son livre s'attaque à un nœud que je me suis efforcé de dénouer comme déclinaison libidinale de l'argent, il faut considérer avec un profond sérieux l'analyse de Dufour lorsqu'il parle de la jouissance accessible au consommateur de la culture de masse comme d'une *jouissance par procuration*. Jouir par procuration implique de jouir d'une jouissance qui ne m'appartient en propre que parce qu'elle est stimulée par mon désir de ce qui non seulement m'est inaccessible, mais que je ne désire que sous la pression de l'autocontrainte. Jouir par procuration, c'est s'accommoder « de la jouissance sadienne de l'«hyperbourgeoisie» et des autres groupes prédateurs », de ce pouvoir « qui ne cesse de produire quantité d'œuvres de facture parasadienne où il invite le plus grand nombre à jouir »³⁴³ : cela se nomme maintenant la toile, le net; le WEB. Il y a aujourd'hui un contrat implicite, quoique inconscient, entre la culture des grandes entreprises étatiques, médiatiques, culturelles, et les consommateurs qui s'y abreuvent. Ce contrat se résume en un impératif qui n'est jamais clairement énoncé, quoique toujours actif : *jouissez*

³⁴¹ *Ibid.*, p. 43.

³⁴² Louis Janover, *Lautréamont et les chants magnétiques*, Arles, Éditions Sulliver, 2002, p. 76.

³⁴³ Cf. Dany-Robert Dufour, *La Cité perverse. Libéralisme et pornographie*, *op. cit.*, p. 23.

par procuration pendant que nous acquérons le capital de votre jouissance. Et c'est bien là qu'il faut reconnaître la politique de jouissance dominant notre monde occidental; sous l'éclairage de cette convergence de l'usage des passions, ce dernier apparaît en effet de plus en plus sadien.

Conclusion

Détruire la littérature

1. Valeur marchande du cadavre

Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1814, D.A.F. de Sade rendit son dernier souffle, étouffé par l'obésité de sa propre chair et oublié du monde à l'asile de Charenton; il était veillé par un docteur qui ne devait pas performer d'autopsie. Deux cent ans plus tard, l'histoire de sa postérité se dessine comme l'inlassable interrogation d'un cadavre et de ses héritages. Je n'avais pas prévu terminer d'écrire cette thèse peu avant ce bicentenaire. La coïncidence ne se présente pas spontanément à moi comme une occasion de rendre hommage à Sade, mais plutôt de demander dans quelle mesure il est possible de voir dans cette mort une raison de *célébrer*. Car à en croire tous les événements qui ont lieu cette année – rapatriement du manuscrit des *Cent Vingt Journées de Sodome*, innombrables publications d'articles et de monographies, colloques, expositions, créations de pages et de sites internet, etc. – il faut bien reconnaître qu'il y ait là quelque chose à souligner. Mais ce qui est mis en évidence correspond-il nécessairement à ce que l'on peut lire dans le texte de Sade? Contre l'évidence sacrée qu'entretient en nous la numérogie du calendrier grégorien, je voudrais clore ma réflexion en confrontant l'ambition de ma démarche critique au fait que l'héritage de Sade s'actualise pour une large part en passant sous silence le profond décalage qui se présente entre la violente gravité de l'œuvre et la légèreté avec laquelle sa figure est manipulée dans la culture occidentale.

En cette année 2014, de nombreuses informations concernant les événements de ce bicentenaire me seront parvenues par le réseau social Facebook. Le fil d'actualité de mon compte me présentaient jour après jour divers opportunistes économiques : la nouvelle Pléiade – constituée de textes tirés des trois précédents volumes – côtoyait par exemple les champagnes « Marquis de Sade » et le brandy « Divin Marquis ». Le bicentenaire n'est qu'une *excuse* à toute cette activité marchande, il faut bien en convenir; mais quelque chose là se manifeste tout de même qui semble être de l'ordre de la *marchandisation de la mort*. Au sein du carrousel des productions parasadiennes, toujours infiniment plus gentilles que ne l'aura jamais été la moindre intention libertine d'une Juliette ou d'un

Noirceuil, même les initiatives les plus pertinentes semblent teintées d'un arrivisme économique cherchant à convaincre le consommateur de l'*accessibilité* de Sade. Ainsi de l'exposition « Sade. Attaquer le soleil », organisée au musée d'Orsay sous la tutelle d'Annie Le Brun : à mille lieux de l'influence sadienne que l'exposition retrace dans la représentation picturale et sculpturale du désir entre le XVIII^e et le XX^e siècle, David Freymond et Florent Michel ont en octobre 2014 lancé par le biais de la chaîne YouTube du musée une courte vidéo servant d'annonce publicitaire, où de rapides successions de plans montrent sous divers angles des corps nus entremêlés¹. Féminins comme masculins, ces derniers paraissent d'une blancheur immaculée, exempte d'imperfection cutanée et cambrée dans des mensurations modèles, jusqu'à ce que le recul de la caméra en travelling vertical ascendant fasse perdre de vue l'individualité de ces corps parfaits pour faire place à la constitution charnelle du mot « Sade », épilé avec la disposition stratégique de cette pluralité de membres. Pas un poil inopportun ne dépasse; la nudité des seins et des pubis paraît avalée par la clarté des épidermes indifférenciés : elle manifeste une homogénéité qui pour nous ne peut manquer d'ironiquement désigner le pôle de la cohésion sociale qu'à travers Georges Bataille nous avons su reconnaître aux antipodes de l'écriture hétérogène de Sade. Pour produire un tel montage d'images, il faut soit ne pas avoir lu Sade, soit ne pas savoir le lire; ou plus simplement avoir abandonné tout souci de justesse au profit du spectacle.

Comment donc lire et penser Sade dans le cadre d'une telle glorification des impératifs économiques auxquels la culture est soumise? La violence symbolique de la publicité consumériste est-elle vraiment devenue l'expression refuge de la transgression sadienne? Soutenir dans une telle ambiance une thèse qui souligne tout ce qu'il y a de plus sordide en Sade m'aura offert un fond sur lequel venir contraster ma conviction : la nécessité de lire Sade comme un insigne *déchet* prêt à condenser une valeur critique échappe manifestement au souci marchand qui s'est emparé de sa figure. Dans un tel contexte, celui qui prendra le temps de se confronter directement au texte des *Cent Vingt Journées* ratera sans doute la parade. Toute cette activité culturelle peut-t-elle vraiment manquer de reconnaître l'ironie qu'il y a à utiliser Sade de la sorte, alors que les dispositifs

¹ « Une exposition, un regard : "Sade. Attaquer le soleil" », réal. David Freymond et Florent Michel, couleur, 1 min, 2014; en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=z4eDdjIlaI>, publié le 8 oct. 2014, consulté le 13 oct. 2014.

par où se structure le désir sadien sont précisément déterminés par « l'horreur économique »² présente au sein de la configuration politique du sadisme, telle que nous nous sommes attardés à la scruter dans notre chapitre final?

L'énigme de la célébration ne constitue pas l'essentiel; mais elle fait cependant réagir la conscience critique sensible à l'héritage de la figure de Sade. Je voudrais ainsi décliner une dernière fois ma position dans le partage des lectures et pratiques qui à travers l'histoire ont modelées la figure de Sade.

2. Trois régimes de lecture

2.1 Le déchet au bûcher

Le premier régime de lecture qui a intéressé notre parcours correspond à l'assimilation de Sade au déchet, tel un excrément que l'hygiène culturelle devait faire disparaître. C'est bien sûr le corps de Sade emprisonné; c'est aussi la figure du pouvoir napoléonien jetant *Justine* au feu. Cette mise au ban ne cherche pas à interroger l'économie libidinale à l'œuvre chez Sade; elle ne réussit à la prendre au sérieux qu'à travers sa dénégarion devant l'irréductible présence de la violence au sein des manifestations collectives du désir. La réaction ici en cause se laisse assimiler à la conscience scandalisée, qui envoie en bloc le langage de Sade au bûcher, comme une ordure destinée à brûler sans laisser de reste. Si nous avons retrouvé de fascinantes marques de cette tendance à travers l'indignation de la presse contemporaine à Sade, par exemple sous la plume outrée de Restif de La Bretonne, la réactualiser aujourd'hui apparaît comme une entreprise devenue résolument improductive : Michel Onfray s'évertuait par exemple encore tout récemment à dénoncer Sade comme le « dernier penseur féodal », et avec lui toute son influence sur le XX^e siècle, qui n'aurait fait que reprendre la méprise fondatrice de Guillaume Apollinaire, à savoir que Sade se présenterait comme un penseur de la libération du désir³.

Notre attention n'a séjourné auprès de cette dénonciation unilatérale qu'afin d'énoncer l'*écart* qu'il est possible de lire entre le mépris culturel initial dont Sade a fait

² Hugues Jallon, *Sade. Le corps constituant*, Paris, Michalon, 1997, p. 109.

³ Cf. Michel Onfray, *La passion de la méchanceté. Sur un prétendu divin marquis*, Paris, Autrement, coll. « Universités populaires & Cie », 2014.

l'objet et sa récente canonisation. Notre premier chapitre a ancré cette problématique dans le contraste entre la révolte moralisatrice de Jules Janin devant le déchet de la littérature et l'autorité symbolique de la reliure dorée d'une Pléiade; les quatre suivants se sont occupés de décliner chronologiquement les subtilités et les nuances de ce renversement progressif qui s'est étalé de la fin du XVIII^e siècle à nos jours.

2.2 Valeur d'émancipation

Le discours scandalisé laisse toujours sous-entendre la présence d'une menace qui pourrait venir renverser l'ordre au nom duquel l'indignation appuie la légitimité de sa prise de parole publique. Le scandale arrive par la résistance des tensions hostiles à la mascarade du pouvoir, et son éclatement s'opère suivant la confrontation des impulsions émancipatrices et de l'emprise du capital, telle que cette dernière cherche à maintenir en place la hiérarchie du corps social. Ainsi, on a pu repérer au XIX^e siècle l'artère d'une profonde influence de Sade sur la révolte du corps et de la chair contre l'autorité contingente des mœurs bourgeoises. Bien que rarement explicite et souvent présentée sous un visage déformé, cette influence traverse notamment certains textes de Balzac, Théophile Gautier, Stendhal, Frédéric Soulié, Petrus Borel, Eugène Sue, Baudelaire, Lautréamont, Flaubert et Huysmans, pour se poursuivre au XX^e siècle à travers la voix d'Apollinaire et des surréalistes; nous avons vu le dernier grand sursaut de cette tendance s'incarner le 2 décembre 1959 dans la performance de Jean Benoît.

À l'instar de cette position pour la première fois ouvertement revendiquée par le surréalisme, on continue aujourd'hui de concevoir l'écriture de Sade comme l'expression métaphorique d'une subversion radicale, qui passe par la libération sexuelle du corps social, et qui renvoie en fin de compte à l'intime liberté du désir. Aujourd'hui soutenu de manière emblématique par Annie Le Brun, qui sait lire en Sade la cruciale interdépendance pulsionnelle de la pensée et du corps, ce régime de lecture n'est toutefois jamais à l'abri d'un glissement vers l'apologie, ce qui lui fait parfois perdre de vue la fibre critique dont procède la position politique du texte sadien.

Seulement, il faut avant tout reconnaître à ce régime de lecture l'insigne capacité d'investir le texte de Sade comme un objet qu'il importe d'*enseigner*, ne serait-ce que pour donner un ancrage littéraire à la valeur d'un savoir qu'après Freud il est devenu possible

d'envisager comme reconnaissance de l'irrémissible détermination de toute activité humaine par le jeu des pulsions.

2.3 Valeur de résistance et conscience critique

Le dernier grand régime de lecture qui nous aura occupé présente un portrait plus complexe. Il est lui aussi traversé par une similaire valeur de résistance contre l'homogénéité sociale; mais le potentiel critique saillie là à travers l'identification de la configuration libidinale du sadisme aux desseins du pouvoir politique. Nous avons vu cette valeur germer dans le souci de Georges Bataille, qui s'érigait dès la fin des années 1920 contre la lecture d'André Breton, pour ensuite se ramifier dans la polémique concernant la connexion possible entre le sadisme de Sade et la violence politique du fascisme. Le film *Salò o le 120 giornate di Sodoma* (1975) de Pier Paolo Pasolini passe à l'histoire comme la démarche ayant le plus radicalement formulée cette fascisation de la pulsion sadique.

Mais c'est surtout en s'attardant au partage économique du pouvoir que notre analyse s'est efforcée d'articuler la profondeur de cette valeur critique. Notre chapitre final s'est ainsi affairé à lire le texte des *Cent Vingt Journées de Sodome* comme une puissante réserve de symptômes relevant du rapport entre la circulation du capital sous l'Ancien Régime et le partage sociopolitique de la jouissance. La proposition de prostitution généralisée contenue dans *La Philosophie dans le boudoir* nous a quant à elle poussé à dévoiler la formation de l'autocontrainte théorisée par Norbert Elias en tant que stratégie de développement pulsionnel inhérent au libéralisme économique. Après l'avènement effectif de la révolution sexuelle, de la déliquescence des métarécits et de la consolidation mortifère de notre société consumériste, la posture de domination économique à travers laquelle le libertin sadien consomme le corps de l'autre afin de toucher sa jouissance se laisse envisager comme une crasseuse préfiguration d'une aliénation quotidienne, où les puissants de ce monde encaissent d'effarants profits et jouissent d'un capital économique, symbolique et culturel que la masse adipeuse du corps social semble condamnée à envier, avide de jouir par procuration des miettes de plaisir que l'orgie du pouvoir partage stratégiquement avec le consommateur.

J'aurai de cette manière voulu mettre en évidence une valeur *sacrificielle* de l'écriture de Sade. Cette valeur n'a rien à voir avec les intentions de l'écrivain, mais se rapporte

plutôt à sa capacité à prendre en charge la part libidinale de la violence au sein de l'institution du politique. Bien que le texte de Sade donne forme à un usage de la force tout à fait illégitime en regard des droits de l'homme, brûler son œuvre reviendrait à perdre l'illumination figurative dont procède la reconnaissance de la motivation pulsionnelle du pouvoir; l'énonciation du mal ancre l'impérieuse nécessité d'une résistance. Le sacrifice de Sade correspondrait au fait de n'avoir pu mener à terme le projet des Lumières qu'à travers une écriture *maudite*, capable de forcer la volonté de savoir à s'ouvrir à la détermination de la pensée par la chair.

La valeur d'usage de Sade que j'ai cherché à cerner ressort d'un état des lieux : encore aujourd'hui, devant l'impulsion mortifère du modèle capitaliste néolibéral, qui ne peut voir d'avenir que dans l'exigence de la croissance effrénée, la prise en charge effectuée à la fin du XVIII^e siècle par la fiction sadienne peut orienter le lecteur dans l'appréhension de l'ordre sociopolitique de la jouissance par procuration impliquée par le consumérisme occidental.

3. Se dépenser à lire Sade : détruire la littérature

Que cette valeur d'usage corresponde à l'ouverture du *sacré*, c'est ce qu'il a fallu nuancer : c'est à juste titre que la pensée politique de Claude Lefort met en garde le lecteur de Sade contre le caractère incertain de « cette opération par laquelle on croit découvrir dans la part maudite de son œuvre la part du sacré »⁴. Si la *part maudite* ne saurait devenir un pur synonyme de la *part du sacré*, un commun enjeu habite leurs manifestations à l'intersection liant les pratiques de la dépense au point d'irreprésentable où fuit l'image de la mort. Le texte de Sade supporte une ritualité supplicielle dont l'aura peut encore frapper le lecteur comme le dernier résidu d'une incarnation *cultuelle* de l'art – d'où la constante proximité du risque de l'apologie. Le maudit et le sacré peuvent certes être détruits ou recyclés, mais dans la mesure où leur intégration dans les pratiques discursives les rend disponibles à la lecture, le lecteur peut, par-delà le geste de consommation, discerner chez Sade un bûcher immolant la littérature, mais susceptible d'incarner ce qui en elle résiste à la prostitution des valeurs culturelles.

⁴ Claude Lefort, « Sade : le Boudoir et la Cité » [1989], *Écrire. À l'épreuve du politique*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 1992, p. 97.

Après avoir ouvert le cadavre de Sade et procédé dans le corps de cette thèse à une autopsie qui s'imposait à mon esprit, il me faut enfin refermer cette œuvre, la suturer pour faire passer dans la mémoire le temps que j'aurai dépensé à me laisser avaler par son horreur. Suite à la dissection du corps textuel, la pensée doit se résoudre à retirer le scalpel hors des plaies afin de les panser, en espérant que le travail d'écriture aura permis au scripteur de se décharger de sa propre violence.

Bibliographie

I. Corpus principal

a. Textes de D.A.F. de Sade

- Justine ou les malheurs de la vertu*, en Hollande, chez les libraires associés », 1791, 2 vol.
- Les Infortunes de la vertu* [1787], éd. Maurice Heine, Paris, Fourcade, 1930.
- Les 120 Journées de Sodome, ou l'École du libertinage*, éd. Maurice Heine, Paris, Stendhal et Cie, aux dépens des Bibliophiles souscripteurs, 1931-1935, 3 vol.
- Œuvres*, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 3 vol. :
- I (1990) : *Dialogue entre un prêtre et un moribond* [1782], pp. 1-11 – *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage* [1785], pp. 13-383 – *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* [1793], pp. 385-1109; précédés d'une « Introduction » de Michel Delon et de « Sade philosophe » de Jean Deprun.
- II (1995) : *Les Infortunes de la vertu* [1787], pp. 1-121 – *Justine ou les Malheurs de la vertu* [1791] pp. 123-390 – *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu* [1799], pp. 391-1110.
- III (1998) : *La Philosophie dans le boudoir* [1795], pp. 1-178 – *Histoire de Juliette ou les prospérités du vice* [1801], pp. 179-1262.
- Justine et autres romans*, éd. Michel Delon et Jean Deprun, préface de Michel Delon, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2014 : *Les Cent Vingt Journées de Sodome ou L'École du libertinage* [1785] – *Justine ou les Malheurs de la vertu* [1791] – *La Philosophie dans le boudoir* [1795].
- Œuvres complètes*, tome quinzisième, éd. Jean-Jacques Pauvert et Annie Le Brun, Paris, Pauvert, 1991 : *Oxtiern ou les dangers du libertinage* [1791], pp. 71-114 – *Catalogue raisonné des œuvres de M. de S*** à l'époque du 1^{er} octobre 1788, Dossier chronologique*, pp. 400-412.
- Les Crimes de l'amour, nouvelles héroïques et tragiques; précédés d'une Idée sur les romans, et ornés de gravures*, Paris, Massé, an VIII [1800], 4 vol.
- Œuvres complètes*, tome dixième, éd. Jean-Jacques Pauvert et Annie Le Brun, Paris, Pauvert, 1988 : « *Lettres à des journaux* » [1798-1800], pp. 19-41 – *Idée sur les romans* et *Les Crimes de l'amour* [1800], pp. 43-551 – « *L'Auteur des Crimes de l'amour à Villetterque, folliculaire* » [1800], pp. 563-573.
- Les Crimes de l'amour, nouvelles héroïques*, précédées d'une *Idée sur les romans* [1800], éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1987.

b. Correspondance de D.A.F. de Sade

- L'Aigle, Mademoiselle...*, éd. Gilbert Lely, Paris, Georges Artigues, 1949.
- Correspondance du Marquis de Sade*, éd. Alice M. Laborde, Genève, Slatkine, 1991-2007, 27 vol.

II. Corpus secondaire

a. Pratiques littéraires

- ARTAUD, Antonin, *Le Moine de Lewis raconté par Antonin Artaud* [1931], *Œuvres complètes VI*, nouv. éd. rev. et augm., Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1982, pp. 7-314.
- , *Héliogabale ou l'anarchiste couronné* [1934], *Œuvres complètes VII*, nouv. éd. rev. et augm., Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1982, pp. 7-111.
- , *Les Cenci. Tragédie en quatre actes et dix tableaux, d'après Shelley et Stendhal* [1935], *Œuvres complètes IV*, nouv. éd. rev. et augm., Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1978, pp. 147-210.
- APOLLINAIRE, Guillaume, *Les Onze mille verges ou les amours d'un hospodar* [1907], Paris, Pauvert, coll. « J'ai lu », 1973.
- BALZAC, Honoré de, *La Fille aux yeux d'or* [1835], Paris, Mille et une nuits, 2002.
- BAUDELAIRE, Charles, *Œuvres complètes*, t. I, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1975 : « Listes de titres et canevas de romans et nouvelles » [datation incertaine], pp. 588-599 – « Projets d'un épilogue pour l'édition [des *Fleurs du Mal*] de 1861 » [1860], pp. 191-192 – *Fusées* [circa 1867], pp. 649-667 – *Mon cœur mis à nu* [circa 1864], pp. 676-708.
- , *Œuvres complètes*, t. II, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1976 : « Les drames et les romans honnêtes » [1851], pp. 38-43 – « Notes sur *Les Liaisons dangereuses* » [1856-1857], pp. 66-75 – « Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains » [1861], pp. 129-181.
- BATAILLE, Georges, *Romans et récits*, dir. Jean-François Louette, préface de Denis Hollier, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2004 : *Histoire de l'œil* [éd. de 1928], pp. 51-106 – *Le Bleu du ciel* [1957], pp. 109-205 – *Le Bleu du ciel* [version manuscrite, 1935], pp. 214-302 – *Le Petit* [1943], pp. 349-367.
- BOREL, Petrus, *Madame Putiphar* [1839], « Préface » [1877] de Jules Claretie, précédée de « *Madame Putiphar*, roman sadien? » par Béatrice Didier et suivi de « Les malheurs du récit » par Jean-Luc Steinmetz, Paris, Régine Deforges, 1972.
- BOUGAINVILLE, Louis Antoine de, *Voyage autour du monde par la frégate du roi « La Boudeuse » et la flûte « L'Étoile »; en 1766, 1767, 1768 & 1769*, Paris, Saillant & Nyon, 1771.
- BOYER D'ARGENS, Jean-Baptiste, *Thérèse Philosophe ou Mémoires pour servir à l'histoire du Père Dirrag et de Mademoiselle Éradice* [1748], éd. François Moureau, Saint-Étienne, Publications de l'Université Saint-Étienne, coll. « Lire le Dix-huitième Siècle », 2000.
- CHAR, René, « Hommage à D.A.F. de Sade », *Le Surréalisme au service de la Révolution*, n° 2, Paris, José Corti, oct. 1930, p. 6.
- CHESEX, Jacques, *Le Dernier Crâne de M. de Sade*, Paris, Grasset, 2009.
- CHEVÉ, Émile, *Virilités*, Paris, Alphonse Lemerre, 1882.
- DEBORD, Guy, *Hurllements en faveur de Sade* [1952], *Œuvres*, éd. Jean-Louis Rançon, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2006, pp. 61-68; en ligne : http://www.dailymotion.com/video/x5dztg_guy-debord_shortfilms.
- DIDEROT, Denis, *Les Bijoux indiscrets* [1748], éd. Jacques Rustin, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1981.

- , *La Religieuse* [1780-1782], éd. Florence Lotterie, Paris, Flammarion, 2009.
- , *Supplément au voyage de Bougainville, Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart Posthumes ou inédites*, Paris, Chevet, 1796, pp. 187-270.
- ÉLUARD, Paul, *Capitale de la douleur* [1926] suivi de *L'amour de la poésie* [1929], Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1966.
- FLAUBERT, Gustave, *La Tentation de Saint Antoine*, Paris, Charpentier, 1874.
- , *Correspondance*, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1973-2007, 6 vol.
- GAUTHIER, Théophile, *Mademoiselle de Maupin* [1835], éd. Geneviève van den Bogaert, Paris, Garnier-Flammarion, 1966.
- GREY, Sasha, *La Juliette Society*, trad. Pascal Loubet, Montréal, Éditions de l'Homme, 2013.
- GUIBERT, Hervé, *Vous m'avez fait former des fantômes*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1987.
- GUYOTAT, Pierre, *Éden, Éden, Éden*, préfaces de Michel, Leiris, Roland Barthes et Philippe Sollers, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1970.
- HÖLDERLIN, Friedrich, *Empédocle* [1798-1800], trad. Robert Rovini, *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », pp. 465-590.
- HUYSMANS, Joris-Karl, *À Rebours* [1884], éd. Pierre Waldner, Paris, Garnier-Flammarion, 1978.
- , *Là-bas*, [1891], *Là-Bas*, éd. Pierre Cogny, Paris, Garnier-Flammarion, 1978.
- JANIN, Jules, *L'Âne mort et la femme guillotinée*, Bruxelles, Dumont, 1829.
- LACLOS, Choderlos de, *Les Liaisons dangereuses* [1782], Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1972.
- LAUTRÉAMONT, Comte de [Isidore Ducasse], *Les Chants de Maldoror* [1869], Paris/Bruxelles, en vente chez tous les libraires [E. Wittmann], 1874.
- MOREAU, Julien, *L'avènement de la chair. Scènes de vie de bamboche à Nantes en 1928* [1928], Saumur, BG Productions, 2010.
- , *Minuit... Place Graslin! Roman de mœurs situé à Nantes en 1929* [1929], préface de Patrice Allain, Saumur, BG Productions, 2012.
- NOËL, Bernard, *Le Château de Cène*, Paris, Jérôme Martineau, 1969; éd. déf., Paris, Pauvert, 1971.
- , *Le Retour de Sade*, Paris, Lignes/Léo Scheer, 2004.
- MANDIARGUES, André Pieyre de, *L'Anglais décrit dans le château fermé*, Oxford & Cambridge, s.é., 1953.
- PERREAULT, Charles, *La Barbe bleüe, Histoires ou Contes du temps passé : Avec des Moralitez*, Paris, Claude Barbin, 1697; reproduit dans *Contes de Perreault. Fac-similé de l'édition originale de 1695-1697*, préface de Jacques Barchilon, Genève, Slatkine Reprints, 1980, pp. 57-82.
- PRÉVOST, Antoine-François, *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut* [1731/1753], éd. Jean Sgard, Paris, Flammarion, 1995/2006.
- RACHILDE, *La Marquise de Sade* [1887], préface d'Édith Silve, Paris, Gallimard, coll.

- « L'Imaginaire », 1996.
- RÉAGE, Pauline [Dominique Aury], *Histoire d'O* [1954-1972] suivi de *Retour à Roissy* [1969], préface de Jean Paulhan, Paris, Pauvert, 1975.
- RESTIF DE LA BRETONNE, *Le Pornographe, ou idées d'un honnête-homme sur un projet de règlement pour les prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le publicisme des femmes*, à Londres, chez Jean Nourse, 1769.
- _____, *Les Nuits de Paris ou le Spectateur-nocturne*, à Londres, 1788-1794, 8 vol.
- _____, *Monsieur Nicolas* [1796-1797], éd. Pierre Testud, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1989, 2 vol.
- _____, *L'Anti-Justine ou Les délices de l'amour*, au Palais-Royal, chez feu la veuve Girouard, 1798.
- ROBERGE, Guillaume-Van, *Les Contes du travail alimentaire*, Montréal, Éditions du Rodrigol, 2011.
- ROCHE, Denis, *Le Mécrit*, Paris, Seuil, coll. « Tel Quel », 1972.
- _____, Denis Roche, *Louve basse. Ce n'est pas le mot qui fait la guerre, c'est la mort*, Paris, Seuil, coll. « Fiction et Cie », 1976.
- _____, *Louve basse. Ce n'est pas le mot qui fait la guerre, c'est la mort*, Paris, Seuil, coll. « Fiction et Cie », 1976.
- SACHER-MASOCH, Léopold von, *La Vénus à la fourrure* [1870], trad. Aude Willm, dans Gilles Deleuze, *Présentation de Sacher-Masoch. Le froid et le cruel*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1967, pp. 117-248.
- SCHREBER, Daniel Paul, *Mémoires d'un névropathe* [1903], trad. Paul Duquenne et Nicole Sels, Paris, Seuil, coll. « Points », 1972.
- SHAKESPEARE, *The Tragedy of Macbeth* [1606], *Mr. William Shakespeares Comedies, Histories & Tragedies. Published according to the true originall copies*, London, Isaac Jaggard and Edward Blount, 1623.
- SHELLEY, Percy Bysshe, *The Cenci. A Tragedy, in Five Acts* [1819], Oxford/New York, Woodstock Books, coll. « Revolution and Romanticism, 1789-1834 », 1991.
- _____, *Les Cenci. Tragédie en cinq actes* [1819], *Œuvres poétiques complètes*, t. 2, trad. F. Rabbe, Paris, Albert Savine, 1877.
- SOULIÉ, Frédéric, *Les Mémoires du diable* [1837-1838], Paris, Michel Lévy frères, 1858, 2 vol.
- STENDHAL, *Les Cenci. 1599* [1837], *Chroniques italiennes*, éd. Béatrice Didier, Paris, Garnier-Flammarion, 1977, pp. 237-268.
- _____, *Mémoires d'un touriste* [1838], Paris, Michel Lévy frères, 1854, 2 vol.
- VANIER, Denis, *Le Fond du désir*, Montréal, Les Herbes rouges, 1994.
- VOLTAIRE, *Zadig ou la destinée. Histoire orientale* [1747-1748], *Micromégas. Zadig. Candide*, éd. René Pommeau, Paris, Flammarion, 1994/2006.
- WEISS, Peter, *La persécution et l'assassinat de Jean-Paul Marat représentés par le groupe théâtral de l'hospice de Charenton sous la direction de Monsieur de Sade* [1964], trad. Jean Baudrillard, Paris, Seuil, 1965.

b. Livres illustrés

DUFAUX, Jean et GRIFFO, *L'Aigle, mademoiselle*, Grenoble, Éditions Glénat, 1991.
SECKA, Frank, *Sade Up*, Arles, Éditions du Rouergue, 2011.

c. Performance

BENOÎT, JEAN, *Exécution du testament du marquis de Sade*, Paris, 2 décembre 1959; « Notes concernant l'exécution du testament de Sade », dans Annie Le Brun, Filipacchi, Paris, 1996, pp. 39-42.

d. Pratiques cinématographiques

Cosmopolis, réal. et scén. David Cronenberg, d'après le roman éponyme de Don DeLillo (New York, Scribner, 2003), Canada, couleur, 108 min, 2012, DVD.

Il portiere di notte, réal. et scén. Liliana Cavani, Italie, couleur, 118 min, 1974, DVD, Criterion.

Marat/Sade, réal. Peter Brook, d'après la pièce de théâtre de Peter Weiss (*Die Verfolgung und Ermordung Jean Paul Marats dargestellt durch die Schauspielgruppe des Hospizes zu Charenton unter Anleitung des Herrn de Sade*, Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main, 1964), Royaume-Uni, couleur, 116 min, 1967, DVD, Avant-garde Cinema.

Quills, réal. et scén. Philip Kaufman, d'après la pièce de théâtre de Doug Wright (*Quills*, New York, Dramatists Play Service, 1996), États-Unis/Royaume-Uni/Allemagne, couleur, 124 min, 2000, DVD.

Sade, réal. et scén. Benoît Jacquot, France, couleur, 100 min, 2000, DVD.

Salò o le 120 giornate di Sodoma, réal. et scén. Pier Paolo Pasolini, librement adapté de Sade et Dante, Italie, couleur, 116 min, 1975, DVD, Criterion.

Sauve qui peut (la vie), réal. et scén. Jean-Luc Godard, Suisse, couleur, 90 min, 1980, DVD.

Spring Breakers, réal. et scén. Harmony Korine, États-Unis, couleur, 94 min, 2012, DVD.

e. Télévision et documentaire

Mad Dog: Inside the Secret World of Muammar Gaddafi, réal. Christopher Olgiati, Royaume-Uni, couleur, 80 min, 2014, BBC.

Sollers/Sade/Mozart, réal. Michel Jakar, Belgique/France, couleur, 56 min, 1987, Radio Télévision Belge Francophone.

"Kevin O'Leary says 3.5 billion people living in poverty is 'fantastic news'", *The Albatros*, 20 janvier 2014; en ligne : <http://www.thealbatross.ca/27691/kevin-o-leary-fantastic-news>.

f. Publicité

« Une exposition, un regard : "Sade. Attaquer le soleil" », réal. David Freymond et Florent Michel, couleur, 1 min, 2014; en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=z4eDdJiIaI>, publié le 8 oct. 2014.

III. Textes sur Sade

- ABRAMOVICI, Jean-Christophe, « Sade et les corps fantômes », *Corps, littérature, société (1789-1900)*, dir. Jean-Marie Roulin, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 2005, pp. 55-63.
- _____, *Encre de sang. Sade écrivain*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 2013.
- ADORNO, Theodor W. et HORKHEIMER, Max, « Juliette ou Raison et morale », *La Dialectique de la raison. Fragments philosophiques* [1944], trad. Éliane Kaufholz, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1974, pp. 92-127.
- APOLLINAIRE, Guillaume, *L'Œuvre du marquis de Sade*, Paris, Bibliothèque des Curieux, coll. « Les Maîtres de l'amour », 1909.
- APOSTOLIDÈS, Jean-Marie, « Ceci est mon corps ou *L'exécution du testament du marquis de Sade* », *L'Annuaire théâtral. Revue québécoise d'études théâtrales*, n° 41 (« Sade au théâtre : la scène et l'obsène »), 2007, pp. 83-102.
- BARTHES, Roland, *Sade, Fourier, Loyola*, Paris, Seuil, coll. « Tel Quel », 1971.
- _____, « Sade-Pasolini », *Le Monde*, 16 juin 1976.
- BATAILLE, Georges, « La valeur d'usage de D.A.F. de Sade » [circa 1930], *Œuvres complètes II*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1970, pp. 54-69.
- _____, « Le mal dans le platonisme et dans le sadisme » [1947], *Œuvres complètes VII*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1976, pp. 365-380.
- _____, « Sade et l'homme normal », dans Sade, *Justine ou les malheurs de la vertu*, Paris, Pauvert, 1955, pp. VII-XXXVII.
- _____, « L'homme souverain de Sade » et « Sade et l'homme normal », *L'Érotisme* [1957], *Œuvres complètes X*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1987, pp. 164-195.
- BATESON, Gregory, JACKSON, Don D., HALEY, Jay et WEAKLAND, John, « Toward a Theory of Schizophrenia », *Behavioral Science*, vol. 1, issue 4 (oct. 1956), pp. 251-264.
- BEAUVOIR, Simone de, *Faut-il brûler Sade?* [1951], Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1955.
- BECCARIA, Cesare, *Traité des délits et des peines* [1764]. traduit de l'italien [par André Morellet], d'après la troisième édition revue, corrigée & augmentée par l'auteur. Avec des additions de l'auteur qui n'ont pas encore paru en italien. Nouvelle édition plus correcte que les précédentes, à Philadelphie, sans éd., 1766.
- BEILHARZ, Alexandra, « Le mythe sadien dans la littérature Décadente », *Mythes de la décadence*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. « Littératures », 2001, pp. 257-270.
- BINOCHÉ, Bertrand, *Sade ou l'institutionnalisation de l'écart*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Mercure du Nord/Verbatim », 2007.
- BLANCHOT, Maurice, *Lautréamont et Sade* [1949], Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1963.
- BONNEAU, Alcide, « La première édition de *Justine ou les malheurs de la vertu* », *La curiosité littéraire et bibliographique*, 1^{re} série, 1880, pp. 105-158.

- BOURDIN, Paul, *Correspondance inédite du marquis de Sade, de ses proches et de ses familiers* [1929], Genève, Slatkine, 1971.
- BOURREAU, Alain, *Le Simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français. XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Les Éditions de Paris, coll. « Le temps et l'histoire », 1988.
- CAILLOIS, Roger, *L'Homme et le sacré*, [1939], éd. augm., Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1950.
- CAMPA, Laurence, « Apollinaire et Sade », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1995, n° 47, pp. 391-404.
- CASTILLO DURANTE, Daniel, *Sade ou l'ombre des Lumières*, New York, Peter Lang, coll. « Eighteenth-Century French Intellectual History », 1997.
- CHÂTELET, Noëlle, « Le Libertin à table », *Sade, écrire la crise* (actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 19-29 juin 1981), Paris, Belfond, 1983, pp. 67-85.
- CURNIER, Jean-Paul, « Une existence sans objets. Sade, Klossowski », *Lignes*, n° 14 (*Penser Sade*), mai 2004, pp. 27-40.
- DELEUZE, Gilles, *Présentation de Sacher-Masoch. Le froid et le cruel*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1967.
- DELON, Michel, « Meister lecteur de Sade », *Du Baroque aux lumières. Pages à la mémoire de Jeanne Carriat*, Mézières-sur-Issoire, Rougerie, 1986, pp. 180-182.
- , *Les Vies de Sade*, Paris, Éditions Textuel, 2007, 2 vol.
- DIDIER, Béatrice, *Sade. Une écriture du désir*, Paris, Denoël/Gonthier, coll. « Médiations », 1976.
- DUCHET, Claude, « L'image de Sade à l'époque romantique », *Le Marquis de Sade* (actes du colloque d'Aix-en-Provence, 19-20 février 1966), Paris, Armand Colin, 1968, pp. 219-240.
- DÜHREN, Eugen [Iwan Bloch], *Der Marquis de Sade und seine Zeit. Ein Beitrag zur Cultur- und Sittengeschichte des 18. Jahrhunderts. Mit besonderer Beziehung auf die Lehre von der Psychopathia Sexualis*, Berlin, Barfsdorf, 1900.
- , *Le Marquis de Sade et son temps. Études relatives à l'histoire de la civilisation et des mœurs du XVIII^e siècle* [1900], trad. D^r A. Weber-Riga, préface par Octave Uzanne [1901], Genève, Slatkine, 1970.
- DUFOUR, Dany-Robert, *La Cité perverse. Libéralisme et pornographie*, Paris, Denoël, 2009.
- FAUSKEVÅG, Svein Eirik, *Sade dans le surréalisme* [1977], trad. Chantal de Batz, Oslo/Toulouse, Solum Forlag/Éditions Privat, 1982.
- FINK, Béatrice, « Lecture alimentaire de l'utopie sadienne », *Sade, écrire la crise* (actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 19-29 juin 1981), Paris, Belfond, 1983, pp. 175-192.
- FLAKE, Otto, *Marquis de Sade. Mit einem Anhang über Rétif de la Bretonne* [1930], Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 1981; *Le marquis de Sade*, trad. Pierre Klossowski, Grasset, 1933.
- FOUCAULT, Michel, « Conférences sur Sade » [1970], *La Grande étrangère. À propos de littérature*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Audiographie », 2013, pp. 145-218.
- GALLINGANI, Daniela, « Le banquet de Sade ou Extrêmes culinaires », *Tema*, n° 12 (« Estremi »), 2012; en ligne : <http://www.griseldaonline.it/temi/estremi/de-sade->

- extreme-banquet-gallingani.html.
- GOLDSCHLÄGER, Alain, Sade et Chateaubriand », *Nineteenth Century French Studies*, New York, vol. II, n° 1/2, Fall-Winter 1973-1974, pp. 1-12.
- , « L'image sadienne dans l'œuvre de Stendhal », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 57, fasc. 3, 1979, pp. 612-627.
- , « Stendhal, mauvais disciple de Sade », *L'Année Stendhalienne*, n° 4, Paris, Honoré Champion, 2005, pp. 193-204.
- GOUX, Jean-Joseph, « Calcul des jouissances », *Les Iconoclastes*, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1978, pp. 171-190.
- HEINE, Maurice, *Le Marquis de Sade*, éd. Gilbert Lely, Paris, Gallimard, 1950.
- HÉNAFF, Marcel, *Sade. L'Invention du corps libertin*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Croisées », 1978.
- HENRY, Charles, *La Vérité sur le marquis de Sade*, Paris, Dentu, 1887.
- , *La Vérité sur le marquis de Sade* [1887], préface de Christian Lacombe, Paris, Éditions La Bibliothèque, coll. « Les billets », 2010.
- HENTSCH, Thierry, « Sade, la jouissance absolue », *Le Temps abolí. L'Occident et ses grands récits*, Montréal/Paris, Presses de l'Université de Montréal/Bréal, 2005, pp. 103-125.
- HERZBERG, Nathaniel, « Caché, volé, racheté : l'histoire folle d'un manuscrit de Sade », *Le Monde*, 1^{er} octobre 2012; en ligne : http://www.lemonde.fr/livres/article/2012/10/01/cache-vole-rachete-l-histoire-folle-du-manuscrit-de-sade_1767353_3260.html.
- HUFFMAN, Shawn, « L'exécution du testament du marquis de Sade » : performance de Jean Benoît», *L'Annuaire théâtral. Revue québécoise d'études théâtrales*, n° 41 (« Sade au théâtre : la scène et l'obscène »), 2007, pp. 139-145.
- IVŠIĆ, Radovan, « Le théâtre irréversible : Jean Benoît et Sade », *Petits et Grands Théâtres du marquis de Sade*, dir. Annie Le Brun, Paris, Paris Art Center, 1989, pp. 247-248.
- JALLON, Hugues, *Sade. Le corps constituant*, Paris, Michalon, 1997.
- JANIN, Jules, « Le Marquis de Sade », *Revue de Paris*, tome douzième, déc. 1834, pp. 32-70.
- JEAN, Raymond, « Sade et le surréalisme », *Le Marquis de Sade* (actes du colloque d'Aix-en-Provence, 19-20 février 1966), Paris, Armand Colin, 1968, pp. 241-251.
- , *Un Portrait de Sade*, Paris, Actes Sud, 1989.
- JEANGÈNE VILMER, Jean-Baptiste, *Sade moraliste. Le dévoilement de la pensée sadienne à la lumière de la réforme pénale au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 2005.
- KLOSSOWSKI, Pierre, *Sade mon prochain*, Paris, Seuil, coll. « Pierres vives », 1947.
- , *Sade mon prochain* précédé de *Le Philosophe scélérat*, Paris, Seuil, coll. « Pierres vives », 1967.
- , *La Monnaie vivante* [1970], Paris, Payot/Rivages, 1997.
- LABÉDOLLIÈRE, Émile de, *Histoire des environs du nouveau Paris*, Paris, Barba, 1861.
- LACAN, Jacques, « Kant avec Sade » [1963], *Écrits*, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1966, pp. 765-790.
- LACROIX, Paul, « La Vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade », *Revue de*

- Paris, tome trente-huitième, 1837, pp. 135-144.
- LAUGAA-TRAUT, Françoise, *Lectures de Sade*, Paris, Armand Colin, 1973.
- LE BRUN, Annie, *Les Châteaux de la subversion*, Paris, Pauvert/Garnier, 1982.
- _____, *Soudain un bloc d'abîme, Sade*, Paris, Pauvert, 1986.
- _____, *Sade, aller et détours*, Paris, Plon, 1989.
- _____, « Un libertin unique » [1997], *De l'éperdu*, Paris, Stock, 2000, pp. 291-305.
- _____, « L'athéisme, littéralement et dans tous les sens », *Lire Sade* (Actes du premier colloque international sur Sade aux USA, Charleston, Caroline du Sud, 12-15 mars 2003), dir. Norbert Sclippa, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 45-54.
- _____, « À propos de Don Juan et Sade », *Ailleurs et autrement*, Paris, Gallimard, coll. « Arcades », 2011, pp. 254-268.
- _____, « Sade, un recours contre l'obscénité » (entretien avec Martin Duru) *Philosophie magazine*, n° 41, été 2010; en ligne : <http://www.philomag.com/les-idees/sade-un-recours-contre-lobscenite-3146>.
- LEFORT, Claude, « Sade : le Boudoir et la Cité » [1989], *Écrire. À l'épreuve du politique*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 1992, pp. 91-111.
- LELY, Gilbert, *Morceaux choisis de Donatien-Alphonse-François marquis de Sade*, Paris, Pierre Seghers, 1948.
- _____, *Vie du marquis de Sade*, Paris, Gallimard, 1952-1957, 2 vol.
- _____, *Vie du marquis de Sade. Nouvelle édition revue et très augmentée*, Paris, Pauvert/Garnier, coll. « Époques », 1982.
- LEVENT, Jean-Marc, « Sade, l'homme naturel du XIX^e siècle », *Lignes*, n° 14 (*Penser Sade*), mai 2004, pp. 167-191.
- LEVER, Maurice, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, Paris, Fayard, 1991.
- LYNCH, Larry, « Apollinaire éditeur et critique de Sade », *Que Vlo-Ve?*, série 2, n° 24, oct.-déc. 1987, pp. 16-20.
- MARCIAT, Dr [Dr Claude Tournier], *Le Marquis de Sade et le sadisme*, Lyon, Storck, 1899.
- MARTY, Éric, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux?*, Paris, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 2011.
- MÉCHOULAN, Éric, « Sade ou de l'art de rendre les corps expressifs », *Le Corps imprimé. Essai sur le silence en littérature*, Montréal, Éditions Balzac, coll. « L'univers des discours », 1999, pp. 221-261.
- MOUSSON-LESTANG, Jean-Pierre, *Histoire de la Suède*, Paris, Hatier, coll. « Nations d'Europe », 1995.
- NOCHE, Vincent, « Caché, disparu, volé, racheté, le manuscrit mythique de Sade revient en France », *Libération*, 3 avril 2014; en ligne : http://www.liberation.fr/societe/2014/04/03/cache-disparu-vole-rachete-le-manuscrit-mythique-de-sade-revient-en-france_992764.
- _____, « Je continuerai à me battre pour que ce manuscrit entre à la BN », *Libération*, 3 avril 2014; en ligne : http://www.liberation.fr/societe/2014/04/03/je-continuerai-a-me-battre-pour-que-ce-manuscrit-entre-a-la-bn_992768.
- NOËL, Bernard, « La réalité déplacée », dans Jean-Luc Peurot, *Tombeau du Marquis de*

- Sade, Paris, Honoré Champion, 2012, pp. 9-13.
- ONFRAY, Michel, *Sade. Déconstruction d'un mythe*, Vincennes, Frémeaux et associés, 2011, 2 CD.
- , « Sur un prétendu divin marquis... », *Le canari du nazi. Essais sur la monstruosité*, Paris, Éditions Autrement, coll. « Universités populaires & Cie », 2013, pp. 117-125.
- , *La passion de la méchanceté. Sur un prétendu divin marquis*, Paris, Autrement, coll. « Universités populaires & Cie », 2014.
- OST, François, *Sade et la loi*, Paris, Odile Jacob, 2005.
- PAULHAN, Jean, *Le Marquis de Sade et sa complice* [1951], préface de Bernard Noël, Bruxelles, Éditions Complexe, coll. « Le regard littéraire », 1987.
- PAUVERT, Jean-Jacques, *Sade vivant. Tome I. Une innocence sauvage... 1740-1777*, Paris, Robert Laffont, 1986.
- , *Sade vivant. Tome II. Tout ce qu'on peut concevoir dans ce genre-là... 1777-1793*, Paris, Robert Laffont, 1989.
- , *Sade vivant. Tome III. Cet écrivain à jamais célèbre... 1793-1814*, Paris, Robert Laffont, 1990.
- , *Sade vivant*, éd. rev. augm., Paris, Attila/Le Tripode, 2013.
- , « Qui était DAF de Sade ? », 1^{er} oct. 2013; en ligne : <http://www.libfly.com/qui-etait-daf-de-sade-billet-2745-472.html>.
- , et BEUCHOT, Pierre Beuchot, *Sade en procès*, Paris, Mille et une nuits/Arte, 1999.
- RACT-MADOUX, Pascal, « L'édition originale de *La Nouvelle Justine* et *Juliette* », *Bulletin du bibliophile*, 1992, n° 1, pp. 139-158.
- RAMON, L.-J., *Notes sur Monsieur de Sade* [1867], dans Sade, *Cahiers personnels. 1803-1804*, éd. Gilbert Lely, Paris, Corrêa, 1953, pp. 103-122.
- REGARD, Maurice, « Balzac et Sade », *L'Année balzacienne* 1971, pp. 3-10.
- RICHARD, Robert, « Sade ou l'enfer du référent », *L'Autobiographie du monde*, Montréal, Éditions Balzac, coll. « L'Impossible », 1992, pp. 125-144.
- , *L'Émotion européenne. Dante, Sade, Aquin*, Montréal, Éditions Varia, coll. « Philosophie », 2004.
- SADE, Xavier de, « Préface », dans Jean A. Chérasse et Geneviève Guicheney, *Sade, j'écris ton nom liberté*, précédé de *Comment sortir du Cercle de Famille*, Paris, Éditions Pygmalion, 1976, pp. 9-12.
- SCHORDERET, Alain, « L'œuvre du marquis de Sade et le conte. Le retour refoulé de Barbe-Bleue », *Fabula*, vol. 54, issue 1-2, juin 2013, pp. 30-45.
- SCLIPPA, Norbert, *Pour Sade*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- SOLLERS, Philippe, « Sade dans le texte », *Tel Quel*, n° 28 (*La Pensée de Sade*), hiver 1967, pp. 38-50; repris dans *Logiques*, Seuil, coll. « Tel Quel », 1968, pp. 78-96.
- , « Sade, aujourd'hui » [1994], *Liberté du XVIII^{ème}*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1996, pp. 57-63.
- , « De la main de Sade », *Le Nouvel observateur*, n° 2240, 11 oct. 2007.
- SUNDHOLM, Herman, « Polhem, The Mining Engineer », *Christopher Polhem. The Father of Swedish Technology* [1911], trad. William A. Johnson, Hartford, Trinity College Press,

1963, pp. 163-182.

SURYA, Michel, « Pour une matériologie sadienne », préface à D.A.F. de Sade, *Français encore un effort si vous voulez être républicains*, Paris, Fourbis, 1996, pp. 7-23.

TESTUD, Pierre, « Rétif et Sade », *Revue des sciences humaines*, n° 212, 1988, pp. 107-123.

TRAHAN, Michaël, « Les passages obligés de la pathologie : le cas du sadisme », *Postures*, n° 11 (*Écrire (sur) la marge : folie et littérature*), 2009, pp. 115-127.

_____, *La Postérité du scandale : petite histoire de la réception critique de Sade dans la première moitié du XX^e siècle français*, Université du Québec à Montréal, 2011; en ligne : <http://www.archipel.uqam.ca/4316/>.

TULARD, Jean, « Sade et la Censure sous le Premier Empire », *Le Marquis de Sade* (actes du colloque d'Aix-en-Provence, 19-20 février 1966), Paris, Armand Colin, 1968, pp. 209-218.

VEYNE, Paul, « Char et Sade », *La Nouvelle Revue Française*, n° 374, mars 1984, pp. 85-103.

L'Affaire Sade. Compte-rendu exact du procès intenté par le Ministère Public, aux Editions Jean-Jacques Pauvert, Paris, Pauvert, 1957.

« Bibliographie des Œuvres du marquis de Sade », précédant Jules Janin, « Le Marquis de Sade », suivi de « La Vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade » par le Bibliophile Jacob, Paris, chez les marchands de nouveautés, 1834.

« Détention du marquis de Sade », *Revue rétrospective, ou Bibliothèque historique, contenant des mémoires et documens authentiques, inédits et originaux, pour servir à l'histoire proprement dite, à la biographie, à l'histoire de la littérature et des arts*, dir. Jules-Antoine Taschereau, t. I, 1833.

« Le plus sulfureux des manuscrits de Sade, de retour à Paris », *Le Monde*, 3 avril 2014; en ligne : http://www.lemonde.fr/livres/article/2014/04/03/le-plus-sulfureux-des-manuscrits-de-sade-de-retour-a-paris_4394810_3260.html.

« SADE, Donatien-Alphonse-François, marquis, ou plutôt comte de », *Biographie universelle ancienne et moderne*, tome trente-neuvième, Paris, Louis-Gabriel Michaud, 1825, pp. 472-480.

IV. Textes de référence

ADORNO, Theodor W., « Critique et culture de la société » [1949], *Prismes*, trad. Geneviève et Rainer Rochlitz, Paris, Payot, coll. « Critique de la politique », 2003, pp. 7-26.

_____, *Théorie esthétique* [1970], trad. Marc Jimenez, Paris, Klincksieck, coll. « Esthétique », 1974.

APOSTOLIDÈS, Jean-Marie, *Le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1981.

ARASSE, Daniel, *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Histoire », 1987.

ARIBIT, Frédéric, « Autopsie du Cadavre », *Cahiers Bataille. Numéro premier*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2011, pp. 59-73.

_____, *André Breton, Georges Bataille, le vif du sujet*, Paris, L'Harmattan/L'Écarlate, 2012.

- ARISTOTE, *La Poétique*, éd. et trad. Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1980.
- ARNAULT, Antoine Arnault et NICOLE, Pierre, *La Logique ou l'Art de penser, contenant, outre les regles communes, plusieurs observations nouvelles, propres à former le jugement*, Paris, Desprez, 1683.
- ARTAUD, Antonin, *Le Théâtre et son double* [1938], *Œuvres complètes IV*, nouv. éd. rev. et augm., Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1978, pp. 7-137.
- , « À propos des *Cenci* » [1935], *Œuvres complètes V*, nouv. éd. rev. et augm., Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1979, pp. 35-49.
- ASSOUN, Paul-Laurent, *Le Fétichisme*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1994.
- BADIOU, Alain, « Portait : Alain Badiou », dans le cadre de la série *Occidente : Portraits, Visions ans Utopia*, Bioecon TV; en ligne : <http://critical-theory.com/watch-alain-badiou-explain-money-minutes/>, publié le 29 juin 2013.
- BACHELARD, Gaston, *La Formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective* [1938], Paris, Vrin, 1969.
- , *La Psychanalyse du feu* [1938], Paris, Gallimard, coll. « Psychologie », 1949.
- , *La Flamme d'une chandelle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1961.
- BAECQUE, Antoine de, *La Gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997.
- BARRAS, Paul, *Mémoires de Barras*, [1819-1829], éd. Georges Duruy, Paris, Hachette, 1895-1896, 4 vol.
- BARTHES, Roland, *Le Degré zéro de l'écriture* suivi de *Nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1953/1972.
- , « Le mythe, aujourd'hui », *Mythologies*, Paris, Seuil, coll. « Pierres vives », 1957, pp. 213-268.
- , « La métaphore de l'œil », *Critique*, n° 195-196, août-sept. 1963, pp. 770-777.
- , *Le Plaisir du texte*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1973.
- BASTIEN, Pascal, *L'Exécution publique à Paris au XVIII^e siècle. Une histoire des rituels judiciaires*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2006.
- , *Une Histoire de la peine de mort. Bourreaux et supplices. Paris-Londres, 1500-1800*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2011.
- BATAILLE, Georges, *Œuvres complètes I*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1970 : *L'Anus solaire* [1927], pp. 79-86 – « Le lion châtré » [1930], pp. 218-219 – « Soleil pourri » [1930], pp. 231-232 – « La notion de dépense » [1933], pp. 302-322 – « Minotaure » [1933], pp. 337-338 – « La structure psychologique du fascisme » [1933-1934], pp. 339-371 – « "Contre-Attaque". Union de lutte des intellectuels révolutionnaires » [1935, avec André Breton *et al.*], pp. 379-383 – *Les Cahiers de Contre-Attaque*, mai 1936, n° 1, pp. 402-428 – « La conjuration sacrée » [1936], pp. 442-446 – « Nietzsche et les fascistes » [1937], pp. 447-465 – « La folie de Nietzsche » [1939], pp. 545-549 – « La pratique de la joie devant la mort » [1939], pp. 552-558.
- , *Œuvres complètes II*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1970 : « Dossier de la polémique avec André Breton » [circa 1930], pp. 49-109 – « En attendant la grève

- générale » [1934], pp. 253-263 – « En marge d'«Acéphale» » [1936], pp. 271-278 – « Manuel de l'Anti-Chrétien » [circa 1939], pp. 375-399.
- , « Définition de l'hétérologie » [circa 1930], texte établi et présenté par Marina Galletti, *Cahiers Bataille. Numéro premier*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2011, pp. 229-236.
- , *L'Apprenti Sorcier. Du Cercle communiste démocratique à Acéphale. Textes, lettres et documents (1932-1939)*, éd. Marina Galletti, Paris, Éditions de la Différence, coll. « Les Essais », Paris, 1999.
- , *Œuvres complètes V*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1973 : *L'Expérience intérieure (1943-1954)*, pp. 7-189 – « Lettre à X., chargé d'un cours sur Hegel... » [1937], pp. 369-371.
- , *Œuvres complètes VII*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1976 : *La Part maudite* [1949], pp. 17-179 – *Théorie de la religion* [1948], pp. 281-361.
- , *Œuvres complètes VIII*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1976 : *Le Surréalisme au jour le jour* [1951], pp. 167-184 – *La Souveraineté* [1953-1954], pp. 243-456.
- , « La publication d'Un Cadavre » [1954], *Georges Bataille, Michel Leiris. Échanges et correspondances*, Paris, Gallimard, coll. « Les inédits de Doucet », 2004, pp. 73-80.
- , *Œuvres complètes X*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1987 : *L'Érotisme* [1957], pp. 7-270 – *Le Procès de Gilles de Rais* [1959] pp. 271-571 – *Les Larmes d'Éros* [1961], pp. 573-627.
- *et al.*, *Un Cadavre* [1930], *Tracts surréalistes et déclarations collectives. Tome I. 1922-1939*, éd. José Pierre, Éric Losfeld, 1980, pp. 132-148.
- BAUDRILLARD, Jean, *Le Système des objets*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1968.
- BAYARD, Pierre, *Le Plagiat par anticipation*, Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 2009.
- BENJAMIN, Walter, *Goethes Wahlverwandtschaften* [1922], Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, 1955.
- , « *Les Affinités électives de Goethe* » [1922], *Œuvres I*, trad. Maurice de Gandillac, Rainer Rochlitz et Pierre Rusch, Paris, Gallimard, 2000, pp. 274-395.
- , « Je déballe ma bibliothèque. Une pratique de la collection » [1931], dans *Je déballe ma bibliothèque. Une pratique de la collection*, trad. Philippe Ivernel, Paris, Payot & Rivages, coll. « Rivages poche / Petite bibliothèque », 2000, pp. 39-56.
- , « Le collectionneur », *Paris, capitale du XIX^e siècle. Le Livre des Passages* [1939], trad. Jean Lacoste, Paris, Éditions du Cerf, 1993, pp. 220-229.
- , *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique* [version de 1939], trad. Maurice de Gandillac, revue par Rainer Rochlitz, Paris, Allia, 2003.
- , *Sur le concept d'histoire* [1940] suivi de *Eduard Fuchs, le collectionneur et l'historien* et de *Paris, la capitale du XIX^e siècle* [1937], trad. Olivier Mannoni, préface de Patrick Boucheron, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 2013.
- BENVENISTE, Émile, « Nature du signe linguistique » [1939], *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, coll. « Tel », pp. 49-55.
- BETTELHEIM, Bruno, *The Uses of Enchantment. The Meaning and importance of fairy tales*, New York, Vintage, 1976; *Psychanalyse des contes de fées* [1976], trad. Théo Carlier, Paris, Robert Laffont, coll. « Pocket », 1999.

- BLANCHOT, Maurice, « Restif de la Bretonne » [1949], *Sade et Restif de la Bretonne*, Paris, Éditions Complexe, coll. « Le regard littéraire », 1986, pp. 103-156.
- ___, *L'Espace littéraire*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1955.
- BLIN, Georges, *Le Sadisme de Baudelaire*, Paris, José Corti, 1948.
- BLOCH, Iwan, *Das Sexualleben unserer Zeit in seinen Beziehungen zur modernen Kultur*, Berlin, Louis Marcus, 1907.
- BOURGUINAT, Nicolas, « L'État et les violences frumentaires en France sous la Restauration et la Monarchie de Juillet », *Ruralia*, n° 1, 1997, p. 4; en ligne : <http://ruralia.revues.org/2>.
- BOSSARD, Eugène, *Gilles de Rais, maréchal de France, dit Barbe-Bleue, 1404-1440*, Paris, Champion, 1885; *Gilles de Rais, Maréchal de France, dit Barbe-Bleue (1404-1440)*, 2^e éd., Paris, Champion, 1886.
- BOURDIEU, Bourdieu, « La censure », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, coll. « Reprise », 1984/2002, pp. 137-142.
- ___, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- ___, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2001.
- BRETON, André, *Œuvres complètes I*, éd. Marguerite Bonnet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1988 : *Manifeste du surréalisme* [1924], pp. 309-346 – *Second manifeste du surréalisme* [1930], pp. 775-833.
- ___, *Second manifeste du surréalisme, La Révolution surréaliste*, n° 12, 15 décembre 1929, pp. 1-17.
- ___, *Anthologie de l'humour noir [1940-1966]*, *Œuvres complètes II*, éd. Marguerite Bonnet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1992, pp. 863-1176.
- ___, *Entretiens (1913-1952)*, Paris, Gallimard, coll. « Le point du jour », 1969.
- ___, « Enfin Jean Benoît nous rend le grand cérémonial » [1962], *Le Surréalisme et la peinture*, nouv. éd. rev. et cor., Paris, Gallimard, 1965, pp. 389-390.
- ___ *et al.*, « Recherches sur la sexualité », *La Révolution surréaliste*, n° 11, 15 mars 1928, pp. 32-40.
- CABANIS, José, *Le Sacre de Napoléon. 2 décembre 1804*, Paris, Gallimard, coll. « Trente journées qui ont fait la France », 1970.
- CAMPA, Laurence, *Guillaume Apollinaire*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Biographies », 2013.
- CAMUS, Albert, *L'Homme révolté*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1951.
- CASSAGNES, Sophie, *D'art et d'argent. Les artistes et leurs clients dans l'Europe du Nord, XIV^e-XV^e siècles*, préface de Hervé Martin, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2001.
- CATELLIER, Maxime, *La Mort du Canada suivi de Lettre à Jean Benoît*, Montréal, Poètes de Brousse, coll. « Essai libre », 2009.
- CHAPSAL, Madeleine, « Georges Bataille », *Envoyez la petite musique...*, Paris, Grasset, coll. « Figures », 1984, pp. 227-239.
- CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *Gens de finances au XVIII^e siècle* [1972], Paris, Éditions Complexe, 1993.

- CLARETIE, Jules, *Pétras Borel le lycanthrope*, Paris, René Pincebourde, 1865.
- COJEAN, Annick, « Une esclave sexuelle de Kadhafi raconte son calvaire », *Le Monde*, 15 nov. 2011; en ligne : http://www.lemonde.fr/libye/article/2011/11/15/esclave-sexuelle-de-kadhafi_1603932_1496980.html.
- ___, *Les Proies. Dans le harem de Kadhafi*, Paris, Grasset, 2012.
- COMITÉ INVISIBLE, *L'Insurrection qui vient*, Paris, La Fabrique, 2007.
- CORBIN, Alain, *Le Miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social. 18^e-19^e siècles*, Paris, Aubier, coll. « Historique », 1982.
- COUDREUSE, Anne, « Flaubert lecteur du XVIII^e siècle : pathos, ironie et apathie dans la *Correspondance* », *La Licorne*, n° 43, déc. 1997, pp. 129-142.
- DAVID, Angie,
___, *Sylvia Bataille*, Paris, Léo Scheer, 2013.
- DEFORGES, Régine, *O m'a dit. Entretiens avec Pauline Réage*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1975.
- DELEUZE, Gilles, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle » [1990], *Pourparlers. 1972-1990*, Paris, Minuit, coll. « Reprise », 1990/2003, pp. 240-247.
- ___, *Critique et clinique*, Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 1993.
- ___, et GUATTARI, Félix, *Capitalisme et schizophrénie. L'Anti-Œdipe*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1972/1973.
- ___, ___, *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1980.
- DELON, Michel, « Le boudoir balzacien », *L'Année balzacienne 1998*, nouvelle série, n° 19, pp. 227-245.
- ___, « De Maurice Heine à Gilbert Lely », *Gilbert Lely. La poésie dévorante* (actes du colloque « Gilbert Lely : le centenaire », Paris, 2004), dir. Emmanuel Rubio, Lausanne, L'Âge d'homme, coll. « Bibliothèque Mélusine », 2007, pp. 101-108.
- DERRIDA, Jacques, « De l'économie restreinte à l'économie générale. Un hégélianisme sans réserve », *L'Écriture et la différence*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1967, pp. 369-407.
- ___, « La différance » [1968], *Marges de la philosophie*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1972, pp. 1-29.
- ___, *Mal d'archive. Une impression freudienne*, Paris, Galilée, coll. « Incises », 1995-2008.
- DESCARTES, René, *Discours de la méthode* [1637], éd. Geneviève Rodis-Lewis, Paris, Garnier-Flammarion, 1966.
- DESNOS, Robert, *De l'Érotisme. Considéré dans ses manifestations écrites et du point de vue de l'esprit moderne* [1923] précédé de *Voici venir l'amour du fin fond des ténèbres* [2011] par Annie Le Brun, Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 2013.
- DESSERT, Daniel, *Argent, pouvoir et société au grand siècle*, Paris, Fayard, 1984.
- ___, *Fouquet*, Paris, Fayard, 1987.
- DIDIER, Béatrice, « Préface », dans Restif de La Bretonne, *Le Pornographe, ou idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le publicisme des femmes*, Paris, Régine Deforges, 1977, pp. 7-23.
- DOSTALER, Gilles et MARIS, Bernard, *Capitalisme et pulsion de mort*, Paris, Albin Michel,

- 2009.
- DRACHLINE, Pierre, *Le Crime de Pantin : l'affaire Troppmann*, Paris, Denoël, 1985.
- DURKHEIM, Émile, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse. Le Système totémique en Australie*, Paris, Alcan, 1912.
- DUROZOÏ, Gérard, *Histoire du mouvement surréaliste*, Paris, Hazan, 1997.
- ECO, Umberto, « Le discours alchimique et le secret différé », *Les Limites de l'interprétation* [1990], trad. Myriem Bouzaher, Paris, Grasset/Le Livre de Poche, coll. « Biblio essais », 1992, pp. 87-105.
- ELIAS, Norbert, *La Civilisation des mœurs* [1939], trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- , *La Dynamique de l'Occident* [1939], trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1975.
- ERNST, Gilles, *Georges Bataille. Analyse du récit de mort*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.
- FARGE, Arlette, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1989.
- FAURE, Edgar, *La Banqueroute de Law. 17 juillet 1720*, Paris, Gallimard, coll. « Trente journées qui ont fait la France », 1977.
- FAYE, Jean-Pierre, *Théorie du récit. Introduction aux langages totalitaires*, Paris, Hermann, coll. « Savoir », 1972.
- FIGUIER, Louis, *L'Alchimie et les alchimistes. Essai historique et critique sur la philosophie hermétique* [1854], 3^e éd., Paris, Hachette, 1860.
- FORCE, Pierre, *Self-Interest before Adam Smith. A Genealogy of Economic Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- FOUCAULT, Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique* [1961], Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1972.
- , *Naissance de la clinique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1963.
- , « Préface à la transgression » [1963], *Dits et écrits I. 1954-1969*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1994, pp. 233-250.
- , *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1966.
- , « Des espaces autres » [1967], *Dits et écrits IV. 1980-1988*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1994, pp. 752-762.
- , *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1971.
- , *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, coll. « Bibliothèque des histoires », Paris, Gallimard, 1975.
- , « Sade, sergent du sexe » [1975], *Dits et écrits II. 1970-1975*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1994, pp. 818-822.
- , *Histoire de la sexualité 1. La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1976.
- , Michel Foucault, « Preface », dans Gilles Deleuze and Félix Guattari, *Anti-Oedipus. Capitalism and schizophrenia* [1972], trans. Robert Hurley, Mark Seem and Helen R. Lane, New York, Viking Penguin, 1977, pp. xi-xiv; « Préface » [à la traduction

- américaine de *L'Anti-Œdipe*, 1977], trad. F. Durand-Bogaert, *Dits et écrits III. 1976-1979*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1994, pp. 133-136.
- FREUD, Sigmund, *L'Interprétation du rêve* [1899], *Œuvres complètes IV. 1899-1900*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 2004.
- _____, *L'Interprétation des rêves* [1899], trad. Ignace Meyerson, rév. Denise Berger, Paris, Presses universitaires de France, 1926/1967.
- _____, *Trois Essais sur la théorie sexuelle* [1905], *Œuvres complètes VI. 1901-1905*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 2006, pp. 59-181.
- _____, *Caractère et érotisme anal* [1908], *Œuvres complètes VIII. 1906-1908*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 2007, pp. 187-194.
- _____, *Totem und Tabu. Einige Übereinstimmungen im Seelenleben der Wilden und der Neurotiker* [1912-1913], Leipzig/Wien, Heller, 1920; *Totem et Tabou. Quelques concordances dans la vie d'âme des sauvages et des névrosés* [1912-1913], *Œuvres complètes XI. 1911-1913*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1998, pp. 189-385.
- _____, *Pulsions et destin des pulsions* [1915], *Œuvres complètes XIII. 1914-1915*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1988, pp. 161-185.
- _____, *Au-delà du principe de plaisir* [1920], *Œuvres complètes XV. 1916-1920*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1996, pp. 273-338.
- _____, *Psychologie des masses et analyse du moi* [1921], *Œuvres complètes XVI. 1921-1923*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1991, pp. 1-83.
- _____, *Le Problème économique du masochisme* [1924], *Œuvres complètes XVII. 1923-1925*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1992, pp. 9-23.
- _____, *La Négation* [1925], *Œuvres complètes XVII. 1923-1925*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1992, pp. 165-171.
- _____, *Das Unbehagen in der Kultur* [1929], Wien, Internationaler Psychoanalytischer Verlag, 1930; *Malaise dans la civilisation* [1929], trad. Ch. et J. Odier, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Bibliothèque de psychanalyse », 1971; *Le Malaise dans la culture* [1929], *Œuvres complètes XVIII. 1926-1930*, dir. Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, 1994, pp. 245-333.
- FURET, François, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1978/1983.
- GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1972.
- GINZBURG, Carlo, « Représentation. Le mot, l'idée, la chose », *À Distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire* [1998], trad. Pierre-Antoine Fabre, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèques des histoires », 2001, pp. 73-88.
- GIRARD, René, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Grasset, 1961.
- _____, *La Violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.
- GLINOER, Anthony, *La Littérature frénétique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Les littéraires », 2009.
- GODBOUT, Jacques T., en collaboration avec CAILLÉ, André, *L'Esprit du don*, Montréal, Boréal, 1992.
- GOLDMANN, Lucien, *Pour une Sociologie du roman*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1964.

- GOUX, Jean-Joseph, *Les Monnayeurs du langage*, Paris, Galilée, coll. « Débats », 1984.
- GRAMFORT, Véronique, « Les crimes de Pantin : quand Troppmann défrayait la chronique », *Romantisme*, vol. 27, n° 97, 1997, pp. 17-30.
- GUILHAUMOU, Jacques, « Subsistance(s) et discours publics dans la France d'ancien régime (1709-1785) », *Mots*, n° 9, octobre 1984, pp. 57-87.
- HARSIN, Paul, « La finance et l'État jusqu'au système de Law », *Histoire économique et social de la France. Tome II : des derniers temps de l'âge seigneurial aux préludes de l'âge industriel (1660-1789)*, dir. Fernand Braudel et Ernest Larousse, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, pp. 276-290.
- HEIDEGGER, Martin, *Être et Temps* [1927], trad. Emmanuel Martineau, Paris, Authentica [édition numérique hors-commerce], 1985.
- HÉNAFF, Marcel, *Le Prix de la vérité. Le don, l'argent, la philosophie*, Paris, Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2002.
- HOBBS, Thomas, *Elementa philosophica de cive* [1642-1647], Bâle, J.J. Flick, 1782.
- , *Leviathan* [1651], *with selected variants from the Latin edition of 1668*, éd. Edwin Curley, Indianapolis/Cambridge, Hackett, 1994.
- HOLLIER, Denis, *La Prise de la Concorde. Essais sur Georges Bataille*, Paris, Gallimard, coll. « Le chemin », 1974.
- , *Les Dépossédés (Bataille, Caillois, Leiris, Malraux, Sartre)*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1993.
- HUNT, Lynn, « Pornography and the French Revolution », *The Invention of Pornography : Obscenity and the Origins of Modernity, 1500-1800*, New York, Zone Books, 1993, pp. 301-339.
- ISAMBERT, TAILLANDIER, DECRUSY, *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789* [1822-1833], Farnborough, Gregg Press, 1966.
- JANIN, Jules, « Feuilleton du *Journal des débats. Madame Putiphar* », *Journal des débats politiques et littéraires*, 3 juin 1839, p. 1-3.
- JANOVER, Louis, *Lautréamont et les chants magnétiques*, Arles, Éditions Sulliver, 2002.
- JOUFFROY, Alain, « Un acte surréaliste. *L'Exécution du testament de Sade* », *Arts*, n° 73, 23 décembre 1959; *Une Révolution du regard. À propos de quelques peintres et sculpteurs contemporains*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1964, pp. 34-37
- JUNG, Carl Gustav, *Psychologie et alchimie* [1944], trad. Henry Pernet et Roland Cahen, Paris, Buchet-Chastel, 1970.
- KANT, Emmanuel, *Fondation de la métaphysique des mœurs* [1785], *Métaphysique des mœurs I*, trad. Alain Renaut, Paris, Flammarion, 1994.
- , *Critique de la raison pratique* [1788], éd. Ferdinand Alquié, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1985.
- KANTOROWICZ, Ernst H., *The King's two Bodies. A Study in Mediaeval Political Theology*, Princeton, Princeton University Press, 1957.
- KAPLAN, Steve L., *Bread, Politics and Political Economy in the Reign of Louis XV*, 2 vol., The Hague, Martinus Nijhoff, 1976; *Le pain, le peuple et le Roi. La Bataille du libéralisme sous Louis XV*, trad. Marie-Alyx Revellat, préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Paris, Librairie Académique Perrin, coll. « Pour l'histoire », 1986.

- , *Le Complot de famine : histoire d'une rumeur au XVIII^e siècle*, trad. Michèle et Jacques Revel, *Cahiers des annales*, n° 39, Paris, Armand Colin, 1982.
- , *Provisioning Paris : Merchants and Millers in the Grain and Flour Trade during the Eighteenth Century*, Ithaca, Cornell University Press, 1984; *Les Ventres de Paris : pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*, trad. Sabine Boulongne, Paris, Fayard, 1988.
- KAUFMANN, Vincent, *Guy Debord. La révolution au service de la poésie*, Paris, Fayard, coll. « Histoire de la pensée », 2001.
- KEYNES, John Maynard, *Treatise on Money* [1930], London, Macmillan, 1960, 2 vol.
- , *Essays in Persuasion*, London, Macmillan, 1931.
- , *The General Theory of Employment Interest and Money*, New York, Harcourt, Brace and Company, 1936.
- , *Essais sur la monnaie et l'économie : les cris de Cassandra*, trad. Michel Panoff, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 1971.
- KOJÈVE, Alexandre, *Introduction à la lecture de Hegel* [1933-1939], éd. Raymond Queneau, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1947.
- KRAFFT-EBING, Richard von, *Psychopathia sexualis. Eine klinisch-forensische Studie*, Stuttgart, Ferdinand Enke, 1886.
- , *Psychopathia sexualis. Mit besonderer Berücksichtigung der conträren Sexualempfindung. Eine klinisch-forensische Studie*, 3^e éd., Stuttgart, Ferdinand Enke, 1888.
- , *Psychopathia sexualis. Mit besonderer Berücksichtigung der conträren Sexualempfindung. Eine klinisch-forensische Studie*, 5^e éd., Stuttgart, Ferdinand Enke, 1890.
- , *Neue Forschungen auf dem Gebiet der Psychopathia sexualis. Eine medicinisch-psychologische Studie*, Stuttgart, Ferdinand Enke, 1890.
- , *Psychopathia sexualis. Mit besonderer Berücksichtigung der conträren Sexualempfindung. Eine klinisch-forensische Studie*, 7^e éd., Stuttgart, Ferdinand Enke, 1892.
- , *Psychopathia sexualis. Mit besonderer Berücksichtigung der conträren Sexualempfindung. Eine klinisch-forensische Studie*, 8^e éd., Stuttgart, Ferdinand Enke, 1893.
- , *Étude médico-légale. Psychopathia Sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, trad. Émile Laurent et Sigismond Csapo (sur la 8^e éd. allemande), Paris, Georges Carré, 1895.
- , « Zur Psycho- und Neuropathia sexualis », *Arbeiten aus dem Gesamtgebiet der Psychiatrie und Neuropathologie*, vol. IV, 1899, pp. 127-169.
- , *Psychopathia sexualis. Étude médico-légale à l'usage des médecins et des juristes*, 17^e et 18^e éd. allemandes refondues par le D^r Albert Moll [1924], trad. René Lobstein, préface du D^r Pierre Janet [1932], Paris, Payot, coll. « Bibliothèque scientifique », 1958.
- LA BRUYÈRE, Jean de, *Les Caractères ou Les Mœurs de ce siècle* [1688], *Œuvres complètes*, éd. Julien Benda, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, pp. 59-478.
- LACAN, Jacques, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » [1958], *Écrits*, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1966, pp. 531-583.
- , *Le Séminaire. Livre XX. Encore*, éd. Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, 1975, coll. « Le champ freudien ».

- Le Séminaire. Livre VII. L'Éthique de la psychanalyse*, éd. Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1986.
- LACASSAGNE, Alexandre, *Vacher l'éventreur et les crimes sadiques*, Lyon/Paris, Storck/Masson, 1899.
- LACROIX, Alexandre, « Le carré d'un idée », *Philosophie magazine*, n° 79, mai 2014; en ligne : <http://www.philomag.com/les-idees/le-carre-dune-idee-9319>.
- LACROIX, Paul, « L'ANTI-JUSTINE, ou les délices de l'amour », *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne*, Paris, Auguste Fontaine, 1875, pp. 413-425.
- LAPORTE, Dominique, *Histoire de la merde*, Paris, Christian Bourgois, 1978.
- LAS CASES, Comte de, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, vol. II, éd. Gérard Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1956.
- LAVEISSIÈRE, Sylvain, *Le Sacre de Napoléon peint par David*, Paris/Milan, Musée du Louvre/5 Continents, 2004.
- LAW, John, *Money and trade consider'd; with a proposal for supplying the Nation with Money* [1705], London, W. Lewis, 1720.
- LE BRUN, Annie, *Appel d'air*, Paris, Plon, 1988; Paris, Verdier, coll. « Poche », 2011.
- ___, *Jean Benoît*, Filipacchi, Paris, 1996.
- LEFORT, Claude, « Sade : le Boudoir et la Cité » [1989], *Écrire. À l'épreuve du politique*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 1992, pp. 91-111.
- LEGENDRE, Pierre, *Jouir du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1976.
- ___, *Leçons III. Dieu au miroir. Étude sur l'institution des images*, Paris, Fayard, 1994.
- LE PRÉVOST DE BEAUMONT, Jean-Charles-Guillaume, *Mémoire au Roi Louis XV, contenant la dénonciation d'un pacte de famine, par Charles Guillaume Le Prevost, originaire de Beaumont-le-Roger, prisonnier depuis 1768 à Vincennes & à la Bastille*, dans CARRA, Jean-Louis, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille, dans une suite de près de trois cents emprisonnements, détaillés et constatés par des pièces, notes, lettres, rapports, procès-verbaux trouvés dans cette forteresse, et rangés par époques depuis 1475 jusqu'à nos jours, &c.*, tome troisième, Londres et Paris, Buisson, 1789, pp. 234-254.
- ___, *Le Prisonnier d'État, ou Tableau historique de la captivité de J. C. G. le Prévôt de Beaumont, durant vingt-deux ans deux mois*, Paris, J. P. Roux & Compagnie, 1791.
- LUKÁCS, Georg, *Théorie du roman* [1920], trad. Jean Clairvoye, Paris, Gonthier, coll. « Bibliothèque Médiations », 1963.
- LYOTARD, Jean-François, *Discours, figure*, Paris, Klincksieck, 1971.
- ___, *Économie libidinale*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1974.
- ___, *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1979.
- MAISTRE, Joseph de, *Éclaircissement sur les sacrifices* [1810], éd. François L'Yvonnet, Paris, L'Herne, coll. « Carnets », 2009.
- MALTHUS, Thomas Robert, *Principles of Political Economy*, London, John Murray, 1820.
- MANDEVILLE, Bernard, *The Fable of the Bees: or, Private Vices, Publick Benefits* [facsimile of the 1732 sixth edition], ed. F.B. Kaye [1924], Indianapolis, Liberty Fund, 1988, 2 vol.

- , *La Fable des abeilles, ou Les Fripons devenus honnêtes gens. Avec le commentaire, Où l'on prouve que les Vices des Particuliers tendent à l'avantage du Public*, trad. Jean Bertrand, à Londres, aux dépens de la Compagnie, 1740, 2 vol.
- MARION, Dominic, « Récit révolutionnaire et récit d'identification : dialectique du retournement de la pulsion de révolution en répression », *Le Délibérant*, Université d'Ottawa, vol. 2, n° 3, mars 2008, pp. 1-17-18.
- , *Savoir et affect : pour une économie du non-savoir*, Université de Montréal, 2009; en ligne : <http://hdl.handle.net/1866/3442>.
- , « Figuration et irréprésentable : à propos d'une économie du non-savoir », *Cahiers Bataille. Numéro premier*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2011, pp. 167-179.
- , « Déviance de l'histoire et histoire de la déviance : Sade et l'institution », *Trans—*, n° 13 (« Marges & Déviations »), hiver 2012; en ligne : <http://trans.revues.org/539>.
- , « L'exécution de l'exemple : trois figures rituelles de l'Ancien Régime à la Révolution française », *Revue Frontenac*, n° 22, 2014, pp. 77-103.
- , « Le grincement de la dépense : capital culturel et (in)digestion dans *À Rebours* », *Littérature et appétit des savoirs*, Burgos, Presses de l'Université de Burgos, 2014, pp. 131-151.
- MARIN, Louis, *La Critique du discours. Sur la « Logique de Port-Royal » et les « Pensées » de Pascal*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1975.
- , *Le Portrait du roi*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1981.
- , « Le corps pathétique du roi. Sur le Journal de la santé du Roi Louis XIV » [1985], *Politiques de la représentation*, Paris, Kimé, 2005, pp. 97-119.
- MARTIN, Jean-Clément, « Histoire et polémique, le massacre de Machecoul », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 291, 1993, pp. 33-60.
- , *La Machine à fantasmes. Relire l'histoire de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2012.
- MARSHALL, Alfred, *Principles of Economics*, London, Macmillan, 1890.
- MARX, Karl, *Manuscrits de 1844*, trad. Jacques-Pierre Gougeon, Paris, Flammarion, 1996.
- , *Le Capital. Livre I* [1867], éd. Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2009.
- MAUSS, Marcel, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* [1925], préface de Florence Weber, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2007, pp. 131-177.
- MASSILIE, Sirius de, *La sexologie, prédiction du sexe des enfants avant la naissance*, Paris, H. Daragon, 1911.
- MAYER, Arno, *The Persistence of the old Regime. Europe to the Great War*, New York, Pantheon Books, 1981.
- , *The Furies. Violence and Terror in the French and Russian Revolutions*, Princeton, Princeton University Press, 2000.
- MERCIER, Louis-Sébastien, *Le Nouveau Paris*, vol. troisième, Paris, Fuchs, 1798, 6 vol.
- MICHELET, Jules, *Histoire de la Révolution française* [1847-1853], éd. Gérard Walter, Paris,

- Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1952, 2 vol.
- MILL, John Stuart, *Principles of Political Economy*, London, John W. Parker, 1848.
- MONTCHRESTIEN, Antoine de, *Traicté de l'æconomie politique* [1615], Genève, Droz, 1999.
- MORNET, Daniel, *Les Origines intellectuelles de la Révolution française 1715-1787*, Paris, Armand Colin, 1933.
- NASSIET, Michel, *La Violence, une histoire sociale. France, XVI^e-XVIII^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2011.
- NIETZSCHE, Friedrich, *Jenseits von Gut und Böse. Vorspiel einer Philosophie der Zukunft* [1886], *Das Hauptwerk*, bd. 3, München, Nymphenburger, 1990, pp. 529-764.
- NODIER, Charles, *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Alphonse Levasseur, 1831, 2 vol.
- OKIN, Susan Moller, *Women in Western Political Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1979.
- OLIVIER, Juste, « Chronique de la revue suisse. Juillet », *Revue suisse*, tome sixième, Lausanne, Bureau de la revue suisse, 1843, pp. 493-507.
- PAQUETTE, Julie, « La question du refus face au pouvoir intégrateur : Pasolini et le poète déterré par les porcs à l'ère du fascisme de la société de consommation », *Pour une éc(h)ologie des refus. Critique de la culture et culture de la critique*, Montréal, Possibles Éditions, 2013, pp. 133-145.
- PARENT-DUCHÂTELET, Alexandre, *La Prostitution à Paris au XIX^e siècle* [1836], éd. Alain Corbin, Paris, Seuil, 1981.
- PAUVERT, Jean-Jacques, « Présentation », dans Restif de La Bretonne, *L'Anti-Justine ou Les délices de l'amour*, Paris, La Musardine, coll. « Lectures amoureuses », 1998, pp. 5-13.
- PIERRE, Jacques, « Le langage et le don », *Revue du MAUSS*, n° 36 (*Marcel Mauss vivant*), 2010, pp. 139-152.
- PELLEGRINI, Florence, « L'indisable et l'obscène : Flaubert, Sade et la loi. À propos de *Boward et Pécuchet* », *Violence in French and Francophone Literature and Film*, Amsterdam/New York, Rodopi, coll. « French Literature Series », vol. XXXV, 2008, pp. 39-57.
- PETITFILS, Jean-Christian, *Fouquet*, Paris, Perrin, 1998.
- POGNANT, Patrick, *Psychopathia sexualis de Krafft-Ebing. 1886-1924. Une œuvre majeure dans l'histoire de la sexualité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Médecine à travers les siècles », 2011.
- POUPART, Jean-Marie, *Gallimard chez les nazis*, Montréal, Poètes de Brousse, coll. « Essai libre », 2009.
- PRAZ, Mario, *La Chair, la mort et le diable dans la littérature du 19^e siècle. Le romantisme noir* [1930], trad. Constance Thompson Pasquali, Paris, Denoël, 1977.
- PROUDHON, Pierre-Joseph, *De la justice dans la Révolution et dans l'Église. Nouveaux principes de philosophie pratique*, Paris, Garnier frères, 1858, 3 vol.
- _____, *La Pornocratie ou Les Femmes dans les temps modernes*, Paris, A. Lacroix et C^e Éditeurs, 1875.
- PURDY, Anthony, « Les Météores de Michel Tournier : une perspective hétérologique », *Littérature*, n° 40, déc. 1980, pp. 32-43.

- , « Stendhal et la crise de la valeur. De l'économie politique du signe », *Cahiers d'Histoire des Littératures Romanes*, n° 3/4, Heidelberg, 1987, pp. 387-400.
- QUENEAU, Raymond, *Bâtons, chiffres et lettres*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche », 1950.
- RANCIÈRE, Jacques, *Le Partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000.
- RIMBAUD, Isabelle, « Rimbaud mystique. "Les Illuminations" et "La Chasse spirituelle" », *Mercure de France*, 16 juin 1914, pp. 699-713.
- RICARDO, David, *On the Principles of Political Economy and Taxation*, London, John Murray, 1817.
- RICHARD, Robert, *Le Corps logique de la fiction. Le code romanesque chez Hubert Aquin*, Montréal, L'Hexagone, 1990.
- , *L'Autobiographie du monde*, Montréal, Éditions Balzac, coll. « L'Impossible », 1992.
- ROCHE, Daniel, « La Censure » et « La police du livre », *Histoire de l'édition française. Tome II. Le Livre triomphant. 1660-1830*, dir. Henri-Jean Martin et Roger Chartier, Paris, Promodis, 1984, pp. 76-91.
- ROUDINESCO, Élisabeth, *Jacques Lacan. Esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée*, Paris, Fayard, 1993.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres complètes III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1964 : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* [1754], pp. 109-223 – *Discours sur l'économie politique* [1755], pp. 239-278 – *Du Contract social ou Principes du droit politique* [1762], pp. 347-470.
- SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin, « De la littérature industrielle », *Revue des deux mondes*, tome dix-neuvième, sept. 1839, pp. 675-691.
- , « Quelques vérités sur la situation en littérature », *Revue des deux mondes*, tome troisième, 1843, pp. 5-20.
- , *Nouveaux lundis*, tome quatrième, Paris, Michel Lévy frères, 1865.
- SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, [1916], Paris, Payot, 1972.
- SAY, Jean-Baptiste, *Traité d'économie politique, ou Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent, et se consomment les richesses*, Paris, Crapet, 1803, 2 vol.
- SCHRENCK-NOTZING, Albert von, *Die Suggestionstherapie bei krankhaften Erscheinungen des Geschlechtssinnes. Mit besonderer Berücksichtigung der conträren Sexualempfindung*, Stuttgart, Ferdinand Enke, 1892.
- SENEILLART, Michel, « Autonomie et hétéronomie de la politique : la question de la finalité », *Les Cahiers du centre de recherches historiques*, n° 20, 1998; en ligne : <http://ccrh.revues.org/2531>.
- SHILLER, Robert J. Shiller, *Irrational Exuberance*, Princeton, Princeton University Press, 2000; *Exubérance irrationnelle*, trad. Antoine Dublanc, Paris, Valor, 2000.
- SICHÈRE, Bernard, *Pour Bataille. Être, chance, souveraineté*, Paris, Gallimard, coll. « L'Infini », 2006.
- SMITH, Adam, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* [1776], ed. E. Cannan, New Rochelle, Arlington House, 1965, 2 vol.
- SOBOUL, Albert, *La Révolution française* [1965], Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2005.

- ST. JORRE, John de, « The Unmasking of O », *The New Yorker*, Aug. 1, 1994, pp. 42-49.
- SURYA, Michel, *Georges Bataille, la mort à l'œuvre*, Paris, Librairie Séguier, 1987.
- SUSINI, Marie-Laure, *L'Auteur du crime pervers*, Paris, Fayard, 2004.
- , « Sade, ou le réel du fantasme », *L'instance du réel*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Érès, coll. « Scripta », 2006, pp. 93-101.
- TAÏB, Emmanuel, *La Guillotine au secret. Les exécutions publiques en France, 1870-1939*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 2011.
- TAXIL, Léo, *La Prostitution contemporaine. Étude d'une question sociale*, Paris, Librairie populaire, 1884.
- THOMAS, Chantal, *La Reine scélérate : Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Seuil, 1989.
- TILLY, Louise, « La révolte frumentaire, forme de conflit politique en France », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, tome 27, n° 9, mai-juin 1972, pp. 731-757.
- TOCQUEVILLE, Alexis, *L'Ancien Régime et la Révolution* [1856], éd. Françoise Mélonio, Paris, Garnier-Flammarion, 1988.
- THUILLIER, Guy, « Pour une histoire monétaire de la France au XIX^e siècle : le rôle des monnaies de cuivre et de billon », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 14^e année, n° 1, 1959, pp. 65-90.
- VAILLANCOURT, Daniel, *Les Urbanités parisiennes au XVII^e siècle. Le livre du trottoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « République des lettres », 2009.
- , « La figure et ses fabriques. Tout ce qui est lu n'est pas figure », *Perspectives croisées sur la figure. À la rencontre du lisible et du visible*, dir. Bertrand Gervais et Audrey Lemieux, Montréal, Presses de l'Université du Québec, coll. « Approches de l'imaginaire », 2012, pp. 235-251.
- VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie* [1970] suivi de « Foucault révolutionne l'histoire », Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1978.
- WHARTON, Francis, *A Treatise on Mental Unsoundness. Embracing a General View of Psychological Law*, Philadelphia, Kay & Brother, 1873.
- WELSCHINGER, Henri, *La Censure sous le Premier empire, avec documents inédits*, Paris, Charavay, 1882.
- ZIOŁO, Małgorzata, « La cruauté : masculine/féminine ? La Marquise de Sade de Rachilde et « l'affaire Troppmann », *Romanica Cracoviensia*, n° 8, 2008, pp. 185-191.
- ŽIŽEK, Slavoj, *Robespierre : entre vertu et terreur* [2007], trad. Christophe Jaquet, Paris, Stock, coll. « L'autre pensée », 2008.
- Acéphale. Religion, sociologie, philosophie. 1936-1939*, présentation de Michel Camus, Paris, Jean-Michel Place, 1995.
- Biographie universelle et portative des contemporains ou Dictionnaire historique des hommes vivants et des hommes morts depuis 1788 jusqu'à nos jours, qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, dir. Alphonse Rabbe, Claude-Augustin Vieilh de Boisjolin et François de Sainte-Preuve, tome cinquième – Supplément, Paris, Levrault, 1834.
- "China's Gold Purchases From Hong Kong Expand to Record", Bloomberg News; en ligne : <http://www.bloomberg.com/news/2013-05-07/china-s-gold-purchases-from-hong-kong-expand-to-record-in-march.html>, publié le 7 mai 2013.

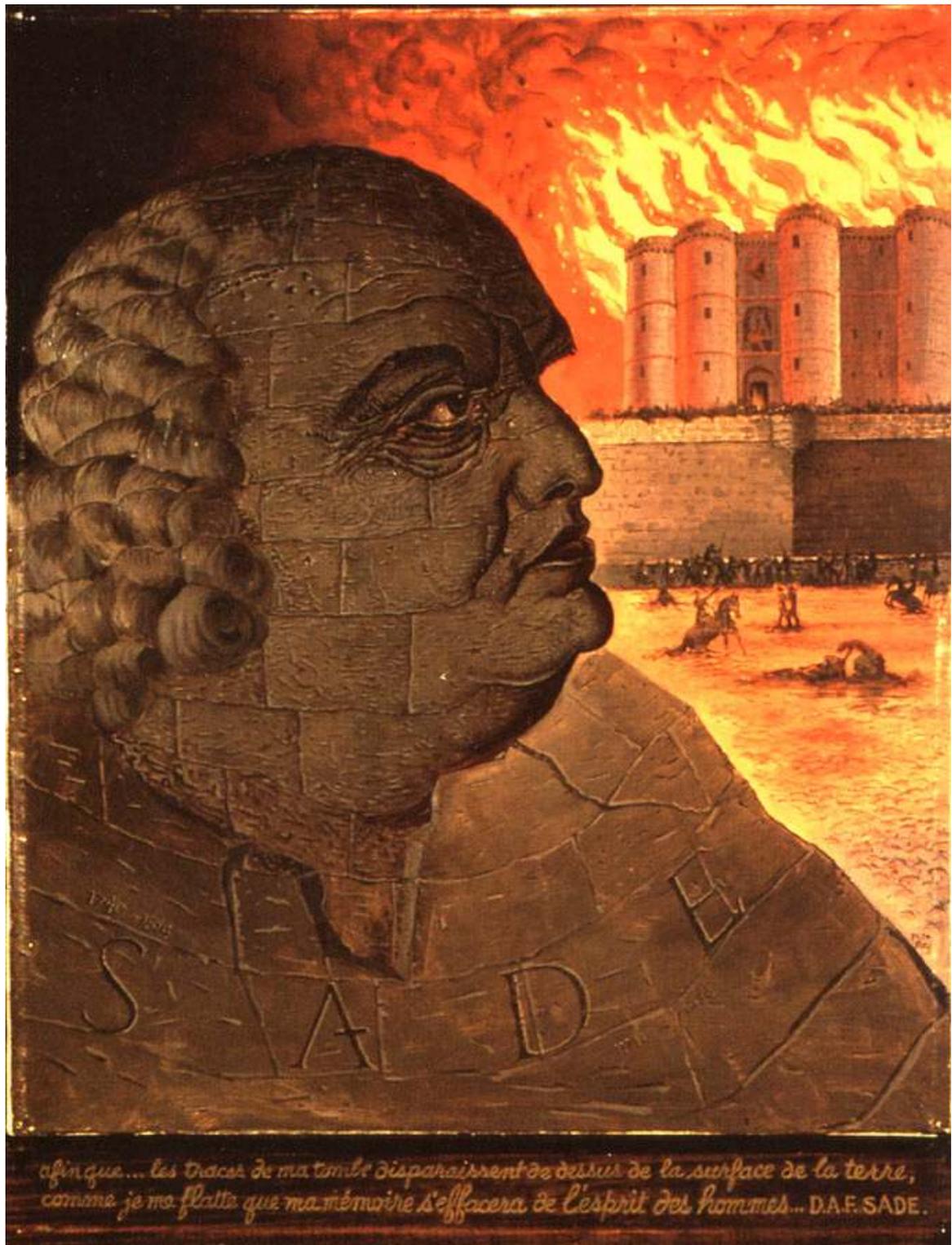
- Le Collège de sociologie. 1937-1939*, dir. Denis Hollier, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1979; éd. augm., coll. « Folio essais », 1995.
- Dictionnaire universel françois et latin [Dictionnaire de Trévoux]*, Nancy, Pierre Antoine, 1740.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e éd., Paris, chez la Veuve de Bernard Brunet, 1762.
- Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies*, dir. Pierre Claude Victor Boiste et Charles Nodier, 8^e éd., Paris, chez Lecointe et Pougin, 1834; 13^e éd., dir. Pierre Claude Victor Boiste, Charles Nodier et Louis Barré, Paris, Firmin Didot frères/Pierre-Joseph Rey, 1851.
- Dictionnaire de la langue française*, dir. Émile Littré, Paris, Hachette, 1874, 4 vol.
- Dictionnaire historique de la langue française*, dir. Alain Rey, Paris, Le Robert, 1992.
- Dictionnaire de Don Juan*, dir. Pierre Brunel, Paris, Laffont, coll. « Bouquins », 1999.
- Documents [1929-1931]*, introduction de Denis Hollier, Paris, Jean-Michel Place, coll. « Cahiers de Gradhiva », 1991.
- Don Juan : Tirso, Molière, Pouchkine, Lenau. Analyses et synthèses sur un mythe littéraire*, dir. José-Manuel Losada-Goya et Pierre Brunel, Paris, Klincksieck, 1993.
- Évangile selon Matthieu*, trad. Louis Segond, Nouvelle édition de Genève, 1979.
- Mimi Parent, Jean Benoît. Surréalistes*, dir. Danielle Lord, Québec, Musée national des Beaux-Arts du Québec, 2004.
- Le Tribunal d'Apollon, ou Jugement en dernier ressort de tous les Auteurs vivans; libelle injurieux, partial et diffamatoire : par une Société de Pymées littéraires*, Paris, chez Marchand, an VIII [1799], 2 vol.

Annexe I



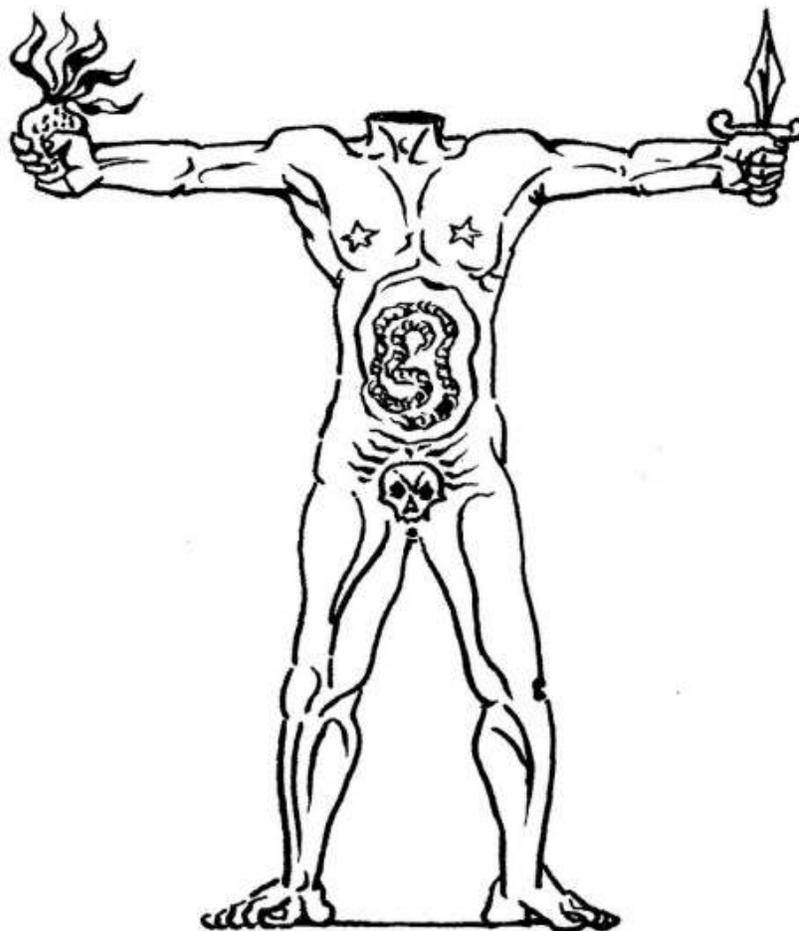
Il envoya le roman dans les flammes [Napoléon Bonaparte jetant *Justine* au feu]; illustration attribuée à Paul Cousturier, figurant en couverture du journal *L'Omnibus*, n° 621, 1889.

Annexe II



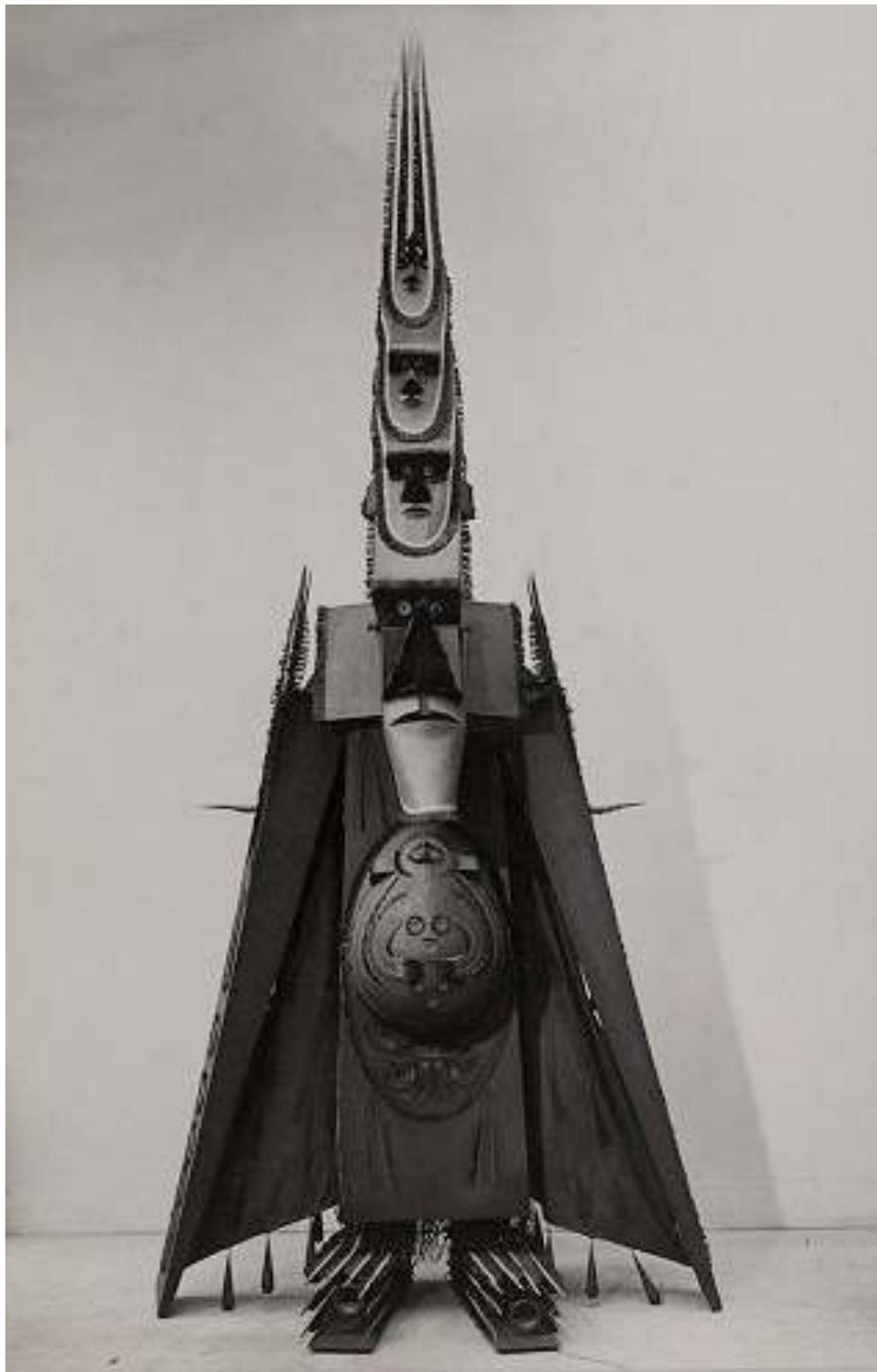
Man Ray, *Portrait imaginaire de D.A.F. de Sade*, 1938.

Annexe III



ACEPHALE

RELIGION · SOCIOLOGIE · PHILOSOPHIE · REVUE PARAISSANT 4 FOIS PAR AN
 1^{re} année LA CONJURATION SACRÉE 24 juin 1936
 PAR GEORGES BATAILLE PIERRE KLOSSOWSKI ET ANDRÉ MASSON

Annexe IV

Jean Benoît, costume pour l'*Exécution du testament du marquis de Sade*, 1959
(photographie par Gilles Erhmann).

Curriculum vitae

Dominic Marion

Formation

Doctorat, Études françaises, Université Western Ontario, London, Ontario, 2009-2014

- Thèse : *Sade au bâcher : lire, dire et penser la transgression à la lumière des supplices*, sous la direction de Daniel Vaillancourt
- Littérature française XVIII^e-XX^e siècle, historiographie, philosophie, psychanalyse, sémiologie
- Avec l'appui du CRSH

Maîtrise en littérature comparée, Université de Montréal, Montréal, Québec, 2007-2009.

- Mémoire : *Savoir et affect : pour une économie du non-savoir* (2009), sous la direction de Terry Cochran (mention d'excellence)
- Avec l'appui du CRSH
- Moyenne cummulative de 4,3 (sur 4,3)

Baccalauréat bidisciplinaire en philosophie et littérature comparée, Université de Montréal, Montréal, Québec, 2004-2007.

- Moyenne cumulative de 3,7 (sur 4,3)

Bourses, prix et marques de distinction

- Bourse d'excellence en provenance du gouvernement fédéral : Bourse postdoctorale du CRSH, septembre 2014 à août 2016, **80 000\$**.
- Bourse d'excellence 3e cycle en provenance du gouvernement provincial de l'Ontario : Bourse d'études supérieures de l'Ontario (BESO/OGS), septembre 2013 à août 2014, **15 000\$**.
- Bourse d'excellence 3e cycle en provenance de l'Université Western Ontario : Graduate Research Scholarship, septembre 2012 à avril 2013, **10 600\$**, gracieuseté de la Faculty of Arts and Humanities de l'Université Western Ontario.
- Bourse d'excellence 3e cycle en provenance du gouvernement fédéral : Bourse de doctorat du CRSH, mai 2011 à avril 2013, **40 000\$**.

- Bourse d'excellence 3e cycle en provenance du gouvernement provincial de l'Ontario : Bourse d'études supérieures de l'Ontario (BESO/OGS), **15 000\$** (déclinée; impossibilité de cumuler BESO et CRSH).
- Bourse d'excellence 3e cycle en provenance de l'Université Western Ontario : juin 2010, **1000\$**, gracieuseté du comité des études supérieures du Département d'Études françaises.
- Bourse d'excellence 3e cycle en provenance de l'Université Western Ontario : « Chair's Entrance Scholarship », septembre 2009, septembre 2010, septembre 2011 et septembre 2012, **4000\$**, gracieuseté de la faculté « Arts and Humanities ».
- Bourse d'excellence 3e cycle en provenance de l'Université Western Ontario : « Chair's Entrance Scholarship », septembre 2009, **1000\$**, gracieuseté du comité des études supérieures du Département d'Études françaises.
- Bourse d'excellence 3e cycle en provenance de l'Université Western Ontario : « Dean's Entrance Scholarship », septembre 2009, **2000\$**, gracieuseté de la faculté « Arts and Humanities ».
- Bourse d'études supérieures 3e cycle en provenance de l'Université Western Ontario : Western Graduate Research Scholarship, septembre 2009 à août 2013, **36 000\$**, gracieuseté du comité des études supérieures du Département d'Études françaises.
- Bourse d'excellence 2e cycle en provenance du gouvernement fédéral : Bourse Joseph-Armand-Bombardier du CRSH, mai 2008 à avril 2009, **17 500\$**.

Publications, exposés et résumés analytiques

Articles et chapitres de livres

- « Le grincement de la dépense : capital culturel et (in)digestion dans *À Rebours* », *Littérature et appétit des savoirs*, Burgos, Presses de l'Université de Burgos, 2014, p. 131-151.
- « L'exécution de l'exemple : trois figures rituelles de l'Ancien Régime à la Révolution française », *Revue Frontenac*, n° 22, 2014, p. 77-103.
- « Déviance de l'histoire et histoire de la déviance : Sade et l'institution », *Trans—*, n° 13 (« Marges & Déviances »), hiver 2012; en ligne : <http://trans.revues.org/539>.
- « Figuration et irréprésentable : à propos d'une économie du non-savoir », *Cahiers Bataille*, n° 1, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2011, pp. 167-179.
- « D.A.F. de Sade et Hubert Aquin : le récit au pied du mur », *Canadian Literature*, # 208 (« Prison Writing »), Spring 2011, pp. 49-63.
- « Récit révolutionnaire et récit d'identification : dialectique du retournement de la pulsion de révolution en répression », *Le Délibérant*, Université d'Ottawa, Vol. 2, n° 3, mars 2008, pp. 1-17-18.

Communications

- « Sade comme symptôme du partage économique de la jouissance », colloque *Sade dans tous ses états : deux cent ans de controverse (1814-2014)*, Université du Manitoba, 20 octobre 2014.
- « Regard sur une archéologie du savoir littéraire : diagnostiquer le corps sociopolitique de Foucault à Sade », colloque *Ordre du discours et discours du désordre. L'héritage littéraire de Michel Foucault*, Université Concordia, 82^e Congrès de l'ACFAS, 15 mai 2014.
- « L'image du sadisme au XIX^e siècle : Stendhal et Huysmans, entre mythe et figuration », atelier *Le rouge et le noir : le sang et la mort dans le roman francophone à travers les siècles*, ACÉF-XIX, Congrès de l'APFUCC, Victoria, 4 juin 2013.
- « L'exécution de l'exemple. Trois espaces rituels de l'Ancien Régime à la Révolution française : le corps paradé, le corps supplicié, la décollation », colloque *L'exemple et le contre-exemple en littérature et en linguistique*, Université Western Ontario, 21 octobre 2011.
- « Sade et l'interdit de lecture », colloque *La Bête Noire*, New York University, 26 mars 2011.
- « Récit révolutionnaire et récit d'identification : dialectique du retournement de la pulsion de révolution en répression », colloque *Récits et politique : entre significations et usages*, Université d'Ottawa, 15 mars 2008.

Conférences

- « Écriture et capital pulsionnel : petite lecture économique de Sade », 26 janvier 2013, Journées d'études du département de français de l'Université Western Ontario.
- « Continuité dans la représentation du désir de Diderot à Sade », 28 janvier 2011, en tant que conférencier invité dans le cadre du cours *Penser le désir entre femmes en France au XVII^e et XVIII^e siècle* de Chris Roulston, hiver 2011.

Comptes rendus

- « Katia Genel, *Autorité et émancipation. Horkheimer et la Théorie critique* », *Aden. Paul Nizan et les années trente*, n^o 12, octobre 2013, pp. 246-247.
- « “Comme à la radio. Adorno, Schaeffer, Veinstein, Szendy”, *Critique*, octobre 2011, n^o 773 », *Aden. Paul Nizan et les années trente*, n^o 11 (« Un air de prolétaire »), octobre 2012, p. 287-288.
- « Julien Moreau, *L'avènement de la chair. Scènes de vie de bamboche à Nantes en 1928, et Minuit... Place Graslin! Roman de mœurs situé à Nantes en 1929*, avec une préface de Patrice Allain », *Aden. Paul Nizan et les années trente*, n^o 11 (« Un air de prolétaire »), octobre 2012, p. 306-308.
- « Marty, Éric. *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux ?* », *Voix plurielles*, Vol. 8, n^o 2, 2011, p. 197-198.
- « De l'œuvre du noir à la solitude du désir. Gallimard réédite deux essais d'Annie Le

Brun », *Voix plurielles*, Vol. 8, n° 1, 2011, p. 159-163.

Intervention radiophonique :

- « Sur le Groupe d'Intervention sur la Circulation du Savoir : le GICS à la radio », émission *Zinc*, livraison « Sclérose, ennui et constipation universitaires », avec Alex Gagnon et Alex Bellemare, 24 août 2013, 37 minutes. En ligne : <http://www.globesonore.org/>.

Contribution à faire paraître en tant qu'éditeur :

- Présentation et édition (en tant que corédacteur en chef, en collaboration avec Ourdia Djedid), *Revue Frontenac*, n° 23, *actes du colloque (Dé)placements : le corps et l'espace* (Queen's University, 2012), 2014.

Expérience de recherche

- Assistant de recherche sous la direction du Dr. Daniel Vaillancourt (subvention CRSH 2010-2012), département de français de l'Université Western Ontario, mai 2010-août 2012.

- Recensement de données bibliographiques

- Collation de données dans les documents manuscrits de Gabriel Nicolas de La Reynie (1625- 1709), ainsi que dans les écrits manuscrits de la collection Delamarre, Paris, Bibliothèque nationale de France – Richelieu (mai-juin 2011, et mai-juin 2012).

Groupes de recherche

- GICS (Groupe d'Intervention sur la Circulation du Savoir), avec Daniel Vaillancourt et David Burty, Département de français de l'Université Western Ontario, septembre 2011-présent.

Expérience d'enseignement

- Enseignement du français sous la direction de Jeff Tenant, FR 2905/2906, Département de français de l'Université Western Ontario, septembre 2011 à avril 2012.

- Enseignement du français sous la direction d'Henri Boyi, FR 1910, Département de français de l'Université Western Ontario, septembre 2010 à avril 2011.

- Enseignement du français sous la direction d'Henri Boyi, FR 1910, Département de français de l'Université Western Ontario, septembre 2009 à avril 2010.